

Association de Loi 1901
Agréée Association de Jeunesse et d'Éducation Populaire
Par arrêté du 22 Juin 2004



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Association d'Action Éducative et Sociale

SOMMAIRE

LA VIE ASSOCIATIVE	3
LE SIÈGE	5
DÉMARCHE QUALITÉ	21
SERVICE DE RELAXATION.....	48
PARCOURS ENFANCE-JEUNESSE	76
INTRODUCTION	76
Le Long-Cours.....	79
Service de Placement Familial Spécialisé – Le Cabestan.....	115
Service d’Accompagnement à Domicile « L’Estran » AEMOR - IEADR.....	125
Service d’accueil de Jour – « Le Passavant »	132
Service d’apprentissage à l’autonomie « L’Envol »	139
Service de Médiation Familiale et Relationnelle « L’Entremise »	147
Équipe de Prévention Spécialisée de Saint-Pol-sur-Mer.....	161
Équipe de Prévention Spécialisée de Dunkerque	175
Équipe de Prévention Spécialisée de Grande-Synthe.....	182
Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ)	191
CER Filles de Bavinchove.....	197
CER Garçons d’Herzeele.....	205
CONCLUSION.....	213
PARCOURS ADULTE.....	214
Les Dispositifs d’Hébergement.....	215
Lits Halte Soins Santé.....	250
Les Résidences Habitat Jeunes	258
Les Dispositifs de Milieu Ouvert.....	285
L’insertion par le travail.....	317
AAES - ACTIVITÉS DE FORMATION.....	334
Formation Compétences Clés – SIEG 2022.....	334

LA VIE ASSOCIATIVE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

Gracienne DAIRIN-DAMMAN

Vice-Président

Marc PRUDHOMME

Trésorier

Philippe GAUDRY

Secrétaire

Luc BONNENFANT

Membres élus

Sylvie AISENFARB
Martine ARLABOSSE
Pauline BARRAS
Gérard CHAVY
Arnaud CUISSET
Régine DEVOS
Danièle FOUQUART-BELE
Nelson KADRI
Bénédicte LAUWERS
Guy-André LOEUILLE
Bernard VERBAUWEN

Membres associés

Dominique BLONDIAUX
Flavie HERVY
Hervé DUFOUR
Jean-Yves BESSOL

Valorisation du travail des bénévoles

La vitalité de la vie associative se caractérise par l'implication et l'efficacité des bénévoles.

En dehors de ses missions d'administration, de gestion et de contrôle, la Direction Générale a dans ses missions premières, l'animation de la vie associative et statutaire de l'Association. Elle garantit également au niveau des établissements et services la politique générale de l'Association, les grandes orientations et la stratégie à développer pour atteindre nos objectifs.

Enfin et conformément au Règlement Intérieur, cette animation, dans une recherche de cohérence globale conduite par la Direction Générale, comporte la mise en œuvre et le suivi des commissions spécifiques (Commission Financière et Commission Patrimoine).

LE SIÈGE

PRÉAMBULE

Le Siège Social est organisé autour des 3 services ressources suivants :

- I. un secrétariat de direction
- II. un service des Ressources Humaines
- III. un service Comptabilité/Finances

Le siège est garant de la mise en œuvre du projet associatif et, à ce titre, il assure les fonctions suivantes :

Fonction de soutien de la gouvernance

Le siège est le garant du respect du fonctionnement des instances de gouvernance, de dirigeance et de représentants du personnel. Il a la charge de veiller au respect des procédures, au bon déroulement des instances et à l'élaboration des comptes-rendus de celles-ci. Le siège veille sous la responsabilité de la direction générale à la mise en œuvre des décisions de la gouvernance. L'année 2021 a donné lieu à la mise en œuvre du nouveau projet associatif élaboré en 2020.

Fonction animation des parcours

Le siège coordonne l'animation, le développement et la conformité aux obligations légales (évaluation interne et externe, habilitation, démarche qualité, la communication...) des différents parcours de l'Association (parcours enfance-jeunesse, parcours adulte, et activités de formation) et assure leur complémentarité, indispensable à la cohésion de l'Association. L'année 2021 a permis de poursuivre le renforcement de la cohérence et la dynamique entre les différents parcours, en intégrant un élément nouveau lié à l'apparition de la crise sanitaire.

À travers cette dynamique, la volonté était de permettre aux équipes professionnelles des deux parcours de créer les passerelles entre les structures accueillant les plus jeunes et celles les accompagnant dans leur parcours d'adolescents. Le cas échéant, le passage vers le parcours adulte peut être envisagé. Il a fallu continuer à faire évoluer les modes de collaboration et construire d'autres approches professionnelles entre les différentes équipes avec pour ambition d'insuffler une dynamique différente.

Le contexte sanitaire inédit de 2020 avait permis également de consolider les procédures communes en matière de sécurité, d'hygiène au travail mais aussi d'innover dans l'accompagnement des usagers (jeunes ou moins jeunes) en période de semi-confinement ou de confinement total, ce travail a pu être poursuivi en 2021, le contexte sanitaire restant tumultueux. L'association a pu affiner l'expérience du télétravail pour les fonctions pour lesquelles cela était possible. De la même manière, au regard de la particularité du contexte sanitaire et de la contagiosité du virus, le choix a été fait de renforcer de manière raisonnable les effectifs éducatifs.

Fonction animation des partenariats

Le siège coordonne les partenariats nécessaires à son action :

- Avec ses partenaires institutionnels dans le cadre de contrats d'objectifs et de moyens,
- Avec les partenaires des territoires où elle intervient (collectivités, associations, etc.)

Depuis quelques années et en raison du contexte associatif l'animation du partenariat était en sommeil.

À la demande de la gouvernance, la redynamisation des partenariats a été portée par la direction générale et par l'équipe de direction.

Cette action de redynamisation :

- Visait tant à conforter les liens existants mais avec pour objectif de les formaliser à travers une convention cadre
- Qu'à instaurer de nouveaux partenariats.

Ainsi sur la totalité de notre territoire d'activité (Flandre maritime et Flandre intérieure), les liens ont été confortés avec les collectivités territoriales et les centres communaux d'action sociale. Pour ce qui concerne le territoire dunkerquois, le partenariat avec l'ADUGES, Entreprendre Ensemble, les établissements de santé et des associations caritatives, sportives ou culturelles a été consolidé. Toutefois, le contexte sanitaire de cette année 2021 est resté lourd et a complexifié les modes d'intervention ou l'organisation de rencontres. Néanmoins ces nouveaux modes de faire ont permis d'adapter nos fonctionnements dans un contexte dégradé et trouvent désormais leur place dans nos procédures.

Fonction d'analyse prospective

Le siège facilite l'adaptation du projet associatif et du fonctionnement des établissements aux évolutions sociétales, législatives et institutionnelles. L'Association a élaboré un nouveau projet associatif pour la période 2020/2025. En 2021, à l'instar de 2020 la réflexion a été alimentée par un travail d'observation, de veille juridique et de prospective est organisé, mettant notamment en évidence les besoins émergents dans ses domaines d'intervention en intégrant également ce que sont les besoins dans un contexte sanitaire dégradé.

Une grande attention a été portée à l'analyse prospective en 2021 à travers notamment la réflexion menée dans la poursuite de la négociation du second CPOM éducatif, pour lequel des actions partagées avec d'autres acteurs du territoire ont émergées. La mise en œuvre du CPOM social à laquelle la direction générale et la gouvernance ont largement participé s'est poursuivie avec l'ambition de valider les objectifs fixés même si la crise sanitaire a pu compliquer les choses. Dans une dimension plus réduite, ce travail d'analyse prospective a également été conduit pour l'activité de prévention technique, soumise à une lourde perte de financement.

L'année 2020 avait été consacrée à la mutation de cette activité en un atelier chantier d'insertion dédié à l'entretien de nos bâtiments qui a vu le jour en mai 2021. Les enjeux de cette mutation résidaient dans le souhait d'un positionnement affirmé sur l'insertion des publics précarisés et la volonté de préserver les emplois attachés à l'activité initiale, elle a pu aboutir positivement en 2021.

La crise sanitaire et la pénurie de professionnels qualifiés dans le domaine de la protection de l'enfance ont impacté durement le fonctionnement de nos centres éducatifs renforcés, créant des difficultés certaines et récurrentes qui nous ont amené à poser le constat de la qualité dégradée de la prise en

charge de jeunes prédélinquants. La nécessité d'un audit de notre activité CER s'est imposée et aura lieu courant 2022.

Cette fonction d'analyse prospective est conduite à l'aune de l'innovation et de l'amélioration de la qualité. En effet, le dimensionnement de l'AAES lui confère des qualités d'adaptation et de réactivité lui permettant d'investir ces champs.

La responsable qualité a continué d'investir ce champ auquel l'association est très attachée, le contexte sanitaire particulier de 2020 et 2021 a permis de faire évoluer nos procédures et de questionner à nouveau nos pratiques.

Le travail entrepris en 2019 à l'occasion des différents contrôles sanitaires intervenus sur nos internats a fait émerger le besoin d'un référent qualité, hygiène et sécurité alimentaire qui a été créé en 2021, faisant émerger une nouvelle réflexion autour des achats de denrées en mode circuit court, ou bien encore l'harmonisation des menus sur les structures. Un meilleur accompagnement de nos maitresses de maison s'est imposé. Outre le suivi des Documents Uniques d'Evaluation des Risques Professionnels, des enquêtes de satisfaction auprès de nos usagers ont été effectuées régulièrement, ainsi qu'une enquête sur la façon dont la crise sanitaire et le confinement ont été vécus par les usagers et les professionnels.

Des enquêtes de satisfaction ont également été menées et le logiciel AGEVAL a été déployé sur certains de nos services générant une réelle plus-value notamment pour la gestion des évènements indésirables qui a un impact sur l'évolution de nos DUERP.

Fonction administrative et financière

Le siège veille à la conformité du fonctionnement de l'association avec les normes en vigueur en matière administrative et financière. Il coordonne les procédures comptables. Il procède aux opérations de contrôle et de consolidation nécessaires à l'élaboration des budgets, au suivi et à l'analyse des comptes. Il élabore le plan pluriannuel d'investissements de l'association. Un temps de réflexion a été dédié à la construction de nouveaux outils pour permettre un pilotage plus rigoureux de l'association. Ces outils mis en œuvre en 2019 ont continué d'être éprouvés et ajustés avec un souci accru de précision et de fiabilité.

Par ailleurs, les procédures de consultation pour la réalisation des travaux ont été poursuivies. L'association a développé l'utilisation du cahier des charges formalisant ses exigences sur les garanties administratives et fiscales des prestataires postulant et sur une définition claire et précise des prestations attendues. L'équipe de direction s'est appropriée la construction et l'analyse de tableaux de bord analytiques, un contrôle budgétaire mensuel a été mis en place en 2021. Une réflexion a également été conduite autour de l'analyse et l'ajustement des éléments de réponse à apporter dans le cadre des procédures contradictoires relatives à la validation des comptes administratifs n2.

Fonction ressources humaines

Le siège veille au respect du code du travail et des conventions collectives. En collaboration étroite avec les responsables de parcours, il organise la gestion des effectifs et des hommes. Il coordonne le plan de formation, organise le dialogue social, gère la paie et l'administration du personnel. Les procédures de recrutement ont été consolidées. Une réflexion a été lancée sur la mise en œuvre du logiciel de gestion du temps de travail et de planification OCTIME, nous espérons le développer en 2021, seul l'aspect analyse des besoins a pu être finalisé. La crise sanitaire dans sa deuxième version a fait émerger l'obligation du recours au télétravail, nécessitant d'appréhender cette question tant

dans l'organisation du travail, le recensement des tâches pouvant être effectuées, que dans l'identification de nouveaux besoins en équipement ou dans l'adaptation de ces derniers. Une réflexion a donc été menée autour d'une charte du télétravail.

Les actions de formation du plan de Développement des compétences ont dû être décalées ou réorganisées comme en 2020, mais nous sommes parvenus à réaliser à l'interne un grand nombre de formations. À chaque fois que cela a été possible, avec l'accord de l'organisme de formation mais aussi parce que les locaux dont nous disposons le permettent, les actions de formation ont eu lieu avec respect strict des gestes barrières.

L'année 2021 a été particulièrement riche sur le plan du dialogue social avec les négociations annuelles obligatoires. Démarrées en septembre 2021, elles se sont achevées en décembre et ont permis la conclusion de 8 accords d'entreprise. La priorité a été donnée consensuellement à la valorisation des métiers ayant les niveaux de rémunération les plus faibles, et notamment les assistants familiaux.

L'association déplore une fois de plus la difficulté des représentants du personnel à se conformer au cadre légal du fonctionnement du Comité Economique et Social. Les insuffisances constatées dans l'exercice des missions de secrétaire, secrétaire adjoint et trésorier ont amené l'employeur à saisir le procureur de la république pour délit d'entrave.

Fonction gestion du patrimoine et des moyens matériels

Le siège coordonne la gestion du patrimoine avec les responsables de parcours.

Il veille à l'adéquation des moyens matériels aux objectifs poursuivis par l'association et propose au conseil d'administration les évolutions souhaitables.

Il participe à la mise en conformité des bâtiments et les contrôle, avec comme support le Document Unique.

Le siège veille à la gestion rationnelle des moyens matériels mis à disposition, et notamment l'ensemble des parcs : véhicules, téléphones, copieurs etc. Un plan pluriannuel d'investissement à 3 ans a été élaboré. En 2020, les inventaires de chaque structure ont été faits.

La volonté associative d'optimiser certains locaux a conduit à envisager et préparer le déménagement de certaines de nos activités avec l'ambition de les concrétiser courant 2021. Ainsi, le plateau technique de formation restauration a été loué à un organisme de formation parisien : des travaux relatifs à des mises en conformité ont été nécessaires. Profitant du transfert des activités IOD pour favoriser un regroupement des activités d'insertion du parcours adultes au sein du 8 rue du Fort Louis, d'autres relocalisations d'activités du parcours Enfance-Jeunesse ont été décidées.

Ainsi la vétusté de la maison d'enfants à caractère social « La Ferme » et sa nécessaire réhabilitation ayant été actée, le conseil d'administration a validé le déménagement de cette activité dans les locaux du 66 rue Bommelaere à Malo-les-bains à la fin du premier semestre 2022.

Les activités de milieu ouvert hébergées dans cette maison malouine à deux pas de la place sont relocalisées au rez-de-chaussée du 89 rue Adolphe Geeraert. Le second semestre de l'année 2021 a été consacré à l'identification des travaux à effectuer, à la préparation de ces transferts en toute sérénité en permettant aux équipes professionnelles concernées de s'approprier le projet qui sera concrétisé en 2022.

Fonction Stratégie et Développement de projets

Le siège gère la fonction stratégie et développement du projet associatif. Outre le fait de s'assurer de la conformité de ses objectifs et de ses missions avec la législation et les orientations politiques et financières de ses partenaires institutionnels, le Siège propose au conseil d'administration les adaptations, évolutions et développement de projets permettant :

- D'améliorer la qualité de la prise en charge des usagers,
- Renforcer le positionnement associatif sur les missions existantes,
- De développer de nouveaux axes d'activité en cohérence avec les besoins identifiés sur le territoire,
- De diversifier les sources de financement,
- D'intensifier, de renforcer les partenariats existants et d'en initier de nouveaux,
- De s'inscrire dans une dynamique de réponses aux appels à projets régionaux, départementaux ou nationaux.

La volonté associative est de mettre en place une dynamique autour de la réponse aux appels à projet. Cela nécessite donc de faire évoluer les pratiques et de s'aguerrir à la technique de réponse à de tels cahiers des charges. Chaque parcours s'inscrit désormais dans cette dynamique.

Les enjeux du milieu médico-social nécessitent de s'inscrire d'une manière durable dans la conduite de changement. Afin d'en garantir le succès, la mise en œuvre de groupes de travail est favorisée dans toute la mesure du possible.

Ces groupes de travail sont composés de salariés, de représentants du personnel, d'un membre de l'équipe de direction et d'un administrateur. Ils ont pour objet d'être un lieu d'échanges et de débat permettant de poser les orientations nouvelles du projet et de définir le planning selon lequel celles-ci doivent être conduites.

Fonction communication

Le siège coordonne la communication de l'association :

- Communication associative
- Communication envers les partenaires institutionnels
- Communication envers les adhérents de l'association

Le travail entamé depuis plus deux ans a été poursuivi avec pour objectif de conforter et de redynamiser la communication institutionnelle.

Cette démarche avait été facilitée par la présence d'un chargé de communication en CDI. Il a poursuivi la création de nouveaux outils de communication afin de nous donner une plus grande lisibilité auprès de nos partenaires. Ainsi, un certain nombre de services ont été dotés de plaquettes de présentation. Une stratégie de mise en valeur de nos activités et de nos professionnels est développée à travers des articles et des reportages mis en ligne sur notre site internet. L'association est également dotée désormais d'un plan de communication de crise.

La communication en direction des salariés est entretenue à travers des lettres de communication signées par la présidence et la direction générale, à raison d'une par trimestre. Celles-ci sont diffusées avec les fiches de paie. Fin d'année 2021, une réflexion a été entamée autour de la création d'un journal numérique interne.

I - Présentation de la structure

Adresse : 41, rue du Fort Louis – 59140 Dunkerque

Directrice générale : Cécile CHARLET

ETP budgété de la structure :

Fonction	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Directeur Général	1	1	1	1	1	1	1
Directeur Général Adjoint	0	0.4	0.4	0.4	0.4	0	0
Directeur Administratif et Financier	0	0	0	1	1	1	1
Directrice des Ressources Humaines	0	0	0	0	0	0	1
Responsable financier	1	1	1	0	0	0	0
Responsable Ressources Humaines	1	1	1	1	1	1	0
Responsable Formation	0	0	0	0	0.69	0.76	0.76
Attachée de Direction	1	0	1	1	0	0	0
Secrétaire de Direction	1	1	0	0	0	1	1
Technicien Supérieur	1.5	2,5	2,5	2.5	2.5	2.5	2.5
Chargée mission développement	0	0	0	0	0.4	0.4	0.4
Agent Administratif principal	0	1	1	1	1	1	0
Chargée de mission qualité	0	0	0	0	0	0	0.34
Cadre technicien	0	0.4	0.4	0.4	0	0	0
Agent de Service Intérieur	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
Agent Technique	0.5	0.5	0.5	0.5	0.13	0	0
Assistante Sociale	0	0	0	0	0	0	0
Assistante Ressources Humaines	0	0	0	0	1	0	1
Responsable informatique						0.11	0.11
Chef de service référent santé sécurité						0.35	0.35
Gestionnaire du patrimoine							0.25
TOTAL	8,5	9,3	9.3	9.3	9.62	9.62	10.21

Depuis la crise traversée par l'association en 2011, le turn-over du siège a été important du fait des entrées et sorties de personnel, des propositions de créations et de suppression de postes à l'organigramme :

2012 => Sortie des effectifs du Directeur Administratif et Financier (licenciement)
Création du poste de DRH.

2013 => Suppression du poste de Directeur Administratif et Financier.

- 2014 => Création du poste de Responsable Administratif et Financier.
Sortie des effectifs du Directeur Général (licenciement), du Conseiller Technique (transfert), d'une Technicienne Supérieure (démission).
- 2015 => Suppression du poste de Directeur des Ressources Humaines et création du poste de Chargée de missions Ressources Humaines, suppression du poste de Conseiller Technique, suppression du poste de Chef de Service Finance Gestion, passage à mi-temps de l'Agent de Service Intérieur et création d'un poste Agent Technique à mi-temps.
Sortie des effectifs de la Directrice Générale (rupture conventionnelle au 31/12/2015).
- 2016 => Il n'y a pas eu de modification apportée depuis 2015 en termes d'effectif. Les postes vacants ont été pourvus par voie interne. Arrivée d'une nouvelle directrice générale en juin 2016.
- 2017 => L'équipe de direction a été stabilisée. Les compétences juridiques ont été renforcées par le recrutement en CDD à partir de septembre 2017 d'une juriste en droit social.
- 2018 => Départ du Directeur des affaires financières en juin 2018 en rupture conventionnelle, une procédure de recrutement a été lancée en septembre. Le poste n'a pas été remplacé immédiatement.
Passage en CDD d'une stagiaire master 2 en droit social puis en CDI en septembre 2018. Elle gère les aspects juridiques des RH et son intervention est étendue à toutes les questions juridiques essentielles de la vie associative.
- 2019 => L'année 2019 a été synonyme de mouvement et d'instabilité dans la composition des effectifs du siège, avec notamment des recrutements en CDD qui viennent pallier des arrêts maladie ou préparer le départ en retraite. Pour d'autres en raison d'un retour en mi-temps thérapeutique, il a fallu faire évoluer les fonctions, celles confiées antérieurement ne pouvant plus être assumées.
- 2020 => L'année 2020 est marquée par
- le départ du directeur adjoint pour retraite au 30/06/2020
 - le départ de l'agent d'entretien en date du 31/03/2020, remplacé au 01/09/2020 par un chef de service référent santé sécurité
 - L'arrivée du chargé de mission informatique au 06/01/2020
 - Un remplacement en CDD pour congés maternité a été conclu le 6/10/2020.
- 2021 => L'année 2021 est marquée par un mouvement de stabilité. Il n'y a pas eu de mouvement significatif sur l'année 2021 au niveau du siège.
- 2022 => En 2022, le poste d'assistance RH a été pourvu à compter du 07/03/2022. Le remplacement de la Directrice des Ressources Humaines suite à un arrêt maladie a été pourvu à compter du 01/04/2022.

II – Principaux éléments du bilan social & Faits marquants 2022

Planning et gestion du temps

D'une manière générale, l'organisation du temps de travail des salariés de l'association se fait en corrélation avec la loi, les accords de branche et les accords d'entreprise.

Les Chefs de Service Educatif sont garants de l'élaboration des plannings, du suivi horaire, de l'organisation des congés...des équipes dont ils ont la charge. Ce travail est effectué en lien avec le responsable de parcours et le service des Ressources Humaines. La mise en place des badgeuses a eu lieu en 2022.

Les salariés du siège, via l'annualisation du temps de travail, organisent la gestion de leurs horaires sous couvert de leur responsable hiérarchique direct et en fonction des pics d'activité (BP/CA/clôture de compte/DADS, etc.), dans le respect des dispositions légales et de l'accord d'entreprise de 1999 relatif à l'ARTT.

Recrutement

La direction des Ressources Humaines participe activement au recrutement des établissements, étant notamment garante de la procédure à suivre.

L'ensemble des contrats est établi par le service des RH et signé de la Directrice Générale.

Sur l'année 2022, nous avons un effectif de 325 salariés au 31/12 dont 46 CDD/CDDI.

Absentéisme, turn-over

- Absentéisme :

A l'échelle associative, l'essentiel de l'absentéisme est lié aux arrêts maladie. Pour l'année 2022, nous enregistrons :

- 14 943 jours arrêts de travail,
- 06 congés maternité,
- 04 congés paternité.

- Turnover :

Années	Démissions	Licenciements	Départs fin	Retraites	Ruptures	Départ fin	Décès	Ruptures
			de contrat		anticipées			
			CDD		de CDD	d'essai		
2020	7	4	104	4	5	2	2	1
2021	13	8	177	9	11	3	1	2
2022	13	4	144	3	14	3	0	1

Au niveau du siège, nous pouvons constater un faible taux d'absentéisme. Le nombre d'arrêt en jours est le suivant :

	Arrêts < ou = 7 jours		Arrêts > 7 jours et < ou = à 15 jours		Arrêts > 15 jours et < ou = à 30 jours	
	Nbre d'arrêts initiaux	Nbre de jours	Nbre d'arrêts initiaux	Nbre de jours	Nbre d'arrêts initiaux	Nbre de jours
Le Siège Social	15	139	7	32	6	61
						2
						46

Stratégie de formation : objectifs, évaluation, retour sur investissement

C'est le siège qui gère la formation, en lien avec les établissements.

Toutes les catégories socioprofessionnelles sont concernées et des efforts particuliers sont réalisés pour les formations qualifiantes et diplômantes (notamment dans le cadre du maintien dans l'emploi, ou l'évolution des impératifs professionnels).

Les formations intra ont continué à être favorisées par rapport aux formations inter afin d'une part de baisser les coûts et d'autre part de faire participer un plus grand nombre de salariés.

Avec la création d'un poste de Responsable Formation en 2019, les Ressources Humaines ont pu mettre en place une stratégie de formation optimale en lien avec les besoins des différents services, stratégie basées sur le volontariat pour certaines et sur les formations collectives obligatoires pour d'autres. La réforme de la formation professionnelle a poussé l'association à s'adapter et à mettre en place des formations centrées sur les besoins des salariés ainsi que leurs souhaits de perspectives professionnelles en adaptant le Plan de développement des compétences.

En 2021, 195 salariés de l'association ont pu bénéficier d'une action de formation financée par l'association dans le cadre de son OPCA pour un total de 2 788.50 heures. Le montant consacré à la formation continue en 2021 est de 203 142,62 euros, le montant consacré à la formation continue interne (frais pédagogiques) représente la somme de 83 070.09 euros.

L'équipe des ressources humaines est maintenant stabilisée.

Pour ce qui concerne les effectifs des fonctions ressources, la mise à niveau des connaissances des logiciels de paie et de comptabilité est un enjeu annuel.

De plus le choix a été fait de permettre aux salariés modestement qualifiés d'accéder à la maîtrise de l'outil informatique (messagerie, logiciel Word) afin de les aider dans les démarches administratives qu'ils ont parfois à réaliser personnellement.

Organisme	Intitulé	Début	Fin	Emploi
EIG SAS	budget prévisionnel et CBS	06/12/2022	06/12/2022	RESPONSABLE FINANCIER
GRETA Grand Littoral	Excel Perfectionnement	01/12/2022	16/12/2022	SECRETAIRE DIRECTION
GRETA Grand Littoral	Excel Perfectionnement	03/03/2022	12/05/2022	SECRETAIRE DIRECTION
GRETA Grand Littoral	Excel Perfectionnement	01/12/2022	16/12/2022	TECHNICIENNE SUPERIEURE
OCTIME	Formation initiale	08/02/2022	09/02/2022	DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES
OCTIME	Formation initiale	08/02/2022	09/02/2022	TECHNICIENNE SUPERIEURE
OCTIME	Formation initiale	08/02/2022	09/02/2022	TECHNICIENNE SUPERIEURE
OCTIME	Formation Managers	01/06/2022	30/06/2022	RESPONSABLE FINANCIER
EIG SAS	GRH Atelier de paramétrage	11/01/2022	11/01/2022	CHARGE DE MISSIONS RESSOURCES HUMAINES
EIG SAS	GRH Atelier de paramétrage	11/01/2022	11/01/2022	TECHNICIENNE SUPERIEURE
URIOPSS	Les nouvelles modalités de rémunération ASS FAM	18/11/2022	18/11/2022	CHARGE DE MISSIONS RESSOURCES HUMAINES
URIOPSS	Les nouvelles modalités de rémunération ASS FAM	18/11/2022	18/11/2022	DIRECTRICE GENERALE
URIOPSS	Les nouvelles modalités de rémunération ASS FAM	18/11/2022	18/11/2022	JURISTE
URIOPSS	Les nouvelles modalités de rémunération ASS FAM	18/11/2022	18/11/2022	RESPONSABLE FINANCIER
NEXEM	Mobiliser les fonds européens	08/09/2022	09/09/2022	DIRECTRICE GENERALE
NEXEM	Mobiliser les fonds européens	08/09/2022	09/09/2022	RESPONSABLE FINANCIER
NEXEM	Mobiliser les fonds européens	08/09/2022	09/09/2022	SECRETAIRE DIRECTION
OCTIME	Module complémentaire	05/04/2022	07/04/2022	DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES
OCTIME	Module complémentaire	05/04/2022	07/04/2022	TECHNICIENNE SUPERIEURE
OCTIME	Module complémentaire	05/04/2022	07/04/2022	TECHNICIENNE SUPERIEURE
FC2A	Recyclage MAC	24/02/2022	24/02/2022	RESPONSABLE FORMATION
MANAGER'S SOLUTION	RGPD -Sensibilisation des gestionnaires de traitement	10/03/2022	22/04/2022	CHARGE DE COMMUNICATION
MANAGER'S SOLUTION	RGPD -Sensibilisation des gestionnaires de traitement	10/03/2022	22/04/2022	CHARGE DE MISSION INFORMATIQUE
MANAGER'S SOLUTION	RGPD -Sensibilisation des gestionnaires de traitement	10/03/2022	22/04/2022	CHARGE DE MISSIONS RESSOURCES HUMAINES
MANAGER'S SOLUTION	RGPD -Sensibilisation des gestionnaires de traitement	10/03/2022	22/04/2022	DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES
MANAGER'S SOLUTION	RGPD -Sensibilisation des gestionnaires de traitement	10/03/2022	22/04/2022	RESPONSABLE FINANCIER
MANAGER'S SOLUTION	RGPD -Sensibilisation des gestionnaires de traitement	10/03/2022	22/04/2022	TECHNICIENNE QUALIFIEE
MANAGER'S SOLUTION	RGPD -Sensibilisation des gestionnaires de traitement	10/03/2022	22/04/2022	TECHNICIENNE SUPERIEURE
MANAGER'S SOLUTION	RGPD -Sensibilisation des gestionnaires de traitement	10/03/2022	22/04/2022	TECHNICIENNE SUPERIEURE
OCTIME	Web Employé	19/05/2022	19/05/2022	DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES
OCTIME	Web Employé	19/05/2022	19/05/2022	TECHNICIENNE SUPERIEURE
OCTIME	Web Employé	19/05/2022	19/05/2022	TECHNICIENNE SUPERIEURE

Relations avec les institutions représentatives du personnel : Représentants de proximité, Comité Social et Economique, Commission Santé Sécurité Conditions de Travail, Syndicats.

Si en 2020, le contexte sanitaire avait nécessité de recourir de manière très régulière à la visio-conférence, l'année 2021 a connu un fonctionnement des instances sur le mode présentiel, avec respect des gestes barrières. Les sujets brûlants de 2020 tels que les plans de continuité ou de reprise d'activité, et toutes les procédures sanitaires ont, au cours de l'année 2021, été évalués, ajustés de manière permanente au gré de l'évolution des dispositions sanitaires.

Les négociations annuelles obligatoires ont été conduites de septembre à novembre, avec finalisation des 8 accords d'entreprise en décembre 2021. Cet aspect du dialogue social a nécessité un engagement fort et lourd en termes de temps tant de la direction générale que de la direction des ressources humaines.

Au cours du second semestre 2022, la direction générale a initié des rendez-vous réguliers avec les délégués syndicaux sur des sujets importants tels que les relations avec les financeurs, la gestion budgétaire, la lecture des comptes administratifs.

	Ressources – Siège
Représentants Syndicaux Négociations	1
Représentants de proximité	20
Comité Social et Economique	11
CSSCT	5
Négociations Annuelles Obligatoires	17

Les relations institutionnelles avec les Instances Représentatives du Personnel se traduisent chaque année par :

- Les réunions mensuelles avec les Représentants de proximité,
- Les réunions mensuelles et exceptionnelles avec le Comité Social et Economique,
- Les réunions trimestrielles et exceptionnelles avec la CSSCT,
- Les réunions de négociation avec les délégués syndicaux,
- Des points réguliers avec les délégués syndicaux (SUD/CGT/CFDT/FO)

La Directrice Générale anime l'ensemble de ces réunions. Les réunions de CSE et de CSSCT sont présidées par la Directrice Générale par délégation de la Présidence ou par cette dernière lorsqu'elle le juge utile.

L'ensemble des accidents du travail est porté à la connaissance de la CSSCT. Cette instance est aussi associée aux visites des unités (avant réouverture par exemple), et à ce qui concerne le respect des obligations de l'employeur vis-à-vis de la sécurité des biens et des personnes.

Les relations avec les Instances Représentatives du Personnel sont normalisées. Dans le cadre de la démarche de conduite de changement nécessaire pour certaines activités (dont celles du parcours Enfance et du parcours Jeunesse), l'association des représentants du personnel, du secrétaire du Comité d'Entreprise et du secrétaire du CHSCT dans les groupes de travail, constitue un espace de dialogue supplémentaire.

En cas d'exercice du droit d'alerte par la CSSCT, nous organisons, comme la loi nous y oblige, une réunion exceptionnelle pour présenter les réponses mises en œuvre par l'employeur, dans un délai maximum de 48h00.

Rémunérations et évolutions : GVT, effet report

C'est uniquement la CC 66 qui est appliquée à l'Association.

Analyse sociale

L'Association établit chaque année un bilan social qui donne les sept grands items de l'analyse de l'évolution sociale dans l'AAES. On y retrouve en comparatif sur trois ans, les effectifs, l'analyse des âges, l'ancienneté, l'origine géographique, les embauches et départs, la masse salariale, la santé et la sécurité au travail.

Le bilan social fait l'objet d'un avis consultatif du Comité Economique et Social, il est aussi présenté à la Commission Santé Sécurité des Conditions de Travail. Le bilan social est présenté en assemblée générale et transmis à l'inspection du travail et à la médecine du travail.

Gestion administrative du personnel

Outre la mission d'établir et de mettre en paiement la paie, sont aussi établis les différents bordereaux de cotisations et le règlement des organismes sociaux et fiscaux en temps et en heure.

L'analyse des éléments pré-paie se réalise aussi au sein de la DRH : vérification de l'ensemble des feuilles de mouvements mensuels, suivi des congés de tous ordres.

Est également proposé un contrôle budgétaire des salaires qui permet pour chaque Etablissement et Service d'avoir une vision de l'état d'évolution de son budget salaire et de son groupe II.

Le service paie accompagne l'ensemble des salariés et est disponible par le biais de permanence physiques et téléphonique à raison de 02 demies journées par semaine.

Les ressources humaines ont poursuivi le travail d'analyse et d'élaboration des procédures. Elles ont veillé à travers des réunions hebdomadaires à accompagner les directeurs de parcours, elles se sont inscrites dans une mission de conseil, d'analyse et d'aide à la décision stratégique.

Au cours de l'année 2021, l'association a sollicité le concours d'un cabinet de courtage pour l'aider à analyser les besoins des salariés en matière de mutuelle et de prévoyance. Ce travail conduit à partir de l'été 2021, a permis de contractualiser pour 2022 avec le cabinet de courtage DIOT, interlocuteur de l'employeur et des salariés pour une plus grande réactivité et fiabilité dans le traitement des dossiers des salariés, charge au Cabinet DIOT de travailler avec l'organisme de mutuelle complémentaire et l'organisme de prévoyance.

La Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences

La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, est mutualisée et traitée au niveau du service des Ressources Humaines en lien avec les directeurs concernés.

Santé Sécurité au Travail

Le Document Unique d'Evaluation des Risques propose une lecture des risques professionnels à travers des tableaux croisés qui donnent une échelle indiquant la nécessité ou non d'une action de prévention ou de traitement. L'ensemble des DUERs (Siège, parcours Enfance-Jeunesse, parcours Adulte, Activités de Formation) sont abordés régulièrement au regard de l'analyse des fiches d'événement déclarées via AGEVAL. Cette veille permet la mise à jour régulière des DUERP.

La gestion des moyens financiers

Gestion de Trésorerie, délais de paiement

La gestion de la Trésorerie est centralisée au service financier du siège de l'Association. La mutualisation de la Trésorerie nous permet de limiter les agios éventuels. Néanmoins, par le biais de compte de liaison de Trésorerie nous sommes en mesure de calculer la Trésorerie de chaque structure.

S'agissant de nos délais de paiement, ils sont centralisés au service financier du siège, et nous appliquons les délais prévus par la Loi de Modernisation de l'Economie. Le travail d'analyse des besoins de trésorerie et d'optimisation de celle-ci entamé en 2020 a été poursuivi et affiné.

La Gestion de la communication

La communication s'articule sur deux axes : interne et externe. Les changements importants au sein de l'association nous ont amené à développer notre communication auprès de nos salariés à travers des Assemblées Générales mais aussi avec nos partenaires dans un souci de coordinations de nos missions respectives.

La Communication Interne

Le site internet créé en 2018, continue d'être développé et amélioré. Une page Facebook et un compte twitter ont été créés. L'utilisation des réseaux sociaux est une nécessité parfaitement contrôlée. L'actualité association est relayée régulièrement auprès des salariés, informés par un courriel de toute mise à jour sur notre site internet. Chaque évènement important fait l'objet d'une note de communication écrite auprès des équipes.

Le comité de direction associatif se réunit régulièrement. Les informations transmises aux directeurs des différents parcours de l'association ainsi qu'aux responsables des fonctions support sont ensuite relayées aux équipes, en suivant la ligne hiérarchique.

La Communication Externe

Les relations avec les services du Conseil Départemental, la DDCS et de la PJJ sont régulières. Le partenariat avec l'Education Nationale et la CAF est formalisé à travers la participation de ces derniers au Conseil d'Administration où ils siègent en qualité de membres associés. L'implication de l'établissement s'est également traduite par notre participation aux différentes instances locales (COT, COC...).

Nous demeurons à l'écoute de nos partenaires pour entendre leurs demandes tout en réaffirmant notre identité.

III - Faits marquants en 2022

Après plusieurs années d'instabilité liées aux modifications importantes d'organigrammes, le siège de l'AAES est aujourd'hui revenu à un fonctionnement normalisé qui a permis de traverser les épisodes de la crise sanitaire avec beaucoup de sérénité. Le siège aborde aujourd'hui une phase d'analyse plus fine des enjeux et d'évaluation des outils et des projets développés.

Les équipes ont pu poursuivre les différents travaux et projets initiés, et en ouvrir de nouveaux, à savoir et sans que cette liste soit exhaustive :

- Le travail entamé dans la réorganisation interne a été poursuivi. Il a permis de conforter et de stabiliser l'organisation en parcours. Ceux-ci sont aujourd'hui posés et portés par des équipes de direction stable, confortées par la création de postes de directeurs adjoints. Ces derniers présentent l'intérêt d'une présence renforcée auprès des équipes et permettent ainsi en toute proximité la dynamique de projets. Les difficultés rencontrées sur les Centres Educatifs Renforcés à l'été 2021 ont fait émerger la nécessité de créer un

poste de direction adjointe. Cette plus grande proximité de management a pour objectif d'analyser le projet de service, de le faire évoluer et d'étayer le fonctionnement des équipes avec des procédures.

- Le travail de fond que constitue l'approche transversale des activités et des parcours a été poursuivi et renforcé avec pour seul leitmotiv le parcours de l'utilisateur au sein de notre association.
- Le CPOM éducatif toujours en phase négociation a vu l'émergence de nouvelles fiches projet (notamment celle relative à la création d'une équipe mobile pour les enfants à comportement sexuel inadaptés) et nouvelles coopérations entre acteurs du territoire.
- Le CPOM social a poursuivi sa mise en œuvre avec une volonté associative forte d'y inclure la démarche qualité et de réaliser les objectifs posés par les fiches actions.
- En terme de ressources humaines, le redéploiement professionnel et la mise en immersion inter-parcours ont été poursuivis. Une vigilance particulière a été accordée à la gestion des remplacements. La crise sanitaire a nécessité une grande vigilance sur le maintien de l'activité dans un contexte dégradé et a fait émerger de nouvelles obligations et garanties en matière d'hygiène, de sécurité et de santé au travail.
- La démarche qualité a pris toute son envergure.
- La mise en œuvre du nouveau projet associatif affirmant nos valeurs et notre vision de nos missions.
- Les compétences d'un responsable de projet informatique ont révélé toutes leurs opportunités dans ce contexte de crise sanitaire, où l'accès à distance aux données et le travail à distance ont pris une part très importante. Cette mission trouve également toute sa place dans nos projets de développement de nouveaux logiciels (qualité, gestion du temps...). Enfin, le contexte sanitaire a démontré combien une gestion efficace et pointue du parc numérique et des NTIC était indispensable.
- Les fiches de poste ont été retravaillées, adaptées et validées à l'instar de ce qui a été initié à partir de 2019.

IV - Perspectives pour 2023

Les bases associatives sont aujourd'hui solides. L'AAES est stabilisée organisationnellement et financièrement. Elle a poursuivi sa progression avec détermination et sérénité. La conduite de changement est un art difficile notamment pour une association qui avait de vraies fragilités liées à l'instabilité et à des événements douloureux. Les avancées sont importantes et se poursuivent, elles sont consolidées par le nouveau projet associatif et l'affirmation d'une culture associative forte ancrée dans les valeurs associatives fondamentales du secteur médico-social. Une charte des valeurs associatives est en cours d'élaboration.

Riches de l'expérience de la crise sanitaire 2020 et de sa poursuite en 2021, les équipes ont acquis en sérénité en solidarité et ont pu se réapproprier le sens de la mission. Cette expérience favorisera le questionnement sur les pratiques professionnelles et sera déclinée dans les projets de service. Les réflexions préparatoires aux évaluations seront lancées au cours de cette année 2022 avec l'ambition de lever les difficultés qui pourraient compromettre les résultats d'évaluation sur les items à caractère impératif.

Les parcours et les fonctions ressources ont trouvé leur stabilité avec le positionnement de directeurs, de directeurs adjoints ou de responsable qui peuvent maintenant aborder l'évaluation des activités, de conforter l'analyse financière et stratégique, d'impulser la démarche qualité et d'adapter les pratiques et les organisations au contexte mouvant de notre secteur d'activité.

Ces conduites de changement ont, quel que soit le parcours concerné, continuent d'être menées de la manière suivante :

Approche transversale des activités et mise en cohérence,
Restructuration et réorganisation des activités au regard des stratégies définies par les financeurs et en cohérence avec les besoins exprimés sur le territoire,
Démarche concertée à travers l'instauration d'un groupe de travail des salariés, d'un administrateur et des représentants du personnel.

L'évolution des activités de notre secteur Formation se poursuit car le contexte demeure fragile car fortement impacté par les premiers effets de la réforme de la formation. C'est l'un des enjeux associatifs essentiels depuis deux ans, un cap a été franchi en 2021 avec la perte de la formation en restauration et l'abandon de l'activité d'insertion via la yole. Pour 2022, des choix seront nécessaires dans le cadre du nouvel appel à projet SIEG porté par la Région pour lesquels les résultats ne sont pas à la hauteur espérée.

Les activités de milieu ouvert du parcours adultes portées notamment dans le cadre de l'appel à projet Insertion du Conseil Départemental du Nord, pourraient être impactées en raison de la réduction de 4 millions d'euros de l'enveloppe identifiée en comparaison des moyens mobilisés lors de l'appel à projet précédent.

Les activités d'Objectif Emploi seraient les plus concernées, l'association aura donc la lourde tâche de développer des solutions alternatives permettant à la dizaine de salariés possiblement impactés de rebondir professionnellement à l'interne.

D'une manière générale et pour l'ensemble des parcours, le Siège impulsera ou s'impliquera dans :

- La conduite de la réflexion stratégique et sa mise en œuvre,
- La poursuite des efforts de gestion,
- La diversification des financements,
- Le développement des partenariats existants et la recherche de nouveaux partenariats,
- La poursuite des actions entreprises autour des évaluations et l'amélioration de la qualité,
- La dynamisation de la communication institutionnelle.

Le siège poursuivra son travail de professionnalisation et d'optimisation. Les sujets sont nombreux :

- La mise en place d'une stratégie complète de GPEC
- La mise en œuvre d'OCTIME et son évaluation,
- La rédaction et amélioration des procédures RH et comptabilité/finance,
- La préparation de l'évolution des prévisions budgétaires vers un Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses
- L'actualisation des différents accords d'entreprise,
- Le suivi rigoureux de la gestion du patrimoine,
- Le suivi des conventions de partenariat,
- L'instauration et le développement de nouveaux partenariats par voie de conventionnement
- La poursuite de la mise en œuvre de procédures de consultation pour les achats de fournitures ou de prestations extérieures
- L'engagement de la mise aux normes des structures dans le cadre du plan « accessibilité »
- Le développement et la création si nécessaire de nouveaux supports de communication
- Une impulsion forte de l'axe stratégie développement qui par l'émergence de nouvelles activités -doit permettre la stabilisation financière de l'association

- La consolidation des instances associatives
- L'évolution des statuts et du règlement intérieur associatif
- La révision du règlement intérieur du personnel, des accords d'entreprise et des usages
- Des enjeux autour de la qualité de vie au travail

Cécile CHARLET
Directrice Générale

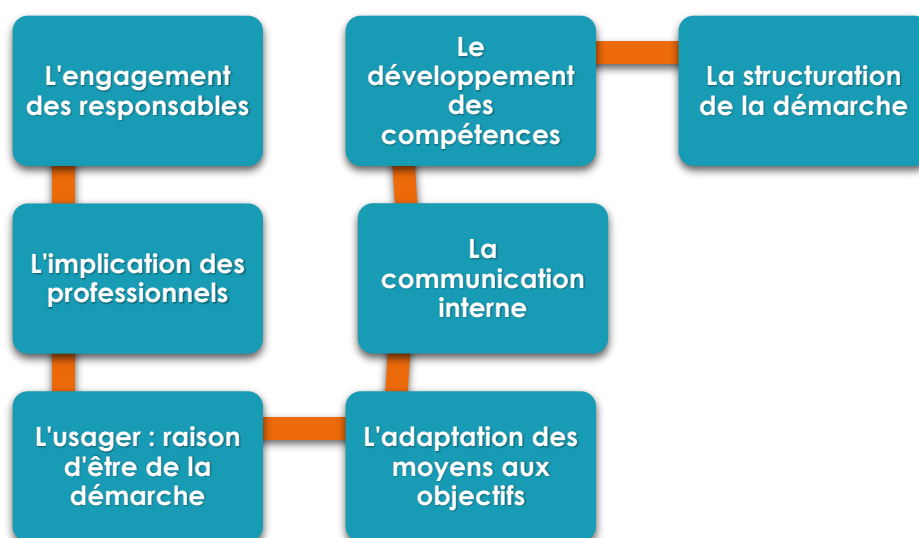
DÉMARCHE QUALITÉ

Présentation de la démarche

Depuis 2019, l'association développe une culture qualité qui se déploie progressivement à l'ensemble des services dans un processus de démarche continue. Cette démarche d'amélioration continue est caractérisée par une attitude vis-à-vis des dysfonctionnements consistant à en rechercher systématiquement la cause et à en prévenir l'apparition et par une attention portée aux processus et méthodes de travail en cherchant à les améliorer.

La démarche qualité sous-entend deux moments importants : l'évaluation interne et l'évaluation externe. Cependant, entre ces deux temps, la démarche doit perdurer à travers notamment des plans d'amélioration continue de la qualité.

La démarche qualité du parcours repose sur 7 facteurs de réussite, cités également par la Haute Autorités de Santé :



L'enjeu est que les pratiques de démarche qualité deviennent des activités à part entière exercées en permanence par les responsables et les professionnels.

Depuis 2022, la démarche qualité dispose d'un nouveau socle commun :

L'évaluation de la qualité en ESSMS repose sur un référentiel unique (formalisé par la HAS), mais qui reste adapté à chaque ESSMS. Ce référentiel est structuré en 3 chapitres :

- la personne ;
- les professionnels ;
- l'ESSMS

Ce référentiel comporte 42 objectifs déclinés en 157 critères d'évaluation dont 129 génériques et 28 spécifiques définis selon le mode d'accompagnement, le type d'activité et le type de population accueillie par l'établissement ou le service.

De même, les 3 chapitres font référence à 9 thématiques qui devront nous préoccuper tout au long de notre démarche d'amélioration continue de la qualité :

- la bientraitance et l'éthique ;
- les droits de la personne accompagnée ;
- l'expression et la participation de la personne accompagnée ;
- la co-construction et la personnalisation du projet d'accompagnement ;
 - l'accompagnement à l'autonomie ;
 - l'accompagnement à la santé ;
 - la continuité et la fluidité des parcours ;
 - la politique des ressources humaines ;
 - la démarche qualité et gestion des risques.

Pilotage de la démarche

1. Bilatéral

1.2 *Composition et calendrier*

La bilatéral qualité est composé de la chargée de mission et de la Directrice Générale. Cette rencontre a lieu deux fois par mois.

1.3 *Objectif*

Cette réunion a différents objectifs, notamment :

- ✓ **Déterminer les orientations**
- ✓ **Prioriser les axes de travail**
- ✓ **S'assurer de la communication de la démarche**
- ✓ **Réaliser un bilan annuel de la démarche qualité et de gestion des risques**
- ✓ **Suivre les recommandations des évaluations**

2. Réunion de suivi qualité

2.2 *Composition*

Les réunions de suivi qualité sont composées de la Direction de chaque parcours et de la chargée de mission qualité. Elles sont mises en place une fois par mois, ou si besoin, sur demande de l'une ou l'autre des parties. Des comptes-rendus sont formalisés suite aux rencontres.

2.3 *Objectifs*

Les réunions de suivi qualité, en lien avec les Directions de parcours, ont divers objectifs, tels que :

- ✓ Impulser et coordonner les actions menées dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques ;
- ✓ Définir les orientations stratégiques de la politique d'amélioration Qualité Gestion des risques ;
- ✓ Elaborer un plan d'action qualité pour l'ensemble du parcours et suivre les actions ;
- ✓ Préparer et suivre les évaluations internes et externes ;
- ✓ Valider les priorités définies au regard du plan d'amélioration qualité et des évaluations ;
- ✓ Analyser les événements indésirables ;
- ✓ Organiser la gestion documentaire : valider les documents obligatoires, procédures ...

3. Outil de pilotage

3.2 Logiciel AGEVAL

Un projet de mise en œuvre d'une plateforme qualité a débuté en 2021. Son déploiement a commencé durant le second semestre 2021. Le logiciel qualité AGEVAL va donc être disponible sur l'intégralité des dispositifs afin de numériser la démarche qualité et de la rendre plus participative et accessible depuis le début d'année 2022. Cet outil dédié permet de disposer d'un système d'alerte. Les notifications informent les collaborateurs de chaque nouveauté documentaire ou action à réaliser. L'avantage de ce type d'outil est également de disposer d'un plan d'actions unique pour l'association. Cette plateforme a également permis le déploiement de la gestion documentaire et la saisie des événements indésirables directement de façon informatique avec un suivi et un traitement rapide des acteurs concernés. En 2021, 3 services du parcours adulte ont été formés à l'utilisation du logiciel et 6 services du parcours enfance-jeunesse. **En 2022, le logiciel a été déployé à la quasi-totalité des dispositifs de l'association.**

Parcours enfance-jeunesse

1. Plan d'actions qualité

Dans l'objectif de faciliter le suivi des actions engagées ou à engager, chaque parcours dispose de son propre plan d'actions qualité. Ce plan d'actions permet de recenser les actions de différentes sources (évaluations interne et externe, projet d'établissement, réglementation...), de planifier, et d'avoir une vision globale des objectifs fixés.

1.1 Création d'un référentiel de bonnes pratiques

La création d'un référentiel de bonnes pratiques est une demande émanant du service l'ESTRAN. L'accompagnement au SAAD se conçoit par un accompagnement éducatif soutenu. La finalité du SAAD est d'éviter la réalisation de placements douloureux et peu propices à un travail sur les difficultés familiales ou de permettre un retour au domicile après un placement. Deux problématiques concernant l'outil se présentaient, soit:

- Orienter le référentiel comme outil de mesure qualité de l'évolution des compétences parentales ;
 - Orienter le référentiel comme outil de mesure qualité de l'impact d'une mesure confiée au service.
- Les deux sont étroitement liées, mais un choix était à opérer, dans la formalisation, pour que les analyses soient exploitables.

Le référentiel qualité formant « un cadre déterminant exigences et objectifs à atteindre et un outil de mesure au service des démarches d'amélioration de la qualité, du service rendu », le choix a été de l'orienter vers l'évaluation de l'impact d'une prise en charge.

L'équipe choisit 2 étapes d'évaluation :

- En début de mesure
- En fin de mesure (M-1)

L'écart des résultats fin de mesure et début de mesure, permettrait, dans le déroulé d'une mesure, à la fois de repérer :

- Les thématiques investies et travaillées par l'équipe, facteur de changement ;
- Les limites rencontrées par l'équipe dans le déroulé de la mesure ;
- Les thématiques ayant fait simplement l'objet d'une consolidation de la situation, facteur de stabilisation.

1.2 Actualisation des outils des Centres Educatifs Renforcés

Les outils de la loi 2002-2 des CER ont commencé à être retravaillés pour répondre au mieux aux objectifs de prise en charge, durant le dernier trimestre 2022.

Ainsi, le règlement de fonctionnement, le projet personnalisé et le livret d'accueil ont pu être retravaillé et surtout simplifié, illustré (sous format BD pour le livret d'accueil, par une éducatrice du CER) afin que les jeunes hébergés puissent facilement comprendre l'organisation et les objectifs de leur prise en charge au sein du CER.

Des procédures ont également été créées, par le chef de service du dispositif ainsi que la secrétaire, afin de sécuriser les pratiques professionnelles et l'accompagnement des jeunes hébergés.

Les procédures créées concernent :

- **L'admission des jeunes**
- **La fin de prise en charge**
- **L'organisation concernant les permissions famille**
- **Le travail avec les services de gendarmerie et de police**
- **Les modalités de phasage**

1.3 Formaliser des procédures en lien avec les infirmières

Construites à partir de la réglementation, les procédures encadrent l'action des professionnels, en termes de prévention autant qu'en termes d'action à mener dans les situations d'urgence. La mise en œuvre de procédures permet **l'identification, la priorisation et la définition d'un mode d'action lié aux besoins des jeunes et aux risques rencontrés** au sein des services.

Les procédures ne doivent en aucun cas être perçues comme une remise en question de la qualité d'accompagnement délivrée par les professionnels, elles ont été élaborées en **groupes de travail pluridisciplinaire**, réunissant direction, chefs de service et infirmières afin de **sécuriser les pratiques professionnels** mais également **d'assurer la sécurité** des enfants et jeunes accompagnés.

Une procédure concernant la **prise en charge en cas d'urgence** a été formalisée en lien avec l'équipe infirmière.

Une procédure reprenant l'ensemble du parcours de soin du jeune a également été commencée fin 2022, cette dernière identifie l'ensemble des risques présents pour chaque étape du parcours du jeune et les conduites à tenir.

3.1 Auto-évaluation des critères impératifs du nouveau référentiel d'évaluation et sensibilisation des équipes de la prévention spécialisée

Afin de préparer l'évaluation unique prévue en février 2023, les 4 équipes du service de prévention spécialisée, ainsi que les chefs de service, ont été sensibilisé au nouveau référentiel et nouvelles méthodologies d'évaluation de la Haute Autorité de Santé.



Un état des lieux a également été réalisé par chaque équipe sur les critères impératifs qui sont présents dans le nouveau référentiel d'évaluation unique. Les équipes se sont alors interrogées sur leur pratique concernant différents critères :

- Le respect de la dignité et de l'intégrité de la personne accompagnée
- Le respect de la vie privée et de l'intimité de la personne accompagnée
- Le respect de la liberté d'opinion, les croyances et la vie spirituelle de la personne accompagnée
- Le respect du droit à l'image de la personne accompagnée
- L'exercice des droits et des libertés de la personne accompagnée

Le système de cotation se construit par étapes à partir de la cotation des éléments d'évaluation. À chaque niveau de calcul (critère, objectif, thématique, chapitre), la cotation est toujours ramenée à une note entre 1 et 4. Les critères impératifs doivent au moins avoir une note égale à 4. Lorsque, au cours de l'évaluation, les intervenants de l'organisme cotent un ou plusieurs critères impératifs à 1, 2 ou 3, ils ont l'obligation de compléter un formulaire « critère impératif » dans Synaé, pour chacun de ces critères. La cotation égale à 1, 2 ou 3 d'un critère impératif et la production d'un formulaire « critère impératif » associé, impose à l'ESSMS l'obligation d'élaborer un plan d'action spécifique.

Suite à ce premier diagnostic concernant les critères impératifs, un plan d'actions d'amélioration a été mis en place en amont de l'évaluation :

▼ Prévention spécialisée : 63 rue du fort louis 1 objectifs

Référence / Objectif	Thème	Source	Responsable	Échéance	Priorité	Statut
✓ Préparer l'évaluation unique	• Démarche qualité et gestion des risques	• Evaluation externe	Laurène MAJCHRZAK	31/12/2023	1	○  
Action			Pilote	Échéance		
Afficher la charte des droits et libertés en FALC dans les locaux accueillant du public				20/01/2023		Traité ▼
Actualiser le document concernant le droit à l'image en donnant la possibilité aux jeunes de refuser			Laurène MAJCHRZAK	14/01/2023		Traité ▼
Faire systématiquement signer l'autorisation de droit à l'image aux jeunes durant les ateliers collectifs et s'assurer du respect du choix de chaque jeune et de la traçabilité du document						En cours ▼
Sensibiliser les professionnels aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles			Laurène MAJCHRZAK	31/12/2023		Non traité ▼
Formaliser et diffuser une enquête de satisfaction à destination des jeunes				31/03/2023		Non traité ▼

2. Gestion des risques

2.1 Mise en conformité avec la RGPD

Afin de se mettre en conformité avec la RGPD (Réglementation Générale à la Protection des Données), l'association a choisi de faire appel à un prestataire externe pour réaliser un audit des différents processus supports et managérial. Un DPO externe a également été identifié afin d'accompagner l'association, les professionnels et usagers dans les questionnements liés à cette thématique. Des sessions de sensibilisation / formation ont également été mises en place début 2022 à destination de l'ensemble des équipes de Direction et cadres, en amont de l'audit. Un registre des données et un plan d'actions d'amélioration a ensuite pu être formalisé afin de réduire les risques liés à la sécurité des données, notamment des données sensibles.

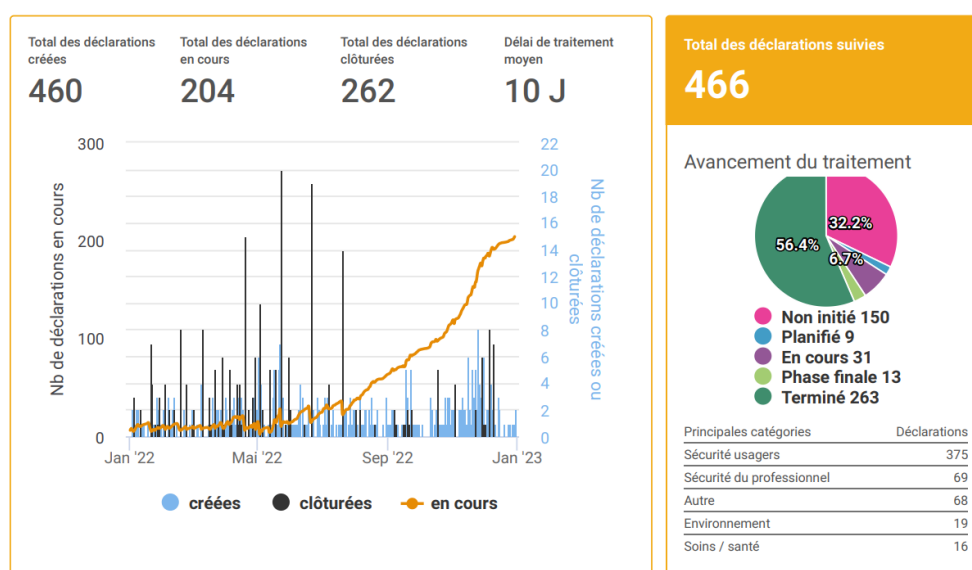
2.2 Suivi des événements indésirables

Un événement indésirable se définit par « Toutes les situations qui s'écartent des procédures ou des résultats attendus dans l'accompagnement d'une situation habituelle et qui sont ou pourraient être sources de dommages ». Soit toutes les situations qui ont ou auraient pu avoir un effet non désiré au sein de l'établissement. Ces situations peuvent concerner un usager, sa famille ou les professionnels, et toutes les situations qui s'écartent du cadre d'accompagnement désiré par l'association. Enfin, les événements indésirables qui doivent automatiquement générer une réévaluation du projet d'accompagnement de l'usager seront également identifiés.

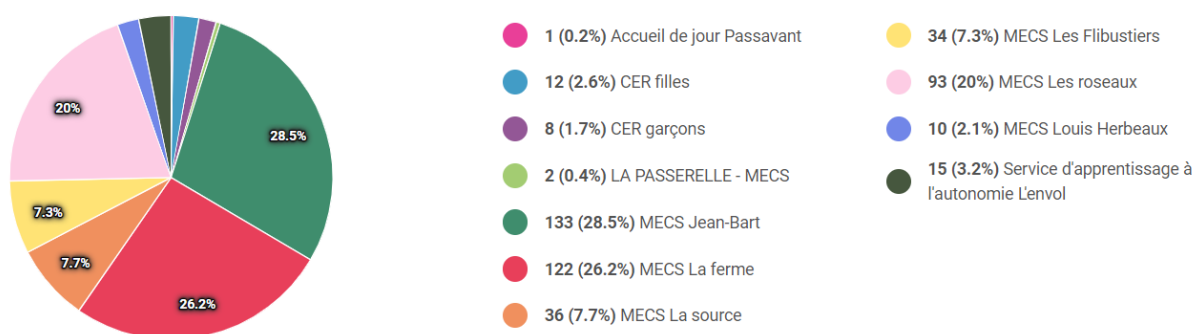
Les déclarations d'événements indésirables sont formalisées au sein du parcours dans un double objectif :

- Déterminer les défaillances afin de prévenir l'accident par la mise en place d'actions préventives ;
- Mettre en place des actions correctives et correctrices suite à un événement indésirable.

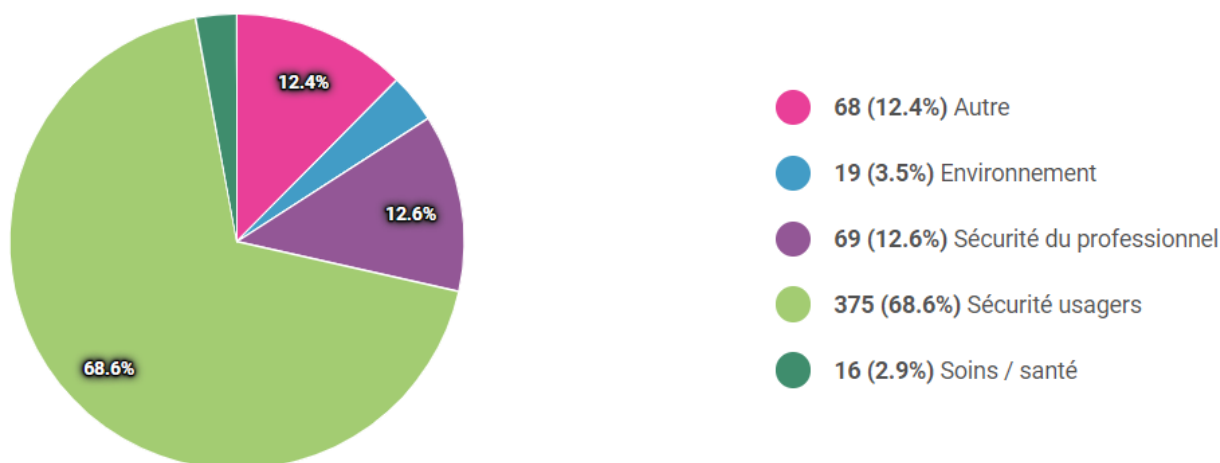
Au total, pour l'année 2022, 466 événements ont été déclarés pour le parcours enfance-jeunesse. 56,4% des déclarations ont été clôturées informatiquement. Ce chiffre s'explique par l'absence de la direction de parcours à partir de la moitié de l'année 2022. En effet, la clôture des événements indésirables étant de la responsabilité de la Direction de parcours dans la procédure interne de traitement des événements indésirables.



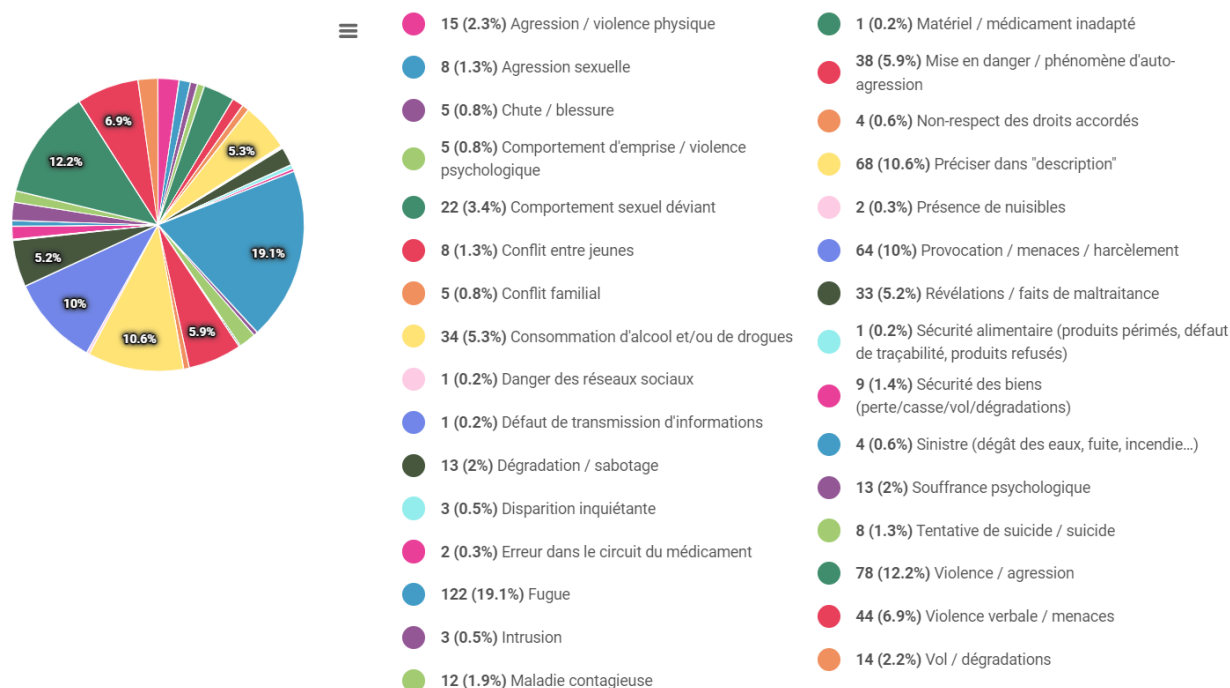
On remarque que la structure ayant déclaré le plus d'événements est la **MECS « Jean-Bart »**, comme pour l'année 2021, avec **133 déclarations**, suivi de la **MECS « La ferme »** avec **122 déclarations** puis de la MECS « Les Roseaux » avec 93 événements indésirables déclarés.



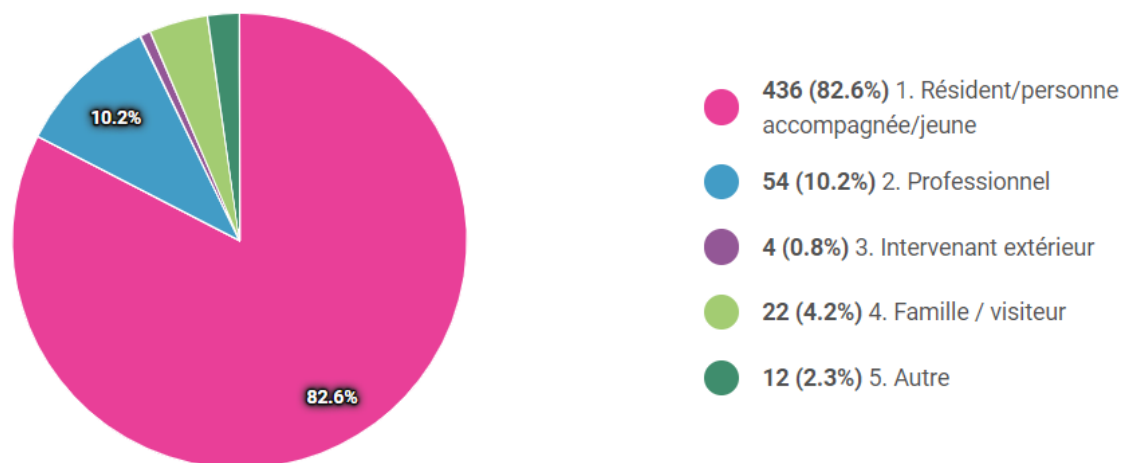
Les événements qui sont le plus déclarés concernent la **sécurité des usagers**. Ces événements concernant 68.6% des déclarations. La sécurité des professionnels est, quant à elle, notifiée dans 12,6% des déclarations effectuées, comme nous le montre le graphique ci-dessous :



La typologie d'événements indésirables qui est le plus souvent déclarée concerne **les fugues** avec 19.1% (contre 15,8% en 2021). On remarque que les fugues se produisent le plus souvent **en soirée, après 18 heures**. Après les fugues, nous retrouvons des événements qui concernent des **actes violents** pour 12,2% (contre 10,8% en 2021) (violence entre jeunes ou à l'extérieur). Ces deux types d'événements sont déclarés, pour la majorité, par la MECS « La ferme » et « Les roseaux ».



Dans la grande majorité des déclarations, ce sont les jeunes qui sont concernés directement par l'événement (82,6%).



Les événements indésirables qui se produisent le plus fréquemment sont :

- Les fugues
- Des faits de violence
- Des faits de provocation, de menaces, de violences verbales
- La consommation d'alcool ou de drogues

Les événements indésirables déclarés, de gravité apparente importante concernent :

- **Des faits de violence et d'agression,**
- **Des révélations de faits de maltraitance au sein de la famille**

Même pour les événements d'une gravité apparente moindre, le signalement des événements indésirables simples permet de garder une trace et d'analyser l'ensemble des événements perçus comme étant des dysfonctionnements ou des incidents au sein des services.

2.3 Mise en conformité avec la RGPD

Afin de se mettre en conformité avec la RGPD (Réglementation Générale à la Protection des Données), l'association a choisi de faire appel à un prestataire externe pour réaliser un audit des différents processus supports et managérial. Un DPO externe a également été identifié afin d'accompagner l'association, les professionnels et usagers dans les questionnements liés à cette thématique. Des sessions de sensibilisation / formation ont également été mises en place début 2022 à destination de l'ensemble des équipes de Direction et cadres, en amont de l'audit. Un registre des données et un plan d'actions d'amélioration a ensuite pu être formalisé afin de réduire les risques liés à la sécurité des données, notamment des données sensibles.

3. Perspectives

3.1 Actualiser les documents de la loi 2002-2 et les procédures des Centres Educatifs Renforcés

Continuer l'actualisation des outils de la loi 2002-2 pour les CER est une des perspectives pour l'année 2023. En effet, la mise à jour des outils de la loi de 2002 s'impose au minimum tous les 5 ans. Cela afin de répondre à deux enjeux forts :

- des outils à la fois utiles et pratiques tant pour les jeunes et familles que pour les professionnels ;
- la conformité aux obligations légales et réglementaires.

3.2 Evaluation du service de prévention spécialisée

L'évaluation unique du service de prévention spécialisée doit respecter le planning proposé par le financeur. La date d'arrêté de ce service datant de 2009, le rapport d'évaluation doit être effectué et diffusé avant Juin 2023. L'évaluation du service de prévention spécialisée sera donc un axe prioritaire pour l'année 2023. Suite à l'envoi du document de mise en concurrence durant le dernier trimestre 2022, c'est le Cabinet OULAD, situé à Lille qui a été retenue pour mener cette évaluation, qui se fera du 27 février au 3 mars 2023. Les équipes ont été rencontrées fin 2022 également afin d'être sensibilisé à cette nouvelle évaluation unique, aux critères d'évaluation et méthodes d'évaluation utilisées.

Les équipes de la prévention spécialisée seront donc évalués sur différentes thématiques du nouveau référentiel d'évaluation :

- **La bientraitance et l'éthique**
- **Les droits de la personne accompagnée**
- **L'expression et la participation des personnes accompagnées**
- **La co-construction et la personnalisation du projet d'accompagnement**
- **L'accompagnement à l'autonomie**
- **L'accompagnement à la santé**

- **La continuité et la fluidité des parcours**
- **La politique de ressources humaines**
- **La démarche qualité et la gestion des risques**

Une fois la visite d'évaluation passée, un plan d'actions d'amélioration sera mis en œuvre. Le suivi des actions sera assuré de manière participative afin que direction, chefs de service et équipe soient impliqués.

3.3 Evaluer les dossiers des jeunes accompagnés

L'évaluation du dossier usager est un sujet important, car son contenu reflète l'organisation de la mise en œuvre de l'accompagnement pour assurer continuité, sécurité et traçabilité des actions entreprises avec les personnes. Cet audit est à mettre en lien avec l'évaluation des pratiques professionnelles. Il permet d'inscrire l'ensemble des professionnels dans une démarche continue de la qualité de la tenue du dossier, d'identifier et de valoriser la qualité des démarches d'accompagnement. La qualité des pratiques professionnelles est non seulement mise en évidence mais en sort renforcée. Par ailleurs, la bonne tenue du dossier est un préalable indispensable pour disposer de données nécessaires à l'évaluation qualitative de l'accompagnement dont l'amélioration doit être un objectif prioritaire. Cet audit permettra également au parcours enfance-jeunesse de continuer sa progression dans la démarche d'amélioration continue de la qualité et d'anticiper les nouvelles méthodes d'évaluation de la Haute Autorité de Santé.

3.4 Retravailler le fonds et la diffusion des enquêtes de satisfaction à destination des enfants et adolescents accueillis en MECS

Recueillir, analyser la satisfaction et l'expérience des personnes, c'est reconnaître la légitimité de cette parole. Ainsi, les enquêtes de satisfaction sont considérées comme un réel outil au service de la participation dans la loi du 2 janvier 2002, au titre des « autres formes de participation ». Le recueil de la satisfaction et de l'expérience des personnes accompagnées est également un outil qui contribue à évaluer, du point de vue des personnes, l'organisation des prestations délivrées et la capacité des dispositifs à répondre aux attentes et besoins des personnes.

Il est primordial de travailler sur une enquête de satisfaction annuelle à destination des jeunes et des enfants des MECS, à diffuser annuellement ou à la sortie du dispositif. L'objectif de l'enquête de satisfaction est également de proposer, de mettre en œuvre et de suivre un plan d'actions d'amélioration pour chaque MECS.

3.5 Retravailler la trame des projets personnalisés ainsi que la procédure de mise en œuvre et de suivi

Fin 2022, une enquête a été menée par la cheffe de service de la MECS « Les roseaux » concernant la participation des professionnels, des jeunes et des familles et notamment leur connaissance au regard du projet personnalisé. Peu de jeunes et de familles étaient informés du projet personnalisé et de sa finalité et les professionnels n'étaient pas tous sensibilisés à l'utilité de cet outil. Le constat majeur, qui nécessite une réelle amélioration prioritaire, est le suivant : la participation des jeunes accueillis à l'élaboration de leur projet personnalisé est peu fréquente ou insuffisante.

Or, il s'agit d'un principe essentiel, affirmé par l'Anesm et confirmé par la Haute Autorité de santé (HAS) : **la construction du PP avec la personne concernée, même si elle requiert de la méthode et du temps, doit devenir incontournable et prioritaire.** Il est indéniable qu'un projet conçu avec le jeune

sera beaucoup plus pertinent et correspondra mieux à ses besoins, mais engagera aussi les professionnels sur sa réussite.

Un travail participatif concernant l'outil est primordial à mettre en place ainsi que sa procédure associée. Une procédure d'élaboration facilitera grandement le travail des équipes et garantira un traitement équitable des projets des jeunes. Par ailleurs, la procédure permet à tout nouveau membre d'une équipe d'acquérir un savoir-faire et de mieux cerner les enjeux d'élaboration d'un projet personnalisé.

Non seulement la procédure clarifie les tâches à réaliser et leur séquençage, mais elle permet d'aider à réunir et assembler toutes les informations et données utiles au PP.

3.6 Sensibiliser les professionnels aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles

L'appropriation des Recommandations de bonnes pratiques (RBPP) par les équipes est encore loin d'être acquise et, si les professionnels connaissent et savent s'y référer, leur utilisation concrète dans les établissements peut être plus efficace. La communication autour des RBPP doit être permanente et adaptée. Trop peu de personnes peuvent lire les recommandations entièrement et régulièrement, nous devons donc adapter leur diffusion et les travaux qui les entourent pour que leur utilisation devienne un réflexe. Aujourd'hui, l'ensemble des recommandations de bonnes pratiques professionnelles sont disponibles sur la plateforme AGEVAL mais les synthèses pourraient être présentées lors des réunions de service. Une première phase sera testée sur la MECS « Les Roseaux » en dédiant une partie de la réunion d'équipe aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles selon la méthodologie suivante :

- a. Choix d'une recommandation de bonnes pratiques professionnelles en fonction de la problématique actuelle**
- b. Lecture de la synthèse**
- c. Réalisation de l'état des lieux sur la structure**
- d. Proposition d'actions d'amélioration par rapport à l'état des lieux effectué et les recommandations faites**
- e. Création d'un plan d'actions**
- f. Suivi du plan d'actions par un professionnel référent**
- g. Finalisation et synthèse de la mise en œuvre des recommandations : état des lieux final**

L'idée est d'impliquer l'ensemble des MECS dans cette réflexion autour des recommandations de bonnes pratiques professionnelles.

Parcours adulte

1. Plan d'actions qualité général

Dans l'objectif de faciliter le suivi des actions engagées ou à engager, chaque parcours dispose de son propre plan d'actions qualité. Ce plan d'actions permet de recenser les actions de différentes sources (évaluations interne et externe, projet d'établissement, réglementation...), de planifier, et d'avoir une vision globale des objectifs fixés.

Depuis 2021, le plan d'actions qualité du parcours adulte est formalisé via la plateforme qualité AGEVAL afin que chaque acteur puisse avoir un visuel sur les actions qualité en cours.

1.1 Formalisation de procédures

La procédure est un document qui liste étape par étape, les différentes tâches à effectuer pour achever une action. Elle est indispensable pour assurer le bon déroulement d'un processus qui peut être complexe. Elle répond au fameux QQQQC « quoi, qui, où, quand, comment ». Cet outil a un rôle de support : il complète le savoir-faire d'un collaborateur, le guide dans son travail pas à pas et lui offre une grande autonomie. Les informations diffusées dans le document doivent être exactes, pertinentes, complètes et synthétiques afin d'optimiser la mise en œuvre de la procédure qualité. Elles portent sur les acteurs concernés, les domaines d'applications, les activités et tâches investies, les règles à respecter pour mener des actions et les résultats de la procédure.

Après leur création, elles sont stockées puis utilisées au quotidien. Elles doivent donc être accessibles à tous ceux qui en ont besoin, afin d'assurer la continuité de l'activité. De plus, les procédures sont évolutives. Avec la réalité du terrain, elles peuvent changer ou encore être améliorées en cas d'identification d'opportunités. L'ensemble des procédures sont donc disponibles et diffusées via la plateforme qualité AGEVAL et émargées en ligne par les professionnels concernés.

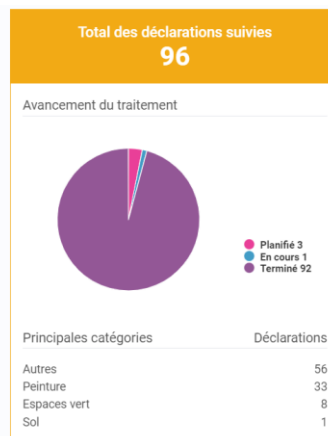
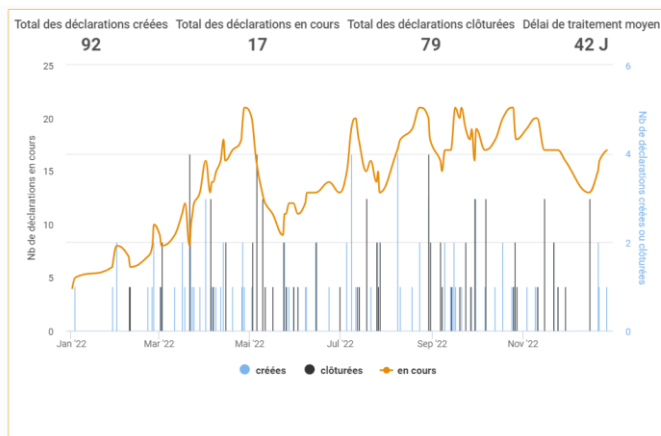
En 2022, différentes procédures ont été créées avec la participation des équipes concernées :

- **Formalisation de la procédure de prise en charge en cas de présence de nuisibles sur un logement** : suite au risque identifié lors de l'actualisation du DUERP
- **Formalisation de la procédure à suivre en cas de décès d'un résident** : suite au risque identifié lors de l'actualisation du DUERP et à un besoin repéré au niveau des équipes
- **Formalisation de la procédure de sécurisation du circuit du médicament** : suite à la demande d'une équipe et aux déclarations d'événements indésirables à ce sujet

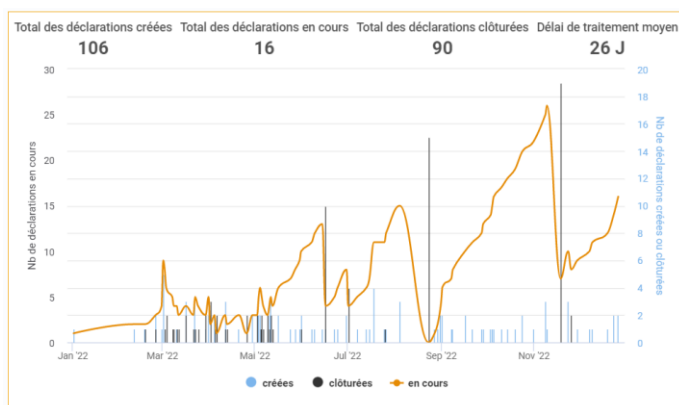
1.2 Informatisation des demandes d'intervention

L'année 2022 a également été l'occasion de simplifier les déclarations techniques, de conserver une traçabilité de ces interventions et de piloter les opérations de maintenance dans un seul et unique endroit en les informatisant via la plateforme qualité AGEVAL :

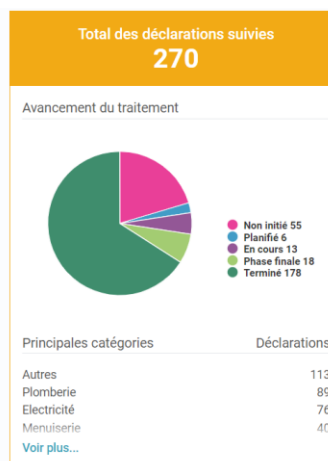
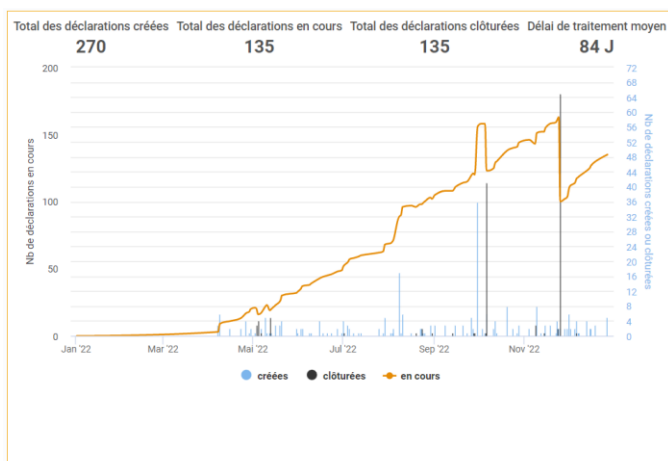
- **Informatisation des demandes d'interventions AVA/ACI avec 96 déclarations faites pour l'année 2022.**



- **Informatisation des demandes d'interventions des maitresses de maison : avec 106 déclarations faites pour l'année 2022.**



- **Informatisation des demandes d'interventions techniques : avec 270 déclarations faites pour l'année 2022.**



1.3 L'amélioration de la sécurité des résidents

La sécurité des résidents et personnes accompagnées a continué à être un axe central de la démarche qualité du parcours adulte en 2022, qui englobe 13 actions au total, comme le montre le tableau d'actions ci-dessous. En effet, l'une des missions du parcours est aussi d'assurer la sécurité des

personnes. La sécurité est un droit fondamental, particulièrement important au regard de la fragilité des populations accueillies. Globalement ces actions concernent :

- **La sécurité incendie** : avec l'actualisation des procédures d'évacuation « incendie » et la réalisation des exercices incendie pour les dispositifs d'hébergements du parcours.
- **Le circuit du médicament** : compte tenu de la diversité des acteurs, des publics accueillis et des structures impliquées, la maîtrise du circuit du médicament constitue un véritable défi.

1.4 Les enquêtes de satisfaction

Recueillir, analyser la satisfaction et l'expérience des personnes, c'est reconnaître la légitimité de cette parole. Ainsi, les enquêtes de satisfaction sont considérées comme un réel outil au service de la participation dans la loi du 2 janvier 2002, au titre des « autres formes de participation ». Le recueil de la satisfaction et de l'expérience des personnes accompagnées est également un outil qui contribue à évaluer, du point de vue des personnes, l'organisation des prestations délivrées et la capacité des dispositifs à répondre aux attentes et besoins des personnes.

Les enquêtes de satisfaction ont été diffusées et analysées. Les résultats ont d'ailleurs été communiqués à l'ensemble des résidents et des professionnels début 2022 (par mail, par la diffusion d'une synthèse et par la présentation des synthèses à chaque équipe lors d'une réunion). **De cette analyse, un plan d'actions d'amélioration a été formalisé pour les services ayant participé.**

Pour cette fin d'année 2022, les enquêtes de satisfaction ont été diffusées plus largement, notamment à destination des Résidences Habitats Jeunes également. Cette enquête a été actualisée afin d'être plus précise. Des questions ont été ajoutées, notamment concernant l'adaptation du règlement de fonctionnement, du besoin en accompagnement, l'aide dans la gestion du quotidien...

La méthodologie d'élaboration et de déploiement de l'enquête ont été pensés pour permettre à un maximum de personnes de s'exprimer. Le questionnaire était disponible sous format papier ou en ligne.

- **L'enquête de satisfaction du CHRS « Résidence Ferrer »**

15 réponses ont été récoltées en 2022 pour le CHRS. Ce qui équivaut à un taux de retour de 25%. L'enquête contient des volets thématiques pour tenir compte des spécificités de l'accompagnement :

- Accueil, admission et communication
- Hébergement et activités
- Accompagnement
- Bilan

- **L'enquête de satisfaction de l'hébergement d'urgence**

19 réponses ont été récoltées pour la Flandre intérieure, soit un taux de retour de 34% et 19 réponses ont également été récoltées pour la Flandre maritime, soit un taux de retour de 20%. L'enquête contient des volets thématiques pour tenir compte des spécificités de l'accompagnement :

- Accueil, admission et communication
- Hébergement et activités
- Accompagnement
- Bilan

- **L'actualisation de l'enquête de satisfaction des Résidences Habitats Jeunes**

L'enquête de satisfaction des 3 résidences habitats jeunes a été réactualisée avec la participation des équipes afin de remobiliser les résidents et de réinstaurer une enquête annuelle. Le questionnaire est également disponible en ligne ou en papier. L'enquête comprend différentes thématiques également, afin de questionner l'intégralité de l'accompagnement :

- L'accueil, l'admission et la communication
- L'environnement et le logement
- L'accompagnement en général
- La vie quotidienne et les activités
- Un bilan général

Cette nouvelle enquête sera diffusée début 2023.

- **La création et la diffusion de l'enquête de satisfaction du dispositif PAON**

A la demande de la professionnelle en charge du dispositif PAON (Programme d'Adaptation à l'Outil Numérique), une enquête de fin de session a été élaborée (fin d'année 2022) afin de questionner les participants concernant la qualité des interventions et pour pouvoir adapter les interventions aux différents besoins. Les thématiques questionnées sont :

- L'accueil et l'accessibilité au service
- La qualité et la nature des interventions
- Les logiciels utilisés
- Le temps de rencontre individuelle

- **L'enquête concernant les valeurs associatives à destination des professionnels**

Dans le cadre d'une démarche de création d'une charte des valeurs associatives, l'ensemble des professionnels ont été invité à répondre à un questionnaire regroupant une trentaine de questions concernant les engagements les plus importants à prendre envers les usagers, les principales valeurs partagées entre collègues, leur mise en œuvre au quotidien, les difficultés d'ordre éthique rencontrées ou encore des questions autour du pouvoir d'agir des usagers, l'exercice des droits individuels, la bientraitance, la fluidité des parcours ...

71 professionnels de l'association ont répondu à cette enquête. L'objectif de cette enquête était également de préciser le contenu et la forme que prendra cette future charte des valeurs.

1.5 L'actualisation de la trame du projet d'accompagnement personnalisé

L'actualisation de la trame des projets personnalisés est une demande émanant des équipes professionnelles, ne la trouvant plus adaptée et trop lourde. La cheffe de service et l'équipe de l'hébergement d'urgence ont donc travaillé sur l'actualisation de la trame, afin de simplifier son utilisation. Le nouveau référentiel d'évaluation unique de la HAS a également été pris en compte dans l'évaluation de cette nouvelle trame afin qu'elle réponde à différents critères, notamment afin que :

- **La personne accompagnée puisse exprimer ses attentes sur son projet d'accompagnement**

- **La personne et l'équipe co-construisent ce projet d'accompagnement**
- **L'équipe puisse évaluer les besoins de la personne avec un outil validé**
- **Les professionnels associent l'entourage de la personne selon ses souhaits**
- **Les ressources internes et externes soient mentionnées et mobilisées**
- **Le projet soit formalisé et réévalué avec la personne plusieurs fois par an**

Dans cette nouvelle trame, un premier diagnostic, comportant différentes thématiques est complété :

- Etat civil
- Entourage
- Accès aux droits
- Vie sociale / loisirs / citoyenneté
- Santé
- Emploi / formation
- Parentalité
- Budget
- Logement

Enfin une première synthèse du projet d'accompagnement peut être effectuée avant une réévaluation du projet tous les 3 mois.

L'équipe testera la trame début 2023 et une évaluation de l'outil pourra être faite 3 mois après sa mise en œuvre.

1.6 La réflexion autour de l'émergence de professionnels « référents qualité »

La Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant les établissements sociaux et médico-sociaux (ESSMS) impose aux établissements de procéder à des évaluations régulières de leurs activités et de la qualité qu'ils délivrent au regard des préconisations réglementaires. Le référentiel d'évaluation des ESSMS V0 publié en 2022 vise à renforcer la dynamique qualité au sein de l'établissement et à améliorer la qualité des prestations fournies au regard des attentes et des besoins des usagers. Les établissements doivent renforcer la structuration de leur démarche qualité afin d'impliquer l'ensemble du personnel. Ainsi, l'association a souhaité former trois personnes ressources au sein du parcours adulte afin de valoriser la politique qualité sous la direction de la chargée de mission qualité et de la direction du parcours adulte. Le parcours adulte sera le parcours pilote dans cette première phase d'expérimentation allant de mars 2023 à mars 2024.

Pour se faire, un appel à manifestation d'intérêts a été diffusé et présenté en Novembre et Décembre 2022. Trois candidatures pour cette nouvelle mission ont été reçues en Décembre 2022.

Les principales missions de ces référents qualité seront de :

- **Promouvoir la démarche qualité du parcours en lien avec la chargée de mission qualité** en rendant compte des avancées et des difficultés des équipes, en proposant de nouvelles actions d'améliorations, en participant aux différents projets qualité ou encore en recueillant les retours et réclamations des usagers et professionnels concernant la démarche qualité ;
- **Promouvoir la démarche de gestion des risques et la démarche d'amélioration continue** en sensibilisant les professionnels, en participant à l'animation de groupes de travail... ;

- **Participer aux évaluations des services** en préparant les différents documents de preuve ou encore en participant aux groupes de préparation et de travail

Une formation « *identifier les missions du référent qualité* » sera mise en place en 2023 pour les 3 référents qualité identifiés, ainsi qu'à destination des chefs de service et de la direction de parcours.

2. Gestion des risques

2.1 *Mise en conformité avec la RGPD*

Afin de se mettre en conformité avec la RGPD (Réglementation Générale à la Protection des Données), l'association a choisi de faire appel à un prestataire externe pour réaliser un audit des différents processus supports et managérial. Un DPO externe a également été identifié afin d'accompagner l'association, les professionnels et usagers dans les questionnements liés à cette thématique. Des sessions de sensibilisation / formation ont également été mises en place début 2022 à destination de l'ensemble des équipes de Direction et cadres, en amont de l'audit. Un registre des données et un plan d'actions d'amélioration a ensuite pu être formalisé afin de réduire les risques liés à la sécurité des données, notamment des données sensibles.

2.2 *Suivi du plan de prévention des risques professionnels*

Le plan de prévention des risques professionnels, présent dans le DUERP du parcours a été suivi tout au long de l'année, au total :

- 24 actions ont été réalisées
- 5 actions sont en cours de réalisation
- 1 action est en vigilance continue relative au COVID
- 1 action est en cours de réflexion
- 9 actions ont été reportées

Dans les actions réalisées, nous retrouvons notamment :

- La formalisation de la procédure de prise en charge en cas de présence de nuisibles
- L'actualisation des procédures incendie
- L'actualisation du livret d'utilisation des véhicules de service
- La réalisation des exercices incendie
- La mise en place d'un temps de retour sur expérience
- La formalisation de la procédure en cas de gale
- La procédure d'accueil du nouveau salarié
- La mise à jour des armoires à pharmacie
- La formalisation d'une procédure en cas de décès d'un résident

2.3 *Suivi des déclarations d'événements indésirables*

En 2021, un nouveau circuit d'alerte informatisé a été mis en place pour le signalement des aléas via la plateforme qualité AGEVAL. Dès la survenue d'un aléa, une « déclaration d'événement indésirable » est complétée par le professionnel concerné. Un circuit de traitement automatisé se met ensuite en place afin de notifier les acteurs du traitement : chargée de mission qualité, chef de service, direction adjointe et direction de parcours.

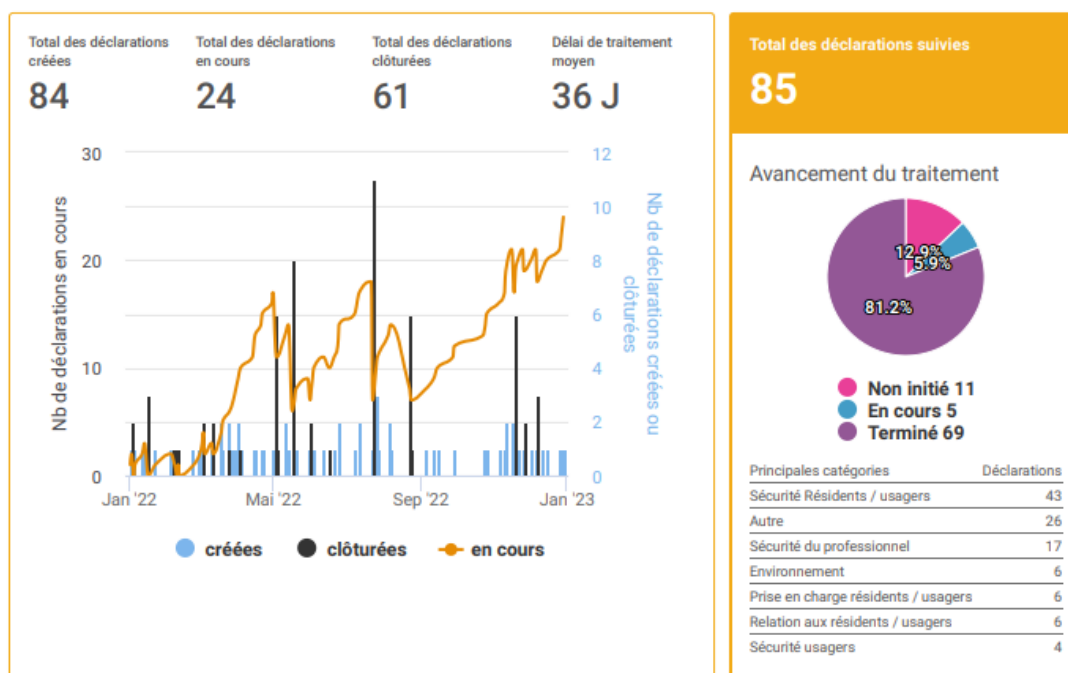
Avec le déploiement de la plateforme qualité AGEVAL, la gestion des risques a pris un nouveau tournant en 2021. Des établissements pilotes ont eu l'occasion d'utiliser la plateforme pour déclarer les événements indésirables. Cela a permis de :

- **Faire connaître les étapes du circuit de déclaration des événements indésirables aux professionnels.**
- **Mettre à disposition du personnel les moyens nécessaires à la déclaration des événements indésirables.**
- **Organiser la traçabilité des déclarations.**
- **Analyser les événements indésirables identifiés.**
- **Organiser un retour d'information sur les événements déclarés.**
- **Améliorer la détection et la déclaration des situations de maltraitance.**
- **Mettre en place une politique de la promotion de la bientraitance, améliorer le repérage des risques de maltraitance et s'appuyer sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles.**
- **Instaurer une culture sécurité.**

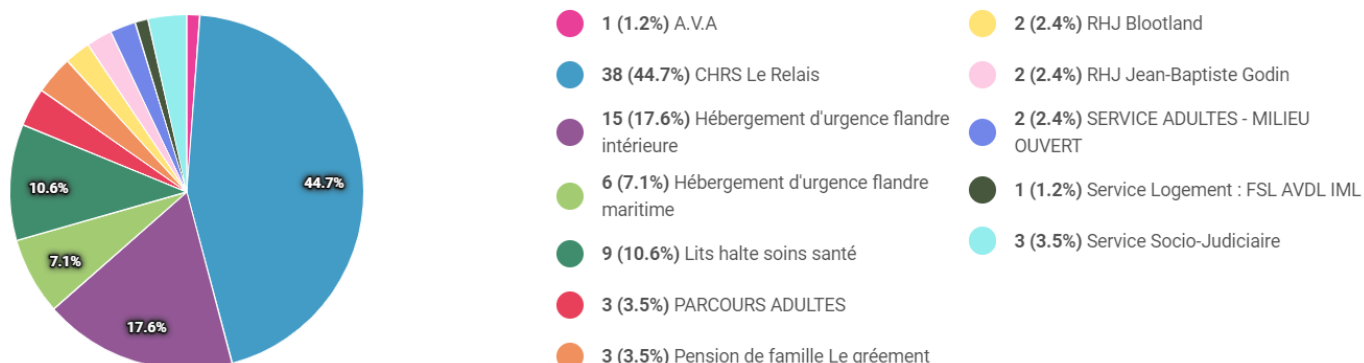
Les déclarations d'événements indésirables sont, en 2022, généralisées à l'ensemble des dispositifs présents au sein du parcours dans un double objectif :

- Déterminer les défaillances afin de prévenir l'accident par la mise en place d'actions préventives ;
- Mettre en place des actions correctives et correctrices suite à un événement indésirable.

Comme le montre le tableau de suivi ci-dessus, le nombre de déclarations a plus que doublé l'informatisation du circuit des déclarations via la plateforme AGEVAL. Les déclarations sont passées de 36 en 2021 à 85 en 2022. 81,2% des déclarations ont été clôturées informatiquement.

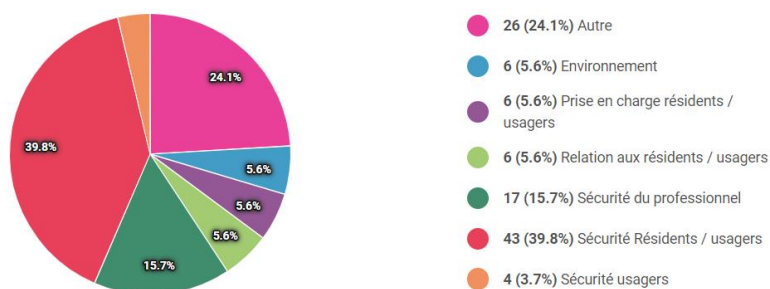


On remarque que la structure ayant déclaré le plus d'événements est le CHRS « Le relais », avec **38 déclarations**, suivi de **l'hébergement d'urgence en Flandre intérieure avec 15 déclarations** puis des Lits Halte Soins Santé avec 9 événements indésirables déclarés.



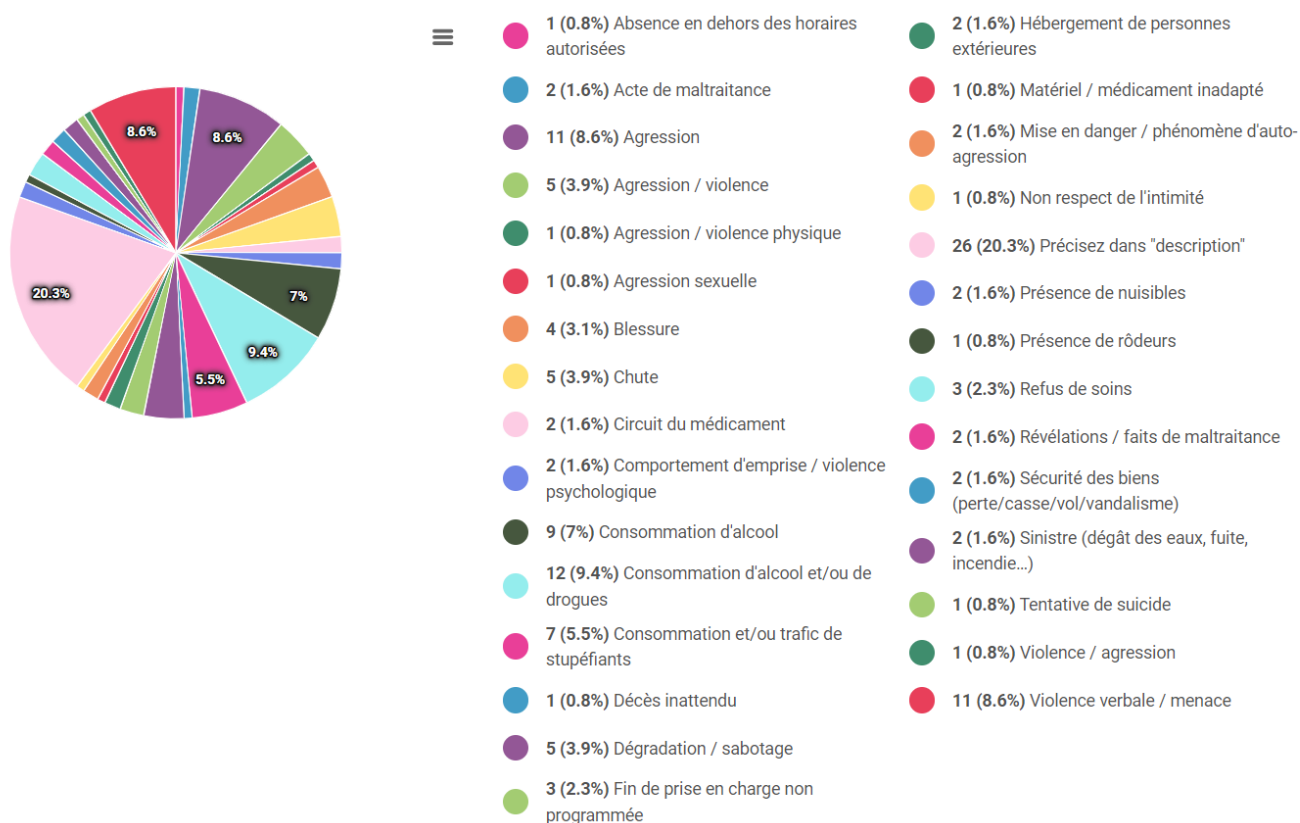
On remarque que le taux d'événements relatifs à la sécurité des professionnels a diminué par rapport aux années précédentes (24% en moyenne) et est passé à 15,7%.

Les déclarations concernant les événements relatifs à la sécurité des résidents concernent 40% des déclarations effectuées.

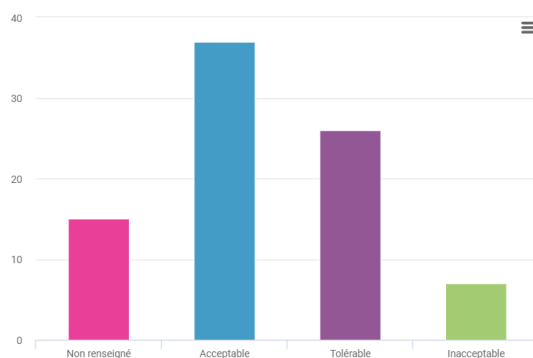


Les 3 typologies les plus représentées sont :

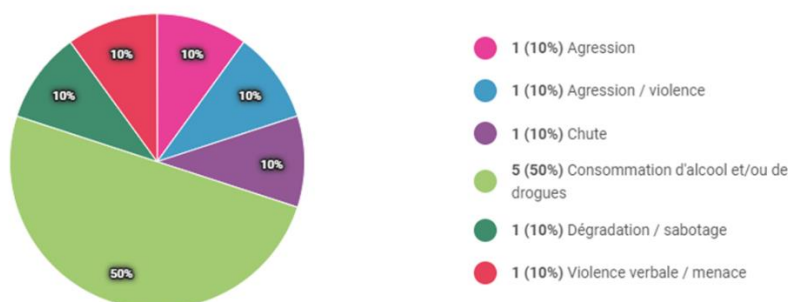
- **Autres à 20%** : consommation alcool, non-respect du règlement de fonctionnement, non prise du traitement médicamenteux, consommation de drogues, problème de voisinage, sinistre, menace de suicide, présence de rodeur ;
- **Consommation d'alcool ou de drogues à 22%** ;
- **Violences verbales et menaces à 9%** ainsi que les agressions.



Concernant la criticité des événements déclarés, on remarque que la majorité a été évaluée comme étant des événements « acceptables » ou « tolérables » :



Les événements hiérarchisés « inacceptable » concernant des faits de violence verbale, d'agression et de consommation d'alcool et ou de drogues (notamment des faits fréquents, ce qui fait augmenter la criticité de l'événement) :



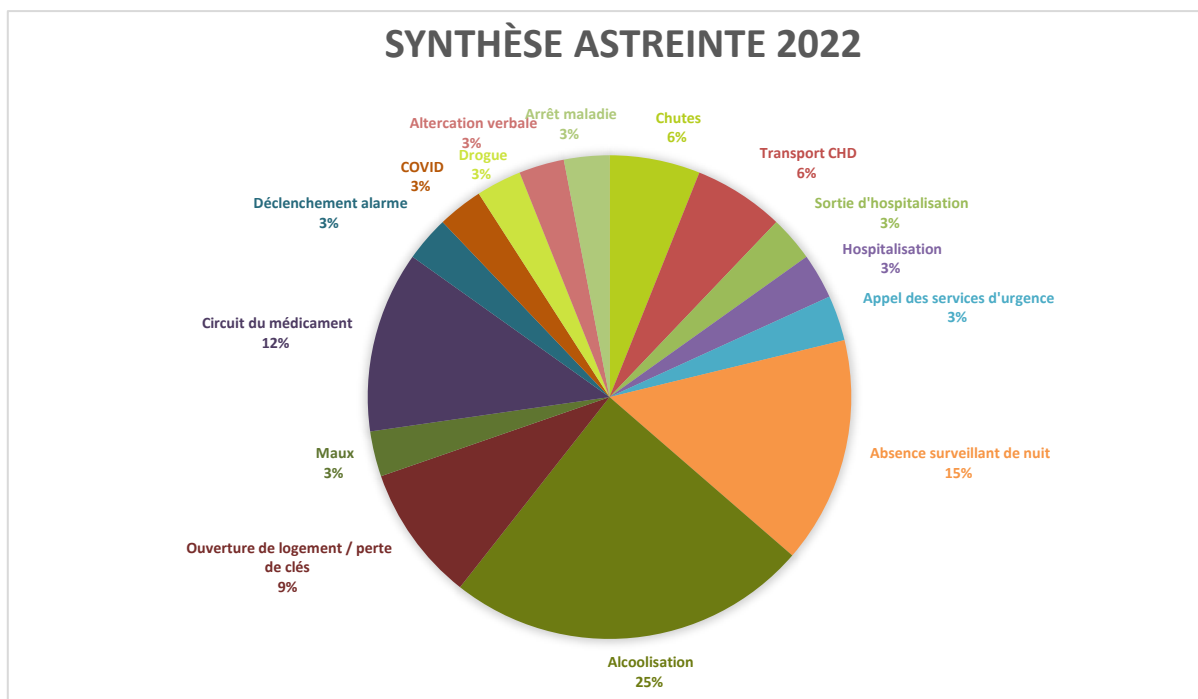
Le signalement des événements indésirables simples permet de garder une trace et d'analyser l'ensemble des dysfonctionnements de l'organisation au sein de l'établissement ou du service.

2.3 Suivi des astreintes

Un suivi des astreintes a été réalisé sur le parcours adulte durant toute l'année 2022 afin d'amorcer une réflexion sur l'évolution des pratiques durant les astreintes des chefs de service et de proposer des actions d'améliorations conformes aux pratiques et événements identifiés.

Pour l'année 2022, nous remarquons que les faits d'alcoolisation sont le motif d'appel principal, c'est-à-dire 25% des interventions. En 2^{ème} position, nous retrouvons les appels pour l'absence de professionnels (notamment du poste de surveillant de nuit) pour 15%.

Les appels concernant un problème relatif au circuit du médicament occupent la 3^{ème} place avec 12% d'interventions à ce sujet.



2.4 Réflexion autour de la cartographie des risques de violence et de maltraitance au sein du Foyer Abbé Pierre

Fin 2022, une réflexion autour des risques de violence et de maltraitance au sein du Foyer Abbé Pierre est apparue suite aux grands nombres de déclarations d'événements indésirables à ce sujet.

Un travail avec les professionnels a été mis en place autour de la définition de la violence et de la maltraitance et un début de travail autour d'une cartographie des risques de violence ont été enclenchés en Décembre 2022. L'équipe a ainsi pu commencer à identifier les facteurs de risques de violence pour chaque étape de l'accompagnement, ainsi que les dysfonctionnements et actions d'amélioration à mettre en place. Ce travail se poursuivra en 2023 avec l'élaboration d'un plan d'actions d'amélioration spécifique et l'écriture d'une procédure en cas d'urgence.

3. Gestion documentaire

3.1 Formalisation et actualisation des documents qualité

Construites à partir de la réglementation, les procédures encadrent l'action des professionnels, en termes de prévention autant qu'en termes d'action à mener dans les situations d'urgence. La mise en œuvre de procédures permet **l'identification, la priorisation et la définition d'un mode d'action lié aux besoins des jeunes et aux risques rencontrés** au sein des services.

Les procédures ne doivent en aucun cas être perçues comme une remise en question de la qualité d'accompagnement délivrée par les professionnels, elles ont été élaborées en **groupes de travail pluridisciplinaire**, réunissant direction, chefs de service et infirmières afin de **sécuriser les pratiques professionnels** mais également d'**assurer la sécurité** des personnes accompagnés.

Chacune de ces procédures suit un circuit de validation défini (cadres intermédiaires, qualité, direction).

Aujourd'hui, l'ensemble de la gestion documentaire relative à la démarche qualité est diffusée et élargée via la plateforme AGEVAL.

En 2022, les procédures citées ci-dessous ont été formalisées :

- Procédure conduites à tenir en cas de décès d'un résident
- Procédure de prise en charge en cas de présence de nuisibles sur un logement

Les documents ci-dessous ont été actualisés :

- Actualisation des annexes aux contrats de séjour : « directives anticipées » et « personne ressource »
- Les enquêtes de satisfaction
- Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
- Trame de compte-rendu pour les CVS selon le nouveau décret du 25 avril 2022 portant modification du CVS et autres formes de participation

4. Perspectives

Les perspectives du Parcours Adulte pour l'année 2023 porteront sur différentes actions et projets, notamment :

3.1 Le nouveau référentiel et la nouvelle évaluation de la Haute Autorité de Santé

Depuis septembre 2020, la Haute Autorité de Santé (HAS) a entamé l'élaboration d'un nouveau dispositif d'évaluation des Etablissements et Services Sociaux et Médico- Sociaux afin de valoriser les démarches mises en œuvre par les ESSMS pour améliorer le parcours de vie et de soins des personnes accompagnées.

L'évaluation de la qualité des prestations délivrées par les ESSMS sera réalisée par des organismes habilités et indépendants, sur la base **d'un nouveau référentiel**. Ce nouveau référentiel, en cours

d'élaboration, est co-construit par la HAS, les professionnels du secteur social et médico-social ainsi que des personnes accompagnées ou leurs représentants.

Une auto-évaluation sera mise en œuvre en 2023 pour les établissements et services dont les dates d'évaluation ont été fixées en 2024 (2ème trimestre) soit :

- Le CHRS
- L'hébergement d'urgence
- Les Ateliers d'Adaptation à la Vie Active

3.2 La mise en place des référents qualité

Au-delà des groupes de travail, un réseau structuré de référents qualité peut s'avérer utile au sein de l'association. Une réelle motivation, une définition de fonction, un temps dédié, une formation interne, le soutien et le suivi régulier en conditionnent le succès.

Le référent qualité assisterait la chargée de mission qualité dans la démarche d'amélioration continue, au sein des équipes. Ces missions seraient notamment de :

- veiller à la mise en application des procédures d'admission, d'accueil et d'accompagnement des personnes accueillies
- coordonner les actions d'évaluation des pratiques et les audits internes
- Suivre les projets d'amélioration
- Analyser les demandes qualité et/ou risques émanant des différents services
- Formuler des propositions d'intervention
- Participer à la définition de l'organisation qualité en vue de faciliter la réalisation des actions qualité
- Participer à l'évaluation de l'efficacité de la démarche qualité au sein du parcours
- Mobiliser les professionnels du parcours et communiquer autour de la démarche qualité

3.3 Remobiliser la dynamique autour des CVS et groupes d'expression

Afin de remobiliser les CVS et autres formes de participation au sein des différents dispositifs d'hébergement, une rencontre avec les chefs de service sera effectuée afin de présenter le nouveau décret relatif au CVS et de pouvoir formaliser un guide et une boîte à outil qui simplifieront la mise en œuvre des conseils de vie sociale.

3.4 Ré-évaluer les dossiers des personnes accompagnées

L'évaluation du dossier usager est un sujet important, car son contenu reflète l'organisation de la mise en œuvre de l'accompagnement pour assurer continuité, sécurité et traçabilité des actions entreprises avec les personnes. Cet audit est à mettre en lien avec l'évaluation des pratiques professionnelles. Il permet d'inscrire l'ensemble des professionnels dans une démarche continue de la qualité de la tenue du dossier, d'identifier et de valoriser la qualité des démarches d'accompagnement. La qualité des pratiques professionnelles est non seulement mise en évidence mais en sort renforcée. Par ailleurs, la bonne tenue du dossier est un préalable indispensable pour disposer de données nécessaires à l'évaluation qualitative de l'accompagnement dont l'amélioration doit être un objectif prioritaire.

La grille de critères d'évaluation sera actualisée et sera davantage axée sur le parcours d'accompagnement de la personne et les critères d'évaluation présents dans le nouveau référentiel d'évaluation de la HAS.

3.6 Finaliser les projets de service

Suite aux travaux menés en 2022, l'écriture des projets de service du service adulte et de la pension de famille sera finalisée en 2023, par la direction du parcours. De ces projets, pourront en découler des objectifs d'amélioration précis pour les 5 prochaines années.

3.7 Déployer les enquêtes de satisfaction annuelle au niveau de la pension de famille et les Lits Haltes Soins Santé

Il est important de bien situer l'évaluation de la satisfaction des usagers et de leurs familles comme un des éléments d'évaluation de la qualité et non la seule démarche qui permettrait de juger de la valeur du service rendu.

La satisfaction est une opinion de l'utilisateur d'un service qui résulte de l'écart entre sa perception du service utilisé et ses attentes, ou entre le service voulu et le service reçu. De manière générale, les usagers attendent d'un service qu'ils assouviennent un besoin particulier. La satisfaction doit donc s'accompagner d'un bien-être de l'utilisateur.

Afin de faire de la participation des usagers un axe central, les enquêtes de satisfaction seront déployées au sein de la pension de famille (annuellement) et au sein des LHSS (à la sortie de chaque usager) afin qu'un plan d'actions puisse être présenté chaque année.

Ainsi, lorsque l'on évalue la satisfaction de l'utilisateur et de sa famille, on évalue :

- la qualité, de son point de vue et de celui de son entourage familial ;
- indirectement la capacité de l'établissement à mettre en place un dispositif d'écoute adéquat, et à agir en partenariat avec la famille.

VUE D'ENSEMBLE

1. ZOOM sur les perspectives 2022 mises en œuvre

Dans le précédent rapport qualité, des perspectives générales pour l'année 2022 avaient été prévues. La majorité d'entre-elles ont été mises en œuvre.

1.1 L'organisation, la communication et les outils de la démarche ont été améliorés, notamment grâce à la plateforme qualité AGEVAL

Dans le cadre de la démarche qualité, les objectifs étaient de :

- Améliorer la connaissance et l'appropriation des professionnels sur les documents qualité
- Simplifier le circuit de validation des documents en l'informatisant
- Améliorer et simplifier l'analyse, le recueil et l'information concernant les enquêtes de satisfaction
- Disposer d'une gestion électronique des documents
- Faciliter la recherche des documents qualité avec le logiciel AGEVAL

Les actions suivantes ont donc été mises en place :

- Améliorer la diffusion et l'appropriation des documents qualité en lien avec le logiciel AGEVAL
- Assurer un système d'émargement informatisé des documents qualité
- Faciliter la recherche des documents qualité avec AGEVAL

Mettre à disposition des professionnels les dernières versions des documents qualité à utiliser via le logiciel AGEVAL

Une action est encore à prévoir :

Communiquer les actions en lien avec la démarche qualité au travers d'articles diffusés sur le site internet de l'association et/ou du journal interne.

Suivi des indicateurs :

- Nombre d'articles parus en lien avec la démarche qualité : **Objectif ≥ 2**

Résultat : 0

- Taux de documents qualité diffusés via AGEVAL : objectif $\geq 80\%$

Résultat : 100%

- Nombre de consultations des procédures sur AGEVAL

Résultat : les procédures sont consultées mais pourrait l'être bien davantage. La procédure la plus consultée concerne la conduite à tenir en cas de décès d'un résident.

- Taux de procédures émargées par les professionnels : objectif $\geq 60\%$

Résultat : l'ensemble des procédures ont été émargées mais pas par la totalité des professionnels concernés

1.2 Réduire les risques en améliorant l'utilisation de l'outil de déclaration des événements indésirables

Les actions suivantes ont été suivies:

Calculer la criticité des événements indésirables en fonction de leur gravité et de leur fréquence

Former les professionnels à la déclaration d'événements indésirables via AGEVAL

Simplifier le circuit de traitement des événements indésirables en l'informatisant via AGEVAL

Une action n'a pas encore été formalisée :

Inciter les professionnels à déclarer systématiquement les événements indésirables en diffusant une charte d'incitation

Les indicateurs de suivi étaient les suivants :

- Nombre de déclarations d'événements indésirables signalées

Résultat : 551 déclarations effectuées

- Taux de déclarations d'événements indésirables traitées : objectif $\geq 70\%$

Résultat : 60%

- Nombre de signalement indésirables inacceptables (criticité ≥ 16)

Résultat : 2,2%

- Nombre de réunions de suivi qualité consacrées au suivi des événements indésirables :

Objectif ≥ 6

Résultat : ≤ 6

1.3 Evolution de notre système qualité et anticipation du nouveau référentiel HAS

Depuis septembre 2020, la Haute Autorité de Santé (HAS) a entamé l'élaboration d'un nouveau dispositif d'évaluation des Etablissements et Services Sociaux et Médico- Sociaux. Objectif affiché :

valoriser les démarches mises en œuvre par les ESSMS pour améliorer le parcours de vie et de soins des personnes accompagnées.

Ce qui change :

- **Un référentiel unique**
- **De nouvelles méthodes d'évaluation**
- **Une fusion de l'évaluation interne et externe**

L'évaluation des ESSMS s'appuiera sur un travail de terrain : entretiens avec les personnes accompagnées, les professionnels et la gouvernance, analyse documentaire et/ou observation terrain.

Les critères du référentiel seront évalués par le biais de 3 méthodes :

- **L'accompagné traceur** : cette première méthode appréciera la qualité de l'accompagnement de la personne dans l'établissement ou le service. Elle s'appuiera sur le recueil de l'expérience de la personne et/ou de ses proches.
- **Le traceur ciblé** : cette deuxième méthode évaluera, sur le terrain, la mise en œuvre réelle d'un processus, sa maîtrise par les professionnels qui l'utilisent et sa capacité à atteindre les objectifs fixés. Contrairement à l'audit système, le traceur ciblé « remonte » du terrain jusqu'au processus.
- **L'audit système** : cette dernière méthode examinera un ensemble de processus afin de vérifier qu'ils sont maîtrisés et pertinents au regard des objectifs à atteindre. A l'inverse du traceur ciblé, l'audit système « descend » des processus jusqu'à la vérification terrain de leur mise en œuvre effective par les professionnels.

Les actions suivantes ont été mises en place en 2022 :

- Se former aux nouvelles méthodes d'évaluation
- S'approprier et communiquer sur le nouveau référentiel d'évaluation auprès des chefs de service et des équipes concernées
- Etablir un état des lieux et formaliser un plan d'actions concernant les critères impératifs à respecter, pour le service de prévention spécialisée, évalué au 1^{er} trimestre 2023.

Les indicateurs de suivi étaient les suivants :

- Les plans d'actions sont formalisés

Résultats : pour le service de prévention spécialisée

- Les critères impératifs sont respectés
- Un article concernant le nouveau référentiel d'évaluation est paru

Résultats : pas d'article paru durant l'année 2022

- La chargée de mission participe à des webinaires/formations concernant l'appropriation du référentiel et des nouvelles méthodes d'évaluation

Résultats : participation à 3 webinaires

- Un point en CODIR est effectué concernant le nouveau référentiel

Résultats : non effectué en CODIR mais présentation à la direction

1.4 S'assurer du respect des usagers et promouvoir la bientraitance

En 2008, l'ANESM publie une recommandation sur la bientraitance où elle affirme : « *La bientraitance ne se réduit ni à l'absence de maltraitance, ni à la prévention de la maltraitance. La bientraitance, démarche volontariste, situe les intentions et les actes des professionnels dans un horizon d'amélioration continue des pratiques, tout en conservant une empreinte de vigilance incontournable, car il existe une profonde résonance entre maltraitance et bientraitance* ».

La bientraitance est une démarche globale de prise en charge de l'utilisateur et d'accueil visant à promouvoir le respect de leurs droits et libertés, leur écoute et la prise en compte de leurs besoins, tout en prévenant la maltraitance.

Dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de la qualité, il s'agissait de :

- Poursuivre l'amélioration du recueil de la satisfaction des usagers
- Formaliser une charte des valeurs associatives
- Formaliser le plan de gestion et de prévention des risques de maltraitance

L'enquête sur la charte des valeurs ayant été diffusée à l'ensemble des professionnels de l'association. L'analyse sera diffusée début 2023.

Les indicateurs de suivi étaient les suivants :

- Nombre d'enquêtes de satisfaction annuelles réalisées : objectif ≤ 60% des dispositifs

Résultat : 50% des dispositifs du parcours diffusent une enquête de satisfaction annuelle

- Diffusion d'une charte des valeurs associatives

Résultat : une enquête à destination de l'ensemble des professionnels a été diffusée et a récolté 71 réponses.

- Un plan de gestion et de prévention des risques est diffusé

Résultat : le plan de prévention des risques de maltraitance a été travaillé durant le dernier trimestre 2022 dans un premier temps. Il sera travaillé avec les équipes et adapté durant l'année 2023, notamment avec l'équipe de prévention spécialisée, suite à la visite d'évaluation unique.

SERVICE DE RELAXATION AU TRAVAIL

I – Introduction

Mis en place depuis le 1er janvier 2019, le service de relaxation de l'AAES répond à la prise de conscience de l'association d'améliorer la qualité de vie au travail des salariés. Être bien au travail comme dans sa vie, c'est savoir se détendre et pouvoir faire une pause quelques instants. Maîtriser les techniques de respiration, de relaxation, participer à des séances de sophrologie voire d'hypnose va permettre d'installer cela rapidement.

Véritables outils pour améliorer la performance sociale et professionnelle, le service de relaxation s'inscrit dans une démarche responsable qui vise à donner à tous les moyens de mieux gérer son activité professionnelle en intégrant de vrais temps de récupération. En apprenant à connaître ses limites et les outils qui lui correspondent le mieux, le salarié dispose de réels moyens pour améliorer sa qualité de vie au travail. Toujours axées sur le bien-être, ces séances ont pour but de sensibiliser, d'initier, d'accompagner et de permettre ainsi à chacun de se sentir bien sur le lieu de travail.

Apprendre à gérer son stress, prévenir des burn-out, retrouver confiance en soi et une estime de soi est important pour renforcer son bien-être au travail mais aussi dans sa vie. En effet, le stress nuit à la santé mais aussi à notre performance professionnelle : nervosité, manque de concentration, épuisement, fatigue mentale. Pour travailler avec un esprit calme et de bonnes capacités physiques et mentales, le service de relaxation contre le stress par exemple est l'une des solutions proposées aux salariés pour passer des journées sereines.

Pour y parvenir, chaque salarié a un droit individuel d'une heure par mois sur le temps de travail pour bénéficier de ce service.

Il permet aussi de répondre concrètement aux RPS (risques psycho-sociaux) dans le cadre de la santé au travail. Pour y parvenir différentes manières sont mis en place notamment par les techniques de relaxation, de respiration, de sophrologie, etc.

Diplômé en préparation mentale depuis 2017, ce diplôme regroupe l'ensemble de ces techniques.

II – Quelles techniques proposées ?



✓ Abaisser sa fréquence respiratoire

Objectif : prendre conscience de sa respiration, être guidé pour abaisser sa fréquence respiratoire et donner des outils simples à utiliser quotidiennement.

Bien respirer ne va pas de soi. Car si nous sommes biologiquement équipés pour une respiration optimale, nous sommes aussi faits de pensées et d'émotions.

Dès que celles-ci nous perturbent, notre respiration se modifie et s'accélère. Lorsque nous maintenons une fréquence respiratoire rapide, correspondant à un état de stress ou d'anxiété, nous prolongeons cette émotion et les effets qu'elle va avoir sur le corps. Ainsi, nous restons en état de stress quasi permanent alors même que l'élément stressant n'est plus présent. Il s'ensuit divers dysfonctionnements : irritabilité, manque de concentration, sommeil perturbé, immunité affaiblie...

La première chose à faire pour limiter les effets du stress est donc d'abaisser sa fréquence respiratoire.

✓ Diminuer les tensions physiques et mentales

Objectif : prendre conscience de son corps et des réactions de celui-ci. C'est alors que l'on peut installer progressivement un état de relaxation pour réduire les tensions.

Dans la vie quotidienne, les occasions d'être tendu ne manquent pas. Les nouveaux rythmes de vie engendrent, chez beaucoup d'individus, une fatigue anormale, un état constant d'énerverment, de

l'anxiété. Ainsi la résistance de l'organisme diminue progressivement, le système nerveux s'affaiblit, le surmenage s'installe pouvant conduire à l'épuisement.

La relaxation est un moyen extrêmement efficace pour réduire ces tensions, qu'elles soient d'ordre physique ou mental. Il s'agit d'une technique assez simple pouvant être adaptée à tous, en tous lieux et en toutes circonstances.

Grâce à la détente qu'elle procure, plusieurs changements biologiques s'opèrent : diminution de la consommation d'oxygène, ralentissement du rythme respiratoire et du rythme cardiaque et diminution de la tension musculaire.

✓ Trouver son équilibre

Objectif : harmonisation du corps et de l'esprit, à travers des exercices simples et accessibles de tous. Il va permettre de connaître son corps et mieux comprendre ses modes de fonctionnement, d'apprendre à se détacher du quotidien pour une meilleure remise en question et d'apprendre à relativiser et vivre avec moins d'anxiété, plus d'énergie et d'efficacité.

La sophrologie voire l'hypnose (accès sur le travail émotionnel inconscient) ont pour objectif l'équilibre des personnes et utilise la relaxation, des exercices corporels et respiratoires, entraînement mental (pensée positive, visualisation) et des techniques de concentration.

Moyen de développement personnel particulièrement adapté au milieu professionnel, elle permet une meilleure gestion du stress et une meilleure adaptabilité aux exigences de l'entreprise. Chacun va pouvoir retrouver la confiance en soi, gérer émotions et stress et dynamiser ses projets professionnels.



III – Comment se déroule une séance ?

La première étape passe par un entretien afin de définir les objectifs et de comprendre ce que recherche le salarié dans les séances :

- Quel but ?
- Que veut-il (ou elle) ?
- Quelle est sa difficulté ?
- Qu'attend-il (elle) ? Quel est son rêve, sa passion, son désir ?

Ensuite, j'effectue un travail explicatif de ma fonction afin de comprendre le fonctionnement des séances toujours dans le but de rassurer et de sécuriser le salarié à toute appréhension compréhensible. Ce genre de séance reste pour beaucoup inconnue dans leur quotidien et amène les préjugés que peut avoir cette fonction professionnelle.

Cette étape permet donc d'établir un rapport de confiance et de rassurer le salarié du respect de sa vie privée. Souvent la difficulté professionnelle est associée également à des difficultés d'ordre privé.

La base de la relaxation reste des exercices de respirations et de maîtrise de celle-ci. Il est donc important avant d'entamer un accompagnement d'apprendre le salarié à réapprendre à respirer. Les techniques de respiration acquises permettent de retrouver une cohérence cardiaque, d'atténuer les tensions, de se débarrasser de l'anxiété, de diminuer le stress. Ceci permet surtout de ressentir

immédiatement un bien-être total et une prise de conscience de la fatigue mentale et physique qui peut avoir un impact sur la santé, la concentration, etc...

Ensuite selon les problématiques soulevées, les séances s'adapteront aux salariés. Chacun a son histoire, chacun a des émotions et un ressenti différents. Tout en poursuivant des séances de respirations devenant une sorte d'automatisme, seront associées des séances de sophrologie voire d'hypnose pour régler des blocages plus « profonds ».

Rien ne se fait sans l'acceptation de la personne mais les bienfaits des séances (retour de confiance en soi, ressenti de bien être, etc.) permet à la personne de se recentrer sur soi-même, d'apprendre à évacuer des pensées négatives, de les transformer, de les gérer par des techniques notamment dénommées point d'ancrage.

Le but des séances est donc de parvenir à un état d'équilibre optimal. Il est aussi de rendre la personne autonome dans la gestion des émotions dans sa vie quotidienne et sur son lieu de travail.

Le nombre de séance est donc aléatoire, tout dépendra de l'apprentissage, de son rythme mais aussi des sensibilités émotionnelles de chacun pour arriver à un résultat optimal.

Le fonctionnement du service est le même que pour les usagers suivis par l'association et au même endroit à savoir :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 sauf le mercredi après midi (16h30 le vendredi).

Situé aux 41 Rue du Fort Louis 59140 Dunkerque.

III – Exemple de salariés suivis

➤ 10 salariés ont bénéficié du service de relaxation :

Ils ont tous ressenti le besoin de venir et savent que beaucoup de leur collègues en auront besoin.

Nombre d'entre eux entendent régulièrement :

- Ma vie est difficile...
- Je n'ai pas confiance en moi...
- Je suis fatigué...
- J'en peux plus ...
- J'ai besoin de souffler...
- J'ai peur de tout...
- Je ne supporte plus...
- J'ai envie de craquer...

À la différence des autres, ils ont pris conscience que cela ne pouvait plus durer et que prendre soin de soi, c'est aussi prendre soin de son esprit, de son état d'esprit, c'est d'accepter à se faire une pause et de retrouver une pleine confiance dans la vie et donc au travail.

Différents corps de métiers sont représentés, de travailleur de nuit, à l'éducatif en passant par le personnel administratif.

- La plupart des sollicitations restent sur la question de la fatigue mentale, un stress permanent mais également des événements de l'ordre de la vie privée qui ont des conséquences sur la vie professionnelle comme un deuil mal vécu par exemple.



- Une secrétaire, plus de 15 ans d'ancienneté atteinte de douleurs chroniques.

Depuis de longues années sur le même poste une fatigue physique et mentale s'est installée. Celle-ci me sollicite pour des douleurs constantes d'articulations liées à des gestes répétés dans le temps occasionnant des troubles musculo squelettiques et des douleurs chroniques.

Ayant un suivi médical, c'est son médecin qui lui a donné l'idée de rencontrer un hypnotiseur pour découvrir l'hypno analgésie acquise dans mon diplôme de préparateur mental.

L'hypno analgésie consiste à utiliser l'hypnose dans la prise en charge de douleurs aiguës et chroniques. Concrètement, il permet d'aider la personne à entrer dans un état de conscience modifié, un état différent de l'état de veille habituel. Détourner la pensée et l'ancrage émotionnel que provoque la douleur par un ressenti, une perception de celle-ci différente de son état habituel.

Le travail de symbolisation de la douleur (sa forme, sa place, sa couleur, etc..) permet dans cet état de conscience modifié d'atténuer fortement la douleur.

Bien sûr, le traitement médical reste indispensable.

Cette technique est une alternative à l'atténuation de la douleur.

Les premières séances restent basées sur la respiration pour retrouver l'apaisement et la tranquillité intérieure. La douleur chronique fatigue le corps et l'esprit. Nous avons axé sur la symbolisation de la douleur par un entretien spécifique.

Celle-ci souffre énormément à un endroit précis du corps et la symbolisation de la douleur permet d'entamer les séances d'hypno analgésie.

La technique de la confusion mentale permet aussi d'entrer la personne dans un état hypnotique sans vraiment le savoir ce qui augmente l'imagination symbolique de la douleur dans sa représentation.

6 séances ont permis de répondre à cette problématique.

Au-delà du sommeil retrouvé, la sensation de douleur s'atténue de jour en jour se retrouvant sur une échelle de la douleur de 2-3 à ce jour sur 10 !

Elle peut de nouveau pratiquer un sport et surtout travailler elle-même dans le cadre de séances d'auto hypnose acquise, un outil de récupération mentale et physique rapide lorsque la douleur ressurgit !

- **Un animateur de formation, plus de quinze années d'ancienneté atteint de troubles du sommeil.**

Formateur au sein de l'association, celui-ci rencontre de lourdes difficultés de sommeil liées notamment à des angoisses de plus en plus importantes associées à des troubles respiratoire.

« Je rumine beaucoup le soir »

Dans l'identification émotionnelle celui-ci met le stress et la fatigue en premier lieu.

La joie est de moins en moins présente et l'inquiétude augmente.

Nous avons travaillé des techniques de respiration (cohérence cardiaque, le 5 / 5) associé à des visualisations mentales par des images apaisantes et de la musicothérapie (bruit de l'eau par exemple).

Le but est d'atténuer les angoisses par des émotions apaisantes et rassurantes qui s'amplifient intérieurement. Cela permet de retrouver le sommeil de base essentiel à toute récupération.

Après quelques séances, celui-ci retrouve rapidement un sommeil récupérateur. Les angoisses disparaissent et celui-ci pratique les techniques de relaxation également dans la pratique de son sport

- **La transmission de techniques est indispensable pour que le salarié puisse le pratiquer à bon escient et devenir autonome.**

La transmission du savoir-faire lui a permis d'être pratiquement et complètement autonome dans la gestion des émotions notamment par les techniques de respiration et d'ancrage émotionnel.

Je terminerai par le message du salarié envoyé sur ma boîte mail :

- Curieux de nature j'aime bien apprendre de nouvelles choses, et ces séances m'ont permis d'apprendre des nouvelles méthodes/techniques sur la respiration, le souffle, le fait de décompresser en pensant à autre chose. Après les séances on est détendu et moins stressé. Ensuite il faut être capable de le refaire seul, plusieurs fois par semaine, pour que ce soit bénéfique et cela permet de se relaxer, d'être plus concentré, de pouvoir décontextualiser, et gérer son stress plus facilement même si ce n'est pas évident mais j'y pense régulièrement et c'est plutôt efficace.

VI – Conclusion

- Le service pour les salariés commence à être reconnu mais il y a encore beaucoup de chemin à parcourir pour changer les mentalités et surtout le regard de l'autre, du fameux « qu'en-dira-t-on ! »
- De plus, l'anonymat des salariés est indispensable dans l'accompagnement et venir au siège de l'association là où est située la salle de relaxation est plutôt un frein pour beaucoup de salariés.
- Toutefois, petit à petit le bouche à oreille fait son chemin. Les salariés qui ont bénéficié des séances reconnaissent que cela améliore leur qualité de vie, leur bien-être au travail et grâce à des feedbacks à chaque séance en ressentent le bien fondé.
- Prendre en considération le bien être des salariés au travail par des séances de relaxation est concret. Ils ou elles le ressentent intensément et cela leur permet de se recentrer sur eux même et leur bien-être. Souvent, lorsque l'on parle des risques psycho-sociaux au travail cela se résume à des plans d'actions, des bilans écrits sur du papier. Mais qu'en est-il du plus important ? Du ressenti émotionnel, des possibilités d'acquérir des techniques de lâcher prise, d'espace temps de pause à se régénérer le corps et l'esprit !

Ce service dans l'association permet cela et c'est aussi ce qui amène son originalité. C'est aussi un outil concret et efficace pour combattre l'absentéisme, l'augmentation d'arrêt maladie, les burn-out, d'atténuer la souffrance au travail. Tout le monde a à y gagner : l'employeur pour une optimisation de la qualité et de l'efficacité au travail et les salariés pour leur bien être au travail.

- Pour continuer son développement, il serait bien de relancer les chefs de service sur l'utilité du service de relaxation mais surtout de sensibiliser dans les instances représentatives du personnel (cse, ccsc, etc...) dans le cadre de leur mission d'élu(es) sur la question de la santé au travail ! Connaître les horaires du service c'est bien, savoir ce que l'on y fait en tant qu'élués c'est mieux !
- Une présentation du service auprès des instances représentatives du personnel pourrait leur permettre de mettre en place des plans d'actions dans le cadre de la prévention sur la santé mentale des salariés !
- Il peut être proposé aux retours des longs arrêts maladie par exemple, la possibilité au salarié des séances de relaxation pour l'aider à retrouver un bien-être au travail, un équilibre physique et mental.

SERVICE DE RELAXATION

- « *Les enfants ou adolescents sont instables et parfois fermés sur eux-mêmes.* »
- « *Ils sont fatigués, incapables de se concentrer.* »
- « *Ils sont excités voire violents avec les autres ou eux-mêmes.* »

Quel éducateur ou professionnel n'a jamais fait ce constat dans son travail au quotidien ?

Aujourd'hui, les enfants sont très sollicités et doivent répondre à des exigences fortes, des rythmes épuisants et s'adapter à notre mode de vie, aux changements multiples qui leur sont imposés.

L'adaptation au monde des adultes et à la vie en collectivité engendre des perturbations, des troubles qui s'expriment à travers le corps (maux de ventre, de tête, larmes, gestes et comportements impulsif voir agressif). L'enfant est souvent impuissant face à ces symptômes.

Le stress, la peur, le manque de concentration, la fatigue ou la colère envahissent le quotidien de la vie de l'enfant et souvent mettent à mal une équipe éducative dans la vie institutionnelle. Répondre aux maux par des mots n'est pas le sens de la relaxation pour enfants mais plutôt de répondre aux maux par des techniques de relaxation basées sur la respiration.

Service de relaxation pour les enfants ou adolescents

I – Introduction



➤ Petit rappel historique

Éducateur spécialisé depuis plus de 25 ans dans l'association et suite à mon parcours et mon expérience professionnelle, je me suis formé et j'ai obtenu le diplôme européen de préparateur mental en fin d'année 2017.

J'ai proposé au travers de ce diplôme, la mise en place d'un service de relaxation en faveur des usagers enfants et adultes suivis par les services éducatifs de l'association mais également pour les salariés afin de promouvoir le bien-être au travail.

❖ Les outils de relaxation utilisés sont :

- Les techniques de respiration (la respiration complète, la respiration expirée, la respiration carrée, la respiration abdominale, etc...)
- La sophrologie
- La visualisation mentale
- L'hypnose.

Concernant l'approche des enfants, la relaxation est avant tout un accompagnement pédagogique basé sur des exercices ludiques qui vont permettre à l'enfant d'évoluer en terrain connu. L'enfant va expérimenter et apprendre à se connaître aux travers de jeux, de contes, d'exercices qui vont attiser sa curiosité et de lui donner envie de reproduire la pratique tous les jours dans sa vie quotidienne.

❖ Une relaxation ludique

Elle va aider à l'enfant à se sentir mieux dans son corps, dans sa tête et dans son cœur. Développer son autonomie, sentir et percevoir la vie qui est en lui, apprivoiser sa respiration pour se calmer,

canaliser ses émotions, stimuler de la créativité, son imaginaire, renforcer sa présence au monde, à l'environnement qui l'entoure tous les jours.

❖ Comment se déroule une séance ?

Lors du premier rendez-vous, un entretien est indispensable pour aborder les motifs de la consultation, les besoins de l'enfant, les points marquants et utiles de l'état général de l'enfant. Cet entretien permet aussi d'établir un rapport de confiance avec l'enfant, de le laisser s'exprimer sur ses difficultés et de définir par la suite et avec lui un protocole personnalisé adapté à sa demande.

Véritable terrain de jeu, qui permet de grandir de façon harmonieuse, la séance débute par un temps d'accueil : moment important pour établir la « météo » émotionnelle du jour. Des jeux de respiration et de mise en mouvement du corps, viennent ensuite les étirements. Différents accessoires sont utilisés (ballon, pailles, coussins, bulles de savon, etc..) dans une séance. Ils favorisent l'écoute du langage du corps, l'évacuation des tensions et le retour au calme. Enfin c'est le temps des contes sophrologiques : petites histoires qui permettent à l'enfant de transposer une situation réelle ou anxiogène dans un contexte imaginaire pour l'aider à poser un autre regard sur l'événement.

Pour finir : un temps d'écoute et de partage, moment important où la créativité de l'enfant va être sollicitée pour exprimer via la parole, le dessin, la pâte à modeler, ses ressentis et extérioriser son expérience. Le protocole personnalisé inclut un bilan intermédiaire pour réajuster le suivi en fonction des acquis ainsi qu'un bilan final pour clôturer le parcours et valider les acquis. La fin du travail peut s'envisager lorsque l'enfant aura intégré les techniques et peut les utiliser de façon autonome, dans sa vie quotidienne.

❖ Lieu des séances

Les séances se déroulent dans une salle du siège de l'association, **au 41 rue du fort louis, au 2ème étage** afin de préserver au mieux l'anonymat.

La prise de rendez-vous se fait par téléphone **au 03.28.29.22.70.**

❖ Comment la relaxation peut aider l'enfant ou l'adolescent ?

- Mieux connaître son corps.
- Renforcer la confiance en soi, l'estime de soi.
- Apprendre à optimiser sa respiration en l'adaptant à ses besoins : se calmer, se dynamiser, se recentrer.
- Renforcer sa concentration et stimuler sa mémoire, son attention.
- Activer sa motivation, son désir d'apprendre, à définir des objectifs.
- Apprendre à gérer son stress, ses angoisses, ses émotions (hyperactivité, agressivité, timidité, etc.)
- Renforcer la confiance en soi, prendre conscience de ses capacités.

- Réguler des troubles du sommeil.

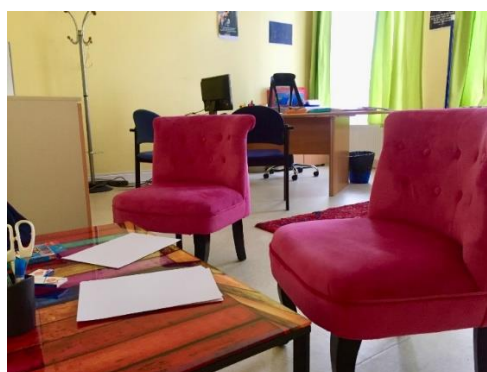
❖ Les bienfaits de la relaxation pour enfants ou adolescents

Les enfants et adolescents découvrent une façon de se relaxer, de mieux communiquer, de travailler sur l'attention, la concentration à l'école par exemple. Cela permet aussi grâce aux différentes techniques utilisées, de prendre conscience de leur propre créativité. Généralement, ils acquièrent plus de confiance en eux et une meilleure communication avec les autres. La relaxation permet d'apaiser l'enfant ou l'adolescent, de l'aider à se calmer, à gérer son impatience et à mieux se concentrer, grâce notamment des techniques de respiration et des exercices ludiques de relaxation.

Evacuer son agressivité pour..... retrouver le calme !



Le service propose et utilise des outils de relaxation et de sophrologie pour aider à mieux vivre son enfance, son adolescence, sa scolarité, sa vie en collectivité par un accompagnement sur son bien-être, sur sa gestion émotionnelle.



II – Rapport d'Activité

- 45 enfants et adolescents de tous âges ont bénéficié des séances de relaxation.

- **Les conditions matérielles sont importantes pour bien réaliser les séances.**



Plus celles-ci seront optimisées et meilleur sera l'impact des exercices. Un lieu calme, éclairé suffisamment mais pas trop, où le sol est confortable et incite à s'allonger, se détendre dans une sorte de « bulle ». Le bureau aménagé au deuxième étage du siège répond parfaitement aux critères et permet des séances de relaxation dans de très bonnes conditions suite à un aménagement spécialisé pour ce type d'activités.

✓ **Les séances en elles-mêmes :**

Les séances peuvent avoir lieu à n'importe quel moment de la journée. Il suffit d'adapter la séance de relaxation. La durée varie de 30 minutes à 1 heure. S'ajoute la phase d'entretien avant chaque séance et le feed-back (retour de l'enfant sur le ressenti de la séance) à chaque fin de séance. Cette phase d'entretien et de feed-back est importante pour adapter au mieux les outils de relaxation proposés à l'enfant. Il libère la parole et surtout permet de détecter l'émotion qui pourrait être un blocage dans le développement de sa personnalité et dans son comportement quotidien. De plus, la séance fait travailler toutes les parties du corps dans le but de prendre conscience de soi, de sa personne et d'améliorer la confiance en soi notamment. Les phases de la séance se composent en 3 temps :

a. La phase préparatoire :

L'entretien avec l'éducateur référent est une première étape importante pour bien adapter le plan d'action des séances. L'éducateur présente le jeune dans sa vie quotidienne et son parcours institutionnel et familial. Il met en évidence aussi les difficultés rencontrées aussi bien pour le jeune

que pour l'accompagnement éducatif mis en place. Cette étape permet aussi à l'éducateur de découvrir le service. Ensuite, après la prise de rendez-vous avec l'enfant et/ou l'adolescent la première séance se déroule sous la forme d'un entretien et se termine par quelques évaluations et exercices respiratoires. En effet, de simples exercices respiratoires permettent rapidement aux jeunes de ressentir de bonnes émotions, un calme à l'intérieur de soi. Souvent, le jeune est surpris positivement par les émotions ressenties. Le rapport de confiance s'installe plus facilement en sortant de cette première séance.

Cette étape permet d'établir un premier rapport de confiance et de mettre à l'aise le jeune. Des séances de relaxation sont des découvertes avec soi-même, une forme d'inconnue peut engendrer une inquiétude.

L'écoute est également importante pour bien comprendre le chemin émotionnel de la personne. Nous convenons ensemble de quel objectif il faudrait atteindre à la sortie de chaque séance (retrouver le calme, diminuer un stress, une colère...) pour en arriver à préciser quelles problématiques précises nous travaillerons dans la gestion des émotions qui bloquent le jeune dans la progression de son développement personnel.

b. La phase active :

Elle met en jeu les extrémités, les parties du corps, la prise de conscience des cinq sens (visuel, auditif gustatif, olfactif, kinesthésique) au travers d'exercices respiratoires dynamiques, de posture, de mouvements, d'équilibre...



c. La phase passive :

C'est la phase de relaxation proprement dite, exercice de relaxation et de visualisation, mise en état sophrologique. Les situations peuvent varier selon la problématique émotionnelle de l'enfant, le contexte, les réactions émotionnelles de l'enfant, l'état physique. La notion de plaisir et d'envie doit primer. On peut si nécessaire écourter ou prolonger la séance. Les enfants adorent le côté ludique des séances et retrouver dans une séance des exercices qu'ils connaissent bien. Ceci permet d'affiner la réalisation des exercices dans la répétition. Des rites de séances s'installent et permettent d'apporter sérénité et confiance dans la pratique. La réussite et le plaisir partagés sont grandement liés à cette répétition. A chaque séance, des exercices nouveaux sont apportés pour varier ou enrichir les séances.

❖ Typologie des enfants ou adolescents accueillis

- **18 garçons** ont bénéficié des séances de relaxation.
 - **24 filles** ont bénéficié des séances.
 - Les âges vont **de 10 ans à 19 ans**.
Chaque enfant ou adolescent a un suivi adapté à sa situation, le but étant que chacun s'approprié les outils de relaxation dans la gestion de leur vie quotidienne.
 - En moyenne chacun bénéficie de 8 séances dans une programmation optimale tous les semaines ou quinze jours.
-
- **Cette année est marquée par une nette augmentation de filles dans l'accompagnement !**
 - **Une majorité de jeunes ont entre 12 et 19 ans.**
 - **L'accompagnement n'a pas de durée précise, toutefois chaque personne bénéficie en moyenne de six séances minimum et de douze voire plus, ce qui peut amener un accompagnement sur 6 à 8 mois !**
 - **Certains enfants sollicitent à nouveau le service après quelques mois voire années d'absence, ce qui confirme le travail réussi d'identification émotionnelle par l'utilisateur lui-même !**



Les enfants et adolescents sont suivis et orientés par les services de l'association suivants :

- ❖ Le PAEJ
- ❖ L'Envol,
- ❖ Louis Herbeaux,
- ❖ L'Estran,
- ❖ Le Cabestan,
- ❖ La Ferme,
- ❖ Les Roseaux,
- ❖ Jean Bart,
- ❖ La Source,
- ❖ CER Garçons



III – Etude de cas dans l'accompagnement

a) V., 14 ans (Cabestan)

V. est placé en famille d'accueil et suivi par le service du Cabestan. La famille d'accueil a sollicité le service de relaxation car celui-ci est hyperactif avec des colères de plus en plus apparentes. Les résultats scolaires sont moins bons et le comportement laisse à désirer.

Le premier entretien avec la famille d'accueil a permis de mieux cibler la problématique émotionnelle de l'enfant. Le premier travail a été un premier échange afin d'établir également un travail de confiance

L'approche de l'identification émotionnelle permet à V. de prendre conscience des émotions qu'il ressent quotidiennement et de savoir celle qui l'envahit majoritairement chaque jour. V. reconnaît que la colère est de plus en plus importante. Son sommeil est plus difficile et sa concentration à l'école moins efficace.

Ce travail d'identification lui fait reconnaître qu'il aimerait retrouver de l'apaisement car même dans le sport qu'il pratique il se trouve moins performant. Il se sent même agressif avec sa famille d'accueil parfois, voire ses copains d'école.

Son objectif dans la vie est un rêve qu'il aimerait réaliser : devenir marin pompier à Marseille. Il est intéressant de constater qu'il a cet objectif depuis très longtemps. Ce rêve est un bon apport émotionnel pour lui, cela le rend joyeux et lui donne espoir d'avancer dans sa vie.

Le travail de visualisation mentale de son objectif et de projection dans l'avenir lui permet de lui redonner l'apaisement qu'il recherche lors des séances.

Nous avons travaillé la pyramide de l'objectif et comment atteindre ce rêve en incluant étape par étape et dans le temps la réalisation de son objectif.

Dans un premier temps nous avons réalisé des techniques de respiration abdominale pour ressentir l'apaisement recherché et diminuer la colère.

Après plusieurs séances, il se sent mieux et plus apaisé tout en pensant à son objectif qu'il visualise tous les jours avec l'affichage de celui-ci dans sa chambre.

La répétition des exercices est important et la rigueur également comme pour tout apprentissage.

Le sommeil s'améliore et il ressent un calme retrouvé qui lui permet de mieux dormir !

« M'endormir avec mon rêve dans la tête me permet aussi de dormir sereinement »

Les séances de respiration associées à la visualisation mentale lui permettent aussi de retrouver du calme dans son sport et à l'école !

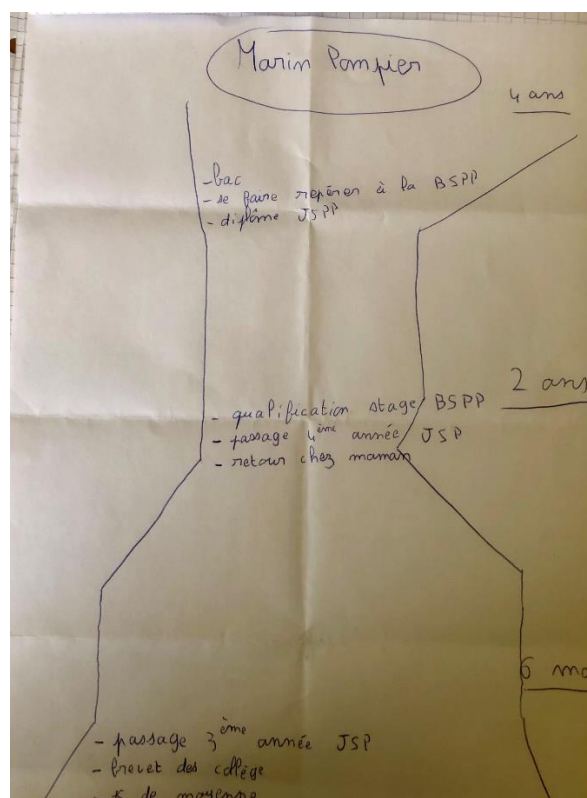
« J'ai essayé la technique de respiration avant la compétition de Ping Pong à l'école et cela a bien fonctionné, j'ai même gagné ! J'étais joyeux ! »

V. se sent mieux physiquement et mentalement et l'apport des séances lui permet de retrouver le calme à l'intérieur de lui comme si il ressentait une force supplémentaire dans son développement personnel. L'accompagnement continue à ce jour après 4 mois de suivi !

Visualisation mentale



Pour atteindre Son rêve !



b) M., 9 ans (Estran)

M. est suivi par le service de l'estran. Après une première présentation par l'éducatrice référente, le travail sera de canaliser une hyperactivité qui amène M. dans des angoisses chroniques qui envahissent son quotidien. M. se retrouve dans une classe spécialisée d'intégration car cette hyperactivité constante reste complexe pour retrouver une scolarité « normale », une socialisation.

Cette hyperactivité est un frein au développement de l'enfant et souvent il exprime cette angoisse permanente ressentie par des agitations et des colères qui l'excluent petit à petit, à des relations sociales qui l'isolent.

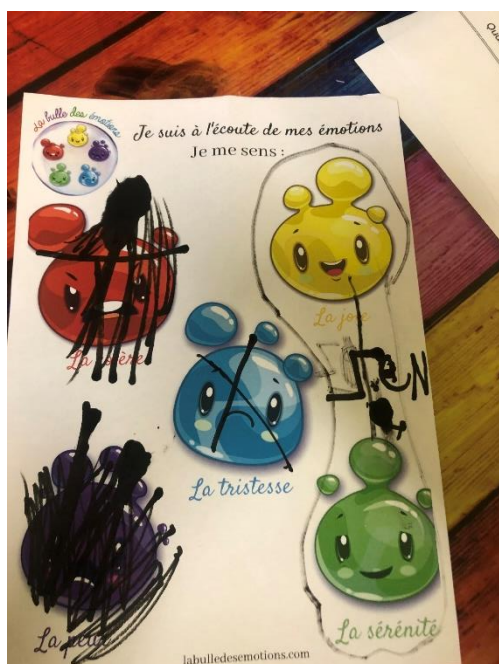
Le plan de travail lors des séances sera donc axé sur :

- l'identification émotionnelle pour qu'il identifie les différentes émotions,
- la gestion émotionnelle pour l'aider à faire face à ses émotions et apprendre à les maîtriser,
- un apprentissage des techniques de respiration et des séances de sophrologie pour retrouver un retour au calme et ressentir un apaisement émotionnel, de bonnes émotions.

Les premières séances ont eu pour objectif de conscientiser les émotions par des jeux d'identifications émotionnelles.

M. repère petit à petit les émotions qu'il vit quotidiennement, les mauvaises comme les bonnes, en ciblant chaque jour celles qu'il souhaite retrouver. Ce travail permet également à l'enfant de ressentir dans quelle situation il retrouve une émotion. Un concept indispensable pour l'enfant afin d'apprendre à communiquer avec les autres.

« J'apprends à identifier mes émotions ... pour savoir celles que je veux ... »



M. a souvent identifié l'envie d'un retour au calme, d'une joie intérieure retrouvée, d'une sérénité !

Les techniques de respiration sont toujours associées à chaque exercice comme une sorte de rythme qui s'installe dans son quotidien.

L'apaisement physique qu'il ressent pendant les séances et notamment avec les techniques respiratoires lui donne envie de se concentrer sur les bonnes émotions identifiées en amont.

Afin de répondre à cette hyperactivité, il est donc essentiel de composer avec des exercices sophrologiques, qui évacuent cette hyperactivité comme « la boule de la colère » en associant le retour au calme comme l'exercice de la vague imaginaire en position allongée.

Cette conscientisation du calme se répercute sur son comportement à tel point que les parents de celui-ci ont souhaité me rencontrer avec l'éducatrice référente pour comprendre comment leur enfant se retrouvait dans des situations émotionnelles apaisantes.

M. pratique chaque soir la respiration par l'envie de « garder » en lui cette sensation de tranquillité intérieure et les parents en sont ravis.

L'accompagnement dure depuis 5 mois et la fin de prise en charge dans le service de l'Estran amène M. à poursuivre son développement personnel dans d'autres parcours de sa vie.

L'objectif semble dans un premier temps atteint, L'identification émotionnelle est acquise et l'apaisement retrouvé qu'il associe à une émotion de calme et de joie le rend plus sociable.

Son hyperactivité peut être diminuée par le travail de respiration en lui donnant une rigueur quotidienne et des exercices d'imagerie mentale.

M. a pris conscience de la fatigue qu'entraîne cette agitation permanente. Ressentir une bonne émotion devient pour lui un moment agréable qu'il ne connaissait pas.

« Je n'aime plus pleurer et me mettre en colère, je préfère être heureux et rassuré »

« Depuis je vais à la pêche avec papa et cela me repose aussi »

« Je discute avec mes copains maintenant et je suis ravi »



c) N., 15 ans (Jean Bart)

N. est une jeune fille orientée par une psychologue de l'association qui lui a proposé des séances de relaxation par rapport à une problématique émotionnelle.

N. est envahie par des peurs et notamment la peur de l'échec, de ne pas réussir dans sa vie.

Cette croyance amène un blocage émotionnel qui en résulte sur sa vie quotidienne avec une grosse fatigue mentale :

« Je suis envahie par de mauvaises pensées de moi tout le temps et je ne trouve plus le sommeil. »

« Je me sens vide. »

N. s'efface petit à petit et son estime de soi est dégradée. Elle reste envahie par cette émotion de peur et de tristesse.

Les axes de travail s'orientent sur :

- Des techniques de respiration pour retrouver un retour au calme et ressentir des sensations de tranquillité et d'apaisement,
- Un travail d'ancrage émotionnel afin de faire ressurgir de bonnes émotions et une meilleure estime de soi,
- Un travail sur le blocage émotionnel et notamment celui lié à la dévalorisation de sa personne.

Les premières séances ont surtout établi un rapport de confiance afin de mettre à l'aise N. lors des séances.

Les techniques de respiration ont rapidement eu un effet sur N. dans le sens où elle retrouve un retour au calme et à la tranquillité, à une réappropriation de son image et de son enveloppe corporelle positive.

Elle retrouve des sensations et des perceptions dans cet état de conscience modifié.

« Je ressens des sensations de chaleur et de légèreté pendant les séances et sur l'échelle du bien-être je me situe à 7 sur 10 ! »

Retrouver des sensations afin d'effacer le vide émotionnel lui fait prendre conscience que l'image de soi n'est pas celle de son imagination et des croyances qui se sont développées dans ses pensées.

Elle commence à exprimer non plus ses peurs mais ses rêves. Elle désire devenir éditrice étant passionnée de lecture.

Nous travaillons un ancrage émotionnel afin de reprogrammer sa manière de réagir à certaines situations.

Cette technique est très efficace afin notamment « d'effacer » des peurs et de retrouver confiance en soi en « déclenchant » l'émotion souhaitée dans des situations qui peuvent être vécues négativement

Par ce genre de séance dans l'approche hypnotique elle « vit » son rêve et l'émotion qui s'associe avec.

Elle peut le déclencher à chaque situation difficile de sa vie quotidienne. Les peurs disparaissent petit à petit ! Elle devient autonome dans sa gestion émotionnelle

Enfin, le blocage émotionnel de dévalorisation sur N. se travaille par des séances d'hypnose.

Dans un premier temps, il faut identifier la source du blocage et l'exprimer pour s'en débarrasser.

L'hypnose apporte des réponses par une approche symbolique du blocage associant la perception et le ressenti qui se démultiplie en état de conscience modifiée.

Elle exprime de plus en plus des pensées positives et le fait de libérer ses émotions, elle qui se sentait « vide », de surmonter un blocage affectif et émotionnel, la libère des peurs envahissantes et de croyances négatives.

« Je me sens plus calme et plus tranquille à l'intérieur de moi ! »

« Je sais que je réaliserai mon rêve de devenir éditrice. »

A ce jour, l'accompagnement de N. dure depuis 4 mois à raison de deux séances par semaine.

Nous passons l'étape des séances plus espacées, celle-ci étant plus autonome dans l'apprentissage de sa gestion émotionnelle !

IV – Le service de relaxation pour adultes

Le service de relaxation accompagne également des adultes suivis par l'association

Ils viennent du parcours Adulte (Forum citoyen, Hébergement d'urgence, CHRS...) et des résidences habitat jeunes également.

Enfants ou adultes, la problématique se situe principalement autour de la gestion du stress, de fatigue mentale, d'état de dépression, de manque de confiance en soi notamment.

Par rapport aux enfants et adolescents, certains viennent pour des soucis addictifs (alcool, tabac, drogue) mais également à cause des séparations mal vécues et des blocages affectifs qui sont présents depuis de longues années.

15 personnes ont bénéficié du service de relaxation. Certains ont un accompagnement thérapeutique long (plus de vingt séances) du fait de longues années à vivre émotionnellement dans un cercle infernal de perte de confiance et de pensées négatives envahissantes. Par exemple, un manque de confiance en soi et qui reste un frein dans leurs possibilités de retrouver un chemin émotionnel équilibré, une perspective d'autonomie.

Il faut continuer de rappeler également l'importance d'un suivi du bien-être pour les personnes adultes auprès des équipes éducatives. Combien de personnes adultes ont autant de difficultés émotionnelles qui entravent le travail d'accompagnement éducatif et social ?

Combien d'utilisateurs accompagnés ont peur de ne pas retrouver un logement ? Combien vivent émotionnellement l'échec perpétuel dans leurs parcours de vie ? Combien ont peur de se rendre à un entretien pour un simple stage et ou un emploi ? Combien ont une mauvaise image d'eux ?

- **Il serait bien que les travailleurs sociaux du parcours Adulte prennent plus conscience de l'apport de l'accompagnement pour le bien-être des usagers en l'intégrant dans leur pratique et leur quotidien professionnel.**

Comme tout apprentissage cela demande une rigueur dans la pratique et l'accompagnement pluri partenariale pour retrouver des résultats performants.

Pour répondre à la question et au bien-être des adultes accompagnés voici deux exemples de suivis réalisés par le service de relaxation :

a) A., 53 ans (Forum Citoyen)

A. a été orientée par le forum citoyen mis en place par le parcours adulte de l'association. Madame est extrêmement prise par des peurs envahissantes. Elle se traduit par des symptômes physiques (tremblements, sueurs quotidiennes, courbatures) et émotionnels (colère, tristesse, dégoût). Elle conserve une très mauvaise image de soi. Ce blocage émotionnel l'empêche d'avancer dans la vie.

« Quand je vais à Pôle emploi par exemple, j'ai une boule au ventre tellement je me dis que cela va mal se passer. »

Des peurs qui se transforment en phobie. La phobie de se retrouver dans des lieux où il y a du public, du monde. Elle a mal vécu le décès de sa maman. Elle est fille unique et n'arrive toujours pas à faire le deuil de sa maman.

Dans un travail d'identification émotionnelle, A. reconnaît bien ses émotions qui font ce qu'elle est aujourd'hui : la peur, la tristesse, le stress sont celles qu'elle ressent toujours. La joie a disparu depuis bien longtemps.

A. exprime beaucoup le décès de sa maman et ce temps d'écoute permet d'identifier le blocage émotionnel qui se focalise sur un blocage d'abandon.

« Je me sens seule à l'intérieur de moi et cela me fait peur »

Elle veut retrouver du calme et surtout une envie de se retrouver et d'affronter des peurs.

Après un travail de techniques respiratoires qui reste le socle de toute technique de relaxation, elle ressent le bien-être que cela lui apporte physiquement et mentalement.

Elle pratique rapidement et régulièrement la technique en autonomie et sa transformation physique et mentale est rapide.

« Je retrouve du sommeil avec la respiration et cela me donne envie de poursuivre car je me sens mieux. »

« J'ai été chez le coiffeur, cela faisait longtemps ! »

En travaillant son blocage émotionnel par des séances d'hypnose, A. se sent de mieux en mieux et dans son environnement, les personnes la trouvent changée !

« Je suis allée a pôle emploi sans peur en faisant la technique de respiration. J'étais bien coiffée et tout s'est très bien passé ! »

A. retrouve des passions également : le tricot et maintenant le vélo !

« Je sors et je n'ai plus peur de me retrouver avec des gens autour de moi ! »

Les phobies disparaissent petit à petit laissant une image de soi plus positive. Elle ose maintenant ...

Le travail se poursuit par des techniques d'auto hypnose qui vont lui permettre de gérer encore plus en toute autonomie sa gestion émotionnelle et « effacer » définitivement phobies et autres blocages émotionnels.

L'accompagnement qui dure depuis 5 mois se poursuit dans ce sens. L'acquisition de son autonomie dans sa gestion émotionnelle reste la priorité aujourd'hui !

Lorsque les mots expriment la conscience émotionnelle alors le travail du changement est accompli...

Dunkerque, le 08 mars 2023

Monsieur TOULOUSE,

Je vous remercie pour le cadeau que vous m'avez donné. La sophrologie, j'ai fait trois séances avec une autre personne, mais rien de positif. Je suis une personne anxieuse, nerveuse et carrée.

Quand je suis venue vous voir, la première fois, j'avais de l'appréhension. Nous nous étions vu à la séance du Forum Citoyen avec Rita Bauden de l'AAEs.

Sur l'échelle des émotions, j'étais à 10/10 sur l'énerverment. Quand je suis ressortie de votre séance, j'étais totalement détendue. Échelle 4/10.

J'ai appris grâce à vous à mieux m'écouter en prenant plus conscience de ma respiration.

Grâce à vos techniques de relaxation, de respiration, j'arrive à m'endormir plus vite et mon sommeil est plus réparateur.

Je ne m'emporte plus aussi fort et vite qu'avant.

A la troisième séance, j'ai même souri dans la rue, ce que je ne faisais plus depuis des années.

Je suis plus détendue grâce à vous et à notre travail en commun. Les personnes s'en rendent compte et me demandent parfois si je vais bien, néant pas l'habitude de me voir aussi calme.

Toutefois, j'ai encore beaucoup de travail à faire sur moi-même.

Merci encore, pour ce cadeau précieux ! Je continuerai vos exercices et je deviendrai la personne que je souhaite être.

b) G., 69 ans (Hébergement d'urgence)

Un travailleur social a sollicité le service relaxation car celui-ci vit reclus dans son hébergement d'urgence. Monsieur dort très peu et rencontre des crises d'angoisses permanentes caractérisées par des blocages respiratoires et des cauchemars répétés.

Monsieur a un vécu de vie important. Il avait une situation sociale « normale » et travaillait depuis de longues années comme représentant commercial.

La perte de son travail a été un premier blocage émotionnel, se sentant dévalorisé. Se retrouvant en difficultés financières, il s'est retrouvé à la rue en commençant à connaître le cycle des dispositifs d'hébergement d'urgence. Monsieur a vécu aussi avec sa maman. Le décès de celle-ci l'a entraîné dans un autre blocage émotionnel : l'abandon !

Monsieur a un fils qu'il souhaiterait revoir plus souvent ainsi que son petit-fils.

« Je ne suis pas prêt dit-il ! »

Les séances de relaxation vont tenter de répondre dans un premier temps à diminuer les crises d'angoisses qui se caractérisent physiquement également. Retrouver le sommeil est important surtout à son âge.

La respiration abdominale et les séances de sophrologie lui permettent de retrouver petit à petit une habitude positive de sommeil en y intégrant des rythmes.

Nous axons également sur le travail de visualisation mentale pour retrouver de bonnes émotions et se recentrer sur soi-même.

G. retrouve l'autre partie de soi : celle de la personne qui vit sereinement dans cet état de conscience modifié. Une sorte de bulle protectrice qui lui redonne confiance en lui et répond à son blocage émotionnel.

Au bout de 6 séances il exprime le fait que son sommeil est retrouvé en pratiquant à chaque fois la respiration au coucher.

Les crises d'angoisses diminuent fortement et celui-ci reprend du plaisir comme sortir sur la digue de Malo-les-bains et pratique la marche à pied. L'occasion de lui apprendre la respiration marchée consistant à régler les rythmes de ses pas et ses cycles de respiration.

« Je rencontre des gens et je sors de mes pensées négatives. »

« C'est étonnant je ne pensais pas retrouver le plaisir. »

Le travail de se fixer des objectifs autour du plaisir lui redonne une autre image de lui-même.

Les séances d'hypnose lui apportent cet effet miroir : il visualise et ressent des émotions valorisantes de sa personne en travaillant des souvenirs vécus heureux et agréables comme si il s'observait heureux !

Moins d'angoisse, un meilleur sommeil et une envie de définir des objectifs font qu'il a repris une stabilité émotionnelle qui l'entraîne à ressentir cette sérénité et ce calme intérieur recherché. Cela lui permet d'avancer dans son nouveau parcours de vie.



V – Conclusion

L'accompagnement social par le bien-être, dans l'action sociale, est un investissement et une perspective innovante avec une approche au service des enfants, adolescents et des adultes bénéficiant de suivis éducatifs ou d'insertion professionnelle au sein de l'association.

Le service de relaxation poursuit son chemin à prendre sa place dans l'association et finalement le bouche à oreille entre usagers est le premier vecteur du développement du service. Toutefois, cette année j'ai été à la rencontre de professionnels comme en Flandre intérieure pour continuer à communiquer sur l'existence du service pour le bien de leurs usagers.

D'autres services comme le forum citoyen ont permis de me rendre dans leur réunion collective pour simplement présenter les bienfaits de séance de relaxation ce qui a permis de débiter des suivis individuels.

Les nouvelles pratiques qu'apporte un tel service permettent de répondre à un aspect dans le suivi et l'accompagnement éducatif qui est souvent négligé : la question de la gestion des émotions. Cela influe énormément sur la santé mentale et physique de l'enfant et de l'adolescent dans sa vie quotidienne et son développement personnel.

Le service prouve son utilité une fois de plus et la nécessité pour les usagers mais également pour les professionnels de l'action sociale, de l'utiliser dans cette approche alliant l'accompagnement social et celui du bien-être de la personne. Le service est un complément au travail des professionnels de l'éducation et de l'approche psychologique.

Répondre aux maux par des mots n'est pas le sens du service de relaxation. Il s'agit avant tout d'y répondre par des techniques basées sur la respiration, la sophrologie et l'hypnose. Les émotions, le ressenti, le bien-être intérieur. Comme tout apprentissage, un suivi et une rigueur, notamment dans un accompagnement éducatif, sont nécessaires pour mettre en place une forme d'automatisme qui permettra à chacun d'utiliser les outils de la relaxation sous forme habituelle. La répétition des séances et l'accaparement des outils appris deviendront, avec le temps, automatique. L'envie ne passe que par les usagers dans ce type d'accompagnement dans l'action sociale !

Pour l'enfant, l'adolescent ou l'adulte, apprendre à anticiper la gestion de leurs émotions devant des situations d'anxiété, d'angoisse ou de colère, c'est apprendre à les préparer dans leurs chemins futurs.

Au vu des suivis, les retours des usagers et professionnels sont toujours très positifs. Que ce soit une séance découverte, plusieurs séances ou un accompagnement thérapeutique, le travail est accompli lorsque l'utilisateur retrouve un moment de calme et de recentrage sur soi-même.

Voir ce changement émotionnel au fil des séances avec la joie, des envies, du plaisir retrouvé même quelques instants et le début d'un changement émotionnel à ne pas négliger, c'est la satisfaction de ce métier !

Le destin de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte n'est pas de rester dans l'association mais bien de vivre un jour sa propre vie.

Il est donc primordial qu'ils deviennent autonomes dans la gestion de leurs émotions. Un travail de prévention est également primordial pour éveiller les consciences sur les émotions qui construisent l'adulte de demain.

PARCOURS ENFANCE-JEUNESSE

INTRODUCTION

L'année 2022 nous a permis de reprendre notre activité dans un contexte de sortie de période sanitaire et de prise en charge adaptée.

L'actualité institutionnelle pour le secteur médico-social et de la protection de l'enfance a été riche. D'abord la loi Taquet, visant à adapter les prises en charge et éviter les « sorties sèches ». Cela concerne de fait les jeunes majeurs et les adolescents. Cette perspective nous amènera à penser notre prise en charge liée à l'insertion et la semi-autonomie. A travers cela, nous aurons à travailler avec le parcours adulte de l'association nos interventions conjointes. Une autre perspective, concernant la petite enfance, vise à éviter la séparation des fratries au moment d'un placement. Au regard des capacités matérielles du territoire et la tension des places d'accueil, cette perspective semble ambitieuse. Pour autant, un travail avec la DT Nord pourrait être envisagé. Aussi, les perspectives de la loi introduisent

La nécessité d'un travail en lien avec la pédopsychiatrie. Là encore, les moyens de la pédopsychiatrie, tant sur le plan territorial que national, ne nous permettent pas à court terme de répondre à ces exigences. Les mesures d'AEMOR et IEADR (concernant l'Estran) et le placement en famille d'accueil (Le Cabestan) devraient augmenter selon la philosophie de cette loi. La mesure à domicile vise à prévenir le placement et tenter de l'éviter. Notons que ces logiques entrent aussi dans une perspective d'économie des budgets de l'état, le prix de journée étant bien inférieur tant pour le placement à domicile qu'en famille d'accueil.

L'entrée en vigueur du CJPM et l'abrogation de loi du 2 février 1945 qui régissait la justice des mineurs a changé la philosophie de prise en charge et surtout la temporalité. Pour nos CER, nos interventions seront à repenser à l'aune de ce changement juridique. Ainsi, nos mineurs seront accueillis avec une mesure de contrôle judiciaire ou un sursis probatoire (renforcé ou non), deux mesures coercitives. La nouveauté sera de travailler avec des jeunes suivis dans le cadre d'une Mesure Educative Judiciaire avec module placement. Cette mesure, bien qu'elle aussi soit coercitive, n'entraîne pas de potentielle incarcération en cas de non-respect des obligations, ce qui change le lien éducatif avec le jeune. La temporalité nous amènera aussi à repenser notre prise en charge en session. En effet, les mesures provisoires sont prévues dans une temporalité de 3 mois maximum. Ainsi, un jeune placé dans le cadre d'une MEJP (Mesure Educative Judiciaire Provisoire), pourra voir son placement prendre fin à maximum trois mois, et donc ne pas aller à la fin de la session.

Au-delà de l'aspect institutionnel et juridique, des changements associatifs ont été apportés en 2022. D'abord, les équipes ont été de plus en plus associées à la démarche qualité, notamment via l'outil AGEVAL. Cela a été approprié au fil du temps, et nous permet de mesurer avec objectivité les différents incidents et les réponses apportées en lien avec nos prises en charge.

Aussi, les professionnels se sont appropriés l'outil OCTIME. Au fil de l'année, les chefs de service et les équipes ont su travailler et parvenir à faire de cet outil du quotidien un point fort permettant une bonne organisation de travail.

Pour l'activité des unités de parcours, l'objectif était de consolider les points forts, notamment sur la capacité de prise en charge des équipes.

LA COMPOSITION DU PARCOURS ENFANCE-JEUNESSE



PARCOURS ENFANCE-JEUNESSE - MAI 2022

COMMUNICATION EXTERNE

Guillaume AUDEGON Directeur du Parcours Enfance-Jeunesse		Sébastien LIVENAIS Directeur des Centres Éducatifs Renforcés	
Ludovic CLARYS - Directeur Adjoint		Direction Adjointe (À pourvoir)	
P A S S E R E L L E	LA PASSERELLE MECS - Tétéghem « La Ferme » 13 places (13 à 18 ans) Cheffe de service : Nathalie WISSOCQ	P A S S E R E L L E	LA PASSERELLE MECS - Fort-Mardyck « La Source » 13 places (3 à 12 ans) Cheffe de service : Stéphane PONTHEU
	MECS - Cdk-Branche « Les Roseaux » 13 places (13 à 18 ans) Cheffe de service : Julie LAMS		MECS - Dunkerque « Les Flibustiers » 13 places (3 à 12 ans) Cheffe de service : Kevin FIEUS
	MECS - Rosendaël « Louis Herbeaux » 13 places (3 à 12 ans) Cheffe de service : Xavier HOEDT		MECS - Saint-Pol/Mer « Jean Bart » 13 places (13 à 18 ans) Cheffe de service : Inessaf NILOU
	Placement Familial Spécialisé « Le Cabestan » - 30 places Cheffe de service : Franck BROUTIN		Accueil de jour « Le Passavant » 15 places (3 à 13 ans) Cheffe de service : Julie LAMS
	AEMOR - IEADR « L'Estran » 30 places Cheffe de service : Xavier HOEDT		Apprentissage à l'autonomie - « L'Envol » 40 places (À partir de 16 ans) Cheffe de service : Céline PECQUET
PRÉVENTION SPÉCIALISÉE		CENTRES ÉDUCATIFS RENFORCÉS	
P S	Prévention Spécialisée (11 à 25 ans) Inessaf NILOU / Kevin FIEUS / Nathalie WISSOCQ	C E R	CER Garçons 6 places (13 à 17 ans) Cheffe de service : Martin VERRAUST
	Point Accueil Ecoute Jeunes (11 à 25 ans) Cheffe de service : Céline PECQUET		CER Filles 6 places (13 à 17 ans) Cheffe de service : Anthony PIRES

PÉRIMÈTRE CPOM

Le Long-Cours

I – Présentation du service

Adresse : 41 rue du Fort Louis 59140 DUNKERQUE

Directeur : Guillaume AUDEGON

Directeur Adjoint : Ludovic CLARYS

Chefs de service :	Kévin FIEUS	Les Flibustiers
	Xavier HOEDT	Louis Herbeaux
	Franck BROUTIN/Stéphane PONTHEU	La Source
	Julie LAMS	Les Roseaux
	Inessaf NILOU/Stéphane PONTHEU	Aux Enfants de Jean Bart
	Nathalie WISSOCQ	La Ferme

Présentation de l'établissement « Long-Cours » :

Le Parcours Enfance-Jeunesse dispose de 6 Maisons d'enfants à Caractère Social organisées au sein de l'entité « Long Cours », soit 78 places dédiées à la protection de l'enfance au titre de l'article 375 du Code Civil, de l'ordonnance 45, et contractualisées dans le cadre d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens. Les établissements fonctionnent en continu et sont ouverts 365 jours par an. L'établissement implanté sur le territoire Dunkerquois porte des principes de mixité excluant toutes formes de discriminations sociales, recherchant à proposer une offre de service adaptée à la problématique de l'enfant tout en garantissant des conditions de vie sécurisantes pour l'ensemble des enfants accueillis.

Les Lieux de vie et leurs fonctionnements :

Ces lieux de vie sont de tailles humaines, ne dépassant pas 13 places et permettant d'offrir une qualité d'accueil décente et humaine. Ils proposent des accueils, dans des maisons traditionnelles, pensées pour recréer une atmosphère chaleureuse et sécurisante pour les enfants. Les Chef(fe)s de service, leurs équipes éducatives, le personnel d'entretien et de restauration, veillent à offrir des conditions d'hébergement rendant le quotidien des enfants agréable dans des contextes de vie pourtant marqués par des souffrances individuelles multiples.

Les Maisons d'enfants fonctionnent par tranche d'âges, 3/13 ans et 13/18 ans pour maintenir des interactions sociales normalisées au sein des collectifs en respectant les « âges de la vie », et en adaptant un règlement de fonctionnement structurant pour le groupe et le développement des enfants.

Compte tenu des singularités, les projets d'accueils sont adaptés aux problématiques des enfants et de leurs familles. Cette répartition par âge n'est donc pas un critère exhaustif, puisqu'il nous faut parfois pour des questions de vulnérabilité, de santé, de liens fraternels, de maturité affective maintenir et/ou devancer, prolonger l'accueil dans l'intérêt des enfants.

Chaque unité dispose d'un personnel compétent, encadré par le chef de service. Le chef de service est garant de deux projets de service (hébergement/Milieu Ouvert) pour faciliter les dynamiques de parcours et promouvoir un engagement important sur son unité de vie.

D'un point de vue des ressources humaines, chaque unité fonctionne avec les personnels suivants :

- 1 équipe éducative composée de 7 Moniteurs (trices) Educateurs (trices) et/ou Educateurs (trices) spécialisé(e)s ;
- 1 Maitresse de Maison ;
- 1 Lingère (multi sites) ;
- 2 infirmières (multi sites) ;
- 2 SNQ
- Des psychologues (multi sites) ;
- Des agents d'entretiens (multi sites) ;
- Des secrétariats adossés.

Pour les professionnels, des réunions d'équipes, organisationnelles, cliniques et d'échanges de pratiques fixent les objectifs communs.

Pour les usagers, des groupes d'expressions et conseils de vie prévoient la participation au fonctionnement de la structure des usagers et de leur famille.

Les problématiques des enfants :

Les enfants accueillis sur les structures présentent des problématiques diverses comme l'abandon par la famille, la maltraitance physique ou psychologique, les négligences graves, la maladie psychique ou physique des parents, parfois le décès d'un ou des deux parents.

Les expériences infantiles défavorables vécues dans l'enfance ont des effets négatifs à long terme, laissant des traces au niveau psychique mais également sur la santé physique de l'adulte. Les séquelles sont graves et multiples (personnalité borderline, faible estime de soi, comportement suicidaire, troubles sexuels, anxiété).

De l'accueil traditionnel et multiple à la notion de parcours :

L'établissement « Long-Cours » accueille les enfants dans le cadre de l'accueil provisoire et/ou placement judiciaire, direct, ou avec tutelle déferée à l'ASE. Il s'inscrit également dans les besoins spécifiques du Département tels que l'accueil immédiat et l'accueil d'urgence, ou encore l'accueil 72H.

La demande d'admission est enclenchée par transmission de fiches relais au secrétariat Long Cours et/ou par contact téléphonique dans un contexte d'urgence ou spécifique.

L'accueil de l'enfant est évalué et préparé en deux temps forts :

1. la phase de pré accueil avec évaluation pluri professionnelle de la situation de l'enfant ;
2. la phase d'accueil avec l'équipe éducative et le chef de service, sur le lieu de vie.

L'accompagnement de l'enfant est mené par un référent institutionnel. En lien avec son équipe, il est missionné pour créer une relation éducative avec l'enfant, l'accompagner et le soutenir dans ses différentes démarches.

Le référent institutionnel formalise et rend compte de ses observations sociales et de son analyse au travers de ses écrits professionnels, dans une logique d'éclairage de l'évolution de la situation de l'enfant auprès des acteurs mobilisés dans le placement de l'enfant.

L'enfant et sa famille, son référent missionné par l'ASE, sont associés à des synthèses reprenant les composantes essentielles de la vie quotidienne de l'enfant et répondant à ses besoins exprimés :

- les liens avec sa famille ;
- le déroulé de sa scolarité ;
- sa santé ;
- ses centres d'intérêts ;
- ses ressentis ;
- ses projections de vie.

Ces différents aspects sont formalisés d'un point de vue administratif dans le Document Individuel de Prise en Charge (DIPC) et/ou Contrat de séjour, et d'un point de vue éducatif dans le projet personnalisé de l'enfant (PPE). Ces aspects sont réévalués et révisés au semestre au regard des besoins de l'enfant et/ou de l'adaptation du cadre d'accueil de référence.

Le projet personnalisé de l'enfant s'inscrit dans une dynamique de parcours pour qu'il puisse évoluer dans des environnements sociaux adaptés, proposant des étayages éducatifs en cohérence avec l'expression de ses demandes et les besoins repérés par les professionnels gravitant autour de l'enfant.

Dans ces situations :

L'entité « Le Long Cours » assure la liaison avec d'autres établissements sociaux pour créer des parcours individualisés de « suite » (au-delà de 13 ans, au-delà de 16 ans) et prévenir les ruptures de placements, atténuer leurs effets traumatisants et maintenir les liens avec l'environnement naturel de l'enfant.

- Au sein de l'AAES, le Long Cours interagit avec ses services de milieu ouvert (Accueil de jour, Action Educative en Milieu Ouvert Renforcée (AEMO R), Prévention Spécialisée), de placement familial spécialisé, de semi autonomie, pour diversifier et/ou répondre aux besoins d'accompagnements personnalisés.
- Avec ses partenaires historiques du territoire, pour élargir les interventions sociales possibles et accompagner l'enfant vers les structures de droit commun.

Si les accueils traditionnels sont encore majoritairement répandus, les accueils modulés sont nécessaires pour maintenir l'effectivité du placement de l'enfant et éviter les ruptures définitives avec ses différentes attaches relationnelles.

Les accueils modulés sont mobilisés dans des situations où la problématique de l'enfant met à mal l'accueil ordinaire et présente des risques élevés de délitement des liens affectifs par épuisement des professionnels et interactions symptomatiques avec les autres enfants (multiplicité des passages à l'acte envers les pairs, le personnel, autolyse, troubles du comportement accaparants).

L'AAES participe aux dynamiques de territoires pour construire les réponses collectives à savoir :

- les commissions CTCE ;
- les commissions ados Complexes ;
- les dispositifs de réussites éducatives ;
- les Cellules de veilles éducatives.

L'établissement le « Long Cours » regroupe ainsi l'activité quotidienne de ses 6 unités de vies animée dans un objectif de cohérence d'ensemble de parcours et de complémentarité de projets de services. Chaque projet de service met en avant des spécificités, évoquées ci-après, en référence à des orientations générales du Parcours Enfance-Jeunesse.

Obligations (activité à réaliser en nombre et en taux) :

Nous avons contractualisé dans le cadre du CPOM avec le Département, un taux d'activité minimal de 86%, soit 24 484 journées attendues.

ETP de la structure (au BP 2022) Long-Cours :

- 89.36 Équivalents temps pleins
 - Direction-Encadrement : 6.83 ETP
 - Administration gestion : 5.34 ETP
 - Éducatif pédagogique : 50.13 ETP
 - Psychologique médical : 3.36 ETP
 - Services généraux : 23.70 ETP

II - Spécificité des unités

Les Roseaux

Présentation du service :

Adresse : 53 route de Furnes 59210 Coudekerque-Branche

Directeur : Maxime LEMOINE

Directrice Adjointe : Halima CLEMENS

Cheffe de service : Julie LAMS

Autorisation capacitaire :

Accueil d'adolescents garçons, âgés de 13 à 18 ans dans le cadre d'un placement administratif ou judiciaire.

La capacité d'accueil est de 13 enfants.

Activité :

En comparaison avec 2021, le taux d'activité de l'unité les Roseaux est en hausse sur cette année 2022.

Sur l'année, l'unité a accueilli au total 29 adolescents dont 17 entrées et 16 sorties.

La majorité des demandes d'admission préviennent des Maisons Nord Solidarité. Sur l'ensemble des effectifs, un adolescent dépend de la Maison du Départements Solidaires du Calais

Les adolescents accueillis au sein de l'unité vivent pour la majorité sur le Dunkerquois avant leur accueil.

Courant 2022, trois adolescents ont quitté l'unité pour intégrer le service de semi-autonomie. Un travail d'accompagnement adapté et d'intégration progressive a été mis en place pour un adolescent, dans le but de respecter son rythme et ne pas le mettre en difficulté.

Une réorientation d'un adolescent de l'ENVOL vers l'unité Les Roseaux a été effectuée, afin de lui permettre de se remobiliser et reposer ses objectifs d'accompagnement.

Un Mineur Non Accompagné accueilli depuis 4 ans et demi aux Roseaux a atteint la majorité ; Ce dernier a bénéficié d'un Contrat Engagement Jeune d'une durée de 3 mois. L'objectif étant de lui permettre le maintien d'un accompagnement éducatif et le préparer à sa nouvelle orientation.

Un travail en étroite collaboration avec les partenaires extérieurs a été développé dans le cadre de soutien relai. En effet, deux adolescents ont été accueillis sur l'unité Les Roseaux dans le but de répondre à un projet scolaire (rapprochement) ou permettre un soutien éducatif temporaire face à des difficultés de comportement sur le lieu d'accueil initial.

Un adolescent ne bénéficiant pas de permission famille profite deux fois par mois, de week-end dans son ancienne famille d'accueil où est accueillie également sa sœur aînée.

Afin de répondre aux besoins et ainsi, répondre au projet individualisé d'un préadolescent âgé de 12 ans, son intégration d'une famille d'accueil Cabestan vers l'unité Les Roseaux a été travaillée, avec l'obtention d'une dérogation au vu de son âge.

Durant l'année, seulement trois retours en famille ont été effectués et une réorientation en famille d'accueil Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Scolarité :

Accueil des élèves scolarisés dans les collèges/ lycées du Dunkerquois sur l'année 2022 :	
Collège Septentrion à Bray-Dunes : 3	Lycée Fernand Léger à Coudekerque Branche : 1
Collège Gaspard Malo à Malo les bains : 1	Lycée Guynemer à St Pol sur Mer : 2
Collège du Westhoek à Coudekerque Branche : 5	Lycée Ile Jeanty à St Pol sur mer : 1
Collège Boris Vian à Coudekerque Branche : 1	Lycée Vauban à Dunkerque : 1
Collège Jules Ferry à Coudekerque Branche : 1	Lycée de l'Europe à Petite Synthe : 1
Collège Deconninck à Saint Pol sur mer : 1	Lycée Automobile à Grande Synthe : 1
Collège Lucie Aubrac à Petite-Synthe : 1	
Collège Jules vernes à Grande Synthe : 1	CEFRAL : 1
Collège Jean Jaurès à Bourbourg : 1	
Collège Coberaer à Beraues : 1	

➤ Jeunes en fonction des niveaux scolaires

	Unité les Roseaux				
	Déscolarisé ET / Ou non	Contrat d'apprentissage	Collège	Lycée	Emploi du temps partagé

			6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	CAP	BAC/BAC PRO	
Janvier -Février	2	1		2	2	2	1	1	1
Mars- Avril	2	1		2	2	2	1	2	1
Avril-Juillet	2	1		2	2	4	1	2	3
Septembre-Octobre	3	2			2	5	1	1	1
Novembre-Décembre	3	1			2	5	1	1	1

Examens/ Diplômes Obtenus sur l'unité en Juin 2022	
ASSR 1	2
ASSR 2	4
Certificat de Formation Générale	3
Diplôme National du Brevet	X
Diplôme National du Brevet Professionnel	2
Certificat d'Aptitudes Professionnelles	1
Baccalauréat	X

L'équipe éducative met en place de l'aide aux devoirs le soir, lors des retours des adolescents au sein de l'unité. Mme TSALIKIS, institutrice du Ponton intervient auprès de ces derniers les jeudis soirs afin d'effectuer de l'aide aux devoirs. Dès que possible, les professionnels participent aux rencontres au sein des établissements scolaires avec Mme TSALIKIS.

Les informations concernant la scolarité sont transmises aux parents. Lorsque la situation le permet, les parents sont également conviés aux rendez-vous scolaires. Nous essayons pour chaque rencontre organisée dans un établissement scolaire ou autre (CIO, DRM ...) d'inviter les familles afin qu'elles réinvestissent la scolarité de leurs enfants (parfois mise de côté pour de multiples raisons). Les familles (sauf exception), ont toujours un accès à l'ENT de leurs enfants et restent destinataires de l'autorité parentale.

- Nombre de jeunes non persévérants scolairement en 2022 : 6 jeunes
- Moyenne d'âge des jeunes ayant connu une déscolarisation dans le parcours scolaire en 2022 : 13 à 15 ans
- Niveau de la déscolarisation scolaire :
 Au collège : 5 jeunes

Au lycée : 1 jeunes

A noter qu'un grand nombre de jeunes arrivent sur l'unité en étant déjà déscolarisés, suite à cela, une recherche est réalisée pour en comprendre les raisons et connaître le dernier établissement fréquenté afin de s'en approcher et avoir davantage d'informations (MDPH, PAI, PPS, PPRE.)

Mesures éducatives de lutte contre le décrochage scolaire mise en œuvre dans l'unité

Il est observé que l'année 2022 a été une année difficile au niveau des apprentissages. La période COVID en est certainement la raison principale. Il est observé des difficultés concernant la mise au travail. En collaboration avec le Ponton, l'équipe éducative est attentive au maintien de la scolarité des adolescents et tentent d'apporter quotidiennement leur soutien dans les apprentissages, en respectant le rythme de chacun. Le travail en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire du Ponton est indispensable et une réelle force. En cas de difficultés et en fonction des besoins des adolescents, un emploi du temps adapté (PONTON/ECOLE) est développé, prenant en compte les difficultés des adolescents et permettant d'adapter leur scolarité aux besoins et capacités de ces derniers. Le Ponton est un réel soutien permettant le maintien à la scolarité et d'éviter de décrochage scolaire.

De manière plus précise, Mme Tsalikis Justine, professeure spécialisée, met en œuvre ces mesures éducatives ci-dessous :

- Une intervention sur l'unité de 2h par semaine pour un accompagnement dans la scolarité :
 - Soutien dans les devoirs,
 - Méthodologie pour la réalisation des devoirs, apprentissages des leçons ou réalisation de fiches mémoires,
 - Réalisation des dossiers pour divers examens (CFG, DNB pro ...)
 - Réalisation de bilans hebdomadaires
- L'envoi de différents travaux réflexifs autour du respect lors d'exclusion d'un établissement avec une rencontre pour discuter avec l'élève.
- Une intervention sur l'établissement scolaire pour du soutien l'après-midi a déjà été mise en place avec certains élèves du collège (d'une à trois heures par semaine) en fonction des besoins éducatifs des élèves.
- Rencontres avec différents partenaires pour élaborer des conventions de partenariat et accompagner au mieux les élèves dans leur lutte pour persévérer scolairement (emploi du temps aménagé- adaptations scolaires à mettre en place en classe – Bilan de fin de période– mise en place d'un dossier MDPH ...)
- Accompagne des jeunes dans leur choix pour l'orientation professionnelle et dans la recherche de stages (accompagnement pour des rendez-vous au Centre d'Information et d'Orientation, réalisation de CV et lettre de motivation, accompagnement pour des démarches de recherches de stages (accompagnement réalisé par Mme Deknuydt, professionnelle du ponton), réalisation d'exercices pour aider les jeunes dans la découverte des métiers...

En dehors de l'unité, les jeunes qui sont non persévérants scolaires ou qui ont un emploi du temps aménagé sont accueillis deux à trois heures tous les matins le lundi, mardi, jeudi et vendredi sur la plateforme pédagogique afin de travailler divers objectifs en lien avec une reprise d'une scolarité, un soutien ou une orientation professionnelle.

Faits marquants en 2022 :

➤ **Organisation et projets développés par l'unité avec la plateforme « le ponton » :**

Les ateliers portés par l'équipe éducative ont lieu les jeudis de 14H à 16h pour l'unité Les Roseaux.

En Septembre et Octobre 2022, **des actions citoyennetés** ont été portées par l'équipe éducative ainsi que des moments de partage autour du **soin et balade des animaux à la SPA de Gravelines**.

A compté de Novembre, une convention a été établie avec l'Espace Tourville **de Gravelines (de Novembre 2022 à Mai 2023)**. Les adolescents ont découvert et participé à la construction du Bateau Jean Bart, vaisseau du 17e siècle mesurant 57 m de longueur et 17 m de haut.

Ce partenariat avec l'Espace Tourville a permis aux adolescents de découvrir l'entretien des espaces vert de Tourville, l'apprentissage et manipulation d'outils pour fendre du bois, clouer, raboter, poncer des pièces de bois pour la construction du navire et d'autres petites tâches pouvant aider au bon fonctionnement du projet. Des adolescents de l'unité ont profité de ces temps pour solliciter l'Espace Tourville et bénéficier d'une période de stage tant appréciée.

➤ **Appréciation de la qualité du travail en réseau avec les différents professionnels impliqués dans le suivi psychologique des enfants (ex : psychologues libéraux, médecins traitants, services hospitaliers, etc...) :**

La psychologue est arrivée en Septembre 2022. Il est repéré qu'un travail en réseau est existant et encours de développement. Elle travaille en collaboration avec l'équipe éducative et oriente parfois les adolescents de l'unité vers les services suivants :

- Les psychologues scolaires du CIO de Dunkerque,
- L'espace adolescents du CHD,
- Le CMP les 400 coups.
- Le service de l'entremise,
- Le service de préparation mentale à l'interne de l'Association.

Des prises de contact avec la psychologue de la DT ont été effectuées dans le cadre de suivi psychologique des adolescents.

Deux situations étaient suivies par le psychologue de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

L'équipe est régulièrement en contact avec l'ITEP de Gravelines, où est accueilli un adolescent de l'unité. Un adolescent a également été réorienté vers le service EPSM le nombre d'or de Capelle la Grande offrant un accompagnement adapté à ses besoins.

L'infirmière du service travaille en partenariat avec un service d'hypnose, dans le but de répondre à la problématique d'un jeune. Le Docteur MALFOY de Dunkerque réserve un créneau horaire hebdomadaire pour les rendez-vous médicaux des adolescents, ce qui permet une prise en charge rapide.

L'équipe éducative a porté un projet de sensibilisation avec UNICITE sur les thèmes suivants :

- Vie sexuelle et affective en collaboration avec UNICITE
- Sensibilisation à l'utilisation des écrans
- L'alimentation

L'équipe professionnelle :

L'équipe éducative est composée de 8 professionnels. Depuis Septembre 2022, une étudiante en formation Educatrice Spécialisée a rejoint l'équipe éducative dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. L'équipe éducative accompagne au quotidien les adolescents et œuvre à la réussite des objectifs d'accompagnement du public accueilli. Dans l'intérêt de ces derniers, l'équipe éducative s'adapte et offre un accompagnement individualisé.

Au sein de l'unité les Roseaux, la présence **d'une maitresse de maison** permet aux adolescents de bénéficier de temps individualisé autour de l'élaboration de repas. Avec le soutien de l'équipe éducative, elle organise des ateliers et accompagne les adolescents. Ces ateliers s'inscrivent dans les objectifs d'accompagnement de certains adolescents ayant pour projets d'accéder à la semi autonomie. L'équipe éducative, en soutien avec la maitresse de maison, encouragent les adolescents à investir leur chambre et s'y sentir bien par le biais du rangement et la décoration. Ils sont accompagnés par un membre pour l'apprentissage du pliage de linge et l'organisation de l'armoire.

L'équipe éducative est attentive au bien être des adolescents. Elle met en place divers ateliers permettant de les sensibiliser, les faire évoluer et grandir.

Ateliers familles : Dans le cadre du travail avec les familles, divers projets ont été portés par l'équipe et développés, permettant de travailler la relation familiale de l'enfant (parents – fratrie)

- Initiation au Judo (un parent et deux fratries)
- Barbecue famille (événement collectif)
- Un dîner presque parfait (un parent et un enfant)

Ces ateliers ont permis d'offrir des temps privilégiés et conviviaux (encadrés) parents/enfants/fratries avec des objectifs précis. Ces actions sont des temps forts et mémorables pour les adolescents qui apprécient la présence d'un proche sur des temps autres que les rencontres partenariales. Ces événements rassurent les parents et favorisent la relation de confiance avec l'équipe éducative.

Création d'un espace loisir Ping-pong : En co-construction avec les adolescents en demande, l'équipe éducative a développé un projet de création d'un espace Ping-pong dans le jardin de l'unité. Ce projet a permis de responsabiliser les adolescents - s'appuyer et développer de nouvelles compétences. L'équipe éducative, en soutien de l'équipe technique, a investi ce projet et permis aux adolescents de découvrir la création d'une dalle et fixation d'une table de ping-pong. Cette action a pu être mise en avant et valorisé par l'équipe auprès des parents lors du barbecue famille.

L'investissement des chambres : Courant 2022, pour le bien être des adolescents, un changement de literie a été effectué en y associant la peinture correspondante autour de leur porte. Les adolescents ont investi l'atelier peinture et participé à la mise en œuvre.

En partenariat avec UNICITE, l'équipe éducative a encouragé les adolescents à participer à des ateliers de sensibilisation sur les thèmes suivants :

- L'alimentation (comment prendre un petit déjeuner équilibré)
- Vie sexuelle et affective (le respect de l'intimité, le respect de l'autre)
- Sensibilisation à l'utilisation des écrans
-

Les colonies : De nombreuses colonies ont été mises en place pour les adolescents volontaires. Ces temps de loisirs et de vacances sont fortement appréciés et investis par les adolescents. L'ensemble des colonies se sont très bien déroulé, il n'y a eu aucun rapatriement.

Conventions partenariales :

- **Salle de sport TSBD** dans le cadre d'activités sportives à rythme de deux fois par semaine. Les adolescents ont pu jouer au badminton et squash. Belle découverte appréciée par les adolescents. Le projet a été renouvelé pour 2023, du 25 novembre au 31 août 2023 les vendredis soirs—Après évaluation de l'équipe et avoir pris en compte la parole des adolescents, l'atelier se met désormais à rythme d'une fois par semaine afin que cette dernière fois plus appréciée.
- **Espace Tourville de Gravelines :** Dans le cadre des ateliers Ponton (classe interne à l'AAES), les adolescents ont découvert et participé à la construction du Bateau Jean Bart. Ce partenariat avec l'Espace Tourville a permis aux adolescents de découvrir l'entretien des espaces verts de Tourville, l'apprentissage et manipulation d'outils pour fendre du bois, clouer, raboter, poncer des pièces de bois pour la construction du navire et d'autres petites tâches pouvant aider au bon fonctionnement du projet
- **Convention avec la SPA :** Les adolescents prennent soins des animaux et se montre bienveillants. Cet instant de partage est fortement apprécié par les adolescents. Cette action bienveillante est un support permettant de favoriser la communication et de trouver un moment de réconfort, de joie et de partage pour les adolescents.

Diverses activités sportives sont mises en place par différents membres de l'équipe tels que le foot, le long cote, les randonnées, le tennis de table. A leur demande, six adolescents ont participé aux championnats de France qui se sont déroulés dans les Hauts de France. Deux d'entre eux ont été qualifié et ont terminé Champions de France en Binôme de LONGE COTE.

Les adolescents ont également participé à un projet de sensibilisation aux tris des déchets.

Les interventions rapides et soutiens de **l'équipe technique de l'AAES** permettent également d'offrir un accueil dans des lieux sécurisés et sécurisants pour le public.

ENTREMISE : Le service de l'entremise de l'AAES est une réelle plu value dans l'accompagnement des relations familiale. Mme BOUBTITA a accompagné 11 situations de l'unité durant l'année 2022. Elle permet d'avoir un regard autre sur la situation, la relation et ainsi, favorise la restauration du lien parents/enfants.

Les perspectives pour 2023 :

Les perspectives pour 2023, en lien avec l'équipe éducative :

- Renouveler les temps parents/enfants 4 sur l'année : renouveler le barbecue d'été
- Maintien de la convention SPA.
- Développer des actions « art et culture ».
- Favoriser la cohésion entre les MECS en mettant davantage d'activités communes (exemple : projet FIVE en 3 MECS).

Les perspectives pour 2023 en lien avec la psychologue du service :

- Réorganisation des réunions cliniques.
- Poursuite de l'accompagnement des adolescents.
- Développement du réseau de partenariat avec les acteurs de la santé mentale accompagnant le public adolescent.
- Développer une proposition de prise en charge collective.

Dans le cadre des ateliers Ponton 2023 :

La convention avec l'Espace Tourville prend fin le 2 Mai 2023. De Mai à Juin, des ateliers sportifs seront ensuite mise en place les jeudi après-midi, ayant pour but de faire découvrir aux adolescents différents ateliers (randonnées, piscine, basket, foot...) et travailler la cohésion de groupe.

Renouvellement de la convention avec l'Espace Tourville dans le cadre du Ponton pour la rentrée de Septembre 2023 à Décembre 2023.

La Ferme

Présentation de l'unité:

L'unité de vie « LA FERME », située aujourd'hui rue Bommelaere à Malo-les-Bains, est habilitée à accueillir en mixité 13 adolescents de 13 à 18 ans. L'équipe éducative accompagne ces jeunes, 365 jours par an, vers un devenir d'adulte citoyen responsable.

Faits marquants en 2022 :

Sur cette année 2022, l'**effectif** de l'unité a été stable dans la moyenne haute. L'effectif moyen annuel est de 14,2 jeunes. En effet, l'effectif a été toute l'année supérieur à 14 jeunes sauf 3 mois sur cette année :

- Le mois de juin : période des départs programmés des jeunes suivis.
- Les mois de juillet et août : période de vacances.

L'unité « LA FERME » a effectué 7 accueils pour 6 sorties, contre 30 entrées et 31 sorties en 2017. Le nombre de mouvement sur l'année a considérablement baissé en 5 ans. En effet, la durée moyenne de placement est aujourd'hui d'environ 16 mois. Temps relativement long pour des placements sur

une unité d'adolescents, ce qui reflète la stabilité de la prise en charge et dénote d'une identité propre au travail mis en place avec l'équipe éducative.

En parallèle de ces 7 accueils, l'unité a connu, en plus cette année, 7 accueils d'urgence relais et 1 accueil en sureffectif.

Nous avons également effectué, sur l'année, 2 accueils spécifiques séquencés de plusieurs mois. Cela a nécessité un renfort éducatif ; un accompagnement 1 pour 1. Ces accompagnements ont mis en exergue la capacité d'adaptation de l'équipe éducative en place.

Notre taux d'activité annuel a été réalisé voire même dépassé de 133 journées.

Les 7 arrivées, en prise en charge longue, concernent : - 5 filles : 3 viennent de famille

2 étaient sur une unité de petits

- 2 garçons : 1 était en famille

1 de retour d'une fugue longue.

Concernant les 6 départs : 3 sont retournés en famille

3 sont passés en semi-autonomie au sein de « l'Envol ».

Il est à souligner que, cette année, tous les départs de l'unité « LA FERME » sont des départs programmés et aboutis.

Cette année, la **constitution du groupe** est restée stable, avec un noyau de jeunes qui réside au sein de l'unité de façon durable. Cette constance permet à l'équipe éducative d'accompagner ces adolescents sur du long terme. Cette stabilité leur offre un sentiment de sécurité qui leur permet d'appréhender plus sereinement la mise en œuvre de leur projet. Cela leur permet de « grandir ensemble ».

La moyenne d'âge des jeunes accueillis est de 15 ans en 2022.

Il est à noter que, quel que soit l'âge des jeunes, l'accompagnement individualisé reste centré sur les besoins spécifiques de l'adolescent. L'équipe s'appuie sur les outils de la Loi 2022.2, ainsi ; l'éducateur référent construit avec l'enfant, sa famille et les partenaires son « document individuel de prise en charge » et son projet personnalisé.

L'équipe éducative a cette capacité de faire coexister au sein même de l'internat un accompagnement personnalisé et la gestion du groupe.

Ce noyau stable du groupe d'adolescents, permet un accueil serein et bienveillant des jeunes arrivants, et notamment, la possibilité d'intégrer sur l'unité 1 situation complexe sans déstabiliser l'ensemble.

Un autre fait marquant cette année est **notre déménagement** de TETEGHEM à MALO LES BAINS. Préparé plusieurs mois en amont, le déménagement s'est décomposé en différentes étapes : COPIL et COTECH organisés par la direction avec la participation des représentants des différents corps de métier concernés, les travaux d'adaptation des locaux (peinture des chambres, cuisine, laverie..), la préparation de l'équipe pluridisciplinaire et du groupe de jeunes à ce bouleversement, enfin

l'organisation de ce déménagement autour d'un camp (les enfants ont préparé leurs affaires avant de partir 5 jours en camp au Val Joly. A leur retour, leurs effets étaient dans leur nouvelle chambre).

Ces différentes étapes ont permis la réalisation d'un transfert de lieu de vie de toute une unité dans le calme et la sérénité. Suite au déménagement, l'équipe dans son ensemble a retravaillé le fonctionnement, les règles de vie, l'appropriation de l'environnement extérieur. Ces documents de travail ont été soumis aux adolescents durant leur groupe de parole, qui ont pu également y amener des modifications. En effet, un groupe de parole est porté chaque mois par les 2 jeunes élus au conseil de vie sociale.

L'équipe

L'équipe de la ferme est composée de 8 professionnels, en mixité de moniteurs éducateurs, d'éducateurs spécialisés et d'un contrat d'apprentissage. L'équipe s'articule autour d'un noyau d'éducateurs stabilisés au sein de la structure. Cela garantit un accueil efficace de nouveaux professionnels.

L'équipe éducative travaille en pluridisciplinarité avec une psychologue, une infirmière, une thérapeute familiale, un pôle pédagogique de l'Association (constitué d'un instituteur détaché de l'Education Nationale et d'une éducatrice en charge de l'insertion professionnelle des jeunes accueillis). Cette équipe pluridisciplinaire a connu des changements de par le départ de la psychologue cet été et de l'infirmière en fin d'année.

Malgré ces changements institutionnels, l'équipe éducative a continué à prendre en charge les jeunes de façon efficace.

Le soutien de l'équipe via les groupes d'expression a été remplacé par l'intervention environ 1 fois toutes de 6 semaines d'une psychologue de Psychom (prestataire extérieur).

Concernant le suivi des jeunes accompagnés, La situation de chacun est étudiée en réunion clinique qui se tient une fois tous les 15 jours. Des synthèses avec les parents et nos partenaires extérieurs sont posées tous les 1, 3 et 6 mois.

Dans l'organisation du quotidien, les enfants sont également entourés par la maîtresse de maison, le personnel d'entretien, le surveillant de nuit.

Parallèlement aux actions des éducateurs, la maîtresse de maison met en place des ateliers afin de développer le savoir-faire des jeunes dans la gestion du linge, la confection du repas et ceci en vue de la préparation à la semi-autonomie. Cette année, cette fonction a été portée par les stagiaires intégrées dans notre structure.

Concernant la scolarité, la grande majorité des jeunes de la structure ont eu une scolarité stable, montrant sérieux et investissement durant l'année. Chaque adolescent se présentant à un examen a obtenu son diplôme : 4 ont eu le brevet des collèges et 1 jeune a eu son bac. 1 seule jeune du groupe a mis sa scolarité en échec.

Le fonctionnement de la plateforme pédagogique est resté identique à l'an dernier :

- Les jeunes scolarisés à l'externe bénéficient d'un accompagnement individualisé avec l'enseignant spécialisé détaché de l'éducation nationale, et notamment pour les jeunes en difficulté.

- Les jeunes déscolarisés sont pris en charge par la classe interne le matin : « LE PONTON » et en atelier l'après-midi organisé par les équipes éducatives des unités d'adolescents.

Sur les 14 jeunes de l'unité, 12 sont scolarisés dans les collèges et lycées du Dunkerquois, 2 sont pris en charge par « le Ponton ».

L'accompagnement scolaire proposé est basé sur la sanction positive (valorisation des efforts fournis).

Les projets développés par « LA FERME » concernant **les activités du « Ponton**" le lundi après-midi cette année ont été :

1. « A la découverte de nos Terres des Flandres ». L'équipe éducative a organisé lors de randonnées, des arrêts dans des fermes ou chez des artisans de la région, pour découvrir leur métier et visiter leur propriété. En parallèle, les jeunes ont appris à lire un plan, une carte sur un support papier et/ou en utilisant la technique du géo-positionnement par satellite.
2. Equithérapie
3. Recherche sur le Carnaval de Dunkerque; travail sur l'histoire du Carnaval, création de chapeaux, visite de magasin de costumes...

Les partenariats internes et externes sont primordiaux dans la prise en charge des jeunes accueillis.

Notre travail de proximité avec le service de « l'Entremise » (service de médiation familiale) est un atout indispensable dans l'avancée des situations, cette collaboration est plébiscitée par l'équipe éducative, les parents, les jeunes et nos partenaires. La liaison inter-service ; unités de petits, semi-autonomie, prévention spécialisée doit continuer son développement.

L'équipe s'est inscrite dans un fonctionnement de prise en charge conjointe avec le service de la Boussole de l'AGSS, au bénéfice des situations les plus complexes de notre structure. Une collaboration s'est également installée avec le Service de « Agresseur/agressé » de notre institution et l'équipe mobile de l'URSAVS (Unité Régionale de Soins aux Auteurs de Violence Sexuelle).

L'équipe éducative met l'accent depuis plusieurs années sur **la place des parents** et des familles dans l'accompagnement des jeunes accueillis. Pour chaque domaine de la vie de l'enfant, le parent est informé, consulté, invité. Pour les situations qui le nécessite, les éducateurs référents et co-référents de l'enfant organisent, des temps fratrie, des ateliers parents, des rencontres médiatisées en complément de bilans réguliers.

Cette année un temps collectif familles a été organisé au sein de l'unité. Lors de cette journée les parents ont pu dans un cadre festif :

- Visiter le lieu de vie et voir comment est aménagée la chambre de leur enfant dans cette nouvelle maison
- Rencontrer les professionnels qui interviennent dans la situation de leur enfant et faire un point d'étape en individuel avec l'éducateur référent, l'instituteur spécialisé, l'infirmière, la médiatrice familiale
- Participer à un atelier photos et création de cadre avec leur enfant
- Participer à un temps convivial autour d'un goûter

- Répondre à un questionnaire concernant leur avis sur notre accompagnement et leurs souhaits.

Une réflexion avec notre psychologue a débuté sur « La place de la famille en liaison avec la psychologue », et notamment la place du psychologue dans la préparation au retour en famille. Mais cette réflexion s'est interrompue avec son départ.

Les activités et projets

Comme depuis plusieurs années maintenant, chaque membre de l'équipe est porteur d'un projet concernant la maison à l'interne ou en lien avec un partenaire extérieur. En voici quelques-uns

- En lien avec l'IRTS, réalisation de la fin du projet Société Protectrice des Animaux de janvier à mars 2022 : les jeunes de la Ferme ont réalisé un GRAPH pour la SPA, comme support à leur valorisation permettant ainsi de lutter contre la stigmatisation ressentie de « l'enfant placé ».
- Mise en place d'un projet concernant les dangers des réseaux sociaux et les adolescents en liaison avec « la BOUSSOLE » de l'AGSS de l'UDAF.
- Continuité du projet bien-être, par la mise en place d'ateliers de relaxation et d'ateliers esthétiques.
- Initiation aux gestes de premiers secours encadrée par des sapeurs-pompiers.
- Participation à la fête du quartier organisée par la mairie, avec confection de crêpes.
- Départ pour un Camp au VAL JOLY.
- Participation à la Brocante du printemps de Malo les Bains, en liaison avec le déménagement.
- La Création pour la seconde année d'un calendrier de l'avent par les jeunes ; qui propose à une personne chaque jour en décembre un geste bienveillant vers une personne de l'unité (jeune ou adulte) et cadeau.
- Continuité de création de cahier de vie des jeunes : en effet depuis plusieurs années, les éducateurs réalisent un album de vie pour que chaque jeune puisse partir avec une trace de leur passage chez nous.

De plus, tout au long de l'année des soirées sont organisées pour les anniversaires, Noël, nouvel an et les activités comme Prison Island, Escape Game, soirées LOTO, les Olympiades jeunes/éducateurs....

Pour conclure, chaque enfant se voit proposer la possibilité de participer à la colonie de son choix pendant la période estivale.

Les perspectives pour 2023

1. Un travail de réflexion concernant :

- Une poursuite du travail de réflexion ayant pour base le référentiel de bonnes pratiques professionnelles.
- La mise en place d'un diagnostic de territoire en liaison avec les contrats d'apprentissage 1^{ère} année de l'IRTS.
- La mise en place d'un travail commun avec notre nouvelle psychologue sur 2 thèmes :

- L'autonomisation des jeunes
- La place des familles au sein de la structure avec la participation de la mise en place d'un groupe de parole parents en liaison avec la prévention spécialisée de Grande-Synthe

2. La mise en place de projets :

- La mise en place d'une journée Olympiades inter-service en juin 2023.
- La mise en place d'un projet autour de la santé avec l'Association Préval en liaison avec l'infirmière et la maîtresse de maison.
- L'écriture du Journal de la Ferme par les jeunes par trimestre.
- Participation au concours d'écriture sur le thème de la nature.
- La mise en place par l'équipe éducative et la psychologue d'un atelier théâtre.
- Dans le cadre d'un appel à projet CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire) : mise en place d'un défilé de Mode en partenariat avec la Croix rouge de St OMER, les jeunes pourront réaliser avec un couturier certains vêtements du défilé.
- La continuité de temps collectifs familles.
- La continuité des soirées à thème.

Louis Herbeaux

Présentation de l'unité:

Adresse : 277 avenue Louis Herbeaux, 59 240 Dunkerque

Directeur : Maxime Lemoine

Directeur Adjoint : Ludovic Clarys

Chef de service : Xavier Hoedt

L'unité de vie «Louis Herbeaux» est une maison d'enfants à caractère social, située à Dunkerque, elle accueille en mixité 13 enfants de 3 à 13 ans, dans le cadre de la protection de l'enfance au titre de l'article 375 du code civil. Les enfants bénéficient de l'accompagnement dans le cadre de placement judiciaire et/ou administratif.

Activité réalisée

Volume d'activité :

Obligations (activités à réaliser en nombre et en taux) :

Journées théoriques :	4 745	journées.
Journées prévues :	4 318	journées soit 91 %.
Journées réalisées :	4 396	journées soit 101.81 % des journées prévues

Faits marquants en 2022 :

Conséquence d'une volonté du Département de privilégier l'accueil des moins de 6 ans en placement familial, nous avons accueilli un seul enfant de moins de 6 ans en 2022.

En 2022, l'effectif de jeunes a dû être travaillé. En effet, plusieurs jeunes arrivaient à l'échéance de l'âge d'accueil (13 ans). Ces jeunes occupaient une place importante dans le collectif en termes de dynamique de groupe.

Nous avons donc accueilli des jeunes de 9 et 11 ans, ce qui a fait baisser l'âge moyen de l'unité.

Le groupe est donc plus homogène en termes de tranches d'âges, mais des différences de maturité perdurent.

En 2022, nous n'avons pas donné suite à deux préadmissions, nous avons accueilli 9 enfants (un en urgence, 2 en provenance de l'Estran et 6 suite à une préadmission). 2 enfants viennent de la MNS Bergues / Coudekerque, 1 de celle de Dunkerque / Wormhout, 4 de Dunkerque Est / Hondschoote et 2 de Gravelines Bourbourg.

8 enfants ont quitté la structure. Un est rentré en famille avec AEMO R, une est partie au PFS, 2 ont été accueillies chez une ASFAM ASE, 3 sont partis vers un autre établissement (dont 2 à l'interne) et le dernier a été confié à un Tiers Digne de Confiance famille.

Toutes les sorties sont positives et correspondent aux projets travaillés avec les familles le Département, et les enfants

La durée moyenne de placement est de 3 ans et 7 mois.

Les problématiques rencontrées restent similaires (carences éducatives, parents démissionnaires ou en difficultés pour poser un cadre éducatif cohérent et sur la durée, troubles de l'attachement, enfants victimes de maltraitances physiques, psychologiques, sexuelles).

L'accompagnement médical reste conséquent (dentiste, orthodontiste, orthophoniste, psychologue, podologue ...). Notre infirmière assure le relais entre les familles et l'équipe éducative. Elle est un facilitateur dans la prise de rendez-vous. Il est important de noter que chaque fois que cela est possible, la famille est invitée à prendre et / ou à assurer les rendez-vous. L'objectif est de laisser toute sa place à la famille dans l'accompagnement de son enfant.

Sur le plan scolaire, nous travaillons toujours en étroite collaboration avec 3 à 5 écoles primaires. Nous avons la volonté de ne pas mettre tous nos élèves de primaire dans la même école, et ce pour éviter de concentrer les problématiques en un même lieu, favoriser la mixité sociale.

Les collégiens étant autonomes dans leur transport, les choses sont plus aisées. Même s'ils dépendent de la sectorisation, nous essayons de ne pas tous les regrouper.

En termes d'accompagnement, nous laissons la place aux parents, nous les accompagnons à leur demande ou nous les suppléons.

Nous assurons le suivi des devoirs. Nous sommes sur des niveaux très hétérogènes et la capacité de concentration est parfois limitée. Nous nous attachons à travailler en petits groupes et à proposer des temps individuels afin de favoriser les apprentissages. Cependant un soutien extérieur dans la réalisation ces derniers serait un plus et cela permettrait aussi un apport de compétences supplémentaires.

La place des familles a toute son importance dans notre fonctionnement, parce que peu d'enfants ont des droits avec nuitées. Il faut donc composer entre le cadre légal et les demandes des enfants et de leurs familles.

Dès la préadmission ou l'admission la famille est amenée à visiter la structure. Durant ce temps d'échanges, toutes les questions peuvent être posées.

Concrètement, nous travaillons directement avec les familles au travers de temps d'accueil et d'échanges au sein de la structure. Nous pouvons aussi nous appuyer sur le service « l'Entremise » qui fait partie de notre Association. Ce service permet d'introduire un tiers entre l'enfant et sa famille, mais aussi avec l'équipe éducative.

Chaque fois que cela est légalement possible, les familles sont impliquées dans les rendez-vous concernant leur enfant.

En matière de loisirs, quasiment chaque enfant bénéficie d'une activité sportive et / ou culturelle, même si cela est parfois compliqué en fonction des droits familiaux et des divers rendez-vous.

Depuis 2022, l'unité est abonnée à deux magazines, à savoir J'aime lire et Astrapi. Cela correspondait à une demande des enfants évoquée lors d'un CVS.

L'été, chaque enfant bénéficie d'un séjour vacances de son choix.

Les jours de repos et de vacances, les enfants peuvent profiter de nombreux jeux de société, des vélos, rollers, trottinettes, table de ping-pong, des instruments de musique, du matériel multimédia et jeux vidéo (l'utilisation est modérée et contrôlée).

Nous travaillons aussi avec différentes Maison De Quartiers.

Toujours durant ces journées de repos, il y a généralement une sortie extérieure (plage, parc urbain, ballades, shopping, piscines) et ponctuellement des sorties axées sur les loisirs (Laser Game, Bowling, Kiddy Squat, DK Park, foire d'hiver etc).

Certains enfants ont bénéficié de stages Foot et d'autres de stages Natation mis en place par la ville de Dunkerque pour les non nageurs.

Actions marquantes de l'année 2022 :

En 2022 le projet intergénérationnel a pu reprendre après un temps d'interruption lié à la COVID 19. Dans le cadre d'un partenariat avec l'EHPAD Van Eeghem (voisin de la structure), les enfants scolarisés en primaires et volontaires, s'y rendent régulièrement le mercredi matin afin de faire leurs devoirs, mais aussi de partager un moment convivial avec nos aînés. Ces temps sont très appréciés de part et d'autre.

L'année 2022 a été marquée par quelques actions phares. Tout d'abord, dans le cadre d'actions culturelles proposées par le département du Nord, les enfants des unités de « petits » ont pu participer à une animation intitulée « Raconte-moi une œuvre, Marc Chagall » proposée par le musée Matisse situé au Cateau Cambrésis. L'animation s'est déroulée dans les locaux du Passavant, durant les vacances de Pâques.

Toujours durant ces mêmes vacances, le Musée de Flandre à Cassel nous a proposé une animation sur les émotions. Elle s'est déroulée en 3 temps, 2 demi-journées au Siège de l'Association et la troisième au sein du musée.

Ensuite dans le cadre d'actions liées à la protection de l'environnement, le groupe a participé, le 26 février 2022, à une action de nettoyage sur la plage, organisée par DK clean up. Les enfants ont aussi pu profiter de deux interventions de la Maison De l'Environnement. La première le 22 mars, axée sur le tri sélectif, la seconde le 26 avril, intitulée « cabane à oiseaux et insectes ».

Dans la même optique, une partie du groupe s'est rendue à l'inauguration de l'exposition « Océans » au FRAC.

Le 14 mai, les enfants sont allés à la nuit des musées, au musée portuaire de Dunkerque. Le 18 juin ils se sont rendus au Bateau Feu pour assister à un spectacle de danse.

L'ensemble de ces actions correspond à la volonté de l'équipe de sensibiliser les enfants que nous accompagnons, à la culture et à l'environnement dans lequel nous vivons.

D'un point de vue plus festif, nous avons organisé le 22 juin, la fête des copains. Durant ce temps, chaque enfant de l'unité peut inviter deux copains (d'école, de club ...). Le 6 juillet, c'était la journée des familles. Les familles des enfants accueillis étaient invitées à partager le repas avec les enfants et l'ensemble du personnel.

Enfin, le 16 décembre a eu lieu le traditionnel repas de Noël avec les enfants et l'ensemble de l'équipe. Chaque enfant y est allé de sa danse, de son spectacle.

D'un point de vue matériel, la maîtresse de maison bénéficie d'une cellule de refroidissement. Cet investissement essentiel, réclamé depuis quelques années est bien pratique et trouve toute son utilité dans notre quotidien.

La toiture de la véranda a été changée le 7 avril 2022, le changement de l'écoulement de la véranda a été réalisé le 20 mai, et début août les peintures du salon et de la salle à manger ont été refaites.

Les perspectives pour 2023 :

Les outils de la loi 2002-2 sont utilisés, complétés, mais les mises à jour, les réactualisations ne sont pas systématiques. Il conviendra de sensibiliser les équipes sur ce sujet et d'engendrer une rigueur. Même si des outils de suivi existent ils ne sont pas suffisamment efficaces.

Les familles sont de plus en plus impliquées dans l'accompagnement de leurs enfants. Afin de favoriser les liens, nous allons aménager une salle dite multi-activités qui nous permettra entre-autre

de pouvoir accueillir les familles dans de meilleures conditions et de favoriser des temps conviviaux entre les parents et leurs enfants.

L'aménagement de la salle multi activités, nous permettra aussi de retrouver un espace supplémentaire pour les loisirs et les devoirs. Cet espace pourrait éventuellement être utilisé pour des entretiens psychologiques.

Nous avons investi dans du matériel de psychomotricité. Cela nous permettra de développer la psychomotricité chez les enfants en ayant besoin, d'être complémentaire des professionnels de santé, et d'être un moment ludique, de loisirs, de détente ou de décompression pour les autres.

Enfin, nous allons poursuivre le projet « potager » et accentuer la sensibilisation à l'environnement, au tri des déchets.

Les Flibustiers

Présentation de l'unité

Adresse : 30 Rue Paul Machy 59240 Dunkerque

Directeur : Guillaume AUDEGON

Directeur Adjoint : Ludovic CLARYS

Chef de service : Kévin FIEUS

L'unité de vie « Les flibustiers » est une maison d'enfants à caractère social, située à Dunkerque, elle accueille en mixité 13 enfants de 3 à 13 ans, dans le cadre de la protection de l'enfance au titre de l'article 375 du code civil. Les enfants bénéficient de l'accompagnement dans le cadre de placement judiciaire et/ou administratif.

Activité :

Volume d'activité :

Journées théoriques : 4745

Journées prévues : 4317

Journées réalisées : 4543

Chiffres Clés :

- Nombre d'entrée en 2022 : **5 jeunes accueillis**
- Effectif moyen de l'année : **14 jeunes**

- Durée moyenne du placement : **365 jours**
- Nombre d'accueil(s) en urgence : **3 jeunes**
- Moyenne d'âge des jeunes accueillis en 2022 : **11 ans** soit :
 - Moyenne d'âge pour les filles en 2022 : **10 ans**
 - Moyenne d'âge pour les garçons en 2022 : **11 ans**

L'activité fut stable au cours de cette année. Chaque sortie étant compensée par une entrée.

La place d'accueil d'urgence a constamment été occupée au cours de cette année (*placement d'urgence qui s'est à chaque fois transformé en accueil provisoire*).

Accueils et départs

- Arrivées, origine et types (*Accueil provisoire, Placement judiciaire type Art 375, Placement direct*) des placements au sein de l'unité en prise en charge d'un long séjour :
 - 2 Filles en provenance de famille**
 - 1 Filles en provenance (unités d'amont, ...)**
 - 2 garçons en provenance de famille**
- Départs au sein de l'unité
 - 1 Filles à destination (unités d'amont, ...)**
 - 3 garçons en famille**
 - 1 garçon à destination (unités d'amont, ...)**

Les arrivées et les sorties n'ont pas influencé la dynamique générale du groupe.

Les enfants sont bienveillants et respectueux des uns et des autres. Malgré des problématiques diverses et des parcours semés d'embûches pour certains, aucun événement majeur n'est venu perturber la bonne dynamique du groupe.

Scolarité :

- Nombre de jeunes scolarisés en 2022 : **19 jeunes**
- Niveau scolaire :
 - En primaire : **13 jeunes**
 - Au collège : **6 jeunes**

Les enfants des Flibustiers sont pour la majeure partie accueillis dans les écoles primaires et le collège du secteur (*école Félix coquelle, Louise de Bettignies, et Kleber, et le collège Paul Machy*).

Certains enfants, en fonction de leur notification MDPH, sont également accueillis à l'école René Bonpain et aux collèges Gaspard Malo et Arthur Van Hecke, leurs permettant d'avoir un enseignement adapté.

Appréciation de la collaboration avec les familles pour le suivi de la scolarité pour l'année 2022

La collaboration avec les familles est fluctuante en fonction de la situation de chacun.

L'équipe éducative des Flibustiers informe les parents des résultats scolaires de leur enfant ainsi que de leur comportement.

Il mobilise les familles et les invite à participer aux différentes réunions qui concernent leur enfant.

- Nombre de jeunes en rupture scolaire en 2022 ___0_ jeunes

Mesures éducatives de lutte contre le décrochage scolaire mise en œuvre dans l'unité

Au regard des résultats scolaires de certains enfants des Flibustiers (notamment 2-3 collégiens), nous avons pris comme initiative cette année, de scinder le groupe d'enfants afin d'optimiser leur apprentissage.

Les enfants des écoles primaires sont ainsi pris en charge par un éducateur en salle d'étude (pièce aménagée à cet effet dans notre sous-sol) et les collégiens effectuent leurs devoirs en chambre avec si besoin l'aide d'un éducateur.

Une réflexion associative est en cours afin d'offrir les meilleures conditions possibles d'apprentissage pour nos usagers.

Appréciation de la qualité du travail en réseau avec les différents professionnels impliqués dans le suivi psychologique des enfants (ex : psychologues libéraux, médecins traitants, services hospitaliers, etc...)

Nous n'avons pas eu de psychologue au sein des Flibustiers en 2022 et les délais pour trouver un rendez-vous avec un psychologue libéral sont souvent longs.

L'équipe professionnelle :

Après deux années où l'équipe éducative a dû s'adapter avec les mesures sanitaires liées à l'épidémie du COVID, cette année fut marquée par le sceau de la fin de la crise sanitaire.

Contrairement à l'année précédente, les éducateurs ont pu mener à bien la majeure partie de leurs projets, et les enfants ont pu continuer à s'épanouir dans les meilleures conditions au sein « des Flibustiers ».

La dynamique de l'équipe éducative est positive. Les éducateurs contribuent au bon fonctionnement de la structure et assurent la prise en charge des enfants de manière bienveillante, sécurisante et rassurante.

A noter également qu'une éducatrice en contrat de qualification nous a rejoints au cours de cette année.

Faits marquants en 2022 :

Lors de l'année 2022, beaucoup de projets ont été mis en place par l'équipe éducative afin de favoriser l'épanouissement et la construction des enfants.

Un **projet théâtre** a ainsi vu le jour en début d'année afin de favoriser l'expression des émotions et de travailler l'estime de soi.

Ce projet toujours en cours ne se compose pas uniquement de la mise en place d'ateliers théâtre mais tend aussi à favoriser l'ouverture des jeunes sur l'extérieur en se familiarisant avec d'autres formes d'art de la scène. Pour ce faire les jeunes pourraient prochainement assister à différentes représentations de spectacles vivants : pièces de théâtres, spectacles de marionnettes etc...

Dans la même dynamique culturelle, les enfants ont également eu l'occasion de découvrir le « **musée Matisse** », de visiter la « **Duchesse Anne** » (*projet autour de la découverte de son histoire et construction de maquettes en bois*) et le patrimoine Dunkerquois (*musée et parc des sculptures, musée portuaire, port, bibliothèque et la Halle aux sucres*).

Toujours dans cette logique de découverte du territoire, de nombreuses sorties ont été proposées aux jeunes de l'unité, notamment des **sorties « nature »** où ils ont pu découvrir, la faune et la flore sur l'ensemble de la Côte d'Opale (*Platier d'Oye, Les dunes de Flandre, Cap gris Nez, fortification de Bergues, Mont Cassel*).

Ces différentes sorties ont permis aux enfants de découvrir le territoire, mais aussi de les sensibiliser au respect de la nature.

Sensibilisation qui a également pu se faire dans le cadre du **projet sur le développement durable** qui a mobilisé l'ensemble des structures du parcours enfance jeunesse. En effet, au même titre que les jeunes des autres structures de l'AAE, les enfants des flibustiers ont participé au nettoyage de la plage de Dunkerque et des dunes avec l'association Dk Clean Up.

Ils ont été sensibilisés sur le thème du Tri des déchets, ont pu bénéficier d'une intervention sur les oiseaux et les insectes au sein de notre environnement et ont participé à une après-midi de sensibilisation sur la faune et la flore au sein du parc du Ziegler dans le cadre d'un partenariat avec la maison de l'environnement.

L'équipe éducative déjà inscrite dans cette démarche depuis plusieurs années, a également favorisé les déplacements à pied, en trottinettes ou en bus et les carrés potagers mis en place au cours de l'année 2021 ont été une fois de plus investis par les enfants. L'entretien, la mise en culture du potager s'est ainsi faite durant toute l'année avec plus ou moins d'intensité selon les saisons. Des arbres fruitiers ont également été plantés au sein de notre jardin. Néanmoins les conditions climatiques caniculaires ont détruit pratiquement l'ensemble du potager en raison des interdictions d'arroser.

Toujours dans la logique de favoriser l'épanouissement de l'enfant et la transmission de valeurs (construction du citoyen), un **projet « sport »** a vu le jour au cours de cette année.

Sur le plan psychologique, le sport permet d'acquérir confiance, autonomie, esprit de décision et d'entraide. Pour les enfants agités, il permet de d'évacuer leur trop-plein d'énergie et d'apprendre à se maîtriser.

Sur le plan social, le sport permet de développer des relations hors du contexte scolaire et fondées sur d'autres exigences. La performance physique, le rôle au sein de l'équipe et l'importance du travail collectif permettent aux enfants d'acquérir des qualités dans des domaines dépassant le simple cadre des aptitudes physiques. Inscrit pour la plupart au sein d'un club de sport, d'une maison de quartier

ou d'une activité culturelle, les enfants des flibustiers ont ainsi pu participer à de nombreuses activités sportives et plus particulièrement à l'activité piscine.

Cette activité a permis à certains de dépasser leur peur de l'eau et de prendre plaisir à se retrouver dans cet élément. Au-delà des progrès constatés en natation, cette activité leur a également apporté un moment de bien-être.

En lien, **des sorties sportives** ont aussi été programmées. En effet notre partenaire « culture du cœur » met régulièrement à disposition des places pour assister à différentes rencontres. Nous avons ainsi pu assister à un match de l'équipe de France féminine de Volley-Ball, des rencontres du Club de Football du LOSC, de l'équipe de hockey de dunkerque ainsi que plusieurs matchs du BCM.

Ces différentes sorties ont permis aux enfants de découvrir certain sports, de partager l'ambiance ainsi que l'émotion liée à une rencontre sportive et de favoriser l'esprit de cohésion et de groupe.

Aussi de nombreuses **activités manuelles** (customisation de casiers individuels, créations et décorations de la structure pour paque, Halloween et Noël...) et de loisirs ont été mises en place au cours de cette année.

Les enfants ont ainsi pu **participer au festival** « du jeu de société » au Kursaal, ont découvert l'activité golf lors d'une matinée d'initiation, sont allés à la fête médiévale au fort Louis.

LES ACTIVITES ET TEMPS FORTS

Dans le but de proposer des temps de convivialité pour les enfants accueillis avec leurs familles et leurs amis, des actions collectives ont été mises en place. Ainsi un repas réunissant les parents des enfants ou des proches (en fonction de leur situation familial), des temps ludiques avec d'autres unités (Journée jeux de société), et des « après-midis des copains » (permet aux enfants de l'unité d'inviter un ou deux amis), ont eu lieu au cours de cette année.

Le but de ce projet est de permettre aux enfants accueillis de devenir acteur de leur lieu de vie en invitant leur famille ou leurs amis. Ils participent pleinement aux actions menées et peuvent faire découvrir le lieu où ils vivent.

Cela permet également de contribuer à donner une autre image des structures de la protection de l'enfance qui sont souvent méconnues, avec des idées souvent préconçues. De plus les actions menées envers les familles, le milieu scolaire ou le voisinage permettent à l'équipe éducative de créer du lien et de favoriser le dialogue.

Pendant les vacances scolaires et la période estivale de nombreuses activités ludiques (parc de loisirs et d'attraction (Kiddy Squat, Parc Galamé et de l'Aa, Audo'Land, maison de l'horreur à Halloween)) et culturelles ont été mises en place. Les conditions climatiques optimales de cet été ont ainsi favorisé les sorties extérieures.

En parallèle les enfants accueillis sur l'Unité « LES FLIBUSTIERS » sont partis en colonie cet été. Ils ont ainsi pu choisir leurs destinations et les activités qu'ils souhaitaient pratiquer.

Dans le cadre des Fêtes de fin d'année, l'équipe des Flibustiers a organisé contrairement aux autres années, un repas de Noël dans un restaurant le 13/12 avec la remise des cadeaux de Noël à notre retour sur la structure.

Une sortie au Laser Game a également été programmée le vendredi 16/12 avec l'ensemble des enfants. Pour les enfants qui n'ont pas eu la chance de pouvoir rentrer en famille pendant les Fêtes de Noël, une sortie au marché de Noël de Lille a été organisée le 24 décembre 2022 et deux d'entre eux ont également pu bénéficier d'un séjour à la neige.

Les perspectives pour 2023 :

- Développement du travail avec les familles et du rôle du référent en MECS ;
- Projet sur la place de la scolarité en MECS ;
- Réflexion sur la sanction éducative et mise en place d'un tableau des sanctions ;
- Accentuer la prise en compte de la parole des enfants par la poursuite des CVS, en essayant d'y inscrire la contribution et la participation de représentants de parents ;
- Mise en place d'un séjour en Angleterre fin juin et d'un séjour culturel sur Paris pendant les vacances de la Toussaint (visite du musée de l'illusion, visite du château de Pierrefonds, visite des différents monuments de la capitale) ;
- Participer à des activités et à des manifestations culturelles, ludique et sportives (Découverte du patrimoine Dunkerquois et du Nord-Pas-de-Calais...) ;
- Au regard du contexte environnemental, l'équipe des Flibustiers s'est également engagée par différentes actions à sensibiliser les jeunes accueillis au sein de la structure sur le changement climatique, la biodiversité et le développement durable. Différentes actions seront également menées au cours de cette année, dont l'aménagement du jardin (Installation d'un nouveau carré potager ainsi que de nouvelles plantations, fraises, framboisiers, oignons, radis, salades, herbes aromatiques et des tomates. Installation d'un récupérateur d'eau de pluie et construction/installation d'un ou deux hôtels à insecte. Pour la partie terrasse, un nettoyage et l'implantation de deux bacs à plantes vertes et des jardinières sur la balustrade viendront agrémenter celle-ci) et des ateliers de sensibilisation (partenariat avec la Halle aux sucres) ;
- En parallèle, d'autres projets seront élaborés et mis en place par chaque membre de l'équipe : un projet carnaval, un projet musique (calendrier en cours d'élaboration), un projet Street art, un projet médiation par l'animal avec un centre équestre et des animaux domestiques, un projet de création d'un jeu de société ...

La Source

Adresse : 137 bis, route de Fort Mardyck 59640 Dunkerque

Directeur : Maxime LEMOINE

Directrice Adjointe : Halima CLEMENS

Chef de service : Stéphane PONTHEIU

Autorisation capacitaire :

Accueil de mineurs (Filles- Garçons) âgés de 3 à 13 ans, en difficultés sociales.

La capacité d'accueil en long séjour est de 14 enfants. Les jeunes accueillis dépendent d'une mesure administrative ou Judiciaire.

La capacité d'accueil d'urgence est de 1 enfant.

Présentation de l'unité :

L'unité de vie «La Source» est une maison d'enfants à caractère social, elle accueille en mixité 13 enfants de 3 à 13 ans, dans le cadre de la protection de l'enfance au titre de l'article 375 du code civil. Les enfants bénéficient de l'accompagnement dans le cadre de placement judiciaire et/ou administratif. L'unité « la source » se situe sur la commune de Petite-Synthe limitrophe de Fort Mardyck. Il s'agit d'une grande maison de ville implantée sur l'axe principale. Sa situation géographique permet un accès facile aux transports en commun et de ce fait aux différents établissements scolaires, clubs sportifs ou activités culturelles de la région Dunkerquoise.

Activité réalisée :

Volume d'activité :

Journées théoriques : 4745

Journées prévues : 4318

Journées réalisées : 4458

- Nombre d'entrée en 2022 : 15 jeunes accueillis ;
- Effectif moyen de l'année : 13 jeunes
- Durée moyenne du placement : 532 jours
- Nombre d'accueil(s) en urgence : 2 jeunes
- Nombre d'accueil(s) spécifique(s) séquencé(s) : 0 jeune
- Moyenne d'âge des jeunes accueillis en 2022 : 10 ans soit :

- **Arrivées**, origine et types (*Accueil provisoire, Placement judiciaire type Art 375, Placement direct*) des placements au sein de l'unité en prise en charge d'un long séjour :
 - 3 Placements Filles en provenance de famille
 - 1 Accueil provisoire garçon en provenance de famille
 - 10 Placements ASE garçons

- **Départs** au sein de l'unité : 16 jeunes
 - 6 filles (1 admise dans un autre établissement ; 2 changements d'unité de vie, 1 en famille d'accueil ASE, 2 retour au domicile familial)

 - 10 garçons (3 orientations familles d'accueil ASE ; 2 relais en famille d'accueil et autre établissement partenaire ; 5 retour au domicile familial)

Perspectives pour 2023 :

- Ecriture du projet de l'unité de vie,
- Harmonisation des horaires,
- Réorganisation de l'espace ludique des enfants,
- Développement du partenariat,
- Projet « Street Art »,
- Mise en place d'une démarche qualité et d'amélioration continue ...

Aux Enfants de Jean Bart

Présentation de l'unité :

Adresse : 71, rue Jean Bart 59430 Saint-Pol-sur-Mer

Directeur : Guillaume AUDEGON

Directeur Adjoint : Ludovic CLARYS

Cheffe de service : Inessaf NILOU

L'unité de vie «Jean Bart» est une maison d'enfants à caractère social, située à Saint Pol sur mer, elle accueille en mixité 13 adolescents(es) de 13 à 18 ans, dans le cadre de la protection de l'enfance au titre de l'article 375 du code civil. Les enfants bénéficient de l'accompagnement dans le cadre de placement judiciaire et/ou administratif. L'équipe éducative s'efforce d'accompagner ces jeunes vers un devenir d'adultes citoyens responsables.

Volume d'activité :

Journées théoriques : 4715

Journées prévues : 4317

Journées réalisées : 4400

Faits marquants en 2022 :

Des projets éducatifs ont été menés en corrélation avec les demandes des usagers accueillis au sein de l'unité de vie Aux Enfants de Jean Bart en 2022. L'ensemble des jeunes ont participé à des activités diverses proposées par l'équipe éducative. L'idée étant de leur permettre d'accéder à des projets culturels, sportifs et associatifs afin de favoriser leur intégration dans l'environnement social et développer des aptitudes en lien avec ces projets.

Ces activités ont pour but également de renforcer la cohésion de groupe au sein de l'unité de vie. Des petits groupes décloisonnés permettent d'alléger la lourdeur de moments inhérente à la collectivité en Maison d'Enfants. Cela soulage tant les enfants accueillis que les professionnels en prise en charge.

Les projets proposés sont les suivants :

- **Projet culturel** : participation à des pièces de théâtre au Bateau Feu.
- **Projet Graff** avec la venue d'un professionnel sur site pour graffer le mur extérieur côté jardin.
- **Sortie nature et pédestre** sur la Côte d'Opale (site Cap blanc).
- **Sorties multi activités** : Koezio, karting, accrobranche, Walibi, Karafun, quizz musical.
- **Activités cuisine et manuelles** mises en place en lien avec la maîtresse de maison de l'unité.
- **Activités sportives** en proposant un projet tennis de table avec des enfants d'IME et la MAS de Dunkerque.
- **Projet jardin** : création d'un potager et d'hamacs avec des palettes de bois (récupération).

Au vu des problématiques des usagers au sein de l'unité de vie AEJB (errance, déscolarisation, phénomène de prostitution), l'équipe éducative a sollicité l'aide de différents partenaires sur le territoire dunkerquois afin de les accompagner sur la problématique.

« La Boussole » (AGSS de l'UDAF) a été conviée sur un temps de réunion d'équipe dans le but d'expliquer leurs missions et leur rôle dans la prise en charge de jeunes mineurs en errance et/ou se prostituant.

Des jeunes filles de l'unité sont effectivement accompagnées par ce service. Ce partenariat permet de répondre de manière adéquate aux problématiques de certains jeunes avec des objectifs de travail personnalisés.

« La Boussole » propose un accompagnement spécifique auprès des jeunes en situation de prostitution ou en risque accru de l'être. Ces accompagnements s'organisent dans le cadre de mesure d'AEMO « La Boussole » via le Juge des Enfants. L'objectif est de créer du lien, évaluer la situation, accompagner et orienter.

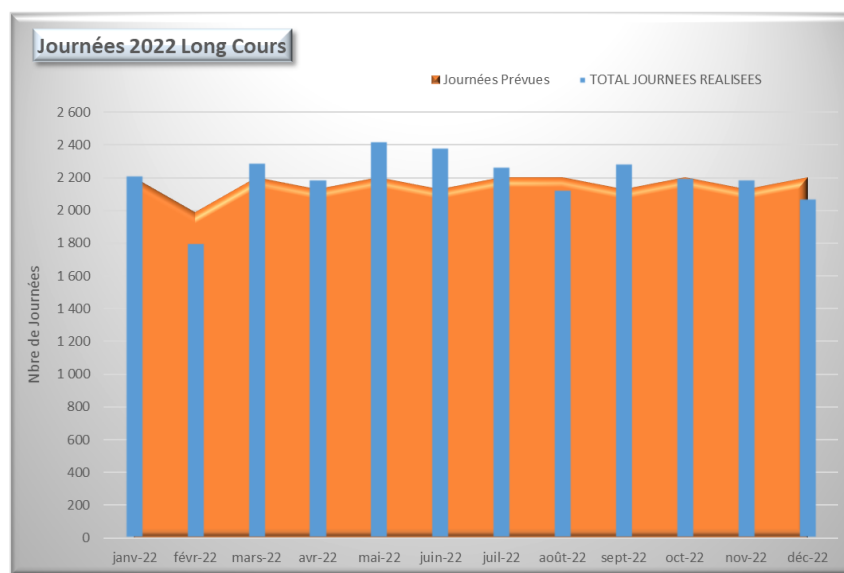
Le Service de Prévention Santé (SPS) de Dunkerque a contacté notre structure pour établir un projet de sensibilisations santé des adolescentes. Des temps de rencontre sont organisés dans leur service mais également au sein de l'unité de vie. L'objectif est de proposer un accompagnement médico-social individuel et collectif. Des actions collectives avec les jeunes filles de l'unité ont permis d'échanger sur divers sujets pour favoriser une éducation à la santé.

Perspectives pour 2023 :

- Réorganisation de l'ensemble du service en vue de l'arrivée d'un nouveau chef de service.
- Développer et/ou consolider le partenariat existant (médical, culturel, sportif...)
- Organiser des actions collectives selon différents thèmes (culturels, sportifs, actualités...)
- Appropriation des outils internes mis en place par l'AAES (AGEVAL, Octime, procédures...) dans un objectif d'harmonisation au niveau institutionnel.
- Réalisation du Plan d'Action PJJ.
- Actualiser le Projet de Service.

III – Activité réalisée

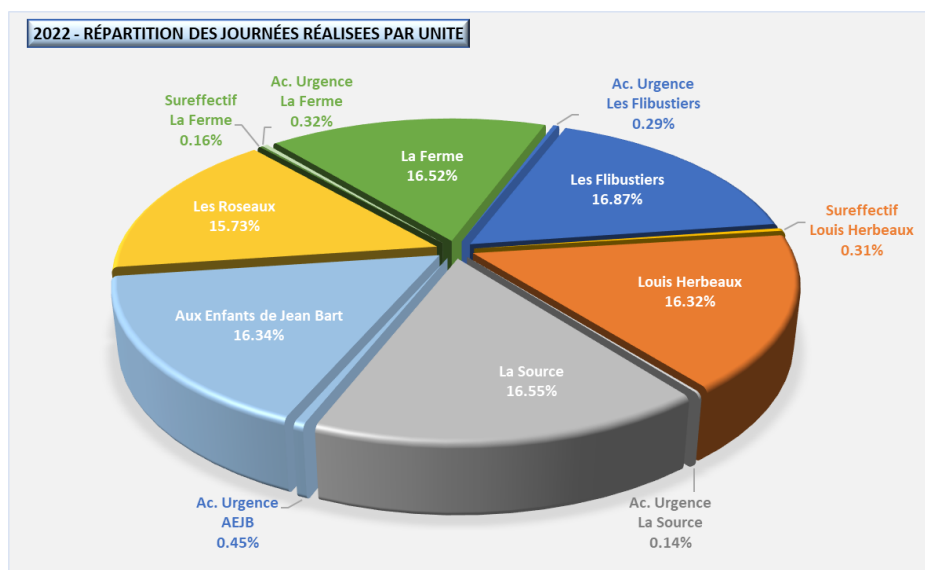
Volume d'activité :



Journées théoriques (100 %) : 28 470
Journées prévues (91 %) : 25 908
Journées réalisées : 26 484

En 2022, les MECS ont réalisé 26 484 journées, ce qui représente 102.22 % des journées prévues (25 908), soit 93.02 % des journées théoriques (28 470). Bien que notre taux d'activité soit passé de 86 % en 2021 à 91 % en 2022, nous sommes au-dessus de l'objectif fixé par notre financeur avec + 333 journées réalisées par rapport à 2021.

Tout au long de l'année, l'activité s'est maintenue au-dessus du taux d'occupation prévu. Toutefois, une légère baisse en février, août et décembre a été constatée du fait des absences des jeunes pour permission famille pendant les vacances scolaires.



Nous pouvons relever une répartition des journées réalisées équilibrée entre les 6 unités du Long Cours.

En ce qui concerne les accueils spécifiques, nous avons maintenu :

- 2 places d'Accueil d'urgence et,
- 1 place de Sureffectif.

Nous avons réalisé 329 journées sur l'Accueil d'Urgence soit 50.08 % des journées prévues et 127 journées sur le sureffectif soit 139.18 %. Il est à noter que nous sommes passés de 3 places de sureffectif en 2021 à 1 place sur 2022, et que ce dispositif a pris fin au 31-12-2022.

Budget prévisionnel 2022 retenu Pour Le Long Cours (Long Cours, Accueil immédiat, Sureffectif ponctuel, Entremise): 5 431 265,86 €

Groupe I : 515 610,00 €

Groupe II : 4 247 213,86 €

Groupe III : 668 442,00 €

IV – Comparatif avec les références initiales du projet

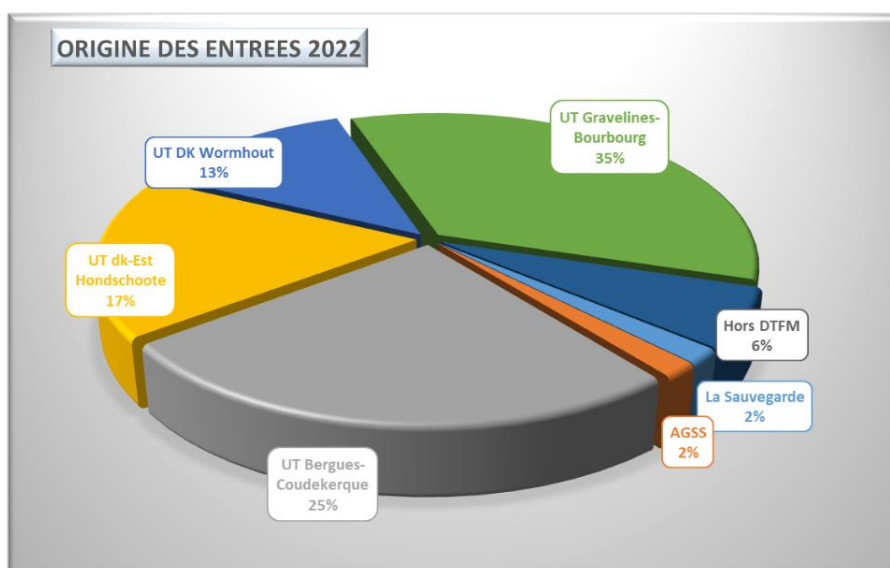
➤ Origine des placements :

Au cours de cette année 2022, nous avons accueilli 63 jeunes sur l'ensemble des différentes unités tandis que 65 jeunes sont sortis de nos effectifs.

Sur les 63 jeunes admis sur l'ensemble des unités :

- 59 (93.65 %) sont originaires du Dunkerquois, et

- 4 (6.35 %) sont des jeunes hors DTFM. Nous pouvons constater une diminution de 10 pts de la part des jeunes hors DTFM par rapport à l'année passée.



Sur les 59 jeunes originaires du Dunkerquois :

- 57 jeunes (90.48 %) sont placés par la DTFM ;
- 2 jeunes (3.17 %) le sont en placement direct.

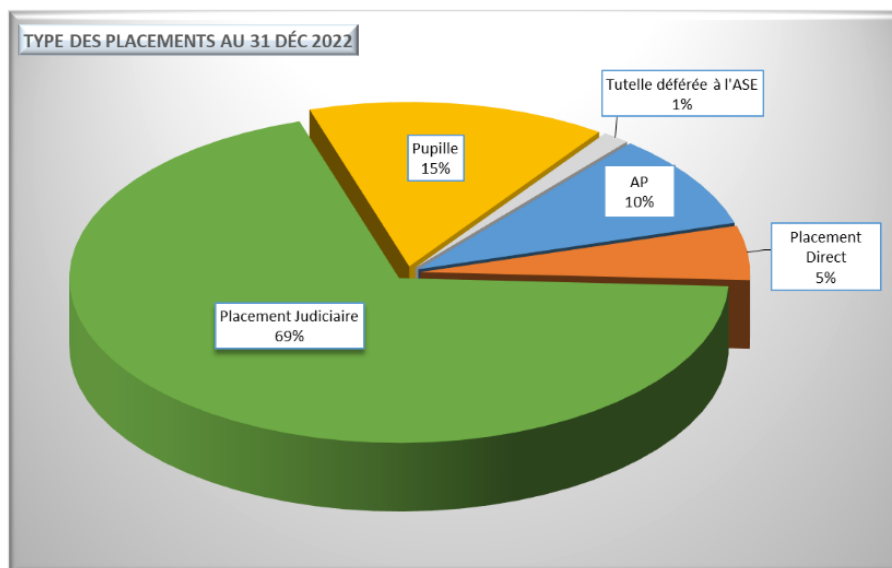
En ce qui concerne la répartition des accueils DTFM, nous constatons une augmentation des accueils travaillés avec l'UTPAS de Gravelines Bourbourg qui passent de 24 % à 35 % en 2022 pour une répartition quasi identique à celle constatée en 2021 pour les trois autres UTPAS de la DTFM.

En plus de ces accueils, nous avons également procédé à :

- 29 accueils d'urgence dont 2 sur l'Envol (il faut préciser que 9 de ces accueils concernent le même usager) et
- 2 accueils en sureffectif.

8 de ces accueils d'urgence se sont pérennisés sur les différentes unités du Long Cours et sur les 2 jeunes accueillis en sureffectif, 1 a été orienté au PFS le Cabestan, et l'autre a été admis au sein de l'unité d'accueil du fait de la fin du dispositif au 31-12-2022.

➤ Type de placement :



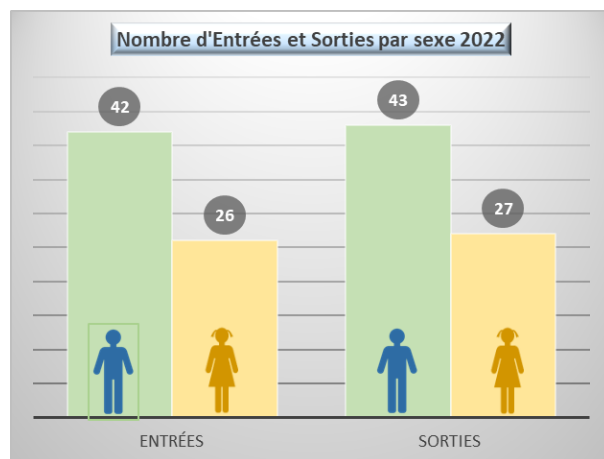
Sur les 77 jeunes présents au 31 déc. 2022 :

- 9 sont accueillis en accueil provisoire ;
- 3 en placement direct ;
- 65 jeunes sont en placement judiciaire dont,
 - o 1 d'entre eux est pupille,
 - o 1 sous tutelle déferée à l'ASE.
 - o 2 sont en Délégation d'autorité parentale.

La répartition reste semblable à celle de 2021.

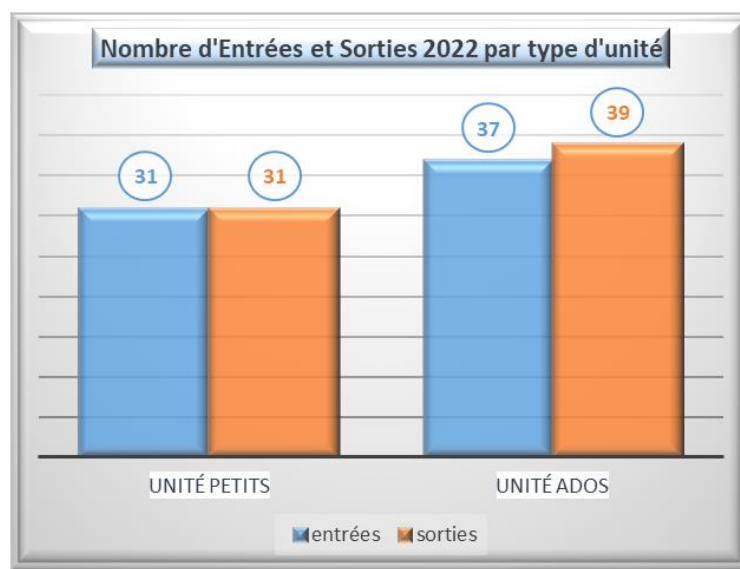
Au 31 déc. 2022, 2 jeunes étaient présents sur le dispositif accueil d'urgence.

➤ Nombre d'entrées/sorties :



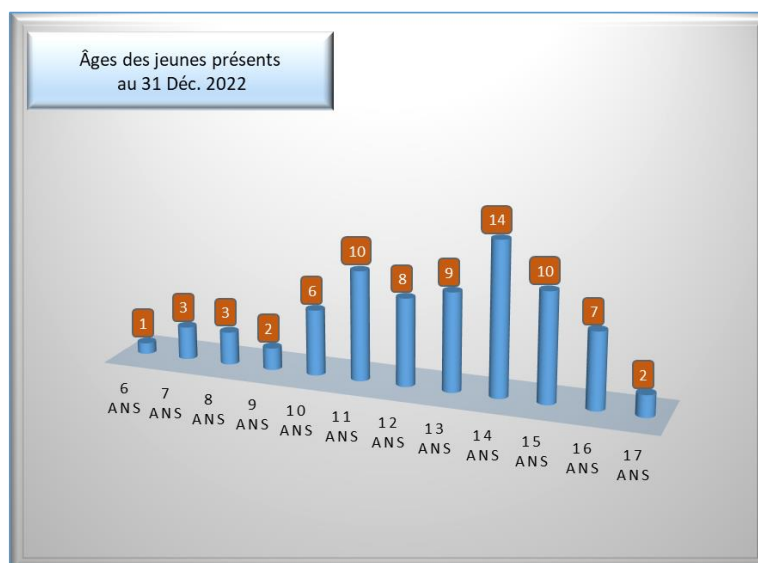
Au cours de l'année 2022, nous avons effectué 68 entrées, 42 garçons pour 26 filles, et 70 sorties soit 43 garçons pour 27 filles. L'écart pour 5 de ces mouvements, entrées et sorties, par rapport aux chiffres mentionnés précédemment, correspondent à des changements d'unité à l'interne et/ou à des passages d'unité de petits vers unité d'ados.

Nous constatons une légère augmentation par rapport à 2021, au niveau du nombre d'entrées et sorties des garçons avec 61.8 % des entrées contre 38.2 % pour des filles et 38.6 % des sorties filles, pour 61.4 % de sorties garçons.



Contrairement aux années précédentes, pour un nombre égal d'entrées et sorties sur les unités de petits, celles-ci ont doublé par rapport à 2021. Le turn-over s'est donc plus particulièrement opéré sur les unités de petits, en passant de 15 entrées en 2021 à 31 en 2022 et de 17 sorties en 2021 à 31 en 2022, l'écart se reportant en diminution sur les unités d'ados.

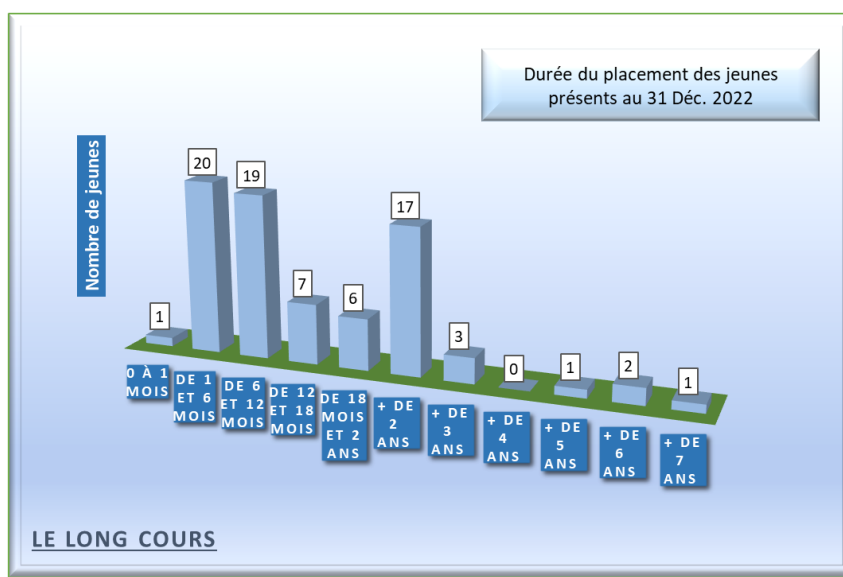
➤ Âge des jeunes :



Sur les 77 jeunes présents au 31 décembre 2022, 39 jeunes sont répartis sur les unités d'enfants et 38 sur les unités d'adolescents. Cette répartition reste quasi identique à celle de 2020 et 2021.

La tranche d'âges 10-16 ans est la plus représentative avec 64 jeunes : 24 jeunes de 10 à 12 ans et 40 jeunes de 13 à 16 ans, vient ensuite la tranche 3-9 ans avec 11 jeunes puis la tranche 17-18 ans avec 2 jeunes.

➤ Durée du placement :

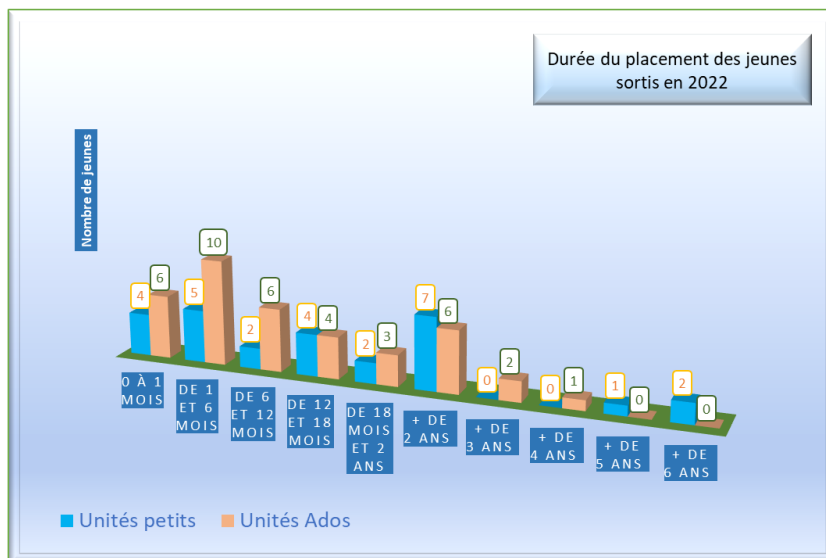


Au 31 décembre 2022, sur les 77 jeunes présents, nous constatons que :

- 53 jeunes sont présents depuis moins de 2 ans et parmi ces jeunes, 40 sont présents au sein de nos unités de vie depuis moins d'un an.
- 24 jeunes sont présents depuis + de 2 ans. Le nombre de jeunes reste quasi identique par rapport à 2021. Cependant, la répartition entre unité s'est inversée en passant de
 - o 9 jeunes présents en 2021, sur les unités de petits, à 17 en 2022,
 - o 12 jeunes présents en 2021, sur les unités d'adolescents, à 7 en 2022.

Parmi ces 24 jeunes :

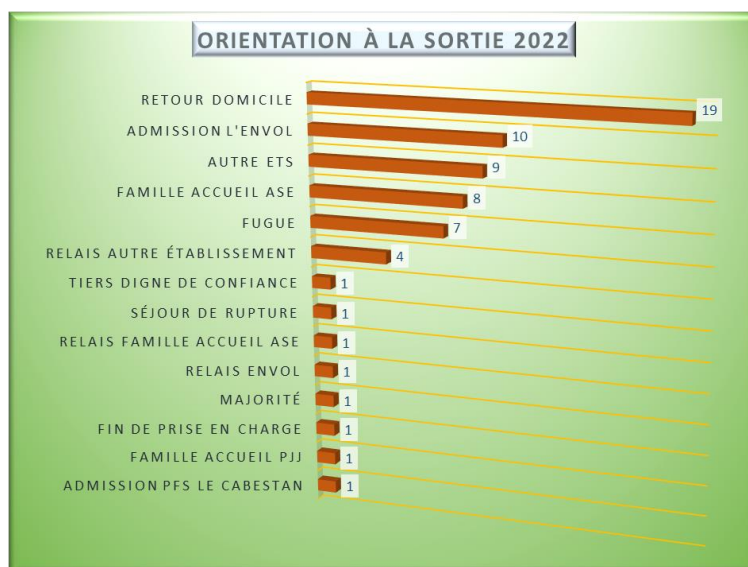
- o 3 sont présents depuis + de 3 ans,
- o 1 depuis + de 5 ans,
- o 2 depuis + 6 ans et
- o 1 depuis +7 ans.



Le nombre de jeunes accueillis sur une durée inférieure à 1 mois a diminué de moitié par rapport à 2021 alors que les accueils d’une durée de 1 à 6 mois ont quadruplé.

46 jeunes sortis sont concernés par une durée de placement inférieure à 2 ans avec alors que 19 jeunes sont sortis après un accueil de + 2 ans.

➤ Orientation à la sortie :



Les principaux motifs de sortie sont :

- Retour domicile pour 19 jeunes et 1 Tiers de confiance soit presque le double de jeunes concernés par rapport à 2021.
- Admission à l’Envoi pour 10 jeunes, donnée quasi identique à celle de 2021,

- Admission dans un autre établissement pour 9 jeunes, un tiers en moins par rapport à 2021,
- Orientation en famille d'accueil ASE pour 8 jeunes, soit 4 fois plus qu'en 2021,
- Fugue pour 7 jeunes, idem en 2021.

Service de Placement Familial Spécialisé – Le Cabestan

I – Présentation du service

Adresse : 41 Rue du Fort Louis 59140 Dunkerque

Directeur : Guillaume AUDEGON

Directeur Adjoint : Ludovic CLARYS

Chef de service : Franck BROUTIN

Habilitations et publics :

Le PFS Cabestan est habilité pour accueillir 30 enfants de 0 à 18 ans, dans le cadre de la protection de l'enfance, pour des mesures administratives et judiciaires. Avec la nouvelle réforme de la protection de l'enfant, les jeunes pourront être accueillis au-delà de leurs 18 ans.

Les assistantes familiales disposent d'agrément de 1 à 3 enfants. Aujourd'hui, nous privilégions l'accueil de 1 ou 2 enfants maximum par famille d'accueil afin d'apporter et de privilégier un accompagnement de qualité.

Dans le cadre des congés des assistantes familiales, nous continuons de solliciter auprès de la DTFM et la DTFI Pole PMI des demandes de dépassements exceptionnels. Pour cela, nous utilisons les formulaires préconisés par les services du Conseil Départemental et motivons chacune de nos demandes. Cette souplesse est importante puisqu'elle nous permet d'accueillir les enfants au sein du service, dans un environnement déjà connu de l'enfant et/ou évitant parfois des séparations de fratries.

ETP de la structure

- 22.70 Équivalents temps pleins
 - Chef de service : 1 ETP
 - Administration gestion : 0.52 ETP
 - Éducatif pédagogique : 20.16 ETP
 - 4 ETP éducatif.
 - 15 ETP assistants familiaux (soit 20 assistantes familiales, 17 au 31/12/2022).
 - Psychologue : 0,6

1 Directeur est en partie dédié au service.

Formations suivies en 2022 par les salariés de l'établissement :

2 assistants familiaux ont démarré leur formation DEAF depuis septembre 2022 à l'IRTS d'Arras.

Une assistante familiale a bénéficié des 60 heures de formations préalables à un premier accueil au sein de l'association. Le contenu de cette formation de base, construite à l'interne et en partenariat,

permet aux professionnels des premières expériences et découvertes en MECS, Semi Autonomie, Service d'Accompagnement A Domicile.

Cette période de formation leur permet également d'appréhender le fonctionnement du service en participant à une réunion avec l'ensemble des assistants familiaux, à une réunion avec l'équipe pluridisciplinaire (éducateur, psychologue et chef de service), des entretiens avec la psychologue pour aborder les thématiques liées à l'accueil du premier enfant, la notion d'attachement, du lien, de la séparation, de la gestion de la violence et de répondre à leurs questionnements. Nous leur permettons également de pouvoir partager le quotidien sur plusieurs demi-journées avec des assistants familiaux du service.

Cette immersion au cœur des services est vécue par les nouveaux embauchés comme une véritable richesse professionnelle tant par les rencontres et échanges avec les professionnels que les contacts avec les enfants. Elles découvrent ainsi les réalités du champ de la protection de l'enfance, l'accompagnement des enfants au quotidien, l'approche du travail avec les familles.

L'équipe éducative et les assistants familiaux poursuivent leur engagement et leur contribution aux réflexions menées dans le cadre de l'Agence Nationale de Placement Familial Spécialisé.

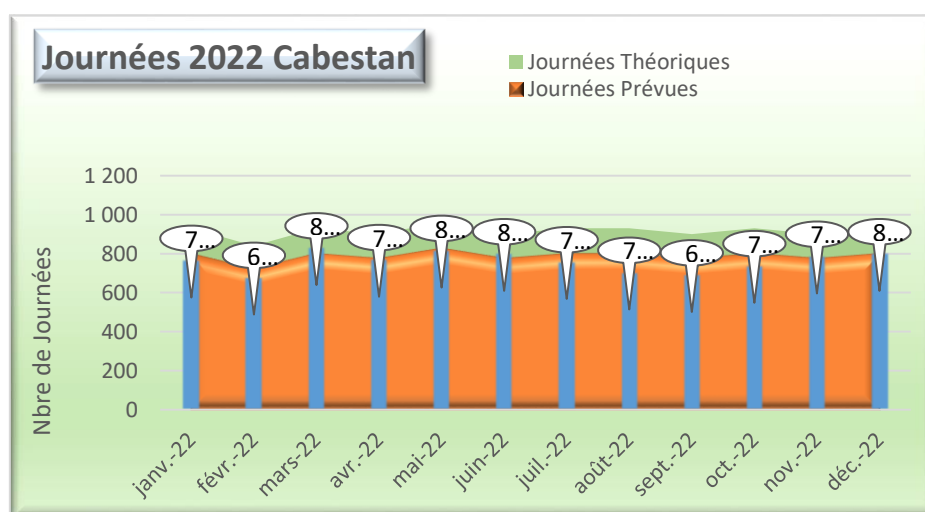
- 3 assistantes familiales ont bénéficié de la formation sur la sexualité et les sentiments amoureux,
- 1 assistante familiale : Accompagnement des enfants et adolescents,
- 6 assistants familiaux : Penser et poser avec justesse la sanction éducative
: Ecrits Professionnels

3 assistantes familiales ont démissionné du service :

- 1 pour rejoindre le département suite au recrutement de son conjoint
- 1 suite à un changement de département
- 1 pour un nouveau projet professionnel.

II - Activité réalisée

Volume d'activité :



Obligations (activités à réaliser en nombre et en taux) :

Journées théoriques :	10981	journées.
Journées prévues :	9444	journées soit 86%
Journées réalisées :	9216	journées soit 97%

Budget prévisionnel 2022 proposé au financeur : 104 713,01 €

Groupe I : 256 515.00 €

Groupe II : 1 011 248.36€ €

Groupe III : 64 727.38 €

En 2022, l'activité du PFS Cabestan n'a pu être réalisée soit un déficit d'activité de 228 journées pour l'année, soit un taux de réalisation de l'activité de 97% (par rapport aux journées prévues) et 83% du théorique.

Ce sous-effectif s'explique en majeure partie par le fait du départ de 3 assistantes familiales durant l'année 2022 :

Des périodes de maladie sont également venues impacter le service avec la nécessité d'assurer les relais pour des enfants accueillis au détriment de nouvelles situations.

Le recrutement s'avère particulièrement difficile : une seule assistante familiale a été recrutée en septembre.

Le métier d'assistant familial n'est pas suffisamment attractif. C'est une réalité nationale : le département a de son côté relancé une campagne de recrutement se confrontant aux mêmes difficultés que le service. Le nombre de demande d'agrément a considérablement baissé.

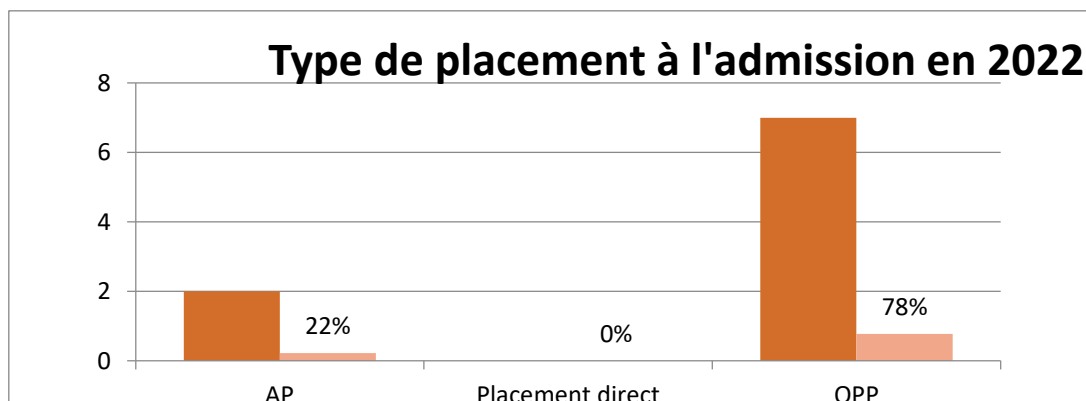
La mise en application du nouveau décret relatif au métier d'assistant familial permettra peut-être d'inverser la tendance (revalorisation du métier).

Conclusion :

L'équipe d'assistants familiaux du Cabestan a connu une année particulièrement mouvementée au niveau de l'organisation. Pour autant, malgré les difficultés rencontrées durant le dernier semestre, les assistants familiaux sont parvenus à se mobiliser et à faire équipe pour apporter leur soutien dans la prise en charge des enfants dans le cadre de relais interne.

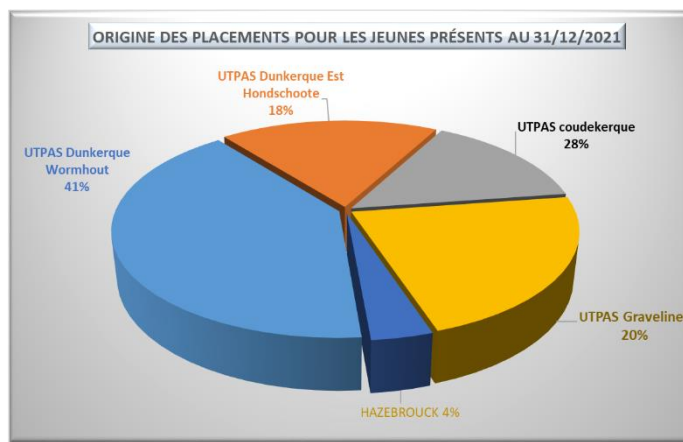
III – Comparatif avec les références initiales du projet

➤ Type de placements :



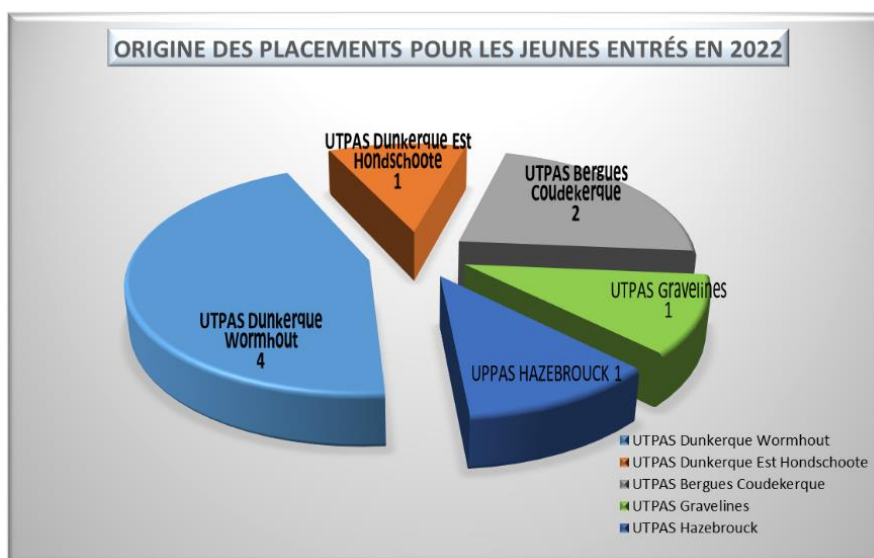
La majeure partie des situations accompagnées par l'équipe du Cabestan découlent de mesures de placement judiciaire.

➤ Origines des entrées :

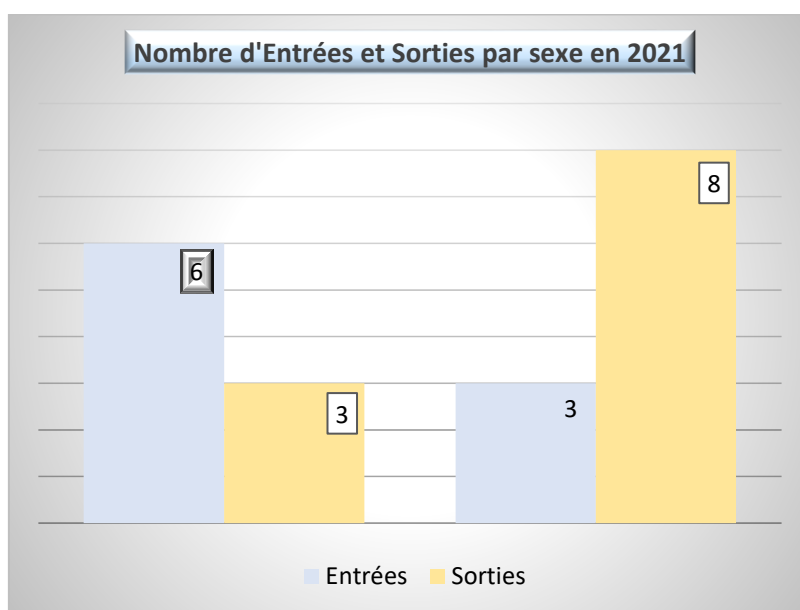


Le PFS répond aux demandes des UTPAS de la DTFM implantée sur notre territoire. Le service a poursuivi son activité essentiellement sur le territoire. Une situation relève également de l'UTPAS d'Hazebruck.

➤ Origine des admissions réalisées en 2022 :

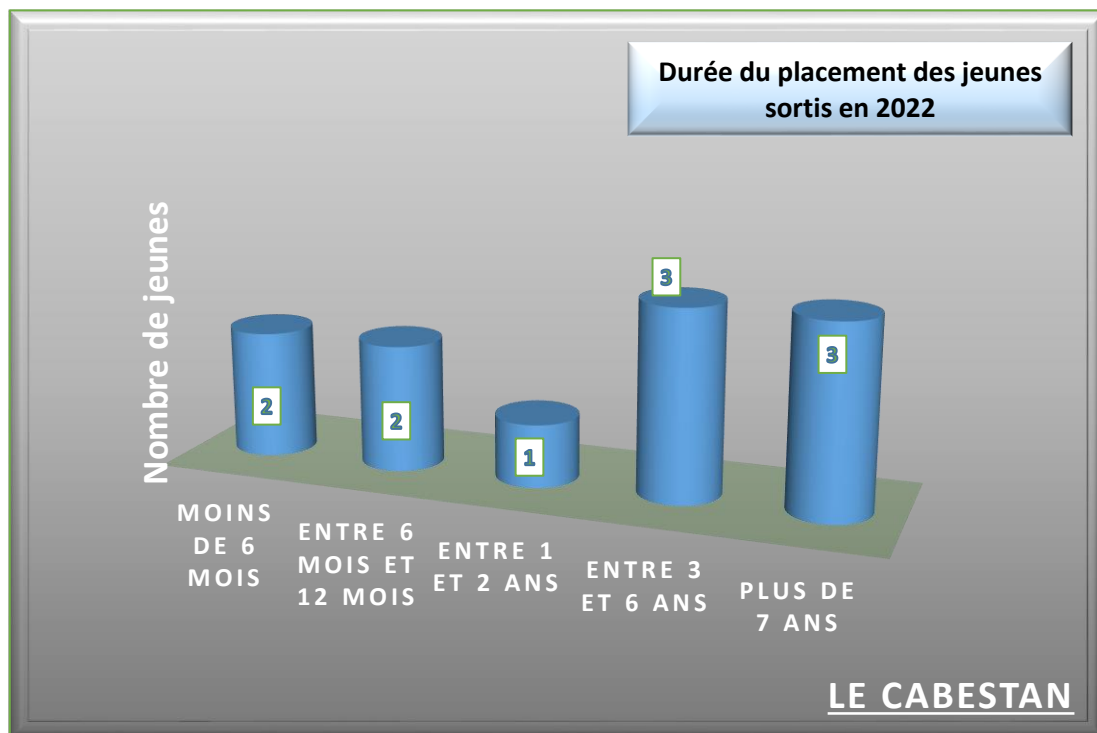


➤ Nombre d'entrées / sorties :



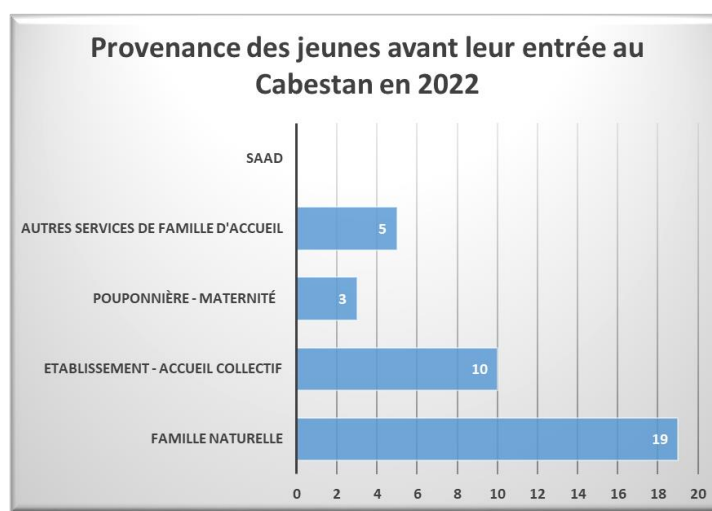
6 entrées garçons 3 entrées filles
3 sorties garçons 8 sorties filles

➤ Durée de placement des jeunes sortis en 2022 :



En 2022, 45 % des enfants sortis du Cabestan sont restés moins de 2 ans. Légère évolution par rapport aux années précédentes où ce taux était nettement inférieur.

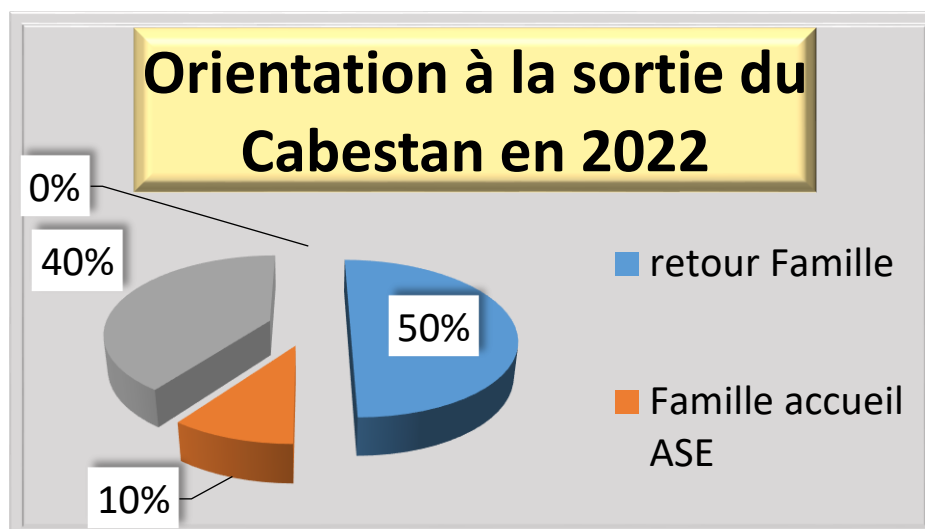
➤ Provenance des jeunes :



En 2022, la provenance des mineurs avant l'admission reste majoritairement la famille naturelle.

- 5 situations proviennent de réorientation famille d'accueil ASE.
- 3 enfants de la pouponnière.
- 10 enfants de structures collectives.

➤ Orientation des mineurs à la sortie du Cabestan :



- ✓ 5 enfants sont rentrés au domicile familial.
- ✓ 3 enfants accueillis sur une structure collective : ces faits résultants d'incidents ou d'orientation vers une prise en charge plus adaptée.
- ✓ 2 adolescentes orientées dans un service de semi-autonomie.
- ✓ 1 enfant accueilli en centre maternel avec sa maman

IV – Faits marquants en 2022

✚ Les projets réalisés par l'équipe

Action collective :

Dans l'optique de travailler la cohésion d'équipe des assistants familiaux, le service a favorisé, par le biais de fiche action, la mise en place de projets collectifs à l'initiative des assistants familiaux et/ou de l'équipe éducative :

- Un projet de sortie au parc Plopsaland (minimum 5 sorties de juillet 2021 à juillet 2022). Ce projet engage trois assistantes familiales, 2 éducatrices qui accompagnent 10 enfants par sortie. Ce projet permet de renforcer les rencontres fraternelles au sein du service en incluant un enfant d'une fratrie accueilli sur une maison d'enfant de l'association.
- Les projets habituels tels, les fêtes d'anniversaire groupées, pique-nique de fin d'année avec l'ensemble du service, la fête de Noël (visite du château du père Noël), concours de dessins et remise de récompense scolaire pour chaque enfant.

Album de Vie :

Chaque enfant du service dispose :

- D'un album de vie à personnaliser avec l'aide de l'assistant familial : photos, dessins, lettres...
- D'une clé USB sur laquelle l'assistant familial pourra stocker l'ensemble des photos et vidéos de l'enfant retraçant son passage au sein du service.
- D'une boîte à souvenir personnalisable pour permettre à l'enfant d'y ranger ses souvenirs.

Séjours vacances :

À leur demande, plusieurs jeunes ont bénéficié de séjour vacances en colonies. Ces projets sont travaillés avec l'éducateur référent et le jeune (validé par la famille). L'enfant peut ainsi émettre ses choix de thématiques de colonies : séjour sportif à la mer, équitation, moto...

Pour certains, le choix a été fait de leur faire bénéficier de temps en centres aérés.

Deux enfants ont pu également profiter de vacances avec leurs assistants familiaux. Pour ce faire, nous remplissons systématiquement un dossier comprenant les informations sur le séjour : les dates, le lieu, les conditions d'accueil, accords des parents, accord des référents sociaux, contrat de réservation avec descriptif du logement... Le dossier est ensuite transmis aux référents et responsables des maisons nord solidarité.

Les accompagnements et problématiques des enfants et/ou des jeunes

Accueils de jeunes enfants :

Une éducatrice du service s'est spécialisée dans l'accompagnement des enfants de moins de 6 ans pour le Cabestan, les unités de petits, le service de l'Estran (SAAD) et l'accueil de jour « Le Passavant ».

- Proposition d'atelier conte,
- Séances de psychomotricité,
- Séances de médiation par l'animal,
- Atelier d'éveil...

Focus sur les ateliers psychomotricité :

Il peut être compliqué pour les structures ou les familles de mettre en place des ateliers ou des suivis en psychomotricité par manque de places, de délais très longs, ou par manque de professionnels sur le secteur.

Un atelier psychomotricité permettrait aux enfants d'être pris en charge de manière régulière et permettrait également à la psychomotricienne de faire part de ses observations et de conseiller sur la suite à y donner.

La psychomotricité permet de proposer des activités d'éveil ainsi que des explorations motrices et sensorielles destinées à soutenir les enfants dans leur développement psychomoteur.

La prévention en psychomotricité est particulièrement utile chez les enfants entre 0 et 4 ans. Elle permet :

- **Aux enfants** de mieux percevoir leur corps et de développer leur confiance en eux ainsi que leurs compétences sociales ;
- **Aux équipes éducatives** de réfléchir sur les moyens de stimuler le développement et d'améliorer l'environnement des enfants qu'elles accompagnent.

Par ailleurs, les activités préventives en psychomotricité contribuent à détecter des difficultés ou des retards chez un enfant.

Dans ce cas, si une prise en charge est indiquée, plus elle a lieu tôt, plus elle sera efficace. En effet, les enfants en bas âge font preuve d'une grande capacité d'évolution et sont encore très malléables. Un traitement précoce peut éviter que les difficultés ne s'installent, ne se répercutent sur le développement global de l'enfant et n'influencent son parcours futur.

Objectifs du projet :

- Permettre aux enfants d'évoluer dans un environnement adapté avec des activités adaptées à chacun.
- Stimuler le développement et les compétences des enfants.
- Permettre un dépistage « précoce » d'éventuelles difficultés qui nécessiteraient une prise en charge adaptée.

Les familles

La question de la cohésion d'équipe pluridisciplinaire a été positive. Une réelle mobilisation de l'équipe éducative qui se traduit par une multiplication des visites à domicile avec la rédaction de compte rendu.

L'équipe

Mouvement du personnel

1 assistante familiale a rejoint le département suite au recrutement de son conjoint.

1 assistante familiale a déménagé et a donc changé d'employeur au regard de la distance avec le service.

1 assistante familiale est partie en reconversion professionnelle.

1 éducatrice a quitté le service suite à une inaptitude professionnelle.

1 éducatrice a été recrutée en décembre 2022.

Les outils 2002-2, l'organisation des suivis des enfants CVS groupe d'expressions, PP, DIPC, (méthode), qualité satisfaction, base de données, synthèses, réunions d'équipes, bilatérale éducateur/psychologue.

Nous avons pu renforcer nos réunions de service avec les assistants familiaux que nous avons fait évoluer.

Au regard de l'expérience et des constats partagés du chef de service, de la direction une nouvelle organisation de travail a été proposée aux assistants familiaux :

- Maintien de 3 réunions de service avec toute l'équipe sur des périodes charnières : janvier (bilan de l'année, première projection des souhaits de congés, organisations des relais...), Mai (validation définitive des congés d'été, programmation des relais, organisation des colonies...) et une réunion en septembre pour réaliser le bilan de l'été et projeter les actions de fin d'année.
- Réunion en trois groupes de 6 assistants familiaux avec la psychologue, l'éducateur référent du service et le chef de service : travail sur les écrits professionnels, fonctionnement du service, présentation des situations des enfants, projets collectifs du service... (une réunion par mois pour chaque assistant familial)

En 2022, les réunions de service en petit groupe ont été essentiellement consacrées à la réécriture du projet de service. Chaque assistant familial a pu participer et faire part de ses constats, des réajustements et des orientations. Ce travail a amené à la présentation du projet de service à l'ensemble des professionnels du Cabestan en réunion plénière. Ce document a été transmis à la direction et la gouvernance associative pour validation.

Les réunions hebdomadaires avec l'équipe éducative ont été maintenues.

V – Les perspectives pour 2023

Mise en place de l'application du décret relatif aux assistants familiaux dans le cadre de la revalorisation du métier.

Le service doit encore recruter 3 assistants familiaux en 2023.

Une éducatrice en formation (stage) va mettre en place un partenariat avec le planning familial pour une action de prévention auprès des pré-ados et adolescents du service sur la sexualité.

Participation au congrès national de septembre 2023 à Lille avec l'ANPF.

Suite au départ du chef de service, la prise de poste d'une nouvelle cheffe de service aura lieu courant mars 2023.

Par manque de temps en 2022, il conviendra de retravailler la formalisation d'un questionnaire de satisfaction pour les familles et les enfants et de relancer les invitations pour la mise en place d'un groupe d'expression pour les familles, au même titre que les groupes d'expression pour les enfants en lieu et place d'un CVS puisque les enfants ne vivent pas sur les mêmes lieux de vie.

Mise en place de groupes de parole pour les familles avec la psychologue du service.

Service d'Accompagnement à Domicile « L'Estran » AEMOR - IEADR

I – Présentation du service

Adresse : 89 rue Adolphe Geeraert, 59240 Dunkerque

Directeur : Maxime Lemoine

Directeur Adjoint : Ludovic Clarys

Chef de service : Xavier Hoedt

ETP de la structure

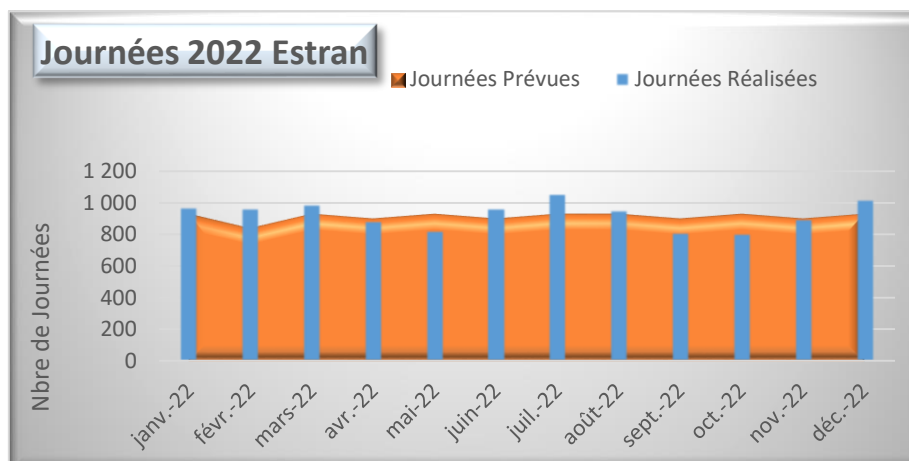
- 4.90 Équivalents temps pleins
 - Chef de service : 0.50 ETP
 - Éducatif pédagogique : 4 ETP
 - 4 ETP éducatif.
 - Psychologique médical : 0.40 ETP

II – Activité réalisée

Volume d'activité :

Obligations (activités à réaliser en nombre et en taux) :

Journées théoriques :	10 950	journées.
Journées prévues :	10 950	journées soit 100 %.
Journées réalisées :	11 148	journées soit 101.81 %



Budget prévisionnel proposé : 492 780 €

Groupe I : 19 019 €

Groupe II : 408 869 €

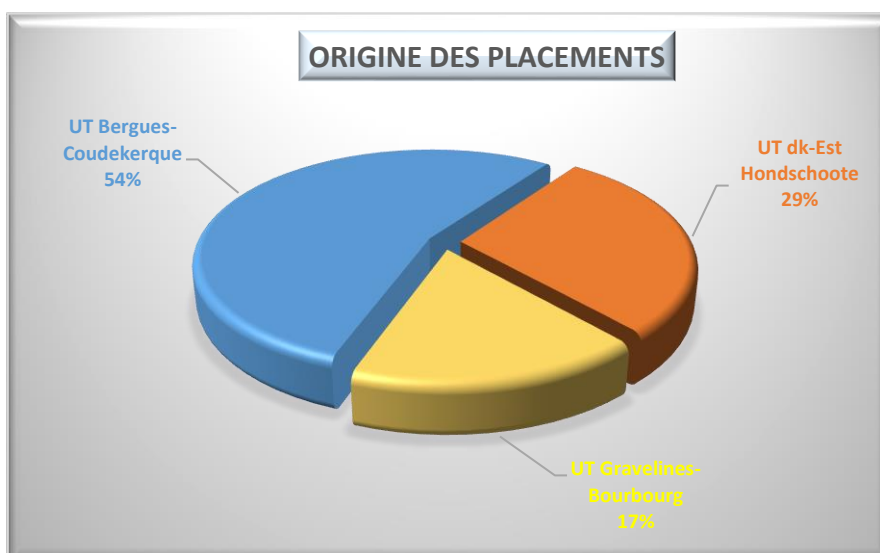
Groupe III : 64 892 €

Conclusion :

L'activité est réalisée. Il conviendra d'essayer de lisser les fluctuations.

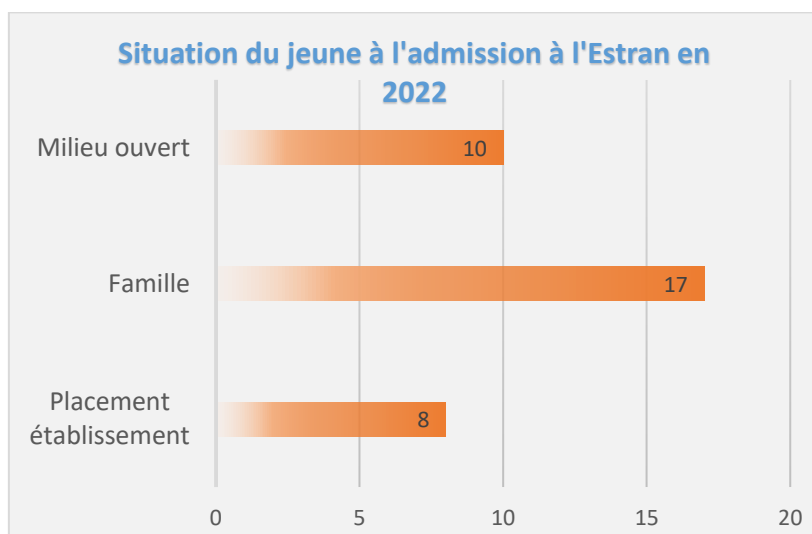
III – Comparatif avec les références initiales du projet

➤ Origine des accueils :



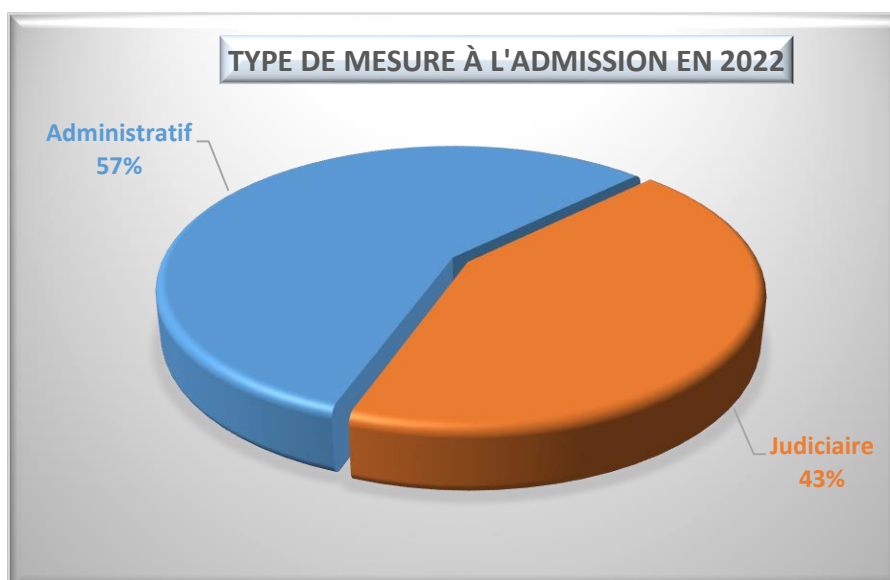
Plus de la moitié des situations dépendent de la MNS de Bergues Coudekerque. Nous avons travaillé un peu plus que les années précédentes avec la MNS de Gravelines. En revanche au fil des années notre activité avec la MNS de Dunkerque Wormhout se réduit, pour être nulle cette année. Cela reste exceptionnel et peut s'expliquer par le redécoupage des territoires.

➤ Situation à l'admission :



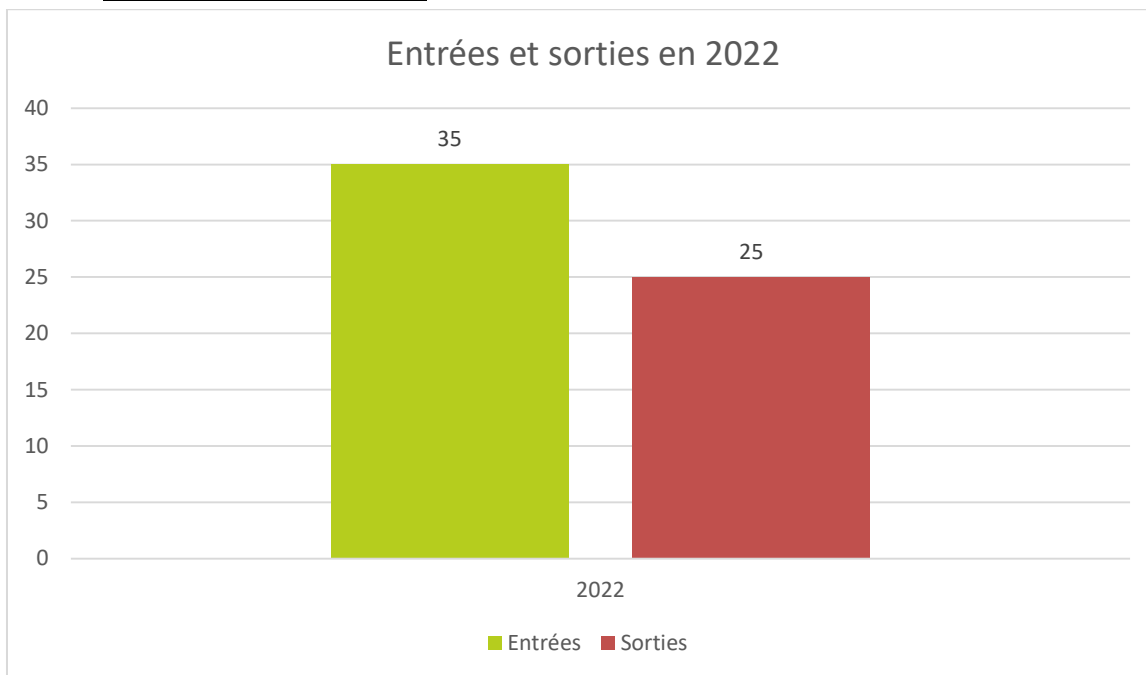
Environ 50% des enfants sont en famille au démarrage de la mesure. Près de 25% sont sortant d'établissement. Nous sommes donc sur du post-placement mais dans des proportions légèrement moindres que lors des années précédentes. En revanche les situations en provenance du milieu ouvert sont en forte augmentation. Cela peut s'expliquer par le manque de place d'accueil en établissement ou en famille d'accueil et la volonté de sécuriser des situations très dégradées.

➤ Type de mesures :



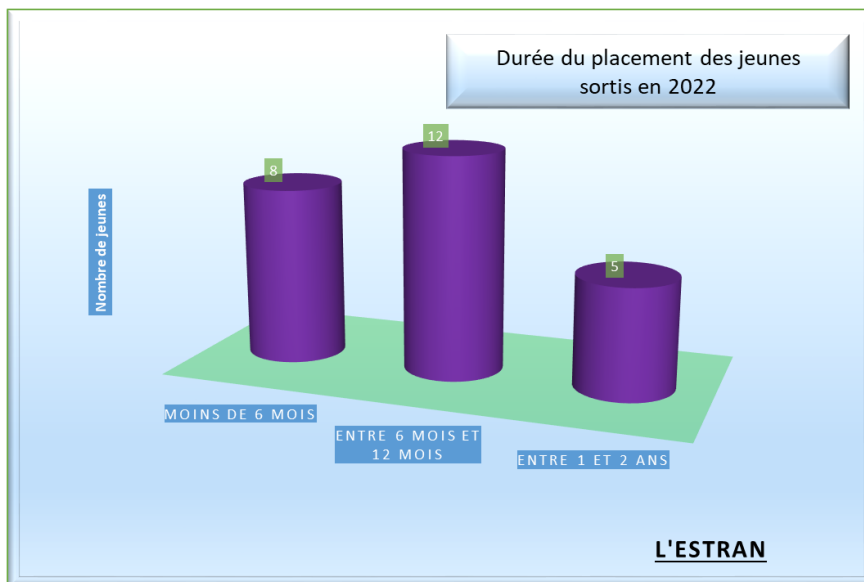
En 2022, nous sommes de nouveau passés au-dessus de la barre de 50% de mesures administratives. Cela correspond à la volonté du département.

➤ Nombre d'entrées/sorties :



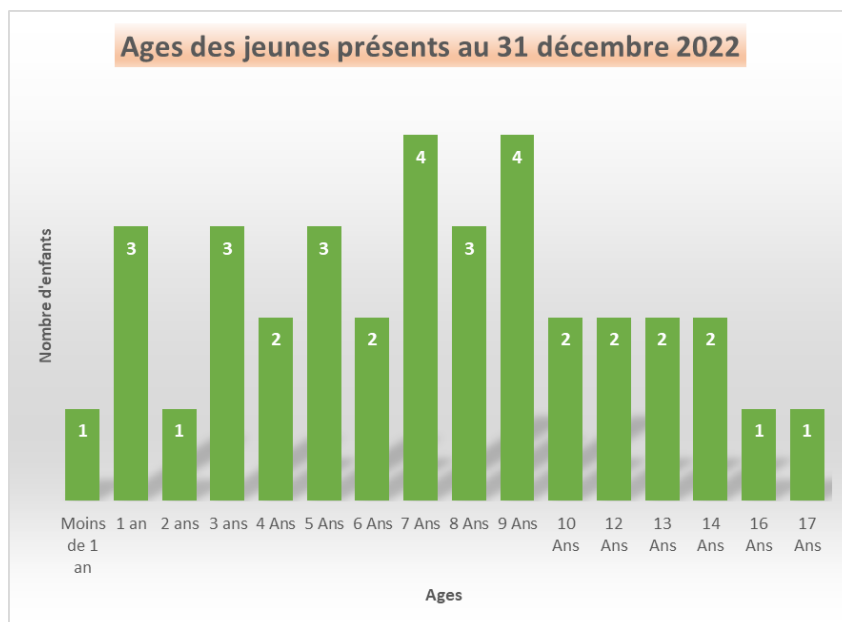
En file active, nous avons une capacité de prise en charge de 30 mesures. Le nombre important d'entrées et de sorties met en avant la densité d'activité du service. Le nombre d'entrées bien supérieur au nombre de sorties, s'explique par le fait que nous avons de la disponibilité en début d'année.

➤ Durée du placement des jeunes sortis en 2022 :



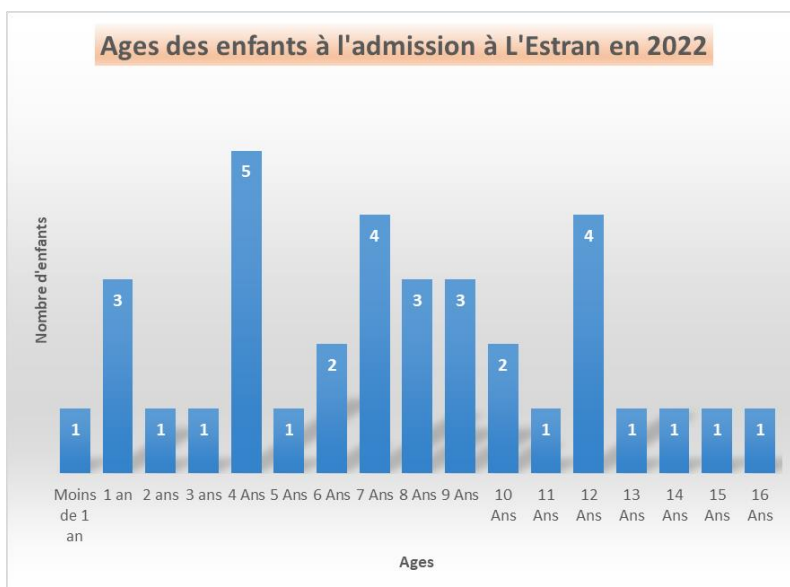
Nous observons que la plupart des suivis durent moins d'un an. Cela correspond au sens de l'intervention en AEMOR et IEADR.

➤ Âge des jeunes présents au 31/12/2022 :



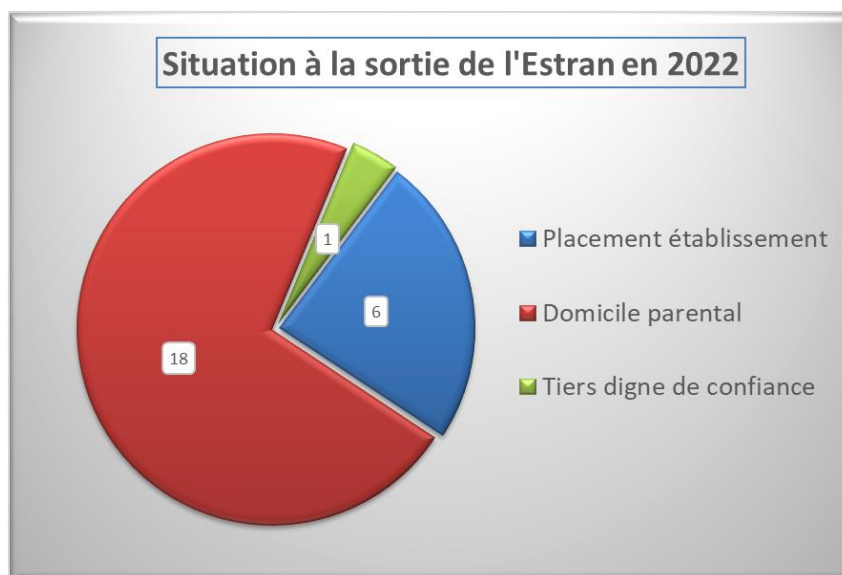
Ce graphique met en évidence que le nombre d'enfants de moins de 6 ans est en très forte progression. Cela explique pourquoi le département nous demande d'être plus présents sur cette tranche d'âge. Nous constatons aussi qu'après 15 ans nous intervenons nettement moins.

➤ Âge des jeunes entrés en 2022 :



Ce tableau corrobore le commentaire précédent.

➤ Orientation à la sortie :



Ce graphique met parfaitement en évidence notre mission, à savoir maintenir l'enfant dans sa famille. Le nombre de placement en établissement est en partie faussé par le fait que 4 enfants d'une même famille se sont retrouvés placés. Ces 6 placements ont fait suite à 6 replis. Sur ces 6 replis 2 ont été utilisés en guise d'observation afin de savoir si le placement serait pertinent. Et sur ces deux situations les familles ont demandé un accueil provisoire.

IV – Faits marquants en 2022

Le fait essentiel de l'année 2022, sera sûrement l'emménagement dans nos nouveaux locaux, au début du printemps. Après une période d'incertitude, de nombreux questionnements et quelques ajustements, l'équipe a trouvé ses marques dans ce nouveau lieu. Le déménagement s'est dans l'ensemble bien passé et très rapidement l'activité a pu reprendre son cours. Chacun y a mis du sien.

Le 1^{er} juillet, afin de rassurer le voisinage, nous avons organisé une rencontre afin de nous présenter, présenter le service, nos locaux, nos activités. Les échanges se sont poursuivis autour du verre de l'amitié.

Après un important travail réalisé par l'ensemble de l'équipe éducative, le Directeur Adjoint et notre responsable associative sur le sujet, nous avons finalisé notre démarche qualité. Cela se traduit par la création d'un référentiel de l'accompagnement permettant une auto-évaluation et un outil de suivis des situations. L'utilisation du référentiel est à s'approprier.

Un travail sur le projet d'accompagnement des enfants âgés de 0 à 6 ans a été porté. Il apparaîtra dans le projet de service. Nous pouvons nous appuyer sur une personne ressource qui se détache et intervient pour certains enfants que nous accompagnons. Elle propose des ateliers de psychomotricité, des séances bébé-nageurs, de la thérapie par l'animal, des ateliers contes.

De même constatant la place prépondérante que prennent les écrans dans les familles que nous accompagnons, une réflexion a été menée sur le sujet et cela débouchera sur une approche spécifique.

V – Les perspectives pour 2023

La finalisation de la réécriture du projet de service est un impératif. En effet, le travail mené en 2022 doit se concrétiser en 2023, et ce d'autant plus que nos missions ont énormément évoluées ces dernières années.

Le tout début d'année 2023 sera marqué par l'arrivée d'une psychologue. Ce poste fondamental, sera enfin stabilisé et occupé par une personne d'expérience ayant une appétence pour ce type d'accompagnement.

Même si cela n'est pas évident, nous aimerions lisser l'activité afin d'éviter de trop grandes fluctuations. Ces dernières sont généralement dues à des sorties imprévues (refus de coopérer de la famille mettant fin à l'accompagnement, décision judiciaire mettant fin à l'accompagnement de façon anticipée c'est-à-dire le jour de l'audience et non à échéance, placements même s'ils sont exceptionnels) ou des démarrages tardifs faute de réussir à réunir les partenaires pour les admissions.

Le travail en transversalité avec d'autres services de l'Association (Prévention spécialisée, le Ponton, l'Entremise, entre-autre) existe ponctuellement, en fonction des demandes et des besoins. Il faudra continuer en ce sens afin d'être plus efficient.

La transversalité est aussi présente avec nos internats et le PFS en cas d'activation d'une période de repli (mise en sécurité d'un enfant). Durant ce temps l'équipe poursuit l'accompagnement en lien avec le service sollicité.

Service d'accueil de Jour – « Le Passavant »

I – Présentation du service

Statut : ACCUEIL DE JOUR – LE PASSAVANT –

Autorité de Gestion : Association d'Action Educative et Sociale

Date d'autorisation d'ouverture : Le 01/09/2010

Adresse : Rue Adolphe GEERAERT 59140 Dunkerque

Directeur : Maxime LEMOINE

Directeurs Adjoints : Loïc BOURGAIN

Cheffe de service : Julie LAMS

Synthèse du projet de service :

L'accueil de jour Le PASSAVANT accueille jusqu'à 15 enfants âgés de 3 à 13 ans, ainsi que leurs parents dans le cadre d'ateliers de soutien à la parentalité. Les mesures administratives sont accordées par la Direction Territoriale pour une durée de 6 mois renouvelables.

L'équipe éducative est composée de 3 éducatrices spécialisées qui œuvrent à l'atteinte des objectifs d'accompagnement individualisés des enfants, en lien avec leur famille. Des « temps parents » sont mis en place chaque vendredi matin, permettant à ces derniers de bénéficier d'un moment encadré, collectif entre adultes autour de diverses activités.

Des temps parents/enfants sont principalement développés durant les vacances scolaires, permettant de travailler des objectifs d'accompagnement précis, autour de la relation.

Dans le cadre de l'accompagnement des enfants au sein du service, un planning est défini et adapté en fonction des suivis dont bénéficie l'enfant, ainsi que ses horaires d'école et de loisirs. Chaque enfant a alors un emploi du temps personnalisé pouvant être réajusté au cours de l'accompagnement.

Autorisation capacitaire :

Accompagnement de 15 enfants de 3 à 13 ans bénéficiant d'une mesure administrative, en accord avec les parents.

Obligations (activité à réaliser en nombre et en taux) :

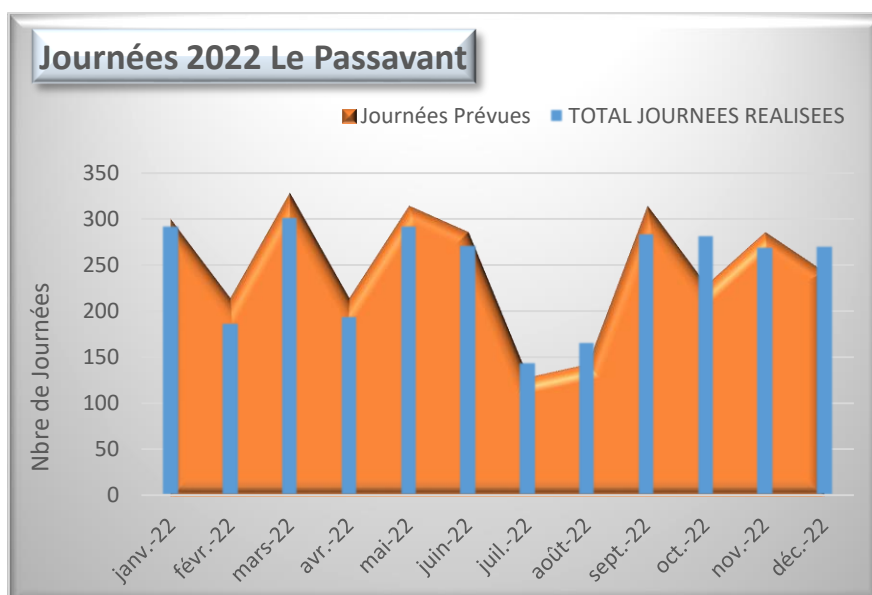
L'Accueil de Jour « LE PASSAVANT », peut accueillir jusqu'à 15 mineurs.

ETP de la structure (au BP 2022)

- 4.94 Équivalents temps plein
 - Direction-Encadrement : 0, 51 ETP
 - Administration gestion : 0, 63 ETP
 - Éducatif pédagogique : 3, 56 ETP
 - Psychologique médical : 0, 12 ETP
 - Services généraux : 0, 12 ETP

II – Activité réalisée

Volume d'activité :



Journées théoriques : 3 150 journées.
Journées prévues : 2 993 journées soit 95 %.
Journées réalisées : 2 975 journées soit un écart de 18 journées.

En 2022, nous avons réalisé 2 975 journées, ce qui représente 99.40 % des journées prévues (2 993), soit 94.44 % des journées théoriques (3 150).

Budget prévisionnel 2022 proposé : 355 757,49 €

Groupe I : 21 758,29 €
Groupe II : 276 672,61 €
Groupe III : 57 326,59 €

III – Activité détaillée et faits marquants en 2022

CHIFFRES CLES

- Nombre d'entrées en 2022 : 11 jeunes accueillis soit depuis 2010 : 120 jeunes depuis l'ouverture.
- Effectif moyen de l'année : 13.92 jeunes
- Durée moyenne du placement : 493 jours
- Nombre d'accueil(s) en urgence : 0 jeune
- Nombre d'accueil(s) spécifique(s) séquencé(s) : 0 jeune
- Moyenne d'âge des jeunes accueillis en 2022 : 8,91 ans soit :
 - Moyenne d'âge pour les filles en 2022 : 7,2 ans
 - Moyenne d'âge pour les garçons en 2022 : 10,33 ans

Appréciation de l'encadrement sur le taux annuel d'activité (en baisse, stable, en hausse)

Durant l'année 2022 a eu lieu 11 entrées soit 6 de garçons et 5 de filles. Il y a eu également 10 sorties soit 5 garçons et 5 filles.

La plupart des situations sont déjà connus ou suivis par les services à travers différents dispositifs (IEAD IEADR AEMOR). Les demandeur d'accueil (les entrées) viennent des Maisons Nord Solidarité :

- 36% de la MNS Dunkerque Est-Hondschoote (4)
- 27% de la MNS Bergues-Coudekerque (3) et Dunkerque-Wormhout (3)
- 9% UT Gravelines Bourbourg (1)

La majorité des enfants accompagnés ont entre 8 et 11 ans.

Il est observé que pour la plupart des mesures, la situation ne nécessite plus d'accompagnement à la sortie (cela concerne 6 situations) – Deux mesures ont été orientées vers un service d'AEMOR et une vers un service d'IEADR. Enfin, afin de maintenir un soutien éducatif et de préparer la sortie des effectifs d'un jeune âgé de 14 ans, l'équipe éducative a travaillé en amont avec le service de prévention de Saint Pol sur Mer afin qu'il y ait une continuité dans l'accompagnement.

ACCUEIL ET DEPART

- Arrivées, origine et types (*Accueil provisoire*) des placements au sein de l'unité en prise en charge d'un long séjour : **En 2022, les enfants proviennent tous de leur famille**

SCOLARITE

L'ensemble des établissements scolaires sont situés sur le Dunkerquois. L'équipe éducative effectue l'ensemble des conduites (école, retours familles), ce qui limite la zone géographique d'intervention sur le Dunkerquois afin de maintenir une prise en charge de qualité et un temps de présence suffisant au sein du service durant les périodes d'école.

Appréciation de la collaboration avec les familles pour le suivi de la scolarité pour l'année 2022

Les familles sont systématiquement conviées aux différentes rencontres avec les établissements scolaires. L'équipe éducative offre un soutien dans la compréhension de ces diverses rencontres et permet d'apporter des pistes d'accompagnement quant aux difficultés que rencontrent leurs enfants dans les apprentissages. L'équipe soutient les parents dans la construction de dossier MDPH, permettant aux enfants de bénéficier d'un accompagnement scolaire adapté telle qu'une AVS par exemple.

L'équipe éducative met en place de manière quotidienne de l'aide aux devoirs avec les enfants. Elle encourage les enfants et les accompagne dans leurs difficultés. Les rencontres les instituteurs référents pour prendre en compte les besoins et les difficultés, afin d'offrir un accompagnement le plus adapté.

L'EQUIPE PROFESSIONNELLE :

L'année 2022 a été synonyme d'adaptation. L'absence longue d'un salarié a amené l'équipe éducative à revoir l'organisation du service de manière temporaire, ce qui justifie la baisse d'effectif en début d'année. Depuis Avril 2022, l'immersion d'une éducatrice de la MECS « La ferme » a permis de stabiliser l'équipe éducative et ainsi, remonter l'effectif du service.

L'équipe éducative est composée de 3 éducatrices spécialisée, qui accompagnent (selon un planning individuel) les enfants autour de :

- La relation aux autres, la place dans un groupe
- La scolarité
- Des rencontres ponctuelles psychologiques
- La santé
- L'estime de soi
- Le respect, le soutien, l'entraide
- L'ouverture extérieure (inscription au centre, en club sportifs et culturels)

L'équipe porte des actions de sensibilisation répondant à une problématique repérée et aux besoins des familles.

Les « temps Parents » du vendredi matin de 9h30 à 11h sont réellement investis par ces derniers. Plusieurs activités variées sont proposées par l'équipe éducative sur lesquelles les parents s'investissent et se mobilisent (gravure sur verre, visite, musée, portuaire, atelier, cuisine, confection de bracelet, activité manuelle, jardinage.). Ces ateliers ont pour objectifs de :

- Mettre en avant et s'appuyer sur les compétences des parents
- Leur permettre de bénéficier d'un extérieur autour d'un moment de partage.

Nous observons une évolution quant à la participation des parents à ces ateliers.

L'équipe éducative travaille en étroite collaboration avec les établissements scolaires, les CMP, les référents des Maisons Nord Solidarité, les orthophonistes du territoire.

A l'interne, l'équipe éducative a effectué un travail de complémentarité avec la prévention, l'entremise, le SAAD...

La fragilité et les carences repérées dans certaines situations accompagnées, laissent penser que le démarrage des mesures se met en place trop tardivement. Il est remarqué que les situations sont de

plus en plus fragiles à l'admission, et les besoins semblent être plus profonds. Dans certaines situations, il est remarqué durant la mesure, que les besoins d'accompagnement sont au-delà du soutien à la parentalité et les missions du service ne répondent parfois pas aux difficultés repérées, pour lesquelles une présence éducative soutenue semblerait plus adaptée. Même si le service ne répond pas à certains besoins, notre intervention permet d'y apporter une analyse avant une orientation adaptée.

Dans le cadre de cette mesure, les professionnels de l'accueil de jour ont développé un travail de collaboration avec le service « L'entremise ». La médiatrice relationnelle et familiale, intervient dans 3 situations. Ce moyen interne permet une complémentarité dans le travail autour de la relation Parent/enfant. L'analyse fine des situations abordées en réunion est une réelle plus value et permet d'apporter à l'équipe éducative une analyse de la relation intra familiale ainsi que des pistes de travail.

Depuis 2021, nous avons la présence d'une psychologue au sein du service. Cette stabilité permet une projection dans la qualité d'accompagnement. Cette dernière est présente ponctuellement au sein du groupe et participe à des temps collectifs. En fonction du besoin et de la situation, la psychologue rencontre ponctuellement les parents ou l'enfant à la demande. Cette dernière co-anime avec la chef de service les réunions cliniques. Afin que l'équipe éducative puisse bénéficier de temps d'échange et d'analyse de pratique, un planning de rencontre psychologue/éducatrices a été mise en place.

Afin de permettre aux professionnels de prendre du recul sur l'accompagnement des enfants et des familles, l'association a développé au sein du Parcours Enfance Jeunesse la mise en place de groupe d'expression dont l'équipe bénéficie.

L'équipe éducative est volontaire pour bénéficier des formations autour de la parentalité. Les professionnels ont participé à la journée du harcèlement organisée par la prévention spécialisée. Et les thèmes proposés dans le cadre du plan développement des compétences pour l'année 2022 ne répondaient pas aux attentes des professionnelles, qui souhaiteraient bénéficier davantage de formations autour de la parentalité.

IV – Les projets réalisés en 2022

Il est important de préciser que l'accueil de jour le Passavant a déménagé en avril 2022. En effet, l'installation du service au sein des nouveaux locaux a occasionné une adaptation et une réorganisation des espaces. Un travail en amont a été amorcé auprès des familles et des enfants, dans le but d'adapter la prise en charge avec les nouveaux locaux. La direction, en collaboration avec les chefs de service du SAAD et du PASSAVANT et les équipes ont invité le voisinage à faire connaissance avec les professionnels et ainsi, découvrir les services.

D'octobre 2022 à février 2023, l'accueil d'une stagiaire éducatrice spécialisée a été effectué, cette expérience a été très favorable. Dans le cadre de ce stage, cette dernière a développé un projet avec l'Espace Santé du Littoral dans le cadre d'une intervention de sensibilisation aux écrans à destination des jeunes accompagnés et leurs parents.

Durant l'année 2022, l'équipe éducative de l'Accueil de jour a développé des actions sur le territoire Dunkerquois, permettant aux familles de découvrir des activités et actions culturelles, à proximité et accessibles à tous. Des spectacles à destination des enfants, mais également des parents sur différents supports ont été mis en place (Théâtre, musique, mime, maquillage, sensibilisation, etc)

Les vacances scolaires sont axées sur les « temps famille », permettant à l'équipe éducative de travailler les objectifs d'accompagnement plus spécifiques, dans la relation parent/enfant. Dans le but de répondre aux demandes et difficultés des parents, l'équipe éducative d'efforce d'apporter une réponse adaptée aux familles en mettant en place des actions permettant de répondre et de travailler sur leurs difficultés :

- L'élaboration d'un repas,
- La préparation d'une rentrée scolaire au collège,
- L'achat des fournitures scolaires,
- Une sortie à la piscine

A chaque vacance scolaire, un temps fort est mis en place, au profit des familles. Ces sorties consistent à inviter les familles (parents/enfants/fratries) à des journées thématiques (Noël, cirque, plage et pique-nique, Camélus, Dennis Park, marché de Noël).

Elles ont pour objectifs :

- La découverte de spectacles vivants et culturels
- Le partage de moments conviviaux et la création de souvenirs agréables et communs
- Donner l'opportunité aux familles de découvrir et réaliser des activités accessibles sur le territoire
- Développer et renforcer le lien familial.

Ces actions leur permettent d'observer le fonctionnement et les relations familiales dans le contexte extérieur, dans le but d'enrichir l'accompagnement.

Les périodes de fermeture du service sont anticipées et préparées par l'équipe éducative, dans l'intérêt des enfants accompagnés et de leur famille. La période de fermeture estivale étant d'un mois, des colonies sont organisées pour certains enfants. En 2022, quatre enfants sont partis en colonie à Morbecques durant la période de fermeture. Certaines conduites ont été effectuées par l'équipe éducative, ce qui a permis de rassurer les parents et les enfants pour les premiers départs et la première séparation.

V – Les perspectives pour 2023

Perspectives en lien avec la psychologue 2023 :

- Réorganisation des réunions cliniques
- Participation de la psychologue aux préadmissions
- Développer la place de la psychologue auprès des parents, autour de la parentalité

Perspectives en lien avec l'équipe éducative :

- Remettre en place les séjours famille durant l'été
- Dans le cadre des temps Parent du vendredi co-construire un projet « entraide » (troc, échange, bon plan...)
- Organiser une journée kermesse le mercredi 12 juillet. Cette journée sera portée par l'équipe éducative ainsi que les parents, où seront invités les familles et les partenaires autour d'activités portées par des parents (confection de bracelets etc..). Ce sera également l'occasion d'exposer les travaux manuels réalisés par les parents
- Prolonger le travail de partenariat amorcé avec l'ESL
- Participation des professionnels à des formations répondant aux attentes et besoins des professionnels, dans l'intérêt du public accompagné
- Installation du chalet extérieur pour stockage du matériel de service
- Formations demandées par l'équipe :
 - La parentalité
 - Comment accompagner les parents en difficultés
 - Communication non violente
 - Comment travailler la parentalité avec les parents ayant une déficience
 - L'aide contrainte : Guy Hardy
 - Comment passer de l'aide contrainte à la prise en compte du besoin d'aide

Service d'apprentissage à l'autonomie « L'Envol »

I – Présentation du service

Adresse : 63 Rue du Fort Louis à DUNKERQUE

Directeur : Maxime LEMOINE

Directeur Adjoint : Ludovic CLARYS

Cheffe de service : Céline PECQUET (*Marine BARBOILLE*)

ETP de la structure sur les dernières années

- 15,85 Équivalents Temps Pleins
 - Chef de service : 1 ETP
 - Secrétariat : 0.5 ETP
 - Éducatif pédagogique : 13.5 ETP
 - 11 ETP éducatif
 - 1 ETP Accompagnante Famille
 - 0.5 ETP TISF
 - 1 ETP Animateur Insertion Professionnelle
 - Soutien psychologique / Soignant : 0,85 ETP
 - 0.35 ETP Psychologue
 - 0.5 ETP Infirmière

II – Activité réalisée

Volume d'activité :

Obligations (activités à réaliser en nombre et en taux) :

Journées théoriques :	14 600	journées.
Journées prévues :	12 556	journées soit 86 %.
Journées réalisées :	11 193	journées ce qui représente 89.14 % des journées prévues

Budget prévisionnel proposé : 1 845 248,48 €

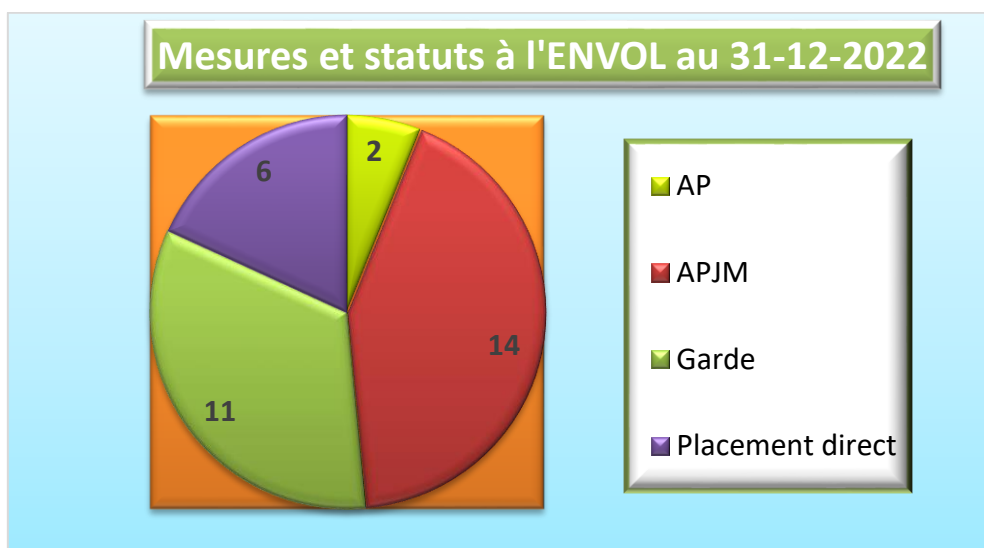
Groupe I : 225 524,00 €

Groupe II : 1 294 633,24 €

Groupe III : 325 092,24 €

III – Comparatif avec les références initiales du projet

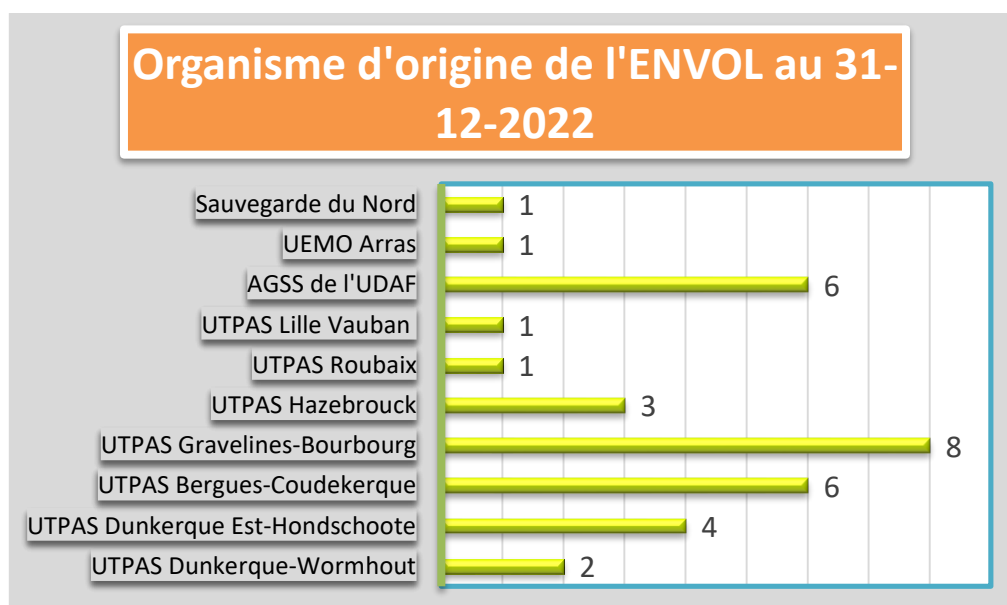
Mesures et Statuts



Nous remarquons que plus de 42% des jeunes au service de l'Envol sont accueillis dans le cadre d'un contrat EVA car le service d'apprentissage à l'autonomie est une réponse adaptée pour les jeunes majeurs pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance.

La part des jeunes accueillis dans le cadre d'une Ordonnance de Placement Provisoire est de plus de 33%. Le service est bien identifié par les Juges des Enfants.

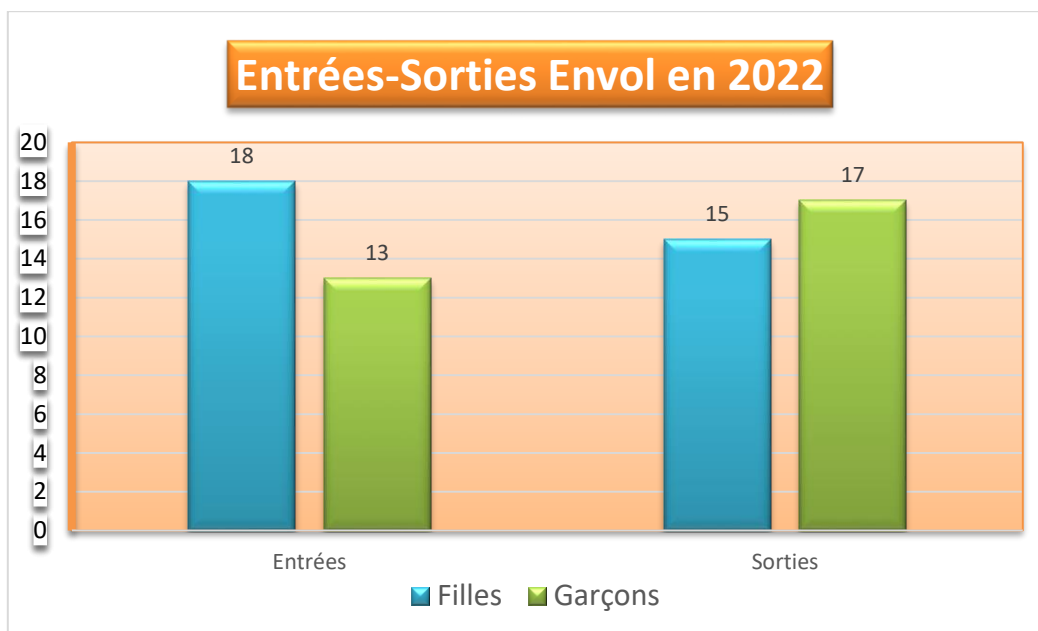
Origine des placements



Le service de l'Envol est implanté sur le territoire Dunkerquois. Le travail de proximité avec les UTPAS du secteur ainsi que les associations locales se traduit par l'accueil de jeunes issus du secteur.

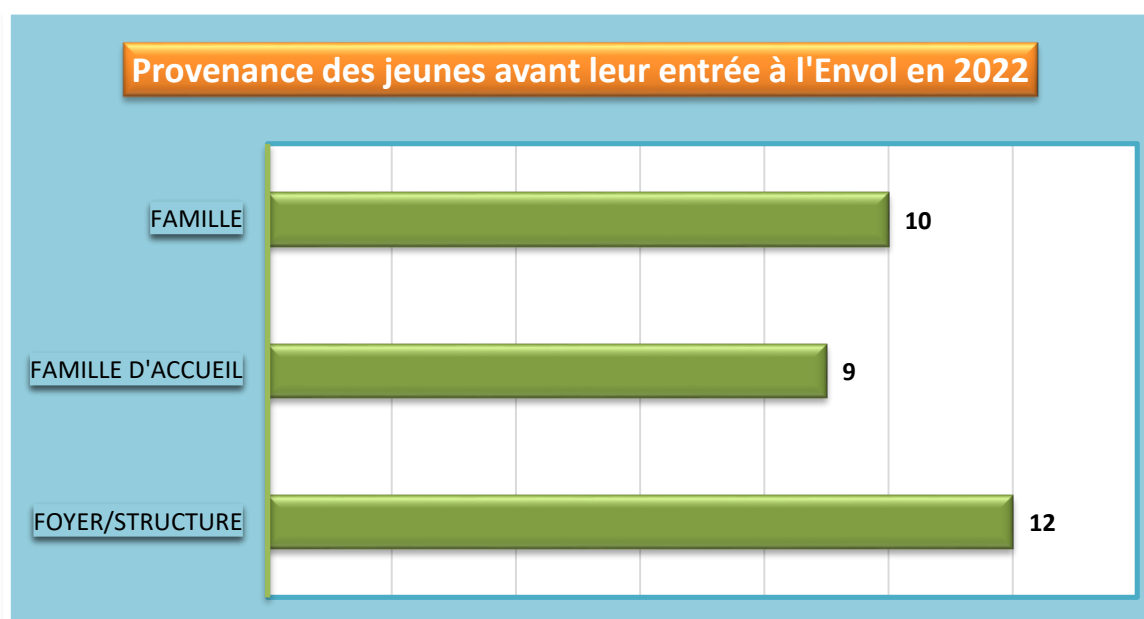
Ce qui représente presque 82% des jeunes accueillis. Le service de l'Envol reste ouvert à la marge à d'autres accueils pour lesquels un projet d'éloignement est préconisé.

Nombre d'entrées/sorties :



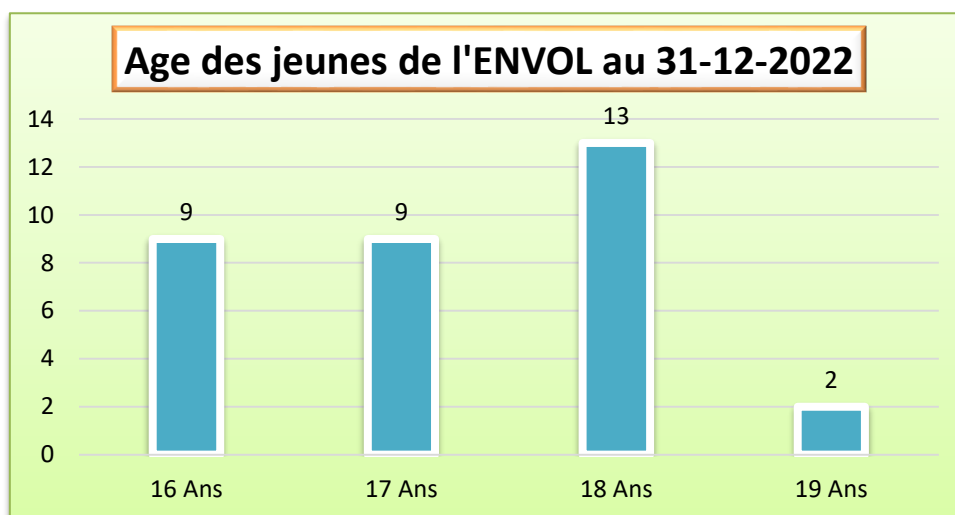
31 jeunes sont entrés durant l'année 2022 (18 entrées de filles et 13 entrées de garçons) et 32 jeunes sont sortis (15 sorties de filles et 17 sorties de garçons). Un équilibre est constaté entre les sorties et les entrées.

Provenance des jeunes lors de l'admission :



Pour l'année 2022, nous constatons un nombre un peu moins important de jeunes arrivant des structures collectives (*12 jeunes en 2022 contre 17 en 2021*). Le nombre de jeunes provenant des familles d'accueil reste stable. Une légère hausse est repérée pour les jeunes provenant de leur famille. Le service est également identifié comme une réponse à des situations familiales conflictuelles permettant aux jeunes de prendre de la distance tout en préservant et travaillant les liens familiaux. De plus, la transversalité au sein du Parcours Enfant/jeunesse au sein de l'AAES, constaté ces dernières années, reste bien ancrée.

Âge des jeunes au 31/12/2022 :



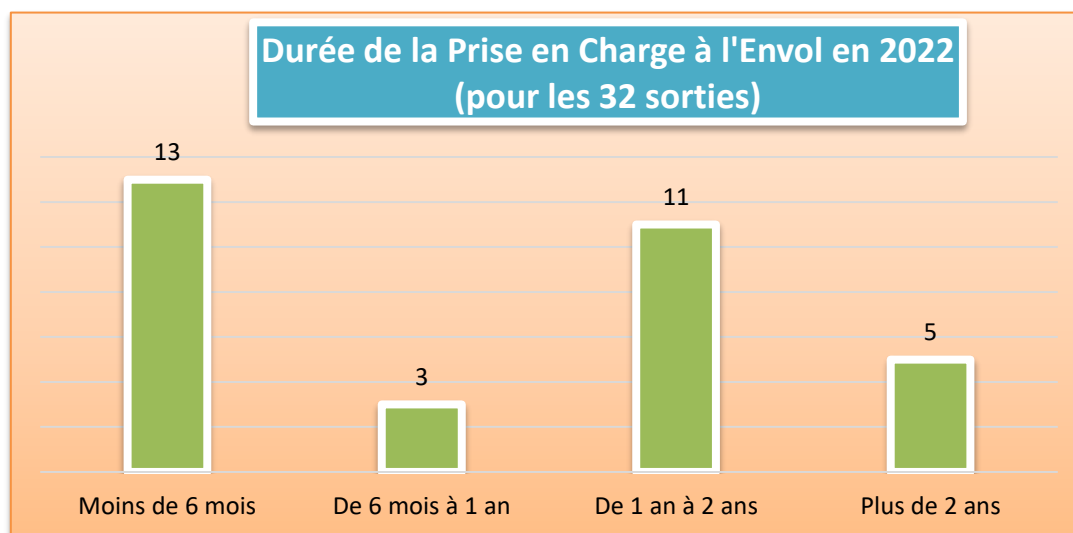
Sur l'année 2022, la part des jeunes de 18 ans est importante (39.39%).

Cela peut s'expliquer par la présence importante des 17 ans en 2021 et leur maintien sur le service en 2022. En parallèle, il est constaté que la part des 16 ans est plus importante qu'en 2021, cela reflète notamment les nouveaux accueils avec des demandes qui se font dès l'approche des 16 ans.

L'accueil des jeunes de 16 ans est toujours étudié avec précaution. Il faut une certaine autonomie pour accueillir les jeunes sur des appartements et leur accueil sur la résidence ne peut être que transitoire. Une trop faible autonomie de ces jeunes peut les amener à rester plusieurs mois sur la résidence et générer une forme de démobilité autour de leur projet d'autonomie et impacter la dynamique collective de la Résidence.

Nous avons au final que très peu de temps pour préparer les jeunes à la vie d'adulte et arriver sur le service impose aux jeunes de franchir les étapes de manière accélérée. Une vigilance éducative est de rigueur car tous les jeunes ne sont pas prêts à cet apprentissage intensif.

Durée de la prise en charge :



La durée de la prise en charge au sein de l'Envol reflète le profil des jeunes accueillis. En 2022, près de 58% des jeunes ont un parcours supérieur à 6 mois au sein du Service. Le principe même du service de l'Envol est d'accompagner les jeunes et de les inscrire durablement dans leur projet pour travailler l'ensemble des objectifs liés à l'autonomie et sortir du service dans les meilleures conditions possibles. C'est pour cette raison qu'un des principes fondamentaux est la libre adhésion des jeunes qui leur permettra de se mobiliser durablement et d'être acteur de leur projet.

Les parcours de moins de 6 mois sont souvent le reflet de jeunes ayant des profils plus fragiles et n'étant pas au centre de la demande d'admission au sein du service. L'Envol accompagne alors le jeune vers une orientation plus adaptée à ses besoins.

Il est important de travailler en étroite collaboration avec nos partenaires en amont de l'admission pour que le service de l'Envol accompagne les jeunes au bon moment de leur parcours.

IV – Quelques actions marquantes de l'année 2022

○ Organisation interne

L'ensemble de l'équipe a dû faire preuve d'adaptabilité et d'autonomie sur les premiers mois de l'année. En effet, la cheffe de service a pris d'autres fonctions au sein de l'association ce qui a nécessité un processus de recrutement suite à la vacance de poste jusque fin avril 2022 où une nouvelle Cheffe de service a pris ses fonctions.

La maîtresse de maison de la résidence est partie en retraite à la fin du 1^{er} semestre. Elle a été remplacée et les horaires ont été revus à cette occasion pour assurer une présence davantage en corrélation avec les besoins d'accompagnement des jeunes.

Sur 2022, de nombreux temps en individuel ont été proposés aux jeunes du service soit en réalisation d'activités support soit en temps de rencontre éducateur/jeune. Ces temps individuels sont importants et appréciés des jeunes.

○ Activités

Des temps collectifs ont pu être proposés ponctuellement : des sorties basket, foot, activités culturelle, sportives. Deux actions ont été davantage développées :

- **Le projet « Paddle et Pêche »** a pu se mettre en place de juin à septembre. Le service a investi dans du matériel nautique et de pêche afin de pouvoir proposer sans contraintes extérieures des temps d'activités ciblés. L'idée n'est pas de proposer du loisir uniquement mais de s'en servir comme support éducatif. Eviter l'oisiveté, se dépasser, gagner en confiance en soi, libérer la parole, sortir sur l'extérieur, faire des rencontres, respecter un cadre... sont autant d'objectifs. 6 sorties ont pu être organisées et 18 jeunes y ont participé (10 jeunes différents).
- **Le projet « Crossfit/Fitness »** qui a débuté en novembre 2021 s'est poursuivi sur 2022. Les séances sont coachées par un professionnel diplômé et les groupes sont limités à 12 personnes par séance. La libre adhésion est essentielle, il n'y a pas d'engagement en termes de durée, ce qui permet aux jeunes de pouvoir moduler leur pratique en fonction de leurs emplois du temps fluctuants, de ne pas se sentir « obligés de », et cela permet de faire face aux arrivées et départs réguliers de jeunes sur le service.

Il y a deux créneaux ciblés en période scolaire : un le midi pour les jeunes en insertion professionnelle, et un le soir pour les scolaires.

Le taux d'activité sur l'année 2022 est en baisse. Ce constat semble à la croisée de plusieurs facteurs. La complexification des situations des jeunes qui restent plus longtemps sur la résidence repérée comme le 1^{er} pallier à l'accès à l'autonomie. Les profils des nouveaux arrivants ne correspondent que très rarement à un accueil direct sur un appartement.

Ainsi, les possibilités d'accueil sont moins nombreuses dans le temps et parfois des places libres en appartement ne peuvent pas être de suite réattribuées. En parallèle, un travail a été mené sur 2022 concernant la promiscuité sur certains appartements. A ce titre, de nombreuses chambres doubles ont été réhabilitées en chambre simple pour faciliter l'appropriation de l'espace privatif dans la logique de respect de l'intimité et d'apprentissage de l'autonomie.

Pour autant, le parc locatif n'a pas été abondé en positif, les offres chez les bailleurs sociaux sont limitées. A noter également que plusieurs logements ont subis des aléas amenant à une impossibilité d'occupation et donc à limiter les places disponibles (*travaux, perquisition, effraction...*).

Le maintien fort de partenariat en interne au sein de l'AAES s'est maintenu notamment au travers :

- Des admissions de MECS du Long Cours et plus particulièrement les services accueillant des adolescents (*Jean-Bart, Les Roseaux et La Ferme*).

- D'un lien établi avec les Services de la Prévention Spécialisée qui communiquent régulièrement avec l'équipe du service de l'Envol.
- Des passerelles vers la Résidence Habitat Jeunes Le Blootland pour la sortie de jeunes de l'Envol.
- De la plateforme pédagogique « le Ponton » avec notamment l'accompagnement de d'enseignants spécialisés et d'un animateur en insertion professionnelle qui accompagnent les jeunes dans les démarches scolaires et/ou d'insertion socio-professionnelle.

V – Les perspectives pour 2023

De manière générale, 2023 saura être **l'année de la stabilité** avec une équipe pluridisciplinaire installée et identifiée.

Les objectifs 2022 seront encore d'actualité :

- Objectif 1 : Poursuivre la transversalité avec les autres services du Parcours Enfance Jeunesse (*Prévention Spécialisée, Entremise, MECS Ados, le Ponton*) et du Parcours Adultes (*Résidences Habitat Jeunes des territoires de Dunkerque, Hazebrouck et Armentières*).
- Objectif 2 : Renforcer le parc locatif existant (*piste des bailleurs privés*).
Notamment : Rénover les appartements en faisant intervenir l'ACI associatif, maintenir le lien avec le service technique, et renouveler le mobilier et les équipements des appartements.
Mettre en place un suivi mensuel par chaque éducateur référent logement.
- Objectif 3 : Pérenniser l'action de la psychologue sur le service et ancrer le binôme chef de service et psychologue dans le suivi et l'accompagnement proposé aux jeunes du service

Des projets et réflexion sont engagés et repérés sur 2023 sur les thèmes suivants :

- **La majorité** : de nombreux jeunes atteignent leur majorité sur le service de l'Envol sans pour autant que cette étape soit marquée par un temps fort et symbolique.
L'accompagnement au passage de la majorité se fait en continu tout au long de l'accompagnement. Pour mettre du sens à cette entrée dans la vie adulte, l'équipe souhaite entamer une réflexion sur des actions spécifiques à mener telles qu'un temps d'échange sur la représentation de la majorité, la réalisation d'un guide support autour des droits et devoirs et la mise en place d'un temps symbolique pour marquer l'évènement.
- **L'alimentation, la santé et le budget** : ces derniers mois l'inflation a frappé également les jeunes accueillis au sein du service qui doivent faire face à une hausse majeure des produits alimentaires. Cela a remis au cœur du débat leur gestion du quotidien avec l'établissement de menus économiques, le choix des denrées et la gestion du budget.
Certains jeunes ont besoin d'un accompagnement plus poussé pour affronter les difficultés économiques auxquelles ils pourraient être confrontés à leur sortie du service. Des ateliers collectifs nous semblent être le support adapté à cette problématique.

- **L'aménagement des locaux** : le 63 rue du Fort Louis est un lieu central pour les jeunes. C'est en ce même endroit que sont regroupés les différents professionnels : permanence en journée des éducateurs, accompagnante familiale, TISF, infirmière, psychologue, enseignants spécialisés, animateur d'insertion. Pour autant les locaux ne sont pas optimisés pour laisser les jeunes investir et s'approprier ce lieu ressource. Une réflexion est à mener pour améliorer les espaces. Avoir un lieu dédié aux ateliers collectifs et temps d'échange serait un réel atout pour le service qui fonctionne avec des appartements et studios en diffus.
- **Le projet de service** sera totalement réécrit afin de contextualiser la volonté partagée d'apporter davantage de sens à l'action menée à destination de nos jeunes et d'inscrire la nouvelle dynamique dans le temps dans le cadre des obligations réglementaires.

Service de Médiation Familiale et Relationnelle « L'Entremise »

I – Présentation du service

Adresse :

Siège de l'association, 41 rue du Fort Louis 59 140 Dunkerque

Lieu d'accueil : 33/66 rue du Marais Résidence Gascogne 59640 Petite-Synthe

Chef de service : Mme WISSOCQ Nathalie

Thérapeute Familiale : Mme BOUBTITA Kadija

1.1 Présentation du service

L'objectif du Service de médiation est d'apporter des réponses à cette interrogation : « **Comment accompagner le système familial dès lors qu'il y a altération du lien et séparation entre parents et enfants ?** ».

L'objectif principal de ce service est d'apaiser le conflit et de restaurer les relations familiales en basant son intervention sur quatre items : le conflit parental ; la communication, la séparation, le lien et son altération.

Le Service L'Entremise a développé sa mise en pratique autour de la médiation relationnelle ayant pour visée centrale la protection de l'enfant, la garantie de ses besoins et la pacification des relations familiales par un accompagnement des parents vers l'intérêt supérieur de l'enfant. Sur l'année 2022, le Service a inscrit les ateliers familiaux régulièrement dans sa pratique et les équipes les ont plébiscités toute l'année.

Le Service de médiation L'Entremise recherche un bénéfice tripartite tant à l'égard des enfants accueillis, des familles que professionnels de l'association.

1.2 Organisation du service

Le temps de médiation se déroule au sein d'un appartement dédié à cela, situé au carrefour des structures d'accueil et accessible facilement en transports en commun.

Celui-ci permet d'être le réceptacle des enjeux relationnels, de revivre et partager des émotions qui ne viennent pas « contaminer » le lieu d'accueil ou le lieu de vie de chacun.

En parallèle, le Service utilise également les lieux de droit public (maison de quartier, parc urbain..), ceci permettant d'être au plus proche de l'environnement social de la famille et de désaxer la relation duelle.

L'équipe éducative de L'Entremise fonctionne avec une Thérapeute Familiale et Conjugale formée en systémie.

II – Activité Réalisée

Budget prévisionnel 2022 proposé au financeur : 59 117,99 €

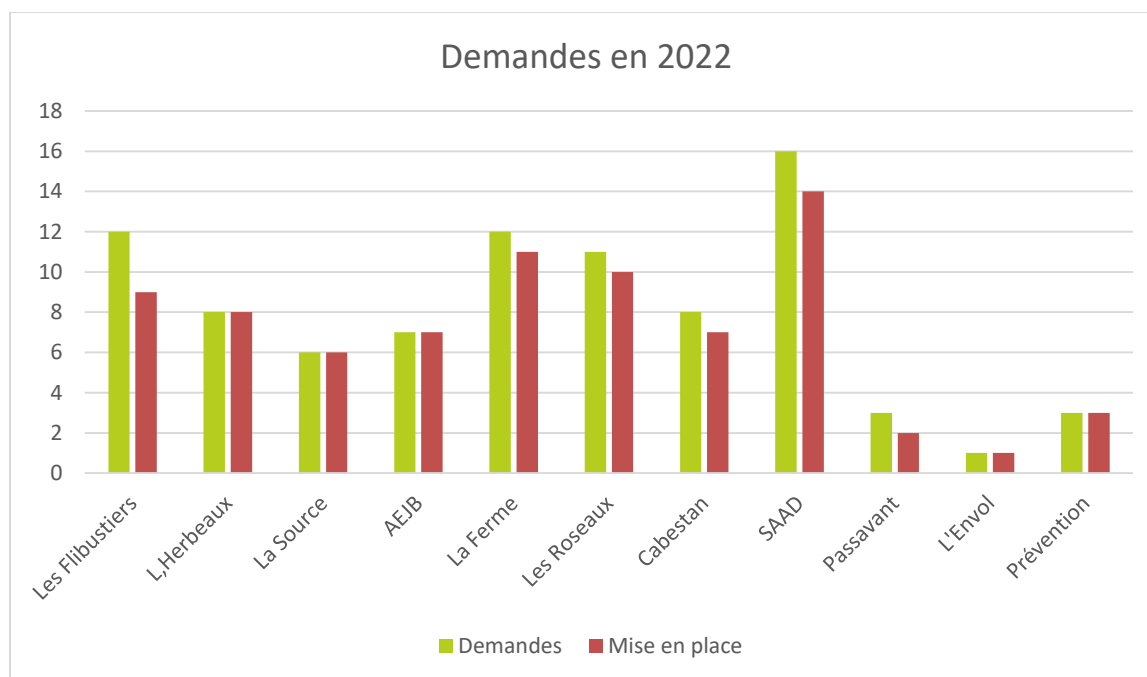
Groupe I : 1400,00 €

Groupe II : 53 017,99 €

Groupe III : 4700,00 €

Voici un récapitulatif quantitatif de l'activité du Service l'Entremise. En 2020, nous avons pu comptabiliser 65 demandes d'accompagnement, en 2021 74 demandes ont été recensées.

En 2022, le Service a reçu 87 demandes d'accompagnement du Parcours Enfance Jeunesse et de manière expérimentale du service de Prévention spécialisée depuis cette année.



Chaque demande est traitée et fait l'objet à minima d'un entretien avec l'éducateur référent de la situation.

Pour l'année 2022 cela représente 420 entretiens soit une moyenne de 4.82 entretiens par famille. Seuls 8 accompagnements n'ont pas été mis en place avec la famille : Ainsi 3 ont été différés par l'équipe éducative, et 5 accompagnements où la famille n'a pas donné suite.

Il est à souligner qu'une situation était une demande spécifique de travail de couple.

Tableau de répartition des demandes par structure en 2022

Structure	Les Flibustiers	Louis Herbeaux	La Source	AEJB	Les Roseaux	La Ferme	PFS Cabestan	SAAD	Le Passavant	L'Envol	Prévention
Demandes	12	8	6	7	11	12	8	16	3	1	3

En comparatif en 2021 voici la répartition des 74 demandes par structure :

Structure	Les Flibustiers	Louis Herbeaux	La Source	AEJB	Les Roseaux	La Ferme	PFS Cabestan	SAAD	Le Passavant	L'Envol	Service Adulte
Demandes	4	4	5	11	6	8	6	9	7	2	2

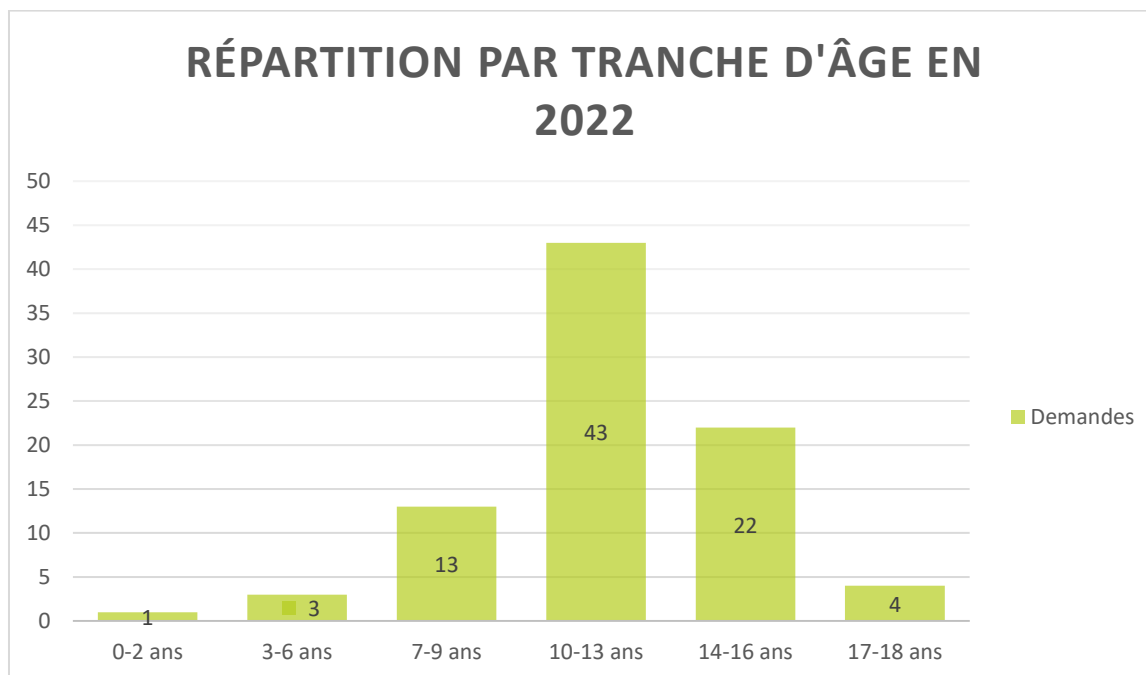
Le service met en avant la libre adhésion, les personnes accompagnées sont ainsi dans une démarche volontaire qui leur permet de refuser la proposition d'accompagnement.

- Ce qui représente :
 - Sur les MECS de Petits 26 situations
 - Sur les MECS d'adolescents 30 situations
 - Et le milieu ouvert 19 situations

Non inclus Placement Familial Spécialisé, L'Envol et la Prévention

- ✓ Observation

Nous pouvons catégoriser par tranche d'âge afin d'affiner notre lecture



Les demandes sur les différents secteurs sont homogènes, nous pouvons observer que les services accueillants des adolescents interpellent de manière régulière le service.

En ce qui concerne les demandes des moins de 6 ans il est à noter que le service est très peu sollicité dans la question du travail du lien, de la communication parent-enfant.

La question de la sollicitation du Service peut être soulevée, tant chez les tous petits que chez jeunes proches de la majorité. En effet, nous pouvons émettre comme hypothèse que l'enfant de moins de six ans questionne peu ou pas par loyauté à son système d'appartenance, le système familial.

Quant aux jeunes proches de la majorité, ils sont dans un processus d'autonomisation et de séparation, ainsi le questionnement du système familial est souvent occulté.

Alors que les pré-adolescents et les adolescents en pleine période de construction viennent bruyamment questionner leurs parents et les équipes éducatives sur leur place et leur lien au sein de leur famille.

Spécificité des entretiens

Analyse des demandes reçues

- ✓ Lecture des situations

Afin d'affiner notre lecture des situations nous nous sommes intéressées à la typologie des familles ainsi qu'à la typologie des prises en charge.

Voici un tableau récapitulatif :

Familles « classique »	Familles monoparentales	Familles recomposées	Parent séparé	Parent absent de la prise en charge
2	63 mères 5 pères	4	6	7

A la lecture de ce tableau nous pouvons dire que les demandes sont étroitement liées à l'absence d'un ou des deux parents. La majorité de ces demandes émane de familles monoparentales et est représentée par des mères.

Le travail s'oriente autour de la problématique du « tiers absent, tiers pesant » concept développé par Edith Goldbeter. Ce concept précise : « les familles sont gelées, coincées, figées dans un jeu relationnel porteur de souffrance et d'inconfort ». Nous pouvons observer que les familles orientées vers le service présentent effectivement ce type de symptômes en niant parfois l'importance de l'absent, qu'il soit décédé ou non. Ainsi, le conflit ou l'altération de la relation ne se fait pas seulement de l'enfant vers le parent présent mais il existe bien une triangulation et qu'il est nécessaire parfois d'aller rechercher au sein du système. Le tiers absent ou pesant peut être un père, une mère, un membre de la fratrie (...) une personne occupant une place particulièrement importante qu'elle soit positive ou négative.

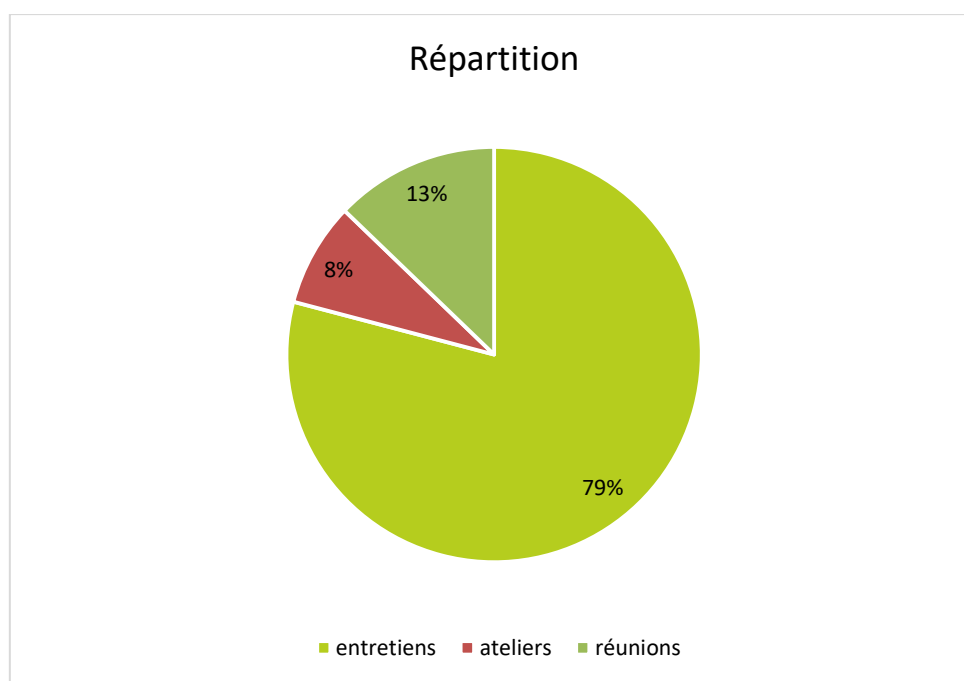
Typologie des demandes

La typologie des demandes est identique à celle référencée pour l'année 2021. Ainsi nous avons pu mettre en lumière des demandes concernant : la place de l'enfant au sein du système familial, les relations conflictuelles au sein du système familial et la relation parent-enfant.

Le service œuvre afin d'apaiser la situation et propose aux protagonistes divers supports leur permettant d'aborder sous un autre prisme leur histoire familiale et d'élaborer ensemble leur propre solution.

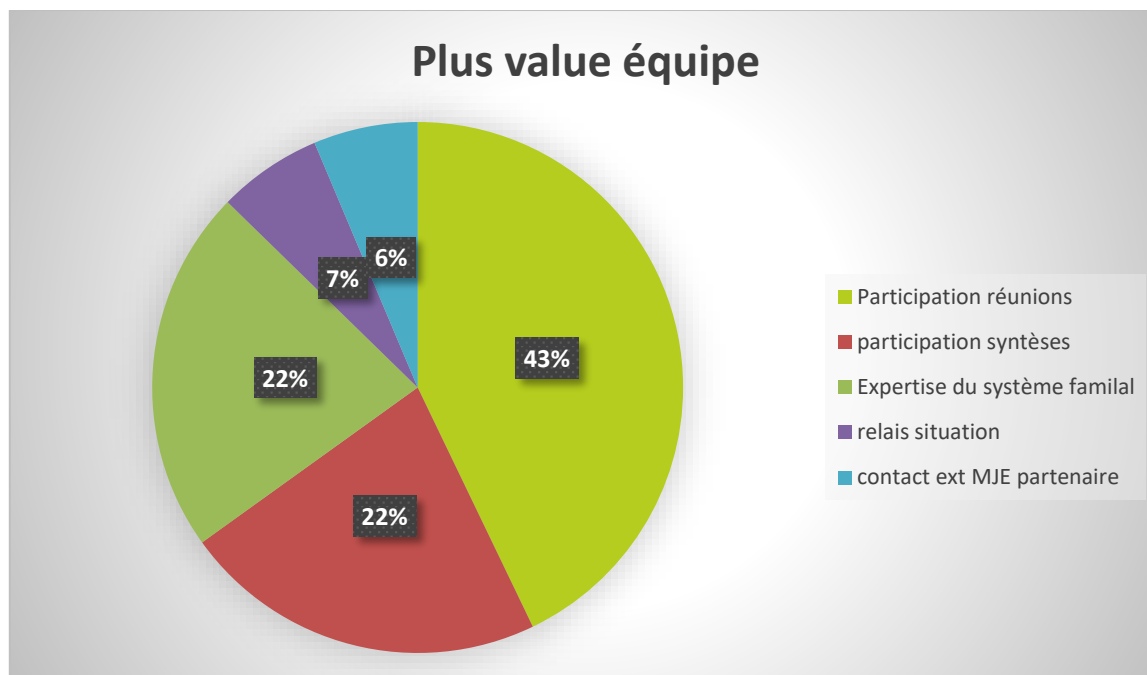
Place du service auprès des équipes

- ✓ Répartition du temps de travail du thérapeute familial



Suite à la lecture du tableau les entretiens familiaux représentent 74% du temps de travail, les ateliers 8% et 13% participation à des temps de rencontres.

Nous allons affiner notre regard sur les temps dédiés aux diverses équipes éducatives du Parcours Enfance Jeunesse et aux partenaires extérieurs.



En étudiant la participation du thérapeute aux rencontres pluridisciplinaires, les éducateurs perçoivent le médié comme un outil complémentaire à la compréhension du système familial et interfamilial.

Ainsi un prisme différent de la situation peut émerger et des hypothèses de travail peuvent être échangées afin d'ajuster l'accompagnement au plus proche de la personne. Nous pouvons dire qu'une réelle co-construction est élaborée, qui vient ainsi légitimer la place du thérapeute familial au sein des équipes pluridisciplinaires.

Le service peut être sollicité par les partenaires tels que les services de l'ASE, par des services d'investigation et d'accompagnement annexes où il est question de la famille. Ces temps d'échange et de coordination permettent d'adapter au mieux les diverses propositions où la question de la famille est mise en lumière. En effet, ces rencontres permettent d'ajuster les demandes de chacun. Enfin, le service travaille de manière transversale et peut permettre une coordination des diverses équipes intervenant auprès de la famille.

✓ **Plus-value des familles et des enfants**

Les familles accompagnées mettent en avant la souplesse du service par ses horaires et sa flexibilité. Lors de la préparation de fin de mesure le Service élabore avec la famille, l'enfant et l'équipe éducative la question du retour.

En termes d'adaptabilité, la fréquence des séances est souple. Elle se fait en fonction des familles et des aléas de la prise en charge de l'enfant. Ainsi des suspensions d'entretien peuvent avoir lieu sans qu'une fin d'accompagnement soit actée, la famille ou le service peut ré-interpeller à tout moment afin de réenclencher l'accompagnement.

La proposition de divers supports permet aux familles de se saisir des outils, de prendre conscience que chacun est en capacité de les transposer au sein de leur domicile et d'aborder différemment les conflits auxquels ils peuvent faire face.

Lors de retours de questionnaire de satisfaction des familles, les notions de sécurité, confiance et de considération ressortent. Les familles semblent utiliser ce temps et l'espace offert comme une remise en question et une meilleure compréhension d'eux même et de leur système familial : **« J'ai pu mieux me comprendre pour mieux comprendre mes enfants »**. (Mère 43 ans)

C'est également un lieu où la parole circule et **« on peut dire ce qu'on a sur le cœur et qui fait mal »** (enfant 11 ans)

Certaines familles se positionnent eux même comme demandeur de l'accompagnement et elles sollicitent le service. Ces demandes émanent soit du parent ou de l'enfant lui-même.

- **Atelier parent enfant**

Le Service L'Entremise a encadré 43 ateliers sur le parcours Enfance Jeunesse. Ils se décomposent de la sorte :

Famille (parent/ membre)	Fratrie	Individuel
29	8	6

Le service propose trois types d'atelier :

- Culinaire : préparation d'un gouter, d'un repas
- Créatif : activités manuelles, création de support
- Extérieur : marche, parc urbain

Ces ateliers sont positionnés essentiellement durant les vacances scolaires et sont majoritairement sollicités par les adolescents. Ils demeurent des temps de partage et de reviviscence de moments du quotidien.

Ils permettent d'être un support où chaque protagoniste peut évoquer une partie de son histoire et de libérer la parole sans se sentir juger ou attendu par l'autre. Il est révélateur parfois d'une organisation familiale, de rituels et de valeurs propres à leur système d'appartenance.

Les ateliers sont proposés en fonction des besoins de chacun.

Les ateliers permettent aux familles de réfléchir au média et, au contenu afin qu'ils puissent être acteur de la séance. Ils ont pour objectif premier de se retrouver autour d'une activité plaisante et ludique permettant le partage des temps du quotidien qui pour certains ne sont plus d'actualité ou de lointains souvenirs.

Ces ateliers sont ainsi un réceptacle sécuritaire où les enjeux relationnels peuvent être abordés de manière détournée. Ce pas de côté, pour l'enfant et la famille, permet au système de s'essayer au changement et de trouver une place plus confortable. Ainsi cela amène à modifier l'homéostasie du système familial.

De plus pour les parents, se saisir de ce temps, offre la possibilité de conforter leur place et rôle de parent dans les actes du quotidien.

III – Faits marquants en 2022

L'année 2022 a été marquée par l'obtention du diplôme de thérapeute familiale et conjugale en systémie de la salariée. Le service s'est doté ainsi d'un outil supplémentaire permettant d'affiner l'expertise sur la famille et des entretiens thérapeutiques au sein du Parcours enfance jeunesse de l'AAES.

Depuis cette année, le service l'Entremise partage son bureau avec l'équipe mobile « Comportement Sexuel Problématique ». Ceci permet aux deux équipes d'échanger sur certaines situations et de mutualiser les interventions.

Il est à souligner que l'Entremise a stabilisé son offre de service sur l'accompagnement des fratries et des ateliers familles.

De plus le Service est reconnu par les services extérieurs (CMP, UTPAS, Service de milieu ouvert).

IV – Perspectives pour 2023

Les perspectives 2023 sont les suivantes.

- **Poursuite de la recherche de qualité dans l'accompagnement** : développer le questionnaire de satisfaction auprès des familles. Avec l'aide du chargé de communication créer un QR code afin de faciliter les retours des questionnaires de satisfaction
Mettre en place un bilan de fin d'année avec chaque équipe éducative
- **Maintien de l'activité** : maintenir une file active et développer les ateliers afin de les proposer régulièrement aux familles non accompagnées par le Service.
- **Poursuivre le travail avec les fratries**
Suite au travail mené avec les fratries en 2022, il convient en effet de mettre en place des outils afin de répertorier les besoins existants, de repérer les fratries concernées et de proposer rapidement un accompagnement efficient
- **S'inscrire sur tout le parcours Enfance Jeunesse**; notamment au service de l'Envol et le proposer au service de prévention spécialisé avec une file active de 2 à l'Envol et 2 à la Prévention.
- **S'inscrire sur l'ensemble des parcours, et notamment faire le lien avec le Parcours Adulte**
- **Développer les ateliers parents enfants à destination des 0-6ans** en collaboration avec une personne sensible à l'accompagnement des jeunes enfants
- **Mise en place de groupe de parole parents** en collaboration avec la Prévention Spécialisée de l'AAES.
- **Aménagement et valorisation de l'appartement** : investissement de mobilier

Équipe Mobile « Comportements Sexuels Problématiques »

I – Présentation du service

Adresse : 41 Rue du Fort Louis 59140 Dunkerque

Directeur : Guillaume AUDEGON

Directeur Adjoint : Ludovic CLARYS

Chef de service : Franck BROUTIN

Habilitations et publics :

Définition des comportements sexuels problématiques

« Enfants âgés de 12 ans ou moins, initiant des comportements impliquant des parties sexuelles du corps qui sont inappropriés sur le plan du développemental ou potentiellement blessant pour eux-mêmes ou pour autrui ».

Au premier trimestre de l'année 2022, une nouvelle rencontre s'est tenue avec l'ensemble des partenaires dans le cadre de l'expérimentation. Les échanges ont amené à valider la temporalité de 6 mois minimum d'accompagnement avec possibilité de renouveler la mesure une fois, ou d'anticiper la fin de prise en charge.

En 2022, de janvier à fin juin, l'équipe a accompagné 11 jeunes.

Formations suivies en 2022 par les salariés de l'établissement :

L'équipe a participé en juin 2022 à trois jours de formations avec l'URSAVS sur les violences sexuelles intra familiales.

Une autre réunion de travail avec Mme Chapeau, chargée de projet au département, sur la question du transfert de compétences en lien avec l'équipe mobile CSP de la Sauvegarde du Nord, a pu être proposée à l'équipe

II – Activité Réalisée

Budget prévisionnel 2022 proposé au financeur : 104 713,01 €

Groupe I : 00,00 €

Groupe II : 104 713,01 €

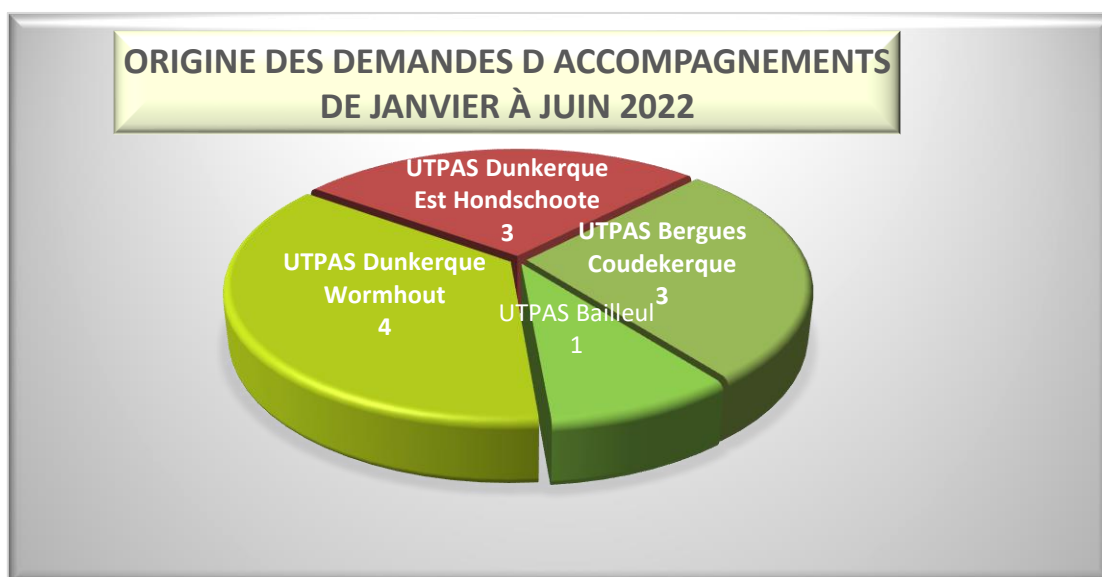
Groupe III : 00,00 €

ETP de la structure (au BP 2022)

- 1.60 Équivalents temps plein
 - Direction-Encadrement : 0, 20 ETP
 - Éducatif pédagogique : 1, 00 ETP
 - Psychologique médical : 0, 40 ETP

III – Comparatif avec les références initiales du projet

- Origine des demandes d'accompagnements :

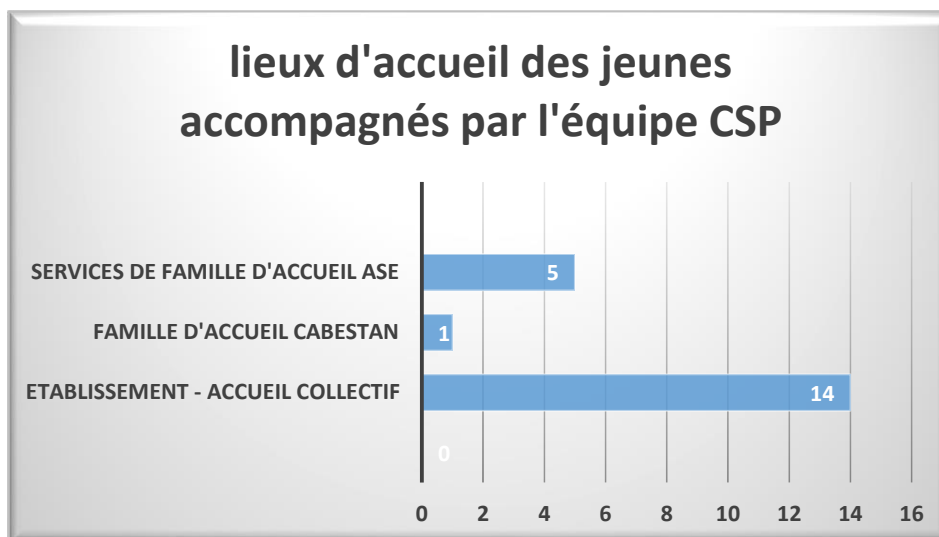


- Durée de l'accompagnement des jeunes :



On voit sur ce planning que les jeunes suivis par l'équipe mobile sont majoritairement suivis pendant plus de trois mois. Le suivi est efficient si le jeune se projette sur une prise en charge de quelques mois. Le sens de l'intervention est de construire un lien avec le jeune et de travailler son parcours et ses représentations. Ainsi, on constate que l'équipe mobile arrive majoritairement à faire en sorte que le jeune investisse ce temps.

- Lieu d'accueil des jeunes accompagnés en 2022 :



5 situations relèvent d'un accueil au sein de MECS de l'AFEJI.

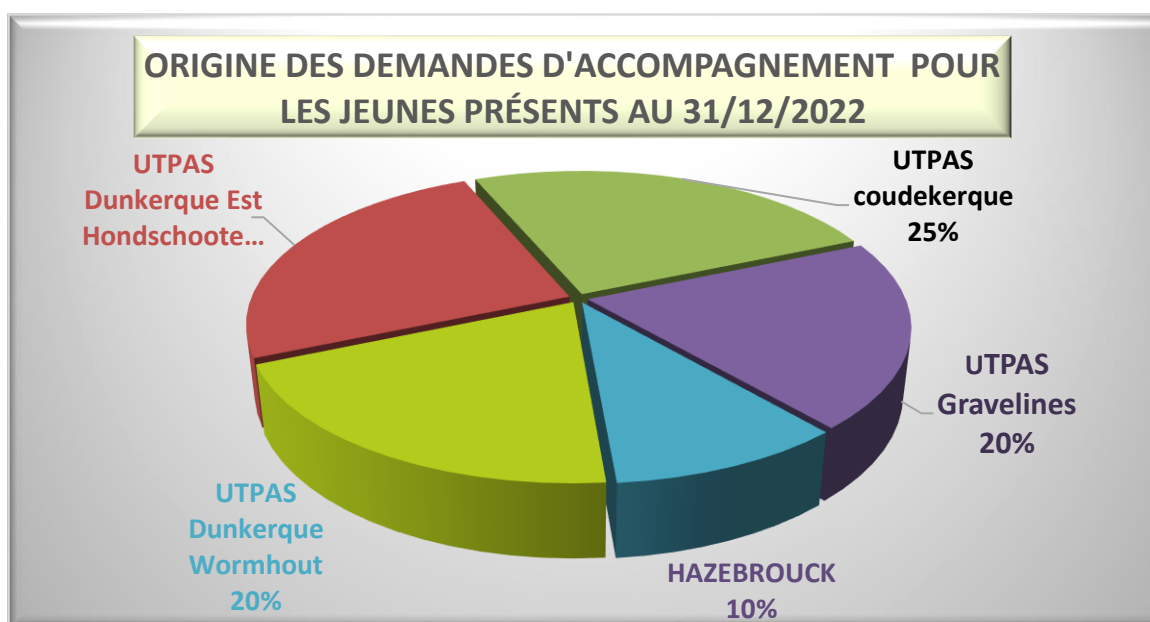
9 situations relèvent d'un accueil en MECS au sein de l'AAES.

5 issues du service d'accompagnement familial du département.

1 issue du placement familial spécialisé le Cabestan AAES.

C'est donc principalement avec des jeunes placés que notre service intervient.

- Origine des demandes d'accompagnement :



Une commission mensuelle se tient une fois par mois en présence des différents responsables territoriaux de l'aide sociale à l'enfance. La réunion est animée par Mme Wulveryck de la Direction Territoriale des Flandres.

- Les différentes demandes d'accompagnement y sont présentées (avec si possible envoi des éléments de situation au chef de service en amont).
- Un point d'étape est proposé par le chef de service sur les suivis en cours.
- Un point sur les échéances de mesure avec soit :
 - ✓ Sollicitation d'une poursuite de l'accompagnement.
 - ✓ Fin de l'accompagnement au regard de la situation.

IV – Faits marquants en 2022

Jusqu'en décembre 2022, le service connaît une difficulté de recrutement de psychologue. L'éducatrice travaille en collaboration avec les différents psychologues des établissements en charge du suivi psychologique des enfants et sollicite également, au besoin, les psychologues de l'AAES pour échanger. Un recrutement est validé pour janvier 2023 ce qui permettra de mettre en place des ateliers collectifs sur des thématiques partagées.

L'éducatrice a instauré un fonctionnement de rencontre avec les jeunes. Elle sollicite la mise à disposition d'une salle neutre sur site d'accueil (autre que le lieu de vie), une salle d'accueil dans les UTPAS (essentiellement sur les suivis de Flandres intérieure).

Au niveau de l'AAES, l'éducatrice peut bénéficier de la salle de visite du Cabestan, voire même de l'appartement de l'entremise (service de médiation familiale) sur des créneaux et des jours précis.

Dans les échanges avec la direction territoriale, les orientations abondent dans le sens d'une pérennisation du service au regard des constats et des besoins du territoire.

Le service a atteint sa file active de suivi en septembre 2022.

L'équipe mobile CSP a pris contact avec les différents responsables des UTPAS du périmètre d'intervention du service afin de pouvoir présenter précisément les missions du service et les modes d'interventions proposés. Ces rencontres ont été programmées sur les mois de septembre à novembre 2022.

V – Les perspectives pour 2023

Dès janvier 2023, le service prendra contact avec :

- Le planning familial de Dunkerque.
- Le psychologue clinicien expert judiciaire auprès de la cour d'Appel (spécialisé dans le visionnage des auditions d'enfants victimes d'agressions sexuelles).
- L'éducatrice bénéficiera d'une formation qualifiante en Visio sur la thématique des Comportements Sexuels Problématiques. Cette formation sera une vraie plus-value pour le service qui va monter en compétence sur le sujet.

À l'issue de cette formation, l'éducatrice se verra remettre une boîte à outils dédiée à l'accompagnement des enfants avec des comportements sexuels problématiques et pourra également former d'autres professionnels sur le sujet.

L'arrivée de la psychologue sur le service en janvier 2023 va permettre de développer :

- ✓ La mise en place de groupe d'expression thématique.
- ✓ Des rencontres parents enfants sur la problématique sexuelle et la question de la prévention.

PRÉVENTION SPECIALISÉE « LES ALIZÉS »

Équipe de Prévention Spécialisée de Saint-Pol-sur-Mer

I – Présentation du service

Adresse : 19 boulevard de l'Espérance, Résidence Guynemer, Entrée H, Apt. 2, 59430 Saint-Pol sur Mer

Directeur : Maxime LEMOINE

Directeurs Adjoints : Halima CLEMENS / Loïc BOURGAIN / Ludovic CLARYS

Chef de service : Kevin FIEUS

EFFECTIF de L'UNITE (au BP 2022)

Équivalents temps plein

Administration gestion : 1 ETP

Educateurs : 5 ETP

Educateurs de rue : 3 ETP

Acteurs de Liaison Sociale en Environnement Scolaires (ALSES) : 2 ETP

L'équipe qui accompagne les jeunes (11-25ans) et leurs familles dans l'ensemble des champs socio-éducatifs (*scolarité, formation, emplois, logement, loisirs...*).

Les binômes ALSES/éducateurs de rue fonctionnent de manière intermittente. Une dynamique de travail doit s'inscrire de façon pérenne notamment au niveau du travail de rue et des suivis des usagers.

PRESENTATION DU SECTEUR

La ville de Saint Pol Sur Mer est une commune de tradition ouvrière de 23 000 habitants qui a fortement été touchée par le recul de l'emploi. La crise sanitaire traversée n'a fait qu'accentuer les choses.

Il s'agit d'un territoire qui se place parmi les communes ayant les populations les plus précarisées de la région Haut-de-France.

L'équipe de prévention spécialisée de l'Association d'Action Educative et Sociale détient une antenne à Saint-Pol-Sur-Mer, sur quatre quartiers classés en quartier prioritaire de la politique de la ville

(Guynemer/Jean-Bart, Carnot/Dolet et ZAC Jardins/Bouchardon) et dans deux collèges REP+ (Robespierre et Deconinck).

II – Activité réalisée

CONTEXTE D'INTERVENTION

Après deux années où l'équipe éducative a dû s'adapter au contexte sanitaire, les éducateurs ont pu mener à bien, au cours de cette année 2022, la majeure partie de leurs projets et la dynamique partenariale a pu se relancer.

Nous avons ainsi participé de manière régulière aux différentes réunions qui concernent la population et les problématiques du territoire.

TRAVAIL DES ALSES au sein des COLLEGES

Au niveau des collèges, l'allègement des protocoles sanitaires a permis le retour des cours en présentiel pour l'ensemble des élèves tout au long de l'année scolaire 2021-2022.

Les ALSES en fonction sur les collèges Deconinck et Robespierre, ont pu mener différentes actions tout au long de l'année afin de lutter contre le décrochage scolaire en partenariat avec le collège et les maisons de quartiers de secteurs. Il reste à renforcer le partenariat avec les services extérieurs (services municipaux, ACL Proxi Pol, mission local, UTPAS).

LE TRAVAIL DE RUE

Concernant les éducateurs de rue, de nombreux projets ont vu le jour et d'autres projets débutés l'année précédente se sont poursuivis sur la durée.

Au niveau du travail de rue, les professionnels concernés ont pris pour habitude de cheminer sur les différents quartiers, en binôme voir en trinôme. Les temps de présence effectifs sur les quartiers sont déterminés en fonction des besoins repérés, des temps forts *comme les temps de vacances scolaires, le week-end ou après l'école.*

Il est à souligner un fort investissement de terrain et une présence sur les quartiers parfois jusqu'à minuit pendant les vacances estivales ou en fonction d'événements festifs.

L'équipe de Saint-Pol-sur-Mer est une équipe inscrite durablement sur les quartiers et collèges. Ainsi, chaque membre de l'équipe s'est engagé :

- Dans l'accompagnement individualisé des personnes
- Dans des actions collectives
- Dans le travail de rue et les autres formes de présence sociale
- Dans des partenariats

Dispositifs et actions menées en 2022 :

Au cours de l'année 2022, de nombreuses actions ont ainsi été mises en place :

- **Le dispositif DERAP (prise en charge des élèves exclus) :** Dans le cadre du Programme de Réussite Educative, un partenariat est développé entre les collèges (publics et privé), le Service de Prévention Spécialisée de l'AAES et les structures d'accompagnement des jeunes.

Au vu des situations rencontrées, une volonté de travailler ensemble sur la prise en charge des jeunes âgés de 12 à 16 ans ayant été exclus temporairement de l'établissement scolaire a été affichée.

Cette prise en charge permet d'une part aux jeunes de ne pas tomber dans l'oisiveté ou dans des actes délictueux durant leur période d'exclusion. Pour cela, un programme d'actions est établi pour chaque jeune (action de solidarité, découverte professionnelle, sport, chantier éducatif).

D'autre part, cette action permet aux jeunes de réfléchir à la cause de l'exclusion et de prendre conscience de leurs actes.

L'impact attendu est un retour du jeune au sein de l'établissement scolaire dans de bonnes conditions et dans un climat apaisé.

Durant cette année scolaire, nous avons été peu sollicités par les établissements scolaires.

Au total, **7 élèves** des **2 établissements publics** ont été accueillis sur un prévisionnel de 20 prises en charge pour l'année scolaire.

Bien qu'ayant adapté notre réactivité face aux éventuelles exclusions, le dispositif peine à se développer. Les directions de collège justifient cette position par la bienveillance accrue de la communauté éducative à l'égard des élèves.

- **Les semaines de remobilisation (jeune en décrochage scolaire) :** Expérimentée durant l'année scolaire 2016-2017, la semaine de remobilisation à l'origine était une action menée en partenariat avec l'ALSES, le collège et le ou la référent(e) jeunesse de la maison de quartier.

L'expérience plutôt positive n'avait pour autant pas été reconduite l'année suivante. En 2018-2019 le collège, avec l'AILE de la maison de quartier Victor Hugo et l'AILE de la maison de quartier Ile Jeanty ont souhaité remettre en place cette action sans la participation de l'ALSES qui ne trouvait plus sa place au sein de celle-ci.

Il s'agit dans ce projet, de sortir de leur classe, 7 à 8 élèves de 6ème/5ème avec un profil décrocheur (absences, travail non fait, retards répétés) qui n'ont pas le sens du travail ou qui ont une grosse fragilité au niveau de la confiance en soi.

Leur emploi du temps est aménagé avec une pédagogie différenciée. Un professeur de mathématique propose ainsi de travailler autour d'un escape Game, un autre professeur sur le travail d'écriture avec une mise en musique des textes... Des activités sont proposées comme l'escalade, la sophrologie, le théâtre, une approche culturelle avec la visite d'expo... l'idée étant de leur redonner l'envie d'apprendre, leur faire comprendre à quoi sert l'école et pourquoi s'est important, de leur donner des outils pour les aider à se concentrer, à s'affirmer, et à reprendre confiance en eux.

4 sessions ont eu lieu au cours de cette année et 25 adolescents ont ainsi pu être pris en charge.

- **Un Projet sur la lutte contre le Harcèlement :** Au cours de cette année nous sommes intervenus au sein des collèges par le biais des ALSES sur la problématique du harcèlement.
« Qu'est-ce que le harcèlement ? », « qui en sont les victimes ? » « Comment le déceler ? »
« Comment réagir ? » etc...

Nous avons ainsi voulu les amener à réfléchir sur le rôle que chacun pouvait avoir dans le harcèlement.

L'idée était de sensibiliser les collégiens et de savoir comment agir, réagir, quelles démarches, attitude adopter lorsque l'on est victime ou témoin de harcèlement.

En parallèle, les éducateurs de rue du secteur ZAC/jardin et Guynemer/Jean-Bart en partenariat avec l'association Villenvie, ont élaboré et tourné un scénario de court métrage sur le thème du harcèlement scolaire.

Pour sensibiliser la communauté éducative aux phénomènes de harcèlement dans le milieu scolaire, la journée nationale de lutte contre le harcèlement est organisée chaque année au mois de novembre.

Le court métrage a été présenté le jeudi 16 novembre au « **VARLIN** » (salle de cinéma) à destination des professionnels et des collégiens.

Le court métrage a mobilisé une **dizaine de jeunes**.

- **Des ateliers philosophiques au sein des écoles primaires Copernic, Jules Vernes, et Anatole France** : Récemment, face à un rajeunissement des jeunes rencontrés dans la rue et aux carences éducatives croissantes perçues par la communauté éducative du 1^{er} degré, le service de prévention a souhaité anticiper son intervention auprès des futurs collégiens en construisant un partenariat avec les écoles des secteurs couverts par l'équipe. Ainsi cette proposition faite aux directions de ces dites écoles participe à la mise en place de la « Passerelle Cm2 - 6^{ème} » et a plusieurs objectifs :
 - Permettre aux enfants de faire connaissance avec l'équipe éducative (éducateur référent du quartier + l'A.L.S.E. S du collège qu'ils côtoieront l'an prochain)
 - Créer et/ou renforcer la dynamique partenariale entre l'école et le service
 - Proposer des temps de rencontres avec les enfants (groupes de parole, temps forts...)
 - Participer aux cellules de veille de l'école (sur invitation de la direction) pour permettre d'échanger sur des situations et d'en prendre relais si nécessité.
 - Contribuer à la mise en œuvre de l'enseignement morale et civique (EMC) au sein de la classe.

Et si on en parlait : des ateliers de discussion à « visée philosophique »

Pendant la discussion notre intervention s'appuie sur la *méthode maïeutique* en rebondissant avec des questions sur les réponses données, de faire naître les idées les plus spontanées et dépourvues de préjugés. Tel est notre but avec les enfants : les amener à s'interroger sur des thèmes en leur apprenant à faire des distinctions conceptuelles et à développer leur sens critique.

Dans ce cadre, l'animateur devient un médiateur pour faciliter la construction des débats. Il doit en même temps provoquer et faire naître l'autonomie de pensée chez l'enfant. Il relance la réflexion par le biais de demandes d'explications sur les idées émises, de précisions, de définitions, d'argumentations, etc.

Les enfants ou les adolescents sont, dans la mesure du possible, disposés en cercle, et l'animateur, qui est inclus dans le cercle, distribue la parole en veillant à ce que tous les enfants, qui le souhaitent, puissent parler. Il peut lui arriver de reformuler certains propos, synthétiser certains échanges, mais à aucun moment il ne donne son opinion personnelle. Il est là pour permettre aux participants d'exprimer le plus librement possible leur pensée, recevoir celle des autres et favoriser un débat respectueux et constructif entre eux.

Les thèmes abordés sont : Vivre ensemble : la fraternité et la solidarité, l'égalité filles/garçons, le bonheur, la culture, la liberté, grandir et la confiance en soi et aimer c'est quoi ?

Chaque trimestre a lieu une rencontre avec l'institutrice, les éducateurs, la coordinatrice primaire/collège afin de faire le point sur les séances passées et à venir.

A ce jour, nous constatons qu'un lien s'est créé avec les jeunes. Les échanges durant le travail de rue se font naturellement. De plus cela permet aussi d'être en veille social en ce qui concerne les soucis de certains. Les jeunes savent qu'ils peuvent nous contacter ou nous rendre visite au local en cas de besoin. C'est une réelle plus-value pour l'équipe éducative d'intervenir au sein des classes de CM2.

Après avoir vu le jour au sein des écoles Jules Vernes et Copernic, et au regard de son succès et de la plus-value apporter notamment dans le repérage et le fait d'être repéré, ce projet a également pris naissance au sein de l'école Anatole France.

148 enfants ont ainsi participé aux ateliers philosophiques au cours de cette année.

- **Un projet sur « l'expression des émotions » :** Lors de nos différentes expérimentations à l'occasion d'échanges, d'activités et d'entretiens avec les jeunes, nous observons tous, chez eux, des moments fugaces d'expression des émotions.

Ces émotions contenues, liées à une idée ou clairement verbalisées dans un instant fragile et éphémère n'existent plus dans les minutes suivantes ; ils s'évaporent au gré de nos capacités mémorielles.

Comment conjurer l'évanescence de ces échanges instantanément magiques ?

L'adolescence est une période pendant laquelle les émotions sont bien confuses et difficiles à juguler. Parler des émotions, c'est parler de ce qui se manifeste, motive et émeut.

A travers ce projet, nous souhaitons simplement créer le contexte maïeutique de l'expression de l'émotion.

Nous avons déjà des appareils pour filmer, il nous manquait des supports et toile noire pour amplifier et scénariser les entretiens.

Nous souhaitons constituer un « pack studio mobile » afin de proposer des échanges filmés à tous les endroits, tous les moments.

Au local, à la maison de quartier, chez le jeune ou au collège, il nous apparaissait judicieux de pouvoir créer un « espace de circonstances » pour sortir du contexte et favoriser une bulle propice à l'échange, à l'expression de l'intime et à l'enregistrement.

Nous proposons une attention quasi documentaire à l'expression de l'intériorité.

Ressentir ces émotions dans un cadre protégé, entouré par d'autres, c'est se donner la possibilité de découvrir les émotions qui nous habitent, de les domestiquer pour ne pas se faire submerger par elles.

Nous avons dans un premier temps mobilisé les jeunes que nous connaissons relativement bien car une relation de confiance est déjà établie. La promiscuité permet et libère l'accès à l'émotion. Nous réajusterons nos pratiques en fonction des premiers enregistrements.

Dans un deuxième temps nous inviterons ceux que nous avons à peine côtoyés ou pour qui le lien n'est pas entretenu.

Un projet sur la découverte du patrimoine et l'accès à la culture : Début avril 2022, durant du travail de rue, nous avons rencontré un groupe d'adolescentes sur le territoire de Saint Pol sur Mer. 4 d'entre elles ont pu participer à de nombreux événements. Pour donner suite aux différentes rencontres et échanges, les jeunes filles ont pu verbaliser à plusieurs reprises qu'elles ne « quittaient » jamais le territoire dunkerquois. Une méconnaissance du territoire a été évoquée et constatée.

Les adolescentes ont effectué la demande de pouvoir se rendre dans différentes villes/lieux.

Afin de découvrir ce qui se passe hors du quartier et de l'agglomération.

Durant ses temps le groupes d'adolescentes a pu découvrir certains lieux et s'ouvrir sur l'extérieure. Elles ont pu découvrir Ambleteuse, Saint Valery sur sommes, Calais, Lille, se rendre à

Pairi Daiza, participer à une journée à Sunpark, se rendre au Tréport, participer aux différentes scènes ouvertes...

- **Un Projet « effet Papillon »** : Le projet Effet Papillon porté par l'Association Papillons Blancs s'inspire du concept « Fab Lab » qui consiste à créer des ateliers autour du site des Papillons Blancs et du quartier Degroote.

Ce projet est accompagné de **11 partenaires**, dont « Territoire Europe », qui répondent aux besoins des habitants et à la préservation de l'environnement.

Ce projet ambitieux vise à :

1. Ouvrir un chemin qui relie les habitants des quartiers de Téteghem et les Papillons Blancs.
2. L'appropriation citoyenne des espaces naturels, des ressources, des espaces publics soutient le projet à travers une gouvernance partagée entre Papillons Blancs, Associations, porteurs de projets culturels, sociaux et économiques, collectivités.
3. Le projet traverse :
 - Développement de la permaculture et développement de la biodiversité, zones humides et biotopes
 - Médiation en cours de route et interventions d'artistes

Autour de ce projet d'extension, le projet envisage la création d'un jardin de plantes aromatiques.

Outre les perspectives d'inclusion des personnes en situation de handicap au sein des papillons blancs, il apparaît clairement au travers de ce projet un raisonnement nouveau pour permettre la rencontre avec l'environnement extérieur. Il s'agit ici de faire venir les autres au sein de la structure des papillons blancs afin de casser les codes, les préjugés et les « ghettos ».

Nos expérimentations en matière de chantiers participatifs dans le cadre de nos missions de prévention spécialisée nous ont démontrés, à maints égards, toute la richesse et les plus-values personnelles pour chacun des jeunes accompagnés participants.

Ces ateliers/chantiers sont un outil, une expérience pertinente pour toutes personnes rencontrées, ils permettent à chacun de s'inscrire dans une dynamique de l'effort et de la rigueur au travail. Cet environnement permet de développer une cohésion de travail, d'asseoir des compétences et d'évoluer en équipe.

Outre les apports techniques et pratiques, nous soulignons la dimension narcissique à travers un gain de confiance et d'estime de soi via la valorisation concrète que renvoie la construction : « Qui construit, se construit ».

Par ailleurs ce projet permet également de :

- Valoriser les savoirs expérientiels des jeunes des QPV, de développer le pouvoir d'agir des jeunes
- Lutter contre la marginalisation et favoriser les liens sociaux dans et hors des quartiers
- Permettre aux jeunes du quartier de développer des appétences professionnelles au contact de professionnels d'horizons diverses : architectes, artistes, administrateurs.

Nous mettons en avant le travail autour du regard de l'autre au travers la différence, le handicap, la maladie...

Nous établissons des ponts, des liens des échanges avec ces personnes définies par leur handicap dans leur propre microcosme.

Les jeunes accompagnés n'arrivent pas en terrain conquis, sur leur territoire, dans leur quartier... Ils traversent ce mur de verre où les codes et les rythmes sont différents, où la communication est à réapprendre, où les évidences ne le sont plus...

Dans l'enceinte des Papillons Blancs, le handicap est chez celui qui vient de l'extérieur, et ils font tout pour accueillir dignement. La botanique et l'horticulture sont des domaines de prédilections.

Poncer ensemble toutes ces planches pour y construire une scène ouverte pensée pour accueillir chacun.

Bénéficiaires du projet :

Les bénéficiaires du projet sont des jeunes âgés de 11 à 25 ans et leurs familles. En effet, l'ensemble des jeunes des quartiers ont la possibilité de participer à des chantiers et ateliers collaboratifs. En fonction des dates des chantiers, des animations, des élans de jardinage et de botanistes en herbe.

Nous avons pu également ouvrir cet espace pour les jeunes exclus qu'accompagnent nos collègues ALSES.

Nous ciblons principalement un public de mineurs en rupture de scolarité ou d'apprentissage, afin de leur proposer, de manière ponctuelle, des mises en situation de « travail » de courte durée.

Les jeunes majeurs en grande difficulté sont également un public cible, ce afin de contribuer à la construction d'un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Ainsi, lors des différents chantiers, nous accueillons les jeunes qui sont encadrés par les membres des associations d'architectes « les ateliers CIR » et « les Saprophytes », sous la responsabilité de l'association « Territoire Europe »

Ainsi deux chantiers ont été organisés cette année ; 10 jours pour la construction du « théâtre de verdure » puis 7 jours pour la construction des « lits à ciel ouvert »

Nous souhaitons dynamiser le site annexe du « théâtre de verdure » par la construction de lits à ciel ouvert. Nous projetons une auto-construction basique en sollicitant la créativité des jeunes mobilisés à cet effet.

C'est près de **40 jeunes** qui ont participé avec élan, intérêt et enthousiasme à tous ces jours de chantier.

- **Des Scènes ouvertes dans le cadre du projet « l'effet Papillon »** : Pour donner suite à la construction du « théâtre de verdure », nous y avons organisé 7 scènes ouvertes entre avril et octobre.

Cette démonstration artistique a attiré des centaines de personnes, familles, résidents, jeunes, partenaires ...

Des dizaines d'artistes ont donné vie à notre construction en bois dans la magie des lumières, des sons, des jongleries, des chants, des bulles et instruments de musique les plus extravagants.

Nos jeunes se sont essayés au rap, au slam au chant, à la danse...

Un Week-end par mois, nous retrouvons une autre famille élargie.

- **Projet « Bike Life »** : Au cours de notre travail de rue, nous avons fait la connaissance d'un groupe de jeune qui pratiquait le vélo sur le secteur Carnot-Dolet.

Ce groupe pratique régulièrement le « Bike Life », une discipline autour de la pratique du vélo (VTT) alliant des figures acrobatiques, et aussi une musique créée pour l'occasion.

Ce groupe souhaitait disposer d'un lieu pour pouvoir s'entraîner et s'adonner à son loisir en toute sécurité. Ces jeunes participent régulièrement à des rassemblements autour du « Bike Life », qui rassemblent des centaines de jeunes, et qui rencontrent tous la même difficulté et frein pour pratiquer leur loisir, à savoir un espace sécurisé. A ce jour cette discipline n'est pas

reconnue par les pouvoirs publics, ce qui amène ces jeunes à prendre des risques en s'entraînant sur l'espace public.

Lors de notre première rencontre avec ces jeunes, nous avons rapidement observé, leur envie de partager leur pratique autour du Bike Life. Ils n'étaient pas du tout structurés, d'où l'idée de se fédérer en créant une association. C'est à travers plusieurs rencontres avec ces jeunes que le travail s'est amorcé.

Le travail a donc consisté à les accompagner dans les différentes démarches pour la création d'une association junior. Cet accompagnement a permis également de les soutenir dans leur démarche, en leur apprenant aussi à échanger entre eux, à communiquer, à s'écouter, sans s'emporter, ce qui peut parfois créer des tensions entre eux. Notre travail d'accompagnement, fut aussi de les rendre le plus autonome possible pour entreprendre des démarches auprès de différents partenaires (ex : Studio 43, Maison de quartier de Tétéghem qui a un projet aussi autour du vélo...).

En parallèle, afin de promouvoir l'association et la pratique du Bike Life, un projet a émergé autour de la réalisation d'un clip Vidéo. Pour mener à bien ce projet, nous avons accompagné les membres de l'association junior, pour financer ce projet, et de trouver le partenaire pour sa réalisation. Ce partenaire fut le Studio 43, avec lequel le Service de Prévention travaille depuis plusieurs années. Après montage et acceptation du dossier, les jeunes ont obtenu grâce à un financement PIC, auprès du service de la ville chargée de la gestion de ce dispositif, un montant de 640€.

- **Le projet art, culture et prévention** : Face à la méconnaissance et à l'éloignement des quartiers prioritaires de l'art et la culture, la Fondation Culture et Diversité a proposé en 2020 - 2021 de travailler pendant 3 ans avec la prévention spécialisée du Nord autour d'un programme expérimental « Arts, cultures et Prévention » visant à en favoriser l'accès aux jeunes issus de milieux modestes. Les objectifs sont :
 - Eveiller et favoriser l'accès à la culture et à l'art
 - Balayer les divers préjugés liés à l'art et la culture (conditions d'accès, contenu accessible à tous, diversité...)
 - Créer une dynamique collective se projetant et s'engageant sur 2 / 3 ans

Durant le 1er semestre 2022, un projet autour de la danse a été mené avec l'artiste « Biscuit » :

- 6 ateliers ont été proposés à 1 groupe de jeunes (1 groupe avec les professionnels et les jeunes de St-Pol et Dunkerque, 1 groupe de 6 jeunes Saint polois). Ce travail chorégraphique débouchant sur une mise en commun des ateliers avec d'autres jeunes de l'agglomération lors d'une représentation publique au Bateau Feu.
- Le spectacle final du 1er juin 2022 a accueilli 104 spectateurs, majoritairement composés des familles des jeunes. Les répétitions ont permis aux jeunes de différents horizons de créer une belle dynamique entre eux et avec les spectateurs. Ce spectacle a également été l'occasion pour certains jeunes de présenter au public leurs créations personnelles (danse). Le spectacle a été suivi d'un buffet très convivial... Beaucoup de personnes n'étaient jamais venues au Bateau Feu et ont ainsi découvert les lieux à cette occasion.

Un parcours spectateur pour quelques jeunes :

- L'équipe a proposé la découverte des spectacles de la programmation du Bateau Feu. Sur cette 2ème année, les jeunes ont assisté à 3 représentations et sont désormais de plus en plus curieux pour aller vers de nouvelles propositions artistiques.

-Les autres actions culturelles :

- En février 2022, 13 jeunes des 3 équipes ont découvert les métiers techniques du Bateau Feu encadrés par des professionnels de la structure culturelle. Durant 2 jours, ils ont été sensibilisés dans des ateliers « lumières », « son » et « effets visuels ». Une 3ème journée conviviale a permis aux participants de se rendre à Lille pour participer à un parcours sensoriel.

- L'équipe a organisé une journée au musée du Louvre Lens en juin, ainsi qu'un Escape Game à Lille. Les **4 jeunes participants** ont ainsi découvert un grand musée pour la première fois de leur vie.

- Fin Juin, **9 Jeunes** se sont rendues au festival du Main Square d'Arras, accompagnés d'éducateurs de l'équipe.

- Enfin, une journée au Château de Versailles le 13 Août a permis à **5 jeunes** de découvrir ce lieu historique et symbolique pour la France.

Ces actions supports à la relation éducative, nous ont permis de mieux connaître les jeunes et mieux appréhender leurs difficultés.

Ces outils ou dispositifs ont également bénéficiés, pour certains d'entre eux, d'un financement (DRE, DRAC, Fondation Carasso...). Ces financements démontrent l'intérêt des projets développés et la reconnaissance des partenaires du territoire et hors territoire.

Bien implantée sur les quartiers, l'équipe de Saint Pol sur Mer a été sollicitée par les habitants et partenaires pour intervenir sur des situations très variées. Quelques partenaires permettent une coopération étroite et constante.

L'équipe éducative a su mailler ses interventions entre le quartier et l'environnement scolaire, auprès des publics fragilisés et en décrochage scolaire, de façon à optimiser sa proximité et sa disponibilité pour le public accompagné.

III - Perspectives pour 2023

En ce qui concerne des perspectives au niveau de nos collègues d'intervention, malgré une baisse du nombre de sollicitations, le dispositif d'accompagnement des collégiens exclus (*projet DERAP : « de l'exclusion à la responsabilisation : être acteur de son parcours »*) va être reconduit.

Tout comme l'année dernière, dans le but de consolider le lien et l'efficacité de notre action, il sera également proposé aux élèves pris en charge au sein de ce dispositif, de participer à des actions individuelles ou collectives pendant les vacances scolaires.

L'ensemble des actions entamées (*semaines de remobilisation, ateliers d'expression et bien être...*) au cours de l'année 2021-2022 seront poursuivies.

Dans le cadre de la cité éducative, **une action sur le sujet du harcèlement** verra également le jour sur le territoire de Saint-Pol-sur-Mer.

Deux ALSES inscrites dans des projets autour de cette thématique au sein de leur collège respectif, ainsi que les éducateurs de rue par la réalisation d'un court métrage, y participeront.

Par ailleurs, de nouveaux projets autour des **émotions, de la découverte du patrimoine** et du **Bike life** qui ont vu leur essor en 2022 seront développés cette année.

Le projet « **Et si on en parlait** », qui a commencé début 2021 au sein de l'école primaire Copernic, puis au sein de l'école Jules Vernes, et qui a vu le jour au sein de l'école primaire Anatole France en 2022,

a complètement répondu à l'objectif général, à savoir : amener les enfants à s'interroger sur des thèmes en leur apprenant à faire des distinctions conceptuelles et à développer leur sens critique, et de permettre aux enfants de faire connaissance avec l'équipe éducative de la prévention spécialisée (ALSES de leur futur collègue et éducateur de rue de leur quartier d'appartenance).

Ce projet, qui a également permis de créer et/ou de renforcer la dynamique partenariale entre notre service et les écoles primaires de nos secteurs d'interventions, sera ainsi au cours de cette année 2023, reconduit, développé en fonction de la demande, voir étendu au niveau du territoire de la commune de Saint-Pol-sur-Mer.

Le projet « **Effet Papillon** » qui a commencé au printemps 2021 va continuer, avec de nouveaux projets qui vont être mis en place comme la création d'un four en terre, la construction de cabanes ...Les jeunes pourront continuer à exprimer leurs talents au cours de **Scènes ouvertes** qui auront lieu le samedi, mais également le dimanche en 2023.

Ces différents projets pourront être mise en lien avec le projet intitulé « **art, culture et prévention** » initié au cours de l'année 2020 en partenariat avec Le Bateau Feu et qui va prendre fin au mois de juin de cette année avec la création et la représentation en public d'une pièce de théâtre sur le thème de Roméo et Juliette.

Il s'agira également de faire perdurer la dynamique partenariale initié en 2022, avec la volonté de mettre en place des groupes de travail autour de la jeunesse avec le service social départemental, l'ASE, les maisons de quartiers, la politique de la ville, le CCAS, les bailleurs sociaux et le service jeunesse de la ville.

Le but de ces rencontres étant d'échanger autour de situations complexes en mettant en place des rencontres plus régulièrement. De la même façon, il s'agira également de renforcer les contacts avec la municipalité, amorcé cette année à leur initiative, lors de la mise en place de cellule de veille et de rencontres lors du NPNRU.

Une réflexion pourra également être menée sur la possibilité d'**étendre les secteurs d'intervention** au quartier cheminot limitrophe qui constitue dans les plans urbanistiques une continuité du nouveau quartier JBG et aux quartiers du plan d'eau et de la frégate à proximité du quartier Carnot/Dolet au sein duquel nous intervenons également, secteurs au sein desquels nous sommes intervenus ponctuellement au cours de cette année.

PROJET ORGANISATIONNEL 2023

Dans le cadre de la rénovation urbaine sur le secteur Guynemer/Jean-Bart, plus d'1/3 des habitants ont quitté le quartier. Les appartements destinés à être abattus ont été condamnés. Dératisés et désamiantés début d'année, la phase de démolition va pouvoir commencer au printemps 2023. En lien, l'équipe de prévention de Saint-Pol-sur-Mer sera amenée à déménager au cours de cette année 2023, dans la mesure où le local occupé au cœur de ce quartier sera en cours de réhabilitation.

Remarque : Il est à prévoir que cette évolution de la configuration démographique et urbanistique aura forcément des répercussions sur notre intervention dans ce quartier et plus largement sur le territoire de Saint-Pol-Sur-Mer.

Aussi, si l'année 2022 fut particulièrement calme sur nos quartiers d'intervention, la situation sociale et professionnelle des jeunes Saint-Polois reste préoccupante car, s'ils génèrent moins de tensions dans l'espace public, leurs perspectives d'avenir restent très incertaines du fait d'un chômage toujours élevé et d'un enfermement constant dans le quartier.

Équipe de Prévention Spécialisée de Dunkerque

EFFECTIF de L'UNITE (au BP 2022)

Équivalents temps plein

Administration gestion :	1 ETP
Educateurs :	6 ETP
Educateurs de rue :	3 ETP
Acteurs de Liaison Sociale en Environnement Scolaires (ALSES) :	2 ETP
Médiateur Scolaire :	1 ETP

PRESENTATION DU SECTEUR

L'équipe de prévention spécialisée de Dunkerque intervient sur 5 secteurs de la commune :

- Le quartier de l'Île Jeanty,
- Le quartier du Banc Vert,
- Le quartier du Jeu de Mail,
- Le quartier de la Basse Ville,
- Le quartier des Glacis.

Tous ces secteurs sont des quartiers « prioritaires de la Ville » sauf les Glacis.

Les 2 postes d'ALSES, Acteur de Liaison Sociale en Environnement Scolaire, sont déployés au sein des collèges Arthur Van Hecke (quartier des Glacis) et Lucie Aubrac (quartier du Banc Vert).

Par le biais d'un contrat « adulte relais », nous intervenons également au sein du collège du Westhoek sur la commune de Coudekerque-Branche. Depuis août 2020, un médiateur scolaire assure une mission de prévention au sein de l'établissement, ainsi qu'une présence sociale aux alentours du collège.

I - Activité

CONTEXTE D'INTERVENTION

La prévention spécialisée, relevant des missions de la protection de l'enfance portées par le département, intervient dans les quartiers agréés par une présence sociale forte. Le travail de rue permet d'aller à la rencontre des jeunes âgés de 11 à 25 ans et de leurs familles.

L'équipe de prévention spécialisée de Dunkerque est fortement représentée sur les différents secteurs et participe à l'élaboration des différents diagnostics et projets en lien avec les partenaires de la collectivité.

L'expertise de l'équipe est reconnue et sa connaissance fine du public permet le développement des projets à destination de la jeunesse.

Les ALSES facilitent le maillage entre l'établissement scolaire, le jeune et sa famille, ainsi que l'ensemble des partenaires sociaux.

La prévention des risques de décrochage scolaire et l'accompagnement du jeune dans l'élaboration de son projet scolaire et/ou professionnel sont les points forts du travail d'accompagnement de l'ALSES.

L'équipe de prévention spécialisée agit en faveur des jeunes les plus en difficultés pour leur permettre d'être acteurs de leur projet de vie.

Notre réseau partenarial, en lien avec les différentes instances (insertion sociale, insertion professionnelle, santé, logement, scolarité, éducation populaire, solidarité...), est une force de notre équipe et permet de faciliter l'accompagnement du public.

La crise sanitaire du COVID et, aujourd'hui, la crise financière a un impact fort sur le public que nous accompagnons. Le service de prévention spécialisée est parfois le premier contact des jeunes isolés,

et la relation de confiance mise en place par les professionnels du service permet l'orientation vers nos partenaires.

TRAVAIL DES ALSES au sein des COLLEGES

Les ALSES de l'équipe de Dunkerque interviennent dans les établissements scolaires, tout en assurant un lien avec les secteurs d'intervention.

L'accompagnement du jeune collégien ne s'arrête pas à la porte du collège, et c'est bien notre maîtrise fine du secteur qui permet cette prise en charge globale de l'enfant.

Les ALSES mettent en place des projets d'actions collectives pour prévenir les risques de décrochage scolaire, pour mobiliser les familles, pour accompagner l'enfant dans la construction de son projet scolaire et/ou professionnel.

En lien avec l'ensemble des partenaires, les ALSES accompagnent l'enfant et sa famille pour lever les freins à une scolarité paisible et répondre aux besoins spécifiques des jeunes accompagnés.

Malgré les changements d'équipe au sein des collèges, les ALSES parviennent à défendre leurs missions et aident à la reconnaissance des spécificités de la prévention spécialisée.

Les ALSES utilisent également l'outil du travail de rue pour garder le lien avec les collégiens et leurs familles au sein des quartiers.

LE TRAVAIL DE RUE

« Il y a un effort de pénétration qui exige une psychologie particulière. Il faut connaître la langue, les mœurs, les traditions de ces milieux, considérés comme en marge de la société. » Fernand DELIGNY, Graine de crapule.

Le travail de rue permet l'ancrage de l'éducateur sur le secteur d'intervention. Cet outil est l'axe central de la prévention spécialisée.

L'équipe de Dunkerque accorde un temps important sur cette présence sociale. En binôme entre collègue et/ou en présence des partenaires de terrain, les éducateurs vont à la rencontre du public directement sur leurs lieux de vie.

Ce temps passé avec les jeunes permet de débiter ou entretenir la relation éducative.

Le travail de rue alimente également les observations et les évaluations des éducateurs pour le développement des actions collectives dans le but de répondre au mieux aux besoins des jeunes et à leurs problématiques.

L'équipe de Dunkerque adapte les horaires de leur travail de rue en fonction des problématiques repérées sur le secteur, mais aussi aux habitudes de vie du public.

La relation éducative est nourrie par ces temps passés au sein des quartiers.

Dispositifs et actions menées en 2022 :

Les actions des ALSES

Le DRE (Dispositif de Réussite Educative) de la ville de Dunkerque se donne l'objectif de rendre effective l'égalité des chances pour tous les enfants et les adolescents qui présentent des signes de fragilité ou qui ne bénéficient pas d'un étayage suffisant. Ce dispositif finance des actions portées par le service de prévention spécialisée : le SAS, le DACE et les chantiers éducatifs.

Le SAS cible des collégiens des classes de 6^{ème} et de 5^{ème} présentant des comportements inadaptés en classe. Il permet d'accompagner les élèves en petit groupe sur une semaine en développant des actions éducatives permettant de lutter contre le décrochage scolaire, de travailler sur les comportements problématiques et de mobiliser les familles.

Le DACE est un dispositif d'accompagnement des élèves ayant été sanctionnés, voire exclus. Durant la session d'accompagnement d'un petit groupe, l'ALSES travaille sur la prise de conscience de l'élève sur l'acte posé en travaillant sur une réparation de celui-ci. Ce dispositif permet de travailler avec les familles et de mobiliser le collégien en le soutenant dans sa réflexion.

Les chantiers éducatifs se font en lien avec l'éducatrice de rue du secteur du Banc Vert. Ces chantiers sont à destination des élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} en décrochage scolaire pour les accompagner dans la définition de leur projet scolaire.

Aussi, les ALSES portent des actions au sein des établissements scolaires. Les pauses méridiennes au sein du collège Van Hecke à travers des ateliers danse ou le projet du journal des collégiens « La Gazette d'Arthur » permettent la mobilisation du public et la mise en place d'accompagnements individuels.

L'ALSES intervenant au sein du collège Van Hecke porte également des actions d'engagement fédérateur au sein de certaines classes. Les professeurs peuvent l'interpeller pour des classes qui présentent des problématiques récurrentes. L'ALSES, grâce à son réseau partenarial, met en place des projets qui permettent de travailler la cohésion de groupe et la valorisation des jeunes.

L'ALSES intervenant au sein du collège Aubrac porte des actions sur la thématique de la découverte de l'entreprise par le biais des projets « premiers pas en entreprise » ou « les jeudis de l'industrie ». Ces projets permettent l'accompagnement de certaines classes sur la découverte des métiers et permettent d'accompagner les collégiens sur la définition de leur projet en accompagnement individuel.

Les ALSES sont également mobilisées sur la mise en place des mesures de responsabilisation. Sanction éducative mise en place par l'établissement, l'action est portée par les éducatrices et permettent de proposer des accompagnements individuels aux élèves en difficultés.

Les ALSES développent des projets d'actions collectives au sein des quartiers en lien avec nos partenaires tels que la collectivité, les maisons de quartier, les associations...

Le projet ACPE (Art, Culture et Protection de l'Enfance) porté par l'APSN, et financé par la fondation Culture et Diversité a permis la mobilisation du public du collège Aubrac grâce à l'ALSES et l'éducatrice de rue du secteur en partenariat avec le Bateau Feu (partenaire culturel). Cette action est à l'échelle du service de prévention spécialisée et permet un travail entre les équipes de Dunkerque, Saint-Pol-sur-Mer et Grande-Synthe. Pour Dunkerque, durant 3 ans, les collégiens ont participé à différentes actions. Durant l'année 2022, un projet autour de la danse et de la création musicale accompagné par l'artiste dunkerquois « biscuit » a mobilisé une dizaine de jeunes. La restitution finale a été proposée au Bateau Feu le 1^{er} juin 2022.

Aussi, les éducatrices ont accompagné le groupe à des spectacles au Bateau Feu tout au long de l'année (6 spectacles).

Dans le cadre de ce projet, une semaine sur la découverte des métiers techniques a été organisée au Bateau Feu en février 2022.

Enfin, un séjour culturel a été organisé avec le groupe de collégiens pour visiter les châteaux de La Loire et le zoo de Beauval (séjour de 4 jours en mai 2022). Une visite au château de Versailles a également été proposée au groupe durant l'été 2022.

Les actions sur les quartiers

Le projet ACPE, précédemment cité, est un projet porté par l'ALSES et l'éducatrice de rue. Les jeunes sont accompagnés durant les temps extra scolaires. Les actions sont valorisées au collège et au sein des quartiers.

Projet action solidaire : l'éducateur du secteur du Jeu de mail a développé un projet en partenariat avec l'association « Unis C Vous » sur la solidarité. De décembre 2021 à mars 2022, 11 jeunes de 15 à 18 ans se sont mobilisés autour d'actions solidaires. Le groupe a pu participer à une maraude envers le public en grande précarité. Aussi, les jeunes ont participé à l'organisation d'un tournoi de foot solidaire.

Projet tournoi de foot solidaire : l'équipe d'éducateurs de rue, en partenariat avec la ville de Dunkerque (l'équipe de liaison et la mission jeunesse), Entreprendre Ensemble, l'association A tes Côtés et l'Espace Santé du littoral, a participé à l'organisation d'un tournoi de foot solidaire le 17/02/2022. Une soixantaine de jeunes ont pu s'affronter lors d'un tournoi de foot au Five à Dunkerque. Des ateliers santé et insertion professionnelle animaient cette après-midi. L'entrée était soumise à la participation à une collecte alimentaire et des produits d'hygiène. Les jeunes ont pu remettre la totalité de la collecte à l'Armée du Salut.

Concert de rap : l'éducateur du secteur de la Basse Ville a accompagné un groupe de 6 jeunes à un concert de rap au mois d'avril 2022. Ce concert était le point final d'un projet développé l'année précédente autour de la culture urbaine grâce à la création d'une émission de radio par les jeunes en partenariat avec la radio locale « Radio Rencontre ».

Fête des voisins 2022 : L'éducatrice du secteur du Banc Vert a mobilisé une cinquantaine de jeunes âgés entre 11 et 25 ans pour l'organisation de la fête des voisins sur le quartier. En partenariat avec la ville (équipe de liaison) et l'association A Tes Côtés, l'éducatrice a pu proposer un barbecue aux jeunes et aux familles. Aussi, l'ALSES du collège Van Hecke a accompagné une dizaine de collégiens sur l'organisation d'un buffet en partenariat avec la ville et l'association A Tes Côtés.

Actions été 2022 : Depuis 2020, dès la sortie du confinement, l'équipe d'éducateurs de rue en partenariat avec l'équipe de liaison de la ville de Dunkerque s'est mobilisée pour l'organisation des tournois de foot et barbecue sur les QPV de la ville. L'objectif est de permettre aux jeunes de participer à une activité ludique tout en rencontrant les professionnels du secteur. Une mobilisation forte des partenaires tels que l'espace santé du littoral, l'association A Tes Côtés, le service culturel de la Ville, la mission jeunesse de la Ville... a permis de mobiliser le public jeunes. L'action permet de rencontrer

les jeunes et de faciliter la mise en place d'accompagnements individuels tout en proposant un temps convivial et d'échanges.

Projet voile été 2022 : les éducateurs des secteurs des Glacis et de la Basse Ville ont accompagné 6 jeunes des 2 secteurs âgés entre 15 et 18 ans à la base de voile. Cette activité sportive a permis de consolider une relation éducative récente et de permettre d'approfondir l'accompagnement individuel sur la thématique de l'insertion professionnelle.

Passeur d'images 2022 : l'éducatrice du secteur du banc vert, chaque année, en partenariat avec la Ville de Dunkerque et l'association A Tes Côtés, accompagne un groupe de jeunes à participer à ce projet à l'échelle régionale. Cette année, ce sont 13 jeunes de 14 à 22 ans qui ont pu, accompagnés d'un réalisateur, participer à la création d'un court métrage durant l'été 2022. Ce court métrage est mis à l'honneur au mois d'août sur grand écran lors d'une soirée cinéma au fort de Petite-Synthe à Dunkerque. Aussi, les jeunes sont accompagnés à la remise des prix lors d'une rencontre régionale (à Amiens cette année). L'éducatrice organise une projection en fin d'année au studio 43 pour valoriser la mobilisation des jeunes auprès des partenaires et des familles.

Camps été 2022 : les éducateurs des secteurs de la Basse Ville et du Jeu de mail ont participé à des séjours écocitoyens développés par l'association A Tes Côtés. En ciblant des jeunes accompagnés par la prévention, mais aussi en invitant des jeunes accueillis au sein de nos unités ados (3 jeunes), 2 séjours ont été organisés (14 jeunes adolescents sur chacun des séjours). Ces projets permettent d'orienter les jeunes vers les structures de droit commun et consolident les relations éducatives avec les éducateurs de rue.

Projet chantier écologique à Bizerte en Tunisie : dès juillet 2022, l'éducatrice de rue du secteur du banc vert a débuté le projet porté par le CEFIR en partenariat avec l'association A Tes Côtés. Ce projet permet à des jeunes majeurs de participer à des séjours sur la thématique de l'écologie à l'étranger.

Pour ce séjour en Tunisie, la thématique de l'eau a été abordée et 12 jeunes âgés entre 18 et 25 ans se sont investis dans l'organisation de ce projet. Ils ont pu rencontrer des jeunes tunisiens de leur âge et échanger sur les enjeux écologiques. Un graffeur dunkerquois a accompagné le groupe pour la création d'une fresque à Bizerte. Cette opportunité permet à l'éducatrice d'accompagner les jeunes à une ouverture culturelle et leur faciliter une prise de conscience sur leur capacité à s'investir sur un projet de telle ampleur. Les jeunes tunisiens seront reçus à Dunkerque en juin 2023 pour la finalisation du projet. Un séjour est en projection en Allemagne avec un autre groupe de jeunes dunkerquois en avril 2023.

III – Perspectives pour 2023

- Mobiliser l'équipe de prévention sur l'utilisation de la base de données pour les suivis individuels, les actions collectives et la valorisation du travail de rue.
- Poursuivre le travail en partenariat sur le territoire et promouvoir les forces de la prévention spécialisée grâce à une présence sociale sur les secteurs
- Renforcer les liens avec les services internes de l'AAES pour travailler sur la thématique de la transversalité (MECS adolescents, service d'apprentissage à l'autonomie L'Envol, la plateforme pédagogique Le Ponton)
- Développer les actions collectives de la prévention spécialisée par le biais des actions des ALSÉS (DRE), la finalisation du projet ACPE et les suites données au partenariat avec le Bateau Feu, les actions durant l'été 2023 avec l'ensemble de nos partenaires, la finalisation du projet avec le CEFIR, et les actions sur les différents secteurs.
- Mener une réflexion sur le poste de médiateur scolaire au collège du Westhoek
- Engager le travail sur le COT en lien avec le département

Équipe de Prévention Spécialisée de Grande-Synthe

I – Présentation du service

Adresse : 1 rue Hyacinthe Rigaud - 59760 GRANDE-SYNTHE

Directeur : Maxime LEMOINE

Directeurs Adjoints : Halima CLEMENS / Loïc BOURGAIN / Ludovic CLARYS

Cheffe de service : Nathalie WISSOCQ

L'équipe de Grande-Synthe est une équipe inscrite durablement sur les quartiers et collèges. Ainsi, chaque membre de l'équipe s'est engagé :

- *Dans l'accompagnement individualisé des personnes*
- *Dans des actions collectives*
- *Dans le travail de rue et les autres formes de présence sociale*
- *Dans des partenariats*

EFFECTIF de L'UNITE (au BP 2022)

Équivalents temps plein

Administration : 1 ETP

Educateurs : 7 ETP

Educateurs de rue : 5 ETP

ALSES : 2 ETP

PRESENTATION DU SECTEUR

La rénovation urbaine de Grande-Synthe est en marche depuis plusieurs années et touche de nombreux quartiers qui sont aujourd'hui majoritairement réhabilités. L'architecture s'est orientée vers des bâtiments de petites tailles et des logements individuels, ceci dans un souci de respect de l'environnement. Cette orientation favorise la mixité sociale tout en améliorant cadre de vie.

La ville de Grande-Synthe comporte de nombreux équipements scolaires, sportifs et culturels et est très riche en tissus associatifs.

La ville compte quatre collèges dont 1 privé, trois lycées et 17 écoles primaires. Ces associations et différents services de la mairie sont très actifs, ils proposent beaucoup d'action en direction de la population Grande-Synthoise et vont à la rencontre des habitants.

Pourtant, la situation sociale et professionnelle des habitants reste précaire. L'année 2022 marque la sortie de la pandémie, mais elle a laissé des traces et l'inflation qui s'en est suivie est dévastatrice.

Certains secteurs souffrent d'une implantation solide d'activités parallèles et d'incivilité. Ces difficultés sont temporisées par certains dispositifs mis en place comme : un renforcement de la Police municipale de jour, brigade de soirée, brigade verte.

L'équipe de prévention spécialisée de Grande-Synthe intervient sur les 5 quartiers de la ville : l'Europe, l'Albeck, Saint-Jacques, le Courghain et Moulin. Elle travaille en lien étroit avec les acteurs de terrains de chaque quartier, ainsi qu'avec les 4 collèges dont 2 d'entre eux ; Le collège du Moulin et Jules Vernes bénéficient de la présence des ALSES du service (acteur de liaison sociale en milieu scolaire).

Pour finir cette présentation du secteur, notre local est situé à l'Espace Desrumaux. Ce local est un outil important, même si sa situation géographique n'est pas au centre des quartiers, il est repéré des jeunes, de leur famille et est un centre de ressource grâce aux nombreuses associations qui y sont installées.

II – Activité réalisée

CONTEXTE D'INTERVENTION

Cette année 2022, symbolise le retour à la vie professionnelle normale suite au COVID. L'équipe a pu renouer avec ses modalités d'intervention : les projets mis en place, les accompagnements individuels ont pu répondre aux besoins des jeunes en difficulté et des familles en leur permettant de renforcer leur lien social, de lutter contre l'isolement et la marginalisation.

TRAVAIL DES ALSES au sein des COLLEGES

Les 2 ALSES sont l'une et l'autre installées et reconnues dans leur collège respectif ; le collège du Moulin et Jules Verne. Elles mettent en place des actions au sein de ces collèges en liaison avec l'équipe pédagogique et sur les quartiers en répondant aux besoins repérés des élèves et de leur famille.

LE TRAVAIL DE RUE

Les 5 éducateurs de rue couvrent chacun un quartier de Grande-Synthe et sont stables sur ce dernier. Ce fonctionnement en référence est important pour une connaissance fine du quartier et la construction de projets avec les partenaires.

Néanmoins, la notion d'équipe est présente, ainsi les éducateurs portent ensemble les actions collectives, se relaient sur leur quartier et une doublure est systématiquement effective dans les tours de rue en soirée. Il est à noter que les binômes ALSES/ éducateurs de rue sont une vraie richesse dans la pertinence et la complémentarité du travail.

Une des caractéristiques l'équipe de prévention, est l'assise de ses actions sur un partenariat fort qu'elle étoffe en fonction des besoins repérés des jeunes ou groupe de jeunes de son territoire d'intervention. Ainsi sa présence régulière aux réunions partenariales en lien avec les quartiers, est primordiale dans la construction de projet et l'accompagnement des situations individuelles.

Dans cette optique, l'équipe de prévention spécialisée a renforcé ses liens aux autres services de notre Association et notamment les services d'hébergement.

Dispositifs et actions menées en 2022 :

Comme les années précédentes, l'équipe de prévention spécialisée a développé des projets d'envergure qui mobilisent un partenariat important. Certains de ces projets mobilisent ensemble de l'équipe, d'autres sont centrés sur des quartiers spécifiques.

Depuis janvier 2021, une nouvelle base de données a été mise en place avec l'aide de l'APSN. Cet outil de suivi, investi aujourd'hui par l'équipe éducative, est indispensable quant à la valorisation du travail effectué.

L'équipe de Grande-Synthe totalise en 2022, 281 suivis individuels : 188 garçons et 93 filles, soit le double de l'an dernier concernant les filles.

Les jeunes suivis se trouvent majoritairement dans la tranche d'âge de 12/16 ans avec une surreprésentation des garçons de 12/15ans. 2 quartiers sur les 5 présentent une spécificité.

Le quartier Europe étale ses suivis entre 12 et 17 ans avec une égalité entre les 12/15ans et les 16/17ans. Le quartier Moulin présente une majorité de suivis de garçons de 12/15ans mais une majorité de filles de 16/17ans. Les accompagnements individuels trouvent leur origine de différentes façons. Certains sont le résultat direct du travail de coopération entre l'ALSES et l'éducateur de rue, d'autres sont des interpellations directes de parents ou les suites des actions collectives mises en place.

Les actions collectives concernent majoritairement les 12/16ans avec 61% de garçons. Ces actions collectives ponctuelles, au nombre de 188 sur l'année pour l'ensemble des quartiers de Grande-Synthe, ont touché 1790 personnes. A ces actions ponctuelles, s'ajoutent les « actions collectives projet » qui s'étendent sur plusieurs mois au cours de l'année. 6 « Actions collectives projet » ont vécu cette année et ont touché 145 personnes.

Le public féminin est sous représenté encore cette année malgré une **légère augmentation**. Elles sont majoritairement rencontrées sur les collèges, et se retrouvent peu sur les quartiers. Pourtant quand le contact est établi avec l'équipe éducative, elles sont très demandeuses de proposition d'action encadrées.

Enfin, le travail de rue est le cœur de la mission de l'équipe de prévention. Il permet de créer, maintenir le lien avec le public rencontré sur le quartier et dans les établissements scolaires, ceci en liaison avec nos partenaires.

En effet, un travail de rue régulier, lié aux fondamentaux qui régissent l'intervention à savoir le non mandat, la libre adhésion, le respect de l'anonymat, permet de tisser du lien social auprès des individus et des groupes de jeunes. Le travail de rue est la passerelle entre le public (jeunes visés) et les ressources du milieu (partenaires).

Cette année, l'équipe totalise **839 contacts** dans la rue ayant abouti à **111 rendez-vous individuels ou collectifs**. Les demandes se situent autour de 2 thèmes : la scolarité et l'offre de loisir.

Voici une présentation non exhaustive de certaines actions mises en place :

- **L'accès aux sports et loisirs**

Le second diagnostique de territoire qui concerne cette année le quartier du Moulin ayant pour thème « L'accès aux sports et loisirs ».

Le projet « Art Culture et Prévention », financé par une fondation parisienne ayant pour but de faire découvrir la culture à une jeune population qui en est éloignée, finit sa seconde année. Il concerne environ 20 jeunes des différents quartiers de Grande-Synthe. Cette année, le groupe de jeunes s'est orienté vers la danse et a été accompagné par le danseur BISCUIT.

Une représentation de leur chorégraphie a été réalisée au bateau feu devant leur famille, amis et partenaires. En parallèle, les jeunes ont pu bénéficier du parcours spectateur ; qui consiste en choisir et aller voir des spectacles dans différents lieux artistiques de la région.

Pour clôturer l'année, les jeunes filles les plus âgées de ce groupe sont allées au festival « Le MAIN SQUARE » et ont participé à un séjour sur Paris où elles ont découvert des musées, un One man show et le spectacle du ROI LION.

- **Sports en pied d'immeuble**

Un autre projet « Sports en pied d'immeuble » s'est développé sur les autres quartiers après la mise en place en 2021 sur le quartier de ST JACQUES, suite à un diagnostic de territoire.

Cette action, à chaque mise en place, regroupe une cinquantaine de jeunes et de nombreux partenaires. En fin de cette année 2022, ce projet a été inclus dans le Projet ville.

L'équipe éducative a répondu à l'appel à projet « QUARTIERS D'ETE », ce projet a mobilisé l'ensemble des éducateurs sur les quartiers prioritaires de la ville en proposant majoritairement en soirée, week-ends et jours fériés des activités de loisirs pour les jeunes et leur famille en favorisant l'ouverture extérieur.

Cette action a touché 195 personnes sur les 2 mois. Un planning a été travaillé en fonction des besoins repérés. L'équipe a proposé : des randonnées, une soirée Koezio, un Escape Game, séjour VTT de 4 jours, 1 Beach Soccer Cup, 4 jours Voile et culture, une soirée Trampo familles, 2 matchs de foot sur Lille, une sortie Hammam pour les mamans isolées, une sortie famille à Pairi Daiza, 1 stage pêche de 4 jours...

- **Actions de lutte contre le harcèlement scolaire**

Enfin, une action de lutte contre le harcèlement scolaire est née d'une initiative de l'éducateur de rue du quartier St Jacques, sensibilisé à ce sujet via le collège dans lequel il intervient.

Dans le cadre des journées de réflexion citoyenne, un colloque de « Lutte contre le harcèlement » a été organisé les 17 et 18 novembre 2022 en partenariat avec la Mairie de Grande-Synthe. Ce colloque s'est réalisé en deux temps :

Une journée pour les professionnels (sous forme de colloque)

Une journée pour les collégiens de la CUD et leur famille (sous forme d'un ciné/débat)

Ces deux journées ont connu un vif succès, faisant à chaque fois salle comble (environ 200 personnes), permettant ainsi de sensibiliser un large public.

Malgré la fin du projet, les actions de lutte contre le harcèlement scolaire se poursuivent, notamment dans le cadre du projet PHARE de l'éducation nationale et par l'intermédiaire du groupe de travail de la mairie de Grande-Synthe sur ce thème, avec la volonté de donner une dynamique de territoire d'agglomération à l'ensemble des actions à venir.

- **Actions de lutte contre le décrochage scolaire**

Enfin, la lutte contre le décrochage scolaire se poursuit via Le « Dispositif d'Accompagnement et valorisation des Collégiens » financé par le DRE. Le partenariat de ce projet, concernant les chantiers

et ateliers, est porté par l'éducateur de rue de l'Europe. La participation des jeunes est supervisée par nos ALSES.

III – Perspectives pour 2023

- **Participation à la réalisation du COTEC**
 - **Favoriser le travail en partenariat**
- Renforcer les liens avec nos partenaires (mairie, SSD, ASE...), via des temps de rencontres réguliers
 - Renforcer le travail en collaboration avec les partenaires de la ville, afin d'affiner un diagnostic en commun. Poursuite du travail de mise en place de diagnostics sur notre territoire, après ceux organisés sur les quartiers ST Jacques et Moulin, un diagnostic de territoire est programmé sur le quartier de l'Albeck en collaboration avec la Maison de quartier et l'IRTS : ayant pour thème « la place des filles dans le quartier »
 - Poursuivre le travail partenarial durant les temps de travail de rue
- **Travailler la transversalité au sein du Parcours Enfance Jeunesse**
- Continuer à développer le lien prévention/MECS/Envol avec en support les suivis individuels et les actions collectives

Différentes actions vont venir enrichir le projet 2023:

- Poursuite du « Dispositif d'Accompagnement et Valorisation des Collégiens »
- Continuité du projet Harcèlement
- La continuité du projet Inter générationnel et développement par un séjour
- La mise en place de séjours durant l'année
- Continuité du projet Parentalité
- Recherche d'une continuité du projet « Art, Culture et prévention » en liaison avec le Bateau Feu après la fin du projet porté par la Fondation Culture et Diversité
- Création d'un groupe de parole parents en liaison avec le service Entremise de l'Association
- Poursuite de l'axe de progression concernant le recueil de la parole des usagers en liaison avec l'optimisation de l'utilisation de la base de données.

Les partenaires :

<u>Thèmes</u>	<u>Pérenne</u>	<u>Ponctuel</u>
Scolarité	Les 4 Collèges Service DRE de la ville de Grande Synthe Cité éducative IRTS	MLDS, plateforme décrocheurs Inspection académique Lycée du Noordover Lycée Automobile Ecoles élémentaires du quartier AFEV Campus de la réussite
Famille	UTPAS Assistante sociale scolaire Sauvegarde du nord SSP	Aladho CCAS Internats de l'AAES
Justice		SPIP de Loos PJJ
Logement		Bailleurs sociaux CAO Service Adultes AAE L'ENVOL AAE
Emploi	Mission Locale CAMPUS Entreprendre Ensemble	Régie de quartier Pôle emploi Service insertion sociale et pro
Santé	Infirmière scolaire CTG	Espace santé littoral CMP
Citoyenneté	Service développement des territoires Service Jeunesse de la ville Service Culturel de la ville La Cité Educative	Cinéma le Varlin Le Palais du Littoral ASGD

Budget prévisionnel 2022 proposé pour le service de Prévention Spécialisée « Les Alizés » :

Total : 1 370 080,23 €

Groupe 1 : dépenses afférentes à l'exploitation courante : 62 982,82 €

Groupe 2 : dépenses afférentes au personnel : 1 180 471,66 €

Groupe 3 : dépenses afférentes à la structure : 126 625,75 €

Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ)

I – Présentation du service

Adresse : 63 Rue du Fort Louis à DUNKERQUE

Directeur : Maxime LEMOINE

Directeur Adjoint : Ludovic CLARYS

Cheffe de service : Céline PECQUET

ETP de la structure sur les dernières années

- 1 Équivalent temps plein
 - Chef de service : 0 ETP
 - Secrétariat : 0 ETP
 - Éducatif pédagogique : 1 ETP
 - 1 ETP éducatif
 - Psychologique médical : 0 ETP

II – Activité réalisée

Volume d'activité :

L'année 2021 a confirmé la place et l'intérêt du PAEJ. Malgré le contexte sanitaire qui nous a contraints à revoir les formes d'intervention, nous avons accueilli plus de 50 jeunes et 7 parents dans le bureau du PAEJ, dont 45 jeunes ont profité d'un suivi éducatif.

Au cours de l'année 2022, le PAEJ a accompagné 49 jeunes non connus des services de prévention ainsi que 23 parents.

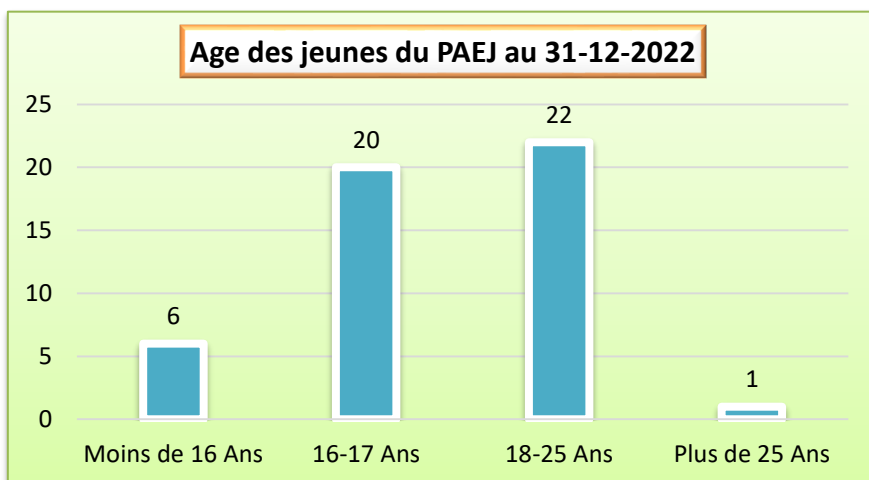
III – Comparatif avec les références initiales du projet

Les bureaux du PAEJ se situent au 63 rue du Fort Louis à Dunkerque, dans un lieu qui a été aménagé afin de recevoir jeunes et familles. Un poste téléphonique, un ordinateur avec accès internet, une imprimante, un téléphone portable et une boîte mail sont mis à disposition dans ce lieu d'accueil.

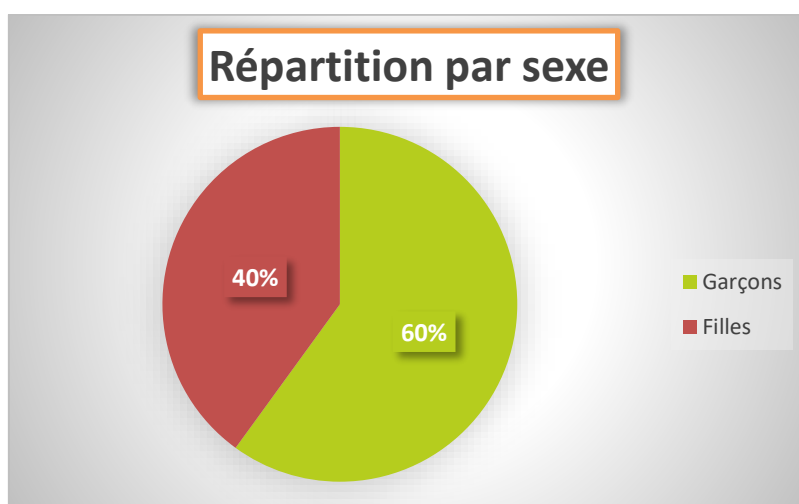
Les accueils dans le bureau du PAEJ, avec ou sans rendez-vous sont les plus courants, mais il arrive de plus en plus souvent que l'éducatrice se déplace à domicile, ou chez un partenaire. Des rendez-vous sur l'espace public peuvent aussi être fixés afin de répondre au mieux à la problématique rencontrée. 2 permanences ont lieu chaque semaine : les mardi et jeudi de 12h00 à 14h00.

Âge des jeunes au 31/12/2021 :

La tranche des 18-25 ans représente quasi 45% des jeunes accueillis mais la proportion des tous jeunes majeurs est encore importante. Les 16-17 ans représentent eux près de 41%.

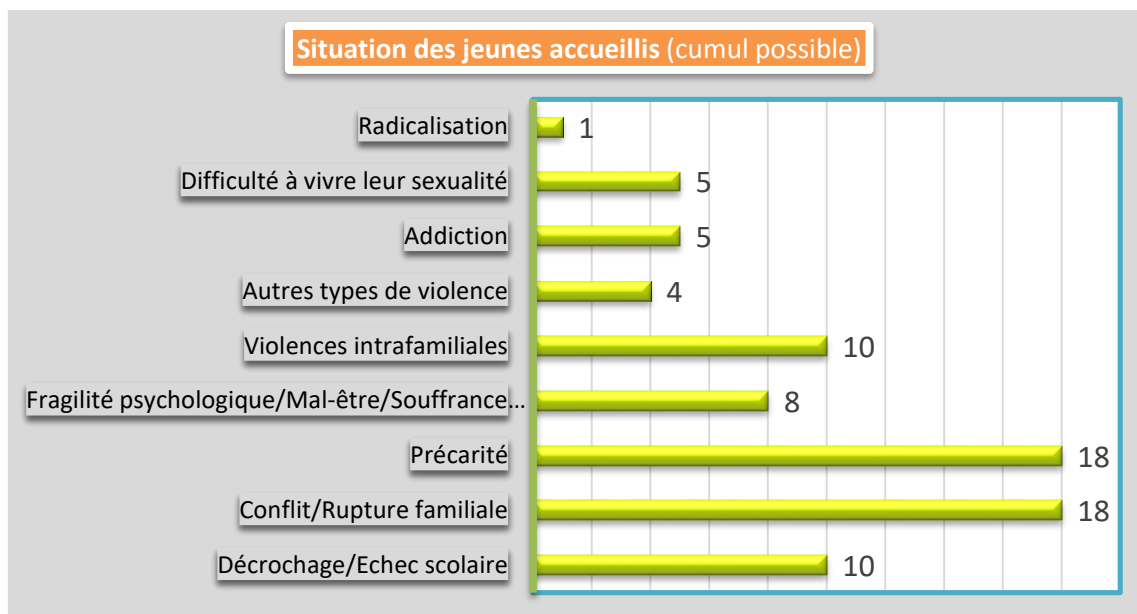


Répartition par sexe :



Situation des jeunes accueillis :

35 jeunes cumulent au moins 3 difficultés. Les difficultés les plus fréquentes sont les situations de précarité et de conflit ou rupture familiale. On retrouve ensuite les situations de violence intrafamiliale et les situations d'échec et de décrochage scolaire. Ces chiffres mettent en exergue la grande fragilité du public accueilli par le PAEJ.



IV – Quelques actions marquantes de l'année 2022

Le PAEJ a participé à deux actions collectives en 2022 :

- **#passlemessage** : la CPAM des Flandres pilote un projet « mobilisation des jeunes », pour les jeunes dans le cadre du fonds de lutte contre les addictions liées aux substances psychoactives. Cet appel à projet a pour vocation de soutenir des projets de proximité émanant des caisses d'assurance maladie et de leurs partenaires, en réponse directe aux effets délétères de la crise sanitaire sur la vie des jeunes. Nous nous sommes rapidement saisis de ce projet qui répond à plusieurs problématiques rencontrées par les jeunes dans le cadre de nos missions. Nous avons ciblé 7 jeunes sur les 12 qu'il faudrait dans l'idéal.

Objectifs du projet :

- valoriser les initiatives des jeunes en s'appuyant sur leur capacité à construire eux-mêmes des réponses et des solutions adaptées, dans la lutte contre les addictions
- promouvoir une santé mentale positive en s'appuyant sur les compétences psychosociales et la capacité de résilience des jeunes, pour prévenir les consommations de substances psychoactives
- travailler sur la construction d'un groupe et la place de chacun dans ce groupe
- travailler sur les objectifs individuels de chaque jeune (comme travail sur l'image de soi)

- **Tournoi de Foot** : cet été, nous avons participé à l'organisation et la mise en place de tournoi de foot avec différents partenaires. Cette action était portée par le service de liaison de la ville et en lien avec les Services de Prévention Spécialisée. Ces tournois avaient lieu toutes les semaines sur différents quartiers de l'agglomération. 1 jeune du PAEJ s'est proposé pour aider de façon bénévole.

Le PAEJ a travaillé de nombreux objectifs avec les jeunes accompagnés. Le temps consacré pour enclencher les démarches peut être important : parfois, il suffit de donner les directions aux jeunes et ils seront autonomes dans les démarches ; pour d'autres situations, il faut accompagner physiquement

les jeunes au sein des différents services. Enfin, certains jeunes ont simplement besoin d'un espace où ils sont écoutés, soutenus, conseillés.

En 2022, voici les actions menées par le PAEJ autour des thématiques :

- Logement : une jeune a eu un logement en RHJ ; deux jeunes ont trouvé un logement autonome (privé) en faisant les démarches avec le PAEJ ; une jeune étudiante a trouvé un logement pour ses études ; un jeune travailleur et 2 familles ont été accompagnés au service logement de la ville. Une issue positive pour tous est notée puisqu'ils ont eu des logements adaptés à leur situation.
- Emploi/Formation : 11 jeunes se sont inscrits en Garantie Jeune ou CEJ, 1 jeune a signé un CDI en restauration, 4 jeunes ont démarré un service civique. Nous avons aussi travaillé avec des jeunes en décrochage scolaire pour tenter de définir leur projet professionnel. La mission jeunesse nous a permis de trouver des stages pour 3 jeunes au lycée.
- Intervention auprès de la famille : le PAEJ est intervenu au sein de 14 familles sur le territoire de la CUD dont 6 à Malo-Les-Bains.
- Domiciliation : 5 jeunes ont fait des domiciliations à la Croix Rouge avec l'accompagnement du PAEJ. La domiciliation est le point de départ d'un travail avec un jeune qui n'a pas de logement, ni de ressources ou de papiers. Aujourd'hui la croix rouge nous permet d'avoir des domiciliations administratives pour les jeunes rapidement, la croix rouge est un partenaire très important.
- Santé : 2 jeunes ont été accompagnés via l'association Michel pour leurs addictions. Un seul continue les rendez-vous et semble vouloir arrêter complètement la consommation de cannabis. Nous avons également accompagné une famille pour les soins dentaires des enfants et les rdv Orthophonistes. Le PAEJ a accompagné des jeunes et 2 familles à la CPAM pour valider la CMU.
- Justice : le PAEJ a accompagné 3 jeunes en partenariat avec la SPIP.

Le PAEJ a également été un lieu de ressource, d'écoute et de parole pour ces jeunes qui peinent à trouver leur place, notamment cette année après la crise sanitaire où ils se sont sentis oubliés.

Le travail avec les partenaires est primordial pour accompagner l'ensemble des jeunes. Le réseau de l'éducatrice est diversifié, élargi et fiable.

On peut remarquer un plus bel investissement des parents puisque 23 parents ont fréquenté le PAEJ pour être écouté, soutenu et conseillé.

V – Les perspectives pour 2023

Les moyens financiers accordés ne permettent pas de satisfaire à l'ensemble des besoins d'accompagnement. Ainsi dans l'attente de financements complémentaires, une enveloppe supplémentaire sur fonds propre a été accordée par la Direction de l'Association. Ces fonds pourront être utilisées pour des actions ponctuelles permettant aux jeunes et ou parents d'enclencher des démarches, des actions mais également de créer du lien avec l'éducatrice du PAEJ. Financer des photos d'identité, prendre un café avec un jeune, faire un prêt aux jeunes, réaliser une activité support, mise en place d'une action collective... les possibilités d'utilisation de cette enveloppe restent souples et adaptées aux situations individuelles.

Une réflexion est en cours sur la possibilité pour le PAEJ de faire également appel à un des psychologues de l'Association pour des RDV individuels avec certains jeunes dans l'attente d'une prise en charge extérieure ou dans le cadre d'action collectives ou de temps d'échange.

Au regard du nombre croissant de parents cherchant écoute, aide et conseil auprès du service, nous prévoyons de mettre en place des temps d'écoute et de discussions sur des sujets précis tel que les écrans, la scolarité, la sanction... Ces échanges se feraient entre parents dans les locaux du PAEJ.

DISPOSITIF PJJ

CER Filles de Bavincrove

I – Présentation du service

Adresse :

Siège de l'association : 41 rue du Fort Louis – 59140 DUNKERQUE

Structure : 59 Route de Saint Omer – 59670 BAVINCHOVE

Directeur : Guillaume AUDEGON

Directeur Adjoint : Sébastien LIVENAI

Chef de service : Anthony PIRES – CER FILLES DE BAVINCHOVE

Synthèse du projet de service :

Réactualisé en 2018, le projet de service du CER Filles se donne comme mission de prendre en charge les adolescentes sur deux sessions de 20 et 22 semaines sur l'année.

Le CER développe un mode de prise en charge progressif dans lequel apparaissent trois grandes phases différentes, imbriquées entre elles : la rupture, la remobilisation et l'orientation de la jeune. Cette prise en charge progressive se traduit par un accueil permettant une **rupture** avec le mode de vie habituel de la jeune, une **remobilisation** autour de la restauration narcissique construit avec et à destination de la jeune et un travail autour de l'orientation du projet **de vie** de la jeune, tant que faire se peut, vers une réinscription sur le territoire d'origine, structure de droit commun ou un retour en famille.

Les CER de l'association s'engagent à travailler les objectifs détaillés ci-après. La poursuite de ces objectifs est intégrée dans les actions collectives proposées aux jeunes tout comme dans leur projet personnalisé :

- Mettre un terme et rompre avec les comportements délinquants
- Prévenir la récidive
- Développer l'autonomie des jeunes
- Travailler l'insertion sociale et professionnelle du mineur accueilli
- Faire émerger les potentialités du jeune, faire émerger un projet personnel
- Travailler l'estime de soi et la restauration narcissique. (réparation, obtention de brevet, initiation aux premiers secours....)

- Transmettre des informations et une prise de conscience sur différents risques (radicalisation, culture aux médias, santé,...)
- Travailler le lien jeune/famille.

Ces objectifs ne sont pas exhaustifs. Les besoins des jeunes repérés par nos équipes et par la PJJ peuvent nous amener à s'engager sur d'autres axes.

Problématiques spécifiques du public accueilli

Les mineures accueillies au CER de Bavinchove ont des problématiques multiples, fait d'un passé institutionnel lourd, elles sont inscrites bien souvent dans des parcours chaotiques faits de diverses ruptures qu'elles soient familiales ou encore institutionnelles.

En 2021, les jeunes filles que nous avons accueillies ont eu pour la plupart un parcours jalonné de périodes de fugues voir d'errances, impliquant des délits comme les violences, vols, des faits de prostitution afin de subvenir à leur survie et/ou à leur besoin (nourriture, alcool, produits psychotrope...). Beaucoup encore, ont connu un passé émaillé de violences familiales ou de famille monoparentale défaillante, certaines ont été victime d'agressions sexuelles intra ou extra familiale.

Le rythme des séjours :

10 camps d'une durée de 7 jours chacun ont été réalisés sur l'ensemble de l'année 2021 pour les jeunes filles présentes au CER lors de ces périodes.

- 2 camps « randonnée » : Ces séjours « randonnée » vont permettre d'aborder les notions indispensables de respect et d'entraide dans la difficulté et travailler sur le rapport à l'autre et à soi dans des moments intenses
- 2 camps « voile » : Les activités de ces séjours sont choisies de façon à obliger les jeunes filles à mesurer leurs limites. La voile est une activité physique de pleine nature. Elle permettra à ces jeunes filles d'être confrontées à un milieu incertain dans lequel les éléments sont soumis à des variations (mer, vent, température...).
- 2 camps « chantier/char à voile » : Les séjours chantier/char à voile vont permettre d'établir, via les différents supports d'activités, une relation de respect et de confiance mutuelle et ainsi favoriser le travail de valorisation et de rétrospection auprès des jeunes filles.
- 2 camps « chantier/équitation » : L'activité équestre a une visée thérapeutique. Dans la relation jeune/éducateur, le cheval intervient comme médiateur. Il rompt le face à face et permet de ne pas s'enfermer dans une relation où chacun devient le miroir de l'autre.

- 2 camps « médiation animale/solidarité » : Pour ces camps, nous sollicitons diverses associations afin de faire découvrir aux adolescentes la solidarité sous différentes formes. La diversité des activités solidaires vise à ce que chaque jeune s'investisse et s'épanouisse dans une dynamique collective de réalisation.

Tout au long de la session, le CER Filles propose la pratique de différents sports comme le badminton, football, basket-ball, boxe éducative, escalade, work-out, dodge-ball, piscine, VTT, roller, etc. Ces activités sportives qui rythment les après-midi ont pour but d'apprendre le dépassement de soi, la persévérance, l'engagement personnel, l'assimilation et le respect des règles ou encore de participer à l'effort collectif tout en se respectant et en respectant les autres.

Au fil de la session, le CER s'ouvre sur l'extérieur et propose différentes actions comme les ateliers de prévention en lien avec les problématiques des mineures accueillies ou encore la préparation au projet de vie telles des actions d'éducation à la vie sexuelle, les addictions, les violences conjugales, la formation aux premiers secours, la sécurité routière ou encore les visites des structures de droits commun.

Habilitations et publics :

Conformément au cahier des charges et à l'arrêté portant habilitation en date du 27 mars 2008, le CER est habilité à accueillir au titre de l'ordonnance du 2 février 1945 6 jeunes filles de 13 à 17 ans à l'admission.

Obligations (activité à réaliser en nombre et en taux) :

La capacité d'accueil est de 6 places.

ETP de la structure (au BP 2022)

ETP de la structure :

Le nombre d'Equivalent Temps Plein de la structure est de 12,53 financé par la PJJ.

L'équipe éducative CER est notamment composée de :

- 1.15 ETP direction
- 0.75 ETP Administration Gestion
- 0.5 ETP Psychologue
- 2.13 ETP Services Généraux
- 8.00 ETP Socio éducatifs

II – Activité réalisée

Volume d'activité :

Activité théorique

CER : 6 places x 294 jours de session = 1 764 journées

ANNEES	Capacités d'accueil autorisées	Nombre de journées théoriques a	Nombre de journées prévisionnelles	Nombre de journées réalisées (facturées) b	Taux d'occupation réalisés journées facturées)% (b/a)
2020	6	1 764	1 497	1 543	87,47%
2021	6	1 764	1 497	942	53,40%
2022	6	1 764	1 588	457	25,91%

En 2022, une seule session a eu lieu et s'est terminée le 30/06/2022.

La première s'est déroulée dans des conditions délicates, les adolescentes ayant suivi la session jusqu'à son terme. En effet compte tenu des difficultés à recruter des professionnels formés et ayant une bonne connaissance de l'accompagnement en CER associées à des incidents nombreux qui ont émaillé la session, ont amené l'association à poser le constat d'une activité qui ne pouvait se réaliser dans de bonnes conditions de sécurité tant pour les salariés que pour les jeunes filles accompagnées.

Un échange transparent avec les interlocuteurs de la PJJ au niveau département et régional sur la base d'une analyse de la situation des CER posée et validée par le bureau associatif, a abouti à la décision partagée de suspendre l'activité au titre de la seconde session 2022.

Budget prévisionnel 2022 proposé : 896 995.07 €

Groupe 1 : dépenses afférentes à l'exploitation courante : 93 000,00 €

Groupe 2 : dépenses afférentes au personnel : 699 685.58 €

Groupe 3 : dépenses afférentes à la structure : 104 309.49 €

III – Comparatif avec les références initiales du projet

Origine des placements :

Nous avons accueilli 5 adolescentes en 2022. Nous avons eu 2 « main levée » de placement durant la session. 1 jeune a été présente que 31 jours sur le CER et a été en fugue mais nous n'avons pas eu la main levée de placement ;

Trois jeunes sont issues la DIR GRAND NORD (Douai, Rouen, Lille) 2 jeunes sont issues de Thionville et Créteil. Tous les accueils ont été préparés via les visites de préadmission.

Nombre d'entrées/sorties :

5 jeunes, dont 1 en longue fugue

Mesures judiciaires :

2 contres judiciaires – 1 LSP — 3 MEJ - 3 MEJP

Durée du placement des jeunes présentes au 31/12/2022

Fin de session le 19/06/2022, aucune jeune n'est présente au 31/12/2022

Durée du placement des jeunes sortis en 2022 :

SAH	< 1mois	Entre 1 et 3 mois	Entre 3 et 6 mois	Entre 6 et 12 mois	Plus d'un an	durée de placement moyenne
CER HERZEELE	1	1	3 (dont 1 en fugue mais pas de main levée)		0	101

Cette durée est en lien avec le projet (sessions de 5,5 mois).

➤ Âge des jeunes entrées en 2022 :

âge à l'admission	filles
< 16 ans	3
16 ans < 18 ans	2
plus de 18 ans	0

➤ Orientation à la sortie :

SAH	nouveau placement pénal	retour famille	placement ASE	Autre	incarcération
CER Bavinchove	1	2	1	1	

IV – Faits marquants en 2022

L'activité du CER Filles

L'année 2022 a été une année difficile qui a nécessité la mise entre parenthèse de l'activité à compter de la fin juin, les conditions optimales d'une réouverture en août n'étant pas réunies.

En effet, on retiendra une première session composée d'un effectif de jeunes filles au profil compliqué, instaurant une dynamique de groupe en situation de test permanent de l'équipe professionnelle et poussant les limites toujours un peu plus loin.

Il en est résulté des situations de mise en danger des jeunes filles et de l'équipe éducative par des actes et des attitudes inadaptées des jeunes filles.

Le séjour a été émaillé de fugues nombreuses.

Ce contexte a donné lieu à des saisines nombreuses des représentants du personnel, et de la CSSCT notamment avec un droit d'alerte.

La situation liée aux Ressources Humaines

Le CER de Bavinchove est investi par une équipe inscrite dans le temps depuis 3 à 4 ans. La composition du groupe, les dérives comportementales des jeunes filles en présence, un contexte sanitaire où le virus a continué de sévir ont très rapidement mis à mal l'équilibre de l'équipe et ont au bout de quelques semaines d'activité montré des signes de fatigue psychologiques qui ont mené à des arrêts de travail longs pour 3 salariés expérimentés.

Leur remplacement s'est avéré difficile en raison d'une pénurie de professionnels diplômés. Afin de faire face à l'obligation de prise en charge des jeunes filles et de respecter le cadre légal horaire pour

les salariés, nous nous sommes retrouvés dans l'obligation de recruter des professionnels ne disposant pas nécessairement du niveau de qualification et d'expérience requis.

Au regard des problèmes de comportements inadaptés voire dangereux des jeunes filles accueillies et afin de garantir la sécurité de tous, certaines vacances de poste ont pu être comblées par le recours à une prestation extérieure pour la mise à disposition de personnels de sécurité formés et habitués à intervenir auprès de notre public, étant entendu qu'ils n'intervenaient pas dans la dimension éducative de l'accompagnement.

L'audit de fonctionnement réalisé à la fin de la première session a mis en lumière la nécessité de redonner un socle fort au projet de service de chaque CER. Il a mis en lumière les forces et les faiblesses de cet outil de travail essentiel, il a aussi permis d'identifier les axes de progression. Il a donné lieu, sur la base des 18 préconisations faites par les auditeurs, à un plan d'action évolutif dans le temps et priorisé.

Concernant la gestion de la mise en parenthèse pour les salariés, il a d'abord été demandé à tous de solder les congés et les récupérations. Ensuite, un travail autour de la mobilité interne a été mené pour chacun par la direction de parcours et par la direction des ressources humaines.

Les salariés en fonction sur la première session de 2022 ont été interrogés sur leur volonté de continuer cette activité à la reprise et sur leur volonté de collaboration à l'écriture du nouveau projet de service. Tous ont donné leur accord, il a donc été décidé qu'ils seraient réaffectés à 80 % de leur temps sur les structures du parcours Enfance-Jeunesse dans le cadre de remplacement de congés, d'arrêt maladie ou de formation et qu'ils mobiliseraient les 20% restants de leur temps de travail à raison d'une journée par semaine à la conception et l'écriture du nouveau projet de service.

Les surveillants de nuit ont également été associés à cette démarche.

Par ailleurs au regard de l'importance de la tâche autour de la réécriture du projet de service, l'association a pris la décision d'affecter un ETP de Chef de service à compter du mois de septembre à la mise en œuvre du projet.

Enfin, il convient de rappeler que le chef de service du CER Filles présent à l'occasion de la première session a démissionné au mois d'août et que le contrat à durée déterminée du Directeur n'a pas été renouvelé, et a pris fin au mois de septembre après qu'ils aient l'un et l'autre soldé leurs congés.

La direction générale a été en appui de la construction de ce nouveau projet de service en laissant une large place au chef de service et à l'équipe professionnelle jugeant qu'il était nécessaire et judicieux que les salariés s'approprient le nouveau projet de service. Par ailleurs la direction générale a piloté et porté, en l'absence de direction de parcours, l'élaboration du plan d'action.

Le nouveau projet de service et le plan d'action ont été présentés et validés en conseil d'administration ainsi qu'en Comité Social et Economique.

V – Les perspectives pour 2023

En 2023, l'association organisera sur le CER de Bavinchove deux sessions accueillant des garçons. Le fonctionnement de la session est porté et ajusté en fonction du plan d'action post audit. L'association est en lien étroit dans cette démarche avec la direction interrégionale et la direction départementale de la PJJ Par ailleurs l'arrivée d'un nouveau directeur de parcours, venant de la PJJ, constitue un véritable atout pour la consolidation des activités CER.

CER Garçons d'Herzeele

I – Présentation du service

Adresse :

Siège de l'association : 41 Rue du Fort Louis 59140 Dunkerque

Structure : 724 Route de Winnezele 59470 Herzeele

Directeur : Guillaume AUDEGON

Directeur Adjoint : Sébastien LIVENAIS

Chef de service : Martin VERROUST

Synthèse du projet de service :

L'association assoit son action en CER en prenant pour base la circulaire de la direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du 13/01/2000.

Cette circulaire stipule que « *Les centres éducatifs renforcés ont vocation à prendre en charge, sur le fondement de l'ordonnance du 2 février 1945, des mineurs délinquants multirécidivistes en grande difficulté ou en voie de marginalisation ayant souvent derrière eux un passé institutionnel déjà lourd. Ils se caractérisent par des programmes d'activités intensifs pendant des sessions de 3 à 6 mois selon les projets et un encadrement éducatif permanent. Ils visent à créer une rupture dans les conditions de vie du mineur et à préparer les conditions de sa réinsertion* »¹.

Le dispositif CER tel que développé par la PJJ vise à donner la priorité aux mesures et sanctions éducatives plutôt qu'à l'incarcération. Ce dispositif CER répond à la volonté de proposer une action éducative à des jeunes faisant l'objet d'une ou plusieurs sanctions pénales.

L'AAES s'inscrit pleinement dans cette volonté de privilégier l'acte éducatif pour ces publics mineurs délinquants.

L'AAES s'inspire dans ses pratiques des orientations existantes dans les projets portés par la PJJ.

Enfin l'AAES est adhérente à la CNAPE, participe au groupe de travail sur le dispositif CER au niveau national et fait évoluer son projet régulièrement.

Les CER de l'association s'engagent à travailler les objectifs détaillés ci-après. La poursuite de ces objectifs est intégrée dans les actions collectives proposées aux jeunes tout comme dans leur projet personnalisé :

- Mettre un terme et rompre avec les comportements délinquants
- Prévenir la récidive

¹ Circulaire de la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du 13/1/2000

- Développer l'autonomie des jeunes
- Travailler l'insertion sociale et professionnelle du mineur accueilli
- Faire émerger les potentialités du jeune, faire émerger un projet personnel
- Travailler l'estime de soi et la restauration narcissique. (réparation, obtention de brevet, initiation aux premiers secours....)
- Transmettre des informations et une prise de conscience sur différents risques (radicalisation, culture aux médias, santé,...)
- Travailler le lien jeune/famille.

Ces objectifs ne sont pas exhaustifs. Les besoins des jeunes repérés par nos équipes et par la PJJ peuvent nous amener à s'engager sur d'autres axes.

L'équipe éducative travaille l'ensemble de ces objectifs par le biais de la notion de groupe et l'accompagnement individuel. L'accompagnement en CER implique de coupler à la fois la dimension du groupe et la dimension individuelle.

Ainsi, le projet personnalisé aborde l'ensemble de ces objectifs et définit les priorités fixés pour chacun des jeunes accompagnés. Le projet personnalisé permet d'individualiser les objectifs.

Problématiques spécifiques du public accueilli

Il apparaît que les jeunes placés au CER relèvent de problématiques complexes et inextricablement de la délinquance, de la protection ou de la désorganisation familiale, des troubles psychiques, de la pauvreté.

Deux grandes tendances apparaissent au gré des lectures de dossiers de demandes d'accueils :

– D'une part, des mineurs qui commettent des délits depuis plusieurs années, qui sont « engagés » dans la délinquance. Lorsqu'on regarde leur histoire, on remarque qu'ils n'ont pas un passé institutionnel, de placements chargés. Néanmoins, la situation familiale est complexe, ils sont souvent issus de familles monoparentales ou reconstituées. Pour eux, une partie de la palette des sanctions disponibles a déjà été utilisée : admonestation, amendes, sursis, sursis avec mise à l'épreuve. Le placement en CER est dans ce cas une alternative à l'incarcération.

– D'autre part, des mineurs ayant un long passé de placements mis en échec et qui commettent des délits tardivement mais sur une courte période. Les jugements qui précèdent le placement en CER sont des AEMO ou des placements. Dans ces cas, le CER a pour fonction de stopper une spirale délinquancière et/ou de constituer un placement obligé, auquel le jeune ne peut se soustraire. Le CER constitue alors le dernier recours en tant qu'établissement contenant pour le jeune, c'est-à-dire en principe le seul capable d'éviter l'exclusion suite à des problèmes de comportement.

Il est à noter également que les demandes d'accueils de jeunes au profil psychiatrique non stabilisé sont en hausse. Ils nécessitent un accompagnement spécifique où le soin domine. Actuellement, le CER d'Herzeele est en difficulté pour répondre à ce genre de situations. Nos compétences étant principalement éducatives, nous devons nous appuyer sur une prise en charge médicale externe, ce qui a pour effet de morceler l'accompagnement médical du jeune. En effet, nous ne pouvons garantir la continuité du suivi lié à la santé mentale pour des usagers qui, la plupart du temps, sont issus d'un

territoire différent de celui du CER. Au-delà, la notion de secret médical renforce la difficulté dans la recherche de continuité de prise en charge de la santé mentale.

Le rythme des séjours :

Cinq temps de « déagements » sont organisés dans la session des 20 ou 22 semaines pour une durée de 7 jours :

Camp randonnée : c'est le premier « déagement » de la session. Il a pour objectif de créer d'emblée une rupture physique et une distanciation psychologique en éloignant l'enfant de son environnement et de l'initier à la confrontation à d'autres éléments. Ce séjour se veut intense physiquement pour que le jeune découvre son corps dans une activité accessible « à risques mesurés », organisée par l'équipe éducative qui encadre le groupe.

Camp VTT: ce séjour a comme finalité principale de consolider et d'affiner les capacités du jeune dans une dynamique évolutive l'amenant à être plus autonome, responsable et mobilisé sur chaque instant de ce projet de camp. Cet investissement personnel au profit du collectif pour qu'ensemble le groupe atteigne les objectifs journaliers. Aussi et au regard des temps de vie de groupe, l'assimilation du cadre, l'accommodation au contexte et l'adaptation du jeune aux aléas des activités cadrées doivent l'amener à renforcer ses propres atouts tout en préservant la dynamique de vie de groupe.

La gestion de l'effort et la socialisation par la vie de groupe organisé doivent canaliser le jeune et renforcer ses capacités à surmonter les difficultés. Par transversalité, il doit être capable d'atteindre au mieux les objectifs qui jalonnent son propre parcours éducatif au CER.

Camp équitation : l'activité équitation amène une notion thérapeutique, on lui reconnaît des vertus d'apaisement face à des publics en souffrance et/ou handicapés. Dans la relation jeune/adulte, l'animal intervient comme support. Il permet de mettre l'éducateur au même niveau d'exigence que l'adolescent car le cheval a sa personnalité et son caractère. Ce séjour a pour objectif de permettre aux jeunes d'acquérir de l'autonomie et de la confiance en soi, de savoir aller jusqu'au bout de ce que le jeune entreprend, apprendre à dominer ses pulsions, son agressivité, à se contrôler, à surmonter ses échecs, ainsi que ses troubles psychomoteurs, autant de progrès rendus possibles par le contact avec le cheval et sa maîtrise...

Camp voile : situé en milieu de placement, ce camp est inscrit comme un moment clef de la session. Faisant suite à des temps forts sur structure ainsi qu'à trois autres séjours, il arrive à une période de transition durant laquelle le groupe est constitué, le rythme est connu et les règles sont intégrées sans pour autant toujours être respectées. L'expérience d'un séjour maritime permet de multiplier les échanges et les relations entre équipiers, condition indispensable de la marche d'un voilier (manœuvre sur le pont, tenir la barre, suivre un cap, etc.). Les activités sont choisies de façon à confronter les jeunes à leurs limites, ceci afin de lutter contre le sentiment de toute puissance dans lequel ils peuvent parfois s'installer. La voile est une activité physique de pleine nature. Elle permettra aux jeunes d'être confrontés à un milieu incertain dans lequel les éléments sont soumis à des variations (eau, vent, température...).

Camp insertion professionnelle : notre objectif principal est de confronter les bénéficiaires au monde du travail avec toutes ses contraintes (posture, discours, respect de l'horaire...). Un second objectif est de tester, dans un autre cadre, leur savoir-faire, leur savoir être, leur capacité de travailler en équipe. Très souvent loin de l'employabilité, les usagers du CER n'ont qu'une connaissance faible du monde du travail, souvent fantasmé et perçu comme LA solution émancipatrice.

Habilitations et publics :

L'association assoit son action en CER en prenant pour base la circulaire de la direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du 13/01/2000.

Cette circulaire stipule que « Les centres éducatifs renforcés ont vocation à prendre en charge, sur le fondement de l'ordonnance du 2 février 1945, des mineurs délinquants multirécidivistes en grande difficulté ou en voie de marginalisation ayant souvent derrière eux un passé institutionnel déjà lourd. Ils se caractérisent par des programmes d'activités intensifs pendant des sessions de 3 à 6 mois selon les projets et un encadrement éducatif permanent. Ils visent à créer une rupture dans les conditions de vie du mineur et à préparer les conditions de sa réinsertion »².

Le dispositif CER tel que développé par la PJJ vise à donner la priorité aux mesures et sanctions éducatives plutôt qu'à l'incarcération. Ce dispositif CER répond à la volonté de proposer une action éducative à des jeunes faisant l'objet d'une sanction pénale.

Obligations (activité à réaliser en nombre et en taux) :

La capacité d'accueil est de 6 places.

ETP de la structure :

Le nombre d'Equivalent Temps Plein de la structure est de 12,54 financés par la PJJ.

L'équipe éducative CER est notamment composée de :

- 1.15 ETP Direction
- 1 ETP Chef de service
- 0.76 ETP Administration Gestion
- 0.5 ETP Psychologue
- 2.13 ETP Services Généraux
- 8.00 ETP socio éducatifs

II – Activité réalisée

Volume d'activité :

² Circulaire de la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du 13/1/2000

Activité théorique

CER : 6 places x 294 jours de session = 1 764 journées, le nombre de journées réalisées est de l'ordre 33.84 % en raison de la suspension de l'activité à compter du mois d'Août 2022.

La première s'est déroulée dans des conditions ordinaires délicates, les adolescents ayant suivi la session jusqu'à son terme.

Un échange transparent avec les interlocuteurs de la PJJ au niveau département et régional sur la base d'une analyse de la situation des CER posée et validée par le bureau associatif, a abouti à la décision partagée de suspendre l'activité au titre de la seconde session 2022.

Budget prévisionnel 2022 arrêté par le financeur :

891 393,79 € répartis en :

Groupe 1 : dépenses afférentes à l'exploitation courante : 95 000,00 €

Groupe 2 : dépenses afférentes au personnel : 702 288,78 €

Groupe 3 : dépenses afférentes à la structure : 94 105,01 €

III – Comparatif avec les références initiales du projet

Tableau des taux d'occupation

ANNEES	Capacités d'accueil autorisées	Nombre de journées théoriques a	Nombre de journées prévisionnelles	Nombre de journées réalisées (facturées) b	Taux d'occupation réalisés (journées facturées) % (b/a)
2020	6	1 680	1 588	1 063	63.33 %
2021	6	1 764	1 588	1 329	75.34 %
2022	6	1 764	1 586	597	33.84 %

Session du 17 janvier 2022 au 19 juin 2022

Origine des placements :

Nous avons accueilli 7 adolescents en 2022. 1 jeune n'a pas intégré le CER (en fugue le jour de l'arrivée)

1 jeune a intégré 2 fois le CER pendant la session.

Tous sont issus de la DIR GRAND NORD (Soisson, 2 de Béthune, 2 de valenciennes, 1 de Dunkerque et 1 de Lille. Nous avons eu 1 accueil Imposé (jeune qui n'a pas intégré le CER. 1 Déferrement et les 5 autres les accueils ont été préparés par des visites de préadmissions.

➤ Nombre d'entrées/sorties :

7 jeunes dont 1 qui n'a pas intégré

Mesures judiciaires : 2 CJ, 2 MEJP et 3 MEJ

➤ Durée du placement des jeunes présents au 31/12/2022

Fin de session le 19/06/2022, aucuns jeunes n'est présents au 31/12/2022

➤ Durée du placement des jeunes sortis en 2022 :

SAH	< 1mois	Entre 1 et 3 mois	Entre 3 et 6 mois	Entre 6 et 12 mois	Plus d'un an	durée de placement moyenne
CER HERZEELE	1	2	3	0	0	95.50

Cette durée est en lien avec le projet (sessions de 5,5 mois).

➤ Âge des jeunes entrés en 2022 :

âge à l'admission	Garçons
< 16 ans	3
16 ans < 18 ans	4
plus de 18 ans	0

➤ Orientation à la sortie :

SAH	nouveau placement pénal	retour famille	placement ASE	Autre	incarcération
CER Bavinchove		6			1

IV – Faits marquants en 2022

Compte tenu des difficultés à recruter des professionnels formés et ayant une bonne connaissance de l'accompagnement en CER associées à des incidents nombreux qui ont émaillé la session, ont amené l'association à poser le constat d'une activité qui ne pouvait se réaliser dans de bonnes conditions de sécurité tant pour les salariés que pour les jeunes accompagnés.

Un échange transparent avec les interlocuteurs de la PJJ au niveau département et régional sur la base d'une analyse de la situation des CER posée et validée par le bureau associatif, a abouti à la décision partagée de suspendre l'activité au titre de la seconde session 2022.

L'année 2022 a été une année difficile qui a nécessité la mise entre parenthèse de l'activité à compter de la fin juin, les conditions optimales d'une réouverture en août n'étant pas réunies.

En effet, on retiendra une première session composée d'un effectif maximal de jeunes garçons avec des profils divers, instaurant une dynamique de groupe en situation de test permanent de l'équipe professionnelle et poussant les limites toujours un peu plus loin.

Le séjour a été émaillé de fugues nombreuses mais avec des retours sur structure. C'est donc dans un contexte fragile et instable impactant l'équipe de professionnels et générant un taux important de turn-over des salariés, avec un important recours à des contrats à durée déterminée.

Situation RH

La situation RH a été un problème prégnant. L'association a rencontré des difficultés importantes de recrutement comme l'ensemble des opérateurs du médico-social et de la protection de l'enfance en particulier.

Le caractère instable déjà observé en 2021 s'est accru considérablement en 2022. Depuis 2020, on a pu voir émerger et évoluer les difficultés à recruter des professionnels diplômés. Cette instabilité dans l'équipe peut impacter significativement l'organisation et l'accompagnement des jeunes qui sont confrontés aux mouvements de personnel. L'équipe de Direction se montre vigilante à anticiper et accompagner ces difficultés.

Un audit de fonctionnement indispensable et plaçant l'activité dans une dynamique positive :

Les incidents importants d'août 2021 avaient amené le financeur et l'association à convenir de la nécessité de mettre en œuvre un audit de fonctionnement. Cet audit de fonctionnement réalisé à la fin de la première session a mis en lumière la nécessité de redonner un socle fort au projet de service de chaque CER.

Il a mis en lumière les forces et les faiblesses de cet outil de travail essentiel, il a aussi permis d'identifier les axes de progression pour les deux CER. Il a donné lieu, sur la base des 18 préconisations faites par les auditeurs, à un plan d'action évolutif à caractère global, dans le temps et priorisé.

Concernant la gestion de la mise en parenthèse pour les salariés, il a d'abord été demandé à tous de solder les congés et les récupérations. Le CER Garçons ayant eu une équipe professionnelle composée de contrat à durée déterminée, ceux-ci étaient arrivés à terme à la fin juin.

Le chef de service a été mobilisé sur la mise en sécurité du lieu à la fin de session jusqu'au 15 septembre, et il a ensuite été affecté en remplacement d'un chef de service en arrêt maladie sur une structure d'internat. Le directeur des CER, dont le contrat arrivé à terme au 19 Septembre, a collaboré pendant le mois d'août à la préparation de la fin de session, de la mise en sécurité des structures et a également collaboré à la gestion de la mise en suspens de l'activité notamment sur l'aspect bâtiminaire. Dans la perspective de la fin de contrat du directeur, il lui a été demandé de solder ses congés à compter du 1^{er} septembre 2022.

La recherche d'un nouveau lieu pour accueillir l'activité :

La mise entre parenthèses au titre de la seconde session pour le CER Garçons a été décidée pour les raisons de gestion RH expliquées mais aussi en raison de la décision conjointe prise avec le financeur de quitter le lieu situé à Herzele qui affichait un état de vétusté important, doublé du caractère inadapté et insécure du lieu pour les jeunes accueillis. La structure occupée depuis plus de 20 ans n'a pu bénéficier de travaux d'amélioration et de réhabilitation dans une proportion très mesurée car il s'agissait d'une location.

C'est une visite en mai 2022 menée par la directrice territoriale de la PJJ, la gouvernance associative et l'équipe de direction qui a posé ce constat. L'association s'est donc engagée à quitter le lieu dans les meilleurs délais et à s'investir dans la recherche d'un lieu adapté sur la base d'un cahier des charges, alimentées en partie par la réflexion des professionnels et des jeunes accueillis.

Le bail a été dénoncé dès 31 août avec un délai de préavis de 3 mois, soit le 30 novembre. Cette période a été consacrée à débarrasser la structure, et à réaliser les travaux de remise en état avant état des lieux de sortie.

Un questionnement a émergé dans le cadre des discussions avec le financeur : à savoir l'orientation vers une location ou une acquisition. Ce questionnement a trouvé une réponse dans le cadre d'un échange avec le financeur à l'automne et l'hypothèse de l'achat a été retenue.

L'acquisition du bien est effectivement la meilleure solution tant pour le financeur que pour l'association : cela garantit la capacité à entretenir et faire évoluer le bien, d'autant que la structure financière de l'association le permet sans difficulté.

La gestion de la question bâtiminaire est mise au travail depuis la fin de l'année 2022 et sera finalisée au 1^{er} semestre 2023 dans le respect du programme cadre de la DPJJ, et avec l'élaboration d'un plan de financement soumis à la validation définitive de notre financeur.

V – Les perspectives pour 2023

Au regard de la nécessité de trouver un nouveau lieu pour accueillir l'activité, il n'y aura pas d'activité pour un des CER en 2023.

CONCLUSION

En conclusion, le bilan de l'année 2022 a été globalement positif. L'activité de nos services d'hébergement et de milieu ouvert ont été globalement au-dessus de l'activité attendue par les financeurs.

Le long Cours (6 MECS), au global, réalise un taux d'activité de plus de 95%. Cela reflète l'investissement des équipes à prendre en charge de façon réactive les diverses situations du territoire. Notons que certaines ont été complexes, notamment chez les adolescents. L'AAES est la seule association du territoire à avoir une place d'accueil d'urgence pour les adolescents, par ailleurs. Nous sommes dans la continuité et la consolidation de notre capacité de prise en charge.

Le cabestan réalise aussi un taux d'activité correspondant aux attentes du financeur. Quant à l'Envol, un travail de fond devra être mené pour construire d'une part avec l'équipe éducative les entrées sur le dispositif. D'autre part, nous devons repenser et travailler autour de notre parc locatif.

Pour les services de milieu ouvert, l'activité a été réalisée. L'estran et la Passavant parviennent à ancrer leurs activités, et sont reconnus par les financeurs et la juridiction pour leur travail de qualité. L'équipe mobile Comportements Sexuels Problématiques, unité créée en expérimentation, a su répondre aux attentes et monter progressivement en charge, jusqu'à dépasser la capacité théorique de prise en charge. L'entremise est repérée et travail en bonne coordination avec les autres unités du parcours. Le Ponton a su répondre aux besoins de l'ensemble des jeunes en besoin de scolarité et d'accompagnement spécifique autour de la scolarité et la formation. Le PAEJ a su se développer et devenir une unité essentielle à l'ensemble du parcours.

Les Alizés (prévention spécialisée) ont continué à s'inscrire dans une logique de coordination avec les attentes des politiques publiques et des partenaires de terrain. En 2023, une évaluation nous permettra de réactualiser le projet de service et repenser notre intervention globale au regard des besoins.

Pour les CER, un travail sera à mener en 2023 autour des réouvertures. Nous devons renouer des liens de confiance avec nos financeurs, et valoriser nos spécificités associatives. En parallèle, nous aurons un travail à mener au regard de l'entrée en vigueur du CJPM et des nouvelles temporalités, à repenser au regard des sessions des CER.

Nous aurons à consolider une équipe de direction et définir les axes de travail prioritaires. Ainsi, nous aurons à travailler autour des exigences institutionnelles, notamment autour des axes de travail de la loi Taquet. Nous devons définir une logique de parcours claire et identifiée en interne et à l'externe. Nous devons penser en lien avec le département l'arrivée à la majorité pour les jeunes et l'insertion. Nous devons proposer et adapter nos prises en charge en fonction du public accueilli et des problématiques émergentes.

Plusieurs projets de service seront à réactualiser, notamment ceux du Long Cours et des Alizés. A travers ce travail, nous anticiperons notre évaluation prévue en 2025 pour les MECS au regard des exigences de la HAS.

PARCOURS ADULTE

INTRODUCTION

Le Parcours Adulte se compose d'un ensemble de dispositifs et d'actions sociales qui permet à chaque personne et/ou famille en grande difficulté sociale et/ou économique d'être accompagnée dans le cadre d'un parcours d'insertion au sein duquel la globalité de sa problématique est prise en compte. Le Parcours Adulte regroupe des dispositifs visant à prévenir les exclusions et à favoriser l'insertion durable des personnes vulnérables.

Les territoires d'intervention du Parcours Adulte sont le territoire de la Flandre maritime et de la Flandre Intérieure (Hazebrouck, Bailleul, Merville et Armentières).

Les difficultés rencontrées par les personnes ou les familles accompagnées sont d'ordre administrative, sociale, financière, liées au logement, médico-sociale, psychologique, professionnelle ou judiciaire.... Ces personnes en situation précaire sont confrontées à de multiples problématiques : désocialisation, violences conjugales, ruptures familiales, endettement, pathologies chroniques, souffrance psychique, addictions, prostitution, vieillissement précoce, sortie de détention, ...

Les différents dispositifs sont complémentaires et permettent un accompagnement personnalisé et adapté aux besoins des personnes.

Les missions du Parcours Adulte sont développées quotidiennement par des équipes pluri-professionnelles (éducateurs spécialisés, assistantes de service social, moniteurs éducateurs, technicienne d'intervention sociale et familiale, éducateurs techniques, ...).

L'accompagnement proposé porte sur l'accès aux droits fondamentaux ; la citoyenneté ; l'accès, l'installation ou le maintien dans le logement ; ou encore sur la remobilisation à l'emploi et l'insertion socio-professionnelle.

Les Dispositifs d'Hébergement

Le CHRS « Le Relais » : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

Adresse : CHRS « Le Relais » - Résidence Ferrer 50, Rue Ferrer 59210 Coudekerque-Branche

Directrice : Mme Belkala

Directeur Adjoint : Mr Petitprez

Cheffe de Service : Mme Bouly

Synthèse du projet de service :

Les CHRS sont des établissements sociaux et médico-sociaux relevant du Code de l'action sociale et des familles, habilités à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale.

Ils ont une mission d'insertion, c'est-à-dire de prise en charge globale sur les plans administratif, familial, formation et emploi, santé, logement... afin de permettre à la personne de bâtir un projet de vie autonome.

L'admission dans la structure est faite pour une durée déterminée et renouvelable : la situation de la personne accueillie doit faire l'objet d'un bilan tous les six mois. L'objectif est que la personne ou la famille accède à une insertion durable en milieu ordinaire adapté (logement, emploi...).

Les CHRS accueillent tout public (homme, femme, couple avec ou sans enfant), dont la situation justifie un hébergement et qui accepte de s'engager dans une démarche d'insertion et de réinsertion sociale au travers de la contractualisation d'un projet d'hébergement.

L'hébergement de stabilisation doit permettre aux personnes éloignées de l'insertion, de se stabiliser et de favoriser leur orientation ultérieure vers des structures adaptées à leur situation.

Les places de stabilisation se rapprochent des missions d'un CHRS.

L'objectif principal de l'hébergement de stabilisation est d'accueillir et proposer un accompagnement social continu permettant aux personnes de se poser, de se ressourcer et de faire émerger ensuite un projet en direction des dispositifs de droit commun de l'insertion et du logement.

Au sein des CHRS, deux modalités d'hébergement sont possibles : soit en regroupé sur la Résidence Ferrer, soit à l'extérieur, également appelé en diffus.

Habilitations et public :

Le CHRS « Le Relais » est intégré au secteur AHI (Accueil Hébergement Insertion) suivi par la DDETS du Nord et financé en dotation globale de financement par le BOP 177.

Un CPOM (Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) a été conclu pour la période 2018- 2022.

Les capacités d'hébergement d'insertion du CHRS « Le Relais » représentent un volume total de 98 places. Ces places se répartissent en 45 places Familles, 43 places Hommes Isolés et 10 places en hébergement de Stabilisation pour des femmes isolées.

Les places « Familles » sont réparties sur 12 appartements diffus (dont 1 en Flandre Intérieure) et 2 appartements en regroupé sur la Résidence Ferrer. Nous accueillons différentes typologies de ménage (homme ou femme seul(e) avec enfants, couple avec ou sans enfants).

Les places « Hommes Seuls » se répartissent sur 27 appartements diffus sur le Dunkerquois dont 4 logements en cohabitation et 9 appartements sur la structure de Ferrer. Notons également que 6 places se situent en Flandre Intérieure.

Les 10 places en hébergement de stabilisation (10 T1) pour les femmes seules se situent en totalité sur la Résidence Ferrer.

Obligations (activité à réaliser en nombre et en taux) :

Conformément aux objectifs fixés dans le cadre du CPOM, le CHRS « Le Relais » doit présenter un taux d'occupation avoisinant les 100%.

Les budgets prévisionnels :

Budget prévisionnel 2022	CHRS Hommes seuls	CHRS Familles	Places de Stabilisation
Groupe I	41 958.06	37 238.52	7 638.38
Groupe II	418 169.82	503 446.37	103 441.18
Groupe III	218 358.78	162 850.24	34 578.07
TOTAL	678 486,66	703 535,13	145 658,05

ETP de la structure (au BP 2022) :

CHRS Le Relais	ETP
Direction	0.45
Chef de service	1
Administratif	1.70
Services généraux	1
Veille de nuit	3
Personnel éducatif	10.85

Formations suivies en 2022 par les salariés de l'établissement :

Plusieurs formations ont été suivies par l'équipe :

- MAPA (gestion de l'agression réelle ou potentielle)
- Le « Savoir Habiter »
- La place des éducateurs dans la santé des résidents
- Le Logement d'Abord
- Entretien et hygiène des locaux (maitresse de maison)
- Logiciel Excel (secrétariat)
- Habilitation Electrique (agent technique)
- Logiciel Octime (cheffe de service)

LES CHIFFRES DE L'ANNEE :

Volume de l'activité

	Hommes Seuls	Familles	Stabilisation
Capacité Autorisée	43	45	10
Nombre de jours d'ouverture	365	365	365
Nombre de ménages	55	17	11
Nombre d'enfants	0	31	0
Nombre d'adultes	55	24	11
Total personnes accueillies	55	55	11
Nombre de journées théoriques	15695	16425	3650
Nombre de journées réalisées	15418	16316	3642
Taux d'occupation	98,24%	99,34%	99,78%

Les taux d'occupation sont compris entre 98.24% et 99.78%.

Les besoins de travaux, de rafraichissement ou de rééquipements entre le moment où la personne est sortante et l'arrivée d'un nouveau résident font que nous ne sommes pas à 100% de ce taux

Notre parc locatif a pu évoluer cette année, notamment sur le CHRS Hommes seuls. Nous avons rendu 4 logements individuels pour récupérer deux appartements où les personnes sont hébergées en cohabitation. Ces changements nous permettent de faire baisser le budget « loyers ».

Pour le CHRS Famille, nous avons réussi à équilibrer la typologie des logements avec les ménages accueillis.

Mouvement dans l'année :

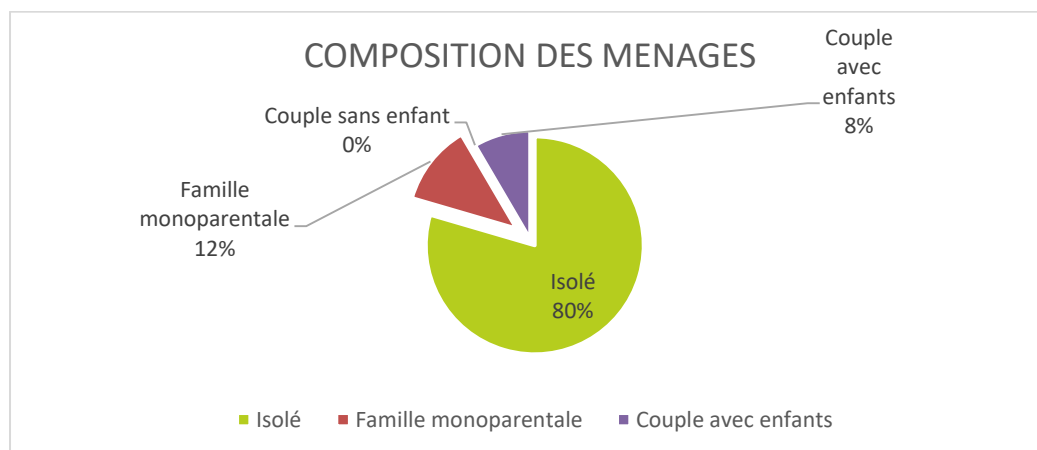
	Hommes Seuls	Familles	Stabilisation
Nombre d'entrées dans l'année	14	10	1
Nombre de sorties dans l'année	13	9	1
Nombre de personnes au 1er janvier de l'année	41	45	10
Nombre de personnes au 31 décembre de l'année	42	46	10
Taux de rotation	32,93%	21,11%	10,00%

Nous dénombrons 10 sorties pour le CHRS cette année pour un taux de rotation de 21%.

Le relogement des familles reste toujours aussi complexe : en effet, nous accueillons plusieurs ménages qui ne possèdent pas de titre de séjour. La régularisation administrative est très longue, de ce fait, les droits n'étant pas ouverts, ils ne peuvent bénéficier de ressources.

Nous observons également parfois des difficultés concernant la parentalité et l'accompagnement éducatif que nous apportons est important avant d'envisager un relogement.

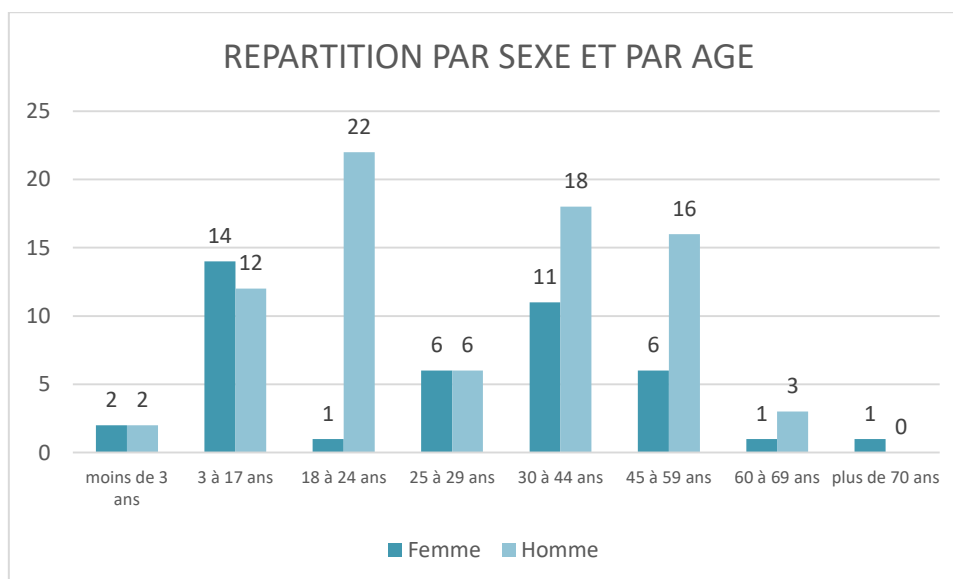
C'est dans la catégorie des hommes seuls qu'il y a un taux de rotation plus élevé. Nous constatons des sorties plus variées (comme partir chez un tiers ou dans une structure), ce qui permet une réorientation plus rapide. C'est aussi dans cette catégorie qu'il y a eu le plus de fins de prise en charge durant l'année 2022, ce qui augmente le nombre de sorties pour les hommes seuls.



Les places « Hommes Seuls » et les places de stabilisation représentent le volume le plus important du public accueilli.

Parmi les familles accueillies, nous dénombrons 10 familles monoparentales et 7 couples avec enfants. Nous n'avons pas de couple sans enfant.

Répartition par sexe et par âge :

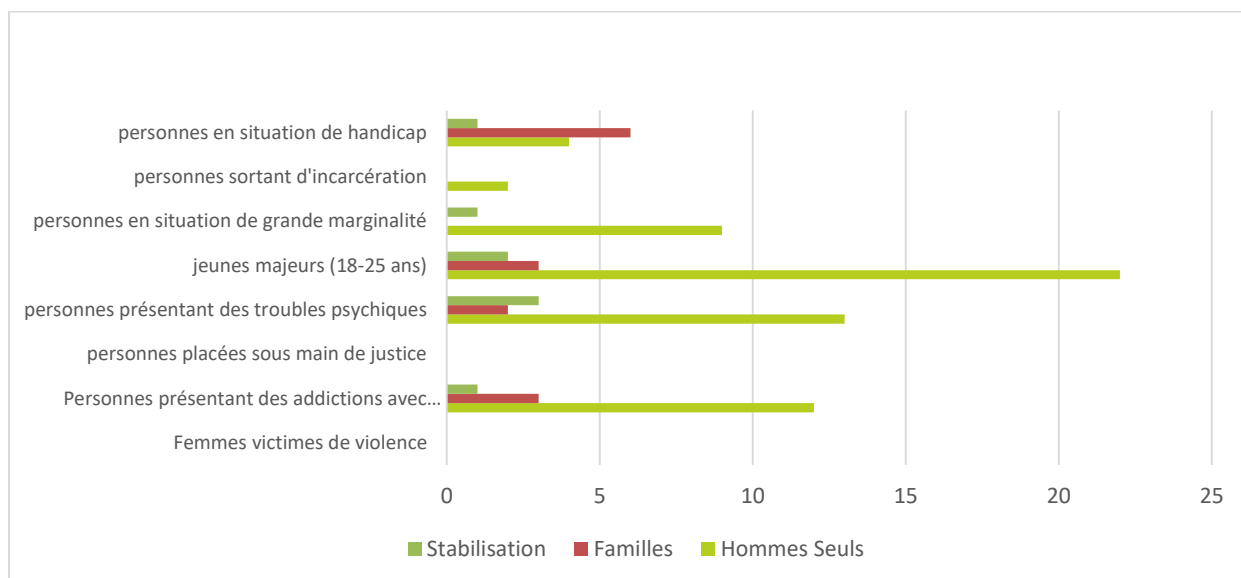


L'âge des personnes accueillies au sein du CHRS tend à augmenter au fil des années, nous comptons 4 personnes de plus de 60 ans. Dans le dispositif du CHRS Famille, nous accueillons 30 enfants. Il y a eu deux naissances durant l'année.

La tranche d'âge des jeunes âgés de 18 à 24 ans comprend 23 personnes (dont 22 hommes) : il leur faut consolider leur autonomie et l'aspect financier afin de travailler le projet de sortie.

La catégorie des personnes âgées de 30 à 59 ans est la plus représentative sur le CHRS. Pour la majeure partie, ces personnes nécessitent un accompagnement qui est tout aussi complexe car leurs parcours de vie ont été des plus chaotiques. Leurs difficultés nécessitent du temps pour aplanir la situation et pour les amener à réfléchir sur leurs projets futurs. Les freins repérés sont essentiellement des problèmes d'addiction, des situations financières et administratives compliquées, des problématiques familiales complexes. Tout ceci mis à bout vient rendre complexe le relogement des personnes.

Caractéristiques des personnes accompagnées :



Les personnes sont admises au CHRS en raison de problématiques qui ne leur permettent pas d'accéder à un logement autonome. La caractéristique la plus répandue chez les personnes hébergées correspond à l'âge et notamment les plus jeunes de 18 à 25 ans. En effet, nous accueillons des jeunes majeurs sortants de dispositifs de l'ASE, ou sortant de CADA. Ce sont les hommes seuls qui sont le plus concernés. Ces jeunes représentent au total 27,5% des personnes accueillies.

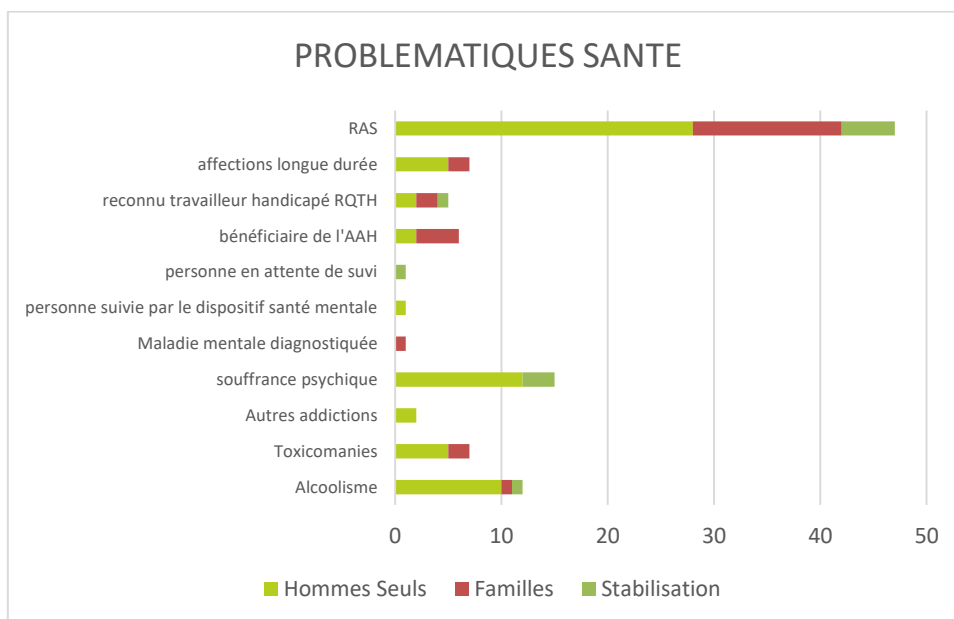
L'aspect médical a également une part importante comme caractéristique du public accueilli. On y trouve notamment les problématiques d'addictions et les troubles psychiques pour 34,7 % des personnes accueillies

Au total, onze personnes en situation de handicap sont hébergées au sein du CHRS. C'est dans les familles qu'elles sont le plus représentées (enfants ou parents).

Les personnes orientées en situation de grande marginalité sont essentiellement des hommes seuls issus d'un parcours de rue.

Deux personnes ont été accueillies au CHRS après une levée d'écrou, il s'agit uniquement d'hommes seuls.

Les problématiques santé :



L'aspect santé est très important dans l'accompagnement de nos résidents.

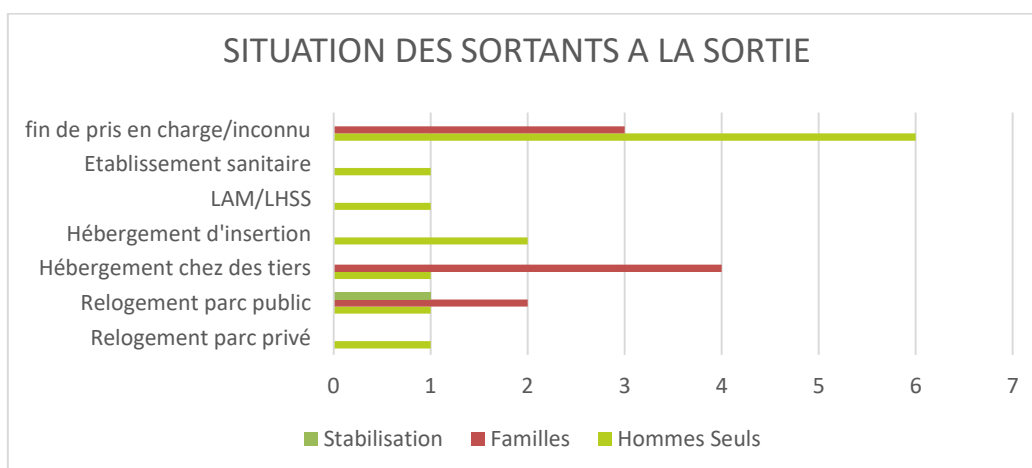
Lors de l'admission, le ménage nous décrit ne pas avoir de problème de santé mais très vite nous pouvons nous apercevoir une difficulté.

Nous observons de grosses problématiques d'addictions (essentiellement alcool et stupéfiants), mais aussi nous recensons de plus en plus des difficultés de l'ordre de pathologies psychiatriques.

Le constat est que ces problématiques touchent en grande majorité le public masculin isolé. Nous devons faire face durant notre accompagnement à des refus de soins ou à du déni. Cet axe est très important à travailler.

Pour cela, nous travaillons en étroite collaboration avec nos différents partenaires tels que le CSAPA, l'EMPP, le CMP, le médecin traitant et l'hôpital.

Situation des ménages à la sortie du notre service



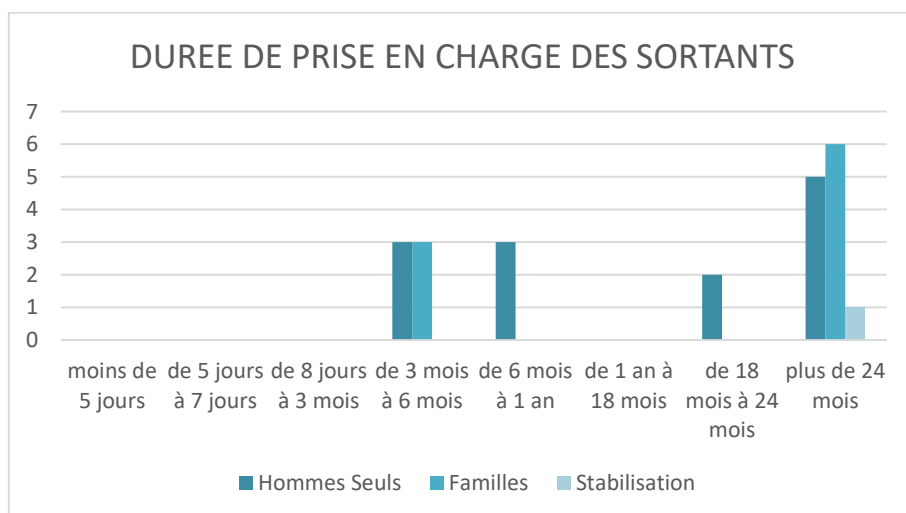
Au niveau du parc « Familles », 3 familles sont sorties du dispositif en 2022. L'une d'entre elle a souhaité retourner vivre dans sa propre famille. Pour la deuxième, une fin de prise en charge a dû être actée pour détention de produits stupéfiants et des manquements graves au règlement. Une famille a été relogée dans le parc public.

Concernant les hommes seuls, plusieurs fins de prise en charge ont dû être prononcées suite à des problèmes de consommation de produits illicites et trafic, non adhésion à l'accompagnement, et violence... Une orientation vers les LHSS a été effectuée suite à de graves problèmes de santé (amputation). Un résident a quitté la structure dans le cadre d'une démarche de soin et d'éloignement du territoire. Une sortie vers le dispositif d'intermédiation locative et une autre vers une RHJ sur la métropole lilloise a eu lieu en 2022.

Enfin, il y a eu une sortie du dispositif de stabilisation vers un logement du parc social.

Un des éléments importants permettant de travailler la sortie d'un ménage est le niveau de ressources.

A l'admission, 41% des sortants ne percevaient aucun revenu. Lors de leur sortie, ils ne sont plus que 6%. L'accompagnement durant le séjour des personnes accueillies a permis d'ouvrir les droits au R.S.A, puisque nous sommes passés de 29% de personnes bénéficiant de ce revenu à leur entrée à un nombre de 47% de bénéficiaires à leur sortie. Lors de leur admission, aucune personne n'avait de revenu lié à l'emploi. A la sortie 29% perçoivent un revenu professionnel. C'est un travail sur les freins à l'emploi qui a été mis en place et a permis cela.



La durée du séjour au sein du CHRS varie selon la composition familiale. Elle est de minimum 28 mois pour les hommes seuls et 24 mois pour une famille. Pour les places de stabilisation (femmes seules) la durée fut importante du fait de la régularisation administrative.

Le profil des usagers demande à l'équipe éducative un accompagnement adapté et de ce fait une prise en charge plus longue.

La durée de prise en charge des sortants (toutes catégories d'usagers confondues) en 2022 est en moyenne de plus de 24 mois.

Les faits marquants :

Durant cette année 2022, Il y a eu plusieurs mouvements dans l'équipe éducative. Certaines professionnelles ont pu bénéficier d'une mobilité interne au sein de l'association, elles ont été retenues sur les nouveaux projets en développement.

Un logiciel de gestion du temps de travail « Octime » a été déployé à titre expérimental sur le CHRS pour y être pleinement déployé sur l'association sur la fin d'année ensuite.

Plusieurs axes ont été travaillés dans le cadre de la démarche d'évaluation continue de la qualité :

- La plateforme Ageval, pilotage de la qualité et de l'évaluation des risques a également été déployé.
- Un livret « Sécurité Incendie » pour les résidents a été créé et il a été suivi de la réalisation des exercices incendie avec les usagers.
- La démarche du CVS a été relancée.

La modification et l'entretien du parc de logements s'est poursuivi avec les interventions des équipes AVA et ACI.

L'Hébergement d'Urgence

Synthèse du projet de service :

Selon l'article L 345-2-2 du code de l'action sociale et des familles, les services d'hébergement d'urgence doivent permettre aux personnes accueillies :

- de bénéficier de prestations assurant le gîte, le couvert, et l'hygiène ;
- d'une première évaluation médicale, psychique et sociale réalisée au sein de la structure d'hébergement ou par convention par des professionnels ou des organismes extérieurs ;
- et d'être orientée vers tout professionnel ou toute structure susceptible de lui apporter l'aide justifiée par son état, notamment un centre d'hébergement et de réinsertion sociale, un hébergement de stabilisation, une pension de famille, un logement-foyer, un établissement pour personnes âgées dépendantes, un lit halte soins santé ou un service hospitalier.

Nous établissons des contrats de séjour d'une durée de 3 mois renouvelable si une solution de relogement durable n'a pas été trouvée.

La finalité de l'accompagnement est l'accession à un logement ou une structure d'insertion adaptée si la situation le nécessite. Nous sommes vigilants à la fluidité des parcours nécessaires sur ce service. L'accueil en hébergement est destiné aux personnes sans domicile ou contraintes de le quitter en urgence, en situation de précarité et connaissant de graves difficultés sociales : l'hébergement est provisoire dans l'attente d'une solution de logement durable et adaptée.

1. Le service d'Hébergement d'Urgence en Flandre Maritime

Habilitations et publics :

Le service d'Hébergement d'Urgence de la Flandre Maritime accueille des adultes isolés ou des familles connaissant de graves difficultés d'ordre économique et social. Il peut s'agir d'hommes seuls avec ou sans enfant, de femmes seules avec ou sans enfant, ou de couples avec ou sans enfant.

Il s'agit d'un accueil inconditionnel, c'est à dire sans critères de sélection des publics accueillis. Les conditions de ressources ne sont pas un critère d'éligibilité. Pour autant, si le ménage dispose de ressources, il sera demandé, à la personne accueillie, une participation aux frais d'hébergement.

Le service d'Hébergement d'Urgence se compose de :

- 14 places Habilité Adultes Isolés qui accueille des hommes seuls ou des femmes seules sans enfant. Soit 9 logements (3 studios, 4 T1 et 2 T4 en cohabitation).
- 15 places Habilité Familles qui accueille des hommes et des femmes avec enfants et couples avec ou sans enfants. Soit 5 logements (2 T2, 1 T3, 2 T4).
- 115 places ALT qui accueille différentes typologies de ménages, notamment des hommes seuls ou des femmes seules majeurs avec ou sans enfants et des couples majeurs avec ou sans enfants. Soit 23 logements (3 T1, 1 T1Bis, 2 T2, 1 T3, 14 T4, 2 T5).

Obligations :

L'activité est subventionnée chaque année par le BOP 177 relatif à la prévention contre les exclusions, l'insertion des personnes vulnérables, la lutte contre la pauvreté et l'aide alimentaire et par l'ALT (Allocation Logement temporaire) pour les 115 places.

Concernant l'activité du service d'hébergement d'urgence, sur l'année 2022, elle était tenue de maintenir un taux d'occupation avoisinant les 100%.

Les budgets prévisionnels :

	HU Habilités Famille	HU habilités Adultes Isoles	HU ALT
Groupe 1	12 425€	14 422€	702 671 €
Groupe 2	89 188.96€	65 595.67€	
Groupe 3	35 884.07€	58 862.92€	
Total	137 498.03€	138 880.59€	

L'HU Habilité « Familles » et l'HU « Adultes Isolés » fonctionnent sous dotation globale de financement.

ETP de la structure :

Le service compte 10,11 ETP.

Formations suivies sur 2022 :

Les professionnels du service HU FM ont pu bénéficier de plusieurs formations sur l'année 2022 :

- Méthodologie de projets
- La place des éducateurs dans la santé des résidents
- Entretien et hygiène des locaux
- Sauveteur secouriste du travail
- Citoyenneté et laïcité
- Gestes et postures
- Ecrits professionnels

Pour concrétiser notre réflexion au niveau de la politique du Logement d'Abord, nous avons formé une professionnelle sur ce thème avec la Communauté Urbaine de DUNKERQUE.

Au vu de l'évolution du public, l'ensemble des salariés est formé sur l'année 2022 et 2023 par l'EMPP « Lalinéa » (équipe mobile Psychiatrie Précarité) sur les thèmes de la santé mentale :

- Sectorisation, mode d'hospitalisation et parcours patients,
- Approche de la clinique en santé mentale,
- Appréhender la crise,
- Le risque suicidaire.

L'activité réalisée et les données sur le public accompagné :

Volume d'Activité

	HU ALT	HU Habilité Familles	HU Habilité Adultes Isolés
Capacité Autorisée	115	15	14
Nombre de jours d'ouverture	365	365	365
Nombre de ménages	36	6	25
Nombre d'enfants	93	10	0
Nombre d'adultes	62	12	25
Total personnes accueillies	155	22	25
Nombre de journées théoriques	41975	5475	5110
Nombre de journées réalisées	39200	6509	4943
Taux d'occupation	93,39%	118,89%	96,73%

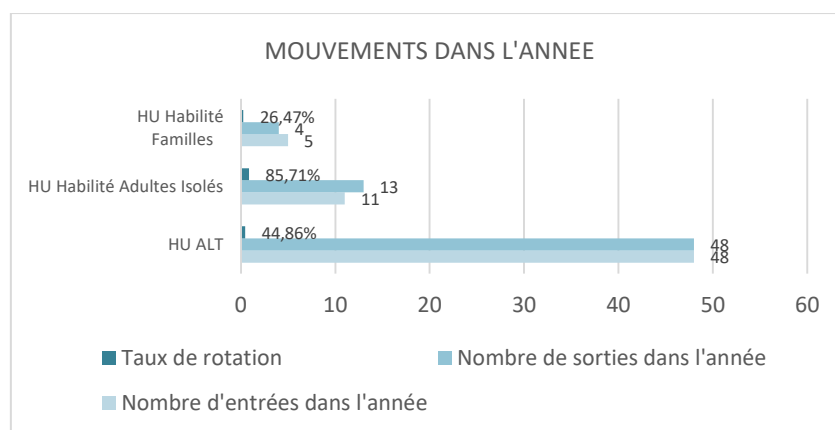
Le taux d'occupation reste stable pour l'HU Habilité Familles. En 2022, une seule famille est sortie vers le parc public. Le peu de fluidité sur ce dispositif s'explique par le nombre de familles hébergées sans titre de séjour.

Sur les dispositifs HU Habilité Adultes Isolés et HU ALT, le taux d'occupation a fortement augmenté grâce à une fluidité plus importante cette année.

Concernant l'HU ALT, à la différence de 2021, certains logements sont sur-occupés par la présence de jeunes enfants (moins de 3 ans). L'écart constaté en 2021 entre la typologie des logements et la composition des ménages orientés vers notre dispositif s'est inversé.

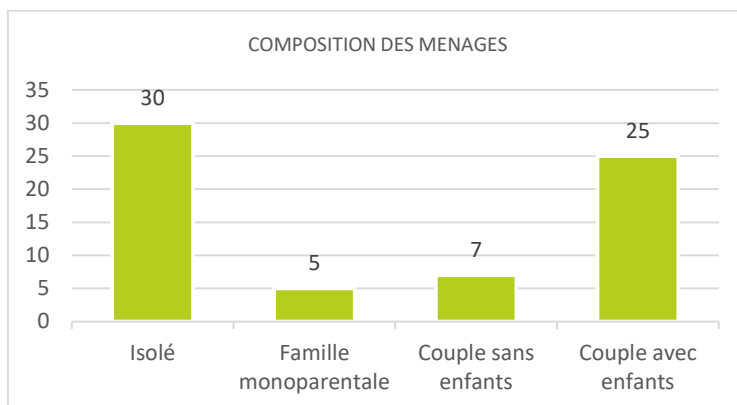
Nous avoisinons, sur le dispositif HU Habilité Adultes Isolés, un taux d'occupation de 100 %. Ce dispositif correspond aux besoins actuels du territoire. Nous réfléchissons pour 2023 à augmenter le nombre de places avec l'acquisition de deux cohabitations supplémentaires.

Fluidité des parcours

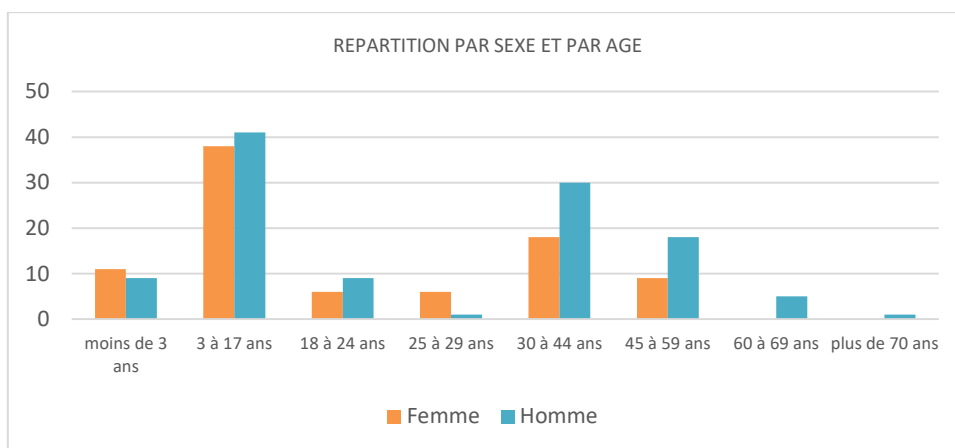


En 2022, nous avons mobilisé un certain nombre de partenaires sur le littoral afin de retrouver une fluidité et de la rotation dans le parc. Nous constatons une rotation importante sur le dispositif HU Habilité Adultes Isolés. Il y a peu de mouvements sur l'HU Habilité Familles qui s'expliquent par le nombre de familles sans titre de séjour. Concernant l'HU ALT, la mixité des problématiques dans ce dispositif explique une rotation mitigée. En 2022 nous avons accompagné 18 ménages en situation administrative bloquée.

Les personnes accompagnées :



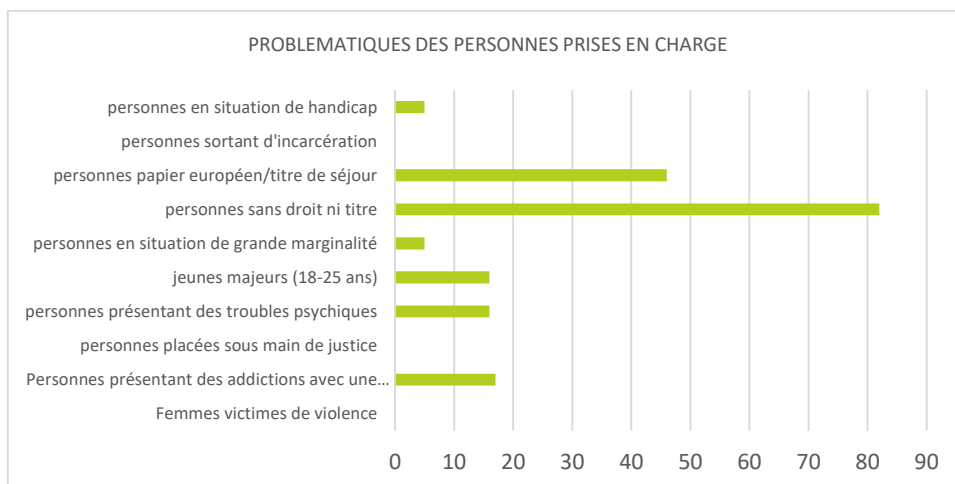
Sur l'année 2022, le service a accompagné 202 personnes ce qui représente 67 ménages, 103 enfants et 99 adultes.



Deux tranches d'âge sont plus représentées. Il s'agit des 03-17 ans et les 30-44 ans.

Le public accueilli se compose de 30 personnes isolées, 25 couples avec enfants, 7 couples sans enfants, 5 familles monoparentales.

Problématiques des personnes prises en charge



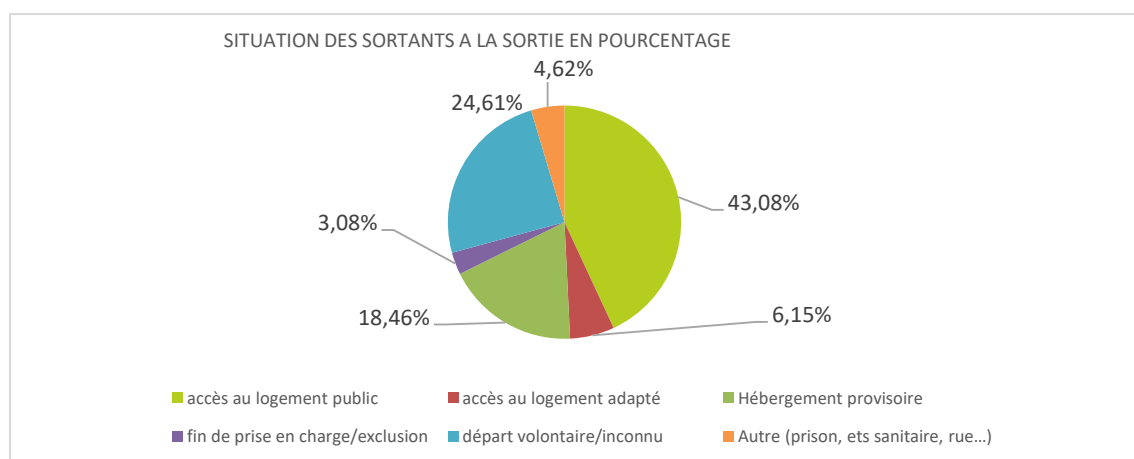
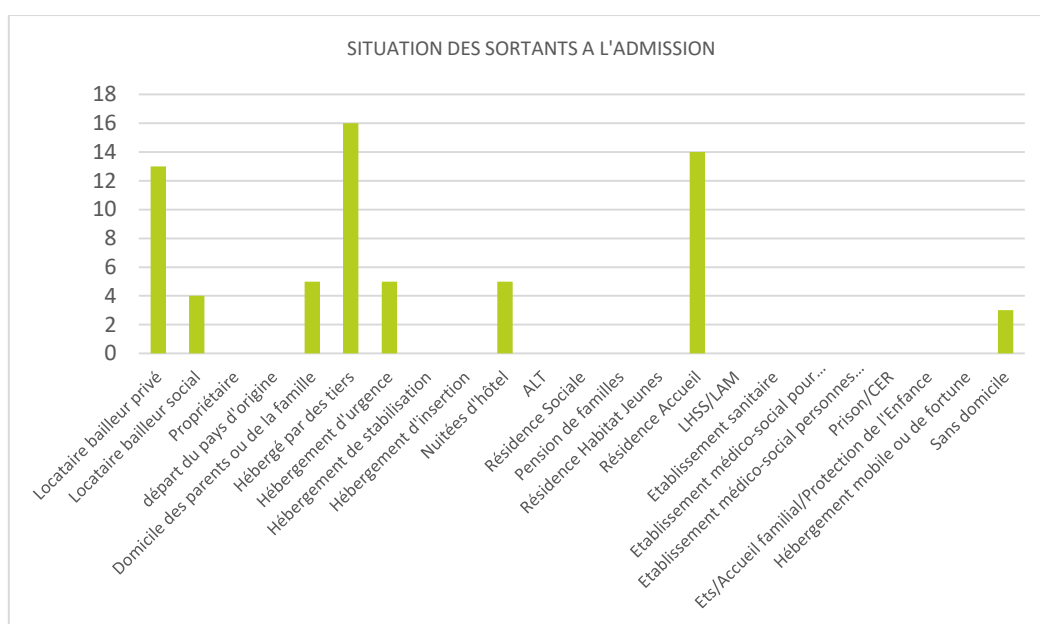
En 2022, on note une diminution des personnes accueillies sans titre de séjour par rapport à 2021 et une augmentation des personnes ayant des papiers européens ou titres de séjour.

Les personnes en situation de grande marginalité sont en nette diminution par rapport à 2021.

Nous n'avons pas accueilli de personnes victimes de violences, placées sous-main de justice ou sortant d'incarcération. En effet, il existe plusieurs opérateurs sur le littoral pour répondre à ces problématiques.

En 2022, nous accueillons 16 personnes présentant des troubles psychiques et 17 présentant une addiction.

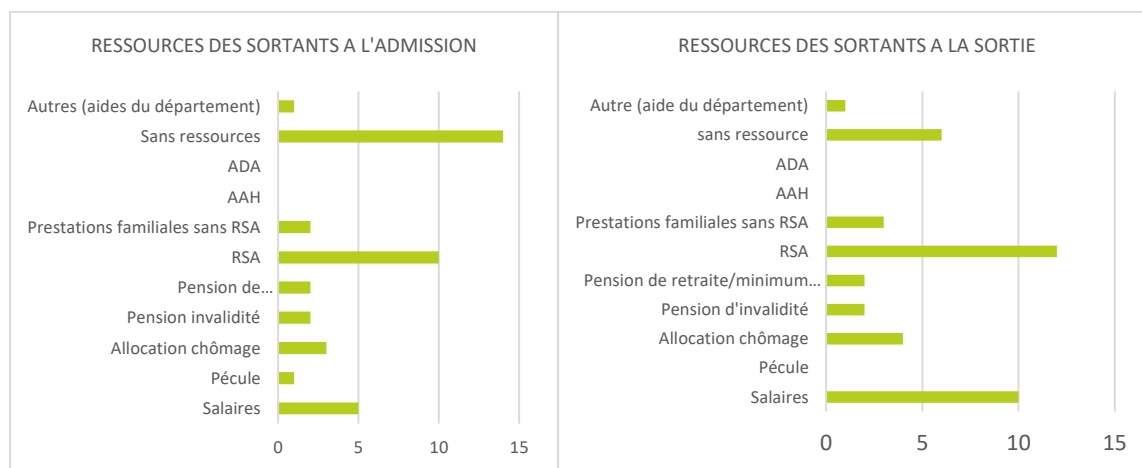
Comparatif d'hébergement/logement à l'entrée et à la sortie



Sur les 65 personnes sorties en 2022, la majorité est sortie vers le parc public ; nous avons effectué 3 fins de prise en charge sans solution pour les personnes et 2 grandes familles sont parties d'elles-mêmes sans nous prévenir.

Les 65 personnes sorties étaient, à leur entrée, hébergées par des tiers, en résidence accueil ou locataires bailleurs privés.

Les ressources des personnes sorties en 2022 à l'entrée et à la sortie



Dans ce graphique, nous mettons en parallèle les ressources à l'entrée dans le dispositif avec celles à la sortie. Nous constatons que l'accompagnement global mis en place par le service permet souvent de débloquer les situations financières des personnes et de stabiliser leur revenu pour les amener vers une sortie efficiente. Les personnes qui restent sans ressources à la sortie sont les ménages qui se trouvent dans une situation administrative bloquée sans titre de séjour.

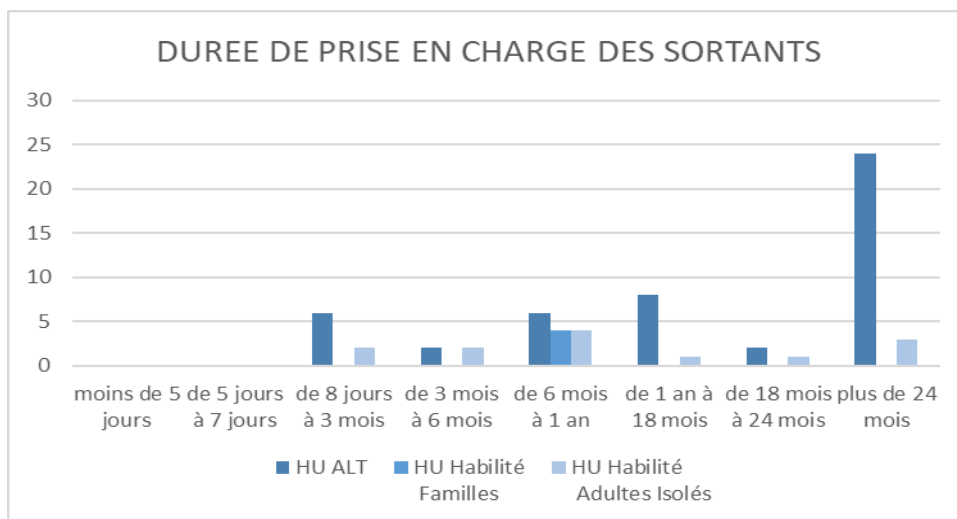
La durée des séjours des présents au 31/12/2022

	HU ALT	HU Habilité Familles	HU Habilité Adultes Isolés
Nombre de présents au 31/12/2022	107	18	12
Moyenne des durées des séjours des présents au 31/12/2022	30 mois	30 mois	21 mois

La moyenne de la durée des séjours s'explique par la présence de 7 familles et 2 hommes seuls arrivés avant 2020. La famille la plus « ancienne » est arrivée en 2011 sans titre de séjour avec une situation administrative bloquée.

La difficulté du relogement actuelle sur le littoral explique également la durée des séjours.

La durée des séjours des ménages sortis :



Ce graphique illustre la durée de prise en charge des personnes sortantes du dispositif en 2022. Les situations administratives bloquées (sans titre et sans ressource) ne permettent pas un relogement. La durée de l'accompagnement des personnes sans papier est conditionnée aux délais d'obtention d'une régularisation.

Les personnes ayant une situation administrative débloquée ont logiquement une durée de séjour beaucoup plus courte ; cependant, le relogement est souvent tributaire des disponibilités du parc social du littoral. Actuellement, le plan ANRU s'applique sur 8 quartiers du littoral jusqu'en 2030. Les logements vacants du parc public sont donc destinés en priorité à reloger les locataires des immeubles en rénovation. Les sorties d'hébergement vers le parc public seront probablement impactées.

Au niveau de la durée de séjour des sortants, nous constatons à la lecture du graphique, que pour l'ensemble des ménages la durée de séjour est bien plus longue que les trois mois prévus dans le contrat de séjour. Mais elle tend à diminuer comparé à 2021.

2. L'hébergement d'Urgence en Flandre Intérieure

Habilitations et publics :

Le service d'hébergement d'urgence en Flandre intérieure se compose de 43 places : un collectif, le Foyer ABBE PIERRE basé sur Hazebrouck et des logements d'Hébergement d'Urgence en diffus sur Bailleul. Ce service permet l'accueil de différents types de ménages (d'hommes et de femmes seules, d'hommes ou de femmes avec enfants, de couples avec ou sans enfants).

Le Foyer Abbé Pierre propose 17 places comprenant 6 chambres individuelles, 5 chambres en cohabitation de deux personnes.

Le parc de logements en diffus sur Hazebrouck se compose de 2 logements 3 places chacun en cohabitation, d'un studio au sein du RHJ de Bailleul et de 4 T.3.

Obligations :

Concernant l'activité du service d'hébergement d'urgence en Flandre intérieure, sur l'année 2022, elle était tenue de maintenir un taux d'occupation avoisinant les 100%.

Le Budget :

La subvention est de 371 742 euros.

ETP de la structure :

Sur l'ensemble du service, il y a 6,5 ETP :

- 5 Postes de travailleurs sociaux (ES, AS, ME)
- 1 maitresse de maison
- 1 Homme d'entretien à mi-temps

La veille de nuit a été externalisée, elle est gérée par la société BJB.

Les formations suivies sur l'année 2022 :

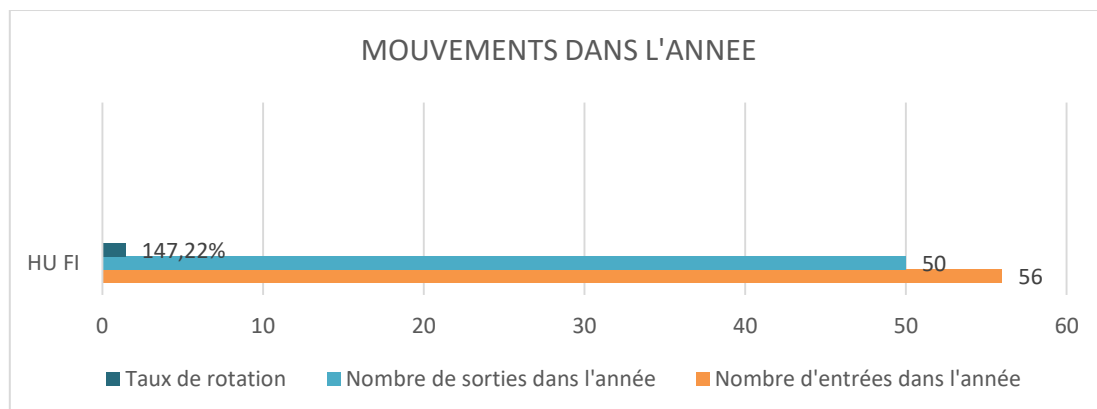
- Equipier de première intervention
- La place des éducateurs dans la santé des résidents
- Equipier de première intervention
- La gestion de l'agression réelle ou potentielle : MAPA
- Sensibilisation RGPD

Activité réalisée

	HU FI
Capacité Autorisée	43
Nombre de jours d'ouverture	365
Nombre de ménages	63
Nombre d'enfants	22
Nombre d'adultes	70
Total personnes accueillies	92
Nombre de journées théoriques	15695
Nombre de journées réalisées	14172
Taux d'occupation	90,30%

Nous constatons que notre taux d'occupation a légèrement augmenté et passé la barre des 90%. Le taux d'occupation s'explique par notre difficulté de trouver un logement famille sur notre parc pour remplacer un logement que nous avons dû rendre.

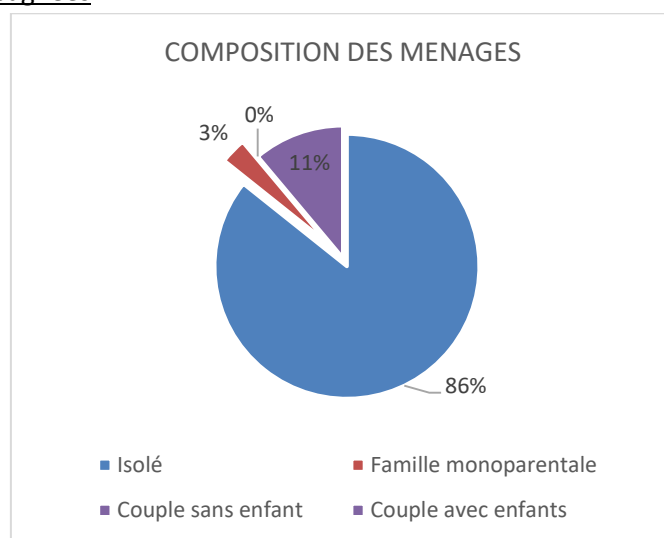
Fluidité des parcours



L'hébergement d'urgence en Flandre Intérieure connaît une rotation importante ; 147,22%. Cette rotation s'exerce principalement sur le Foyer Abbé Pierre qui accueille exclusivement des hommes isolés.

La rotation est due aux conditions d'accueils, aux caractéristiques du public accueilli et aux problématiques rencontrées.

Les personnes accompagnées

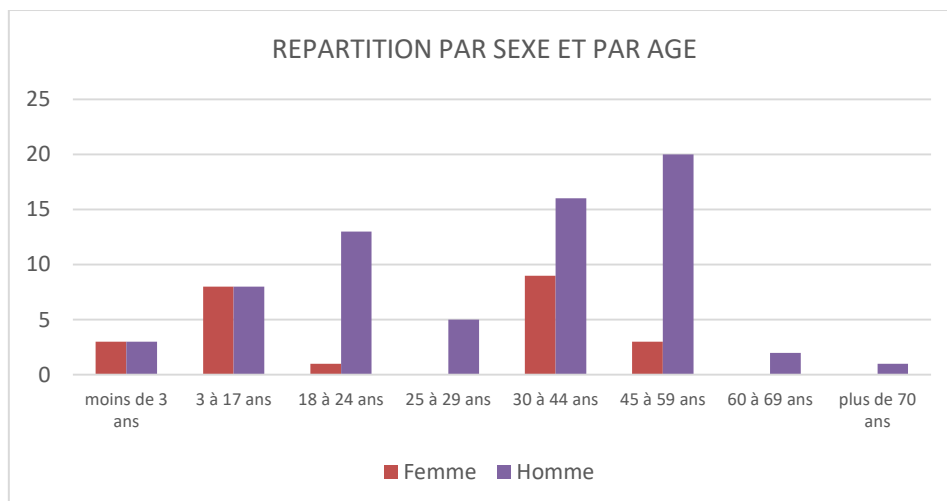


L'hébergement d'urgence de la Flandre Intérieure est doté d'un parc locatif proposant essentiellement des places individuelles pour personnes isolées.

Les personnes isolées représentent de ce fait 86 %

En 2022, nous avons accueilli 3 % de famille monoparentale et 11 % de couples avec enfants.

La rotation importante constatée se retrouve dans le nombre des personnes isolées accueillies au cours de l'année 2022.

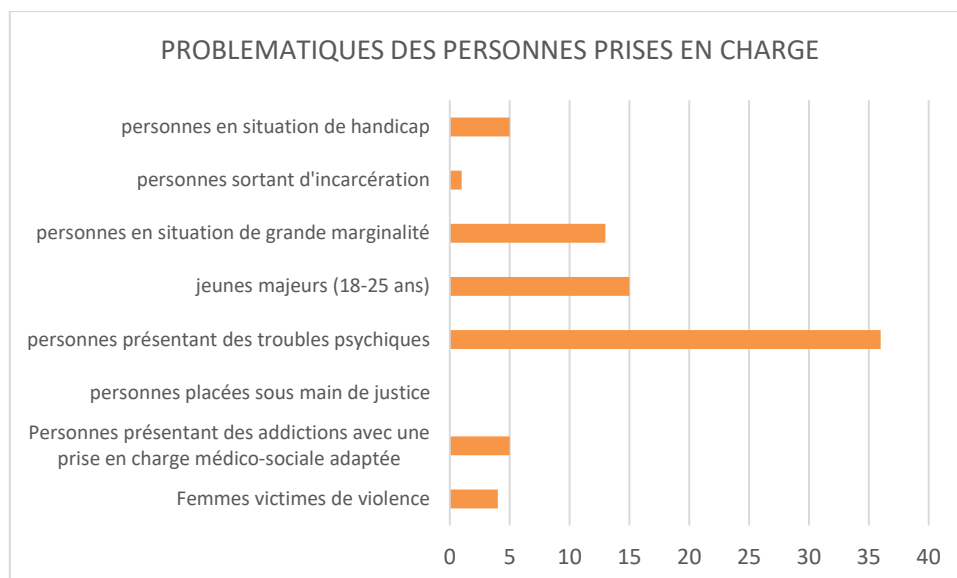


Nous constatons que les personnes accueillies sont plus âgées que les années précédentes. En 2021 il y avait une majorité de personnes entre 18 et 25 ans. Cette année, l'âge le plus représentatif est 45 à 59 ans pour les hommes.

On peut expliquer ce changement par deux événements marquants sur l'année : la fermeture de la halte solidaire d'Hazebrouck où les personnes accueillies dans ce dispositif ont été orientées au FAP et le manque de place sur des dispositifs du territoire pour les personnes de plus de 50 ans ce qui ne permet à ce public une sortie rapide.

Il est à noter que la fluidité est plus importante chez les 18/35 ans. En effet, ce sont des personnes souvent inscrites dans une vie professionnelle ou privée en mouvement.

Problématiques des personnes prises en charge



L'année 2022 a été marquée par l'augmentation de personnes présentant des troubles psychiques, ce chiffre est à mettre en lien avec les prescriptions médicales à l'entrée.

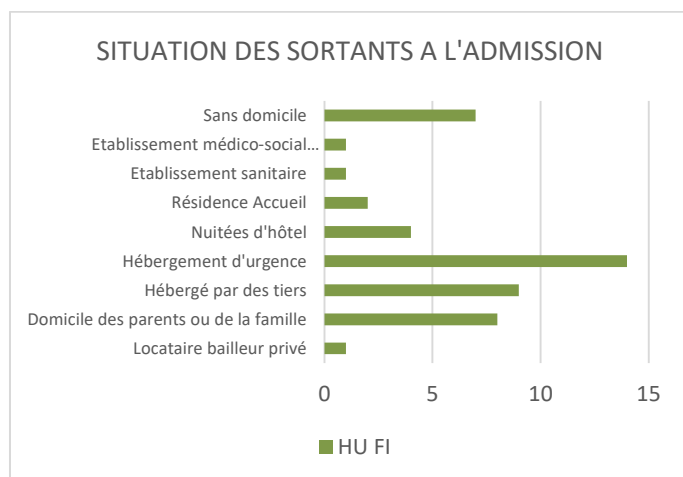
Depuis la loi du 5 juillet 2011 qui régit les modalités d'hospitalisation en milieu psychiatrique, les soins sont privilégiés à l'hospitalisation. Pour permettre d'accompagner au mieux les personnes ayant ces troubles, nous avons accentué notre partenariat avec l'EMPP et des infirmiers libéraux. Nous avons également mis une procédure en place pour les médicaments.

Les problématiques du public accueilli sur le collectif sont souvent multifactorielles : précarité, isolement, dettes, parcours de vie difficile, addictions...

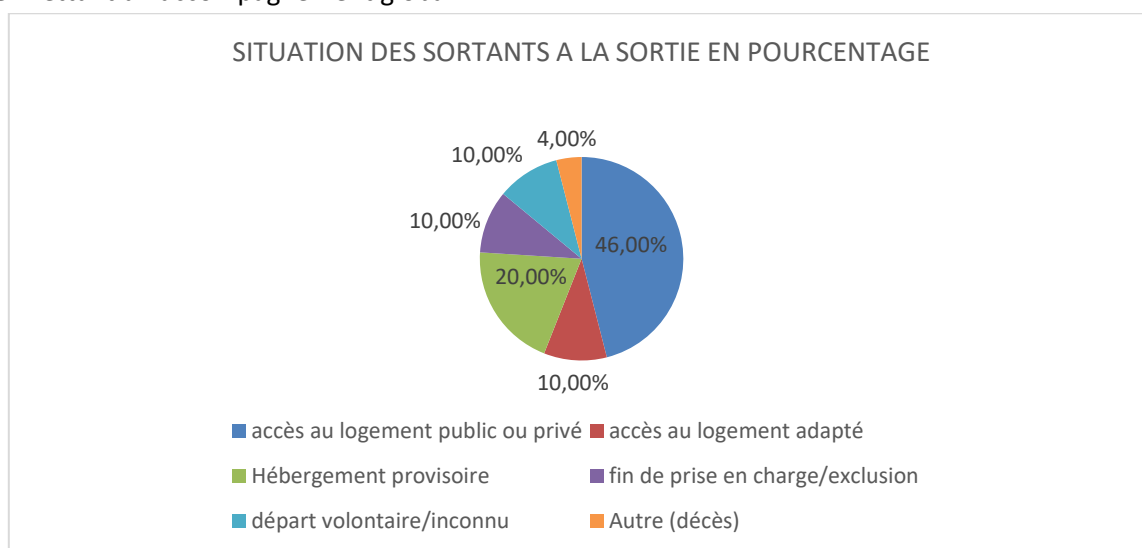
La prise de stupéfiants ou l'alcoolisation massive sans prise en charge adaptée reste l'une des problématiques les plus difficiles à accompagner puisque cela génère des troubles du comportement et des excès de violence.

Sur les logements familles, la principale caractéristique est l'absence de titre de séjour.

Situation logement à la sortie

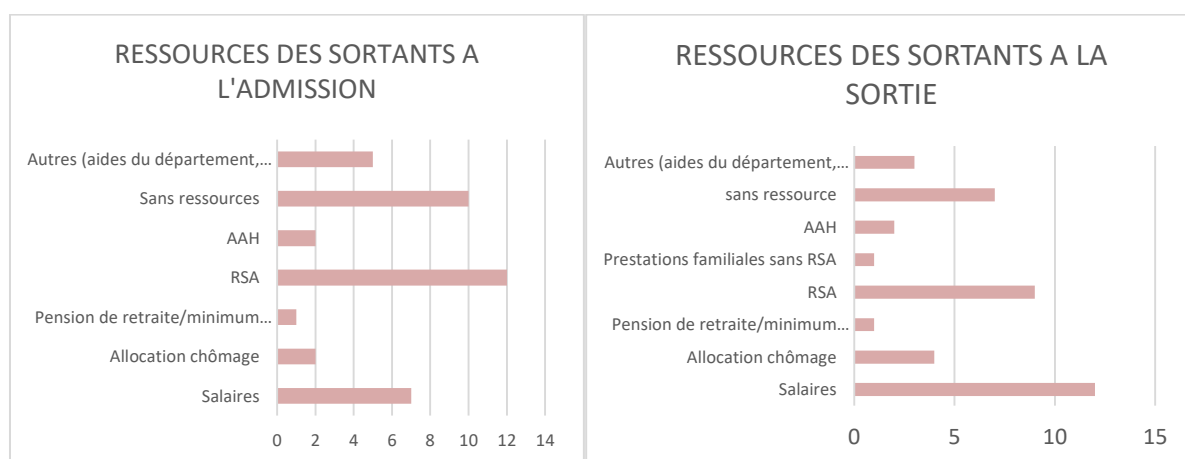


Nous pouvons voir que peu de personnes étaient en situation de location à l'entrée en HU. Outre la nécessité de stabiliser les ressources, il nous paraît essentiel de mener un accompagnement autour du « savoir habiter ». Le projet d'accompagnement personnalisé a été travaillé en ce sens, permettant un accompagnement global.



Par rapport à 2021, il y a une stabilisation du pourcentage de sortie en relogement parc privé ou public. Nous notons une nette diminution des fins de prise en charge soit 10% en 2022 contre 23% en 2021. L'hypothèse serait qu'un petit laps de temps (sauf extrême urgence) entre le pré-accueil et l'accueil permet à la personne orientée de réfléchir et de mûrir son entrée à l'hébergement d'urgence. 20% correspond à une sortie vers un hébergement provisoire type CHRS.

Les ressources des personnes sorties en 2022 à l'entrée et à la sortie



A l'entrée en HU, la majorité des personnes sans ressource étaient sans titre de séjour. Pour la majorité l'obtention d'un titre de séjour leur a permis d'enclencher une formation, un contrat d'apprentissage ou une vie professionnelle salariée.

Pour les sortants sans ressource, il s'agit de sorties à l'initiative des personnes n'ayant pas ouvert leurs droits ou des fins de prise en charge pour non-respect du règlement.

L'un des axes importants dans l'accompagnement global est de stabiliser les ressources pour accéder à un logement.

La durée des séjours

DUREE DE PRISE EN CHARGE DES SORTANTS	HU FI
Moins de 5 jours	0
De 5 jours à 7 jours	0
De 8 jours à 3 mois	18
De 3 mois à 6 mois	4
De 6 mois à 1 an	7
De 1 an à 18 mois	5
De 18 mois à 24 mois	7
Plus de 24 mois	9
Moyenne de prise en charge en jours	12 mois environ

Nous pouvons nous apercevoir que 18 personnes ont été accueillies moins de 3 mois.

Cependant, la durée moyenne de séjour dans notre hébergement d'urgence est de 1 an environ. Le temps d'ouvrir des droits, de permettre à la personne de se poser et de mettre en place l'accompagnement extérieur adapté à la problématique.

Nous rencontrons également des difficultés pour reloger les personnes dans le parc public : manque de produit adapté aux demandes de petites typologies (type studio, T1).

La situation bloquée des personnes sans papiers vient également rallonger le temps d'accompagnement.

3. Les faits marquants de l'année :

Pour les professionnels, les mouvements de l'équipe, que ce soit en Flandre maritime ou en Flandre intérieure, ont permis de donner une nouvelle dynamique au sein des deux équipes. La mise en place de formation sur le logement d'abord amène une réflexion collective sur le « savoir habiter » et tend à faire évoluer les pratiques professionnelles et la réflexion dans ce domaine.

Le projet d'accompagnement personnalisé a été révisé par l'équipe HU FM, en tenant compte des missions du service, des problématiques rencontrées et des axes de travail pour l'année à venir. La trame a été validée par la chargée de mission qualité de l'association et la direction. Le nouveau projet d'accompagnement personnalisé sera déployé dès le premier trimestre 2023 sur les deux équipes.

Un travail de sensibilisation à la RGPD a été entrepris avec les professionnels et sera poursuivi tout au long de l'année 2023.

L'ouverture d'un nouveau service, « le SAS », en fin d'année sur Hazebrouck a fortement mobilisé l'équipe sur l'écriture du projet mais aussi sur les outils de la loi 2002-2. Une réflexion partenariale a été menée afin de porter le projet et le mettre en action.

Le renforcement du partenariat avec le SIAO permet de travailler une plus grande fluidité et une cohérence sur le parc HU. La présence en CTT d'un cadre et d'un professionnel a permis de renforcer le partenariat avec les différents bailleurs et de se faire connaître par le département.

Par ailleurs, l'association a acquis le logiciel Octime pour la gestion des temps de travail des salariés. Le logiciel apprécié par les équipes permet une visibilité des horaires sur l'année, une traçabilité, un contrôle en temps réel des différents compteurs par les professionnels.

Enfin, un nouveau circuit d'alerte des événements indésirables a été mis en œuvre suite à l'acquisition du logiciel Ageval (logiciel de management de la qualité). Ce nouveau circuit nous permet d'assurer la traçabilité des aléas, d'analyser les causes possibles et de permettre à terme de mettre en places des actions préventives afin de limiter les aléas. Les équipes se sont appropriées ce logiciel en juin 2022. De ce fait, la traçabilité des événements indésirables sera plus significative en 2023.

4. Les perspectives pour l'année 2023 :

Le travail sur la fluidité au niveau des hébergements devra se poursuivre en soutenant les équipes dans la recherche de solutions notamment pour les ménages aux situations administratives bloquées. Nous

nous appuierons pour cela sur l'expertise du SIAO pour certaines situations complexes. Il est primordial de pouvoir retrouver de la fluidité sur nos places d'hébergement d'urgence afin de répondre aux besoins de notre territoire d'intervention.

Pour répondre aux besoins identifiés sur le Littoral, 5 nouvelles places HU habilité adultes isolés seront déployées sur 2 cohabitations courant premier trimestre 2023. La capacité d'accueil sera alors de 19 places.

Le développement du dispositif « SAS » qui a ouvert ses portes en décembre 2022 est à expérimenter sur l'année 2023. Une troisième chambre d'accueil est créée par la ville d'Hazebrouck, le bailleur.

Le partenariat reste toujours autant un axe à déployer et à faire vivre dans l'accompagnement des personnes.

Dans le cadre du nouveau référentiel d'évaluation de la Haute Autorité de Santé, nous aurons plusieurs actions à lancer : Découvrir les principaux critères d'évaluation tout en commençant à identifier les ajustements nécessaires, d'appivoiser les nouvelles méthodes d'évaluation et de sensibiliser les professionnels au nouveau dispositif d'évaluation. Une réflexion sera menée sur la manière de recueillir de manière efficiente la parole des personnes.

Le service Socio-Judiciaire

Adresse : 08 Rue du Fort Louis 59140 DUNKERQUE

Directeur : Cathy BELKALA

Directeur Adjoint : PETITPREZ Jacques Yves

Chef de service : Jean Marc HERREMAN

Synthèse du projet d'établissement (ou de service) :

Le placement à l'extérieur est, de l'avis d'un grand nombre de professionnels, la mesure d'aménagement de peine la plus adaptée aux personnes condamnées isolées et fragilisées. Si elle profite de cette publicité auprès de beaucoup, elle est paradoxalement la moins prononcée, laissant de côté les personnes dont le parcours d'insertion nécessiterait son recours.

Le suivi socio-éducatif au cœur de la mesure d'aménagement repose essentiellement sur un accompagnement spécialisé et une mission de surveillance. Aussi induit-il des compétences, des outils et des partenariats spécifiques, mais aussi usuels pour ce qui concerne notre service.

Si la personne reste soumise au régime de la détention, ce statut implique le respect de la contrainte judiciaire mais il vise à organiser une réintégration progressive dans la société et évite ainsi les effets désocialisants de la prison. C'est ce délicat équilibre, associant cadre coercitif et capacité d'établir une relation « d'aide » qu'il convient d'établir.

Le service socio-judiciaire a été créé en 1997. Les premières missions dévolues à l'activité ont consisté en des interventions en détention, au titre de la préparation à la sortie de PPSMJ (personnes placées sous-main de justice). Puis, dans ce même cadre, des sessions collectives dites « ateliers de l'information » ont pu être organisées. Ces différentes prestations ont mis à jour la nécessité de proposer des aménagements de peine, au titre du placement extérieur ; sur occupation carcérale, sorties sèches facteur de récidive et opportunité de bâtir des projets personnalisés de réinsertion sont les constats qui ont conduit à l'élaboration d'un conventionnement entre AAES et administration pénitentiaire.

Habilitations et publics :

L'association a conventionné avec le SPIP du Nord pour l'accompagnement et l'hébergement de 08 personnes en placement à l'extérieur.

Le Placement à l'Extérieur est une mesure d'aménagement de peine individualisée qui permet à une personne condamnée à une peine privative de liberté d'exécuter tout ou partie de cette peine hors d'un établissement pénitentiaire, en étant notamment confiée à une association. Le P.E engage plusieurs acteurs autour de la mesure :

- Le Juge d'Application des Peines prononce l'octroi du placement. Il détermine les conditions particulières de l'exécution de la mesure, telles que les différentes obligations et interdictions sur le jugement. Il peut révoquer la mesure en cas d'incident grave.
- Le Parquet assiste au débat contradictoire et donne son avis sur les mesures envisagées.
- Le SPIP aide à la décision du magistrat et à la préparation du projet avec la personne et l'Association. Il assure le suivi de la mesure en contrôlant le respect des obligations et interdictions.
- L'AAE prépare le projet d'aménagement et assure ensuite l'accompagnement quotidien de la personne. Elle s'engage à fournir un cadre matériel et humain, et à faire respecter le cadre réglementaire de privation de liberté.
- La personne condamnée est au cœur du projet. Rencontrée pour l'essentiel en maison d'arrêt, elle se voit présenter les tenants et aboutissants de la mesure. Le travailleur social évalue la situation de la personne et co-construit le projet d'aménagement de peine. Plusieurs entretiens espacés dans le temps sont utiles à la maturation du projet, et contribuent aux fondements de la relation éducative. L'originalité de la mesure consiste en ce qu'elle confère à la fois un espace contraignant et un espace libre au regard de la mise à exécution de la peine à l'extérieur. L'AAE requiert une capacité à accompagner la personne dans le respect du principe d'auto-contrainte qui s'impose à elle.

Obligations (activité à réaliser en nombre et en taux) :

La convention ne fixe pas d'obligation hormis une capacité limitée conventionnellement à 8 mesures en simultané. Le placement à l'extérieur est facturé 35€ par jour et par personne accompagnée.

Budget : Le budget se compose d'une subvention ALT à hauteur de 21 807 euros à laquelle s'ajoute une facturation des placements à l'extérieur avec un prix fixé à 35€/jour/personne hébergée.

ETP de la structure : 1 ETP Educateur Spécialisé

Formation suivie : Durant cette année, l'éducateur du SSJ s'est inscrit dans une démarche de formation CAFERUIS et a été remplacé durant son stage.

L'activité réalisée :

- **Volume de l'activité**

	Nombre de Placement à Extérieur	Nombre d'hébergement en ALT simple
Capacité Autorisée	8	8
Nombre de jours d'ouverture	365	365
Nombre de ménages	12	15
Nombre d'adultes	12	15
Total personnes accueillies	12	15
Nombre de journées théoriques	2920	2920
Nombre de journées réalisées	1086	2260
Taux d'occupation	37,19%	77,40%

Ce premier tableau illustre l'activité de l'année. Les personnes accueillies entrent dans notre dispositif dans le cadre d'un placement à l'extérieur (PE) d'une durée d'environ 6 mois en général sans compter les remises de peines possibles.

Sur l'année 2022, nous avons accompagné 12 personnes qui ont pu bénéficier d'un PE ce qui représente un taux d'occupation de 37,19% des places. Ce taux est peu élevé et s'explique par la présence sur les logements des personnes qui ont terminé leur PE mais pour qui aucune solution à la sortie n'a été trouvée le temps de leur mesure judiciaire. Si nous prenons le taux d'occupation des logements, il est de 77,40%.

Cette difficulté de fluidité à la sortie des placements à l'extérieur sera l'axe de travail principal sur l'année 2023.

- **Mouvements durant l'année 2022**

	PE
Nombre d'entrées dans l'année	9
Nombre de sorties dans l'année	10
Nombre de personnes au 1er janvier de l'année	3
Nombre de personnes au 31 décembre de l'année	2

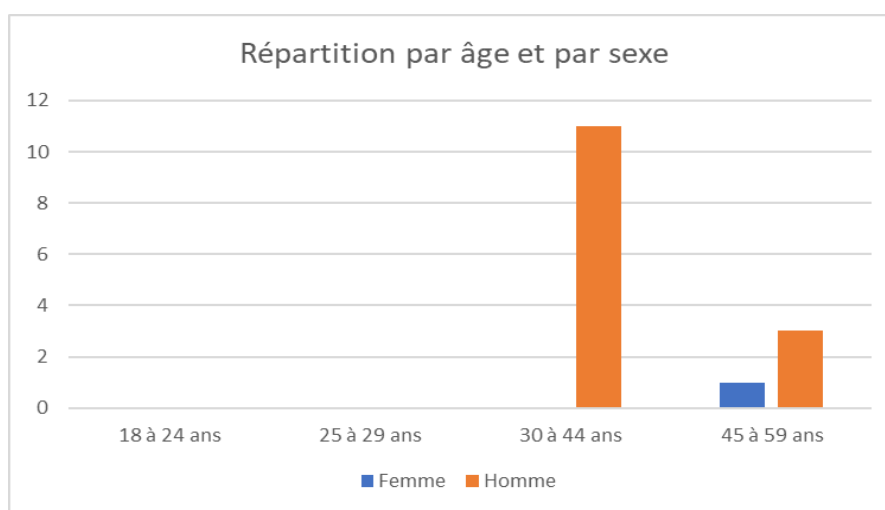
Sur l'année 2022, nous avons accueilli 9 personnes bénéficiant d'un placement à l'extérieur. Les mesures PE étant courtes et les personnes ayant pu bénéficier de réduction de peines, nous notons 10 sorties dans l'année. Ces personnes ne sont pas forcément sorties de nos logements comme nous l'expliquons ci-dessus.

- **Caractéristiques du public accompagné**

Composition des ménages

Sur ce dispositif, nous accueillons que des personnes seules. Elles sont orientées vers nos services car elles se trouvent en situation de grande précarité et n'auront aucune solution à la sortie de maison d'arrêt si leur réinsertion n'est pas travaillée en amont tout en continuant de répondre aux obligations posées par le juge d'application des peines.

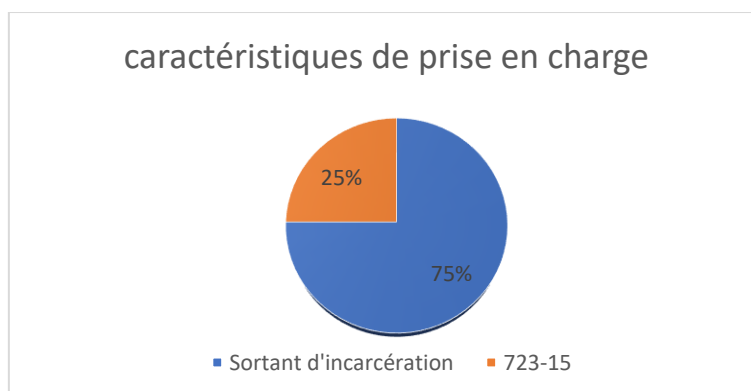
Répartition par âge et par sexe



Nous pouvons constater qu'il n'y a qu'une femme sur le service qui représente 6.66 %, les hommes représentent 93.33 %

Les 15 personnes accueillies ont entre 30 et 44 ans pour 73.3% et entre 45 à 59 ans pour les 26.6 % restants.

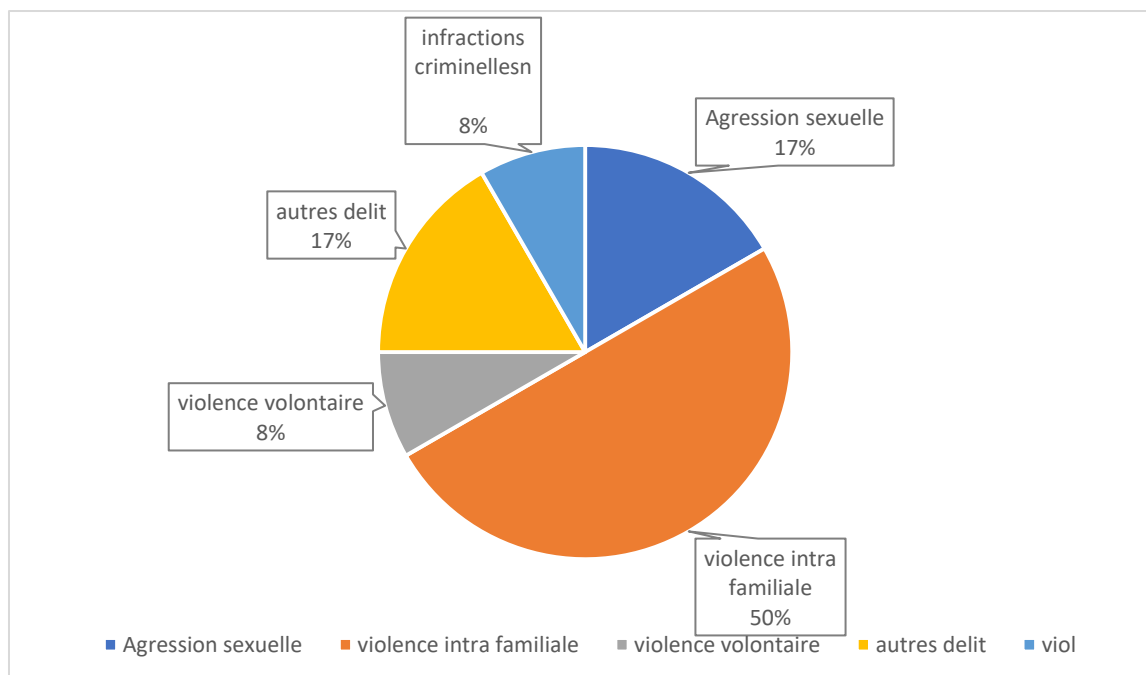
Statut pénal



75 % des personnes que nous avons accompagnées dans la cadre d'une mesure de placement à l'extérieur étaient en détention.

25 % des personnes accueillies sont des personnes qui ont été condamnées mais restées libres jusqu'à ce qu'une possibilité de placement à l'extérieur ou de bracelet électronique soit possible.

Répartition par nature d'infraction



Ce graphique répertorie les différentes infractions commises par les personnes que nous avons accompagnées sur l'année. Nous pouvons noter qu'il n'y a qu'une infraction criminelle. Les infractions correctionnelles représentent 92 % dont plus de 50 % représente des violences intrafamiliales.

Ressources des personnes à l'admission

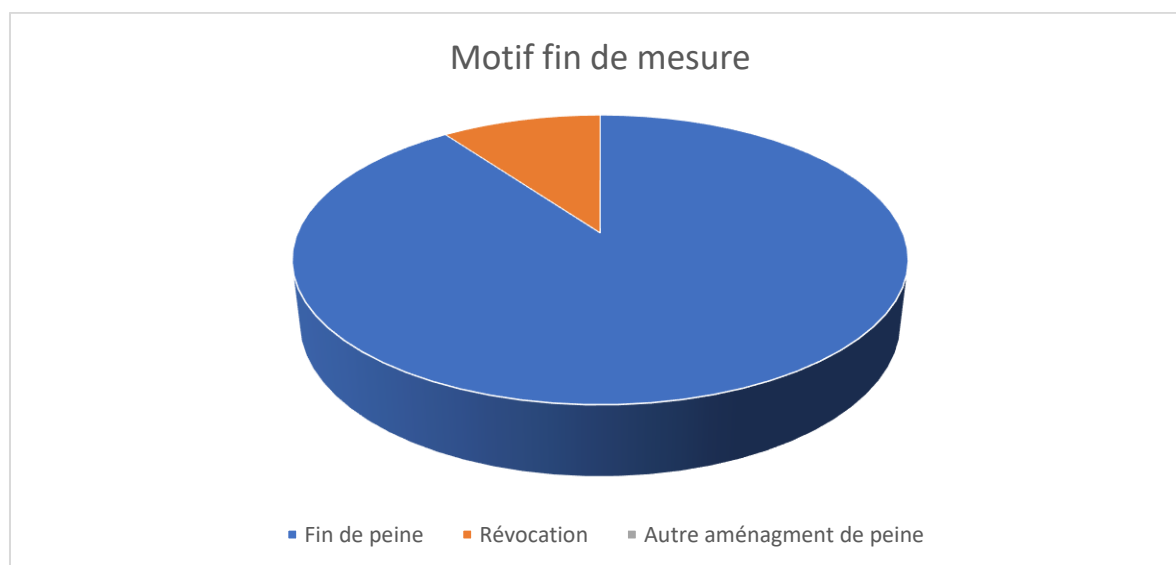
	Statut PE	Statut ALT sortant
Salaires	0	0
Pécule	0	0
Allocation chômage	0	0
Pension invalidité	0	0
Pension de retraite/minimum vieillesse	0	0
RSA	2	4
Prestations familiales sans RSA	0	0
AAH	2	1
ADA	0	0
Sans ressources	6	0
Autres	0	0
TOTAL	10	5

Nous pouvons constater que 60% des personnes, à l'entrée dans le cadre de leur PE, n'ont pas de ressources.

De façon générale, les personnes accueillies sont en rupture au niveau social, socio-professionnel, et en difficultés face au logement. Elles présentent au total les mêmes difficultés que les personnes accompagnées dans nos dispositifs usuels d'hébergement ou de milieu ouvert. Les problématiques sont préexistantes à la détention, et l'isolement de l'incarcération tend à creuser ce fossé entre les personnes placées sous-main de justice et lien social et civil. Le public détenu est en rupture et cumule les problématiques, engoncées dans un parcours de vie souvent chaotique. Si les problématiques ressemblent de près ou de loin à celles que nous traitons habituellement, l'action menée est plus contrainte dans le temps puisque subordonnée à la durée de peine dont la moyenne est sensiblement de 6 mois.

Les premières démarches que doivent mener la personne accompagnée et l'éducateur seront de débloquer des ressources. Sur 2022, les droits des personnes ayant pu être ouverts, 50% ont pu bénéficier du RSA et 30 % d'entre elles ont pu reprendre une activité professionnelle et percevoir ainsi un salaire.

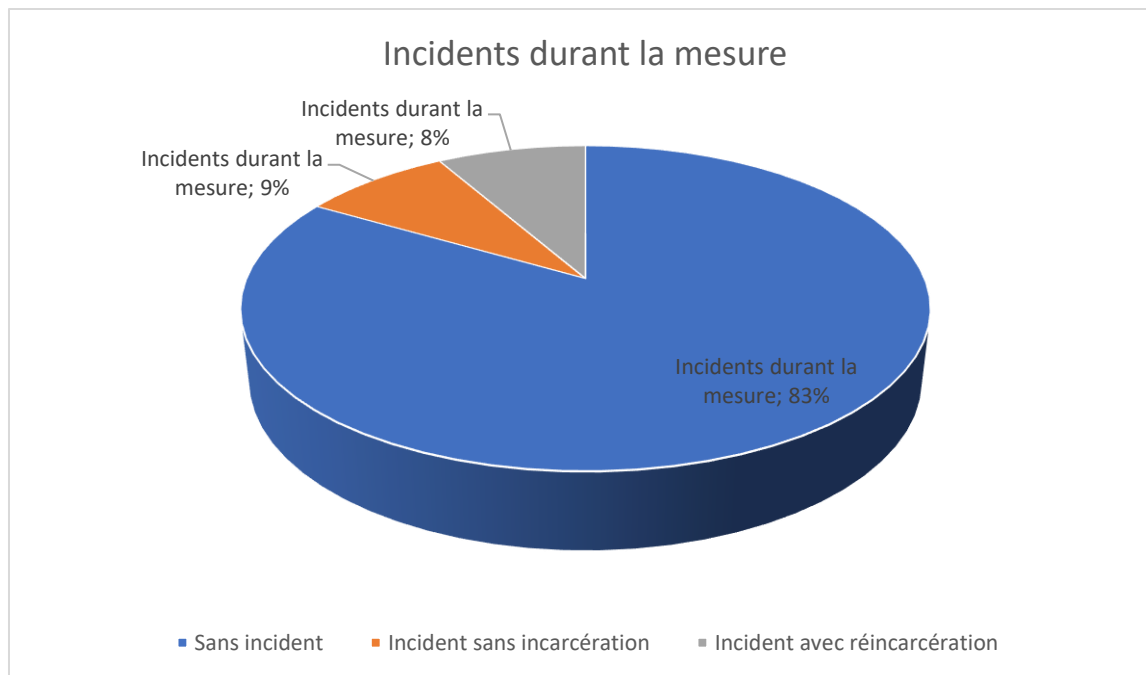
Motifs de fin de mesure du PE



Sur les 10 sorties du PE cette année, 1 seule peine a été révoquée.

Les autres personnes ont bénéficié d'une fin de peine et ont pu poursuivre leur accompagnement au sein de notre service en continuant de bénéficier d'un hébergement.

- **Incidents durant la mesure**



Sur les 12 mesures, 10 personnes n'ont provoqué aucun incident.

Une personne a eu un incident qui a amené à une réincarcération, une autre sans incarcération mais qui a été géré avec le SPIP.

Les faits marquants de 2022 :

Sur le volet fonctionnement, suite à l'absence de longue durée du chef de service, une réorganisation à l'interne a été menée pour le suppléer. Le directeur adjoint a pris le relais. Cela a permis à travers les réunions du service de réfléchir aux pratiques et l'organisation du service de manière globale. Par ailleurs, l'éducateur en charge du SSJ est entré en formation Caferuis, et a été remplacé durant ce laps de temps.

Le fait marquant majeur de l'année est que le taux d'occupation des places en Placement extérieur reste bas mais stable par rapport aux années précédentes. La difficulté de trouver une solution pour les personnes à la fin d'une peine de prison est importante. Jusqu'aujourd'hui, le service ne prononce pas de sortie sèche à la fin de la mesure de placement extérieur mais cela bloque les places d'hébergement pour accueillir de nouvelles personnes en PE.

Cette difficulté sera réfléchié dans le cadre de la réécriture du projet de service en associant à la réflexion le SPIP, la DDETS et le SIAO.

Les perspectives pour l'année 2023

La Finalisation du projet de service sera pour cette année.

Les axes de travail fixés pour l'année 2023 sont :

- La fluidité des parcours des personnes que nous accompagnons afin de pouvoir accueillir davantage de projets de placement à l'extérieur et d'augmenter ainsi notre taux d'activité.
- La finalisation du projet de service avec la programmation d'une présentation aux personnes accompagnées, aux instances associatives et au SPIP.
- La poursuite de la démarche qualité en faisant vivre l'ensemble des documents réactualisés.
- Un travail de réflexion avec le SPIP, le SIAO et la DDETS pour réfléchir sur la fluidité des sorties du placement à l'extérieur notamment en créant des suites de parcours vers nos places d'hébergement d'urgence généraliste.
- Aller à la rencontre des autres associations qui font du placement à l'extérieur pour pouvoir échanger nos expériences, découvrir d'autres façons de faire et ainsi faire évoluer le service.

La Pension de Famille « Le Gréement »

Adresse : 668 rue de Cassel – 59640 Dunkerque

Directrice : Cathy BELKALA

Directeur Adjoint : Jacques Yves PETITPREZ

Coordinateur : Vincent BOEYAERT

Synthèse du projet de service :

Les pensions de famille sont des résidences sociales. Il s'agit des établissements destinés à l'accueil, sans condition de durée, de personnes dont la situation sociale et psychologique rend difficile l'accès à un logement ordinaire. Elles accueillent un public mixte de plus de 40 ans en grande précarité.

Elles combinent des logements privatifs et des locaux collectifs et tendent à sortir le public accueilli de sa situation d'isolement familial ou social.

Elles permettent l'accès à un logement à des personnes à faible niveau de ressources qui ne pourraient de ce fait accéder à un logement « ordinaire ».

Elles accueillent un public ayant le plus souvent connu un parcours de rue qui peut alors se réhabituer pas à pas à une vie quotidienne dans un cadre convivial et rassurant.

Habilitations et publics :

La pension de famille « Le Gréement » a été créée en 2011 pour un effectif théorique de 20 personnes.

La résidence se compose de 15 T1 et de 5 T1 bis. Les cinq T1 bis sont réservés à des personnes à mobilité réduite.

Le public dispose de faibles ressources et souffre pour une très grande majorité d'addictions liées à l'alcool, aux médicaments et de troubles psychiques. Ce public a connu le plus souvent un parcours de rue ou un passage dans des structures de type CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) ou d'hébergement d'urgence.

Les admissions sont validées lors d'une commission animée par le S.I.A.O (Service d'Intégration d'Accueil et d'Orientation), les organismes gestionnaires et la DDETS (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités).

Obligations (activité à réaliser en nombre et en taux) :

L'association intervient par le biais d'une convention annuelle établie avec la DDETS dans le cadre du BOP 177 « Prévention de l'exclusion et insertion des personnes vulnérables ».

Nous avons une obligation de maintenir un taux d'occupation entre 90 et 100%.

Budget prévisionnel 2022 :

La subvention est de 139 650 euros.

ETP de la structure (au BP 2022) : 2.75 ETP

Formations suivies en 2022 par les salariés de l'établissement :

2 personnes ont suivi la formation « La place des éducateurs dans la santé des résidents »

1 personne a fait une formation sur « le Savoir Habiter »

Activité réalisée :

ACTIVITE ANNUELLE GLOBALE

Activité globale annuelle	2022
Capacité autorisée	20
Nombre de jours d'ouverture	365
Total personnes accueillies	20
Nombre de journées théoriques	7300
Nombre de journées réalisées	7113
Taux d'occupation	97,44 %

Entre le départ d'une personne et l'arrivée d'une autre, un laps de temps peut s'écouler. Un rafraîchissement de la chambre est réalisé car nous souhaitons accueillir la personne dans de bonnes conditions.

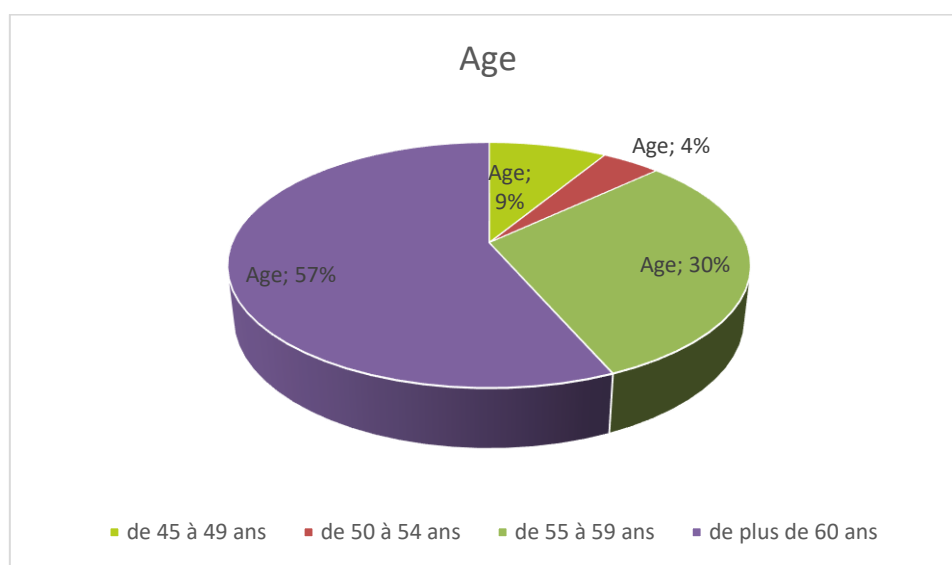
Cela explique de ce fait le taux de 97,44 %.

MOUVEMENTS DE L'ANNEE 2022

Mouvements de l'année	2022
Nombre d'entrées dans l'année	3
Nombre de sorties dans l'année	3
Nombre de décès dans l'année	1
Nombre de présents au 1 ^{er} janvier 2022	20
Nombre de présents au 31 décembre 2022	20

Durant cette année 2022, il y a eu 3 sorties des effectifs. En effet, une personne est partie dans une famille d'accueil, une personne a été réorientée dans un Ehpad et une personne est décédée.

REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE



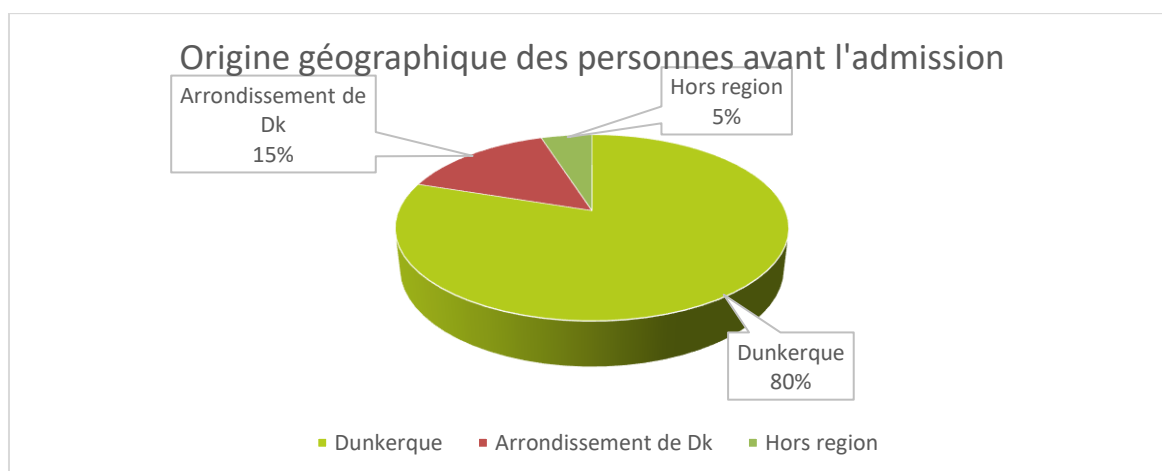
A ce jour, 57 % des personnes de la pension de famille sont âgées de plus de 60 ans.

La moyenne de temps de présence des résidents de la pension de famille est de 7 ans. Les plus anciens pensionnaires sont arrivés en 2011 et ils sont au nombre de 3.

Face à l'avancée en âge, le volet médical est de fait un sujet majeur qui amène l'équipe éducative à renforcer le maillage partenarial au niveau du sanitaire.

Des infirmiers libéraux, des kinésithérapeutes, des auxiliaires de vie interviennent quotidiennement sur la structure.

ORIGINE DES PERSONNES AVANT L'ADMISSION

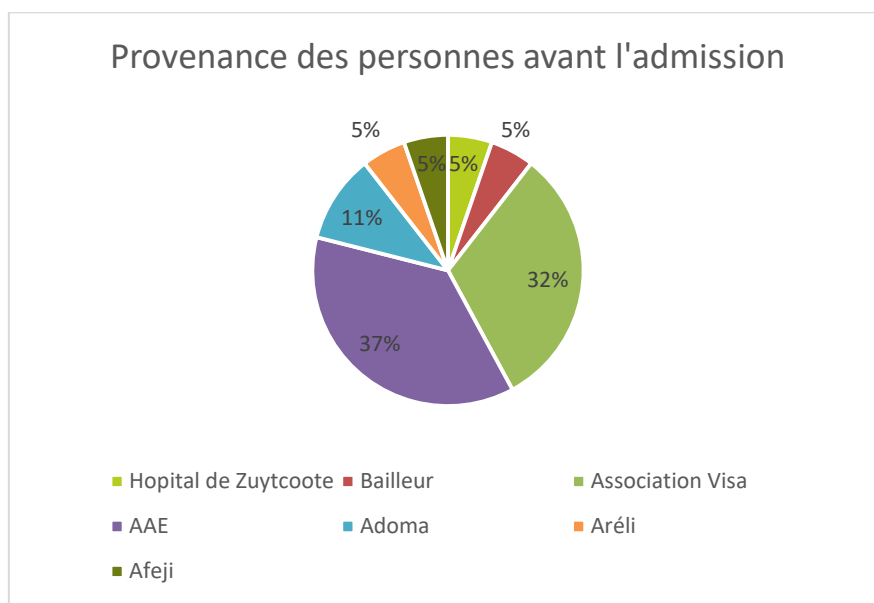


Une seule personne ne vient pas de Dunkerque et de ses environs mais de la Marne (et d'une pension de famille). Les 19 autres personnes sont bien originaires du Dunkerquois et de ces alentours.

L'ensemble des orientations sur la pension de famille proviennent du SIAO de Dunkerque.

Le profil des personnes accueillies correspond au cahier des charges des Pensions de Familles. Les personnes ont toutes connu un parcours de rue et un long parcours institutionnel dans les différents services d'hébergement d'insertion du territoire.

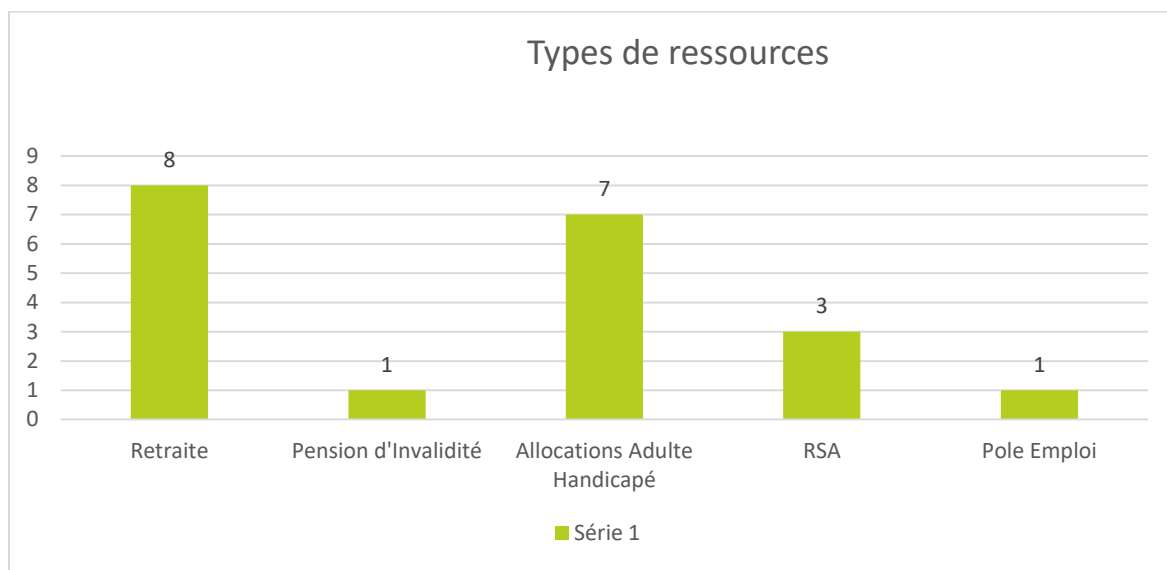
Hébergement avant l'admission



La majeure partie des personnes accueillies à la pension de famille a été suivie et orientée par l'association VISA et l'AAES (ce qui représente 69%).

Toutes les personnes accueillies sont passées par le SIAO qui a organisé une commission d'insertion pour intégrer une pension de famille.

Les ressources des personnes accueillies



La majeure partie des personnes touche la retraite (8) et l'Allocation d'Adulte Handicapé (7) soit 75 % des personnes.

Les 5 autres personnes touchent le RSA (3), une pension d'invalidité (1) et des droits Pole Emploi (1).

Faits marquants en 2022 :

Durant l'année 2022, un décès a eu lieu. Il s'agit toujours d'un moment difficile pour l'ensemble des personnes accompagnées et des collègues. Les personnes ont eu des espaces de parole organisés par l'équipe pour pouvoir verbaliser leurs ressentis. Un accompagnement individualisé a été prévu pour permettre à chacun de vivre cela.

La reprise du partenariat avec Culture du cœur a permis aux personnes de se rendre sur des spectacles et d'assister à des manifestations sportives.

La mise en place de petits déjeuners le vendredi est un moment que les personnes apprécient et redemandent. Ce moment se veut convivial et permet à travers cela une régulation du groupe.

La continuité du sport adapté génère une dynamique positive. Une dizaine de personnes y participe de manière régulière. Nous constatons des effets positifs sur leur santé physique et morale par le biais d'amélioration des capacités physiques, de la santé mentale, de l'autonomie et de questionnement individuel (cigarettes, alcool...)

Durant cette année 2022, nous avons dû faire face à une invasion de punaises de lit qui ont nécessité la mise en place de gros moyens pour les éradiquer. Nous avons dû trouver des solutions alternatives tant le traitement était imposant. Deux personnes ont dû être hébergées dans un hôtel durant 15

jours. La pension de famille a fait l'objet de mesure préventive où les usagers ont dû quitter à deux reprises l'établissement pour une journée. Cela a eu un cout financier conséquent.

Nous observons que la pratique de l'activité physique régulière continue d'avoir un impact positif sur le bien-être des résidents. Certains se questionnent sur leur mode et hygiène de vie.

Une restitution de l'enquête (réalisée fin 2021) sur la vie au sein de la pension de famille a été faite auprès des personnes. Ceux-ci expriment s'y sentir bien. Les résultats ont pu amener des éléments riches aux éducateurs par rapport aux demandes des personnes (temps de rencontre, d'activités, besoin d'aide dans l'entretien, cuisine, etc....)). Les remontées servent dans le cadre du travail autour du projet de service.

Les perspectives pour 2023 :

Dans la continuité de l'enquête réalisée, la mise en place d'un CVS est d'actualité et sera effective durant le premier trimestre 2023.

Un recrutement d'un maitre ou maitresse de maison est prévu durant l'année 2023. L'objectif est de venir aider et accompagner les personnes accueillies dans certaines taches de la vie quotidienne et ainsi leur amener une technicité dans l'entretien de leur studio, de leurs vêtements, dans la réalisation des repas. En effet, nous pouvons faire le constat que certaines personnes ont besoin d'être épaulées, guidées, sollicités et accompagnés.

L'accès au numérique est un sujet majeur pour les personnes et un travail en partenariat avec le bailleur sera entamé pour que les personnes le souhaitant, puisse faire installer la fibre dans leurs studios.

La finalisation du projet de service est pour cette année. Un travail avec les professionnels sur des fiches actions est mené pour permettre aux personnes accueillies de « Bien vivre et mieux vieillir à la pension de famille ».

Lits Halte Soins Santé

Adresse : 50, rue Ferrer 59210 Coudekerque-Branche

Directrice : Mme Belkala Cathy

Directeur Adjoint : Mr Petitprez Jacques Yves

Cheffe de service : Mme Bouly Emmanuelle

Synthèse du projet d'établissement (ou de service) :

« Les Lits Halte Soins Santé constituent une modalité de prise en charge globale articulant fortement une dimension sociale et une dimension de soins et de prévention et ne se substituent à aucune catégorie de structure sanitaire, médico-sociale ou sociale existante. ». Notre service accueille des personnes en situation de grande précarité, sans domicile et dont la pathologie ne nécessite pas une prise en charge hospitalière mais qui nécessite néanmoins des soins qui ne peuvent être dispensés quand on est en grande précarité.

Le médecin de la structure évalue chaque situation et se donne tous moyens (y compris des visites des patients en sortie d'hospitalisation) pour juger la pertinence de l'orientation et valider l'adéquation de la problématique santé avec la structure.

Elles bénéficient dès lors sur notre service des soins médicaux et paramédicaux adaptés qui leur seraient octroyés à leur domicile si elles en disposaient. Notre service est un dispositif d'accueil temporaire dont la prise en charge est de deux mois, renouvelée si le médecin coordinateur le juge nécessaire.

Les missions du service se déclinent en quatre grands axes :

- Apporter des soins infirmiers aux personnes sans résidence stable dont l'état de santé ne justifie pas une hospitalisation ;
- Offrir un temps de convalescence et de repos nécessaire afin d'éviter la rechute et/ou l'aggravation de la maladie ;
- Organiser, à travers un accompagnement social, une nouvelle orientation adaptée à l'état de santé et à la problématique de la personne favorisant son parcours d'insertion ;
- Promouvoir la santé à travers l'éducation thérapeutique du patient.

Habilitation et publics :

La capacité d'accueil des LHSS (Lits Halte Soins Santé) est de cinq places financées par l'ARS.

Ce dispositif propose un hébergement en studio meublé. Il comprend donc 5 chambres individuelles situées au rez-de-chaussée permettant d'accueillir des personnes à mobilité réduite.

Les LHSS sont ouverts 365 jours dans l'année, 24 heures sur 24.

La structure fait partie du Parcours Adulte de l'Association d'Action Educatrice et Sociale. Une mutualisation des moyens et des compétences en 2015 a été mise en place avec le CHRS « Le Relais » (CHRS familles, CHRS adultes isolés, Stabilisation,) en intégrant la Résidence Ferrer au 50 rue Ferrer à COUDEKERQUE BRANCHE.

Obligations (activité à réaliser en nombre et en taux) :

Les LHSS ont une capacité d'accueil fixée à 5 places.

ETP de la structure :

- 0.13 ETP Médecin coordinateur
- 2 ETP Equipe de soin : 1 aide-soignante et 3 auxiliaires de vie
- 1 ETP surveillant de nuit qualifié

Le dispositif des LHSS est adossé au CHRS « Le Relais » afin de permettre une mutualisation des moyens humains et matériels. En l'absence de l'équipe de soin, les professionnels du CHRS interviennent auprès des personnes accueillies. Un poste d'assistant de service social est mutualisé avec le CHRS. La professionnelle assure l'accompagnement social des 5 personnes accueillies en LHSS et propose des activités de prévention santé pour l'ensemble des résidents du CHRS. Il en est de même pour la surveillance de nuit qui est mutualisée avec le CHRS.

Formation suivie en 2022 par les salariés :

Deux professionnelles ont pu bénéficier d'une formation : « Entretien et Hygiène des locaux ».

Budget prévisionnel 2022 :

Groupe I : 36 797,98 €

Groupe II : 180 043,25 €

Groupe III : 29 683,54 €

Total : 246 524,77€

ACTIVITE ANNUELLE GLOBALE

Activité globale annuelle	2022
Capacité autorisée	5
Nombre de jours d'ouverture	365
Total personnes accueillies	10
Nombre de journées théoriques	1825
Nombre de journées réalisées	1752
Taux d'occupation	96,00%

En 2022, le taux d'occupation de 96% en hausse par rapport à 2021.

Les parcours ont été plus fluides avec des situations médicales moins complexes qui facilitent la recherche de solution à la sortie.

Mouvements de l'année 2022

Mouvements de l'année	2022
Nombre d'entrées dans l'année	5
Nombre de sorties dans l'année	6
Nombre de décès dans l'année	0
Nombre de présents au 1 ^{er} janvier 2022	5
Nombre de présents au 31 décembre 2022	4

Toutes les personnes accueillies durant l'année 2022 sont toutes originaires du bassin dunkerquois. Les 5 lits ont quasiment toujours été occupés durant cet exercice 2022. Il y a eu 5 entrées alors que nous en avons eu 10 en 2021. Il y a eu 6 sorties cette année contre 10 en 2021. Il y a eu moins de mouvements qui s'expliquent par des pathologies plus longues à stabiliser.

Concernant les sorties en 2022, nous pouvons voir que 6 patients ont quitté les LHSS.

Pour 5 de ces patients, des solutions pérennes d'hébergement ont été trouvées. La 6^{ème} personne, a fait les démarches pour retourner dans son pays d'origine.

Nous constatons cette année qu'il n'y a eu aucun retour à la rue.

Demandes d'admissions

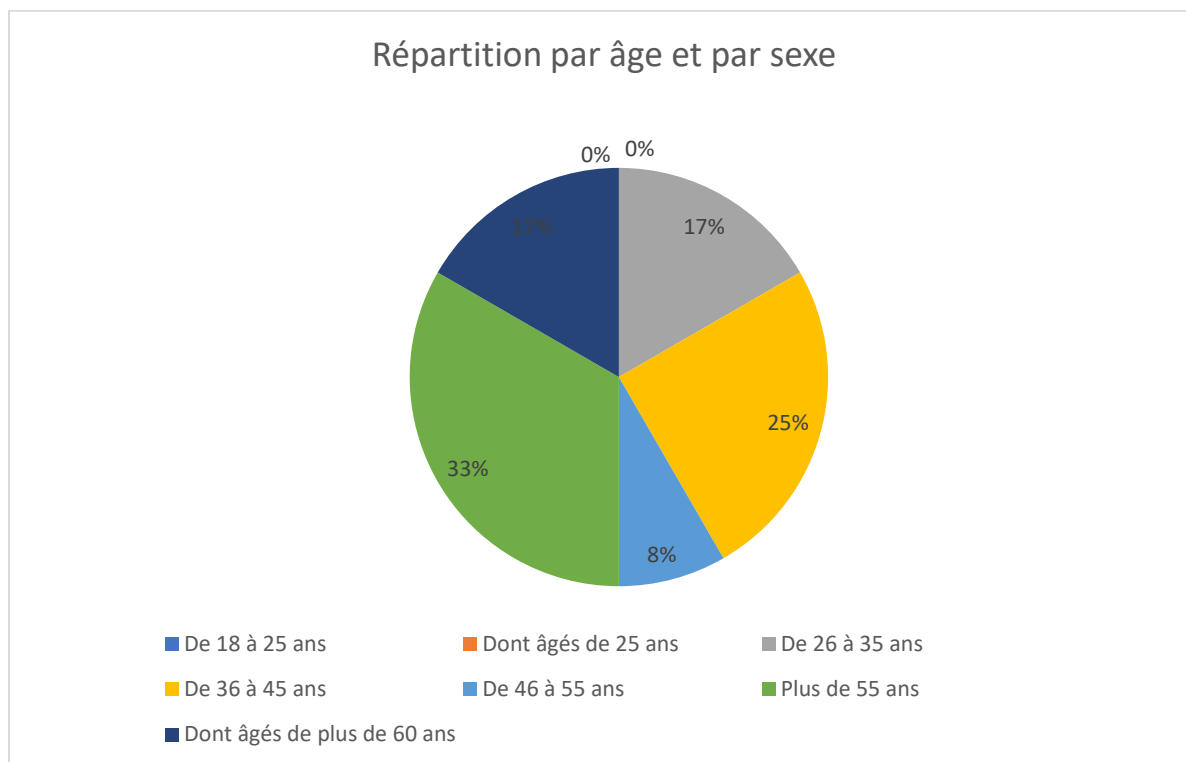
Demandes d'admission	24
Nombre d'admissions	5
Nombre de refus d'admissions	19
Nombre de refus d'admissions non adaptées à la structure	5
Nombre de refus d'admissions pour manque de places	14

En 2022, sur 24 demandes d'admission, nous avons pu accueillir 5 personnes. Nous avons prononcé 19 refus d'admission : 15 pour manque de places et 4 refus de prises en charge à mettre en lien avec des situations médicales trop lourdes pour notre service ou des orientations ne correspondant pas au cahier des charges des LHSS.

Il est à noter également que nous avons accueilli 2 personnes qui avaient un chien. Nous avons dû nous assurer que les carnets de vaccination étaient à jour et nous avons accompagnés les patients pour posséder une assurance responsabilité civile.

Les personnes accueillies

- Répartition par âge et par sexe :



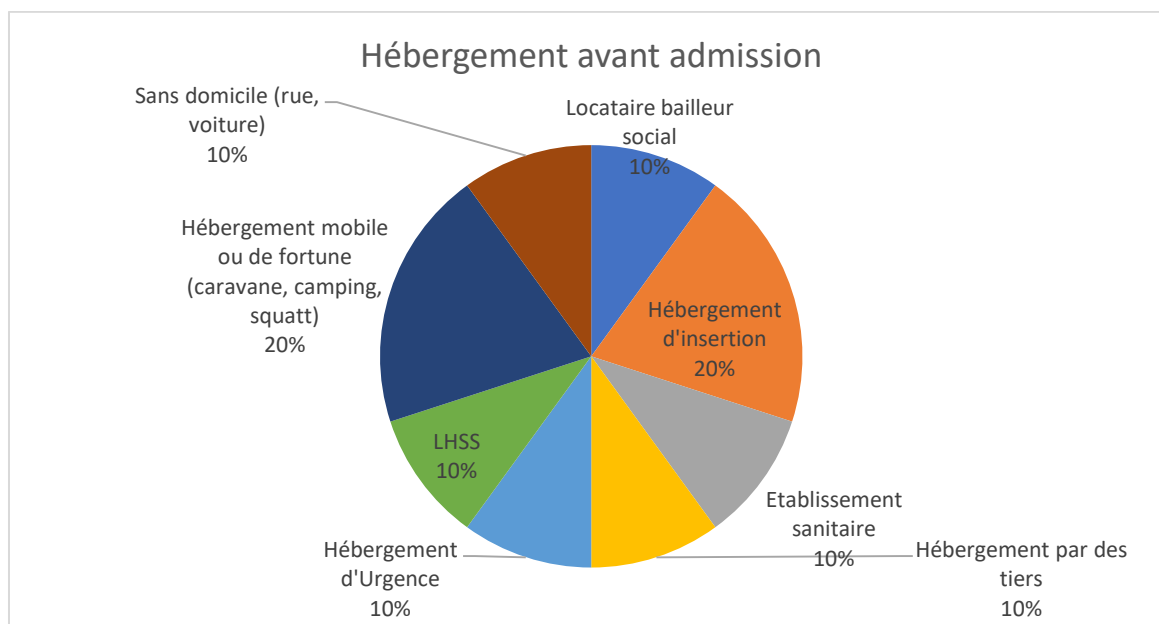
Sur l'année 2022, dans le cadre des LHSS, seuls des hommes ont été accueillis.

Nous constatons un équilibre au niveau des âges des personnes accueillies : 26/45 ans et 46 et plus sont les plus représentées.

Pour les patients âgés de + de 55 ans, nous pouvons constater qu'ils ont pour la plupart une santé fragile liée à leur errance.

Les soins proposés sont plus légers contrairement aux patients âgés de 26 à 45 ans qui ont eu des pathologies plus lourdes (amputations, blessures par balles...).

- Situation d'hébergement avant l'admission :



Toutes les admissions sont validées par le médecin de la PASS et le médecin coordinateur de la structure des LHSS au regard des problèmes de santé rencontrés.

Sur les 10 personnes accueillies en 2022, 4 étaient dépourvues de logement (squat, rue, hébergé chez des tiers). 5 étaient issus d'une structure d'hébergement. Leurs situations médicales nécessitaient une prise en charge adaptée et une accessibilité PMR. Une personne était issue du parc social et est arrivée à la suite d'une procédure d'expulsion.

- Pathologie des personnes à l'admission :

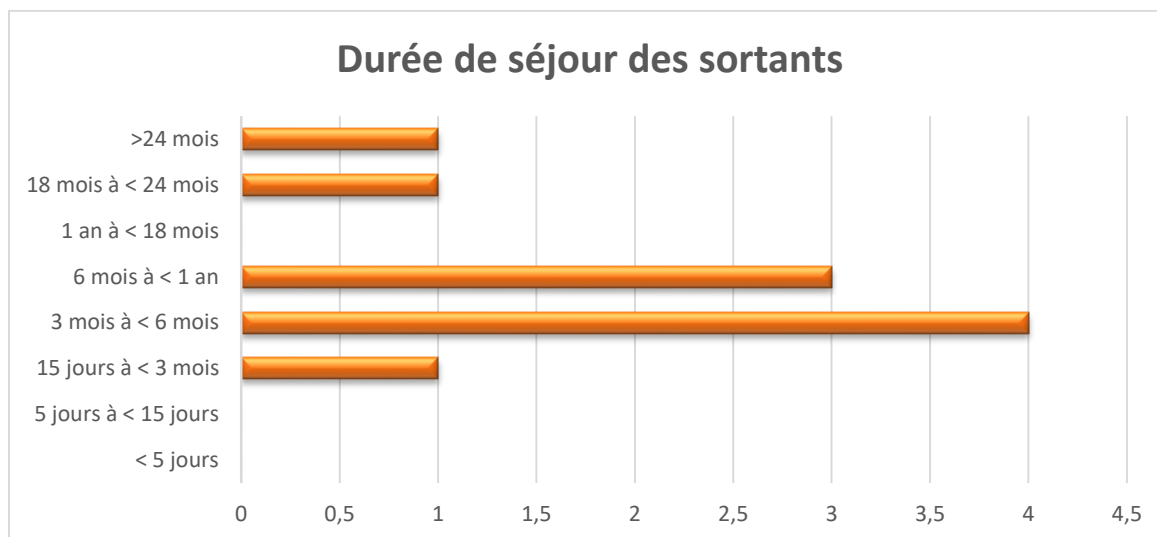
Motifs des orientations	2022
Suite pathologie infectieuse et choc toxico-infectieux suivi d'amputation	3
Blessure par balle	1
Traumatique + fractures	1
Pneumopathie/ORL	2
Suite de brûlures importantes 2et 3 ^{ème} degré	1
Etat Physique dégradé	2
Total	10

Les pathologies recensées sur l'année 2022 sont toutes différentes. Pour certaines, cela nécessite des soins importants et de longue durée. Nous avons travaillé en partenariat avec plusieurs prestataires de

service notamment dans le cadre d'appareillage pour l'aide aux soins et la vie quotidienne. L'équipe soignante a dû s'adapter dans la prise en charge en fonction de la pathologie.

S'ajoute à ces problématiques de santé, une addiction à l'alcool et aux produits illicites. Cette pathologie n'est souvent pas recensée à l'entrée du patient.

- La durée des séjours :

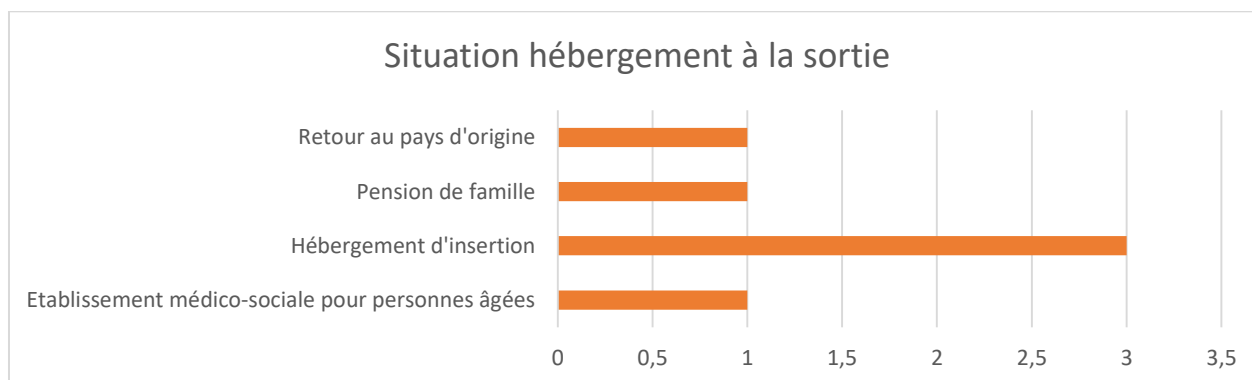


La durée moyenne de séjour des personnes qui sont sorties en 2022 se situe entre 8 et 9 mois

Ce temps est nécessaire dans le cadre des soins mais aussi afin de travailler une sortie adaptée et d'éviter le retour à la rue. Les listes d'attente sur les différents dispositifs existants sont longues.

Les demandes administratives (ouverture de droit, OFPRA, papier d'identité, MDPH...) prennent du temps et ralentissent l'orientation. 1 situation sans titre de séjour reste bloquée à ce jour et nous sommes dans l'attente d'une place PMR.

- Situation des personnes à la sortie

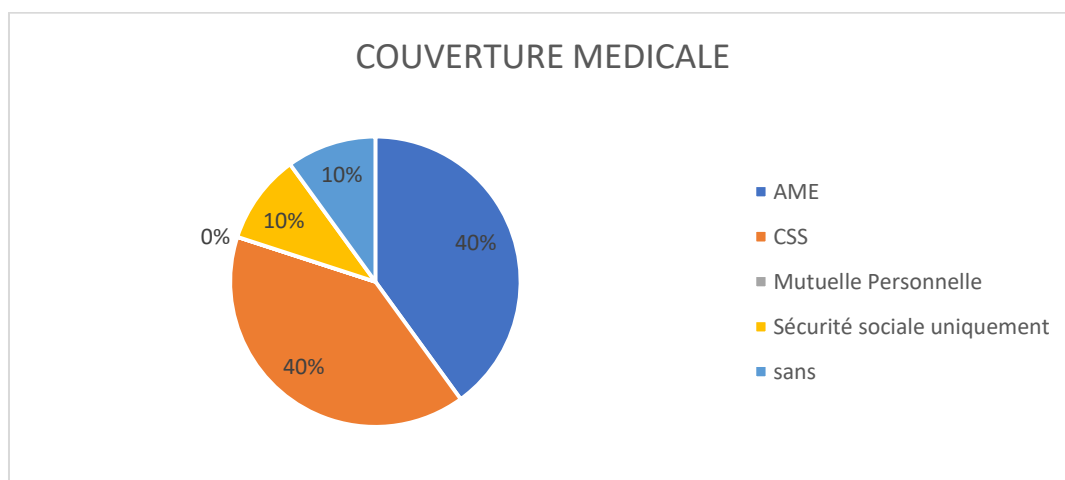


Sur les 6 personnes sorties durant l'année 2022, 100% des sortants ont obtenu une solution de sortie adaptée à leurs attentes.

L'accompagnement mis en place a répondu favorablement au projet établi avec chaque patient.

Le travail mené est reconnu par l'ensemble des personnes accompagnées.

- Couverture Médicale



9 patients sur 10 sont bénéficiaires d'une couverture sociale. Les démarches pour l'ouverture des droits sont toujours en cours pour une des personnes : sa situation administrative ne lui permet pas d'accéder aux dispositifs de droits communs. Ce patient est en cours de régularisation sur le territoire français ; une demande d'asile a été déposée en ce sens.

Une des principales missions à l'accueil des patients est de vérifier que leur couverture sociale soit à jour auquel cas de la mettre en place au plus vite.

Les faits marquants en 2022 :

Le taux d'occupation est remonté cette année à 96 %.

Durant cette année, il y a eu du mouvement au niveau du personnel (départ d'une assistante sociale et d'une auxiliaire de vie sociale) Nous avons recruté en 2022 sur le poste d'AVS mais pas sur le poste d'assistante sociale.

Suite à des difficultés liées au manque de moyens, rencontrées par le centre de soin, nous avons mis en place des piluliers sécurisés par le biais de la pharmacie voisine. Cela nous permet d'assurer la traçabilité du médicament. Un travail de réflexion a également été mis en place sur la distribution.

Nous avons, durant cette année, fait appel à une société de restauration pour la livraison des repas. En effet, nous avons opté pour une bonne traçabilité et pour un circuit sécurisé afin d'être dans les normes de la chaîne du froid.

La mise en place du logiciel Octime (outil de gestion des temps et des plannings) a eu lieu durant cette année

La plateforme Ageval a également été mise en place.

Les perspectives pour 2023 :

Un des objectifs majeurs est de maintenir le taux d'occupation en lien avec notre cahier des charges.

La stabilisation de l'équipe est en cours de travail et reste d'actualité. Le recrutement de l'assistante sociale a été effectué durant le 1^{er} trimestre 2023.

L'organisation et la mise en place d'espaces de parole pour les usagers est à poursuivre et à développer afin de dégager des échanges sur des thématiques qui pourront leur être utiles.

Face à nos constats, il est important que les LHSS ne soit qu'un passage pour les personnes qui y sont accueillies. Un travail sur les différentes sorties est à mener.

L'élargissement des partenariats, qu'ils soient administratifs, éducatifs ou médicaux, sont à poursuivre. Il nous apparaît encore plus aujourd'hui important de développer le partenariat avec des services d'addictologie.

En fonction de la réponse concernant notre conventionnement avec le centre de soin, nous reconventionnerons avec d'autres partenaires en ce qui concerne la délivrance et la préparation de piluliers sécurisés.

Enfin, il y aura plusieurs formations pour les professionnels sur les risques infectieux, les gestes et postures et la place des professionnels dans la santé des personnes.

Les Résidences Habitat Jeunes

Synthèse du projet de service :

Les Résidences Habitat Jeunes accueillent des jeunes gens de 18 à 30 ans, seuls, en couple, avec ou sans enfants.

Les jeunes accueillis sont en cours d'insertion sociale et professionnelle. Elles leur offrent un habitat adapté à leurs besoins avec à la clé des services complémentaires socio-éducatif. L'objectif est de favoriser la socialisation par l'habitat et par différentes formes d'incitations et d'actions dans des domaines tels que la culture, les loisirs, la vie quotidienne, la mobilité, l'emploi et la formation.

Dans cette phase de transition, il s'agit de rendre possible un parcours résidentiel en créant les conditions d'un processus d'apprentissage de la vie sociale conduisant à l'autonomie et à la citoyenneté. Le passage en Résidence Habitat Jeunes doit donc, par définition, être conçu comme temporaire. Cette action de prévention et d'accompagnement est fondée sur la valorisation des potentialités des jeunes dans le but de les rendre acteurs de leur propre développement. Le jeune chemine alors, tout au long de son parcours résidentiel, aux côtés d'un travailleur social référent.

Dans cet objectif, le projet pédagogique se concrétise par l'existence d'une infrastructure socio-éducative au sein de la Résidence Habitat Jeunes et par la présence d'un personnel qualifié à travers l'accueil, l'organisation du temps libre et des loisirs, l'information et l'aide face aux problèmes de la vie quotidienne, la participation à la vie collective avec des conseils de résidents, l'insertion sociale et professionnelle ainsi que l'aide individuelle, adaptée et soutenue, pour des résidents rencontrant des problèmes spécifiques.

Habilitations et publics :

Les Résidences Habitat Jeunes sont rattachées au Parcours Adulte depuis Février 2022.

Les Résidences Habitat Jeunes s'adressent principalement à des jeunes, âgés de 18 à 30 ans (femmes, hommes, célibataires ou en couple, avec ou sans enfant) en voie d'insertion sociale et professionnelle. Le principe de la politique d'accueil est basé sur le brassage social entre jeunes mais aussi sur une ouverture prioritaire à ceux pour lesquels cet hébergement transitoire, dans une structure bénéficiant d'un encadrement socio-éducatif, apparaît particulièrement souhaitable avant tout accès au logement autonome.

Obligations (activité à réaliser en nombre et en taux) :

Les Résidences Habitat Jeunes sont subventionnées par trois financeurs que sont la CAF, le Département du Nord et la DDETS.

I - RHJ « Le Bloodland »

Adresse : Résidence Marcel Petit – 2 & 4 Avenue Maréchaux de France – 59240 Dunkerque

Directrice : Cathy BELKALA

Cheffe de service : Marine BARBOILLE

ETP de la structure :

1 ETP Chef de service éducatif, 3 ETP travailleurs sociaux, 0.80 ETP secrétariat et 1 ETP éducateur technique

Budget alloué en 2022 :

	RHJ Bloodland
PRODUITS	640 259,45
Redevances des jeunes	330 000,00
DDETS	50 750,00
Département	188 340,00
CAF	71 169,45




Formations suivies en 2022 par les salariés de l'établissement :

Un salarié de l'équipe a participé à la formation « Savoir habiter et les questions d'accompagnement vers le logement » qui a duré deux jours.

L'activité réalisée sur l'année :

Les animations/activités proposées aux résidents en 2022

Ce sont 38 animations collectives qui ont été réalisées en 2022 avec quelques 130 participations. Nous notons que les résidents participants sont régulièrement les mêmes, ceux accueillis au sein de la résidence Marcel Petit. Les résidents accueillis dans les logements en diffus se mobilisent moins, hormis lors des temps de conseils de résidents. Nous avons notamment tenu 2 conseils de résidents en 2022.

-  Sensibilisation au don du sang,
-  Soirée jeux société,
-  Soirée Crêpes,

- ✚ Projection de film,
- ✚ Débat sur le thème « droit de vote »,
- ✚ Nettoyage local vélos et local poubelles,
- ✚ Conseil de résidents,
- ✚ Bowling,
- ✚ Soirée jeux vidéo,
- ✚ Match de football,
- ✚ Repas de Noël ...

Les données statistiques :

	janv- 22	févr- 22	mars -22	avr- 22	mai- 22	Juin- 22	Juil- 22	Août -22	Sept- 22	Oct- 22	Nov- 22	Déc- 22	TOTA UX
Nuitées Théoriques (100 %)	2480	2240	2480	2400	2480	2400	2480	2480	2400	2480	2400	2480	29 200
Nuitées Réalisées	1 891	1 708	1 891	1 860	1 953	1 890	1 953	1 984	1 920	2 015	1 980	2 046	23 091
Taux nuitées réalisées	76,25 %	76,25 %	76,25 %	77,50 %	78,75 %	78,75 %	78,75 %	80,00 %	80,00 %	81,25 %	82,50 %	82,50 %	79,08 %

La résidence Habitat Jeunes le Blootland a une capacité d'accueil et un agrément de 80 places pour 58 logements. Le taux d'occupation annuel ne peut être égal à 100 % dans la mesure où la structure n'accueille pas 80 résidents chaque mois. La moyenne d'accueil annuelle est de 63 personnes sur l'année 2022 soit 79,08 %. Notre taux d'occupation reste bas car nous sommes confrontés à une nette baisse des demandes de couples alors que nous avons de nombreux logements couples.

Le taux moyen d'occupation des logements est de 99,83 % annuel. En effet, 2 logements de notre parc locatif n'ont pu être reloués sur certains mois (1 logement en juillet et 1 logement en décembre). Ceci étant lié à l'état des lieux de sortie qui justifiait d'une remise en état de l'appartement.

- **Les demandes de logements :**

La Résidence Habitat Jeunes Le Blootland continue de traiter les dossiers de demandes de logement lors de la commission logement jeunes organisée tous les deux mois, où sont présents certains des principaux acteurs du dunkerquois qui gravitent autour du logement.

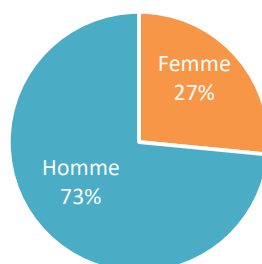
En 2022, 145 demandes de logement ont été instruites par le biais de la Résidence Habitat Jeunes Le Blootland dont 141 demandes faites pour une entrée éventuelle au Blootland.

A l'issue de cette commission, chaque jeune est informé de l'avis ou de la décision prise sur son dossier de demande. La démarche d'aide et d'accompagnement se met en place selon la décision prise.

- **Les résidents :**

Ayant séjourné entre le 01/01/2022 et le 31/12/2022	
Femme	26
Homme	72
Total	98

Jeunes ayant séjournés entre le 01/01/2022 et le 31/12/2022

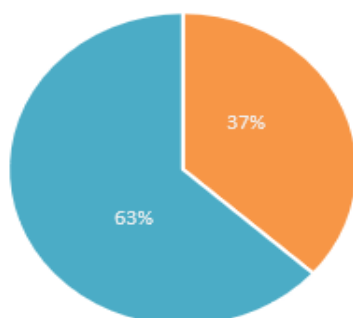


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022 – AAES Dunkerque – Parcours Adulte

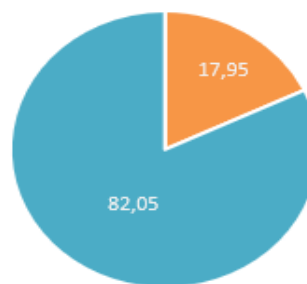
Jeunes entrés entre le 01/01/2022 et le 31/12/2022	
Femme	15
Homme	26
Total	41

Jeunes sortis entre 01/01/2022 et le 31/12/2022	
Femme	7
Homme	32
Total	39

Jeunes entrés entre le 01/01/2022 et le 31/12/2022



Jeunes sortis entre le 01/01/2022 et le 31/12/2022



■ Femme ■ Homme

Jeunes présents au 31/12/2022	
Femme	21
Homme	45
Total	66

Nous rappelons que pour être accueilli sur le dispositif de la Résidence Habitat Jeunes « Le Blootland », le futur résident doit répondre aux critères suivants :

- Avoir entre 18 et 30 ans,
- Avoir un statut de jeune travailleur ou voisin de celui-ci,
- Avoir un niveau de ressources à minima équivalent au montant du RSA,
- Avoir un statut d'étudiant sous réserve de l'accord dérogatoire de la Direction dans la limite des quotas impartis à la structure,

- Bénéficiaire d'un contrat EVA en lien avec l'Aide Sociale à l'Enfance et la Direction Territoriale de Flandre Maritime dans le cadre de la convention avec le Conseil Départemental du Nord en date du 3 décembre 2014.

Nous constatons que, depuis plusieurs années, le pourcentage d'accueil de jeunes hommes est bien plus important que celui d'accueil de jeunes femmes. La résidence ayant accueilli 98 personnes sur 2022 dont 72 jeunes hommes et 26 jeunes femmes.

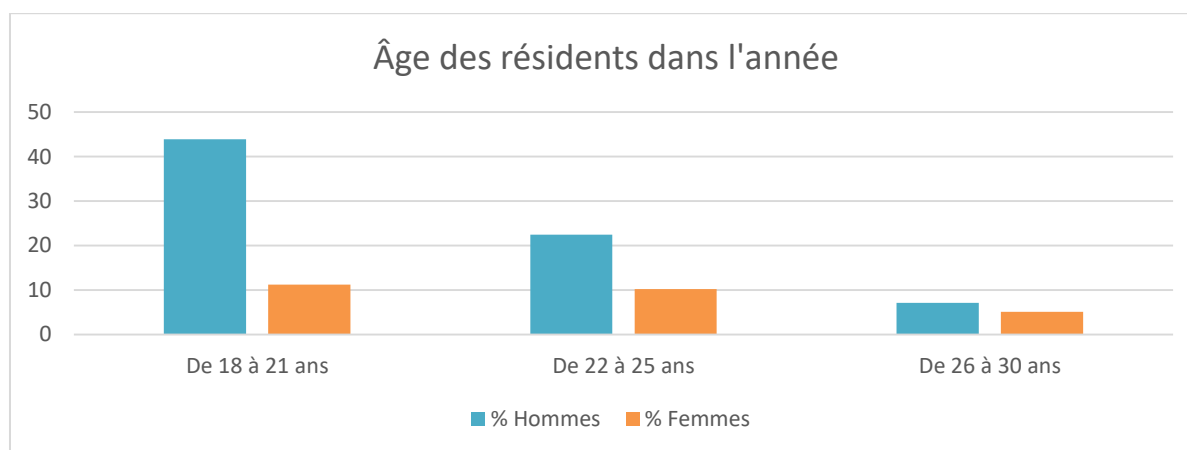
Au 31 décembre 2022, la structure accueillait 66 résidents dont 21 jeunes femmes et 45 jeunes hommes.

41 personnes ont intégré la structure dans l'année dont 26 jeunes hommes et 15 jeunes femmes.

En ce qui concerne les sorties, 32 personnes ont quitté la structure en 2022 : 22 jeunes hommes, 10 jeunes femmes.

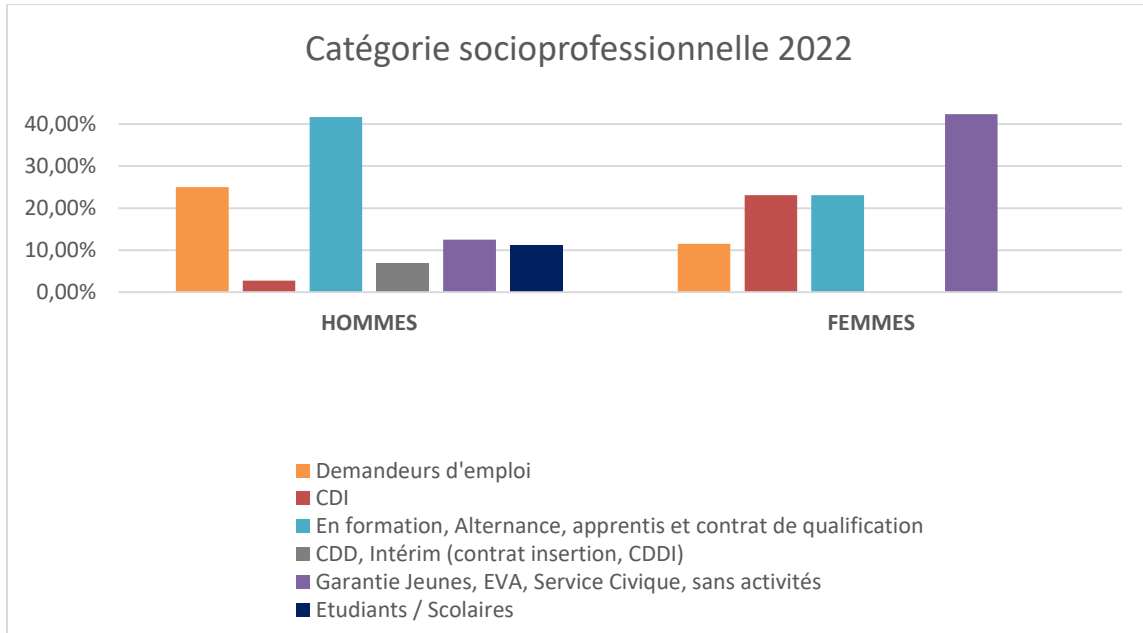
La durée moyenne des nuitées est de 771 jours soit un peu plus de 2 ans.

- **Le profil du public :**



La résidence Habitat Jeunes le Blookland accueille des jeunes seuls, en couple, avec ou sans enfant, de 18 à 30 ans. La tranche des 18/21 ans est la plus élevée chez les jeunes hommes.

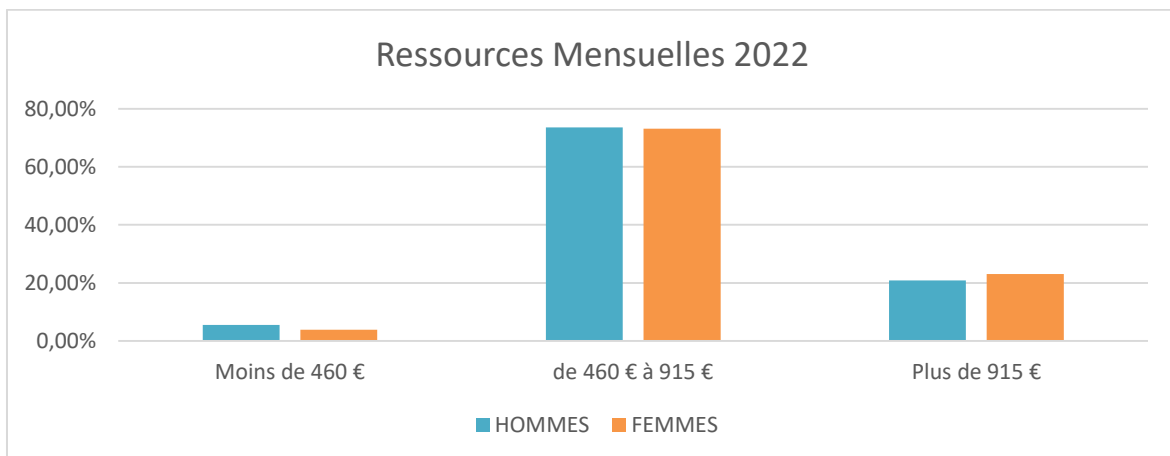
- **La catégorie socioprofessionnelle :**



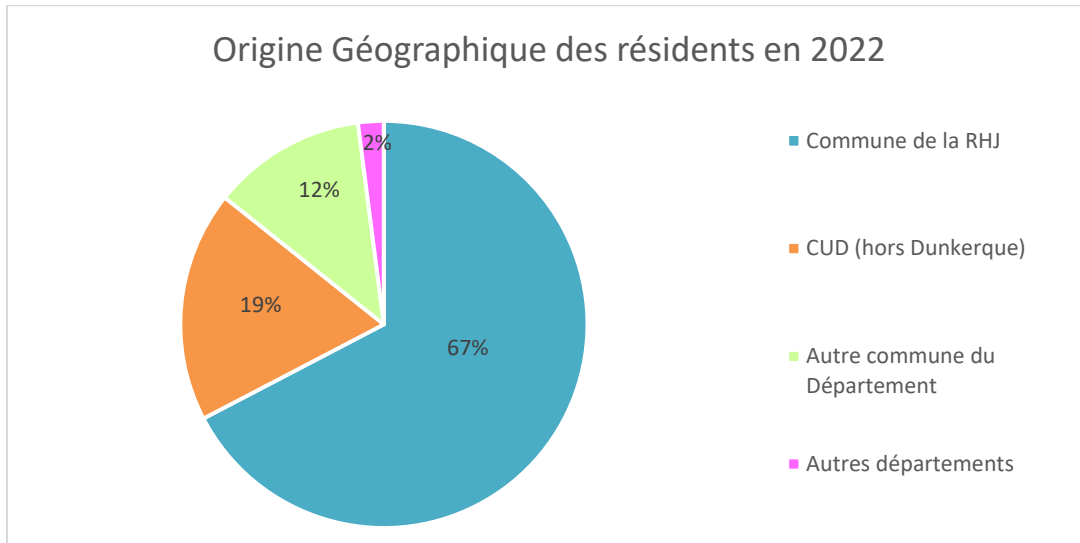
Plus de 90 % des jeunes accueillis sur l'année ont une activité (CDD, CDI, Demandeur d'emploi, service civique, ...) – Seulement plus de 8% sont étudiants/scolaires.

Notons que dans les demandeurs d'emploi sont aussi enregistrés les CEJ (contrat engagement jeunes/garantie jeunes).

- **Les ressources mensuelles des résidents :**

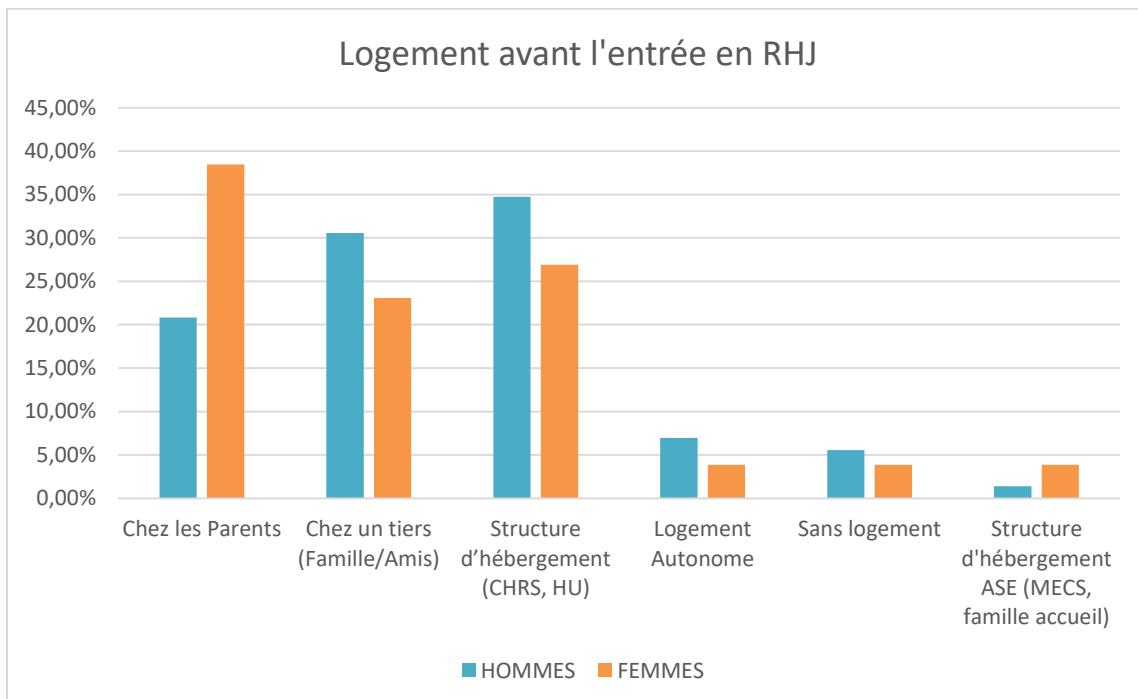


- **L'origine géographique des résidents :**



67 % des résidents sont originaires de Dunkerque, commune de la Résidence Habitat Jeunes Le Blotland. 19 % sont originaires de villes faisant partie de la Communauté Urbaine de Dunkerque.

- **Situation de logement des jeunes avant leur arrivée**



- **Durée du séjour :**

39 résidents ont quitté la structure sur l'année 2022. La durée moyenne des nuitées est de 771 jours soit un peu plus de 2 ans.

DUREE	NOMBRE TOTAL DE JEUNES
Inférieur à 3 mois	2
Entre 3 mois et 6 mois	2
Entre 6 mois et 12 mois	7
Au-delà de 12 mois	28
TOTAL	39

- **Relogement (proportion parc social et parc privé)**

39 sorties ont été enregistrées en 2022 contre 32 en 2021.

On comptabilise ainsi : 16 relogements dans le parc social, 6 relogements en parc privé, 11 retours chez les parents/famille/amis, 1 hébergement urgence, 2 départs en autres résidences et 3 personnes non relogées.

Les faits marquants en 2022

En début d'année 2022, et après plusieurs années au sein du Parcours Enfance et Jeunesse, les trois résidences habitat jeunes de l'AAES ont rejoint le **Parcours Adulte** ; dans la volonté d'intégrer la dynamique du « Logement d'Abord » développée sur le territoire de Flandre Maritime. Les résidences font partie intégrante des échanges et des projets élaborés au sein de ce parcours.

Les ressources humaines :

L'année 2022 a été marquée par **divers mouvements de personnel** :

- La fin de l'expérimentation menée en 2021 sur le développement d'un service logement jeunes et mobilisant un salarié en temps plein, qui a repris intégralement ses fonctions sur la RHJ ;
- Le changement de direction qui s'est opéré en février 2022 ;
- Le remplacement d'un salarié par une professionnelle interne à l'association dans un premier temps puis d'un travailleur social (CESF) en CDD à compter de novembre 2022 ;

- Le départ en congé maternité d'une éducatrice spécialisée, remplacée par un travailleur social (Moniteur Educateur) à compter de décembre 2022.

Les professionnels ont bénéficié d'espaces de travail et de formations. L'équipe éducative a pu participer aux Commissions Socio-Educatives dispensées par l'URHAJ sur diverses thématiques, à des formations organisées sur le territoire dunkerquois (EMPP, CUD de Dunkerque) et des formations internes associatives.

Les espaces de vie et de travail :

Durant l'année 2022, l'équipe éducative et la direction de parcours ont réalisé **plusieurs visites** au sein des logements qui composent la RHJ Le Blootland (la résidence principale Marcel Petit et les logements en diffus). Les visites à domicile (VAD) réalisées par les travailleurs sociaux et la visite annuelle réalisée par la direction ont mis en avant la **nécessité de travaux de réfection et rafraichissement** de certains logements. Ainsi, les bailleurs sociaux et les équipes associatives AVA et ACI ont été mobilisées pour réaliser ces travaux courant de l'année et celle à venir.

L'année 2022 a également été l'occasion de rencontrer le bailleur social en charge de la **réhabilitation de la résidence principale** située à Malo, pour laquelle un projet de réhabilitation est prévu depuis une dizaine d'années. Cela a permis d'échanger sur l'avancée du projet et de planifier les diagnostics nécessaires à réaliser en amont du commencement des travaux de gros œuvre, pour lesquels un démarrage est prévu sur l'année 2024. Cela a également été l'occasion d'évoquer l'aménagement des locaux (appartements et bureaux) et l'organisation des travaux à venir, ainsi que le financement de l'opération.

Afin de mettre en sécurité l'entrée professionnelle et les bureaux de l'équipe dans l'attente des travaux de réhabilitation, un système d'alarme a été mis en place sur le deuxième semestre 2022.

Enfin, une **réorganisation des bureaux** a été réalisée sur l'été 2022, pour redistribuer les espaces de travail et ceux à destination des résidents accueillis. L'équipe éducative est réunie au sein de deux bureaux partagés, permettant le travail collaboratif et fluidifiant la communication.

Le reste des espaces doit permettre l'accueil des jeunes en individuel (bureau d'entretien et espace numérique) et en collectif. Une armoire et un « frigo » solidaires sont également accessibles depuis septembre 2022 afin de permettre aux résidents de faire des dons d'aliments ou objets non utilisés, et/ou d'en bénéficier lorsqu'ils le souhaitent.

Les projets développés :

La **mise en place de SIHAJ** s'est concrétisée sur cette année. En 2021, les professionnels de l'ensemble des RHJ avaient été formés à l'utilisation du logiciel SIHAJ. Pour assurer son utilisation homogène et par tous, trois réunions de travail ont été mises en place sur l'année 2022 pour évoquer les modalités d'utilisation du logiciel, les difficultés et les propositions d'évolution. L'évaluation en décembre 2022 a permis de faire état d'un bilan positif partagé tant au niveau éducatif (traçabilité et suivi des accompagnements individuels et collectifs), administratif et comptable (pertinence du partage des informations).

En 2022, la RHJ a entamé la deuxième année du Contrat de Projet Socio-Educatif, en lien avec la Caisse d'Allocations Familiales. L'équipe éducative a contribué à l'avancée des fiches actions validées en fin d'année 2020 et sur les thématiques suivantes : la promotion de la résidence habitat jeunes sur son territoire, l'accès au logement autonome, l'accès à l'insertion socio-professionnelle, et le soutien de l'utilisateur comme acteur de son parcours.

Sur les 10 objectifs établis pour le contrat CAF en cours, tous ont été entamés et sont en cours d'évaluation. Ils sont donc partiellement atteints.

L'objectif 1 *"Promouvoir la RHJ au sein de son territoire"* a nécessité différentes rencontres partenariales, tant au niveau de la présentation de la structure auprès de potentiels acteurs qui orienteront des jeunes vers la RHJ, que la représentation de l'équipe éducative et/ou de direction au sein d'instances communales, associatives, partenariales et financières. La communication interne, quant à elle, à destination des jeunes, sera à développer davantage sur l'année à venir avec les outils existants depuis 2022.

L'objectif 2 *"Favoriser l'accès à un logement autonome"* a été redéfini suite à la fin de l'expérimentation du service logement jeunes développé en 2021. Cet objectif s'adresse principalement aux jeunes accueillis au sein de la RHJ Le Blootland. En 2022, nous avons travaillé à la sortie des jeunes de la RHJ : en réalisant, dès lors que le jeune en était éligible, la constitution d'un dossier PDLHPD, tout en poursuivant l'interpellation régulière des bailleurs sociaux du territoire en direct. Les visites à domicile se sont davantage développées afin de proposer un accompagnement et une appropriation du logement, tout le long de l'accueil et en amont de la sortie de la RHJ.

L'objectif 3 "*Favoriser l'insertion socio-professionnelle du résident*" s'est poursuivi sur 2022 sur les thématiques de l'insertion sociale, professionnelle, l'accès à la santé et à la culture et loisirs.

L'objectif 4 "*Rendre le résident acteur de son parcours*" est un objectif ambitieux qui sera développé tout le long du Projet Socio-Educatif. En 2022, nous avons notamment tenu **2 conseils de résidents**. Ce sont **38 animations collectives** qui ont été réalisées en 2022 et quelques 130 participations. Nous notons que les résidents participants sont régulièrement les mêmes, ceux accueillis au sein de la résidence Marcel Petit. Les résidents accueillis dans les logements en diffus se mobilisent moins, hormis lors des temps de conseils de résidents.

En 2022, nous enregistrons un taux d'occupation (basé sur 80 places) de 79,06% bien que l'ensemble des 58 logements ait été occupé toute l'année (99,67%). Les logements en diffus sont prévus pour accueillir des couples, avec ou sans enfant. Nous comptabilisons de moins en moins de demandes pour couple – cela pouvant s'expliquer par l'accès au logement social et/ou privé de manière plus rapide et plus simple dès lors qu'il s'agisse une demande pour deux personnes. Cela a une incidence sur nos subventions et les objectifs qui sont à atteindre.

II - RHJ « Le Houtland »

Adresses : RHJ Le Houtland :

- Résidence du Vert Vallon - 12 Cité du Vert Vallon - Rue de Vieux Berquin - 59190 Hazebrouck
- Résidence de l'Aubépine – 148/150 Rue du Musée - 59270 Bailleul
- Résidence Bertrand Schwartz – 17 Place François Mitterrand - 59660 Merville

Directrice du parcours : Cathy BELKALA

Cheffe de service : Vanessa BRONET

ETP de la structure :

0.65 ETP Chef de service éducatif, 2 ETP travailleurs sociaux, 0.65 ETP secrétariat et 0.50 ETP agent technique

Budget alloué en 2022 :

	RHJ Houtland
PRODUITS	477 022,34
Redevances des jeunes	230 000,00
DDETS	39 683,00
Département	156 275,00
CAF	51 64,34

Présentation de la structure :

La résidence dispose de :

- 19 logements implantés à Hazebrouck pour un total de 24 lits,
- 18 logements implantés à Bailleul pour un total de 23 lits,
- 10 logements implantés à Merville pour un total de 12 lits.

Types de logements	Habitat Collectif
T 1	2
T 1 '	33
T 1 bis	12
TOTAL LOGEMENTS	47

Formations suivies en 2022 par les salariés de l'établissement :

- Formation en informatique pour une salariée sur le dernier trimestre
- Formation mobiliser les fonds européens pour la Cheffe de service en septembre
- Formation équipier de première intervention pour 3 salariés et la cheffe de service en septembre
- Formation savoir Habiter pour une salariée
- Formation la place des éducateurs dans la santé des résidents pour 1 salariée
- Formation sur la méthodologie de projet pour 1 salariée
- Formation droits des étrangers proposée par la CIMADE pour 1 salariée
- Formation référent de parcours pour 2 salariées
- Formation SIHAJ pour l'ensemble des salariés

!

Activité réalisée

Au cours de l'année, des animations ont été proposées auprès de nos résidents.

Les animations/activités proposées aux résidents en 2022 :

- Soirées Jeux de sociétés
- Réhabilitation peinture de bureaux sur Hazebrouck
- Soirées repas sur les différents sites

- Journée Inter RHJ sur Arras en collaboration avec l'URHAJ
- Soirées Match de foot au Losc en collaboration avec Culture du cœur
- Escape Games en partenariat avec la CPAM
- Ateliers code de la route sur les 3 sites
- Ateliers déclarations impôts sur les 3 sites
- Atelier réalisation de produits ménagers en partenariat avec la Croix rouge
- Exercice incendie sur la RHJ d'Hazebrouck
- Repas de Noël inter RHJ Hazebrouck/Bailleul/Merville et Armentières
- CVS chaque trimestre sur chaque site

Les données statistiques :

	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Nuitées Théoriques	1 829	1 652	1 829	1 770	1 829	1 770	1 829	1 829	1 770	1 829	1 770	1 829	21 535
Nuitées Réalisées	1457	1456	1674	1590	1612	1500	1581	1550	1530	1581	1560	1612	18733
Taux Moyen nuitées réalisées	79.66%	88.14%	91.53%	89.83%	88.14%	84.75%	86.44%	84.75%	86.44%	86.44%	88.14%	88.14%	87.01%

La résidence Habitat Jeunes le Houtland a une capacité d'accueil totale de 59 places pour 47 logements. Notre taux d'occupation ne peut être égal à 100 % dans la mesure où, nous n'avons jamais 59 résidents locataires de nos logements. En 2022, nous avons hébergé entre 47 et 54 résidents par mois.

Le Houtland a réalisé 18733 nuitées contre 17903 en 2021. On enregistre ainsi un taux moyen de nuitées de 87.01% sur l'année 2022 (83.13% en 2021). Soit une évolution positive de 3.88%.

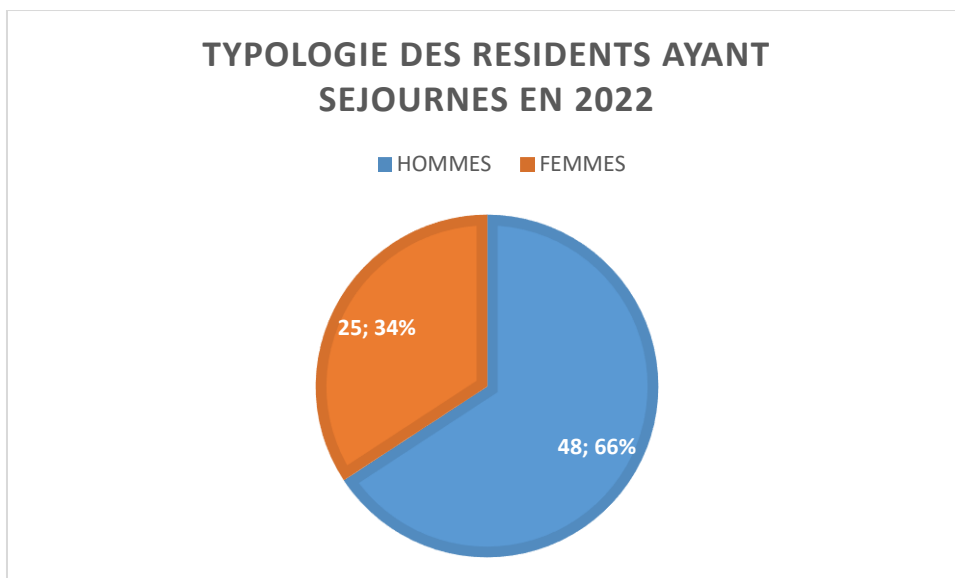
Le site d'Hazebrouck a réalisé 8000 nuitées sur 8760 possibles soit un taux moyen de nuitées réalisées de 91.32%.

Le site de Bailleul a réalisé 6752 nuitées sur 8395 possibles, soit un taux moyen de 80.43 % sur l'année. Le site de Merville a réalisé 3981 nuitées sur 4380 possibles, soit un taux de nuitées moyen de 90.97 %.

On note ici, que chacun de ces indicateurs sont en hausse par rapport à 2021. Cela s'explique en partie par la fin de la période COVID.

➤ Les résidents :

Nombre de résidents qui ont séjourné dans l'année		Nombre d'entrée sur l'année		Nombre de sorties sur l'année	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
48	25	15	11	15	7
73		26		22	



La résidence a accueilli 73 personnes contre 85 en 2021. Cela peut s'expliquer par une demande affluente de logement seul.

Pour être accueilli sur le dispositif de la Résidence Habitat Jeunes « Le Houtland», le futur résident doit répondre aux critères suivants :

- Avoir entre 18 et 30 ans,
- Avoir un statut de jeune travailleur ou voisin de celui-ci,
- Avoir un niveau de ressources permettant un reste à vivre suffisant,
- Avoir un statut d'étudiant sous réserve de l'accord dérogatoire de la Direction dans la limite des quotas impartis à la structure.

Pour les jeunes orientés par le Département :

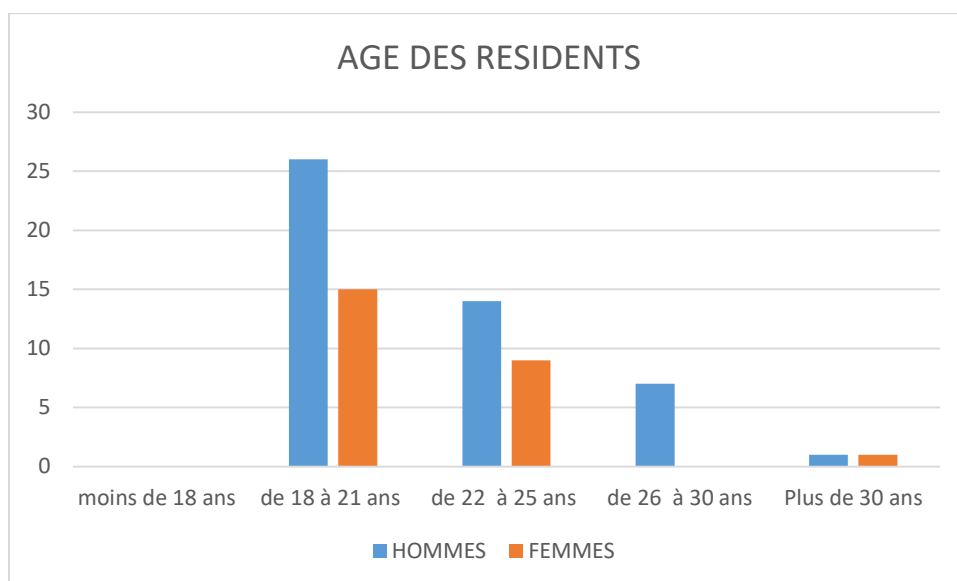
- Bénéficier d'un contrat EVA en lien avec l'Aide Sociale à l'Enfance et la Direction Territoriale de Flandre intérieure dans le cadre de la convention avec le Conseil Départemental du Nord en date du 3 décembre 2014.

En 2022, la résidence Habitat Jeunes le Houtland a accueilli un total de 73 personnes dont 48 jeunes hommes et 25 jeunes femmes. La proportion homme/ femme est dans la même dynamique que l'année dernière.

26 personnes ont intégré la structure dans l'année (15 jeunes hommes, 11 jeunes femmes) et 22 jeunes l'ont quitté (15 jeunes hommes, 7 jeunes femmes).

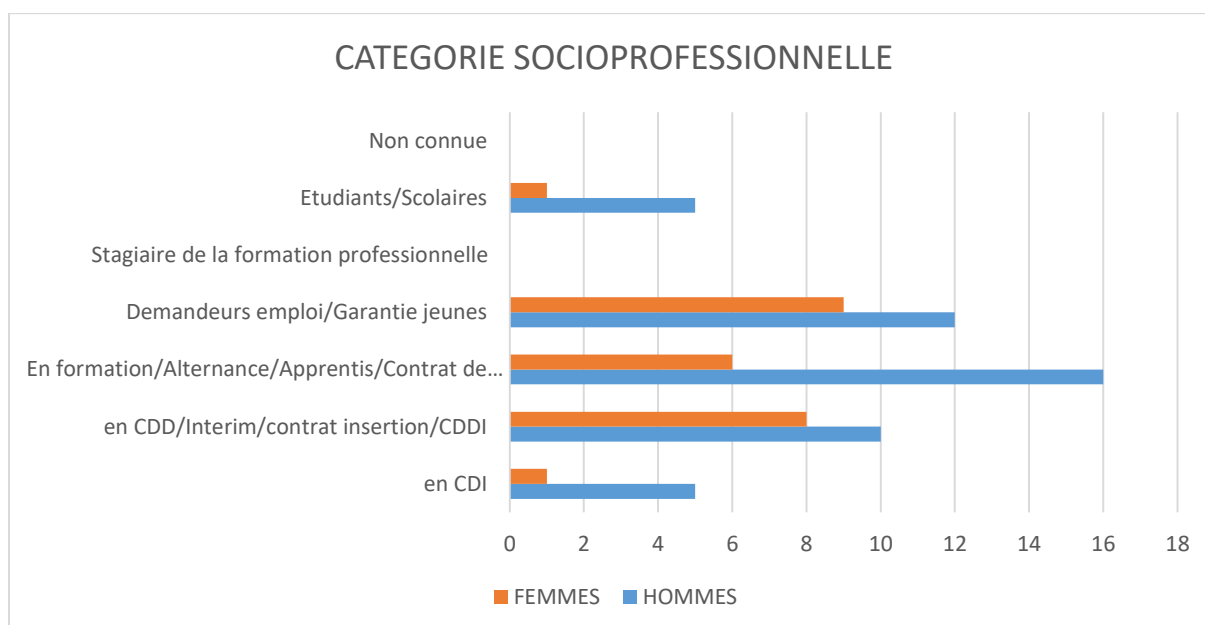
Il y a eu moins de turn-over qu'en 2021 (34 intégrations et 39 sorties).

➤ **Profil du public :**



La résidence Habitat Jeunes le Houtland accueille des jeunes seuls, en couple, avec ou sans enfant, de 18 à 30 ans. La tranche d'âge des 18/21 ans est la plus représentée. Ces chiffres confirment la place de la résidence en tant que solution de logement pour les jeunes de ce territoire. L'offre « clé en main » permet à des catégories de jeunes d'accéder à un logement. Les difficultés d'accès au logement de droit commun du fait de la précarisation de leur situation font que la résidence reste une solution qui répond à cette problématique. Nous sommes ici dans la même dynamique qu'en 2021.

➤ **Catégorie socioprofessionnelle :**

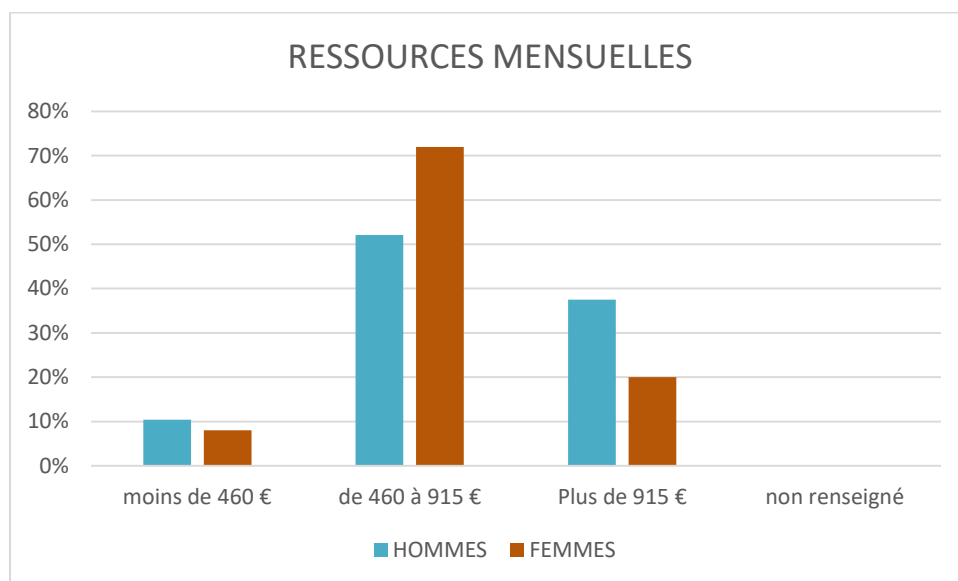


Les jeunes en activité (CDI, CDD, formation et apprentis) représentent la plus grande partie du public 63 %. Ce chiffre est similaire à la représentation de 2022. 29% de nos résidents sont demandeurs d'emploi et en garantie jeunes. Cette part a augmentée de 3 points quant à 2021.

Enfin, la part des étudiants/scolaires est de 8%. Ce qui est dans la même dynamique que 2021.

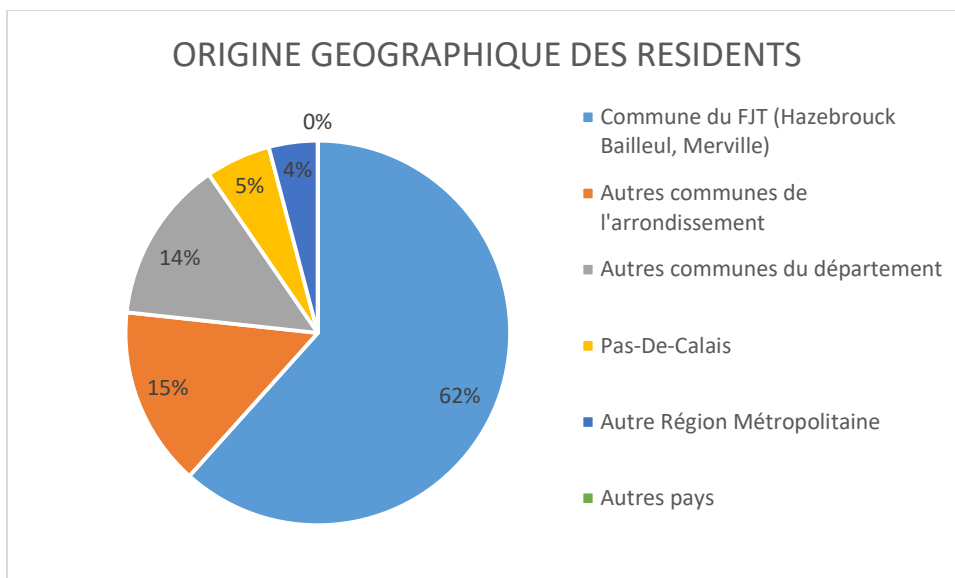
Ces chiffres reflètent tout de même une précarité financière car bien souvent, les jeunes accèdent à des contrats de courte durée et à temps partiel. Ce qui ne permet pas d'envisager une réelle stabilité.

➤ Ressources mensuelles des résidents :



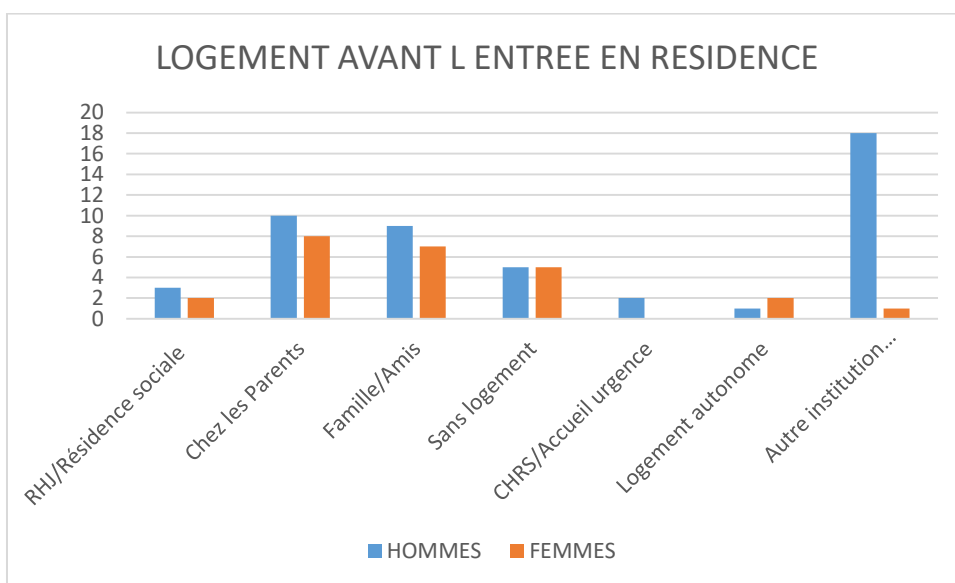
Le niveau de vie des jeunes est fluctuant. La part des jeunes avec des revenus au-dessous du SMIC est élevée mais cache de fortes disparités. Les emplois à temps partiel et les différentes allocations versées les contraignent à la précarité. Cela a un impact sur leur temps de présence au sein de la résidence. 72% des résidents ne gagnent pas plus de 915 euros par mois. 58.9% de nos résidents vivent avec un revenu oscillant entre 460 et 915 euros. Seul 31.5% des jeunes ont un revenu supérieur à 915 euros. Seulement 11 résidents sur 73 ont un salaire supérieur au SMIC soit 15%.

➤ Origine géographique des résidents :



Plus de 60 % du public accueilli vient de la commune de la Résidence Habitat Jeunes et des villes de l'arrondissement. On observe un attachement pour les jeunes à vouloir résider sur un territoire connu. La part des jeunes venant d'une autre région est passée de 2% en 2021 à 4 % en 2022, cela est annonciateur d'une communication qui tend à se développer hors du département.

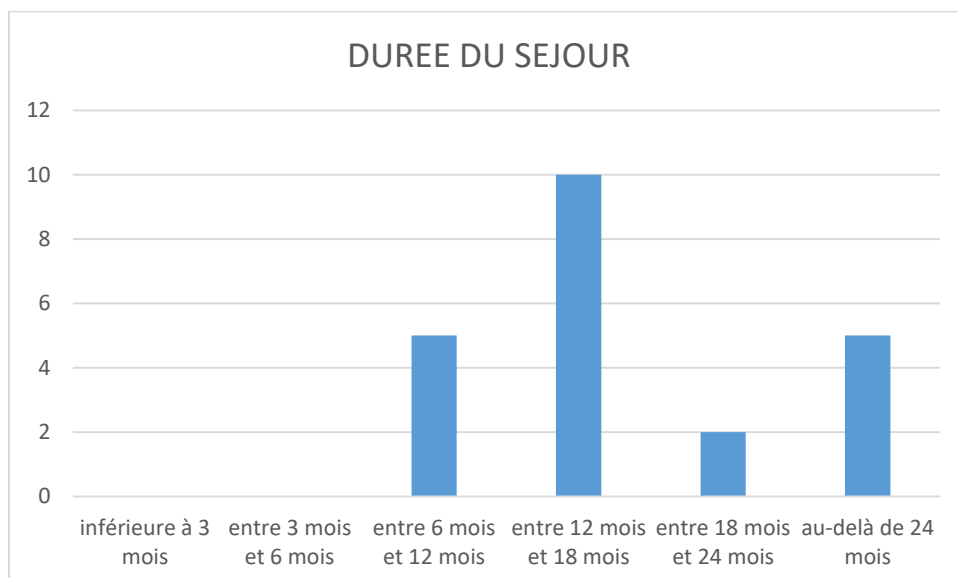
➤ Situation de logement des jeunes avant leur arrivée :



La part des jeunes venant du cercle familial et amical reste prégnante. La résidence continue à tenir sa place en tant que solution de logement sur le territoire. Pour les structures partenaires notamment de semi-autonomie, la résidence est un tremplin important pour les jeunes qu'elles accompagnent. Pour

bon nombre d'entre eux, il y a un besoin crucial d'accompagnement éducatif afin d'acquérir une prise d'autonomie. La résidence est l'étape qui va les amener vers cet objectif. On note ici une forte augmentation de jeunes hommes sortant de famille d'accueil.

➤ **Durée du séjour :**



Au terme de cette année, 22 jeunes sont sortis de la résidence. La durée moyenne de séjour est de 18 mois. On note ici, une diminution du temps de séjour par rapport à 2021 (24 mois).

➤ **Relogement (proportion parc social et parc privé)**

22 sorties ont été enregistrées en 2022 contre 39 en 2021.

On comptabilise, 1 relogement en parc privé, 14 relogements dans le parc social, 4 retours chez les parents et la famille et 5 jeunes n'ont pas souhaité nous communiquer l'information.

Les faits marquants en 2022

La Résidence Habitat jeunes a été rattachée au Parcours Adulte début 2022, ayant ainsi à compter de février une nouvelle directrice de parcours Madame Belkala.

Marine Barboille a assuré l'intérim sur le poste de Cheffe de Service jusqu'à l'arrivée de Vanessa Bronet en mai 2022.

La Résidence a vécu la mise en application du logiciel SIHAJ en janvier 2022. SIHAJ est un outil de mesure pour la gestion et le pilotage des résidences et projets habitat Jeunes. Ce logiciel est développé par et pour les adhérents de l'UNHAJ. Son objectif est de mettre les jeunes au centre du processus et favoriser le travail collaboratif et transversal. Chaque salarié a été formé à l'utilisation de cet outil.

L'équipe s'est attelée à maintenir la vie collective par le biais des activités, en lien avec les fiches actions du renouvellement de projet CAF. Un planning d'animations co-construit avec les jeunes a été relancé sur le dernier trimestre.

La résidence a continué à travailler sur la mise en œuvre du projet et des fiches action élaborées dans le cadre du renouvellement de projet CAF.

Dans la même dynamique du « frigo solidaire » en 2021 sur Hazebrouck, ce dernier a été déployé sur les résidences de Bailleul et de Merville au cours du dernier trimestre 2022.

Des réunions partenariales ont eu lieu. La résidence d'Hazebrouck a notamment accueilli le Comité de pilotage de la DT Flandres Démarche référent de parcours.

La direction s'est attachée à rencontrer les financeurs qui sont la CAF et le Département à plusieurs reprises. Des rencontres ont également eu lieu avec les instances de l'URHAJ et de l'UNHAJ. L'objectif étant de présenter la nouvelle équipe cadre et de promouvoir une collaboration active afin d'œuvrer dans une dynamique transversale.

Nous avons ainsi répondu à l'AAP porté par l'Urhaj Emmaüs Connect/SFR afin de doter nos résidences d'outils informatiques.

Nous avons également travaillé avec le Département sur la Charte d'accueil en résidences habitat Jeunes.

La Direction a également rencontré les deux bailleurs des Résidences soit Flandre Opale Habitat et Partenord Habitat afin de se faire identifier et de faire le point sur les travaux en cours et les perspectives en terme d'aménagement prévisionnel pour les années futures.

III - RHJ Jean Baptiste GODIN »

Présentation de la structure

La résidence est implantée sur la Métropole Européenne de Lille (MEL) à Armentières, au 42 bis chemin du pont bayart.

Elle dispose de 28 appartements pour un total de 34 lits destinés à des jeunes âgés de 18 à 30 ans (femmes, hommes, célibataires ou en couple, avec ou sans enfant).

Types de logements	Habitat Collectif
T 1	8
T 1 '	14
T 1 bis	6
TOTAL LOGEMENTS	28

ETP de la structure :

0.35 ETP Chef de service éducatif, 2 ETP travailleurs sociaux, 0.35 ETP secrétariat et 0.50 ETP agent technique

Budget alloué en 2022 :

	RHJ Armentières
PRODUITS	285 323,00
Redevances des jeunes	145 000,00
DDETS	23 267,00
Département	84 314,00
CAF	32 742,00

Formations suivies en 2022 par les salariés de l'établissement :

- Mobiliser les fonds européens pour la Cheffe de service en septembre
- Equipier de première intervention pour 1 salarié et la cheffe de service en septembre
- Sauveteur secouriste du travail pour 1 salariée
- Savoir Habiter pour 2 salariés
- Méthodologie de projet pour 1 salarié
- Droits des étrangers proposés par la CIMADE pour 1 salariée
- Formation SIHAJ pour l'ensemble des salariés

L'Activité réalisée

Durant l'année, de nombreuses animations ont été proposées auprès de nos résidents

Les animations/activités proposées aux résidents en 2022

- Soirées Jeux de sociétés
- Soirées repas ouverture à la culture culinaire
- Journée Inter RHJ sur Arras en collaboration avec l'URHAJ
- Soirées Match de foot au Losc en collaboration avec Culture du cœur
- Ateliers code de la route
- Repas de Noël inter RHJ Hazebrouck/Bailleul/Merville et Armentières
- CVS sur le dernier trimestre
- Le Mois sans tabac
- Bilan de santé avec la CPAM
- Soirées Bowling
- Tournois Babyfoot et fléchettes

Les données statistiques

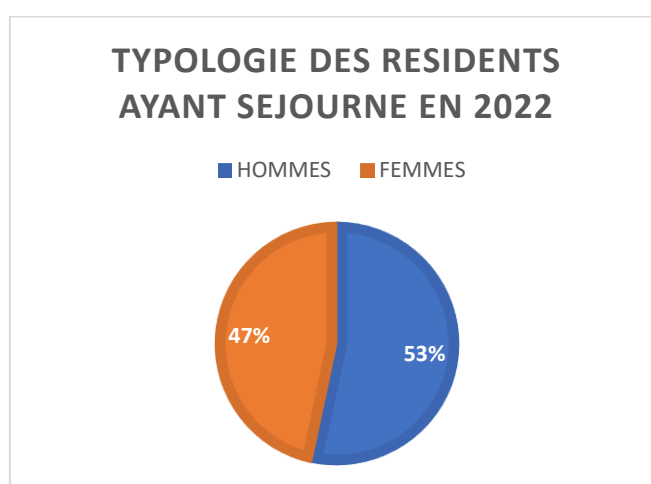
	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Nuitées Théoriques	1 054	1 952	1 054	1020	1054	1020	1054	1054	1020	1054	1020	1054	12410
Nuitées Réalisées	1023	924	992	990	1023	930	992	992	960	930	930	961	11678
Taux Moyen nuitées réalisées	97.06%	97.06%	94.12%	97.06%	97.06%	91.18%	94.12%	94.12%	94.12%	91.18%	91.18%	91.18%	94.12%

La résidence Habitat Jeunes Jean Baptiste Godin a une capacité d'accueil totale de 34 places pour 28 logements. En 2022 nous avons hébergé entre 30 et 33 résidents par mois.

La résidence JB Godin a réalisé 11678 nuitées contre 11432 en 2021. On enregistre ainsi un taux moyen de nuitées de 94.12 % sur l'année 2022 (92.12% en 2021). Soit une évolution positive de 2 %. On note ici, que chacun de ces indicateurs sont en hausse par rapport à 2021. Cela s'explique en partie par la fin de la période covid.

Enfin, notre taux moyen d'occupation des logements est de 99.40%. Certains de nos logements n'ont en effet pas pu être reloués de suite au vu des travaux à effectuer suite à certaines sorties et aux logements pouvant accueillir un couple, occupés par une personne qui se justifie par le manque de demandes de couple ou parent isolé. On peut remarquer qu'il devient de plus en plus difficile de remplir nos logements couples, le constat est qu'il y a moins de demandes de couple. De plus, les enfants ne sont pas comptabilisés pour les nuitées. Néanmoins, le taux d'occupation global à lui aussi évolué vers la hausse en 2022. Il est dans la marge de sécurité défini soit plus de 95%.

➤ **Les résidents :**



Pour être accueilli sur le dispositif de la Résidence Habitat Jeunes « Jean Baptiste Godin», le futur résident doit répondre aux critères suivants :

- Avoir entre 18 et 30 ans,
- Avoir un statut de jeune travailleur ou voisin de celui-ci,
- Avoir un niveau de ressources permettant un reste à vivre suffisant,
- Avoir un statut d'étudiant sous réserve de l'accord dérogatoire de la Direction dans la limite des quotas impartis à la structure.

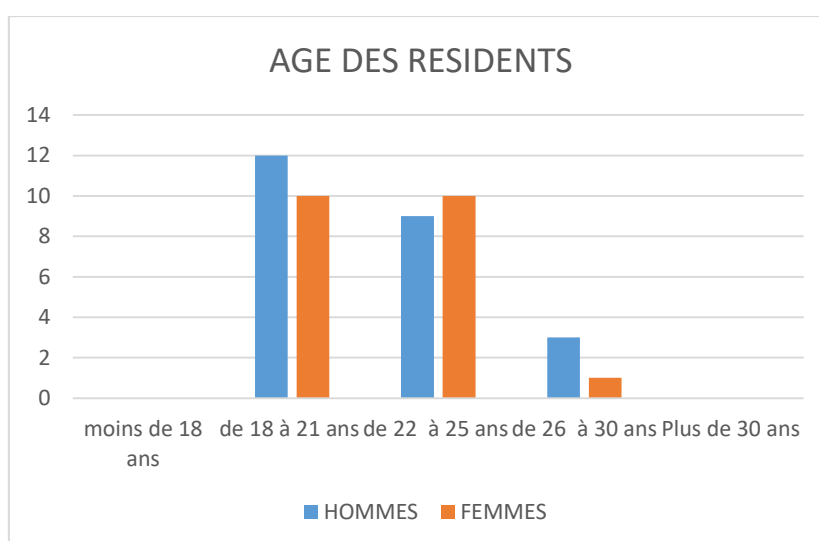
Pour les jeunes orientés par le Département :

- Bénéficier d'un contrat EVA en lien avec l'Aide Sociale à l'Enfance et la Direction Territoriale de Flandre intérieure dans le cadre de la convention avec le Conseil Départemental du Nord en date du 3 décembre 2014.

En 2022 la résidence Habitat Jeunes JB Godin a accueilli un total de 45 personnes dont 24 jeunes hommes et 21 jeunes femmes.

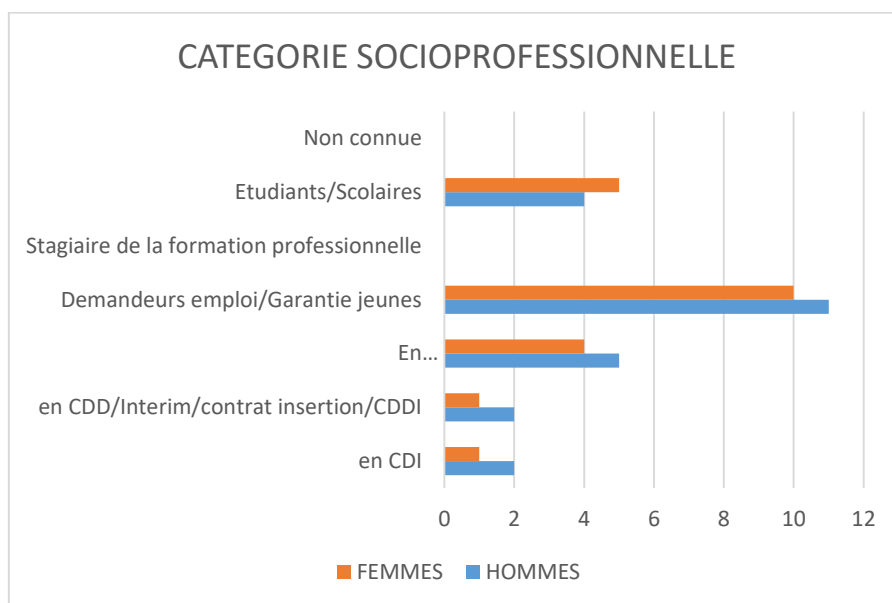
11 personnes ont intégré la structure dans l'année (5 jeunes hommes, 6 jeunes femmes) et 14 l'ont quitté (5 jeunes hommes, 9 jeunes femmes). Ce chiffre peut s'expliquer par un faible turn-over des résidents ces derniers restants plus longtemps.

➤ Profil du public :



La tranche d'âge des 18/21 ans est la plus représentée suivie de près des 22/25 ans. Ces chiffres confirment la place de la résidence en tant que solution de logement pour les jeunes de ce territoire. L'offre « clé en main » permet à des catégories de jeunes d'accéder à un logement. Les difficultés d'accès au logement de droit commun du fait de la précarisation de leur situation font que la résidence reste une solution qui répond à cette problématique. Nous sommes ici dans la même orientation que sur 2021.

➤ **Catégorie socioprofessionnelle :**



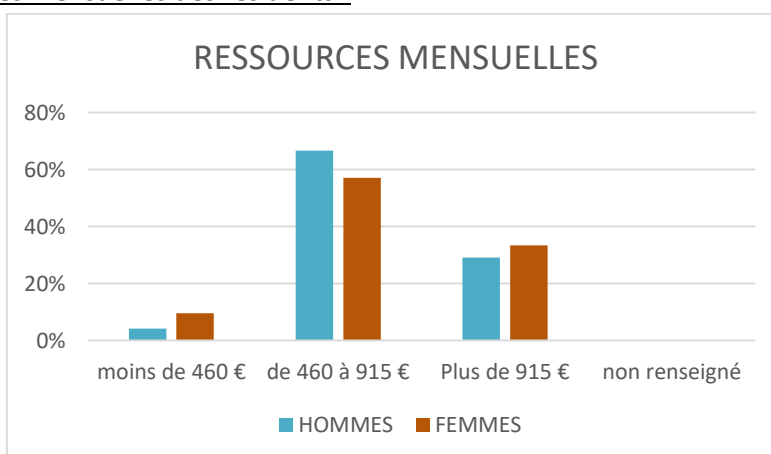
Les jeunes en activité représentent 33.33% de l'effectif. On note une baisse significative de 7.84% quant à 2021. Cela peut s'expliquer face à une recrudescence de contrats de travail précaires, en particulier chez les femmes.

Les jeunes demandeurs d'emploi et en garantie jeunes représentent la plus grande partie du public 46.66%. Ce chiffre est en légère augmentation au regard de 2021. On observe une augmentation de 1.56 %points.

Enfin, la part des étudiants/scolaires est de 20%. Ce chiffre montre l'intérêt des étudiants pour la RHJ en comparaison de 2021 (augmentation de 6.57%).

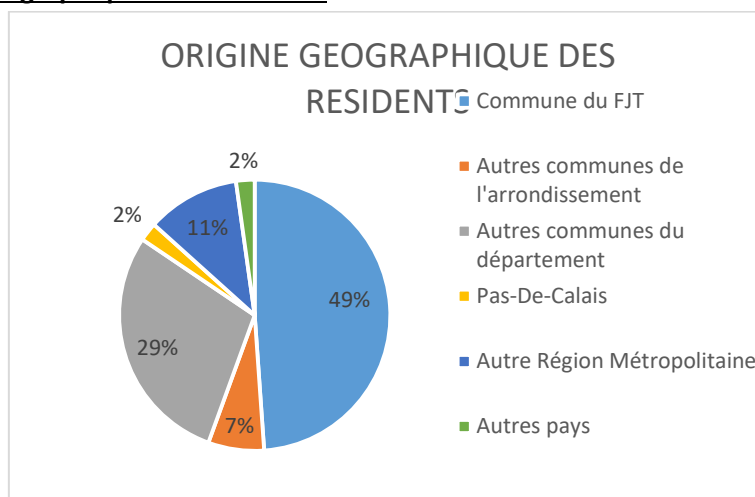
Ces chiffres reflètent tout de même une précarité financière car bien souvent, les jeunes accèdent à des contrats de courte durée et à temps partiel. Ce qui ne permet pas d'envisager une réelle stabilité.

➤ **Ressources mensuelles des résidents :**



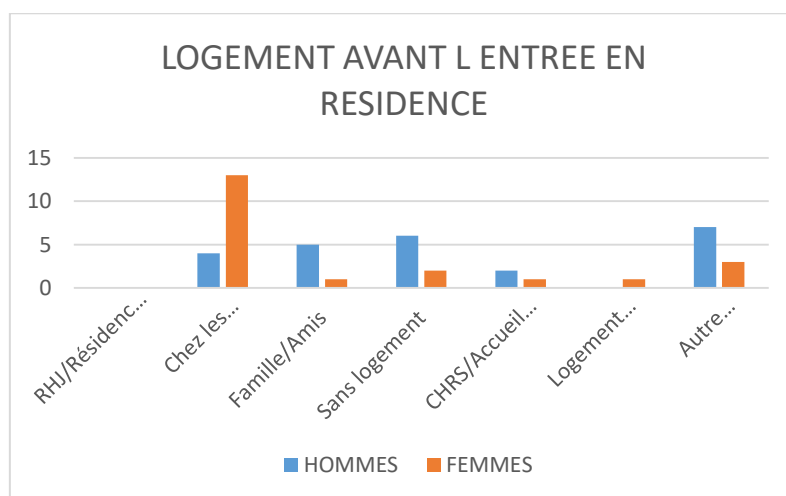
Le niveau de vie des jeunes est fluctuant. La part des jeunes avec des revenus au-dessous du SMIC est conséquente. Les emplois à temps partiel et les différentes allocations versées les installent dans une situation de précarité. Cela a un impact sur leur temps de présence au sein de la résidence. 62.22% de nos résidents vivent avec un revenu oscillant entre 460 et 915 euros. Seuls 31% des jeunes ont un revenu supérieur à 915 euros. Seulement 3 résidents sur 45 ont un salaire supérieur au SMIC soit 6.66%.

➤ Origine géographique des résidents :



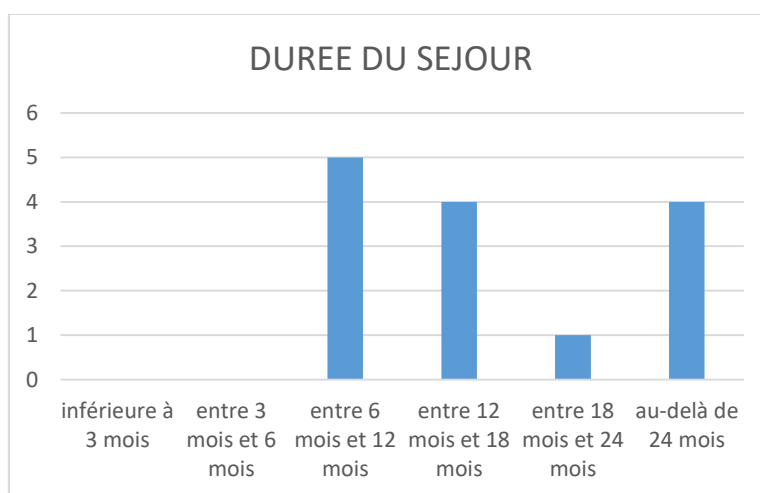
Près de 56% du public accueilli vient de la commune de la Résidence Habitat Jeunes et des villes de l'arrondissement. On observe un attachement pour les jeunes à vouloir résider sur un territoire connu. La résidence a accueilli en 2022, une jeune venant du Kenya. La part des jeunes venant d'une autre région est passée de 2% en 2021 à 11% en 2022, cela est annonciateur d'une communication accrue hors du département.

➤ Situation de logement des jeunes avant leur arrivée :



La part des jeunes venant du domicile familial reste prégnante pour le public féminin. La résidence continue à tenir sa place en tant que solution de logement sur le territoire. Pour les structures partenaires notamment de semi-autonomie, la résidence est un tremplin important pour les jeunes qu'elles accompagnent. Pour bon nombre d'entre eux, il y a un besoin crucial d'accompagnement éducatif afin d'acquérir une prise d'autonomie. La résidence est l'étape qui va les amener vers cet objectif. En 2022, il y a une augmentation du public masculin émanant de famille d'accueil.

➤ **Durée du séjour :**



Au terme de cette année, 14 jeunes sont sortis de la résidence. La durée de séjour est comprise entre 6 à 12 mois en moyenne. On note ici, une diminution du temps de séjour par rapport à 2021 (de 18 à 24 mois).

➤ **Relogement (proportion parc social et parc privé)**

14 sorties ont été enregistrées en 2022 contre 18 en 2021.

On comptabilise, 1 relogement en parc privé, 3 relogements dans le parc social, 7 retours chez les parents et la famille et 3 jeunes n'ont pas souhaité nous communiquer l'information.

Les faits marquants en 2022 :

La Résidence Habitat jeunes a été rattachée au Parcours Adulte début 2022 à compter de février.

Marine Barboille a assuré l'intérim sur le poste de Cheffe de Service jusqu'à l'arrivée de Vanessa Bronet en mai 2022.

Un professionnel est entré en formation « Mandataire de justice » en septembre 2022.

La Résidence a vécu la mise en application du logiciel SIHAJ en janvier 2022. SIHAJ est un outil de mesure pour la gestion et le pilotage des résidences et projets habitat Jeunes. Ce logiciel est développé

par et pour les adhérents de l'UNHAJ. Son objectif est de mettre les jeunes au centre du processus et favoriser le travail collaboratif et transversal. Chaque salarié a été formé à l'utilisation de cet outil.

L'équipe s'est attelée à maintenir le collectif par le biais des activités, en lien avec les fiches actions du renouvellement de projet CAF. Un planning d'animations co-construit avec les jeunes a été relancé sur le dernier trimestre.

La résidence a continué à travailler sur la mise en œuvre du projet et des fiches action élaborées dans le cadre du renouvellement de projet CAF.

Des réunions partenariales ont eu lieu. La résidence a notamment accueilli le service du SSD pour une présentation de la résidence.

La direction s'est attachée à rencontrer les financeurs qui sont la CAF et le Département à plusieurs reprises. Des rencontres ont également eu lieu avec les instances de l'URHAJ et de l'UNHAJ. L'objectif étant de présenter la nouvelle équipe cadre et de promouvoir une collaboration active afin d'œuvrer dans une dynamique transversale.

Nous avons ainsi répondu à l'AAP porté par l'Urhaj Emmaüs Connect/SFR afin de doter nos résidences d'outils informatiques.

Nous avons également travaillé avec le Département sur la Charte d'accueil en résidences habitat Jeunes.

La Direction a également rencontré le bailleur de la Résidence Tisserin Habitat afin de se faire identifier et de faire le point sur les travaux en cours et les perspectives en termes d'aménagement prévisionnel pour les années futures.

IV – Les perspectives pour 2023

L'année 2023 sera marquée par différentes échéances et enjeux pour les résidences Habitat Jeunes mobilisant l'ensemble des salariés et notamment le bilan de contrat de Projet CAF arrivé à mi-parcours (2 ans sur les 4 ans) et le renouvellement du protocole départemental avec l'URHAJ, précisant les indicateurs qualitatifs et quantitatifs sur lesquels la RHJ devra s'engager pour les quatre années à venir.

Nous pouvons établir la fiche de route 2023 comme suit :

- Poursuivre l'entretien du parc locatif des résidences et des logements en diffus
- Transformer le parc locatif sur les logements diffus sur Dunkerque pour répondre à notre objectif de taux d'occupation
- Poursuivre la dynamique du Projet Socio-Educatif CAF
- Contribuer au rayonnement des RHJ sur notre territoire et développer le partenariat
- Réviser l'ensemble des outils et pratiques éducatives de la Résidence Habitat Jeunes et les adapter s'il en est nécessaire.

Les Dispositifs de Milieu Ouvert

I – La Boutique de l'insertion

Synthèse du projet de service :

Créé en 1990 dans le cadre de la loi RMI, la Boutique de l'insertion a pour mission d'accompagner les allocataires du RSA dans l'accès à leurs droits en favorisant un parcours d'insertion sociale et professionnelle. Depuis son origine, la Boutique de l'insertion accueille les publics les plus fragilisés, marginalisés, éloignés du droit commun. Une partie non négligeable (environ 1/3 des personnes accompagnées) du public est sans domicile fixe. La mission de la Boutique de l'insertion s'inscrit pleinement dans une dynamique de parcours d'insertion sociale et professionnelle.

La Boutique de l'insertion effectue les diagnostics de situation avec les personnes orientées, instruit des CER (Contrats d'Engagement Réciproque) en expliquant les droits et les devoirs qui en découlent puis accompagne les allocataires dans le cadre de leur CER RSA. Pour cela, la Boutique est un lieu d'accueil, d'écoute d'information et d'accompagnement sur les thématiques liées au logement, à la santé physique et mentale, à l'emploi, à la justice et à la vie sociale.

Parallèlement, la Boutique est agréée pour effectuer des domiciliations. Ce qui facilite l'accès aux droits communs pour les plus marginalisés.

Habilitations et publics :

L'action de la Boutique de l'insertion est financée par le Département du nord dans le cadre de l'Appel à Projet « De l'insertion à l'Emploi ».

En ce qui concerne le public, il s'agit de personnes très éloignées de l'emploi qui cumulent des problématiques sociales lourdes. Elles sont en difficulté pour s'intégrer aux exigences et aux réalités contemporaines de la conjoncture sociale et économique, et elles présentent également d'importantes fragilités relationnelles, voire psychologiques : leur désaffiliation, leur vulnérabilité conduisent à un processus d'exclusion avec une perte d'identité sociale et professionnelle. Le chômage, la dégradation des ressources, l'absence de droits, les ruptures familiales, l'absence de logement, les problèmes de santé physique et mentale, les problèmes d'addiction, les problèmes judiciaires sont autant de causes conjuguées à la pluralité des situations des personnes accompagnées par la Boutique. Il s'agit d'un public pour qui les droits RSA ne sont pas ouverts ou qui ont une antériorité dans le RSA.

Obligations (activité à réaliser en nombre et en taux) :

La Boutique de l'insertion est financée pour une file active de 100 personnes bénéficiaires du RSA avec comme obligation un taux d'occupation des places de 100%.

ETP de la structure : 1 ETP

Budget alloué en 2022 : 31 500€

Formations réalisées sur l'année :

La salariée a pu bénéficier de formations proposées par le Département dans le cadre du lancement de leurs nouveaux outils : le logiciel Parcours Solidarité et NordEmploi.

L'activité réalisée :

L'activité de l'année 2022 a été découpée en deux périodes car nous étions sur la fin de l'AAP 2019 – 2021 qui a été prolongé par avenant jusqu'au 30/08/2022.

Nous présentons donc ici les données relatives à la période du 01/01/2022 au 31/08/2022.

Ce sont 130 personnes qui ont été accompagnées entre le 01 Janvier 2022 et le 31 Aout 2022.

Au regard des objectifs quantitatifs fixés, nous atteignons un taux annuel d'occupation **de 106%**.

Les nouvelles orientations du Conseil Départemental :

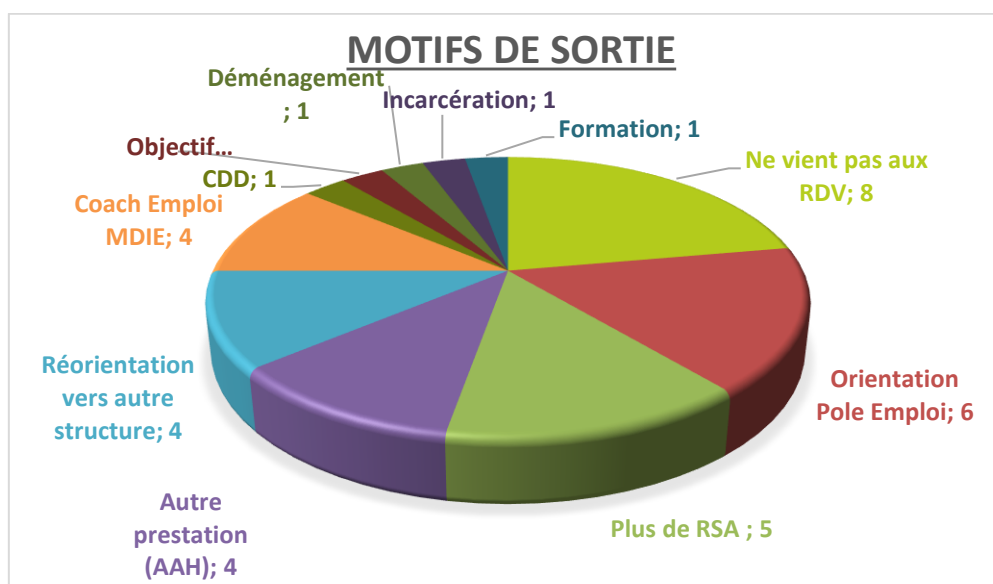
Le Département nous a orienté **43 demandes d'accompagnement**. Parmi elles :

- 25 accompagnements ont été réalisés dans le cadre d'un CER (contrat d'engagement réciproque)
- 5 orientations vers un PPAE (Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi) ont été effectuées.
- 13 Fiches navette ont été envoyées au SOSP (Service d'orientation du Département) pour les motifs suivants: non venue aux rendez-vous (2 personnes), plus le statut RSA (1 personne), 1 personne entrée en formation (1 personne) et orientation vers une autre structure (9 personnes).

Les personnes sous Contrat d'Engagements Réciproques :

Au **1er Septembre 2022**, nous répertorions **130 personnes suivies sous CER** au cours de l'année 2022 :

- 94 CER encore actifs
- 36 sorties du portefeuille « accompagnement » durant l'année

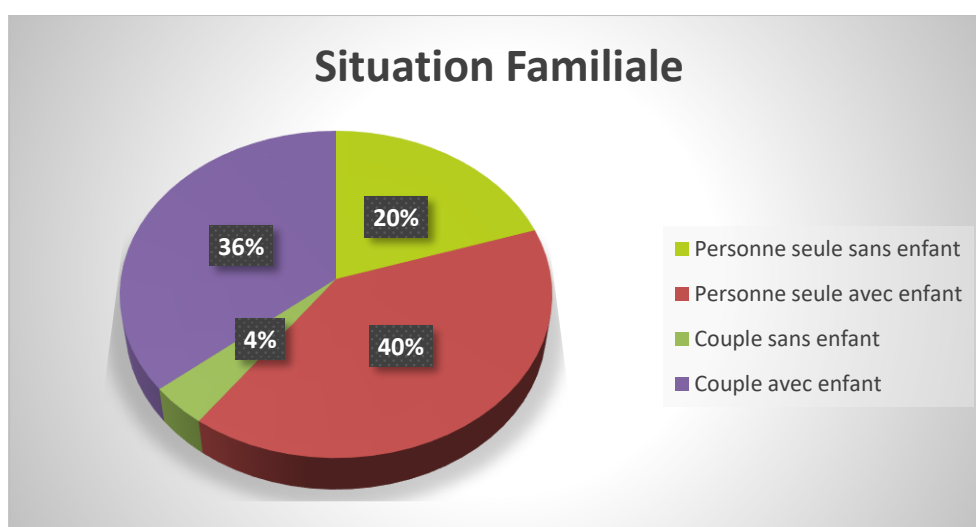


Au total, 27,69% des personnes accompagnées sont sorties du dispositif dans l'année. En termes de sorties dynamiques, le taux atteint est de 33%.

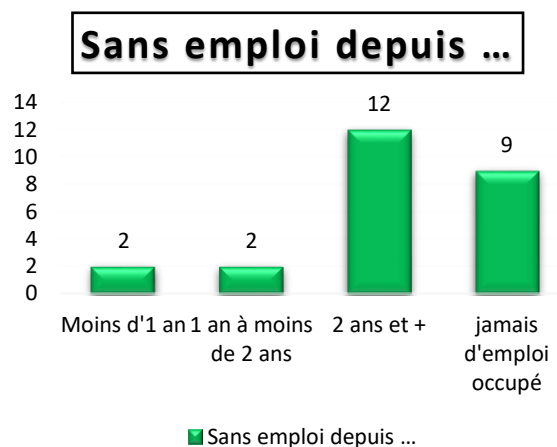
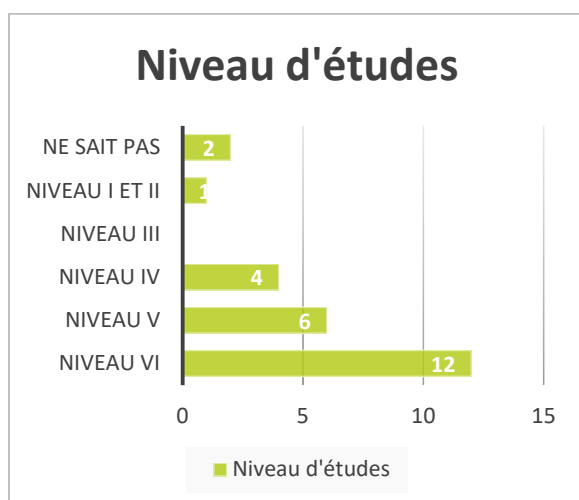
La typologie du public accompagné :

25 nouvelles personnes ont débuté un accompagnement social au sein de notre structure cette année, toujours sur la période du 01/01/2022 au 31/08/2022.

Ainsi, voici les principales caractéristiques de ces dernières :



Ainsi, nous observons que 76% des personnes accompagnées ont, au moins, un enfant ce qui peut être une des raisons de la difficulté d'un retour à l'emploi.



Ces deux graphiques, « niveau d'études » et « sans emploi depuis... » ont pour intérêt de démontrer que le public que nous accompagnons est éloigné de l'emploi avec pour une majorité un bas niveau d'études.

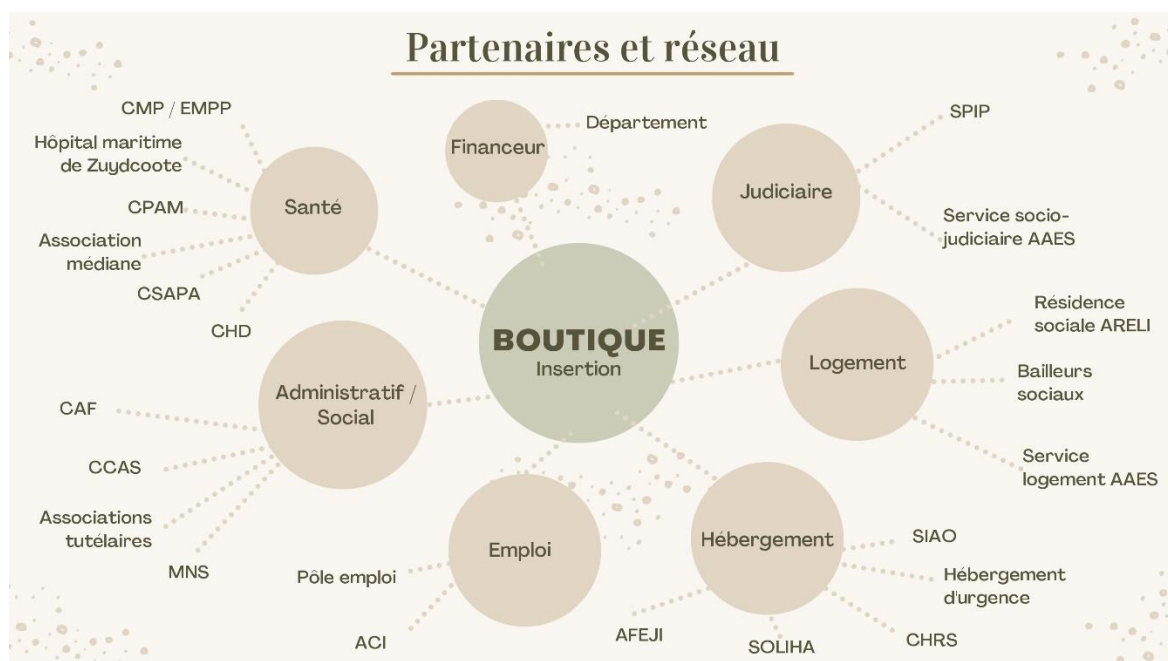
Avant de pouvoir parler et penser Emploi avec les personnes accompagnées, d'autres problématiques sont à travailler en amont. Les principaux items d'accompagnement sont les suivants:

- La santé
- Le logement
- L'autonomie sociale
- L'aidant familial / accompagnant familial

Le logement et la santé représentent les difficultés les plus évoquées par nos accompagnés. L'emploi reste à la marge, alors qu'il est l'axe fort retenu par le Département. Mais il faut prendre en compte que face à l'extrême précarité constatée, bien d'autres problématiques sont à traiter en amont.

Les démarches administratives, de tout ordre, sont aussi des freins constatés par l'équipe qui se situe ici souvent comme interface entre institution et personne accompagnée.

De façon générale, les outils à l'interne peuvent être mobilisés en réponse. La Boutique, repérée sur le territoire, est aussi en mesure de s'appuyer et/ou d'orienter vers son réseau.



Les faits marquants pour 2022 :

Les problématiques repérées, cette année, sont semblables à celles des années précédentes : difficultés liées au logement, à la santé, à des addictions, à des troubles psychologiques, à l'isolement entre autres. S'ajoute de plus en plus les personnes isolées avec enfants qui n'ont pas de solution de garde ou encore les personnes d'origine étrangère pour qui nous sommes en difficultés face à la barrière de la langue.

Le temps consacré aux différents accompagnements est, ici, conséquent. L'équilibre entre exigences quantitatives et réalité des accompagnements n'est pas chose aisée à trouver.

L'année 2022 a également été marquée par l'écriture, le dépôt de notre réponse à l'AAP et le démarrage du nouvel AAP pour la période 2022 – 2025, et ce à partir du 01 septembre 2022. Notre action « Boutique de l'insertion » a été reconduite dans les mêmes conditions (même portefeuille d'accompagnement et même budget).

Par ailleurs, sur l'année, les services du Département ont déployé le logiciel « Parcours RSA » devenu « Parcours Solidarité » sur tous les services qui contractualisent des CER. Nous avons été formés pour l'utilisation de ce nouvel outil et nous le mettons en œuvre dans le cadre de nos accompagnements.

Autre fait marquant de l'année, il s'agit de l'extension du versement d'une prime Ségur aux professionnels de la filière socio-éducative conformément à l'accord du 2 mai 2022 relative à la mise en place du complément de rémunération au personnel socio-éducatif suite à la conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social du 18 février 2022. L'association a alors versé, dès juillet 2022, cette revalorisation salariale à l'ensemble des professionnels qui étaient en droit d'en bénéficier. La professionnelle de la Boutique de l'insertion en fait partie. A cela, est venue s'ajouter la revalorisation du point (passage d'un point à 3.82 à 3.93) dans le cadre de la convention collective 66 dès le mois de juillet également. Tout ceci a eu un impact important sur le budget de l'activité qui se trouve, de fait, aujourd'hui déficitaire dans la mesure où le Département du Nord n'a pas versé de complément budgétaire pour recouvrir les frais liés à ces revalorisations.

Les perspectives pour l'année 2023 :

Sur l'année 2023, il s'agira de s'approprier davantage l'outil NordEmploi, mis en place par le Département afin de pouvoir y insérer les CV des personnes accompagnées conformément à ce que demande le Département.

Par ailleurs, après avoir pris connaissance de l'ensemble des actions booster, nous mobiliserons, selon les situations et les besoins repérés, les personnes accompagnées des orientations adéquates vers celles-ci.

Un axe « Développement durable » sera également travaillé notamment en mettant en œuvre la dématérialisation des dossiers

II – Le Forum Citoyen

Projet de service :

Le Forum Citoyen est un espace d'échanges où la parole est donnée aux allocataires du RSA. Il permet de parler, partager et construire un projet ensemble avec pour finalité une dynamisation individuelle vers l'emploi.

Il s'agit de rapprocher les personnes allocataires des institutions et de leur permettre une expression directe sur des sujets qui les impactent au quotidien et sur des sujets liés au dispositif du RSA.

Conformément à la loi relative au RSA qui implique la participation des personnes allocataires aux instances de gouvernance (Démarche Interforum départemental), les objectifs sont entre autres:

- Organiser la représentation des allocataires du RSA (campagne, élection, accompagnement de mandat).
- Agir sur le développement personnel : Prendre la parole, tisser un lien social, rompre avec l'isolement, développer ses opinions, se projeter et travailler l'estime de soi, la confiance en soi, le respect.
- Apprendre à s'exprimer dans un groupe
- S'inscrire dans une démarche de mobilité
- Faire valoir ses droits
- S'informer sur les richesses du territoire
- Faire ressurgir des compétences parfois enfouies, voir ignorées
- Transposer les acquis collectifs aux démarches individuelles quotidiennes
- Dialoguer entre personnes en situations difficiles, voire de précarité afin de rendre acteur et lutter contre la stigmatisation
- Etre force de proposition dans une démarche de co production / co opération
- Dynamiser un parcours d'insertion et lever les freins aux difficultés quotidiennes
- Recréer du lien civil : en contre point du lien social : la démarche Forum est en effet, souvent une interface pour reconnecter des mondes qui se méconnaissent mais qui toutefois sont interdépendant.

Le Forum est l'espace du possible.

La participation au Forum Citoyen enrichit, contribue au développement du territoire en faisant des personnes allocataires de vraies ressources. Il contribue à la mise en réseau des acteurs du territoire. Le Forum Citoyen participe activement au décroisement entre les acteurs du social et de l'emploi et favorise la mixité et le brassage des publics.

Habilitations et publics :

Le dispositif est une action qui est inscrite dans l'appel à Projet 2018-2021 « De l'insertion au retour à l'Emploi » du Département du Nord qui a été prolongé jusqu'en Aout 2022. Le Département finance

l'accompagnement des allocataires bénéficiaires du R.S.A mais au sein des ateliers, nous favorisons une mixité du public.

Depuis Septembre 2022, le Forum Citoyen est financé jusque fin 2023 au titre des subventions de fonctionnement versées aux structures afin de mener des actions socio-éducatives dans la cadre de l'action sociale et de lutte contre les exclusions.

Le Forum Citoyen est une action dite Booster qui permet de mobiliser les ARSA autour d'une action collective qui se co-construit en partant des besoins exprimés des allocataires RSA.

Obligations (activité à réaliser en nombre et en taux) :

De janvier à Aout 2022, le Département a fixé par convention l'objectif de 80 participants en file active à l'année.

A partir de septembre, dans le cadre du nouveau conventionnement, nous sommes financés pour l'accompagnement de 80 personnes allocataires du RSA sur la période allant de Septembre 2022 à décembre 2023.

ETP de la structure : 0,80 ETP

Budget prévisionnel :

36 000€ par an jusque fin Aout 2022

28 000€ pour 16 mois de Septembre 2022 à fin décembre 2023

L'activité réalisée et les faits marquants de l'année

Le bilan de la première partie de l'année est en demi-teinte. Même si le taux d'occupation de 90.57% est satisfaisant, la dynamique de l'action a été ralentie. Il y a eu seulement 10 sorties et 14 entrées dont 7 abandons.

La dynamique partenariale autour du Forum a eu des difficultés à repartir à la sortie de la période du Covid. Le nombre d'orientations a baissé par rapport aux années précédentes.

Depuis le mois de juin, une nouvelle professionnelle conseillère en insertion professionnelle a repris l'animation de cette action. Dès sa prise de poste, elle est allée se présenter et représenter l'activité Forum à l'ensemble des partenaires avec qui nous avons l'habitude de travailler et également à de nouveaux partenaires au sein du réseau avec qui elle travaille depuis plusieurs années.

Le Forum Citoyen a été reconduit dans le cadre de l'AAP insertion mais seulement du 01/09/22 au 31/12/2023 pour l'instant. L'incertitude de la poursuite de l'action nous bloque en termes de projection. Pour l'instant, nous continuons avec le même cahier des charges que sur le précédent AAP mais avec moins de financement.

Autre fait marquant de l'année, il s'agit de l'extension du versement d'une prime Ségur aux professionnels de la filière socio-éducative conformément à l'accord du 2 mai 2022 relative à la mise en place du complément de rémunération au personnel socio-éducatif suite à la conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social du 18 février 2022. L'association a alors versé,

dès juillet 2022, cette revalorisation salariale à l'ensemble des professionnels qui étaient en droit d'en bénéficier. La professionnelle positionnée sur l'animation du Forum en fait partie. A cela, est venu s'ajouter la revalorisation du point (passage d'un point à 3.82 à 3.93) dans le cadre de la convention collective 66 dès le mois de juillet également. Tout ceci a eu un impact important sur le budget de l'activité qui se trouve, de fait, aujourd'hui déficitaire dans la mesure où le Département du Nord n'a pas versé de complément budgétaire pour recouvrir les frais liés à ces revalorisations.

Les perspectives pour 2023

Sur l'année 2023, l'action va se poursuivre sur le territoire de la Flandre maritime sous la même forme en proposant des ateliers au plus près des bénéficiaires du RSA.

Un travail sera mené en collaboration avec l'URIOPSS et l'ensemble des Forums du Département du Nord sur « **les forums de demain** », permettant de mettre en lumière les points essentiels et fondateurs des forums et de travailler avec le Département sur les solutions de financement pour 2024.

III – Le dispositif FSL « Fonds de Solidarité Logement »

Adresse : 08 Rue du Fort Louis 59140 DUNKERQUE

Directrice : Cathy BELKALA

Chef de service : Jean-Marc HERREMAN

Synthèse du projet d'établissement (ou de service) :

L'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) constitue l'un des trois piliers du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) institué par la loi « Besson » du 31 mai 1990 reprise par la loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions.

Le FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement) intervient comme un outil de solidarité dont l'objet est d'aider les ménages en difficulté à accéder et à se maintenir durablement dans un logement, notamment ;

- En attribuant des aides financières destinées à couvrir les charges afférentes à l'entrée dans le logement ou à son occupation : aides à l'installation dans le logement, aides au maintien dans le logement (impayés de loyer, d'eau, d'énergie), garantie de loyer ; assurance.
- En proposant aux ménages un Accompagnement Social lié au Logement adapté aux difficultés.

L'ASLL constitue un accompagnement social spécifique, centré sur la problématique logement, complémentaire des actions menées par les travailleurs sociaux des différentes institutions. Les mesures d'ASLL sont destinées à permettre l'accès et le maintien durable dans un logement des ménages en difficulté. L'accompagnement réalisé vise l'autonomie et la responsabilisation des personnes dans un objectif d'insertion par le logement.

Les ménages bénéficiaires du FSL, identifiés en difficultés par les partenaires du territoire nous sont orientés par le Département. En fonction du diagnostic posé, plusieurs mesures d'accompagnement, d'une durée de 6 mois renouvelables jusqu'à 2 années pour le module spécifique, peuvent être proposées :

- L'ASLL « **Accès** », qui comprend les modules d'accompagnement à la **recherche de logement** et à l'**installation**.
- L'ASLL « **Maintien** » qui comprend les modules d'accompagnement à la **maîtrise du loyer et des charges**, à l'**appropriation** du logement et la **médiation** (avec le bailleur, distributeur d'eau ou d'énergie, ...).
- L'ASLL « **Spécifique** » permet d'accompagner des publics dont le cumul des difficultés représente des freins importants pour tout parcours d'accès et de maintien dans le logement et nécessite un accompagnement renforcé.

Habilitations et publics :

Chaque année, une convention de partenariat entre le Département du Nord et l'AAES est signée. Cette convention définit le montant de financement de l'année ainsi que le nombre de mesures à réaliser par catégories d'accompagnement.

Toutes les mesures d'accompagnement sont validées par le Département avant de pouvoir démarrer.

Obligations (activité à réaliser en nombre et en taux) :

L'AAES a été retenue comme opérateur FSL sur le territoire. L'activité réalisée est comptabilisée selon des barèmes préétablis conventionnellement, comme suit :

- L'ASLL module « Recherche en individuel » : 37 mesures
- L'ASLL module « Installation » : 25 mesures
- L'ASLL module « Appropriation du logement » : 6 mesures
- L'ASLL module « Maîtrise du loyer et des charges » : 15 mesures
- L'ASLL module « Médiation » : 6,26 mesures
- L'ASLL module « Spécifique » : 10 mesures
- Financement de diagnostics non aboutis : 10 mesures

ETP de la structure :

1,50 ETP

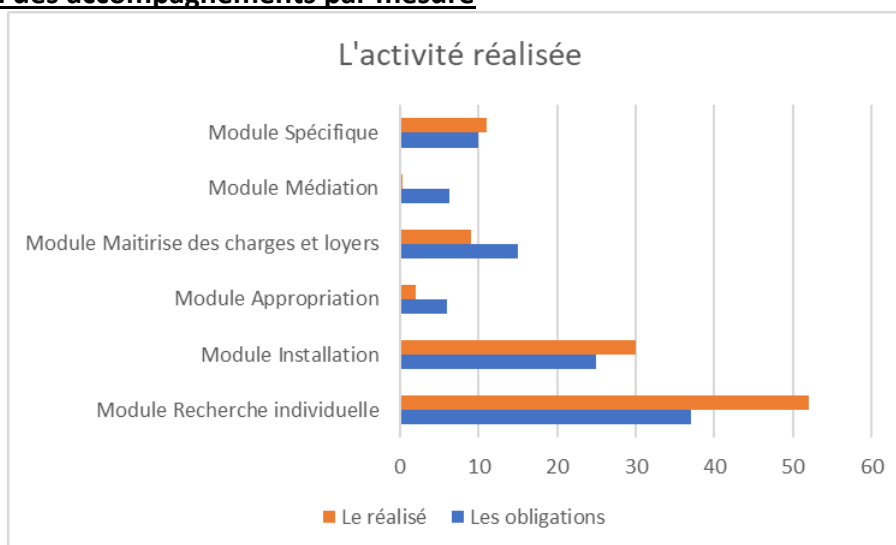
Budget alloué : 68110€

Activité réalisée

Volume d'activité :

Cette année, nos obligations en termes de taux de réalisation sont atteintes même dépassées. Nous avons réalisé 106% des mesures d'accompagnement demandées.

Répartition des accompagnements par mesure

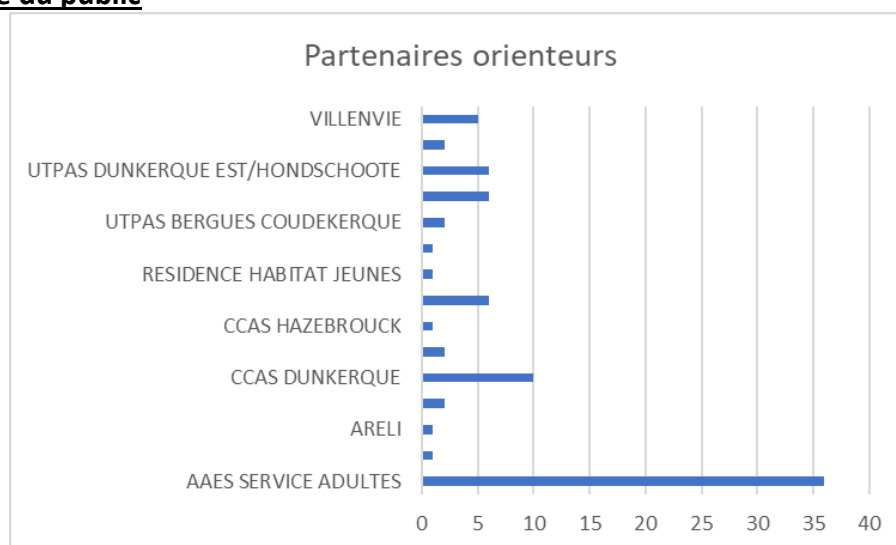


Le module « recherche », à hauteur de presque 50% des modules réalisés reste le module le plus sollicité. 52 mesures sur 37 conventionnelles ont été réalisées. Au regard du nombre élevé de modules « recherche » engagés chez l'ensemble des opérateurs, le Département nous a demandé de faire une évaluation des mesures en cours et de mettre un terme aux accompagnements Recherche dans les situations où toutes les démarches ont été effectuées et que nous étions juste dans une période d'attente de proposition de logement. Pour les ménages concernés, nous leur avons expliqué la situation et surtout nous leur avons précisé qu'ils pouvaient nous recontacter au moment de l'attribution d'un logement s'ils avaient besoin d'aide.

A l'inverse, l'enveloppe consacrée au module « appropriation » n'a pas été beaucoup sollicitée. Nous avons réalisé 2 modules « appropriation » sur 6 prévus. Il en est de même pour le module « médiation ».

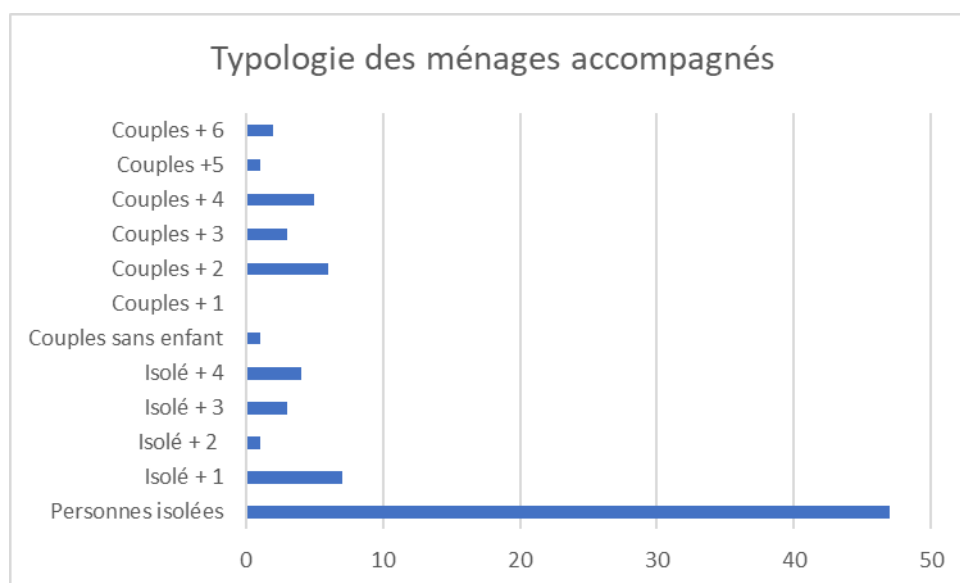
L'aide à l'installation, à hauteur de plus de 28.76%, s'inscrit essentiellement dans une logique de parcours, puisqu'elle concerne les ménages que nous continuons d'accompagner après le module « recherche » ou les ménages sortant de nos différents dispositifs d'hébergement (CHRS, HU, RHJ).

Provenance du public



44% de l'échantillon bénéficie d'une orientation interne au parcours adultes. Ce pourcentage peut paraître élevé mais il s'explique, d'une part, par l'histoire de notre service. Un nombre important de personnes en situation de précarité importante continue de se présenter spontanément au service. Il s'agit d'un public en situation de rupture aux trajectoires souvent chaotiques. D'autre part, la logique de parcours mise en place à l'association est une autre explication. Il s'agit d'orientation à la sortie de nos différents dispositifs d'hébergement afin de sécuriser la sortie des ménages ou d'orientations par autres actions de milieu ouvert du Service Adultes.

La typologie des ménages accompagnés



Les personnes isolées représentent l'essentiel de l'échantillon avec 77.50% des ménages accompagnés. Parmi ces ménages, 15 personnes sont parent d'un ou plusieurs enfants.

Cette typologie de public recherche majoritairement des logements de petite typologie. Au regard de la tension sur le territoire sur ce type de typologie, il n'est pas simple de les accompagner dans l'accès à une solution de logement.

Situation des ménages accompagnés sur des modules « Accès » :



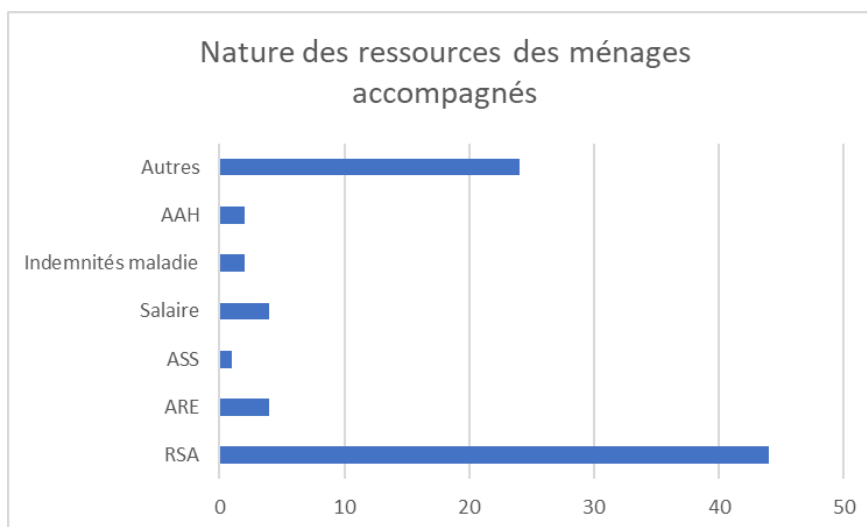
Ce graphique permet de mettre en évidence la situation des ménages que nous avons accompagné au démarrage des modules « Accès ».

38% des ménages sont déjà locataires soit dans le parc privé (9 ménages) soit dans le parc public (12 ménages). Ces ménages souhaitent changer de logement dans la plupart des situations pour des raisons financières avec un reste à charges trop élevé.

37% des ménages se trouvent dans une situation de sans domicile fixe en étant soit à la rue soit hébergé chez des tiers.

Et enfin, 24% des ménages sont sortant des dispositifs d'hébergement d'insertion ou de logement adapté.

Les ressources



L'ensemble des ménages accompagnés se trouve dans une situation financière compliquée avec pour une très grande majorité seulement le versement de minima sociaux.

Les faits marquants de l'année 2022 :

Sur l'année 2022, nous pouvons relever le renouvellement de l'ensemble de l'équipe FSL. Des contrats à durée déterminée arrivant à leur échéance, l'association a reclassé deux professionnelles se retrouvant sans poste suite à l'arrêt des activités « Objectif Emploi – IOD ». Les professionnels ont forcément eu besoin d'un temps d'adaptation même si elles accompagnaient déjà le même public sur leur précédent poste.

Comme il a été évoqué précédemment, en fin d'année, nous avons dû mettre fin à des modules « Recherches » pour libérer des possibilités d'accompagnement car les portefeuilles de l'ensemble des opérateurs FSL étaient pleins. Il a alors été précisé aux ménages qu'ils pouvaient à nouveau solliciter notre service au moment de l'attribution d'un logement pour être accompagné sur l'installation. Malgré le fait que les modules « recherche » ont été clôturés, l'accompagnement de ces ménages se poursuit de façon invisible car nous avons continué de soutenir leurs dossiers lors des CTT PDALHPD et de répondre à leurs demandes lors de sollicitations téléphoniques.

Autre fait marquant de l'année, il s'agit de l'extension du versement d'une prime Ségur aux professionnels de la filière socio-éducative conformément à l'accord du 2 mai 2022 relative à la mise en place du complément de rémunération au personnel socio-éducatif suite à la conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social du 18 février 2022. L'association a alors versé, dès juillet 2022, cette revalorisation salariale à l'ensemble des professionnels qui étaient en droit d'en bénéficier. Les professionnelles de l'équipe FSL en font partie. A cela, est venu s'ajouter la revalorisation du point (passage d'un point à 3.82 à 3.93) dans le cadre de la convention collective 66 dès le mois de juillet également. Tout ceci a eu un impact important sur le budget de l'activité qui se trouve, de fait, aujourd'hui déficitaire dans la mesure où le Département du Nord n'a pas versé de complément budgétaire pour recouvrir les frais liés à ces revalorisations.

Les perspectives pour 2023 :

Pour l'année 2023, afin de poursuivre l'accompagnement logement dans le cadre du FSL, nous soumettrons, au Département, une demande de subvention reprenant le budget habituel augmenté du coût du Ségur et de l'augmentation du point de la Convention Collective 66. Pour cela, nous proposerons l'augmentation du nombre de modules réalisés par l'équipe sur une année de fonctionnement en espérant que cela soit accepté. Dans le cas contraire, la pérennité de l'action pourrait être remise en question.

IV – Le dispositif d'AVDL « Accompagnement Vers et Dans le Logement »

Adresse : 08 Rue du Fort Louis 59140 DUNKERQUE

Directrice : Cathy BELKALA

Chef de service : Jean-Marc HERREMAN

Synthèse du projet d'établissement (ou de service) :

Le programme AVDL vise à favoriser l'accès et le maintien dans le logement de ménages en grande difficulté grâce à un accompagnement social adapté et à un renforcement de la gestion sociale.

Ce dispositif permet d'accompagner le bénéficiaire en amont de son entrée dans le logement, de l'accompagner dans les démarches d'installation, puis de l'accompagner en fonction de ses besoins dans la prise d'autonomie. L'AVDL peut accompagner des ménages également dans le cadre d'un maintien dans le logement.

Le dispositif vise à :

- Evaluer la capacité d'un ménage à intégrer un logement.
- Permettre un accès au logement ou vers une solution adaptée en accompagnant la personne dans ses recherches.
- Accompagner le ménage au moment de l'accès en y évoquant les droits et obligations du locataire, l'intégration dans l'environnement.
- Accompagner dans le cadre du maintien dans les lieux pour les ménages relogés depuis peu
- Favoriser les sorties réussies des structures d'hébergement et de logement temporaire vers du logement pérenne.

Habilitations et publics :

Une convention est établie entre l'Etat et l'AAES dans le cadre du FNAVDL (Fond National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement).

Les accompagnements AVDL sont destinés prioritairement aux publics non DALO suivants :

- Les publics dépourvus de logement et sortants d'hébergement (personnes en situation de rue, campements, squat, etc. Identifiés par les acteurs de la veille sociale – maraudes, accueil de jour, SIAO – ou en centres d'hébergement). Dans ce cadre, les actions d'accès direct au logement depuis la rue pourront être soutenues, en renforçant la coordination avec les acteurs de l'hébergement et du logement.
- Les personnes expulsées/menacées d'expulsion (locataires du parc social et parc privé) Parmi les publics menacés d'expulsion (parc social et privé), sont visées les personnes menacées d'expulsion sans accompagnement et en grand besoin (taux d'effort inadapté, cumul avec difficultés sociales, etc..) au stade de l'assignation et les ménages dont la résiliation du bail a été prononcée par décision de justice.
- Les publics ayant un trouble psychique constituant un frein à l'accès et au maintien dans le logement (handicap psychique non reconnu, ne bénéficiant pas d'une prestation de compensation du handicap).
- Les publics sortants de détention.
- Les occupants de logements indignes ou impropres à l'habitation.
- Les personnes victimes de violences.

Obligations (activité à réaliser en nombre et en taux) :

Dans la cadre de la nouvelle convention FNAVDL couvrant la période du 01/ 04/2021 au 31/03/2022, le financeur a fixé un objectif de 120 mesures, réparties selon le degré et niveau d'accompagnement (léger, moyen, renforcé avec des périodes d'accompagnement de 0 à 6 mois, de 6 à 12 mois, de 12 mois et plus).

Budget annuel alloué : 68 000€

ETP de la structure : 1,5 ETP

Formations suivies en 2022 :

Une professionnelle de l'équipe a pu bénéficier de formation cette année :

- Savoir habiter et l'accompagnement vers le logement,
- Logement et surendettement,
- De l'incident à l'expulsion locative.

Volume d'activité :

Les chiffres présentés dans ce rapport d'activité concernent la période allant du 01/04/2021 au 31/03/2022 étant donné que l'AAP FNAVDL a démarré au 01/04/2021.

Sur cette période du 01/04/2021 au 31/03/2022, nous atteignons un taux de réalisation de 94.17% au regard de l'objectif fixé. Ce taux de réalisation est largement satisfaisant car il s'agit d'une période encore impactée par la crise sanitaire sur 2021.

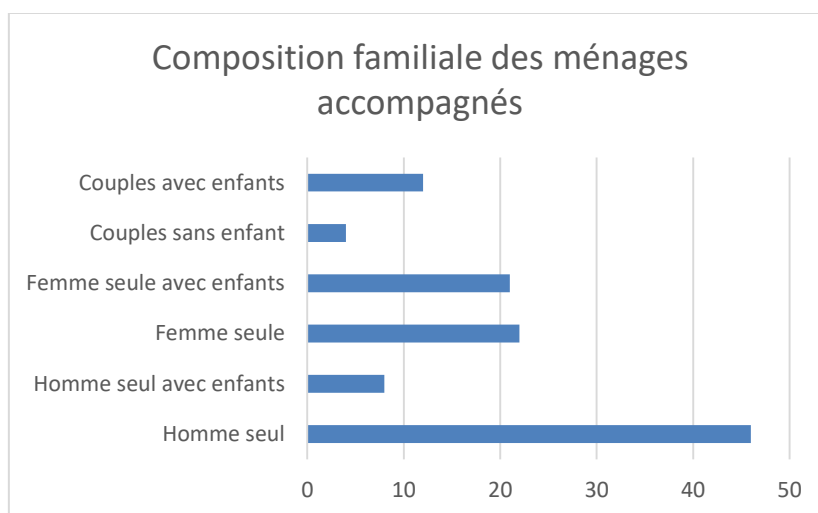
Le tableau ci-dessous reprend de manière synthétique les indicateurs de réalisation de l'activité :

N°	INDICATEURS	Réalisé
1	Nombre de ménages ayant bénéficié d'un diagnostic	113
2	Nombre de ménages ayant bénéficié d'un accompagnement :	113
2.1	- Dont nombre de ménages ayant bénéficié d'un accompagnement vers le logement	92
2.2	- Dont nombre de ménages ayant bénéficié d'un accompagnement dans le logement	39
3	Nombre de ménages ayant bénéficié d'un bail glissant	0
4	Nombre de ménages ayant bénéficié d'un accompagnement dans le cadre d'un logement en PLAI-Adapté	0
5	Durée moyenne de l'accompagnement par ménage en mois	6.72
6	Nombre de ménages reconnus DALO ayant bénéficié d'une mesure	0

7	<p>Nombre de ménages ayant bénéficié d'une mesure par profil de publics prioritaires mentionné à l'article L441-1 du CCH :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ménages hébergés en structure - Ménages sans abri - Ménages menacés d'expulsion - Personnes victimes de violences conjugales - Autres : précisez 	1 (hébergé chez un tiers)
8	Nombre de ménages éligibles à Action Logement ³ ayant bénéficié d'un accompagnement	33
9	Nombre et taux de ménages accompagnés ayant accédé à un logement ou ayant été maintenus dans son logement	53 46.90%
9-1	- Dont nombre de ménages éligibles à Action Logement	0

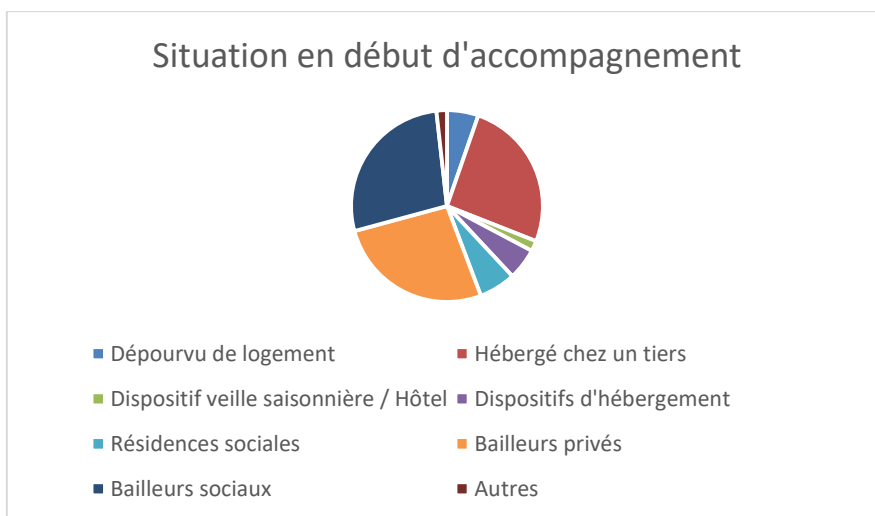
Nous avons accompagné 113 ménages dont 92 ont bénéficié d'un accompagnement vers le logement et 39 dans le logement. En parallèle, 27 personnes ont bénéficié d'une sensibilisation autour du logement en ateliers collectifs (atelier « recherche », « installation » et « présentation accompagnement AVDL). Celles-ci ont été effectuées dans le cadre de notre partenariat avec la résidence Sociale ARELI, et le dispositif interne à l'association, le Programme d'Adaptation à l'Outil Numérique.

La composition des ménages accompagnés individuellement :



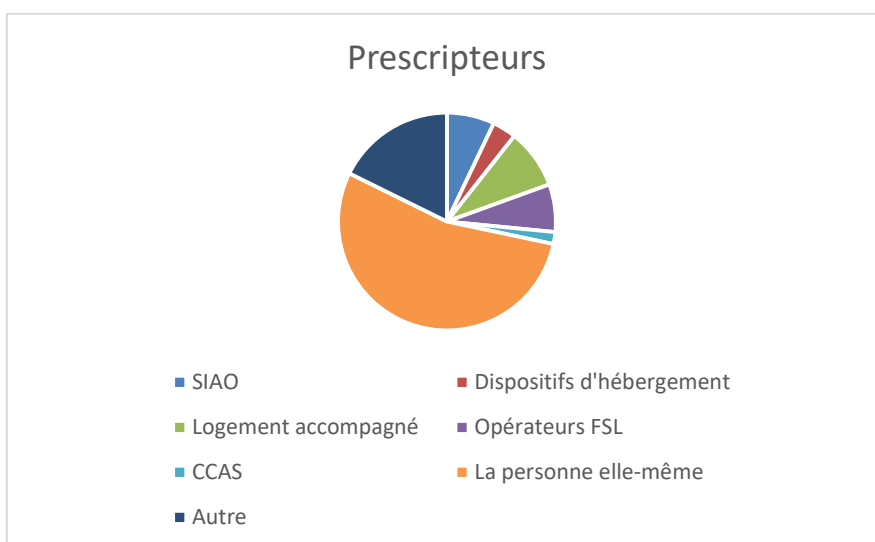
La catégorie des personnes isolées (avec ou sans enfants) reste majoritaire au sein de nos accompagnements. Cette catégorie représente 85.84% sur l'année 2022. Les familles monoparentales représentent 25.66% de l'effectif.

La situation des ménages en début d'accompagnement :



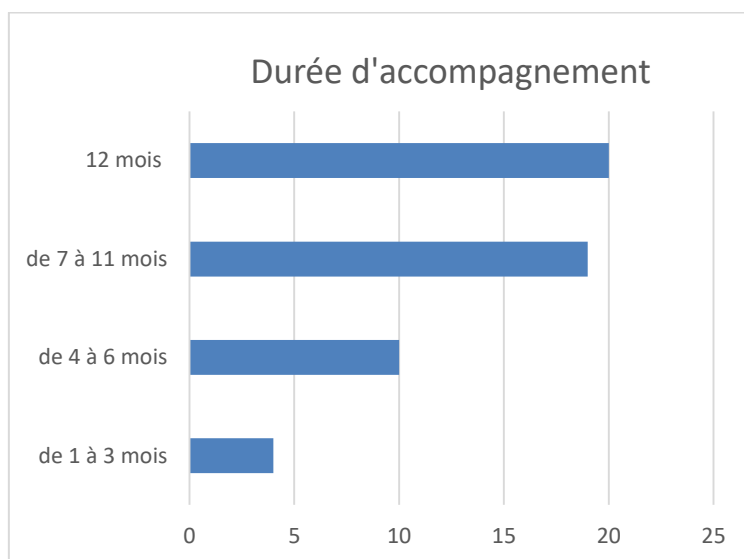
La situation sur la question du logement en début d'accompagnement illustre bien la situation précaire dans laquelle certains ménages se trouvent. 32,7% des ménages sont dépourvus de logement, soit à la rue soit hébergé chez un tiers. 11,4% d'entre eux sont hébergés dans des dispositifs du secteur AHI. 54% des ménages sont déjà en situation de logement mais rencontrent des difficultés.

Les partenaires orienteurs :



En ce qui concerne les prescripteurs, ils sont d'horizons différents. Les dispositifs logement de notre Service Logement étant identifiés sur le territoire, un grand nombre de personnes se manifeste spontanément sur le service. Dans le cadre du dispositif AVDL, cela représente presque 54% des accompagnements. D'autres partenaires sont également à l'origine des prescriptions tels que la SIAO, les opérateurs FSL, ARELI et les structures d'hébergements locales. Une fiche navette est à disposition des partenaires afin qu'ils puissent nous faire des orientations.

Durée moyenne de l'accompagnement :



La durée moyenne des accompagnements individuels est de **6.72 mois** en 2022 pour les ménages ayant terminé leur accompagnement dans l'année. Celle-ci comprend les accompagnements VERS, DANS et VERS et DANS.

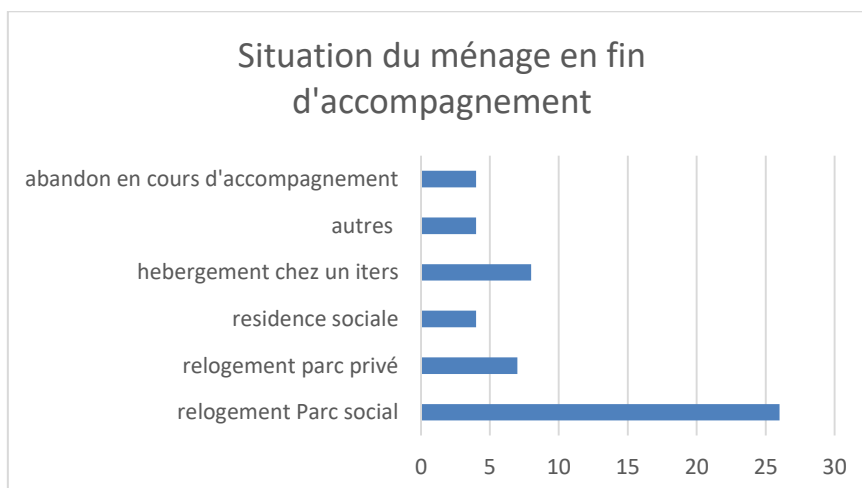
Dans le cadre de la convention FNAVDL, nous devons mesurer l'intensité des mesures d'accompagnement afin de savoir s'il s'agit d'un accompagnement léger, moyen ou renforcé.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des 113 mesures d'accompagnement entre les trois catégories. Nous notons alors que 53,10% des ménages ont eu besoin d'un accompagnement léger, 30% d'un accompagnement moyen et 16.81% d'un accompagnement renforcé.

Objectifs qualitatifs		Réalisé
Nombre de ménages ayant bénéficié d'un accompagnement léger (env. 4h par mois)	Durée d'accompagnement en mois (moyenne/ménage)	6.40
	Nombre de ménages suivis	60
Nombre de ménages ayant bénéficié d'un accompagnement moyen (env. 8h par mois)	Durée d'accompagnement en mois (moyenne/ménage)	7.44
	Nombre de ménages suivis	34

Nombre de ménages ayant bénéficié d'un accompagnement renforcé (env. 16h par mois)	Durée d'accompagnement en mois (moyenne/ménage)	6.32
	Nombre de ménages suivis	19

La situation des ménages en fin d'accompagnement :



Par ce dernier graphique, nous observons que l'accompagnement porte ses fruits, sur 53 ménages ayant terminé leur accompagnement, 62.26% ont accédé à un logement chez un bailleur dont 49% chez un bailleur social. 7.55% ont pu bénéficier d'un logement accompagné en résidence sociale. Nous notons seulement 4 abandons durant la période.

Les faits marquants en 2022 :

Cette période allant du 01/04/2021 au 31/03/2022 correspond à la première année de fonctionnement dans le cadre de l'AAP FNAVDL.

Il a fallu s'adapter à de nouvelles consignes de suivi de l'activité notamment pour qualifier l'intensité de l'accompagnement. L'équipe s'est créé des outils qui permettent de mesurer celle-ci.

Le nouvel AAP a également posé l'obligation de l'utilisation de l'outil SYPLO afin de suivre l'activité des dispositifs AVDL. Nous avons des difficultés dans l'utilisation de ce logiciel pour lequel aucune formation n'a été proposée aux équipes. L'utilisation du logiciel demande la saisie du numéro unique de demande de logement social. Nous ne pouvons donc pas saisir les ménages que nous accompagnons dans la cadre d'un accompagnement « Dans » le logement.

La mise en place d'un comité de pilotage réunissant les différents opérateurs AVDL serait intéressante afin de pouvoir échanger sur les pratiques et sur les difficultés rencontrées.

Les perspectives pour 2023 :

Pour l'année 2023, les objectifs fixés sont :

- La poursuite de l'atteinte de l'objectif qui est fixé à 80 ménages accompagnés.
- La dématérialisation des dossiers des personnes accompagnées.
- La mise en œuvre d'un questionnaire de satisfaction à destination des ménages accompagnés, des partenaires avec qui nous travaillons et des bailleurs.

V – Dispositif d'Intermédiation Locative

Synthèse du projet de service :

L'intermédiation locative est une des modalités de la Politique du Logement d'Abord qui permet aux ménages d'accéder à un logement avec un accompagnement social de 18 mois dans le cadre d'une sous-location qui peut déboucher sur un glissement de bail si le ménage le souhaite.

L'intermédiation locative permet de loger dignement et en toute confiance des ménages en difficulté dans le parc privé.

L'intermédiation locative est un dispositif qui permet de :

- Mobiliser le parc privé à des fins sociales,
- Favoriser l'accès direct au logement sans passer par les dispositifs d'hébergement,
- Consolider l'accès au logement pour les personnes sortantes de dispositifs d'hébergement,
- Sécuriser et simplifier la relation entre le locataire et le bailleur,
- Faire intervenir un tiers social qui assure l'accompagnement.

L'accompagnement social proposé par le service et la médiation entre le locataire et le bailleur permet de sécuriser les loyers et de simplifier les relations locatives. Les logements, captés par le service, sont loués à des ménages en grande précarité.

L'AAES prend en charge les différentes missions afférentes au cahier des charges de l'IML :

- Captation des logements,
- Orientation des personnes accompagnées,
- Gestion des baux et des baux de sous locations,
- Relations avec les propriétaires
- Suivi social global de l'accompagné afin de consolider sa situation de sous locataire.

Habilitations et publics :

Le service est financé pour 15 logements en sous-location (environ 25 personnes accompagnées). L'ensemble des logements captés répondent à la demande des ménages à loger.

Le territoire de la Flandre Maritime est mobilisé tant pour l'implantation des logements que pour la provenance des usagers orientés par le SIAO.

Les structures d'hébergement ou les partenaires du territoire orientent les ménages dont ils présentent la capacité d'intégrer l'IML. Cette démarche transite via le SIAO qui interpelle l'opérateur ; la DDETS valide alors ou non l'orientation.

L'Intermédiation locative concerne les personnes « dépourvues » de logement, les ménages menacés d'expulsion, les personnes sortantes de structures d'hébergement et les personnes en situation d'habitat indigne. Quelle que soit l'origine de la difficulté, les personnes ne sont pas « réputées » encore apte au logement autonome.

Obligations (activité à réaliser en nombre et en taux) :

Dans le cadre du Plan quinquennal pour le logement d'abord, l'AAES a candidaté et a été retenue comme opérateur Intermédiation locative (IML) pour la période 2020-2022 à hauteur de 15 logements en sous-location (12 logements sur les places historiques et 3logements sur les nouvelles places de l'AAP).

Le budget alloué : 103 918 euros.

ETP de la structure : 1,30 ETP

L'activité réalisée

Aspect quantitatif et qualitatif du parc locatif en sous location :

L'association compte 15 logements sur 15 possibles en sous location. Sur ces 15 logements, 8 le sont dans le cadre d'un conventionnement ANAH (Loyer intermédiaire ou social).

Mouvement du parc locatif pour la période de janvier à décembre 2022 :

2022	T1 / T1bis	T2	T3	T4	T5	Total	Dt ANAH
Maintenus	4	7	3	1	/	15	8
Sorties	1	/	/	/	/	1	/
Captés	/	1	/	/	/	1	1
Total	5	8	3	1	/	17	9

A ce jour, le parc est toujours de 15 logements. Il y a eu une sortie par bail glissant sur l'année.

Il y a eu une captation avec une convention ANAH.

Détails du parc locatif en sous-location en 2022 :

Typologie	M ²	Localisation	Loyer et charges	Convention ANAH
T1	25	DUNKERQUE	198€ + 90€	Loyer intermédiaire
T1	29	ST POL/MER	232€ + 25€	Loyer intermédiaire
T2	55,98	MALO	402,50€ + 50€	Loc' Avantage 2 (Nvx dispositif)
T1	23,62	FORT MARDYCK	275€ + 30€	
T1	30	MALO	350€ + 76€	
T1 bis	30	COUDEKERQUE	330€ + 79€	
T2	47	CAPPELLE LA GRANDE	360€ + 21€	Loyer intermédiaire
T2	30	MALO	330€ + 30€	
T2	29	ROSENDAEL	380€ + 20€	
T2	31	MALO	313€ + 100€	
T2	45	ST POL SUR MER	407€ + 44€	
T2	48	ST POL SUR MER	375€ + 30€	Loyer Intermédiaire
T3	52	DUNKERQUE	340€ + 90€	Loyer social
T3	51	DUNKERQUE	405€ + 90€	Loyer Intermédiaire
T3	58	DUNKERQUE	472€ + 90€	Loyer Intermédiaire
T4	53	DUNKERQUE	406€ + 90€	Loyer social

(Bleu = Logement maintenu ; Vert = Logement capté ; Rouge = Glissement ou rendu).

Le constat est quasi similaire à 2021. Le parc locatif au sein de l'AAES connaît dans son ensemble peu de mouvement depuis quelques années. Les glissements des contrats de location s'effectuent à la marge face à la volonté des familles de s'orienter vers les bailleurs sociaux ou face à la frilosité de certains bailleurs (notamment lié au nouveau cahier des charges de l'intermédiation locative).

A ce jour, nous avons toujours les avantages des années précédentes et nous notons encore l'apport prépondérant des conventionnements avec l'ANAH dans le fonctionnement de l'intermédiation locative. Cet outil favorise l'accès au logement des familles précarisées, notamment pour les grandes typologies. Le marché locatif dans le parc privé est généralement assez coûteux. Toutefois bien que notre association promeuve le conventionnement avec l'ANAH auprès des bailleurs, nous sommes confrontés à deux façons d'agir des bailleurs. D'une part, certains sont encouragés par les déductions fiscales inhérentes tandis que d'autres préfèrent ne pas être engagés dans la durée et conserver un revenu foncier en adéquation avec leurs charges.

Pour ce qui concerne la captation, le travail de gestion locative est désormais facilité par un partenariat établi avec plusieurs bailleurs du territoire. On note néanmoins, certaines difficultés pour la mise en place des réparations ou du nettoyage des logements dans le cadre des sorties. En effet, il est parfois difficile de facturer les frais inhérents aux familles une fois qu'elles ont quitté le dispositif.

Localisation et caractéristiques des logements en sous location en 2022

Le parc locatif est implanté sur le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque, principalement dans l'hyper centre. Celui-ci permet de répondre à la majorité des demandes des familles ayant besoin de se loger. Les ménages souhaitent très généralement vivre à Dunkerque ou dans les communes

limitrophes. Par ce biais, le parc locatif favorise l'accès aux transports, aux commerces et aux services publics.

Le taux d'occupation global de 93,52% en 2022 contre 93,26 % en 2021.

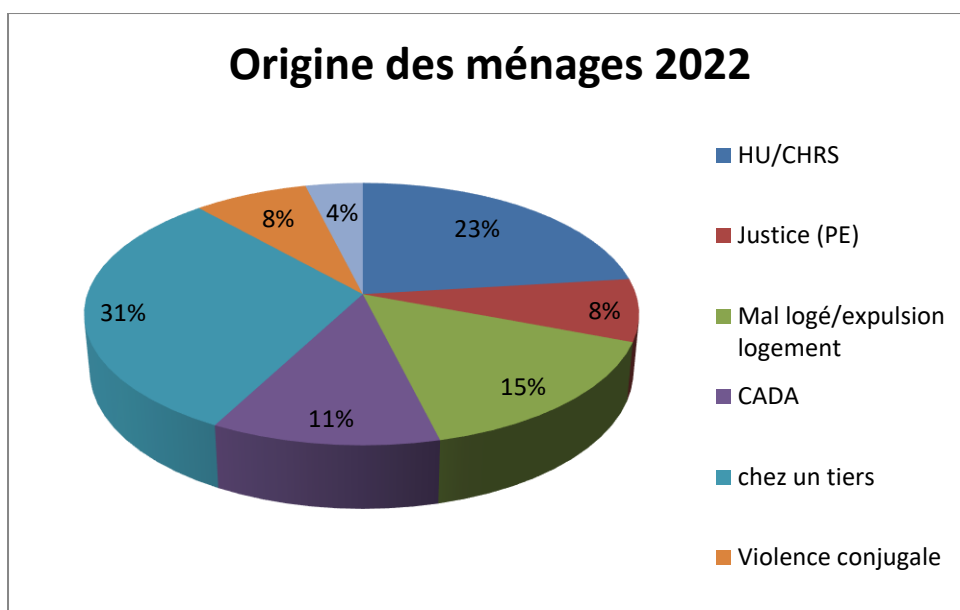
Nous pouvons préciser que le temps de travaux sur les appartements est la raison qui fait légèrement baisser l'occupation.

En 2022, la mise en place des commissions du SIAO a fait apparaître une plus forte mobilisation de l'IML. Les structures d'hébergement ne sont plus les seules à promouvoir notre activité.

Il y a aujourd'hui d'autres catégories de personnes (type violence conjugale et expulsion logement) que nous n'avions pas précédemment.

L'IML est un outil que les structures et services découvrent de plus en plus. Toutefois, une vigilance à travers les commissions est donc importante pour ne pas mettre les personnes plus en difficulté. L'IML reste un dispositif parmi un ensemble d'outil pour aider les personnes.

L'origine des ménages :

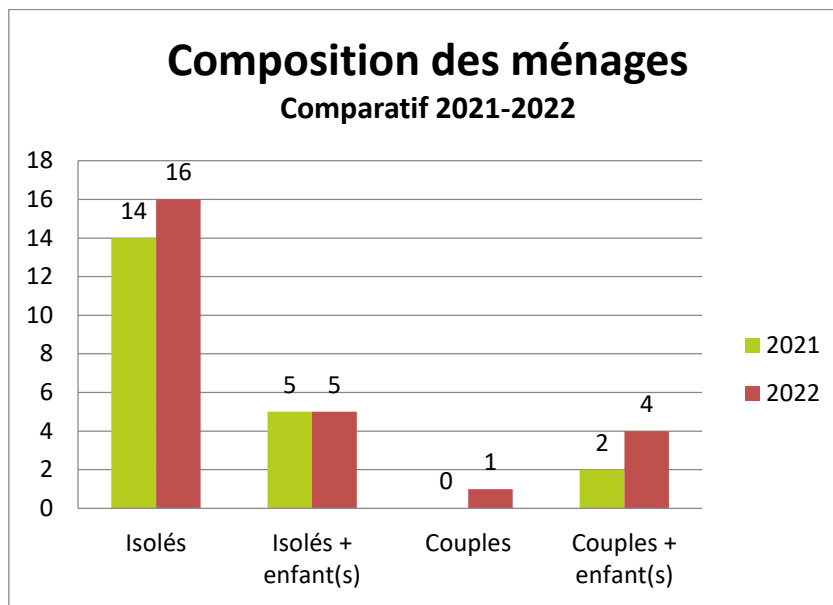


Nous pouvons constater une plus grande multiplicité des orientations effectuées vers l'IML. En effet les familles ont des parcours différents et les situations d'origine sont variées. Néanmoins, nous pouvons distinguer deux grandes typologies, d'une part les personnes provenant de structures d'hébergements (type HU, CHRS, PE, CADA) qui représentent 42% et les familles qui vivent dans des logements précarisés (mal logé, expulsion locative, résidence sociale ou chez des tiers) pour un total de 58%.

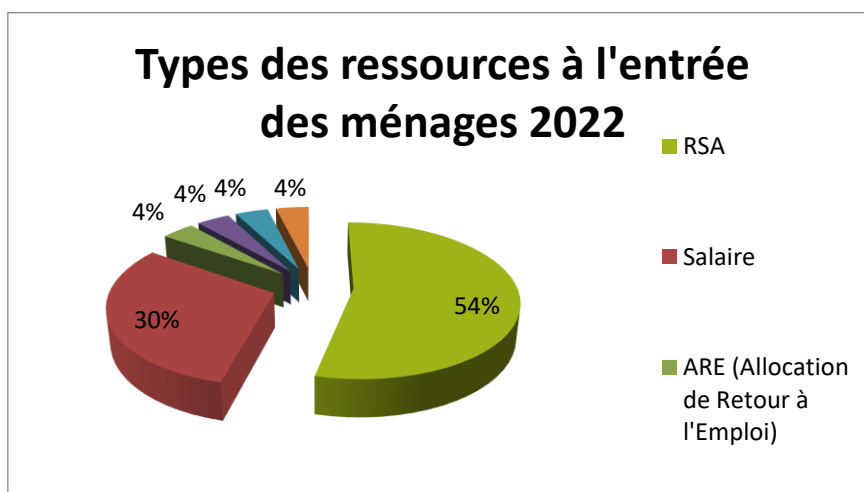
Comparativement aux autres années, nous constatons une part plus importante des ménages issus de situations délicates ou d'urgence face au logement qui intègrent l'IML.

Plus spécifiquement, l'IML continue d'être un outil efficace, dans une logique de parcours, pour les familles logées en structure d'hébergement puisque presque 30% d'entre elles proviennent de CHRS/HU et PE.

L'intermédiation locative possède une place centrale dans le relogement et apporte une solution médiane entre l'hébergement et le logement de droit commun. Le dispositif peut être une « béquille » pour des familles ayant un besoin d'être accompagnées au « savoir habiter ». Mais il peut être aussi une solution plus adaptée pour des ménages ayant connu une situation d'échec d'un parcours logement sans pour autant avoir besoin d'un passage par une structure d'hébergement.



En 2022, comme pour les années antérieures, le public isolé est très présent au sein du dispositif. Les isolés concernent essentiellement des hommes (13). En revanche, les personnes isolées avec enfants à charges sont essentiellement des femmes (4).



Le public bénéficiaire du RSA est fortement représenté. Les minima sociaux expliquent bien souvent le besoin de passer par l'intermédiation locative. L'accompagnement budgétaire est très souvent un des axes majeurs à développer avec les ménages.

Taux d'occupation :

Pour l'année 2022, le taux d'occupation s'élève à 93,52 % correspondant à 5120 journées réalisées sur 5475 possibles.

Le taux d'occupation est quasi identique à 2021.

Les journées non occupées s'expliquent par des rafraîchissements sur les logements. Il y a une évolution minime sur 2022. Quelques situations ont dépassé la durée réglementaire d'accompagnement de 18 mois pour les raisons suivantes :

Nous sommes parfois confrontés à des familles connaissant de fortes difficultés de gestion budgétaire. Celles-ci se traduisent parfois par une amélioration progressive qui nécessite du temps et par conséquent un dépassement de la durée d'accompagnement.

En parallèle, nous avons deux situations totalement bloquées malgré nos interventions. Dans ce cadre, notre seul recours est la procédure par voie d'huissier. Celle-ci prend du temps particulièrement lorsqu'elle s'oriente vers une procédure d'expulsion.

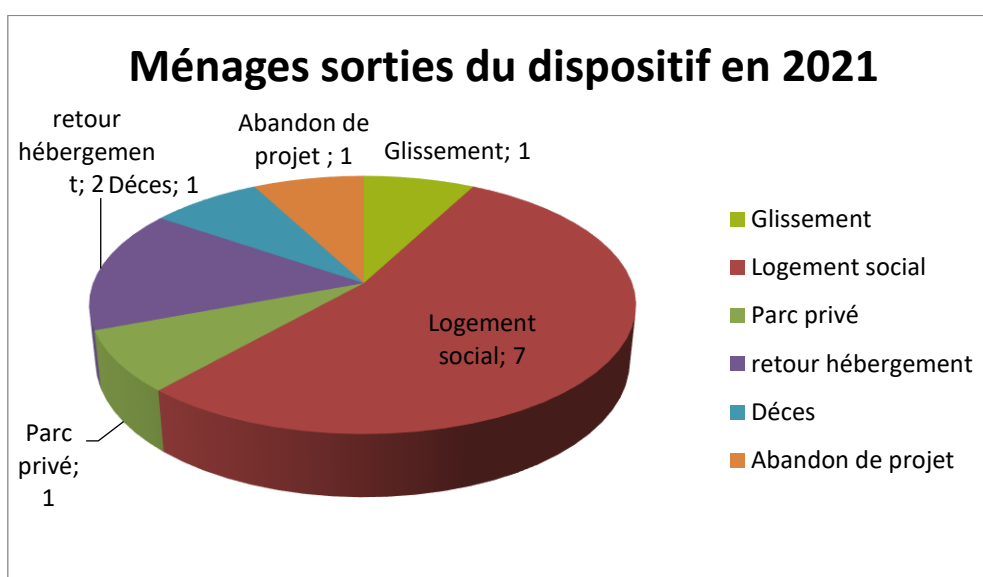
Les impayés 2022

Au 31/12/2022, les impayés en IML s'élève à 5600,73€. Ceux-ci s'expliquent différemment selon les familles.

Plusieurs familles ont eu quelques problèmes administratifs avec la CAF mais moins qu'en 2021.

Enfin, de manière régulière, nous faisons parfois face à des ménages ayant des difficultés de gestion, des difficultés morales ou d'autres problématiques diverses et variées. Lorsqu'un impayé surgit, il arrive que l'opérateur mette plusieurs semaines ou mois pour remobiliser une famille. Les impayés peuvent rapidement atteindre plusieurs centaines d'euros.

Les sorties du dispositif



Plusieurs sorties sont à noter en 2022, les départs vers les bailleurs sociaux restent majoritaires comme précisé précédemment et ont augmenté. On constate néanmoins un glissement de bail suite à un parcours positif d'un ménage.

Le bilan reste positif quant aux sorties. Néanmoins celles-ci demandent du temps, en lien au délai d'attribution des commissions, mais aussi aux problématiques des familles, particulièrement autour de la gestion budgétaire.

Les faits marquants en 2022 :

L'année 2022 est marquée par un retour à un parc locatif complet et taux d'occupation quasi similaire à 2021.

Nous notons encore plus des difficultés des familles accompagnées, en particulier autour de la gestion budgétaire et administrative. Les ménages et le dispositif doivent composer avec des dettes multiples impactant le projet logement.

La mise en place des commissions IML en lien avec le SIAO permet de questionner les orientations. Mais, nous observons de plus en plus, que certaines situations exposées ne sont pas en adéquation avec le projet IML. Nous constatons qu'elles présentent des difficultés importantes rendant le projet logement très complexe à réaliser. La langue, l'autonomie, la socialisation, les revenus, la gestion budgétaire et administrative, la précarité de l'emploi sont autant de difficultés qu'il est nécessaire de gérer avant d'envisager un accompagnement au logement cohérent. Cependant, il peut arriver que ces problématiques ne soient pas connues lors de l'orientation et que cela devienne un frein durant l'exercice de la mesure. Travailler autour du relogement des familles ou leur autonomie au sein d'un appartement dans ces conditions nécessite une durée d'accompagnement qui est pour la plupart des cas assez longue.

Nous constatons que meubler les familles et effectuer leur déménagement peut représenter une difficulté qui demande d'être repensée. Le coût ne permet pas ou peu aux familles de faire appel à des sociétés, d'autant que la contrainte budgétaire est présente tout au long du parcours logement.

Les sorties du dispositif en cas d'échec du parcours avec la mise en place de retour dans une structure d'hébergement sont peu nombreuses et de manière générale, les personnes ne le souhaitent pas.

Les bailleurs sociaux ont largement contribué à apporter des réponses dans le cadre des sorties du dispositif ; l'IML représente une forme de « garantie » auprès de ces partenaires du territoire.

Nous avons pu constater que les bailleurs privés, à travers la captation, semblent de plus en plus réticents à travailler dans ce type de dispositif. Ils expliquent que la pratique des glissements systématiques peut être un frein. De plus, le contexte de location dans le secteur est assez tendu et ceux-ci n'ont aucun mal à louer leurs biens à d'autres particuliers. La modification des règles fiscales de l'ANHA vient mettre un coup de frein supplémentaire.

Les perspectives pour l'année 2023 :

Le taux d'occupation est important à maintenir. Nos objectifs sont donc de maintenir notre parc IML en prospectant de manière continue nos futurs bailleurs.

Nous savons déjà qu'un propriétaire d'un parc important souhaite modifier sa politique de logement et vendra quelques appartements. Nous continuerons de ce fait la prospection de futures captations.

Pour pallier aux difficultés rencontrées par les personnes accueillies, nous recrutons en 2023 une TISF qui viendra épauler, aider et conseiller les personnes. L'approche de ce professionnel de terrain nous semble appropriée et en total complémentarité avec celle du travailleur social de l'IML.

Face à la difficulté de meubler et de déménager les personnes, le maintien du partenariat avec les associations est plus que d'actualité.

VI – La prévention des expulsions

Synthèse du projet de service :

L'objectif de cette action est la prévention des expulsions dans le parc privé. Cet objectif est réalisé comme suite :

- L'accompagnement des ménages concernés,
- La médiation entre le locataire et le bailleur privé,
- L'accompagnement global du ménage durant la procédure d'expulsion : travailler sur les causes, lever l'ensemble des freins.

L'action d'accompagnement vise à trouver des solutions de compromis pour les points de conflits et rétablir la mise en œuvre des droits et l'obligation de chacun. Cet accompagnement se traduit par la mise en place de solutions amiables en alternative aux procédures en cours, afin de stopper la procédure d'expulsion. Il doit permettre également de rétablir le dialogue entre le locataire et le bailleur.

La problématique logement est donc la problématique de départ pour laquelle l'association est interpellée. Cependant, d'autres problématiques peuvent exister (familiale, santé, emploi, sociale,...) et doivent être traitées ; le travailleur social est donc chargé d'aborder ces problématiques et de se mettre en lien avec les partenaires concernées, cela avec la famille et/ou la personne.

Dès lors que le diagnostic est réalisé, les principales étapes de l'accompagnement sont les suivantes :

- Mettre en place un plan d'actions adapté à la situation du ménage et le responsabilisant.
- Trouver des solutions adaptées à chaque situation individuelle pour éviter les litiges entre le bailleur et le locataire et permettre la reprise des paiements.
- Mettre en place des plans d'apurement en lien avec la famille et les créanciers.

La durée de l'accompagnement est de 6 mois renouvelable 1 fois, soit 12 mois maximum. En fin de mesure, un bilan est effectué par le travailleur social.

Le Public :

Le public visé par cette action est tout ménage en situation d'expulsion dans le parc privé entre les stades d'assignation et le stade du commandement de quitter les lieux sur l'arrondissement de Dunkerque.

Les ménages nous sont orientés par la sous-préfecture de Dunkerque.

Habilitations et publics :

Cette action est financée par la DDETS, dans le cadre du BOP 177 « Prévention de l'exclusion, l'insertion des personnes vulnérables, la lutte contre la pauvreté et l'aide alimentaire ».

Obligations (activité à réaliser en nombre et en taux) :

Il n'y a pas d'obligations chiffrées posées par le financeur. Nous sommes financés à hauteur d'un mi-temps travailleur social.

ETP de la structure : 0,5 ETP

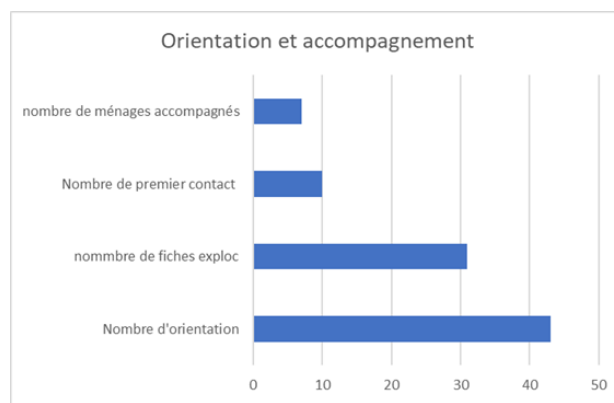
Budget alloué en 2022 : 24 477€ (subvention + revalorisation Ségur)

Formations suivies en 2022 :

La salariée positionnée sur l'action a pu bénéficier de formations cette année :

- Savoir habiter et l'accompagnement vers le logement,
- Logement et surendettement,
- De l'incident à l'expulsion locative.

Quelques données statistiques sur l'année 2022 : de l'orientation à l'accompagnement



Ce graphique illustre bien la difficulté de rencontrer les ménages qui nous sont orientés.

En 2022, 43 ménages ont été orientés par la sous-préfecture vers notre service « Equipe Mobile Prévention des Expulsions ».

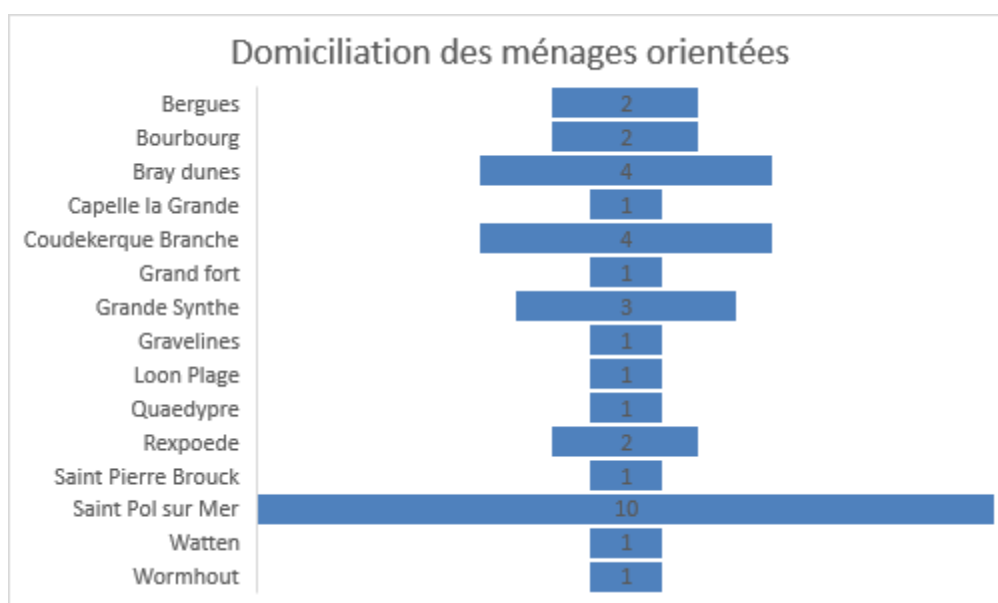
Sur les 43 ménages orientés, nous avons reçu, de la sous-préfecture, 31 fiches individuelles de synthèse extraites du logiciel Exploc. Cet écart s'explique par le fait que les modalités d'orientation avec la sous-préfecture ont été revues et stabilisées au cours du 1^{er} trimestre 2022. La réception de cette fiche est importante car elle nous fournit les premiers éléments nécessaires dans l'évaluation de la situation

du ménage. En effet, elle nous fournit le stade de la procédure, les noms, prénoms, date de naissance du locataire, l'adresse du logement, le nom du bailleur, la date d'audience, un état des dettes locatives et l'évolution de ces dettes en fonction du stade de la procédure.

Les coordonnées téléphoniques seraient également un élément important à avoir afin de contacter plus facilement les ménages. Aujourd'hui, la prise de contact se fait par l'envoi d'un courrier et par des visites à domicile. Mais la difficulté est que nous trouvons souvent des portes closes ou des refus des ménages de nous ouvrir. Nous laissons alors un courrier dans la boîte aux lettres ou un courrier glissé sous la porte du logement. Cette difficulté explique le faible taux de 1ers contacts. Seulement 23% des ménages ont bénéficié d'un premier contact.

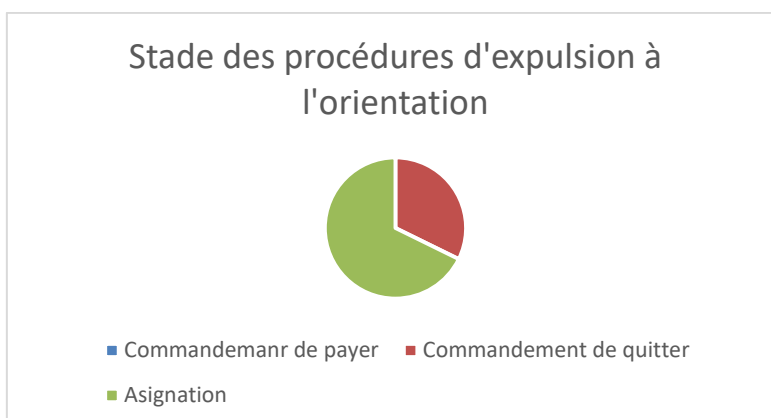
Sur les 10 ménages rencontrés, seuls 7 d'entre eux se sont engagés dans l'accompagnement que nous proposons soit 16,7% des ménages orientés. Les ménages accompagnés ont compris que nous sommes là pour les accompagner, pour les aider à trouver des solutions ou à débloquer des aides. Ils sont apeurés par les huissiers, le bailleur, ... C'est cela qui explique que certains ménages ne nous ouvrent pas la porte.

Domiciliation des ménages orientés



Comme l'illustre de graphique ci-dessus, les ménages orientés sont bien domiciliés sur la Flandre maritime à l'exception de Dunkerque car ces ménages sont accompagnés par le service logement de la ville.

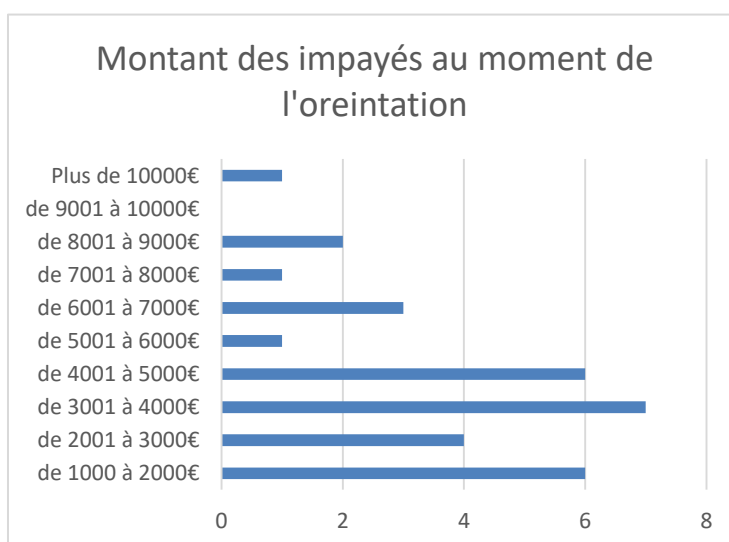
Stades de la procédure d'expulsion :



L'ensemble des orientations se font pour 67.7% au moment de l'assignation et pour 32.2% au stade du commandement de quitter les lieux. Nous n'avons pas reçu d'orientations de ménages au stage du commandement de payer.

Or, plus le ménage nous est orienté tôt dans la procédure d'expulsion, plus l'accompagnement est facilité. Pour les ménages orientés au moment de l'assignation, la date d'audience proche laisse peu de temps pour travailler avec les personnes leur situation. Pour une partie des ménages accompagnés, nous les avons accompagnés à l'audience en termes de réassurance et leur avocat a pu obtenir un report d'audience.

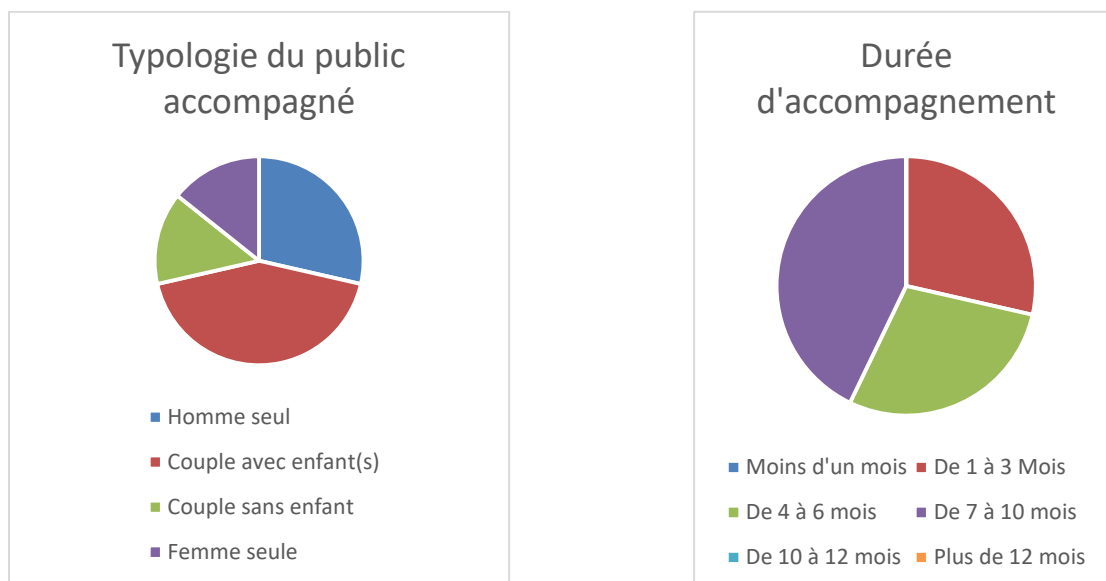
Montant des impayés



Ce graphique montre le montant des impayés des ménages au moment de l'orientation. 22,5% des ménages présentent une dette de plus de 6000€, 45% ont une dette entre 3001 et 6000€ et 32% ont une dette inférieure à 3000€.

Un accompagnement précoce dans la procédure d'expulsion permettrait de stopper le montant des dettes et éviter ainsi la dégradation des situations.

Les ménages accompagnés :



Comme précisé précédemment, seuls 16,7% des ménages ont pu bénéficier d'un accompagnement. Les typologies des ménages sont toutes représentées, les couples avec enfants représentent 43% des ménages accompagnés.

Au niveau de la durée d'accompagnement, 3 ménages ont été accompagnés entre 7 et 10 mois, 2 ménages entre 4 et 6 mois et 2 ménages entre 1 et 3 mois. Les accompagnements de moins de 3 mois se sont terminés par un abandon du ménage. Pour les autres, des solutions d'hébergement correspondant à leur situation ont été trouvées : orientation en RHJ, orientation en pension de famille, orientation en IML.

Les faits marquants en 2022 :

Redéfinition du territoire d'intervention

En premier lieu, nous pouvons noter que l'organisation posée en lien avec la sous-préfecture a permis d'améliorer le fonctionnement de cette action. En effet, il est convenu que les services de la sous-préfecture nous orientent les ménages assignés qui sont domiciliés hors Dunkerque, le secteur de Dunkerque étant couvert par le service logement de la ville. A l'orientation du ménage, notre service prend attache auprès de l'UTPAS et / ou le CCAS du secteur concerné afin d'échanger sur la situation et de déterminer si le ménage est connu et si le service l'accompagne déjà.

Cette organisation a évité les situations de doublons que nous avons connues en 2021.

Communication avec la sous-préfecture

Les modes de communication avec la sous-préfecture ont également pu se stabiliser. Pour chaque ménage orienté vers notre dispositif, nous recevons, depuis le mois d'Avril 2022, une fiche individuelle

de synthèse « Exploc » qui nous fournit des informations clés sur le stade de la procédure. L'ajout des coordonnées téléphoniques sur cette fiche faciliterait grandement les prises de contact.

Une fois les démarches de prises de contact avec le ménage réalisées, un mail est envoyé par notre service à la sous-préfecture, pour leur donner l'information de ce qui est fait pour ce ménage : l'accompagnement efficient du ménage par un partenaire, les tentatives échouées de rencontres ou le démarrage de l'accompagnement.

Nous avons été conviés aux commissions « Expulsions locatives » animées par le sous-préfet une fois par trimestre. Cela nous permet de préciser où nous en sommes dans l'accompagnement des ménages et d'obtenir la non mise en œuvre du commandement de quitter.

Craintes et fuites des ménages

Un fait majeur sur ce dispositif est bien le faible nombre de ménages accompagnés au regard du nombre de ménages orientés. Nous observons une vraie crainte des personnes qui se trouvent engagés dans une procédure d'expulsion. Cette peur en fait fuir certains, nous trouvons alors des portes closes avec des boîtes aux lettres qui débordent. D'autres refusent de nous ouvrir la porte par peur que nous soyons huissier, police, ...

En fin d'année, nous avons alors retravaillé le flyer que nous glissons dans la boîte aux lettres ou sous la porte afin que les personnes comprennent que notre mission est de les accompagner. Nous avons indiqué « comprendre et agir face à une procédure d'expulsion, un travailleur social peut vous aider » au lieu de « service prévention expulsion ». Ce flyer propose un explicatif des différents stades de la procédure d'expulsion en indiquant concrètement sur quel point le travailleur social peut les aider. Nous verrons sur l'année 2023 si cela rassure les personnes pour qu'elles nous ouvrent leur porte à notre deuxième passage ou qu'elles viennent au rendez-vous proposé sur le flyer.

Les perspectives pour 2023 :

L'action se poursuit sur l'année 2023 dans les mêmes conditions. Notre objectif sera de réussir à accompagner un nombre plus important de ménages.

Pour atteindre cet objectif, nous allons aller à la rencontre d'autres opérateurs qui portent le même dispositif pour échanger sur nos pratiques respectives notamment au niveau de l'accès aux ménages orientés.

Nous étofferons également notre base de données en créant une fiche entrée et une fiche sortie pour chaque ménage avec davantage d'items afin de mieux qualifier le public concerné par ce dispositif. Et enfin, nous solliciterons nos interlocuteurs au niveau de la DDETS afin de pouvoir intégrer les temps de travail proposés par la DIHAL réunissant les équipes mobiles de prévention des expulsions.

;

L'insertion par le travail

I – L'AVA : les ateliers d'adaptation à la vie active

Adresse : 103 Boulevard de la République François Mitterrand 59240 DUNKERQUE

Synthèse du projet d'établissement (ou de service) :

L'AVA (Atelier d'Adaptation à la Vie Active) est rattaché au parcours adulte depuis janvier 2015. Il était auparavant l'une des composantes du Pôle Insertion par l'Activité Economique (IAE) de l'AAES.

L'atelier se situe dans une logique de requalification sociale, il est destiné à mettre en situation de travail, les publics exclus du marché du travail.

L'AVA, par une mise en activité professionnelle, apparaît comme un double outil :

- Un outil d'expérimentation et de resocialisation permettant de remobiliser les savoir-faire et savoir-être de l'usager en situation de travail (vie sociale, apprentissage, mobilité, réorientation vers les apprentissages, etc.) visant à plus long terme l'insertion professionnelle.
- Un outil de (re)dynamisation sur des projets d'insertion professionnelle, formation, qualification, accompagnement à la recherche d'emploi... pour des personnes plus autonomes.

Les finalités poursuivies par l'AVA sont les suivantes :

- Permettre, par le travail, une aide progressive vers le retour sur le marché de l'emploi, pour un public exclu de l'ensemble des dispositifs existants.
- Proposer des conditions de travail se rapprochant du droit commun.
- Offrir un accompagnement personnalisé.
- Observer les personnes en situation de travail permettant de diagnostiquer sur les savoir-faire et savoir-être à améliorer.
- Accompagner l'usager lors des stages en entreprises.
- Préparer la sortie du dispositif en fonction des compétences, parallèlement à la sortie du dispositif d'hébergement.
- Accompagner l'usager 6 mois après sa sortie vers des contrats de travail adaptés à ses compétences. Pas de rupture brutale.
- Permettre aux usagers de comprendre les besoins de l'activité commerciale et de production. Cette compréhension permet de mesurer l'importance d'être suffisamment productif sur son poste de travail.
- Favoriser les passerelles vers l'Atelier Chantier d'Insertion (ACI) de l'AAES ou vers une autre structure d'insertion par le travail du territoire de le CUD.

Ainsi, au sein du Parcours Adulte, les ateliers s'inscrivent pleinement dans cette logique de reconstruction, de parcours de resocialisation vers un retour à l'emploi pour les usagers les plus en difficultés et/ou éloignés du lien professionnel.

Habilitations et publics :

L'activité des AVA est définie par le [décret n° 2001-576 du 3 juillet 2001](#). Les personnes en AVA ne sont pas salariées mais rémunérées au « pécule », sur une base horaire entre 30 % et 80 % du SMIC. La durée mensuelle de l'activité en AVA est de 80 heures maximum.

L'AVA de l'AAES a une capacité d'accueil maximum de 30 personnes en file active, puis avec un objectif d'une baisse de celle-ci à 20 participants en 2022.

Les ateliers s'articulent autour de différentes activités techniques dans des domaines divers au sein de l'AAES :

- Second œuvre du Bâtiment (chantiers de réhabilitation...)
- Entretien et maintenance du parc locatif
- Petits emménagements et déménagements
- Entretien des espaces verts
- Ateliers entretien, hygiène et propreté (entretien des locaux, préparation des logements avant une entrée ou à la sortie...)

Les publics concernés par l'AVA :

Les ateliers de l'AVA sont destinés prioritairement à des personnes qui ne sont pas en mesure d'effectuer un travail régulier en raison d'un cumul de difficultés, notamment sociales, professionnelles et/ou liées à leur état de santé et qui, pour ce motif, ne relèvent pas encore des dispositifs d'Insertion par l'Activité Économique (I.A.E).

Les personnes accueillies au sein des dispositifs d'hébergement tels que le CHRS, l'Hébergement d'Urgence, les places de stabilisation peuvent intégrer les ateliers de l'AVA selon les places disponibles et la capacité pour ces derniers de travailler. La priorité est aussi donnée aux personnes et/ou familles sans aucun revenu dans le but qu'elles puissent participer comme tout à chacun aux frais d'hébergement.

Obligations (activité à réaliser en nombre et en taux) :

30 participants en file active.

Budget alloué :

207 889€

ETP de la structure :

3.50 ETP dont 2 éducateurs techniques, 1 éducateur technique spécialisé et 1 moniteur éducateur à mi-temps.

0.50 ETP Chef de service

Formations suivies en 2022 par les salariés de l'établissement :

Deux Encadrants techniques ont suivi la formation Habilitation Electrique.

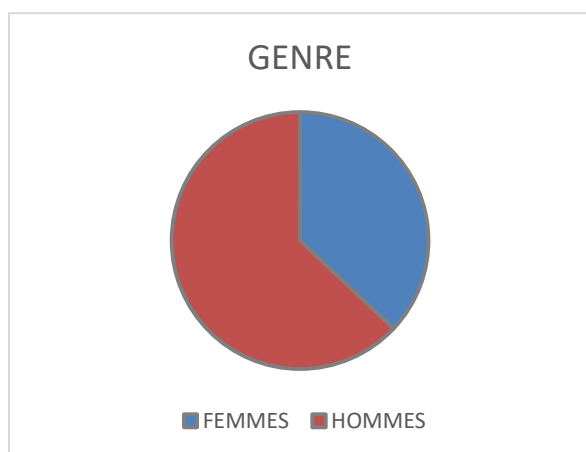
Activité réalisée :

	2022
Personnes suivies	27
Entrées	7
Sorties	8
Taux d'occupation	65.36 %

Pour l'année 2022, le taux d'occupation des places financées est de 65.36 %.

Conformément à un objectif CPOM fixé pour le service de l'AVA, l'association a développé un ACI « Bâtiment » et a adossé le service AVA à celui-ci. Les financements des dispositifs AVA étant amenés à disparaître progressivement, le projet est de développer l'ACI progressivement tout en diminuant les effectifs de l'AVA. D'où la baisse du taux d'occupation des places. Les personnes ont pu bénéficier d'un contrat dans la cadre de l'ACI.

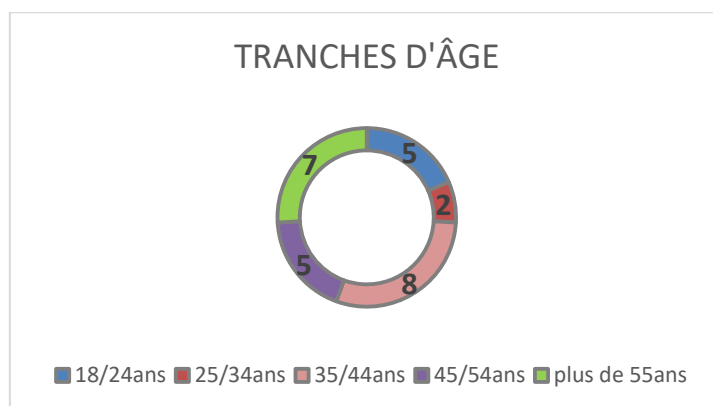
Répartition par genre :



De 2020 à 2022, nous notons une stabilisation d'année en année de la participation des femmes avec une légère augmentation en 2022 et une baisse du côté des hommes :

- 74,28% d'hommes et 25,72% de femmes en 2021.
- 62,97% d'hommes et 37,03% de femmes en 2022.

Répartition par tranche d'âges :



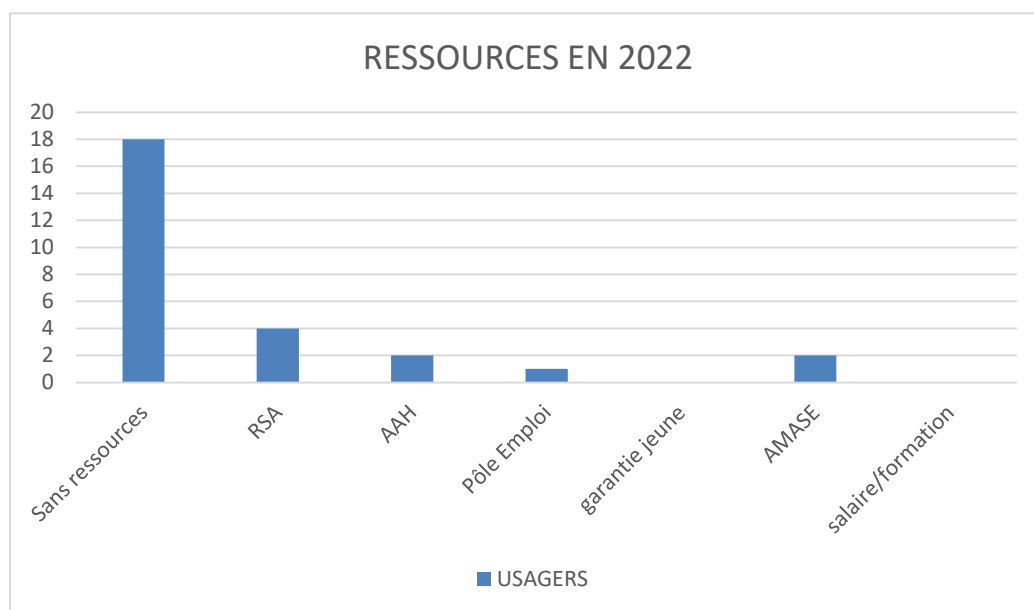
Comme chaque année, la tranche des 35-44 ans est la plus représentée avec 29,62% des participants. Nous notons une légère augmentation du nombre de personnes de plus de 55 ans.

La tranche d'âge des 35 à plus de 55 ans est majoritaire soit 74,04% des participants. Certains d'entre eux ont connu une activité professionnelle, parfois lointaine et mise en échec suite à des « accidents de vie, de parcours ».

Les 18-24 ans représentent 18,51% de l'effectif.

La mixité des tranches d'âges des participants permet le partage d'expériences des plus âgés avec les plus jeunes, elle permet également d'impulser des parcours ascendants.

Analyse des ressources des participants en 2022 :



66,66% des participants n'ont aucune ressource. Cette difficulté est surtout due au fait d'un public hébergé en attente d'ouverture de droits principalement pour les personnes d'origine étrangère. La tranche des 18-24 ans est également en proie à cette difficulté, puisqu'elle échappe, hormis l'EVA et le Contrat Engagement Jeune (ex garantie jeune) aux minimas sociaux.

Niveaux d'étude des participants :

NIVEAU DE QUALIFICATION	2020	2021	2022
Illettrisme ou analphabétisme	2	2	0
Sans niveau	13	14	9
Niveau 3	19	11	13
Niveau 4	5	3	0
Niveau 5	3	2	2
Niveau 6	1	1	1
Niveau 1	2	2	2
Inconnu	0	0	0

Correspondance des niveaux entre l'ancienne et la nouvelle nomenclature Européenne :

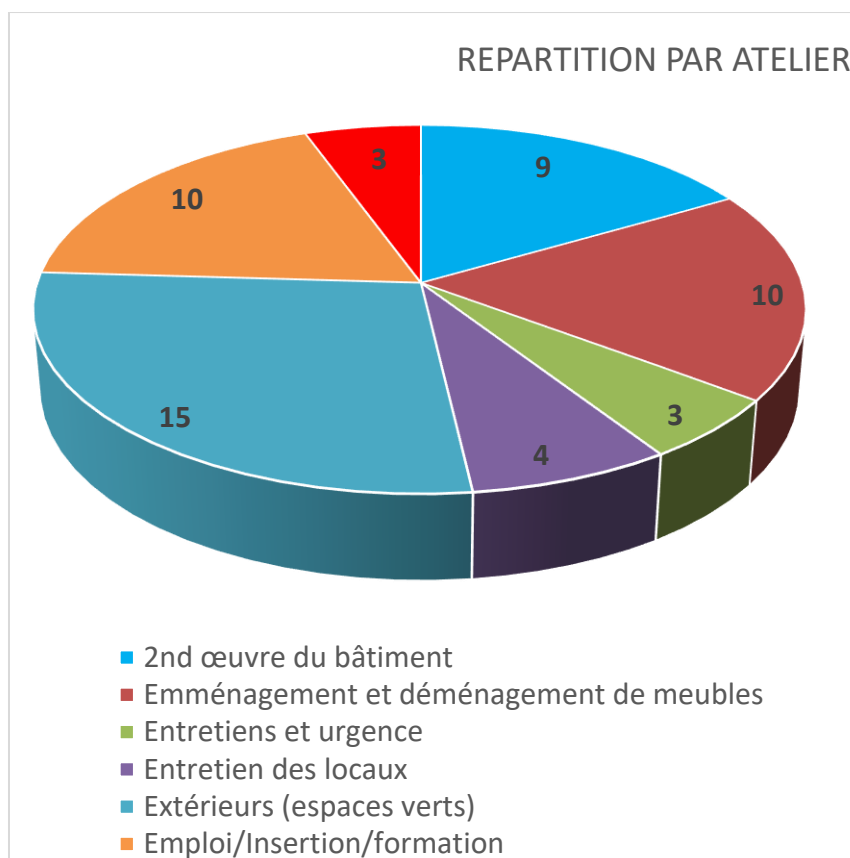
Niveau 3 = V ancienne nomenclature (CAP / BEP) - Niveau 4 = IV ancienne nomenclature (BAC) -
Niveau 5 = III ancienne nomenclature (BAC + 2) - Niveau 6 = II ancienne nomenclature (BAC + 3 et 4) -
Niveau 1 = I ancienne nomenclature (BAC + 5 et 8)

75,5% des personnes avaient un niveau inférieur ou égal au niveau 3 en 2020. Ils sont 77,1% en 2021 et 81,48% en 2022.

Ce constat implique des relais avec les partenaires et organismes de formation du territoire qui s'inscrivent dans une proposition de formation pré qualifiante du type acquisition du socle de base des Compétences Clés : lire, écrire, compter et des compétences numériques.

Nous notons également que les personnes qui ont un niveau BAC et plus sont des personnes d'origine étrangère, qui ont acquis ces diplômes dans leur pays mais il n'y a pas d'équivalence en France et ces niveaux ne sont pas reconnus, malheureusement.

Activité proposée aux participants sur l'année :

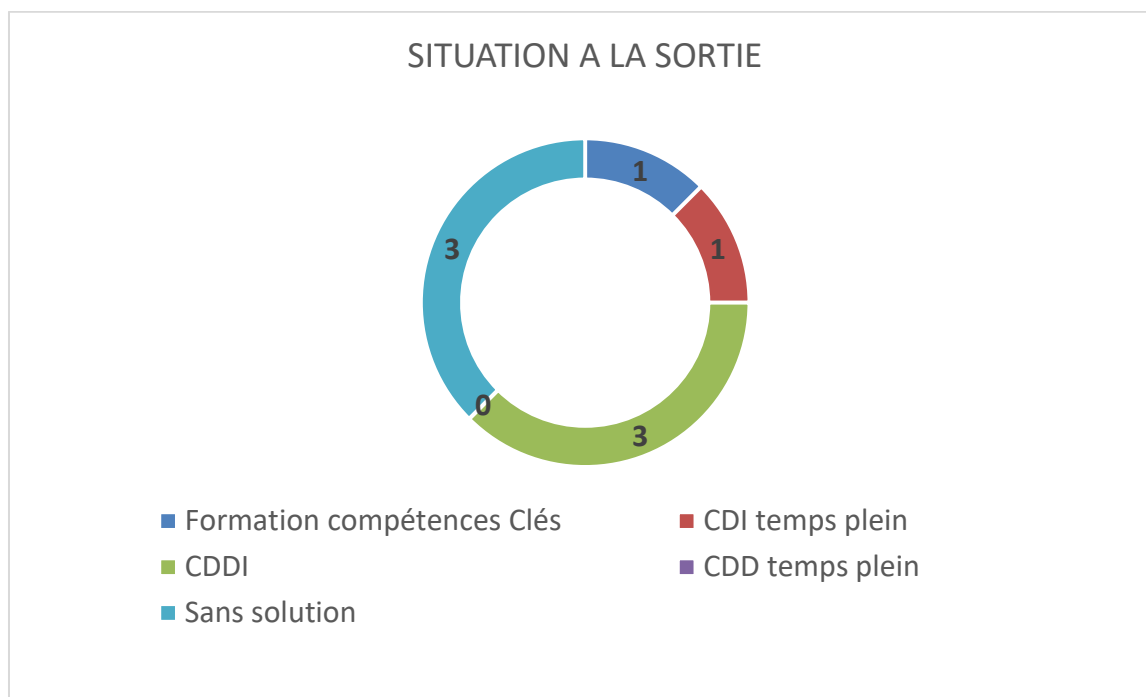


Certains participants s'engagent sur plusieurs ateliers.

L'atelier est l'outil privilégié d'observation. Il met en évidence les comportements, attitudes, capacités et motivations des participants. Il permet de valider ou non le projet de la personne, déterminé à l'occasion du contrat d'accompagnement et lors des différents points d'étape du parcours. Il est à la base du travail autour du livret de parcours et du support des compétences évaluées dans le cadre du projet personnalisé.

71,42% des activités et ateliers mis en œuvre sont dédiés à la maintenance et à l'entretien des lieux d'hébergement du Parcours Adulte de l'AAES.

Les sorties en termes d'insertion professionnelle pour 2022 :



En 2022, nous comptabilisons 8 sorties dont 5 sorties positives sur une file active de 20 soit 62,5% des 8 sorties.

Le Conseiller en Insertion Professionnelle remplit ici une mission importante auprès de son réseau de professionnels. Il est identifié sur le territoire et constitue, pour les partenaires, l'interface privilégié et disponible en cas de nécessité.

Pour les 3 personnes sorties sans solution, il s'agit essentiellement de participants qui, à court ou moyen terme, n'adhèrent plus au projet.

Les faits marquants en 2022 :

Nous pouvons observer que le projet de rapprochement de l'ACI et de l'AVA fonctionne. Des échanges ont lieu toutes les semaines entre les équipes d'encadrement AVA et ACI, le Conseiller en Insertion Professionnelle (CIP) et le moniteur éducateur sur site autour des suivis des parcours des personnes, de leurs problématiques sociales, des freins levés, des formations possibles, de leurs comportements au travail mais également sur des difficultés d'ordre technique rencontrées par les encadrants lors des chantiers ou sur des interventions. D'une manière générale nous avons mutualisé les espaces de travail, le matériel et les moyens humains. Décloisonnement et transversalité... Quelle plus-value !! Les ateliers de l'AVA, riches d'observations et de supports plus didactiques sur les apprentissages viennent en complément de cette activité nouvelle. Les maitresses de maison accueillent un public essentiellement féminin, et là aussi, 2 participantes ont obtenu chacune un CDDI, chez nos partenaires, en lien constant avec l'équipe d'encadrement.

La traçabilité des chantiers/interventions a été dématérialisée. Nous utilisons, pour cela, le logiciel Ageval. Celui-ci nous permet de quantifier et de qualifier les chantiers et la catégorie des travaux réalisés.

L'équipe a alors réalisé 245 chantiers sur l'année 2022 sur l'ensemble du Parcours Adulte. Nous pouvons également identifier le type d'interventions réalisées.

Catégories	Nombre d'interventions
Nettoyage de logements lors d'un départ	25
Remise en peinture	3
Chauffage	4
Electroménager	13
Serrurerie	22
Menuiserie	27
Electricité	45
Plomberie	70
Autres	72

Il nous faudra travailler sur la catégorie Autres afin d'ajouter des catégories de travaux non pensées lors du paramétrage du logiciel.

L'équipe AVA prend également en charge l'ensemble des espaces verts de l'Association afin de maintenir les jardins propres et praticables pour le public accueilli.

II – L'ACI Bâtiment : l'atelier chantier d'insertion

Synthèse du projet de service :

L'Atelier Chantier d'Insertion de l'AAES a pour objectif de faciliter l'insertion sociale, professionnelle et/ou l'accès à la formation qualifiante : accueillir, écouter, informer et orienter individuellement en prenant en compte des difficultés vécues par les salariés en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) au quotidien. Être relais, médiateur ou intermédiaire : auprès des représentants d'institutions ou d'administrations afin de chercher des solutions aux difficultés des CDDI. Prévenir, quelquefois dans l'urgence et accompagner : dans des domaines tels que les ressources, le budget, le logement, la santé, les démarches administratives, les transports, la justice, les difficultés relationnelles et les attitudes déviantes de comportement.

Sur le support Agent d'entretien du bâtiment, nous accompagnons des personnes qui peuvent être issues du parcours adulte et jeunesse de l'AAES ou orientées par le pôle emploi ou par les missions locales. Ces personnes sont embauchées en CDDI pour une durée de 4 mois renouvelable, elles bénéficient d'un PASS Insertion par l'Activité Economique (IAE) de 24 mois délivré par l'état. Elles peuvent ainsi, en fonction de leur projet professionnel, intégrer différentes structures d'insertion. Le rythme hebdomadaire de travail est de 24 heures réparties entre des temps de chantiers sur du second œuvre du bâtiment (activité principale), des temps de travail sur la confection dans notre atelier de mobilier de jardin en bois de récupération et de temps dédiés à l'accompagnement social et professionnel. En effet, nous proposons un atelier emploi formation encadré par un formateur spécialisé en orientation. Ils peuvent également participer à des formations : compétences clés, pré

qualifiantes et/ou qualifiantes et des périodes d'immersion en entreprise. L'objectif est de favoriser l'accès à une sortie positive : formation qualifiante, contrat en alternance, emploi.

Habilitations et publics :

L'ACI a une habilitation de la DREEST.

Public prioritaire visé : Jeune (majeur) et adulte, demandeur d'emploi de très longue durée, bénéficiaire du RSA, travailleur handicapé, bénéficiaire de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé), bénéficiaires de l'ASS (Allocation Spécifique de Solidarité).

Obligations (activité à réaliser en nombre et en taux) :

Les objectifs négociés avec la DREEST étaient de l'ordre de 60 % de sorties dynamiques pour les salariés en CDDI en fin de contrat, décomposées comme suit :

- 25 % de sorties dans l'emploi durable : CDI, création d'entreprise, CDD d'une durée de 6 mois et plus, intégration dans la fonction publique, CDI aidé par un autre employeur.
- 15 % de sorties dans l'emploi de transition : CDD de moins de 6 mois sans aide publique à l'emploi, en contrat aidé pour une durée déterminée hors IAE.
- 20 % de sorties positives : pour une durée déterminée dans une autre structure IAE, entrée en formation qualifiante.

ETP de la structure : 1.40 ETP

- 1 moniteur d'atelier
- 1 référent insertion professionnelle

ETP CDDI : 8 ETP

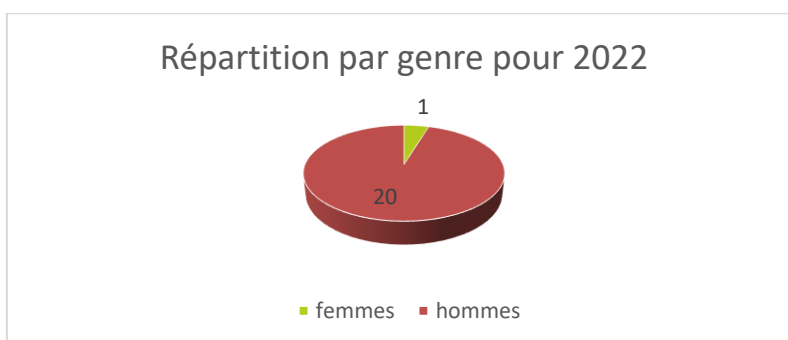
Volume d'activité :

En 2022, nous avons accompagné 21 personnes en insertion sur notre ACI.

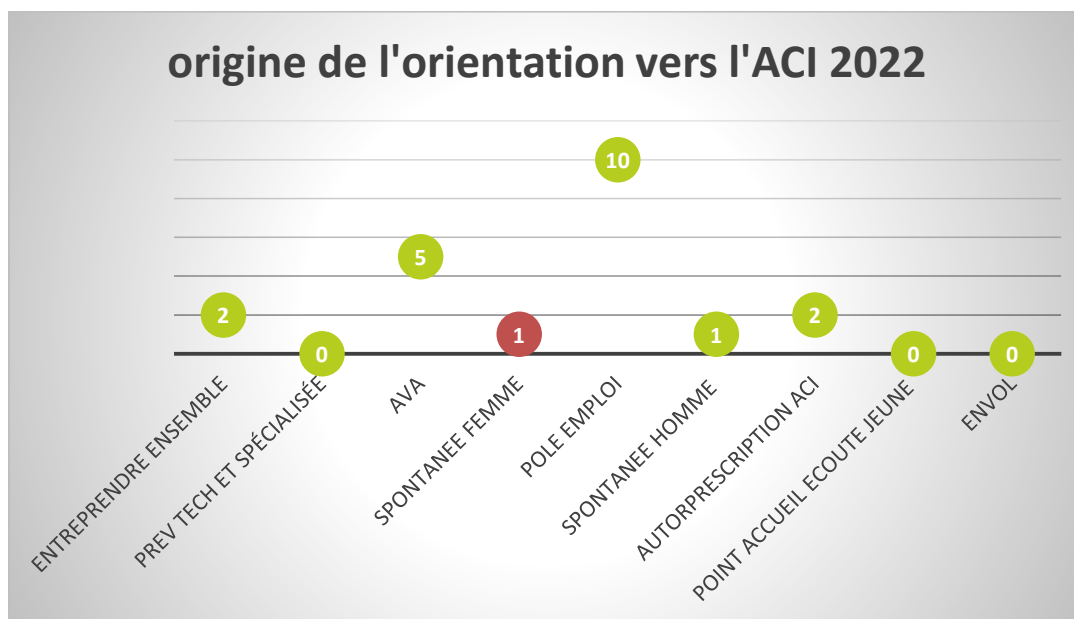


Pour cette année 2022, nous avons maintenu un effectif moyen de 11.58 CDDI par mois, pour un taux de réalisation de 96%. Nous sommes conventionnés pour 8 ETP pour l'année soit 12 personnes salariées en insertion toute l'année.

Nous travaillons en entrées et sorties permanentes, nous recrutons des personnes lorsqu'un poste se libère. Nous notons également avoir eu peu de candidature féminine, les activités du second œuvre du bâtiment n'attirent malheureusement pas les femmes. Une seule femme a été salariée pendant 9 mois et nous a quittés pour un emploi en nettoyage industriel.



Les orientations vers l'ACI :



ORIGINE ■ homme ■ femme

Sur les 21 salariés en insertion en 2022 :

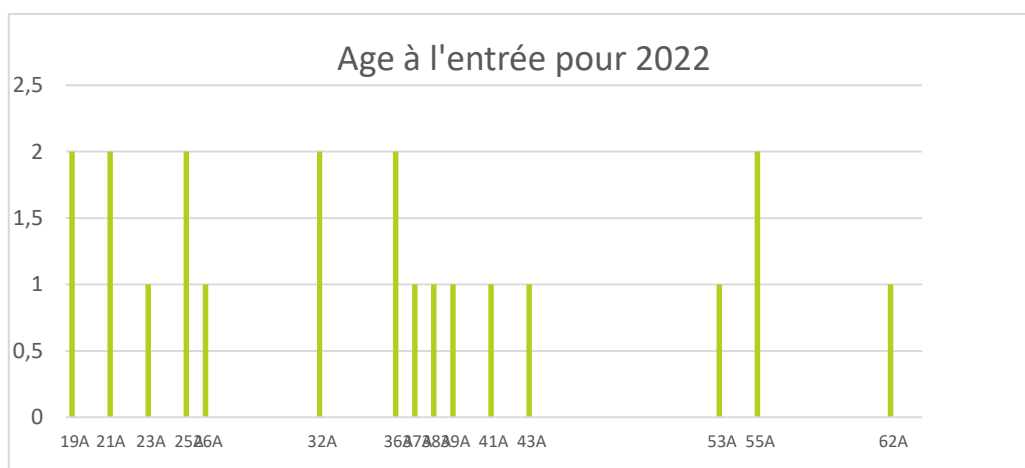
48% des personnes ont été positionnées par les services du Pôle Emploi.

9.5% des personnes ont été positionnées par les services de la Mission Locale.

24% des personnes ont été positionnées par l'AVA de l'AAES ce qui nous permet de dire que le travail collaboratif entre AVA et ACI porte ses fruits et ainsi permet des logiques de parcours ascendants.

Le reste étant des candidatures spontanées au sein de l'ACI.

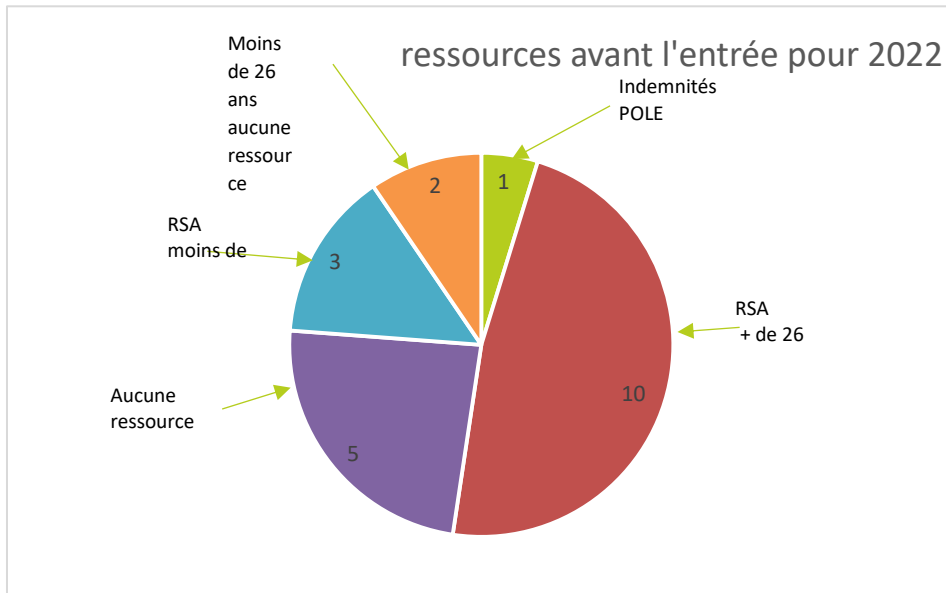
L'âge des salariés en insertion :



38.09% des salariés en insertion ont moins de 30 ans. 33% ont de 30 à 40 ans, 9.52% ont de 40 à 50 ans, 14.28% ont de 50 à 60 ans, 4.76% ont plus de 60 ans.

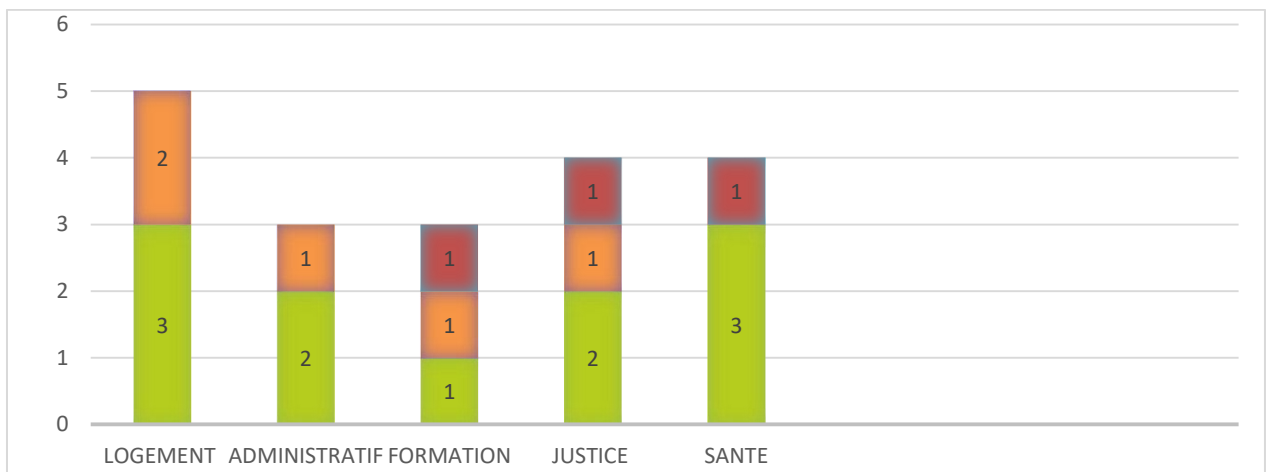
La tranche d'âge la plus représentée en 2022 est celle des moins de 30 ans à moins de 40 ans soit 71.09% des 21 salariés en insertion.

Les ressources lors de l'embauche :



33.33% des personnes étaient sans ressource à l'embauche en CDDI. 61.9% des personnes étaient bénéficiaires du RSA à l'embauche en CDDI.

Accompagnement spécifique pour les personnes de moins de 26 ans en 2022 :

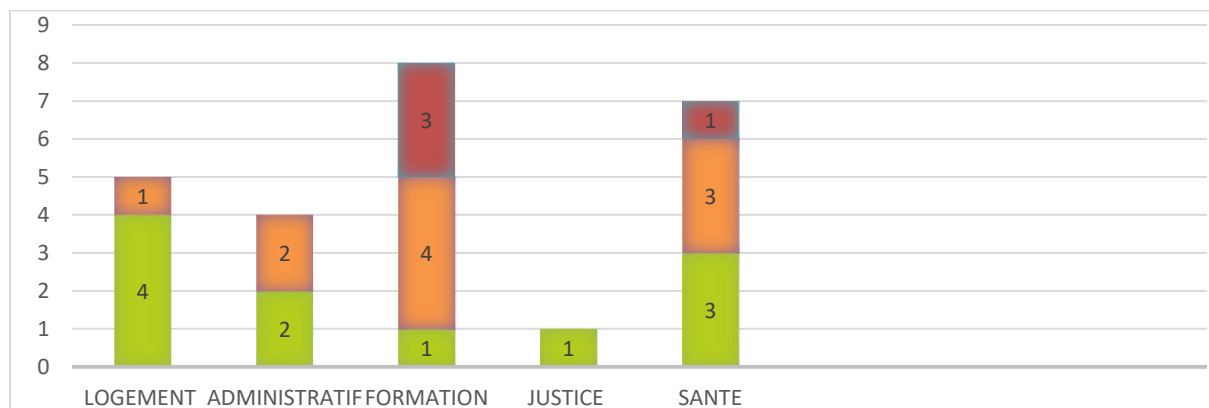


■ Action
 ■ Orientation et organisation
 ■ Aide et écoute

53% des salariés de moins de 26 ans ont bénéficié d'actions concrètes dans le cadre de notre accompagnement.

23.8% des salariés de moins de 26 ans ont été orientés vers des services à l'interne de l'AAEs ou vers des partenaires externes au regard de la problématique. 14.28% ont bénéficié d'aide et d'écoute.

Accompagnement spécifique pour les personnes de plus de 26 ans en 2022 :

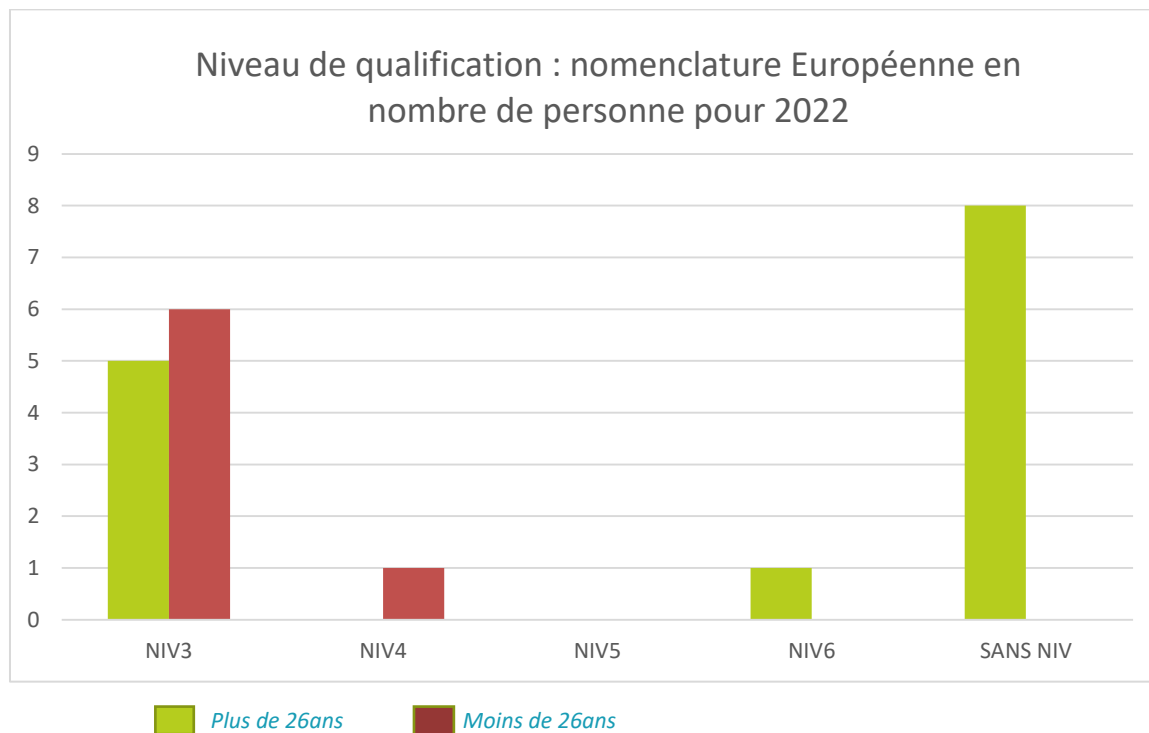


■ Action
 ■ Orientation et organisation
 ■ Aide et écoute

52.38% des salariés de plus de 26 ans ont bénéficié d'actions concrètes dans le cadre de notre accompagnement.

47.61% des salariés de plus de 26 ans ont été orientés vers des services à l'interne de l'AAEs ou vers des partenaires externes au regard de la problématique. 19.04% ont bénéficié d'aide et d'écoute.

Les niveaux de qualification:



Correspondance des niveaux entre l'ancienne et la nouvelle nomenclature Européenne :

Niveau 3 = V ancienne nomenclature (CAP / BEP)

Niveau 4 = IV ancienne nomenclature (BAC)

Niveau 5 = III ancienne nomenclature (BAC + 2)

Niveau 6 = II ancienne nomenclature (BAC + 3 et 4)

Niveau 1 = I ancienne nomenclature (BAC + 5 et 8)

38% des salariés de l'ACI en 2022 n'ont aucun diplôme.

52.38% des salariés de l'ACI en 2022 ont une qualification de niveau 3 (CAP / BEP).

La formation des CDDI en 2022 :

5 personnes ont suivi une formation sur le temps de travail lors de leur contrat de travail :

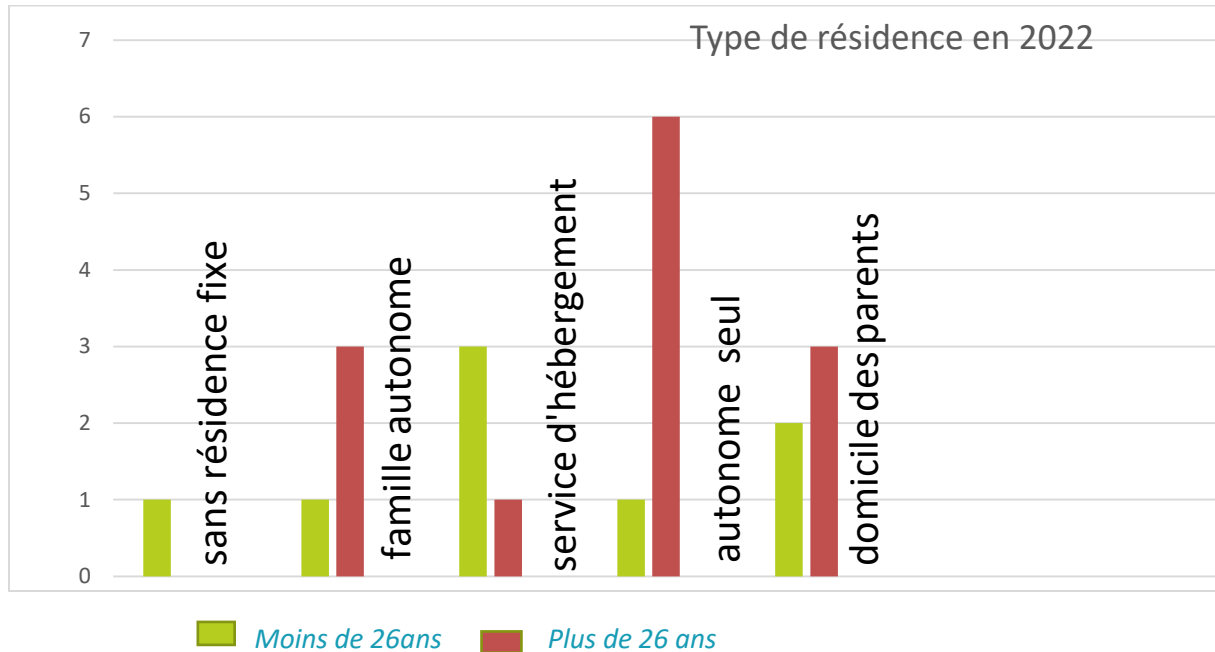
Intitulé de la formation	Nombre de salarié concerné	Nombre d'heures	TOTAL en heures de formation
Lire, écrire pour Agir, Compétences Clés	2	98	196
Français Langue Etrangère, FLE	1	133	133
CCP 1 Agent de maintenance des bâtiments	2	175	350
TOTAL	5	406	679

Formations réalisées à la sortie du CDDI :

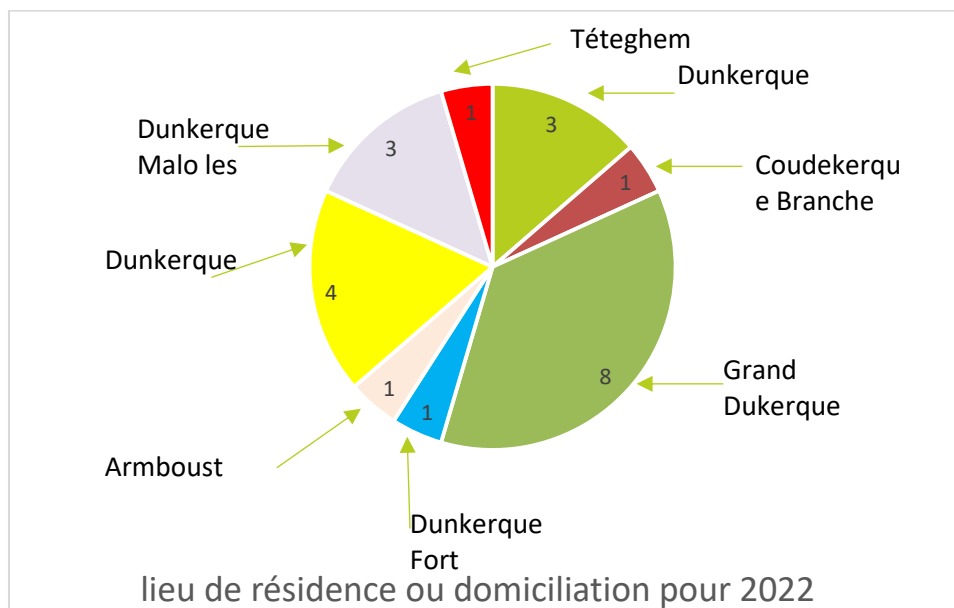
Intitulé de la formation	Nombre de salarié concerné
Titre Professionnel Cariste d'entrepôt	1
Module Spécifique monteur échafauteur, calorifugeur	1
Titre Professionnel conducteur d'installations et de machines automatisées	1
Titre Professionnel soudeur assembleur industriel	1
Titre Professionnel agent de maintenance des bâtiments	1
TOTAL	5

En 2022 sur les 11 salariés sortis de l'ACI, 5 ont intégré une formation qualifiante et 1 personne a accédé à l'emploi soit un taux de sortie positive de 54.54%.

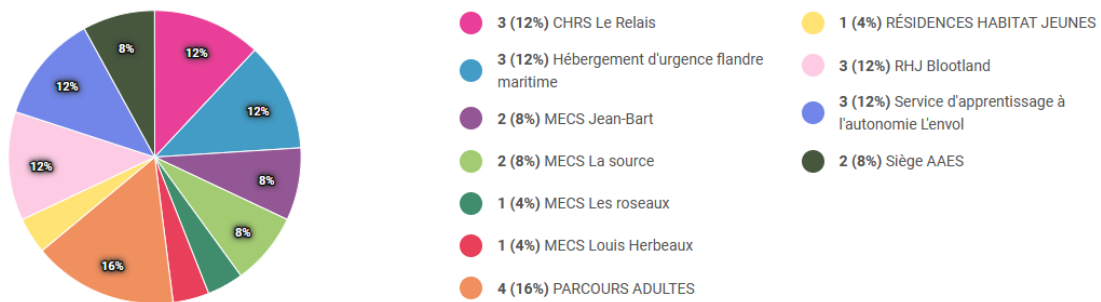
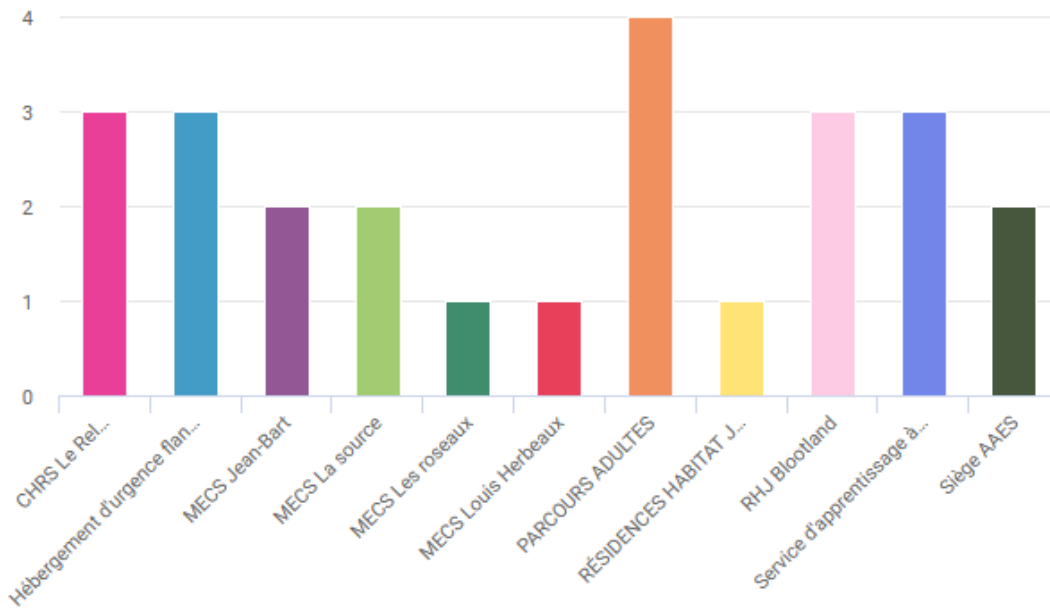
Situation vis-à-vis du logement



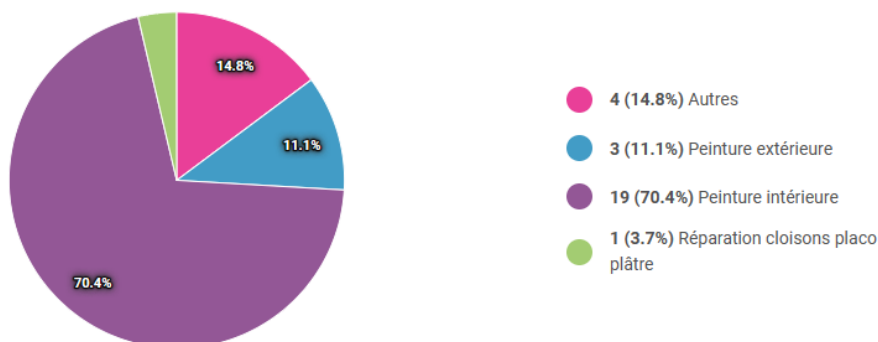
28.57% des personnes sont en logement autonome et seul, 14,28% sont hébergés par un service de l'AAES (CHRS, IL).



100% des salariés résident sur le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD) Les statistiques ci-dessous (source AGEVAL) représentent le nombre de chantiers réalisés par l'ACI et l'AVA.



L'ACI a réalisé 13 chantiers pour les structures et logements du Parcours Enfance Jeunesse qui représentent 52% des chantiers commandés, 3 chantiers au CHRS Le relais soit 12%, 2 chantiers au siège soit 8%. Au total l'ACI a réalisé 72% des chantiers commandés par les différents parcours, les 28% restant ont été réalisés par l'équipe de l'AVA.



L'activité principale de l'ACI est la rénovation intérieure des bâtiments sur des travaux de peinture.

Les faits marquants en 2022 :

Tout au long de cette année nous avons maintenu une cadence de chantiers régulière avec l'objectif de réaliser 2 chantiers simultanément et sans interruption. Nos principaux chantiers au sein de l'AAES ont été des rénovations d'appartements, de studios, des interventions au niveau des MECS : Louis Herbeaux, Les Flibustiers, Jean Bart mais également sur les CER de Bavinchove et Herzele. Nous avons réalisé également 2 gros déménagements, Bommelaer vers anciennement Le CATALPA et la MECS La Ferme vers Bommelaer.

Les encadrants et les CDDI ont démontré de fortes capacités d'adaptation sur les chantiers. Effectivement il n'est pas simple de rénover, sur des travaux de peinture, des studios et des appartements occupés par des locataires ou des structures où vivent des enfants ou des adolescents voire même des adultes.

Nous avons gardé également notre démarche « entreprise » et livré des chantiers d'un haut degré de finition et qui se sont réalisés dans les règles de l'art. Cette démarche nous permet d'être au plus proche des réalités du monde des entreprises du bâtiment. Ainsi les salariés en insertion sont préparés pour être en capacité d'intégrer et de tenir un poste de travail sur le secteur marchand grâce également à une montée en compétences techniques et comportementales.

Nous avons également donné la possibilité à 10 CDDI de partir en formation : de la remise à niveau, Compétences Clés, Français Langue Etrangère, Titre Professionnel soudeur industriel, cariste d'entrepôt, Titre Professionnel Agent de maintenance des bâtiments, monteur échafauteur, Titre professionnel maintenance de systèmes automatisés... Sur les 11 CDDI qui nous ont quittés en 2022, 54% ont eu une sortie positive soit pour entrer en formation qualifiante, soit pour un emploi.

Nous avons également renforcé les passerelles avec le dispositif Accompagnement à la Vie Active (AVA) qui a pris ses quartiers depuis janvier 2022 au 103 Boulevard de la République au côté de l'ACI. Des échanges ont lieu toutes les semaines entre les équipes d'encadrement le Conseiller en Insertion Professionnel (CIP) et le moniteur éducateur sur site : suivi des parcours des personnes, problématiques sociales, freins levés, formations, comportements au travail mais également sur des difficultés d'ordre technique rencontrées par les encadrants lors des chantiers ou sur des interventions. D'une manière générale nous avons mutualisé les espaces de travail, le matériel et les moyens humains. Décloisonnement et transversalité... Quelle plus-value !!

III - Les perspectives pour 2023

Sur l'année 2023, les objectifs seront les suivants :

- Poursuivre le rapprochement entre les services AVA et ACI pour permettre à terme d'avoir un seul et même service. Pour cela, nous devons stabiliser et renforcer les financements de notre ACI.
- Aller à la rencontre des autres ACI du territoire afin d'échanger sur nos pratiques respectives.
- Mener notre autoévaluation afin de préparer l'évaluation externe selon les nouvelles modalités qui aura lieu sur le deuxième trimestre de 2024.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Comme nous avons pu le voir au niveau de chaque dispositif, 2022 aura été une année riche en accompagnements avec l'ensemble des dispositifs qui présentent des taux d'occupation satisfaisant, en réflexion sur le développement de nouveaux projets et un travail en partenariat riche.

Sur l'année 2023, la dynamique va se poursuivre. Plusieurs projets seront travaillés :

- Le lancement de nouveaux projets en partenariat avec les autres associations du territoire :
 - Le CEJ R : contrat d'engagement jeunes pour des jeunes en rupture en consortium avec la CAO et l'AFEJI.
 - L'accompagnement global avec Pôle Emploi volet insertion sociale dans le cadre de l'AAP de l'Insertion à l'Emploi du Département du Nord.
- L'évaluation du CPOM 2018-2022 (prolongé sur l'année 2023) sera à mener.
- Les équipes devront actualiser leurs projets de service 2019_2023 : CHRS / HU / LHSS / AVA / RHJ.
- Le travail d'adaptation du parc locatif de la RHJ le Blootland devra être mené.
- La démarche d'évaluation continue de la qualité se poursuivra selon les axes suivants :
 - La mise en place de référents qualité sur les établissements,
 - La finalisation du projet de service du milieu ouvert du Parcours Adulte,
 - Le lancement de l'auto-évaluation du CHRS Le relais, de l'hébergement d'urgence et de l'AVA en vue des évaluations externes prévues au second trimestre 2024,
 - L'audit des dossiers des usagers au regard du nouveau référentiel HAS,
 - Un travail sur le contenu et le rythme de l'accompagnement éducatif en RHJ,
 - L'adaptation de nos CVS suite au nouveau décret,
 - La création d'une procédure Circuit du médicament et une procédure Hygiène des locaux.

Cathy BELKALA

Directrice du Parcours Adulte.

AAES - ACTIVITÉS DE FORMATION

Formation Compétences Clés – SIEG 2022

I – Présentation de la structure

Adresse : 103 boulevard de la République – 59240 Dunkerque

Directrice Générale : Cécile CHARLET

Cadre technicien : Didier DAVOLI

Synthèse du projet d'établissement (ou de service) :

SIEG Compétences Clés 2022 : nos formations s'inscrivent dans le cadre des actions du plan de formation du Conseil Régional des Hauts de France qui a comme volonté de lutter contre les exclusions sociales, professionnelles et culturelles liées à l'absence de savoirs fondamentaux.

Il se réfère au cadre de référence européen relatif aux compétences clés pour l'Education et la formation tout au long de la vie et au cadre de référence européen relatif aux langues (CECRL).

Ces programmes ont pour enjeux principaux de :

Contribuer à l'autonomie de chaque personne dans sa vie personnelle, professionnelle et citoyenne. Mettre à disposition un socle de savoirs de base facilitant l'insertion des personnes et leur évolution sociale et professionnelle. Permettre au public éligible d'obtenir la certification CLÉA et de valider un projet professionnel réaliste. Nous organisons des séances de formation aux 7 compétences clés européennes en lien avec le Référentiel Compétences Clés en Situation Professionnelle (RCCSP) et le référentiel CLÉA constitué de 7 grands domaines de compétences :

1. Utiliser les règles de base de calcul et du raisonnement mathématique
2. Utiliser les techniques usuelles de l'information et de la communication numérique
3. Travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe
4. Travailler en autonomie et réaliser un objectif individuel
5. Apprendre à apprendre tout au long de la vie
6. Maîtriser les gestes et postures et respecter des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires.
7. Maîtriser les gestes et postures et respecter des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires.

Le SIEG comprend 3 programmes mis en œuvre à l'AAES activités de formation :

Le programme « Se former pour lire, écrire, agir » vise à permettre à la population de la région Hauts-de-France : de bénéficier de solutions adaptées et individualisées par rapport aux savoirs fondamentaux : acquisition d'un socle de connaissances et de compétences professionnelles de base autour notamment du « savoir lire, écrire et compter », de lever les freins à une insertion

professionnelle, d'acquérir les bases en matière de savoir-être afin d'intégrer un collectif de formation et de travail.

Le programme « Dynamique vers l'emploi » comprend 3 objectifs pédagogiques, mobilisables et cumulables suivant les besoins identifiés des personnes:

L'acquisition de CLÉA : évaluation initiale, parcours de formation (7 domaines) et évaluation finale

L'acquisition de la compétence à s'orienter

L'acquisition des Soft Skills (compétences sociales et savoir être)

Le programme « Langues Etrangères » répond aux besoins de personnes relevant de parcours de Français Langue Etrangère (FLE). Cette prestation a pour objectif de proposer une réponse formation adaptée à des publics relevant du FLE, c'est-à-dire ayant été scolarisés dans leurs pays d'origines et dans leurs langues maternelles et apprenant le français en tant que langue étrangère.

Habilitations et publics :

Evaluation initiale et finale CLÉA SOCLE : UROF/COPANEF/CERTIFPRO

Evaluation CLÉA NUMERIQUE : UROF/COPANEF/CERTIFPRO

Label qualité : QUALIOP1 depuis janvier 2021

Mandataire pour le Service d'Intérêt Economique Général (SIEG) du Conseil Régional des Hauts de France.

Public visé par le SIEG : demandeurs d'emploi de longue durée (DELD), personnes reconnues travailleurs handicapés, bénéficiaires du revenu de solidarité active (R.S.A.), adultes de plus de 45 ans diplômés ou expérimentés dans un domaine ne correspondant pas ou plus aux secteurs porteurs du marché du travail, publics en suite de parcours du PRF. Pour la formation FLE, le public (sauf citoyen de l'Espace économique Européen) sera constitué des personnes ayant un Contrat d'Accueil et d'Intégration et ayant déjà bénéficié de la formation linguistique prévue dans ce cadre.

Hors SIEG : formation des contrats aidés pour des structures d'insertion du territoire. (Financements OPCO).

Obligations (activité à réaliser en nombre et en taux) :

Pour la période du 01/01/22 au 31/12/22 :

Certains parcours engagés en 2022 se termineront en 2023.

FLE : 38 personnes ont participé à cette formation pour un total de 9242,50 heures stagiaires réalisées en centre au 17/02/2023.

Se former pour lire, écrire, agir (LEA) : 59 personnes ont participé à cette formation pour un total de 15625,50 heures stagiaires réalisées en centre au 17/02/2023.

Dynamique vers l'emploi (DVE/CLEA) : 35 personnes ont participé à cette formation pour un total de 6821,50 heures réalisées en centre et 1886,50 heures réalisées en entreprise au 17/02/2023.

ETP de la structure : 3.85 ETP

- 3 animateurs de formation
- 1 monitrice d'atelier

Formations suivies en 2022 par les salariés de l'établissement :

Un salarié, responsable des activités de formation, a obtenu le « Titre de responsable de dispositifs de formation » (niveau 6) dans le cadre d'une Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE)

II – Activité réalisée

Volume d'activité :

Pour la période du 01/01/22 au 31/12/22 :

Certains parcours engagés en 2022 se termineront en 2023.

Les données suivantes sont arrêtées au 06/02/2023 :

SIEG Dynamique vers l'emploi : 36,67% des heures sont engagées.

SIEG se former pour lire, écrire, agir : 96,86% des heures sont engagées.

SIEG FLE : 95,33% des heures sont engagées.

Budget prévisionnel 2022 arrêté par le financeur :

SIEG Dynamique vers l'emploi : 135 430,70€

SIEG Se former pour lire, écrire, agir : 118 245,58€

SIEG FLE : 67 287,21€

III – Comparatif avec les références initiales du projet

132 stagiaires ont été accueillis en formation Compétences Clés 2022 toutes actions confondues.

Certification CLÉA : sur les 41 stagiaires inscrits à la certification CLÉA 53.65% ont obtenu la certification totale, 29.26% ont obtenu une certification partielle, et 17.09% ont été absents à l'évaluation (sortis pour motifs d'emplois ou problèmes personnels)

18% de Retour à l'emploi ou d'intégration en formation qualifiante sur les 94 personnes qui ont participé à la formation DVE ou LEA.

26% des stagiaires qui ont participé à la formation FLE ont bénéficié d'une suite de parcours LEA.

Soit un taux de sorties positives de 44%.

Les stagiaires sont orientés par la mission locale, le pôle emploi, le PLIE, les MDE, le département du Nord, les parcours adultes et jeunesse de l'AAES.

IV – Faits marquants en 2022

La certification QUALIOPI :

La certification QUALIOPI nous a été délivrée pour quatre ans à la suite d'un audit organisé en décembre 2020 par l'organisme habilité par l'état « ISQ ». Cet audit a duré 2 jours au total en présentiel sur nos 2 sites de formation. En juin 2022, comme la loi l'exige, nous avons été à nouveau audités par l'organisme « ISQ ». Cet audit dit de surveillance a duré 2 jours et demi sur site.

En amont de cet audit de surveillance, l'ensemble de l'équipe des activités de formation s'était préparée pendant 3 mois pour répondre favorablement aux 7 critères du référentiel national qualité. Cela a finalement été rendu possible par l'investissement et le travail collaboratif entre tous les professionnels sur la recherche, la capitalisation de données et surtout la mise à jour et la rédaction de processus réglementaires décrivant l'ensemble de nos actions effectuées à la fois pour l'information auprès du grand public et pour les actions de formation auprès de nos stagiaires. Nous avons réussi cet audit sans contre-indication et anomalie. Nous gardons notre certification jusqu'en 2024.

Aujourd'hui, après consolidation de cette certification, les activités de Formations de l'AAES reste un « Organisme Prestataire au service de l'Etat. » pouvant recevoir des fonds publics dédiés à la formation et aussi bénéficier de financements d'OPCO ou via le CPF (Compte Personnel de Formation) de demandeurs d'emploi ou de salariés.

Le sourcing :

Nous rencontrons régulièrement des difficultés de sourcing de publics depuis le premier confinement. La reprise du flux de publics s'est fait ressentir en octobre 2021, nous avons eu à nouveau un nombre raisonnable de positionnements et de candidatures spontanées qui nous ont permis de retrouver une activité normale fin 2021, début 2022.

Face à cette problématique l'AAES a organisé 4 réunions d'information en octobre et en décembre 2022. Ont été invitées différentes structures du dunkerquois qui sont en contact avec des publics susceptibles de s'inscrire sur nos formations SIEG : CCAS, ADUGES et les maisons de quartier, Département du Nord, associations d'insertion par l'activité économique. Une trentaine de personnes ont ainsi été informées par la projection d'une vidéo de témoignages de stagiaires en parcours et de formateurs en action puis par une présentation détaillée des trois actions de formation que nous proposons : FLE, LEA, DVE et certification CLÉA. Suite à ces deux réunions, le responsable de formation, sur sa proposition, a animé deux réunions d'information en janvier et février 2022 au sein même du CCAS de Coudekerque Branche, quartier Hoche. Il a ainsi rencontré des personnes qui sont venues ensuite au sein de notre organisme, des parcours de formation ont été engagés en 2022. De plus en octobre 2022, nous avons accueilli un nombre important de personnes Ukrainiennes qui sont venues se former en Français Langue Etrangère, ce qui nous a permis d'engager toutes les heures de formation que nous disposons dans nos conventions 2022. Ces parcours engagés se termineront dans le premier quadrimestre 2023. Nous avons un partenariat avec l'association Collectif Dunkerque Ukraine que nous maintiendrons en 2023, cette association continuera à nous orienter des personnes.

Hors SIEG (financements OPCO), nous avons accueilli en 2022, 15 salariés en contrat aidé (CDDI) de différentes structures d'insertion par l'activité économique du territoire : AFEJI, COUD POUCE et l'ACI de l'AAES. Les personnes ont réalisé des formations Français Langue Etrangère, de la remise à niveau Compétences Clés et du numérique. Trois nouveaux parcours de formation CDDI sont programmés pour début 2023. Nous avons formé également 2 salariés de l'AAES sur des modules numériques dans le cadre du plan de développement des compétences.

V – Les perspectives pour 2023

L'Association s'est beaucoup interrogée sur l'intérêt de répondre au nouvel appel d'offre de la Région des Hauts de France. Au regard des difficultés rencontrées quant au sourcing, du déficit inscrit depuis plus de 5 ans de cette activité, de l'absence de possibilité de faire prendre en considération les enjeux financiers portés par l'association par notre financeur, le conseil d'administration a posé la décision de ne pas répondre au nouvel appel d'offres et d'arrêter l'activité au terme du 1^{er} semestre de l'année 2023.



Association d'Action Educative et Sociale

41, Rue du Fort Louis 59140 Dunkerque
CS 790014 – 59951 Dunkerque Cedex 01

Téléphone : **03.28.29.22.70**

Fax : **03.28.29.11.40**

www.aaedk.org